

BIBLIOTHÈQUE DE L'EXPLORATEUR

LE DAHOMEY

VOLUMES PARUS DANS LA MÊME BIBLIOTHÈQUE

CINQ ANNÉES DE SÉJOUR AUX ILES CANARIES

Par le docteur R. VERNEAU
Chargé de missions scientifiques.

Ouvrage couronné par l'Académie des sciences.

A TRAVERS LE ROYAUME DE TAMERLAN

(ASIE CENTRALE)

LA SIBÉRIE OCCIDENTALE, LE TURKESTAN
LA BOUKHARIE, AUX BORDS DE L'AMOU-DARIA, A KHIVA, L'OUST-OURT

Par GUILLAUME CAPUS
Docteur ès-sciences,
Chargé de missions scientifiques.


THE ASTOR



ÉDOUARD FOÀ

c

LE DAHOMEY

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — MŒURS — COUTUMES
COMMERCE — INDUSTRIE
EXPÉDITIONS FRANÇAISES (1891-1894)

PAR

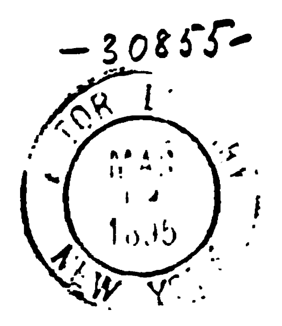
ÉDOUARD FOÀ
CHARGÉ DE MISSIONS SCIENTIFIQUES

PRÉFACE DE M. E. LEVASSEUR
MEMBRE DE L'INSTITUT

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE 17 PLANCHES OU GRAVURES HORS TEXTE
DESSINÉES PAR P. MERWART, SIROUY, CHARPIN ET LIX
D'après des photographies et des documents authentiques
PLANS ET CARTE COLORIÉE GRAVÉS PAR E. MORIEU



PARIS
A. HENNUYER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
47, RUE LAFFITTE, 47
—
1895


30855

AU GÉNÉRAL DODDS

COMMANDANT EN CHEF DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE
DU DAHOMEY.

MON GÉNÉRAL,

Permettez-moi de vous faire l'hommage de ce livre, qui résume quatre ans d'observations et de travail.

Il vous rappellera le pays que vous venez de parcourir et où, hier encore, vous meniez nos drapeaux victorieux.

Veuillez agréer, mon Général, avec l'expression bien sincère de mon admiration pour votre belle campagne, l'assurance de mon profond respect.

ED. FOA.

AVERTISSEMENT

Au lendemain de la campagne du Dahomey, au moment où la civilisation et l'influence européenne vont modifier les mœurs et les usages primitifs de ce pays, il m'a semblé utile de réunir dans cette étude les observations curieuses que j'y ai faites avant la conquête.

J'ai voulu faire connaître ce Dahomien, barbare et fier, auquel les grandes nations européennes n'inspiraient que le dédain ; j'ai cherché à montrer que, oppresseur ou opprimé, vainqueur ou vaincu, il a traversé les siècles et eu son histoire.

Nègre, mais d'une race particulière, il m'a paru intéressant à étudier au milieu des noirs qui l'entourent. Son gouvernement local, sa police, son organisation politique, désormais détruits, ses mœurs si curieuses qui vont se modifier, méritaient l'attention de l'ethnologue et une place, si modeste qu'elle soit, dans l'histoire africaine.

Aucun travail sur le Dahomey n'a été, je crois, aussi complet jusqu'à présent. Des relations brèves et superficielles, des récits fantaisistes avaient, à propos de la dernière expédition, éveillé la curiosité sans la satisfaire. J'ai cherché à combler cette lacune et j'ai ajouté à mon étude quelques notes sur les peuples voisins du Dahomey, peuples qu'il a combattus ou conquis, et qui

ont trouvé dans sa chute l'assouvissement de leurs haines séculaires.

De plus, pour compléter l'histoire du pays, j'ai donné la relation des expéditions françaises de 1891 à 1894.

Un chapitre est consacré au commerce, aux produits du pays et à son industrie, qu'un séjour de quatre ans m'a permis de bien étudier. Je l'ai fait suivre de conseils sur l'hygiène et la façon de vivre des Européens sous ces climats, afin de faire profiter de mon expérience ceux qui auraient le désir de se rendre dans notre nouvelle colonie.

De même que les ethnographes, les voyageurs et les commerçants pourront ainsi trouver dans cet ouvrage des renseignements utiles.

M. E. Levasseur, en écrivant la préface de ce volume, a ajouté à mon travail l'autorité de son nom. Qu'il veuille bien recevoir l'expression de toute ma gratitude.

Je remercie sincèrement M. le docteur E.-T. Hamy des encouragements qu'il a bien voulu me donner pour mener à bonne fin cette étude, ainsi que mon éditeur, M. Hennuyer, pour le soin qu'il a apporté à la publication de mon ouvrage.

ÉDOUARD FOÀ.

Paris, juillet 1894.

PRÉFACE

Le royaume du Dahomey n'est plus; mais la contrée et sa population demeurent, placées sous l'autorité de la France, et le nom même subsiste officiellement en vertu du décret du 22 juin 1894, rendu sur la proposition du ministre des colonies, qui donne la dénomination de *Dahomey et dépendances* à « l'ensemble des possessions françaises de la côte occidentale d'Afrique situées sur la Côte des Esclaves, entre la colonie anglaise de Lagos à l'est et le Togo allemand à l'ouest ».

Le livre de M. Foà vient à point pour constater un certain état politique du pays, au moment où cet État cesse d'exister, et décrire son état ethnographique et économique au moment où la France en prend possession.

Le Dahomey, comme la plupart des régions de l'Afrique habitées par la race noire, était à peine connu, il y a une vingtaine d'années. Il suffit d'ouvrir la *Géographie* de Malte-Brun, ou même l'ouvrage de Ritter, et de les comparer avec la *Géographie universelle* d'Élisée Reclus pour mesurer le progrès de nos connaissances sur cette partie du monde durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Quoique les Européens trafiquassent depuis quatre siècles en Guinée, ils n'avaient guère accès que sur la côte, et ils ne possédaient que des idées vagues sur l'intérieur de la contrée, où peu d'entre eux avaient eu l'occasion de pénétrer.

M. Foà a résidé dans le pays pendant quatre ans, du mois

de juin 1886 au mois de mai 1890. Il l'a étudié sur place; il en a parcouru certaines parties en chasseur ou en explorateur; il s'est trouvé en relation journalière avec les indigènes et il parle leur langue, ou du moins la langue nago, qui est la langue générale, comprise à peu près de tous; il a complété ses observations personnelles par la lecture des écrits publiés jusqu'ici.

Il ne s'est pas mis en scène en écrivant des impressions de voyage; il a voulu composer sur le Dahomey un ouvrage dans lequel seraient exposés pour la première fois, dans un ordre méthodique, l'histoire des Dahomiens, leur ethnographie, leur état religieux et social, les productions et les ressources de leur pays, et il a réussi. Son livre est le plus complet qui existe sur ce sujet; il est très instructif, et il méritait de prendre place dans la Bibliothèque de l'Explorateur, à côté de la Bibliothèque ethnologique dont le savant et regretté M. de Quatrefages de Bréau a été le fondateur.

Je ne referai pas, après M. Foà, l'histoire de ce royaume du Dahomey qui était une singularité à quelques égards monstrueuse, même dans la civilisation rudimentaire de la race noire. Fondé par la ruse et la trahison — ce qui n'est pas une singularité en Afrique — agrandi par une suite continue de guerres, enrichi par le pillage, maintenu par la violence, il a été pendant deux siècles la terreur de ses voisins, comme le roi était lui-même la terreur de ses sujets. Le petit État de Porto-Novo a subi, depuis 1850, quatorze incursions des Dahomiens qui ont pillé ou incendié 60 de ses villages, lui ont tué plus de 2600 personnes et enlevé 7200 prisonniers. Le corps des amazones, dont la création date de 1815 et dont la bravoure et la férocité ne se sont pas démenties jusqu'au jour de la chute, lui avait fait une réputation fantastique en Europe. Mais ce que l'Europe a été longtemps sans voir, c'est que cette puissance barbare était minée par des changements qui s'étaient produits

dans le monde civilisé; tout guerrier, très peu agricole et nullement industriel, le peuple dahomien vivait de rapines et surtout de razzias d'esclaves, métier lucratif quand il se trouvait dans les comptoirs de la côte des traitants européens toujours prêts à acheter cette marchandise, et à l'ancre des négriers pour la transporter en Amérique. Ce trafic n'a pas encore entièrement cessé. M. Foà nous affirme que le commerce des esclaves continuait sous main avec l'apparence d'engagements volontaires de cinq ans, et que c'était afin d'éviter que les Européens ne fussent témoins des embarquements nocturnes qu'on leur défendait à Whydah de coucher dans leurs factoreries de la côte. Mais il est clandestin et sans importance. La source de la fortune du Dahomey est tarie depuis que la traite est interdite, ou plus exactement depuis que les colonies et les États d'Amérique ont aboli l'esclavage. Abomey, capitale riche et florissante au siècle passé, était une ville déchue quand le général Dodds est venu l'assiéger.

Ce n'est pas un paradoxe de dire que dans les temps qui se sont écoulés de la découverte de l'Amérique jusqu'au milieu de notre siècle, l'Europe a fait plus de mal que de bien au pays des noirs. Elle n'y a pas créé l'esclavage, mais elle l'a rendu plus cruel. Sans doute, il y avait des tribus qui mangeaient leurs prisonniers; il y en a encore. Il y avait des captifs dont on faisait des esclaves; cet usage est encore général; mais, dans la plupart des contrées de l'intérieur de l'Afrique, l'esclave de case est traité avec douceur, à peu près comme un membre de la famille; il paraît d'ordinaire se résigner à sa condition sans chercher à s'y soustraire par la fuite et se montre même attaché à son maître. C'est l'esclave de traite dont le commerce est odieux. La traite existait bien avant les voyages des Portugais, puisque les peuples de l'Asie et de l'Afrique méditerranéenne avaient des esclaves noirs au moyen

âge et même dans l'antiquité. Mais quel développement n'a-t-elle pas pris depuis que, sur toutes les côtes, les marines européennes, portugaise d'abord, puis espagnole, hollandaise, anglaise, française et d'autres encore, sont venues à l'envi se disputer cette proie, ont fait renchérir les prix, ont excité la cupidité des vendeurs par les produits, eau-de-vie, armes, parures, qu'ils offraient à leur cupidité. M. Foà évalue, par hypothèse, à 2 millions le nombre des habitants que cet infâme trafic a enlevés à la Guinée en trois siècles, ce qui implique un nombre plus considérable d'existences sacrifiées dans les razzias et dans les transports jusqu'à la côte. Quelques villes, surtout des ports, s'enrichissaient par ce brigandage; mais l'intérieur du pays était désolé; les hostilités et les surprises d'une tribu à l'autre étaient rendues plus fréquentes. Je suis disposé à me ranger de l'avis de ceux qui pensent que la rareté de la population actuelle de certaines régions de l'Afrique, comme la Guinée et le bassin du Congo, est due principalement à cette cause.

Les temps sont changés. Aujourd'hui, des esprits généreux prêchent une croisade contre l'esclavage et invitent l'Europe à délivrer le pays des noirs de ce fléau, qui, quelque douce que soit la servitude, est funeste à la civilisation. Leurs efforts sont dignes d'encouragement, et l'on ne peut pas dire qu'ils restent absolument sans résultat dans les parties directement soumises à une autorité européenne; ils sont néanmoins très loin d'aboutir, et l'esclavage domestique persistera bien longtemps en Afrique.

Le partage de l'Afrique, que la diplomatie européenne a décidé et réglé autour d'un tapis vert, pourra être comparé par les historiens de l'avenir à la bulle pontificale qui, au quinzième siècle, a partagé entre les Portugais et les Espagnols le monde païen à découvrir et à convertir; mais, comme cette bulle, il

aura de grandes conséquences. Ce n'est ni le désir de convertir les noirs, sur lesquels les missionnaires, protestants ou catholiques, n'ont exercé jusqu'ici qu'une influence bien faible à côté de l'influence de l'islamisme, ni même le désir de supprimer l'esclavage qui a guidé les puissances, c'est la pensée de s'approprier un marché colonial. La manufacture européenne, que la science moderne arme pour produire beaucoup, se sent à l'étroit en Europe et craint la concurrence américaine; elle a voulu s'assurer un débouché en Afrique. L'Angleterre, qui est la plus grande manufacture d'Europe, a été la plus ardente à se jeter sur cette proie, la plus avisée aussi et peut-être la moins scrupuleuse; elle s'est fait la part du lion. J'estime que les noirs, dont on a disposé sans leur consentement, n'auront pas à regretter la tutelle qu'on leur impose; leur civilisation est trop peu développée pour qu'ils aient pu s'organiser eux-mêmes en États durables, excepté dans le Soudan musulman, et le morcellement en petites tribus est une cause d'hostilités continuelles; la sécurité leur manque. Leurs nouveaux maîtres pourront peu à peu la leur donner et en même temps les stimuler quelque peu au travail par l'attrait du commerce: ce qui sera un bien si les marchandises corruptrices ne prennent pas trop de place dans ce commerce. Si cet état de choses dure, il ne serait pas étonnant que la population de l'Afrique, dont la densité est faible, doublât en un siècle.

Le Dahomey fait aujourd'hui partie du lot de la France. Une maison française s'était établie à Whydah en 1843, à l'époque où le gouvernement de Louis-Philippe prenait possession de quelques postes sur la côte occidentale de l'Afrique; un traité de commerce avait été signé en 1851 avec le roi du Dahomey; un autre traité, en 1868, avait cédé à la France le petit territoire de Kotonou (600 mètres de côte), situé sur la frontière des royaumes du Dahomey et de Porto-Novo; en 1863, sur la

demande du roi de Porto-Novo, qui avait peur des Anglais, la France avait accordé un protectorat auquel elle avait renoncé l'année suivante, et qu'elle n'a rétabli qu'en 1882, sur les instances d'un autre roi. Les difficultés résultant de la situation géographique de Kotonou qui est enclavé dans le territoire dahomien et qui est le débouché maritime de Porto-Novo, et la situation politique de Porto-Novo protégé de la France et vassal du Dahomey ont amené des incursions du roi Glèlè, des négociations infructueuses, et finalement une guerre contre le fils de Glèlè, Behanzin, qui s'est terminée par la destruction du royaume fondé par Aho au milieu du dix-septième siècle.

Le pays n'est ni très peuplé ni très riche. Les villes sont en décadence; les villages, en général misérables, malpropres et malsains malgré l'apparence riante que leur prête la végétation tropicale. La paix, *pax augusta*, lui rendra sans doute les habitants que la guerre et les « coutumes » avaient décimés. Le commerce s'y développera assurément; mais il ne faut pas s'exagérer les bénéfices qu'il procure ni se dissimuler les difficultés de la concurrence que se font aujourd'hui les Européens dans ces parages. Le gouvernement de la République a fait son devoir en donnant par les armes la sécurité à cette colonie, et il l'a agrandie par la conquête. Les Français sont certains d'y trouver protection; à eux de savoir en profiter.

La Guinée ne saurait devenir une colonie de peuplement. Elle est et restera un comptoir de commerce. Même à ce point de vue, M. Foà, qui traite de folie l'intention d'aller s'établir dans le pays, n'est pas encourageant; mais il y a lieu d'espérer que certaines conditions s'amélioreront avec le temps, qu'un peuple chez lequel le tisserand fait à peine, en quatre heures de travail, 1 mètre d'étoffe de 15 centimètres de largeur, sera un client avantageux pour les fabriques d'Europe, et que la pénétration dans l'intérieur fournira plus ample matière à l'im-

portation comme à l'exportation. En tout cas, des « conseils aux Européens » qui ont été dictés à M. Foà par l'expérience, il y en a beaucoup à retenir, en particulier celui de ne tenter d'entreprise qu'avec « un fort capital »; il y a aussi à méditer ce fait, trop connu de ceux qui s'occupent de questions coloniales, que sur le territoire portant pavillon français, ce ne sont pas les négociants français qui occupent seuls la place, ni même qui occupent toujours la première place : à Porto-Novo, il y avait, en 1893, deux maisons françaises, trois maisons allemandes, une maison portugaise, et c'était un bateau à vapeur allemand qui faisait le service entre cette ville et Lagos.

Je répéterai, en terminant, une maxime que j'ai souvent eu l'occasion de citer en parlant d'agriculture, d'industrie ou de commerce : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Les négociants n'ont pas, dans le cas présent, à se plaindre du ciel, je veux dire de l'action gouvernementale; qu'ils s'aident eux-mêmes. Le livre de M. Foà les éclairera sur l'état des populations et sur les ressources naturelles du pays, qu'il est nécessaire de connaître pour entreprendre en connaissance des faits et pour bien diriger une affaire commerciale : c'est pourquoi j'ai accepté de le présenter au public.

E. LEVASSEUR.

LE DAHOMEY

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE, ETHNOGÉNIE.

Origine et berceau du Dahomey. — La légende étymologique de son nom. Les Fons, Djedgis et peuples limitrophes. — Les rois du Dahomey.

Les territoires que nous connaissons aujourd'hui sur la côte des Esclaves portaient, au seizième siècle, d'autres noms. Ils étaient aussi constitués autrement.

D'après les renseignements donnés par les anciens navigateurs, on peut déterminer les anciens royaumes de la façon suivante :

Baignés par l'Océan (au sud du royaume de Dahomey actuel) l'État des Popos, les royaumes de Juda et de Jackin, et la partie est de celui d'Ardres.

Ce dernier royaume s'étendait au nord de celui de Juda (le centre du Dahomey actuel). Plus au nord encore l'État des Fons, le royaume de Cana et, à l'est, le pays des Eyos.

Bosman, le plus ancien des voyageurs et le premier qui ait publié ses impressions sur la région, sous un titre bizarre, mais d'une façon détaillée, donne au royaume de Juda une étendue de huit ou dix lieues de long sur six ou sept nord-sud.

Il est d'accord avec Smith, pour décrire le royaume d'Ardres comme excessivement puissant et s'étendant jusqu'à Badagry ; à l'ouest de Juda, sur la côte, est le petit État des Popos dont il parle dès 1698. Il décrit le courage de ce petit peuple qui, en rai-

son de sa faiblesse, eut toujours à soutenir les attaques de ses voisins. Il cite les combats qu'il eut à livrer contre les Aquamaboe et les Fantis, limitrophes de son territoire à l'ouest. En 1700, les Popos remportèrent une très grande victoire qui reste mémorable dans leur tradition.

On attribue à tort aux Popos une origine mi-dahomienne et mi-fanti. Ce qui précède est la preuve du contraire, puisqu'ils étaient déjà en lutte avec les Fantis alors que le Dahomey était inconnu, même de nom.

Quant à l'État des Fons, tous les voyageurs en parlent comme d'un peuple guerrier dont le seul nom portait la terreur chez leurs voisins. Norris les appelle Foys, par erreur sans doute; le titre de Fouins, donné par des Marchais, se rapproche de la réalité, et Bosman leur donne leur vrai nom[1].

Il n'est pas possible de rétablir l'histoire séparée de tous ces États, les documents manquant absolument; on peut, néanmoins, suivre graduellement les transformations qui s'opérèrent dans les limites de tous ces territoires, destinés à disparaître, engloutis, sacrifiés à l'ambition et à l'insatiabilité d'un État voisin.

Nous allons, à partir de ce moment, suivre, dans leurs conquêtes et leur développement, les Fons, le petit peuple guerrier dont nous avons parlé, pour revenir plus tard aux autres États.

Recueillir les légendes, voir si elles concordent entre elles, les classer par ordre, se faire une idée des dates, et enfin compléter le tout par le peu que les anciens voyageurs nous ont appris sur le pays, tout cela est chose peu aisée chez les peuples illettrés. Le père raconte à ses enfants ce qu'il a entendu dire à leur grand-père; son caractère enthousiaste ou calme, ses talents de conteur ou son peu de goût pour la description influent sur ses récits, donnant plus ou moins d'intérêt à ce qu'il leur apprend.

Passant ainsi de bouche en bouche, de génération en génération, chez un peuple qui a pour ses rois une grande vénération, la légende nous arrive forcément exagérée.

Le fond des récits est pourtant toujours le même : nous avons entendu raconter bien souvent par les Fons, et dans leur langue, ces grands exploits des monarques défunts; nous avons questionné partout, dans le pays, des gens de toutes les classes, et nous avons constaté que ce que l'on peut appeler le canevas de

1. Encore aujourd'hui, en langue du Dahomey, *Fon* veut dire Dahomien.

l'histoire restait toujours intact; le narrateur ajoute souvent des détails de son cru, qu'il croit nécessaires pour provoquer l'admiration chez l'Européen, mais il respecte ce qu'il tient de ses ancêtres : la tradition.

Les Fons.

L'histoire des Fons est, d'un bout à l'autre, celle d'une nation guerrière et disciplinée. Ceux qui ont voulu s'opposer à l'accroissement de leur puissance ont été anéantis; les rois dont ils étaient les tributaires sont devenus leurs esclaves, et les peuples qu'ils ont combattus sont tombés pour ne plus se relever.

L'histoire des Fons antérieure au dix-septième siècle est inconnue; il faut croire qu'ils n'existaient pas encore, car les premiers voyageurs en parlent comme d'un peuple dangereux mais faible et peu nombreux en 1698. D'après l'histoire indigène, on ne peut guère remonter que vers 1625. Mais laissons parler la tradition.

Au commencement du dix-septième siècle, les Fons avaient un roi nommé Dan[1]. Successeur de plusieurs princes qui avaient fait de la petite tribu des Fons un peuple déjà craint malgré sa faiblesse, Dan était respecté par ses sujets. Quand il prenait son arc de combat, les Fons étaient sûrs d'avoir au retour de nombreux prisonniers et un riche butin.

Toujours vainqueur à la guerre, toujours le premier dans l'action, il électrisait ses hommes; les Fons triomphaient, même quand ils avaient l'infériorité du nombre.

Le pays devint rapidement riche et florissant sous son règne et, par conséquent, excita la convoitise de plus d'un voisin.

Vers cette époque, un nommé Aho, aventurier d'après les uns, prince d'Allada selon les autres, dévastait avec sa bande tous les pays environnants; il attaquait par surprise, pillait à la hâte et se retirait de même.

Aho vint un jour chez les Fons demander à Dan un morceau de territoire pour s'établir, disait-il, loin de son pays et des siens. Il faut croire qu'il n'avait, en réalité, aucune patrie.

Dan, craignant pour son pays le pillage et l'incendie, acheta sa tranquillité au prix de cette concession, et Aho s'établit chez les Fons, avec lesquels il vécut d'abord en très bonne intelligence.

Le prince d'Allada ou plutôt l'aventurier, comme nous l'appel-

1. *Dan*, en fon, signifie serpent.

lerons, prit peu à peu, sur le roi Dan, un ascendant considérable. Des cadeaux nombreux, des portions de territoire s'ajoutèrent à ce qu'il avait obtenu en premier lieu du monarque, et celui-ci finit par ne plus rien lui refuser.

D'un autre côté, Aho se rendait populaire parmi les sujets du roi Dan, et il eut bientôt un grand nombre de partisans chez les Fons. Le monarque ne mettant plus de bornes à sa bonté, l'aventurier se fit de jour en jour plus exigeant. Le pseudo-prince d'Allada, venu on ne sait d'où, voulait aussi avoir des ancêtres illustres à citer, des conquêtes et des victoires à raconter ; d'accord avec quelques courtisans qui lui étaient tout dévoués, il mit sur le compte des anciens princes d'Allada des aventures extraordinaires, où, toujours victorieux et chargés de butin, ses pères revenaient dans le pays, acclamés et bénis par le peuple entier.

Le roi Dan laissait faire son favori; il savait que les récits d'exploits du prince d'Allada étaient imaginaires, mais il ne prévoyait pas qu'un jour on y ajouterait foi, au détriment de son prestige.

A force de répéter un mensonge, on finit par y croire, et Aho lui-même s'imagina peut-être qu'il était réellement le descendant d'une grande dynastie.

Il y a parmi les objets sacrés des rois fons, même aujourd'hui, une cloche en fer[1], en forme de cornet, qui sert à proclamer, aux grands jours, les gloires de la monarchie. Cette cloche ne peut quitter le souverain; elle fait partie du trésor de la couronne; personne autre que le roi ne peut s'en servir ; il l'emporte dans ses déplacements. C'est en quelque sorte l'attribut du pouvoir.

Un jour où, devant le peuple assemblé, Dan faisait raconter, selon la coutume, l'histoire de ses ancêtres, la fantaisie prit à l'aventurier d'entendre aussi proclamer les gloires fabuleuses des princes d'Allada, dont il avait forgé l'histoire. Se penchant vers le roi auprès duquel il était assis, il lui demanda effrontément la cloche en fer dont nous venons de parler.

Accorder au prince d'Allada ce qu'il demandait, c'était d'abord aller contre la coutume en prêtant un objet sacré que le roi seul peut utiliser; c'était aussi sanctionner devant tout un peuple une histoire qu'il savait fausse.

Cette fois, Aho avait dépassé les bornes; il blessait non seule-

1. Cet objet se nomme *gongon* en langue indigène.

ment les usages, mais aussi l'amour-propre du roi, car il était déplacé de proclamer chez les Fons les exploits de princes étrangers et inconnus. Aussi, perdant patience, Dan lui répondit-il devant l'assemblée :

« J'ai derrière moi tout un passé de droiture et de gloire, tandis que l'on ne sait pas d'où vous venez ; j'ai combattu loyalement pour l'indépendance de mon pays, tandis que vous avez semé partout le meurtre, le pillage et l'incendie. Je vous ai accueillis chez moi, vous et les vôtres, et ne vous ai refusé aucune des nombreuses faveurs que vous demandez à chaque instant, espérant vous voir ainsi suivre l'exemple du peuple fon, qui combat au grand jour mais n'assassine jamais dans l'ombre les femmes et les vieillards. Je vous ai donné un territoire, à vous qui n'en aviez pas; enfin j'ai fait de vous mon frère et mon ami. Aujourd'hui, vous me demandez un objet sacré que personne ne peut obtenir que mon successeur; demain vous voudrez régner à ma place, et bientôt vous me demanderez mon ventre pour bâtir dessus votre maison ! »

Aho ne répondit rien, mais il se souvint, comme on le verra plus tard, de la réponse du roi des Fons. En attendant, il refoula les rancunes au fond de son cœur, songeant qu'il n'était pas encore assez fort pour accomplir ses projets, et il retira la demande qui avait failli lui enlever l'amitié de Dan.

Ce dernier oublia vite cet incident et les bons rapports continuèrent entre les deux hommes comme par le passé, l'aventurier poursuivant l'exécution des projets qu'il avait formés depuis longtemps et pour la réalisation desquels il n'attendait qu'un certain nombre de partisans. Il s'était allié secrètement avec tous ceux qui, chez les Fons, avaient à se plaindre du roi, et il se fit peu à peu le chef de ce parti qui allait en augmentant de jour en jour et qui devait bientôt avoir le dessus sur l'autre.

Aho rêvait un grand royaume, des conquêtes sans nombre ; il voulait une capitale qui fût digne de le recevoir avec ses richesses, car l'ambition n'avait pas de bornes chez lui. Le petit territoire du roi fon lui semblait mesquin, misérable ; il ne comprenait pas que Dan pût vivre ainsi sans convoiter le bien des voisins, sans vouloir se l'approprier, sans au moins en tenter la conquête.

Le jour où il fut assez fort, il se sépara de Dan et son parti le suivit. Une scission s'opéra ainsi chez les Fons ; ceux qui avaient été frères devinrent ennemis, ceux qui avaient combattu ensemble

pour la même cause allèrent porter les armes les uns contre les autres.

Aho, dès qu'il eut quitté le roi Dan, lui déclara la guerre; il s'était retiré sur le territoire qui lui avait été concédé et, ses dispositions prises, il joua la partie qu'il avait préparée depuis si longtemps : la conquête du pays des Fons et de son trône.

Dan rassembla ceux qui lui étaient restés fidèles et marcha contre son ennemi. Malgré des prodiges de valeur, la victoire lui fut contraire; favorisé par le nombre, Aho lui infligea sa première défaite.

Aho poursuivit sa campagne, lui toujours vainqueur, Dan toujours vaincu; de désastre en désastre, Dan se retira dans sa capitale[1] où il perdit le peu qui lui restait de ses troupes et fut fait prisonnier par son ennemi.

Aho devint roi des Fons. Alors commencèrent les conquêtes qu'il avait rêvées et que lui et ses successeurs devaient réaliser.

En peu de temps il annexa plusieurs petits territoires au sien et songea à choisir l'emplacement de sa capitale.

L'ayant trouvé, il commença à bâtir les murailles d'enceinte. Le moment où il voulait se venger des Fons était venu. Un jour, devant le peuple entier qui travaillait aux fondations, il fit amener Dan et lui dit :

« Vous m'avez donné un territoire, j'en ferai un immense royaume; vous m'avez refusé votre cloche en fer, je l'ai prise et elle m'appartient de droit: je règne à votre place. Aujourd'hui, comme vous le prévoyiez, je vous demande votre ventre, pour y bâtir, non ma maison, mais les murs de ma capitale. Nous l'appellerons *Danhomé*[2]. »

Et, sur un signe du roi, le prisonnier fut décapité et son corps jeté dans les fondations. La capitale, seule, d'abord s'appela Danhomé, mais plus tard tout le royaume prit ce nom, et la ville, ayant été construite sur l'emplacement d'un village appelé Agbomé, fut le plus souvent désignée par cette dernière appellation.

Plus tard, également, l'usage modifia la prononciation; des noms primitifs, on fit Dahomey et Abomey[3].

1. Tout fait supposer que c'était Dahé, ville disparue aujourd'hui.

2. La traduction littérale est *Dan* (le roi des Fons), et *homé*, ventre : *ventre de Dan*.

3. Dans le cours de cet ouvrage, nous écrirons *Dahomey* et *Dahomien*. Des hésitations ont eu lieu sur l'orthographe de ces mots. Larousse, dans son

Telle est, d'après la tradition, l'origine du nom du Dahomey.

Quant au berceau de la nation, petit territoire où se déroulèrent les premiers événements dont nous venons de parler, il est situé à 40 kilomètres environ au sud-ouest de l'emplacement actuel d'Abomey et il s'est fondu dans le royaume.

Djegis et autres peuples.

Plus tard, les Djegis sont venus se mêler aux Fons et se sont confondus avec eux en un seul et même peuple.

Il est certain qu'en principe toutes ou presque toutes les races qui habitent aujourd'hui la côte de Guinée sont venues du nord. Il y a, dans les idiomes parlés sur les diverses parties du littoral, de nombreux termes qui dérivent de l'arabe, et l'on serait tenté d'attribuer les origines des peuples actuels à des émigrations d'Égyptiens, d'Abyssins, de Somalis, de Soudanais et autres peuples de la même région : les Fans ou Fellatahs, les Pouls, les Djallons, ne sont pas étrangers à la formation des races qui existent actuellement sur le littoral.

On ne peut guère faire que des hypothèses sur l'origine de races aussi peu civilisées que celles qui nous occupent. Les Dahomiens doivent à un usage que nous décrirons plus loin de savoir à peu près la tradition de leur pays depuis deux cent cinquante ans environ. Les autres peuples voisins en sont absolument ignorants; leur savoir, en pareille matière, remonte à peine à trois ou quatre générations, et encore sont-ils si peu d'accord sur ce qu'ils racontent que l'on ne peut s'y fier.

Les Djegis sont, d'après toute apparence, les habitants des royaumes voisins que le Dahomey a conquis et annexés à son territoire par ses guerres continuelles; ils se sont fondus ensuite avec les Fons en une seule et même race, et leurs deux noms sont, aujourd'hui, synonymes de Dahomien.

Actuellement, ce peuple se distingue essentiellement de tous

dictionnaire, les écrit de cette façon, tandis que M. Vivien de Saint-Martin les écrit autrement. Les premières cartes modernes ayant été *des cartes anglaises*, nous nous sommes habitués à voir écrire Dahomey, Whydah, Godomé. Whémé, etc. Nous pensons que c'est partout le droit du plus ancien de baptiser le pays qu'il est le premier à porter sur une carte, et c'est vouloir aller contre cet usage que de changer aujourd'hui cette orthographe. D'ailleurs, personne n'est d'accord là-dessus, pas même les anciens auteurs. Nous garderons donc l'orthographe anglaise.

ses voisins; il n'a fusionné avec aucun d'eux; sa race, ses mœurs, sa façon d'être, sont restées pures de tout mélange, et de nombreux traits de son caractère lui sont exclusivement particuliers.

Les Yoroubas[1] sont, pour ainsi dire, la nation mère de la Côte des Esclaves; ils forment, en très grande majorité, sa population actuelle; ils doivent être placés avant les Dahomiens par l'ancienneté et le nombre.

L'Yorouba est situé à l'est du Dahomey; son territoire est environ quatre fois plus étendu et sa population plus agglomérée en proportion des autres pays de la région. Contrairement aux Fons, les habitants se sont fondus un peu avec tous les peuples des environs; leur langue est presque universelle sur la côte; on la parle et on la comprend depuis la Côte d'Or jusqu'au Bénin, et c'est celle qu'il est indispensable de savoir pour aller partout et se faire comprendre. Cette expansion de l'idiome est la seule preuve de l'influence qu'ont eue autrefois les Yoroubas; elle prouve aussi leur mélange avec les autres peuples.

Comme nous l'avons dit, ils n'ont aucune idée de leur histoire ancienne; ils ne se rappellent que les principaux événements peu éloignés de l'époque actuelle; ils n'ont aucune notion du passé, de leur origine ou de leur formation. Nous avons bien entendu quelques versions à ce sujet, mais elles n'ont entre elles aucun rapport, et émanent plutôt de l'imagination et du désir que nos interlocuteurs ont eu de satisfaire notre curiosité.

Les Popos, qui limitent le Dahomey au sud-ouest, forment, comme nous l'avons démontré, une nation plus ancienne que les Djegis; ils combattaient contre le royaume de Juda pour conserver leur indépendance, alors que les Fons étaient à peine connus, et formaient déjà une petite nation organisée, quand ceux-ci n'avaient pas encore commencé leurs conquêtes.

Au nord des Popos et sur une étendue d'environ 50 kilomètres, le Dahomey est limitrophe du territoire des Fantis, un des peuples qui occupent l'est de la Côte d'Or.

Nous reviendrons, plus tard, à l'origine de tous ces peuples et à ce que l'on sait de leur histoire; il nous reste à mentionner les plus terribles voisins du Dahomey à l'ouest, les Achantis.

Les Achantis sont un peuple dont l'origine est plus récente que

1. Les Yoroubas sont l'ensemble d'un peuple comprenant les Egbas, les Eyos ou Ohios et quelques autres; on les appelle également *Nagos*, du nom de la langue qui leur est commune.

celle du Dahomey et du Yorouba. Ils ont conquis, vers la fin du dix-septième siècle, le territoire qu'ils occupent aujourd'hui. Venues du nord, on ne sait d'où, leurs hordes terribles ont balayé les peuples établis entre les montagnes de Kong et la limite sud de leur territoire actuel. C'est dans cette immense étendue qu'ils fondèrent le royaume aujourd'hui existant.

Les Aquamaboes, dont la puissance et le territoire s'étendaient beaucoup plus au nord, à cette époque, ont été refoulés depuis 1807 dans les limites qu'ils occupent actuellement.

Il était indispensable de faire connaître tous les pays environnant le Dahomey, pour pouvoir suivre les événements qui se sont déroulés plus tard, ses annexions successives de territoires, les guerres qu'il a entreprises, et ses campagnes heureuses ou malheureuses. On saura ainsi quels sont les adversaires qu'il eut à combattre et quelles étaient ses ambitions et ses convoitises.

Plus tard, nous reviendrons sur les régions voisines du Dahomey; nous ne faisons que les mentionner pour le moment, et nous reprenons le cours de notre histoire.

La formation du Dahomey.

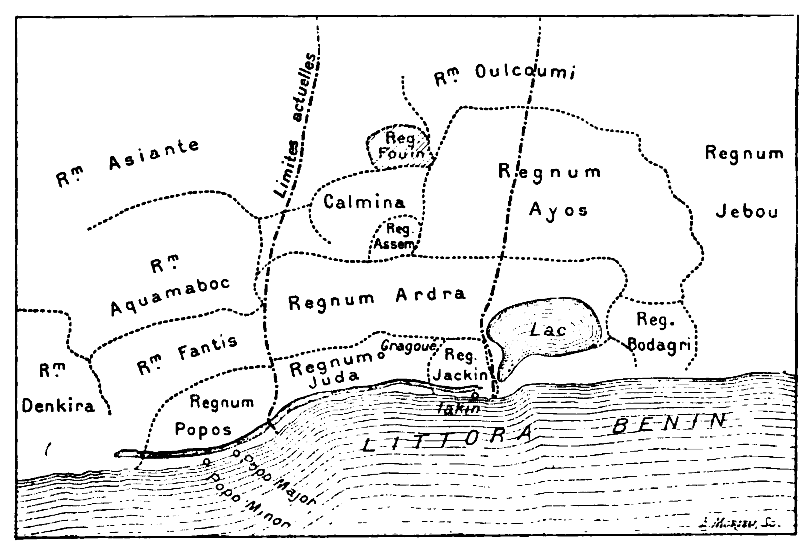
Nous avons laissé Aho au moment où il faisait construire les murailles de sa capitale, après avoir sacrifié à son ambition le dernier roi des Fons. Il convoite déjà la possession de royaumes plus grands que le sien ; il veut subjuguer ses voisins, quoiqu'il ne soit auprès d'eux qu'un roitelet sans force ; il veut leurs richesses, leurs peuples, leurs territoires; il veut que les Fons fassent trembler les nations voisines et que leur nom seul jette la terreur chez elles.

Il va commencer lui-même l'accomplissement de ses projets ; le jour où la mort viendra l'arrêter, il léguera la même tâche à ses successeurs, et si tous le secondent et sont animés du même esprit, le Dahomey deviendra, dit-il, un peuple de guerriers : ses batailles seront des victoires, ses conquêtes des États, ses prisonniers des princes et des rois.

Pourtant, les Fons sont en petit nombre et ils vont attaquer des peuples puissants qui se défendront sans peine et les repousseront avec pertes. Tout leur courage, toute leur bravoure seront inutiles ; ils seront accablés, couverts par le nombre ! Ils songent

à l'avenir avec inquiétude, car ils ne connaissent que la lutte au grand jour, loyale, face à face.

Aho se rappelle alors ses ruses d'aventurier pour suppléer à l'infériorité du nombre; il se souvient des ruses de guerre, peu honnêtes pour la plupart, dont il faisait usage, et il enseigne aux Fons l'attaque nocturne par la surprise, qui permet de faire des prisonniers sans coup férir; l'incendie, qui jette le désordre et chasse



Carte gravée par Homan, sous la direction du sieur d'Anville, d'après le Père Labat et le chevalier des Marchais, 1743.

les habitants; enfin le pillage, qui rapporte plus de butin que ce que l'on conquiert pied à pied par les armes.

C'est la lutte du petit contre le grand, du faible contre le puissant; c'est la ruse suppléant à la force, dans toutes les guerres que nous allons suivre. C'est ainsi que le roi des Fons fit de ses sujets, et à tout jamais, un peuple de pillards, de voleurs et d'assassins.

Avant de les suivre dans leur développement, nous énumérerons les divers États qui composaient, à l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire vers la fin du dix-septième siècle, le territoire de la côte des Esclaves.

Un fragment de carte très curieux et très rare aujourd'hui, qui faisait partie des itinéraires insérés dans les *Voyages* du chevalier des Marchais, fait figurer ces divers royaumes comme nous

les avons placés ; l'extrait ci-joint donnera une idée exacte de leur situation à cette époque :

Au nord, l'État des Fons ; plus au sud et à l'ouest, le royaume de Cana ou Calmina ; au sud-est, le pays des Ayos ; plus au sud encore, le pays d'Assem et le royaume d'Ardres ; et enfin, sur le littoral, les royaumes de Juda et de Jackin.

Comme limites, les Achantis, les Fantis et les Popos à l'ouest ; les Ayos et la partie orientale du royaume d'Ardres à l'est.

Les rois de Dahomey. — Leur règne.

Le début de l'histoire du Dahomey, sauf la tradition que nous venons de rapporter, se compose de petites querelles et de combats continuels entre voisins, sur lesquels on n'a que de très vagues détails, et dont le souvenir n'a pas marqué suffisamment dans la mémoire du peuple pour avoir survécu jusqu'à nos jours.

Les événements importants, les grands traits seuls, sont parvenus jusqu'à nous. Les noms des rois de Dahomey aussi sont restés gravés dans l'esprit du peuple dahomien, et sauf les dates qui résultent d'un long travail de comparaison fait par nous, l'ordre dans lequel ils ont régné est rigoureusement respecté dans toutes les bouches.

ROIS DAHOMIENS DEPUIS LES FONS JUSQU'A NOS JOURS [1]

Dako...........	1625-1640	Mpengla........	1732-1737
Dan............	1640-1655	Agonglou.......	1737-1774
Aho............	1655-1679	Adonozan.......	1774-1808
Akaba.........	1679-1708	Guèzou.........	1808-1858
Agadja [2]........	1708-1729	Glèlè..........	1858-1889
Tégbouéssou.....	1729-1732	Gbédàssè [3]......	1889-1893

1. Tous ces noms sont écrits comme les prononcent les indigènes. Nous avons suivi la même règle en tout ce qui concerne les mots étrangers à notre langue dans le cours de cet ouvrage.

2. Agadja est le nom que lui donnent les Dahomiens. Les anciens auteurs, qui ont le défaut de dénaturer tous les mots étrangers en ce qui concerne ces régions, l'appellent, les uns, Gadja-Trudo, d'autres, Fruro-Audati ; il en est de même pour plusieurs autres rois dont ils notent un des nombreux sobriquets donnés par le peuple au roi régnant, au lieu du nom dynastique.

3. On a changé ce nom en Bédanzin, Bédassin, Béhanzin, etc.; il s'appelle aussi Aïdjéré. Tous ces noms de rois ont, à peu de chose près, la même signification. C'est la traduction d'adjectifs tels que le Puissant, le Grand, le Fort, le Courageux, le Fatigué, le Miséricordieux, le Dangereux, l'Immense, etc.



Règne d'Aho, de 1655 à 1679.

Nous avons vu finir le règne de Dan et commencer celui d'Aho.

Nous retrouvons ce prince au moment où il emploie la ruse pour pouvoir s'emparer d'abord des petits États voisins, puis, plus tard, des grands royaumes. Il commença par organiser avec régularité son armée ou plutôt ses bandes. Des exercices continuels donnèrent bientôt à cette petite nation des soldats aguerris et disciplinés, manœuvrant avec un ordre vraiment admirable, quand on songe au manque de civilisation de l'époque. Aho comprenait que, pour mener à bien ses entreprises, lui seul devait commander; le désordre dans les rangs eût pu le perdre, la discipline l'aida à triompher.

Le jour où il fut prêt, Aho fondit sur ses voisins les plus proches comme l'aigle sur sa proie; en peu de temps, plusieurs petits États indépendants ou tributaires des royaumes d'Ardres et de Cana, qui bordaient le pays des Fons, furent annexés à son territoire.

En 1661, il fit la conquête du royaume de Cana ou Calmina avec une facilité d'autant plus grande qu'on ne s'y attendait pas à une attaque de sa part. Avant que l'ordre fût rétabli, que les habitants eussent organisé la défense, les Fons étaient maîtres du pays.

Quant aux prisonniers, ceux qui optaient pour le Dahomey venaient grossir son armée; les rebelles étaient mis à mort et leurs biens donnés aux autres.

A la mort d'Aho (1679), le Dahomey avait triplé son territoire; il était limitrophe du royaume d'Ardres. Comme on le voit, l'ambitieux roi des Fons ne put terminer la tâche qu'il s'était imposée; mais il espéra que son successeur, Akaba, suivrait ses traces et exécuterait son grand projet de conquête.

Règne d'Akaba, de 1679 à 1708.

Akaba ne répondit pas à l'attente des Fons; autant Aho était résolu et énergique, autant son successeur était apathique et indolent. Tout ce qu'il put faire fut de conserver intact le royaume que lui avait laissé le fondateur de la dynastie. Son règne fut donc complètement nul en ce qui concerne les progrès du Dahomey.

Le seul événement marquant à signaler pendant ce règne fut une tentative que fit le royaume de Juda contre les Popos. Les

Français, en petit nombre, qui occupaient le fort de Juda, aidèrent le roi dans son expédition ; mais le résultat en fut malheureux. Les Popos battirent le roi de Juda et nos compatriotes, qui furent obligés de se retirer (1695).

Akaba mourut, empoisonné par un de ses serviteurs, et fut remplacé par Agadja, neveu d'Aho (1708).

Règne d'Agadja, de 1708 à 1729.

Agadja était le portrait vivant de son oncle. Le jour de son avènement, les Fons se sentirent soulevés par un souffle belliqueux ; sa venue réveilla dans leurs cœurs des fibres endormies, car ils étaient, d'instinct, un peuple guerrier, et l'inaction était contre leur nature. Les vingt-neuf ans du règne d'Akaba furent oubliés, et la nation se retrouva comme autrefois, lorsque la voix puissante d'Aho l'appelait au combat.

Agadja voulait accomplir les desseins de son oncle ; jeune encore au moment de sa mort, il avait grandi dans l'espoir de voir Akaba suivre ses volontés et n'avait jamais espéré que ce serait lui qui entreprendrait l'agrandissement du royaume.

Quelques années se passèrent en préparatifs, et les Fons furent encore une fois en état d'entrer en campagne.

Le royaume d'Ardres était riche et puissant; tout y florissait. Ses rois (princes d'Allada) se succédaient en paix, ne soupçonnant pas les intentions de leur voisin. Ils avaient bien été prévenus autrefois des projets d'Aho, mais le règne d'Akaba avait tout fait oublier, et personne ne songeait au jeune et nouveau souverain que les Fons avaient récemment mis sur le trône.

Un jour, le Dahomey envoya un ambassadeur au roi d'Ardres, demandant, à dessein, une concession de territoire, qui devait être sûrement refusée. Le roi n'ayant pas fait droit à la réclamation du Dahomey, la guerre fut déclarée (1723).

Elle dura longtemps. Les gens d'Ardres avaient la supériorité écrasante du nombre ; les Fons, celle du courage allié à la ruse et à une savante tactique guerrière ; toutes les batailles, toutes les surprises, étaient au désavantage des premiers, et les Dahomiens avançaient toujours, faisant d'énormes ravages et augmentant à chaque instant leur butin et leurs prisonniers. Près d'un an après le début de la campagne, le royaume d'Ardres était anéanti ; ses princes captifs et à la merci des conquérants ; ses villes, parmi les-

quelles Ardres et Allada, saccagées ; ses habitants soumis par la terreur ou par les armes. Les ravages s'étendirent jusqu'à Tocpo, près de Lagos (1724). Un Anglais nommé Bullfinch Lamb fut même compris dans le butin. Nous verrons plus loin ce qu'il pensait de la cour du roi de Dahomey.

Agadja passa deux ans à réorganiser son armée ; son nouveau territoire était devenu partie intégrante du Dahomey, et sa population mâle avait été enrégimentée et ajoutée aux anciens effectifs.

Le Dahomey allait encore entreprendre une campagne. Cette fois, il était un rude adversaire et aucun voisin n'était plus en état de lui résister. Par sa position géographique, il se trouvait maintenant devenu limitrophe du royaume de Juda, et cette contrée excitait sa convoitise, car elle était aussi florissante à cette époque qu'elle est misérable aujourd'hui. D'après les voyageurs, son agriculture était très développée et son commerce important ; le pays était riche et même pittoresque : la ville de Juda était ombragée de grands arbres ; les négociants anglais, portugais et français y possédaient des forts, qui étaient en même temps des comptoirs pleins d'activité, et des propriétés agricoles ; le sol pourvoyait abondamment à la nourriture des habitants.

En 1727, le roi de Dahomey fit dire au roi de Juda qu'il voulait l'avoir pour tributaire ; il exigeait une redevance annuelle considérable, moyennant quoi il s'engageait à respecter l'indépendance du royaume de Juda et à lui accorder même, le cas échéant, aide et protection ; il ajoutait à ces conditions, quelque peu draconiennes, qu'il lui fallait le libre passage dans le royaume de Juda, pour aller trafiquer à la côte, si tel était son désir un jour.

Le roi de Juda, un peu trop vif peut-être, loin d'accéder à la demande de son voisin, fit décapiter l'ambassadeur et renvoya, en guise de réponse, sa tête au Dahomey.

C'est un prétexte que voulait encore Agadja. Disant qu'il allait venger la mort de son émissaire et l'outrage qui lui avait été fait, il envahit le territoire de Juda et, en quelques jours, transforma ce royaume florissant en un monceau de ruines fumantes. Le roi et les principaux chefs sont mis à mort après de cruelles tortures, et tous ceux qui ne font pas acte de soumission sont passés par les armes. La ville de Savi, cité très importante du royaume de Juda, est saccagée et brûlée (1727).

Les comptoirs européens n'ont pas été plus respectés que le reste de la ville de Juda ; tout est en cendres. Il en est de même

de Savi; la plupart des arbres sont abattus. Les Européens cherchent un refuge dans les forts qui, en raison de leur construction massive en terre, ont résisté à l'incendie.

Le royaume de Juda a vécu. Il fait partie du Dahomey et vient encore augmenter son territoire. Agadja est heureux; son royaume est borné au sud, désormais, par l'océan, le seul voisin qu'il puisse supporter sans jalousie.

A l'ouest, le petit royaume de Jackin, tributaire de celui de Juda, est encore indépendant. Agadja fait demander sa soumission au roi de Jackin, qui fait abandon de ses droits presque aussitôt, pour échapper aux désastres d'une guerre. Mais l'habitude est prise; il faut du sang. Quoique le roi ait donné son pays, on brûle Jackin et l'on massacre les habitants (1729).

L'hécatombe des royaumes est achevée; Aho, dans sa tombe, doit tressaillir d'orgueil et de satisfaction. Agadja est un grand roi et un grand conquérant; il est le digne successeur de la dynastie et son nom restera à jamais gravé dans le cœur des générations futures. Il meurt au moment où il jetait sur les Popos un regard d'envie (1729).

Si, à cette époque, au moment où il était dans le feu de l'action, le Dahomey avait continué ses conquêtes, tout le golfe de Benin composerait aujourd'hui son territoire; il eût suffi qu'Agadja eût comme successeur un homme ayant la même ambition et la même énergie. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, dit le proverbe; à cette époque, le fer était rouge et le marteau levé.

Il est à remarquer qu'en général les successeurs des grands conquérants sont des nullités complètes. Ceux qui occupèrent le trône de Dahomey après Agadja se soucièrent peu de continuer ce qu'il avait commencé, et toute tentative de conquête cessa pendant huit ans.

Règnes de Tégbouessou, Mpengla et d'Agonglou, de 1729 à 1774.

Tégbouessou et son successeur Mpengla sont forcément éclipsés par la renommée d'Agadja; on en parle peu ou point; d'ailleurs, aucun événement notable n'est à signaler sous leur règne, sauf peut-être les premières expéditions qui furent faites sans résultat contre les Mahis ou Manhis[1], au nord du Dahomey. Nous n'avons

1. En langue indigène, *mahi* veut dire montagnard, parce que ces peuples habitent la première ramification des monts de Kong.

rien à noter d'important jusqu'en 1737, c'est-à-dire après la mort de Tégbouessou et de Mpengla.

L'histoire à partir de cette époque devient plus explicite et nous commençons à pouvoir suivre un peu la politique et les intrigues du pays.

Agonglou[1], petit-fils d'Agadja, succéda à Mpengla en 1737. C'est sous son règne que le Dahomey devait se voir infliger sa première défaite. Toujours en guerre avec ses voisins, ayant à maintenir des révoltes sur son propre territoire, Agonglou pourrait passer aux yeux de la postérité pour un guerrier, s'il n'avait pas eu en même temps la réputation de paresse et de nonchalance qui lui valut le surnom de *Fatigué*.

Toutes ses guerres furent soutenues et menées par ses ministres; ce fut son *gaou* (général en chef) qui eut ainsi la responsabilité des défaites et l'honneur des victoires. En 1738, les Ayos ou Eyos envahirent le territoire avec une armée si nombreuse que rien ne put lui résister. Le Dahomey fit une résistance désespérée; les chefs firent appel à tous ceux qui, jeunes ou vieux, pouvaient tenir une arme, et le peuple entier lutta contre l'envahisseur. Les Eyos furent repoussés deux fois avec des pertes considérables, mais ils remplaçaient sans peine ceux qui étaient tombés, tandis que les Fons voyaient diminuer leur nombre sans pouvoir y apporter remède.

Lorsque les Dahomiens virent qu'ils étaient impuissants à arrêter la marche de l'ennemi, ils voulurent au moins éviter de laisser des prisonniers entre ses mains; l'armée dahomienne s'esquiva à la faveur des ténèbres et se réfugia dans des retraites inconnues des Eyos. Ceux-ci brûlèrent les villes d'Abomey, de Calmina, de Zaffa, qu'ils avaient trouvées désertes et se retirèrent. L'année suivante, ils revinrent et recommencèrent leurs déprédations.

Agonglou, las de soutenir la lutte, demanda à entrer en arrangement et les hostilités cessèrent moyennant un tribut considérable que le Dahomey s'engagea à payer chaque année. Cette défaite et ce résultat peuvent être attribués à la mollesse d'Agonglou. Agadja ne se fût pas laissé battre de la sorte, lui qui combattit toujours de plus forts que lui.

A peine débarrassé des Eyos, le roi de Dahomey se tourna vers

1. Il y a des auteurs qui l'appellent Bossa-Ahadée, d'autres Boffadée ou Hadée-Ganglo.



les Mahis. Ces derniers étaient gouvernés par des chefs séparés ayant chacun de petits districts distincts et indépendants les uns des autres.

Agonglou voulut leur donner un roi, en leur exposant tous les avantages que ce changement aurait pour eux ; en réalité, il voulait mettre leur pays sous son influence en le faisant gouverner par un de ses favoris. Les Mahis refusèrent, disant qu'ils voulaient rester indépendants et décider eux-mêmes de la forme de leur gouvernement, ajoutant que le roi de Dahomey n'avait aucun droit de les influencer à cet égard. Ce dernier, vexé, déclara qu'il leur imposerait de force ce qu'ils ne voulaient accepter de bonne grâce, et la guerre éclata.

Elle fut sanglante et longue ; elle dura vingt ans. Nous ne nous étendrons pas sur les détails des hostilités. La victoire fut tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Le Dahomey pourtant eut le dessus, car les Mahis ne se relevèrent jamais ; néanmoins, il ne put annexer leur territoire au sien, sa victoire n'ayant pas été assez complète. En 1772, les deux ennemis conclurent un traité de paix qui fut observé de part et d'autre pendant de longues années.

Tout en soutenant cette campagne, Agonglou eut à lutter continuellement d'un autre côté contre les révoltes continuelles des gens de Juda. Un fort parti de rebelles s'était formé dans ce dernier pays qui, depuis la conquête, avait toujours été très soumis. A la tête de ce parti étaient les nombreux ennemis que le roi du Dahomey s'étaient faits par sa cruauté et son injustice. Les Popos étaient venus grossir l'armée des rebelles, et; à chaque instant, le roi, tout en luttant contre les Mahis, était obligé de détacher des troupes pour punir les révoltés. Ceux-ci firent peu de mal, en résumé, et, en 1743, tout germe de désordre avait disparu.

Les rebelles qui étaient tombés au pouvoir du roi de Dahomey avaient été punis d'une façon qui dut à jamais ôter l'envie aux autres de renouveler leurs tentatives. Ceux qui avaient échappé à ses représailles disparurent et la tranquillité de ce côté fut pour toujours assurée. Les Popos, battus également, voyant qu'il n'y avait plus rien à espérer, signèrent avec le Dahomey, en 1772, un traité de paix qui ne fut jamais rompu.

Agonglou mourut peu après (17 mai 1774) et eut comme successeur Adonozan.

Règne d'Adonozan, de 1774 à 1808.

Adonozan se mit à reconstituer son armée.

On remarquera qu'au Dahomey, depuis qu'il existe, les rois ont passé leur vie à former des armées, à les semer sur les champs de bataille et à les reconstituer encore. C'est le résumé de l'histoire de ce peuple guerrier qui ne connut jamais ce que nous appelons *les joies du foyer ;* tout était pour la guerre et en vue de la guerre. Les armistices servaient à se préparer à une nouvelle lutte, et les guerriers dahomiens, alors qu'ils revenaient sanglants et harassés d'une de leurs victoires, rêvaient déjà de nouveaux combats.

Adonozan se mit donc à reformer ses effectifs. Il voulait s'affranchir du tribut imposé par les Eyos. Il envahit leur territoire par surprise et commença à se venger d'une façon terrible des dégâts qu'ils avaient faits dans le Dahomey, quelques années auparavant.

Les Eyos n'étaient pas prêts; ils furent battus à chaque engagement. Les Fons exercèrent des atrocités sur le territoire qu'ils envahissaient et les Eyos eurent à regretter plus d'une fois d'avoir jadis profité de la mollesse d'Agonglou pour envahir son royaume. Ils demandèrent à traiter.

Adonozan demanda d'abord la suppression du tribut, puis le remboursement des vingt-sept années qui avaient été payées. Mais voyant que les Eyos ne pouvaient remplir des conditions aussi exorbitantes, il se contenta de la suppression du tribut. La paix fut conclue en 1777.

Le changement que ce traité opéra dans l'état moral des Fons, qui souffraient outre mesure de leur état humiliant de tributaires, fut le seul bien qu'Adonozan ait fait à son pays. Ce fut le prince le plus cruel, le plus despotique, le plus sanguinaire qui ait jamais régné chez les Fons. Les victimes de son injustice ne se comptent pas et le sang qu'il fit verser inutilement marque son règne d'une tache indélébile; son nom seul faisait trembler ses sujets et jamais têtes ne furent moins solides sur des épaules que celles des Dahomiens sous son règne.

Pourtant, jamais pays ne fut plus aveuglément soumis à son souverain que le Dahomey. Le régime monarchique dans ce qu'il a de plus autocrate, de plus autoritaire, de plus despotique ou plutôt tyrannique, y a toujours été, jusqu'à présent, la seule forme

de gouvernement. Selon le caractère des souverains, il s'est plus ou moins fait sentir, mais jamais le peuple n'en souffrit autant que sous le successeur d'Agonglou.

Le résultat de sa façon de gouverner fit que peu à peu il se forma autour de lui une vaste conspiration dans le but de le détrôner; l'esclave, outré par l'injustice, finit par haïr celui qui le frappait; la révolte fomenta lentement.

Sous Adonozan, l'idée de porter la main sur la personne du roi, idée qui eût paru sacrilège en d'autres temps, finit par sembler toute naturelle; le peuple se familiarisa avec ce projet de vengeance, et il arriva à considérer qu'il s'agissait de détruire une bête fauve, plutôt que de commettre un crime de lèse-majesté.

Il faut connaître la soumission, l'abnégation, le respect que les Fons ont toujours eus pour leurs rois, pour bien comprendre l'énormité d'une pareille conspiration et juger du degré d'exaspération dans lequel était la nation au moment où se passe notre histoire.

Un jour, enfin, la mesure fut comblée à la suite de nouvelles cruautés et l'orage éclata. Le peuple, ivre de vengeance, envahit le palais, après en avoir brisé les portes, et arriva jusqu'à l'enceinte occupée par le roi. Là, au moment de porter la main sur l'héritier légitime de la dynastie, la populace s'arrête, retenue par un reste de respect; elle n'ose toucher le roi, mais elle demande son abdication (1808).

Il nous faut remonter maintenant un peu en arrière pour l'intelligence des faits.

Le roi avait quatre frères; le cadet, Guêzou, se distinguait des autres par son intelligence et son énergie; Adonozan l'avait pris en haine et le maltraitait comme le dernier de ses sujets; personne, d'ailleurs, autour de lui n'eut à se féliciter d'échapper à sa méchanceté; tous étaient persécutés et chacun avait à souffrir plus ou moins de sa tyrannie.

A cette époque, Guêzou, dédaigné, chassé par son frère, cultivait la terre pour se nourrir; il vivait loin de la capitale dans une retraite tranquille et ne cherchait qu'à se faire oublier, le roi l'ayant fait emprisonner sans raison quelques années auparavant.

Pendant sa captivité, Guêzou avait eu comme compagnon de chaîne un Brésilien nommé Francisco Felix da Souza qui, comme lui, était l'objet de la haine d'Adonozan. Ce dernier, sous un pré-

texte futile, lui avait fait raser la tête (ce qui est considéré comme un grand outrage fait à un blanc) et l'avait jeté en prison jusqu'à ce que son bon plaisir décidât de la fin de sa peine.

Francisco Felix da Souza était un homme intelligent et instruit; il prit pour ainsi dire sous sa protection le frère du roi.

Guêzou voyait de son côté dans le Brésilien un auxiliaire puissant en même temps qu'un ami sincère, et ces deux hommes firent pacte d'amitié.

Au moment où les ministres et les chefs formèrent contre Adonozan le complot qui devait le détrôner, ils consultèrent secrètement les princes du sang pour savoir si l'héritier légal était disposé à prendre le pouvoir.

Aucun des trois aînés, dont c'était le droit, si le premier y renonçait, n'osa accepter. Détrôner le roi était un sacrilège, lui succéder était une sorte d'usurpation de pouvoir : il n'y avait pas encore droit tant que le souverain était en vie. D'un autre côté, il était défendu de répandre son sang. Tous eurent peur, dirent-ils, d'attirer sur leur tête des malheurs sans nombre.

Restait à consulter *le laboureur*, comme le roi appelait ironiquement son frère cadet. Guêzou, dès que la proposition lui fut faite de succéder à son frère, envoya des émissaires à Francisco da Souza pour lui demander conseil ; ce dernier s'était évadé de prison peu après la libération de Guêzou, et s'était réfugié à Petit-Popo.

Le Brésilien ne demandait pas mieux que de se venger d'Adonozan et entrevoyait d'autres horizons par l'avènement de Guêzou au trône du Dahomey. Il lui conseilla d'accepter à n'importe quelle condition, et lui envoya, pour faire de la propagande, une grosse somme en marchandises.

Guêzou, à l'aide de cadeaux et de faveurs sans nombre, commença à se faire des partisans, car, au Dahomey comme ailleurs, on ne compte des amis que lorsqu'on a les mains pleines; il se fit peu à peu connaître, et le bruit de ses agissements arriva aux oreilles d'Adonozan, qui le fit espionner et l'espionna lui-même, se moquant hautement et partout du laboureur, du portefaix qui voulait se distinguer, disait-il.

La facilité avec laquelle Guêzou se faisait aimer, la liberté que lui laissaient les ministres et les chefs, dont c'eût été le devoir de s'opposer à toute démonstration de ce genre, tous ces indices eussent été faits pour donner à réfléchir à un monarque moins

aveuglé de sa puissance que ne l'était Adonozan. Il n'en continuait pas moins à tyranniser ses sujets et à devenir chaque jour plus impopulaire et plus détesté.

Le jour où la révolte éclata, au moment où le peuple demanda au roi son abdication, les chefs s'avancèrent et prirent la parole :

— Roi, lui dirent-ils, vous êtes un grand guerrier; vous avez rendu à votre pays l'indépendance qu'il avait perdue et nous vous considérons comme le bienfaiteur de la nation ; mais vous êtes atteint d'une maladie qui exige que vous vous reposiez, et, pendant que vous vous soignerez, nous avons choisi votre frère pour régent.

— Je ne suis pas malade, répondit énergiquement Adonozan; c'est de la rébellion de votre part ! Gare à votre tête, vous qui osez venir parler ainsi à votre roi !

— Rébellion ou non, vous devez vous retirer. Voyez, le peuple est sur le point de commettre un crime encore plus grand; dans un instant, ni vous, ni nous, ne pourrons l'empêcher de vous tuer, si vous n'obéissez à votre tour à ce qu'il désire; retirez-vous.

Le roi comprit qu'il était seul contre l'opinion publique, et en voyant ce peuple exaspéré, qui n'attendait qu'un prétexte pour le massacrer, il répondit qu'il abdiquait et laissait la place à son successeur (1808).

Guêzou fut proclamé immédiatement, et Adonozan se retira dans une ville voisine avec ses femmes, ses enfants et ses serviteurs.

Règne de Guêzou, de 1808 à 1858.
Les chachas de Whydah et leur rôle politique.

Nous voici au règne de Guêzou, où d'autres personnages viendront se mêler au cours de notre histoire; son époque forme avec celles d'Aho et d'Agadja les trois points saillants de l'historique du Dahomey.

Au temps de Guêzou, l'influence de la civilisation d'outre-mer commençait à se faire sentir, et, chez un homme comme lui, elle ne pouvait que porter ses fruits. Nous ne voulons pas dire que, sous son règne, les lettres et les arts prospérèrent, mais enfin on peut remarquer à son époque un grand progrès dans les idées.

La rade de Juda, que nous appellerons désormais Whydah, était fréquentée constamment par des navires de toutes nations; le

commerce des échanges, en y apportant les produits et les objets du monde civilisé, mettait la population en relations suivies avec les Européens. Des fonctionnaires, des officiers, en venant rendre visite au roi, le renseignaient sur les grands États civilisés et lui apportaient des présents des souverains européens. Whydah devint et resta la deuxième capitale du Dahomey. Des Brésiliens étaient venus s'y établir et donnaient un grand mouvement à son commerce.

Dès son avènement, Guëzou envoya à Petit-Popo un mulâtre, nommé Nicolas, annoncer la nouvelle à Francisco Felix da Souza, et lui dire de venir immédiatement à Abomey.

Francisco da Souza était ambitieux, et il espérait avoir sa part de puissance, grâce à l'influence qu'il avait sur le roi; il accourut aussitôt féliciter le nouveau monarque et lui apporter d'autres présents : les deux amis se renouvelèrent la promesse de se soutenir mutuellement. Le Brésilien avait l'intelligence; le roi, le pouvoir. A eux deux ils pouvaient faire bien des choses.

Francisco da Souza commença par persuader à Guëzou que les Européens et Brésiliens nombreux qui étaient à Whydah avaient besoin d'un chef et qu'ils ne pouvaient continuer à être gouvernés par les autorités indigènes. Il se fit nommer vice-roi de Whydah, chef des blancs. Ses compatriotes l'appelèrent *le chacha*, nom qui lui resta, ainsi qu'à ses successeurs[1].

La position du nouveau chacha était magnifique. Arrivé sans argent, il avait acquis déjà une belle fortune en faisant le trafic des esclaves sur une grande échelle. Étant l'ami et le conseiller du roi, son pouvoir devint illimité : il obtint le monopole de la traite et du gros commerce à Whydah; il était le vrai roi du Dahomey. Sa fortune lui permit d'aider Guëzou dans les expéditions auxquelles il l'excitait incessamment, se réservant les prisonniers qu'il vendait et embarquait comme esclaves.

Depuis 1794 (4 février), où la Convention française avait décrété l'abolition immédiate de la traite, des vaisseaux parcouraient les

1. L'origine de ce nom était due au passé du Brésilien. Condamné à la déportation pour troubles politiques et émission de fausse monnaie, Francisco da Souza avait quitté Bahia pour venir s'établir et faire du commerce à Whydah. Ses compatriotes, connaissant son passé, le qualifiaient entre eux, en patois brésilien, de *chanchan*, qui veut dire faux monnayeur. Le mot resta et de *chanchan* on fit *chacha*.

Depuis, l'usage a altéré également sa signification et il est devenu l'équivalent de vice-roi, de chef.

mers et forçaient ceux qui la continuaient à prendre de grandes précautions s'ils ne voulaient pas être punis sévèrement.

Quoique fait en contrebande, le commerce des esclaves continua à enrichir le chacha ; on raconte qu'il avait, sur la plage de Whydah, des barils pleins de piastres fortes qu'il faisait transporter en ville dans des paniers, et les noirs, dans leur simplicité de ce temps-là, les couvraient de feuilles de peur que le métal ne se fondît sous les rayons du soleil d'Afrique.

Guëzou ne voyait pas d'un œil favorable augmenter de jour en jour la puissance et la richesse de son ami; plus malin que le chacha, il se faisait fort, dès que ce dernier deviendrait dangereux, de le ruiner en faisant rentrer toute cette fortune dans son trésor. Ce n'était qu'en lui confisquant ses biens qu'il pouvait, le cas échéant, anéantir son allié.

Le chacha avait trois fils établis et jouissant également d'une belle situation : Isidoro, Ignaço et Antonio (ce dernier, surnommé Quacou par les indigènes).

Le roi devint de plus en plus jaloux de Francisco da Souza. Sans lui confisquer ses biens, il se mit à puiser dans ses caisses avec une telle prodigalité, que son ami fut, en quelques années, à moitié ruiné; d'un autre côté, il fit cesser le privilège qu'avait le chacha d'être l'intermédiaire entre les commerçants et lui, et il reçut un jour, à la capitale, un noir émigré du Brésil, appelé Joacquim d'Alméida, auquel, sur les conseils d'un cabeçaire[1] nommé Quénou, il accorda le droit de faire le gros trafic à Whydah.

Francisco da Souza comprit alors qu'il avait perdu l'amitié du roi et que sa ruine avait été causée avec intention. Il en fut tellement affecté qu'il en conçut une maladie mortelle. D'autres disent qu'il mourut empoisonné (1849).

Mais revenons au règne de Guëzou et aux principaux événements qui le distinguèrent.

En 1815, il créa le corps des amazones, qu'il destina d'abord à protéger sa personne, et qui combattit plus tard avec le reste des troupes. Nous décrirons dans un autre chapitre l'organisation de ce bataillon féminin ; qu'il nous suffise de dire que, constitué comme le reste de l'armée, le corps des amazones prit plus tard une part glorieuse aux combats qui eurent lieu entre le Dahomey et ses ennemis.

1. Cabeçaire, de *cabeça*, chef, commandant, tête, en portugais.

Vers 1830, Guêzou organisa et tenta une expédition contre les Achantis. Comme son illustre ancêtre Agadja, il voulait devenir un grand conquérant et ajouter au Dahomey d'autres contrées. Mais les Achantis, qui étaient une puissance formidable et aguerrie, opposèrent à l'attaque des Dahomiens une armée supérieure par le nombre et par le savoir militaire.

Ces hommes splendides, à la force herculéenne et dont le dédain de la mort égalait celui des Fons, reçurent derrière leurs boucliers et sans broncher le choc de l'armée de Guêzou. Leur calme, contrastant avec l'exaltation des Dahomiens, ne se départit pas un instant. Lorsqu'ils commencèrent à frapper, Guêzou vit ses guerriers tomber sous leurs massues, comme les épis sous la faux.

C'en était fait de son armée, si le roi de Dahomey, reconnaissant son infériorité, n'eût donné le signal de la retraite.

Depuis, on ne parle qu'à contre-cœur de cette fâcheuse expédition, qui eût eu des suites terribles pour le Dahomey si les Achantis avaient eu l'idée de faire sa conquête. Les Dahomiens souffrent dans leur orgueil d'avoir à reconnaître la supériorité des Achantis [1].

En 1851, deux ans après la mort de Francisco da Souza, le roi Guêzou signe avec la France un traité de commerce et d'amitié (1er juillet).

Vers la fin de la même année, il déclare la guerre aux Egbas [2], et, à la tête de trente mille hommes, se dirige vers leur territoire ; pour la première fois, il emmène au combat ses amazones, comprises dans l'effectif au nombre de sept à huit mille. Le début de la campagne fut assez heureux ; l'armée dahomienne arriva après quelques succès sous les murs d'Abéokouta, où elle établit son camp.

Les Egbas ne peuvent lutter en champ découvert, mais ils se sont réfugiés dans la ville, qui, par sa situation, est presque imprenable. D'énormes roches à pic défendent ses abords, et les assiégés ont des vivres pour longtemps, tandis que l'armée dahomienne meurt de faim au milieu du pays qu'elle-même a dévasté. Ce motif fait hâter le dénouement.

Le signal de l'assaut est donné ; assiégés et assiégeants font des

1. Les ennemis du Dahomey disent qu'il y a la même différence entre un Dahomien et un Achanti qu'entre un chat et un léopard.

2. Egbas, habitants du territoire d'Abéokouta, dans le Yorouba.



prodiges de valeur. Des Dahomiens, ayant découvert un endroit où les aspérités permettent l'escalade, arrivent jusque sur les murs de la ville où a lieu une lutte acharnée ; les combattants piétinent les cadavres, les bras se lèvent et retombent avec la fureur du désespoir. A un certain endroit surtout, les Dahomiens font un véritable carnage ; les ennemis tombent, tombent toujours ; tout rouges de sang, couverts de blessures, leurs bras infatigables frappent toujours et portent la mort dans les rangs ennemis. Quels sont donc ces démons qui fauchent ainsi leurs adversaires ? Ce sont les amazones !

La déroute des Egbas va commencer ; le découragement se peint sur leurs traits ; ils vont abandonner le combat laissant la victoire aux ennemis. Abéokouta est perdue ! A cet instant, un soldat dahomien atteint mortellement vient rouler aux pieds d'un chef egba qui, sous ses vêtements en lambeaux, aperçoit... le sein d'une femme.

— Egbas ! s'écrie-t-il, ce sont des femmes qui nous font la guerre. Egbas ! nous laisserons-nous vaincre par des femmes ?

Et ce cri court le long des remparts, rendant le courage et l'énergie aux assiégés ; les Dahomiens, qui se voyaient déjà maîtres de la ville, sont repoussés au delà des murs. Tenter un nouvel assaut est impossible ; il faut songer à la retraite.

Elle commença, cette retraite terrible, néfaste, à jamais gravée dans les annales de l'époque ; les Egbas avaient perdu peu de monde, tandis qu'il manquait bien des soldats dans les rangs dahomiens. Les habitants d'Abéokouta, au nombre de quarante mille, sortirent de la ville et commencèrent la poursuite ; vingt fois l'armée dahomienne, à bout de forces, fit volte-face et tenta de combattre, vingt fois elle fut défaite laissant à chaque engagement, sur le champ de bataille, une partie de ses guerriers.

La poursuite continue toujours plus acharnée de la part des Egbas, encouragés par le succès.

Guèzou, sur son chemin, pense à Ichaga, un petit pays qui est son tributaire et où il pourra trouver refuge et renforts. Hélas ! Ichaga se tourne contre lui et se joint aux Egbas dont il augmente le nombre.

L'armée dahomienne est affolée ; elle ne bat plus en retraite, elle fuit en désordre, toujours poursuivie et décimée. Guèzou et son fils, le prince Badohoun, n'ont plus auprès d'eux que quelques hommes, blessés pour la plupart ; les ennemis, qui sont en vue,

vont les tuer ou les faire prisonniers. Pour sauver son père, le prince fait prendre à la troupe une autre direction, et le roi de Dahomey fuit seul à travers les bois, ne songeant plus qu'à sauver sa vie.

Las enfin, les ennemis s'arrêtent, laissant fuir, à dessein peut-être, quelques rares survivants destinés à raconter aux autres le désastre qui vient d'arriver. Ayant retrouvé en route une des pantoufles du roi Guêzou, ils la rapportent à Abéokouta comme un trophée précieux.

La campagne contre Abéokouta coûta au Dahomey près de trente mille hommes dont quatre mille amazones, et toutes les richesses du roi jetées au vent pendant la déroute (1852).

Guêzou se consola vite du revers qu'il venait d'éprouver; en 1854, il marcha contre les Mahis, qui n'avaient jamais été complètement subjugués, et leur enleva un grand territoire situé au nord d'Abomey.

Chaque année, il envoyait piller aux environs à l'effet de se procurer les prisonniers nécessaires à la traite et aux coutumes[1], comme cela se faisait au Dahomey depuis deux siècles. Ces petites expéditions, qui eurent lieu sous le règne de tous les rois du Dahomey, duraient environ trois mois, de février à avril, moment où les basses eaux permettent de traverser les cours d'eau à gué, car la tradition défend aux Dahomiens de passer l'eau pour faire la guerre. Nous pensons que cette époque de l'année est choisie parce que le Dahomey n'a pas de pirogues, plutôt qu'elle ne l'est par respect de la tradition.

A la mort du chacha, son fils Isidoro, qui habitait Ajudo[2], vint lui succéder dans ses fonctions. Quant au partage de sa fortune, les trois frères étaient en désaccord complet. Les deux aînés comblèrent le roi de cadeaux pour qu'il déshéritât le troisième, et le roi les appela tous trois à Abomey pour régler le différend.

Guêzou s'acquitta de ses fonctions d'arbitre d'une façon qui eût donné à croire qu'il connaissait la fable de *l'Huître et les Plaideurs*.

A titre d'ami intime lui-même de Francisco Felix da Souza, il commença par prélever les trois quarts de ce que le défunt avait laissé. A l'aîné, il conseilla de se contenter de la charge de son

1. *Coutumes*, cérémonies annuelles pendant lesquelles on massacre des prisonniers. Nous en parlerons plus loin.

2. Ajudo est en face des Popos, de l'autre côté de la lagune ; il ne faut pas le confondre avec Ajuda.

père, pour laquelle il y avait force concurrents ; à chacun des deux cadets, il donna une maison, l'une à Zomaï (près de Whydah), l'autre à Quendjé (quartier de Whydah).

Le jour où il avait appris la mort de son père à Ajudo, Isidoro da Souza, en faisant tirer des coups de fusil en signe de deuil, mit le feu à sa maison et perdit dans l'incendie tout ce qu'il possédait. Des papiers importants, et qui représentaient la fortune de son père confisquée temporairement à Bahia, lors de sa déportation, furent également perdus dans le désastre.

Le nouveau chacha était dans la misère ; il ne craignait donc pas d'exciter les convoitises comme son père. Malgré sa gêne, il se fit respecter et garda toujours à Whydah un grand prestige. Quelque temps après, il se mit en correspondance avec le gouverneur portugais des îles Saint-Thomé et du Prince et il l'invita à venir à Whydah.

Ce fonctionnaire accepta son invitation et vint passer un mois dans la seconde capitale du Dahomey ; la musique de sa corvette descendit à terre avec la plus grande partie de l'équipage et mit la ville en gaieté pendant sa visite.

A la suite de longs entretiens avec le chacha, le gouverneur José Marquèz fit réoccuper militairement le fort portugais depuis longtemps abandonné, et nomma Isidoro da Souza gouverneur du fort avec le grade honoraire de lieutenant-colonel d'infanterie de marine. Une milice, composée de noirs brésiliens et d'indigènes, équipée par le chacha, vint renforcer la garnison du fort.

Comme on l'a deviné sans doute, l'intention d'Isidoro da Souza était de faire de Whydah une possession portugaise. Le gouvernement de Lisbonne l'appuya peu ou point, et les choses en restèrent là, à la mort du deuxième chacha, mort qui fut aussi subite que celle de son père (1858).

Guèzou mourut cette même année, emporté par une épidémie de petite vérole. Un peu avant sa mort, il avait volontairement abdiqué en faveur de son fils, le prince Badohoun, qui, sous le nom de *Glèlè*, avait pris les rênes du gouvernement.

Le règne de Guèzou se distingue par des progrès notables dans la façon de gouverner. Il fut un des rares monarques dahomiens qui eurent, chez le peuple, ce que l'on peut appeler de la popularité ; il chercha à encourager le développement du commerce chez ses sujets, et se fit facilement accessible aux Européens ; il les obligea chaque fois qu'il en eut l'occasion, les favorisant naturelle-

ment selon l'importance de leurs cadeaux. Enfin, le roi Guèzou était affable autant que peut l'être un Dahomien.

De son temps, le chacha traitait seul avec les blancs, et les autorités indigènes n'auraient jamais osé se mêler de leurs affaires ; plus tard, il n'en fut plus ainsi, par la faute même des Européens. Il y eut des négociants portugais qui ne voulurent pas s'incliner devant l'autorité du chacha, parce qu'il était mulâtre [1], et s'adressèrent directement au roi. Celui-ci, qui ne se dérangeait pas pour des choses d'aussi peu d'importance, les renvoya à ses cabeçaires, ce qui fit que, pour ne pas être gouvernés par un mulâtre, ils furent à la merci des caprices d'autorités nègres, par lesquelles ils ont toujours été harcelés depuis cette époque.

Nous arrivons au règne de Glèlè, qui est presque une actualité. Glèlè avait un culte particulier pour la mémoire de son père; il l'avait toujours profondément admiré de son vivant et rêvait de lui ressembler. Ce désir, joint à celui de s'instruire, en fit positivement un homme supérieur [2].

Ayant une réelle valeur lui-même, il se laissa beaucoup moins que son père influencer par le chacha. Les vice-rois de Whydah jouèrent, à partir de son avènement, un rôle beaucoup moins important dans la politique dahomienne. Néanmoins, comme on le verra plus tard, ils menèrent encore de nombreuses intrigues.

Les funérailles [3] que Glèlè fit à son père dépassèrent en faste et en munificence tout ce que l'on avait vu jusqu'à ce jour, tout ce que l'on avait entendu raconter. Les choses furent faites grandement ; ni le sang humain ni les richesses ne furent épargnés ; des milliers de victimes furent offertes en holocauste à la mémoire du roi défunt, et la chose parut comme toujours toute naturelle, tant est grand l'aveuglement de ce peuple quand il s'agit de ses souverains.

1. Les enfants de Francisco da Souza étaient fils d'une négresse brésilienne.

2. Le bruit a couru, à une certaine époque, que le fils du roi de Dahomey avait été élevé au lycée de Marseille ; la chose est inexacte. Sous le règne de Guèzou, le prince Badohoun confia à M. Victor Régis, de Marseille, un petit noir, fils d'une de ses esclaves. M. Régis lui donna son prénom, et l'ayant fait venir en France, le mit au lycée de Marseille où il reçut une petite éducation en 1857-1858-1859. Au Dahomey, l'esclave porte le nom du maître, et l'usage fit de Badohoun, Badou. Victor Badou est aujourd'hui un grand négociant à Porto-Novo.

3. Fêtes qui suivent la mort du roi ou son anniversaire.

Règne de Glèlè, de 1858 à 1889.

La première chose que Glèlè voulut entreprendre fut de chercher à venger l'échec reçu par son père à Abéokouta, six ans auparavant. Pour cela, il fit secrètement, pendant plusieurs années, des préparatifs pour cette campagne qu'il voulait rendre décisive. Lorsqu'il fut prêt, il annonça qu'il allait chercher la pantoufle de son père chez les Egbas, et une nouvelle armée se dirigea vers cette contrée, qui avait été si funeste à la première, et d'où celle-ci n'était jamais revenue (janvier 1860). En premier lieu, Glèlè marcha sur Ichaga, qu'il voulait punir de sa lâcheté. On se souvient que, lors de la retraite de l'armée, Guêzou avait voulu y chercher refuge, et que les habitants s'étaient joints à ses ennemis. Le petit peuple paya cher sa félonie; pas un seul être humain n'échappa à la vengeance de Glèlè. Le roi, ses chefs, les femmes, les enfants, tout fut fait prisonnier. Le roi de Dahomey ne voulut pas les faire mettre à mort; il trouva pour eux un sort plus cruel.

Ayant rencontré près d'Ichaga une caravane de négriers en quête d'esclaves, Glèlè leur vendit à prix d'or tous ses prisonniers; ceux-ci s'éloignèrent enchaînés, roués de coups; aucun d'eux ne revit jamais sa patrie. Quant aux villages, ils furent réduits en cendres, les récoltes brûlées, les palmiers coupés. Le territoire d'Ichaga était ruiné pour un siècle.

Le vainqueur se borna pour cette fois à cette première victoire. Il décida de retourner au Dahomey, où il continua ses préparatifs pour la campagne contre Abéokouta.

En 1863, Glèlè se dirige vers la capitale des Egbas, à la tête d'une armée formidable, et, comme son père, il arrive sous les murs de la ville après avoir tout détruit sur son passage. Se rappelant ce que l'assaut avait coûté d'hommes à son pays, il décide d'attendre les Egbas dans la plaine avoisinant la ville.

Du haut de leurs blocs de granit, les Egbas pouvaient compter l'ennemi, fort d'environ quarante mille hommes, six à sept mille porteuses, trois à quatre mille amazones. Ils pouvaient distinguer les parasols des chefs et la tente du roi. Quoique Glèlè les eût envoyé défier, les Egbas n'osaient pas quitter leur forteresse naturelle, où ils savaient qu'ils auraient tôt ou tard à soutenir l'assaut.

A partir de ce moment, les événements se succédèrent exactement comme lors de la première expédition : la famine forçant les

Dahomiens à en finir, l'assaut fut tenté et les assaillants repoussés avec perte. Glèlè feignit une retraite précipitée afin d'attirer les ennemis hors de la ville. Les Egbas, en effet, recommencèrent la poursuite ; mais, dès qu'ils furent dans un endroit convenable au combat, les Dahomiens firent volte-face et leur tombèrent dessus avec une ardeur doublée par le désir de venger l'échec reçu onze ans auparavant.

Aussi, quoique affaiblis par l'assaut, ils infligèrent aux Égbas des pertes nombreuses ; ceux-ci étaient moins habiles qu'eux à la lutte corps à corps, et cette terre, qui avait été arrosée de sang dahomien, fut, cette fois, couverte de cadavres egbas, si nombreux, disent les Dahomiens, *que leurs têtes rangées l'une après l'autre fussent arrivées à Abomey.*

Il n'y eut, d'ailleurs, victoire pour personne ; les agresseurs battirent en retraite, moins vivement cette fois, mais laissant encore un grand nombre de guerriers sur le champ de bataille, et en ayant perdu environ trois mille faits prisonniers pendant l'assaut.

Les amazones avaient encore payé un gros tribut à l'ennemi : plus de deux mille d'entre elles restèrent pour toujours sous les murs d'Abéokouta. Le premier au combat et le dernier dans la retraite, Glèlè repartait, navré de n'avoir pu venger son père.

La pantoufle de Guêzou était restée à Abéokouta, où elle restera longtemps encore. Tous les jours, l'armée dahomienne diminue et celle des Egbas augmente, ce qui doit faire renoncer le Dahomey à tout espoir de rentrer dans la possession du précieux objet. On annonce pourtant chaque année, à Abomey, que l'expédition contre Abéokouta doit avoir lieu l'année suivante ; mais ce n'est que vaine forfanterie.

Aussitôt de retour, le roi voulut racheter ses sujets prisonniers, et, dans ce but, il se mit à faire appel à toutes les ressources pécuniaires que pouvait offrir le royaume, empruntant même de l'argent aux Européens, auxquels il le remboursa intégralement quelques années après.

Des ambassadeurs se rendirent à Abéokouta, dans le but de proposer la rançon des prisonniers. Les Egbas en avaient déjà vendu quelques-uns comme esclaves ; mais la plus grande partie fut rachetée et ramenée au Dahomey.

La nomination du troisième chacha donna lieu à des dissensions entre les Européens de Whydah. Dès la mort d'Isidoro da Souza, Glèlè avait fait venir Agbâlai, veuve du premier chacha,

qui était à la tête de la famille, et l'avait priée de désigner un successeur au deuxième vice-roi. Elle indiqua un cousin, Antonio (surnommé *Agbakou*). Le roi nomma ce dernier; mais aussitôt ce fut un concert de réclamations : les frères d'Isidoro voulaient sa place et les négociants refusèrent le nouveau vice-roi, disant que n'ayant jamais été au Brésil, il n'avait aucune idée des intérêts de la plupart d'entre eux.

Le roi, voulant la paix, annula la nomination. La majorité tomba d'accord sur l'aptitude d'un autre cousin, Francisco J. da Souza, et il fut nommé définitivement troisième chacha.

Francisco J. da Souza avait été chargé de ces fonctions à son corps défendant. Paisible négociant à Agoué, il avait d'abord demandé au roi de lui laisser sa tranquillité; mais il ne put insister, sachant qu'il se ferait un ennemi de Glèlè en refusant une de ses faveurs.

Le troisième et le quatrième chacha furent complètement nuls; ils laissèrent prendre tous les jours plus d'influence aux autorités indigènes.

A l'époque dont nous parlons, les yévogans[1], supprimés (comme attributions) depuis le roi Guêzou et la nomination du premier vice-roi, avaient repris toute leur influence, et c'étaient les cabeçaires qui exerçaient les fonctions qui, en principe, devaient incomber au chacha.

Le gros trafic était représenté, à Whydah, par deux maisons françaises, Victor Régis et Cyprien Fabre, de Marseille, dont la première était établie depuis l'année 1843, et par une factorerie anglaise, Swansea and C°.

Les agents de commerce jouèrent, comme on le verra par la suite, un rôle important dans les événements.

M. Lartigues, agent de la maison Régis, avait, au dire des indigènes, été l'ami intime du roi. C'est grâce à l'entremise des maisons de commerce que nous avons pu, en 1851, signer avec le Dahomey le premier traité de commerce et d'amitié.

La France confia d'abord aux agents de la maison Régis, puis plus tard à ceux de la maison Fabre, les fonctions d'agent consulaire, et ils se trouvèrent naturellement mêlés à tous les événements de la politique extérieure.

1. Mot dahomien. *Yévo* veut dire blanc, étranger; *gan*, grand, chef : *yévogan*, chef des blancs.

En 1868, le roi de Dahomey signait avec la France un traité par lequel il lui concédait le territoire de Kotonou[1].

En voici la teneur :

ARTICLE PREMIER. — Le roi de Dahomey donne à la France une portion de territoire de 600 mètres de côté, limitée au sud par la mer, à l'est par la limite des deux royaumes de Dahomey et de Porto-Novo, à l'ouest à une distance de 6 kilomètres de la factorerie Régis aîné, sise à Kotonou sur le bord de la mer, au nord à une distance de 6 kilomètres de la mer, perpendiculairement à la direction du rivage. Le roi de Dahomey déclare céder gratuitement à l'empereur des Français le territoire de Kotonou avec tous les droits qui lui appartiennent sur ce territoire, sans aucune exception ni réserve et suivant les limites déterminées.

ART. 2. — Les autorités établies par le roi de Dahomey à Kotonou continueront d'administrer le territoire actuellement cédé, jusqu'à ce que la France en ait pris effectivement possession.

Ont signé : BONNAUD,
Agent consulaire de France à Whydah ;

DABA,
Yévogan.

Jusqu'en 1876, le Dahomey avait vécu avec les puissances européennes en parfaite intelligence. Comme nous l'avons dit, le roi recevait souvent des officiers français, anglais, portugais, des voyageurs et des commerçants ; il leur faisait de petits cadeaux en échange de gros présents qu'ils lui apportaient, les invitait à assister à quelques sacrifices humains, à titre de distraction, et les gardait souvent à la capitale beaucoup plus longtemps qu'ils n'auraient désiré.

Gonflé d'orgueil et ignorant absolument ce qu'étaient les puissances européennes, il considérait leurs souverains comme des égaux régnant sur des contrées lointaines et heureux d'avoir des rapports avec le descendant de la dynastie dahomienne.

Qu'il soit sincère ou affecté, le dédain avec lequel le Dahomey a, de tout temps, considéré les puissances européennes est un des traits saillants de la fierté indigène. On peut mettre ce dédain sur le compte de l'ignorance ; mais, d'après nous, le roi de Dahomey eût-il visité nos arsenaux, vu défiler notre armée, qu'il nous considérerait toujours comme inférieurs à son peuple.

A l'époque dont nous parlons, la bonne harmonie allait être rompue dans les relations du Dahomey avec les Anglais, en premier lieu.

1. Village situé sur le bord de la mer, à la limite est du Dahomey ; il se nomme Appi sur les anciennes cartes.

Un nommé Jacinto da Costa Santos, successeur d'un cabeçaire brésilien du nom de José Soa Alfaïati, jouissait d'un grand crédit et de faveurs spéciales dans la maison anglaise Swansea and C°. Comme il lui avait rendu des services importants, celle-ci l'avait aidé, en retour, à se faire une belle situation.

Tout individu heureux excite généralement la jalousie des moins favorisés que lui, et Jacinto da Costa Santos eut bientôt contre lui tous les négociants, parmi lesquels ceux de la famille du chacha. On chercha le moyen de nuire au favori de la maison Swansea, de le noircir dans l'esprit du roi, et l'on attendit une occasion qui ne tarda pas à se présenter.

Le prince héritier Condo demanda un jour à Julian-Félix da Souza, frère du chacha, à acheter une qualité spéciale de tissu vendue par la maison Swansea. Bien qu'il n'en eût plus, on persuada au prince que Jacinto da Costa en possédait une grande quantité, mais qu'il refusait de s'en dessaisir. On ajouta qu'il tenait des propos insultants à l'adresse du roi et l'on répandit sur son compte une foule de calomnies qui devaient sûrement faire leur effet. La vérité est que le malheureux négociant, pas plus que MM. Swansea, ne possédait l'article que demandait le prince.

Le cabeçaire Quénou, homme très intelligent et à cette époque plus puissant que le chacha lui-même, reçut du roi un messager spécial lui disant de faire une enquête à l'effet de savoir si le rapport fait contre Jacinto était vrai. Dans ce dernier cas, Jacinto devait être puni d'une forte amende et de la confiscation de toutes ses marchandises.

Quénou, négociant lui-même et haïssant Jacinto, alla, sans faire aucune enquête, lui confisquer ses marchandises et lui infliger, au nom du roi, une amende en cauris[1] équivalant à environ 2000 francs de notre monnaie.

Jacinto vint se plaindre de la façon injuste dont il était traité à l'agent de MM. Swansea, M. Tunbool; celui-ci prit parti pour lui et, pour obtenir la restitution des marchandises, alla déclarer aux autorités dahomiennes que Jacinto n'était qu'un commissionnaire, et que toutes ces marchandises, en dépôt seulement chez le négociant, appartenaient à la maison qu'il représentait. Comme les cabeçaires lui refusaient ce qu'il demandait, il les menaça, si les marchandises n'étaient pas immédiatement restituées, de faire

1. Coquillage monnaie.

intervenir le commodore commandant la station navale de l'Atlantique sud.

A cette menace, les cabeçaires se fâchent, insultent M. Tunbool, le déchaussent (ce qui est un des derniers outrages faits à un blanc) et le mettent en état d'arrestation.

Quénou n'avait pas assisté à cette scène, voulant rester à l'écart. Lorsque ses subordonnés vinrent lui rendre compte de ce qui s'était passé, il comprit qu'on avait fait une maladresse et il chercha à en arrêter les conséquences ; il donna ordre de relâcher immédiatement l'agent de MM. Swansea, lui fit faire des excuses par tous les cabeçaires, prétexta un malentendu, une fausse interprétation, etc... Mais il était trop tard.

M. Tunbool fit parvenir au commandant des forces navales et à son gouvernement un rapport sur ce qui venait de se passer, et, quelques jours après, le 9 octobre 1876, un cuirassé anglais ayant à son bord le commodore Hutte mouillait en rade de Whydah.

Un officier supérieur vint à terre et fit appeler à la plage tous les chefs des maisons et les négociants ; il les interrogea sur les faits rapportés par M. Tunbool et leur demanda de certifier par leur signature la véracité de ses assertions, ce à quoi ils consentirent. Il fit ensuite dire aux autorités de venir prendre connaissance, au nom du roi, de la décision du commandant ; dès qu'elles furent en sa présence, il leur déclara que, une insulte grave ayant été faite à un sujet de Sa Majesté Britannique, le commodore, au nom de son gouvernement, infligeait au roi de Dahomey une amende de 300 punchons[1] d'huile de palme[2].

Les autorités répondirent sur-le-champ que, le Dahomey ne reconnaissant à personne le droit de lui infliger une amende, elles considéraient celle-ci comme nulle et non avenue, ajoutant dédaigneusement que le gouvernement anglais pouvait faire ce que bon lui semblerait.

Le commodore, averti de cette réponse, annonça qu'il allait mettre le blocus devant Whydah jusqu'au payement intégral de l'amende. La notification en fut faite officiellement au fort portugais, à l'agent consulaire de France et à tous les négociants. Le blocus commença immédiatement, malgré tout ce que firent le chacha et les maisons de commerce pour arranger l'affaire.

1. Gros fûts de 600 litres.
2. Cette amende représentait une valeur d'environ 50000 francs.

Les mois se passèrent et le commerce cessa peu à peu faute de communications. Les Européens surtout, souffrant de cet état des choses, envoyaient message sur message au roi, qui restait impassible et n'avait pas l'air de s'apercevoir de ce qui se passait.

Il les fit appeler un jour à la Gore[1] et leur fit transmettre une fois pour toutes sa réponse, dont voici la traduction à peu près littérale :

« Tout ce que font les Anglais m'est indifférent; nous vivons, moi et mon peuple, comme par le passé; si les Européens souffrent de ce qui se passe, c'est à eux à vider la question. Je n'ai pas besoin des Européens, moi; s'ils s'en vont, je me passerai d'eux. J'ai les tissus que l'on fait dans mon pays; j'ai de l'eau-de-vie de maïs; au lieu de poudre, j'ai des arcs. Je n'ai besoin de personne. Si les Anglais veulent prendre Whydah, je les laisserai faire; mais ils sentiront bientôt ma force et ma puissance. Et si l'on me parle encore de cette affaire, qui ne me regarde pas, je vais défendre à mes sujets de rien vendre aux Européens. Moi aussi je mettrai le blocus; je fermerai les chemins et les Anglais seront bien obligés de prendre les Européens sur leur navire pour les empêcher de mourir de faim. »

En effet, si le roi faisait ce qu'il disait en dernier lieu dans sa réponse, les Européens avaient, en plus du manque de commerce, la perspective de mourir de faim.

L'agent de la maison Régis, M. P. Germa, qui connaissait la fermeté du roi, savait que rien ne le ferait revenir sur sa décision. Il ne vit dans tout cela que de tristes résultats pour le commerce et écrivit aux chefs de sa maison, à Marseille, lesquels réclamèrent l'intervention du gouvernement.

Notre cabinet fit entamer des pourparlers avec lord Carnevon, ministre des affaires étrangères; mais le temps passait sans aucun espoir de faire cesser prochainement la situation. Enfin, lasses d'attendre, les deux maisons françaises se décidèrent à avancer, au nom du roi, 200 punchons d'huile de palme (mai 1877).

Le blocus fut levé immédiatement. Il avait duré sept mois. Glèlè, en apprenant la levée du blocus, dit que cette huile n'arriverait jamais au pays des Anglais. Le hasard lui donna raison : arrivé au cap des Palmes, le navire fut pris par un ouragan et sombra. L'accomplissement de sa prédiction augmenta encore

1. *Gore*, palais de justice, mairie, préfecture, dans les villes du Dahomey.

le prestige du roi de Dahomey. Il n'était pas seulement grand poète et grand guerrier, le voilà aussi devenu grand prophète.

Dès que les Anglais eurent disparu à l'horizon, le roi se rappela qu'il avait une foule de petits comptes à régler avec les négociants qui, par leurs signatures, avaient certifié un document écrit contre son gouvernement. Il les appela aussitôt à Abomey; les Européens ne répondirent pas à cet appel; les négociants brésiliens ou indigènes seuls s'y rendirent ayant peur de provoquer par un refus la colère du souverain.

Après trois mois passés dans l'attente, Glèlè les fit comparaître devant lui et leur parla de tout, excepté du motif pour lequel il les avait fait venir; arrivant ensuite à ses prétendus griefs, il les condamna tous à la prison, donnant à chacun un prétexte :

Julian-Félix da Souza, parce qu'il était allé aux Popos pendant le blocus; Andrea Pitou, parce qu'il avait critiqué le gouvernement; Francisco Rodriguez da Silva, parce qu'il avait accepté à déjeuner avec des officiers anglais à la maison Daumas et Lartigues; Dorothéo, pour indiscrétion, etc. Chacun eut un motif plus ou moins plausible à sa détention, mais ils savaient tous que c'était pour avoir signé le procès-verbal du commodore.

L'un d'eux, Ignaço da Souza Magalhans, qui était resté à Whydah, fut puni d'une forte amende, enchaîné et emmené de force à Abomey. Sa faute était plus grave : on l'accusait d'avoir conspiré contre le chacha et le roi. Lorsque, après deux ans de captivité, on relâcha les autres, il fut gardé à Abomey avec le loisir de se promener dans la ville.

Chaque année, au moment des coutumes, l'usage voulait que les négociants et au moins un Européen par factorerie se rendissent à Abomey pour assister au spectacle révoltant des sacrifices humains. Ils s'en retournaient écœurés et peu désireux de faire le voyage une seconde fois.

En 1878, le roi de Dahomey avait ratifié avec la France le traité de 1861 ; à la demande des Européens, une clause fut ajoutée, les dispensant à l'avenir d'assister à ces fêtes.

En 1883, le quatrième chacha mourait et était remplacé par Julian, dont nous avons eu deux fois déjà l'occasion de parler.

Julian-Félix da Souza était peu digne d'occuper ce poste; d'une moralité plus que douteuse, capable de tout, il était fait pour abaisser encore, si possible, le prestige des chachas. Néanmoins, au début, il sut, on ne devine comment, gagner la confiance du

roi ; le commerce des esclaves continuait comme par le passé et, sans lui donner une grande fortune comme au premier chacha, il lui procura une aisance que nous ne saurions qualifier d'honnête.

Dans un but d'intérêt, plutôt que pour reprendre l'influence que ses prédécesseurs avaient perdue, il se mit à s'occuper des affaires des Européens. Comme il avait l'air de prendre leurs intérêts à cœur, ils furent encouragés à avoir recours à lui et, graduellement, le chacha de Whydah redevint quelqu'un, comme au temps de Francisco F. da Souza. Il prit également un certain ascendant sur l'esprit du roi, qui finit par lui demander conseil et faire cas de son avis.

Il est étonnant que Glèlè qui, par sa police, connaissait certainement tous les agissements du chacha, ait pu lui accorder sa confiance.

Julian da Souza obtint du roi de Dahomey ce que jamais aucun chacha n'eût osé proposer. Sur ses conseils et après de longs essais de persuasion, Glèlè, oubliant l'indépendance qui lui était si chère, consentit à accepter le protectorat du Portugal.

Il va sans dire que le chacha s'était fait l'intermédiaire de cet arrangement moyennant un fort courtage en cas de réussite. Nous verrons plus tard que le roi était trompé et qu'il ne savait pas en réalité ce qu'il accordait au Portugal. Le traité fut signé en 1885.

Nous devons maintenant remonter, en vue des événements qui vont suivre, à l'origine du royaume de Porto-Novo, lequel va prendre une grande place dans notre récit.

Porto-Novo et son histoire.

La ville de Porto-Novo s'appelait Ardres au dix-septième siècle; tous les voyageurs la décrivent comme une cité riche et commerçante. Elle était la capitale du royaume du même nom. Les rois habitaient à Allada qui était aussi une ville fort importante. Après la conquête du royaume d'Ardres par les Fons et son annexion au Dahomey, Agadja avait à sa merci tous les princes de la famille régnante. Sûr de leur soumission et voulant faire preuve de générosité, il confia à l'ancien roi d'Ardres des fonctions équivalentes à celles de gouverneur de son nouveau fief. Ces fonctions étaient transmissibles à sa famille par ordre d'hérédité.

Le royaume d'Ardres s'étendait fort loin du Dahomey vers l'est;

un gouverneur y était indispensable. Afin de toujours connaître ses agissements, le roi entoura le prince d'Allada[1] de gens dévoués au Dahomey. Toute tentative de rébellion eût, d'ailleurs, été inutile, le royaume d'Ardres étant peuplé de Fons et son ancienne population éparpillée chez ces derniers. Le roi de Dahomey avait fait grâce une fois, mais sa clémence n'allait pas plus loin.

Les princes d'Allada n'ignoraient pas que toute conspiration eût été la perte de la famille entière. Ils refoulèrent donc au fond du cœur toutes leurs idées d'indépendance et s'acquittèrent tranquillement de leurs fonctions.

Ardres ou Ardra-Offra fut pendant longtemps connu sous ce nom. Les Fons l'appelaient Anjachê et les Portugais Porto-Novo. C'est ce dernier nom qui lui resta depuis le dix-huitième siècle.

Les rois de Porto-Novo ne peuvent être considérés jusqu'en 1843 que comme des chefs ou gouverneurs soumis au Dahomey. Étant en sous-ordre et incapables d'initiative, leur histoire est confondue avec celle du Dahomey jusqu'à la même époque. Aujourd'hui on en parle comme s'ils avaient été rois et indépendants, mais, en réalité, ils ne peuvent réclamer ce titre que depuis l'époque de Méji.

DESCENDANTS DES PRINCES D'ALLADA DEPUIS LA CONQUÊTE.

Kopou, 1724, dernier roi d'Ardres.

Princes gouverneurs.

Té Agbanlin.....	1724-1740	Ayipé..........	1805-1815
Té Hapon.......	1740-1755	Ayaton.........	1815-1820
Lopon..........	1755-1770	Houfon....	1820-1829
Hudé...........	1770-1781	Ajohan.........	1829-1832
Messé..........	1781-1790	Todji...	1832-1838
Hougi..........	1790-1797	Ouézé..........	1838-1841
Gbévon.........	1797-1805	Toyon...... ...	1841-1843

Rois de Porto-Novo.

Méji........ ...	1843-1846	Mésé...........	1872-1875
Sodji..........	1846-1864	Toffa..........	1875
Mecpon.........	1864-1872		

L'histoire de Porto-Novo prend son point de départ au moment où le pays chercha à s'affranchir du joug dahomien, c'est-à-dire vers 1840.

1. Princes d'Allada, nom de famille des rois d'Ardres.

Les princes d'Allada furent longtemps indécis sur la marche qu'ils devaient suivre pour arriver à l'indépendance : ils n'étaient pas assez forts pour se révolter ouvertement ; à la moindre tentative de ce genre, leur suzerain eût sans peine arrêté leurs projets et ruiné pour toujours leurs espérances. Il leur fallait un appui solide ; s'adresser aux voisins eût été dangereux et n'eût rien changé à leur situation. Les Yoroubas les auraient volontiers aidés contre le Dahomey s'ils l'avaient voulu et auraient facilement enlevé le territoire de Porto-Novo aux descendants des Fons ; mais ils eussent pris pour eux-mêmes leur conquête et les princes d'Allada n'eussent fait que changer de maître. Ce n'est pas à quoi ils aspiraient. Le seul moyen qui se présenta à leur esprit fut de demander à une puissance européenne son appui contre le Dahomey ; ils n'ignoraient pas que la nation qui leur viendrait en aide ne le ferait pas d'une façon désintéressée et uniquement pour les obliger. Elle leur imposerait son protectorat. Restait à savoir ce qui était préférable, de l'influence étrangère ou de la suprématie du Dahomey.

De ces deux partis, le premier semblait les rapprocher davantage de leurs désirs ; il assurerait l'indépendance de Porto-Novo au moins vis-à-vis des autres peuples indigènes et augmenterait la richesse du pays par le commerce et les relations suivies avec les Européens.

Une fois l'idée du protectorat admise, il restait à désigner la nation à laquelle on ferait appel. Les Portugais, à cette époque, travaillaient en sous-main pour obtenir le protectorat du Dahomey qu'ils ambitionnaient ; s'ils l'obtenaient un jour, Porto-Novo, ayant demandé leur protection auparavant, se fût de nouveau trouvé confondu avec le Dahomey sous leur pavillon ; il n'y fallait donc pas songer. Restaient la France et l'Angleterre, car aucune autre nation n'était connue.

L'opinion était très partagée à ce sujet comme on va le voir ; il fut des princes d'Allada qui appelèrent les Anglais, d'autres qui nous implorèrent.

En 1843, Méji, auquel les Anglais avaient fait faire les propositions les plus allèchantes, demande le protectorat de Sa Majesté Britannique. Les Anglais commencent à apparaître à Porto-Novo. Mais Méji meurt avant que rien ne soit conclu (1846).

Son successeur Sodji est, au contraire, contre les Anglais ; il veut le protectorat de la France et nous le demande à plusieurs

reprises. Notre gouvernement ne fit pas grand cas des désirs du prince, et le pauvre Sodji attendit longtemps une réponse à ce sujet. Le 23 avril 1861, les Anglais, furieux de la résistance que faisait Sodji à leurs propositions, bombardent Porto-Novo dans le but de l'incendier et de ruiner son commerce[1].

A un nouvel appel du roi de Porto-Novo, la France consent à lui accorder son protectorat ; le pavillon français est hissé en février 1863, et le *Dialmath*, aviso français, mouille devant Porto-Novo, ayant à son bord M. Brossard de Corbigny, capitaine de vaisseau, envoyé par notre gouvernement. Les Anglais cessent immédiatement leur politique d'appropriation et tout rentre dans l'ordre.

A la mort de Sodji, son successeur, le roi Mecpon (car ils cessent, depuis cette époque, d'être sous l'influence aussi directe du Dahomey, et on peut rendre le titre de roi aux princes d'Allada), qui est de la famille dévouée aux Anglais, veut défaire tout ce qui a été fait. Il s'adresse d'abord à notre gouvernement, lui demandant de lui rendre son indépendance. A force de protester, il finit par obtenir la cessation du protectorat. La France ne voyant pas encore dans l'avenir de gros avantages à posséder Porto-Novo, l'amiral Lafont de Ladébat reçoit l'ordre d'amener notre pavillon, le 23 décembre 1864.

En 1865 et 1867, les Anglais continuent leurs tentatives, et cette fois ce n'est plus le roi, c'est la population et le commerce entier qui s'opposent énergiquement à leur venue. Ils cessent enfin d'inquiéter Porto-Novo (1868).

Mésé succède à Mecpon en 1872.

En 1875, le roi Toffa, fils de Sodji, demande longtemps en vain, comme son père, le protectorat de la France. Ses désirs sont comblés par un décret du président de la République, rendu le 14 avril 1882, établissant le protectorat sur le royaume de Porto-Novo. Ce décret n'est proclamé à Porto-Novo que le 2 avril 1883.

Pendant ces tiraillements, ces alternatives du protectorat anglais et français, que faisait le Dahomey ?

Il voyait d'un œil calme toutes ces petites tentatives de ses vassaux et ne considérait pas tout cela comme dangereux encore. Presque chaque année, comme le roi de Porto-Novo oubliait à des-

1. Méji et Sodji appartenaient à deux branches différentes de la famille qui avaient chacune une préférence entre les deux nations.

sein de lui payer les redevances qu'il lui devait annuellement en bétail, récoltes, esclaves et produits du pays, Glèlè, le traitant en ennemi, faisait des incursions sur son territoire, lui brûlait des villages et punissait cruellement les habitants de ce qu'il appelait l'*insoumission du roi*.

Porto-Novo est situé dans l'intérieur, sur le bord d'une lagune. Kotonou, que nous avons vu donner à la France par le Dahomey en 1868 et 1878, est son port de mer, et c'est là qu'a lieu tout le transit. Sans ce point, nous n'aurions pour Porto-Novo aucun débouché nous appartenant; il faudrait faire passer ses produits par la colonie anglaise de Lagos, située à l'est, et son commerce serait beaucoup diminué. On comprend donc toute l'importance qu'il y avait pour la France à conserver le territoire de Kotonou, et pourquoi eut lieu l'expédition française de 1890.

Quant à ce que nous appelons aujourd'hui le royaume de Porto-Novo, il se compose à peu près de la moitié est de l'ancien territoire d'Ardres; ses limites ont été arrêtées par les conventions de 1863-1864 (amiraux Lafont de Ladébat et baron Didelot). Il se composait, d'après ces anciennes délimitations (arrêtées avec le consentement des Anglais), de deux parties distinctes : 1° la presqu'île située entre la mer et la lagune (formant une langue de sable courant de Lagos à Kotonou), qui nous appartenait depuis Appa; 2° la partie continentale entre le Whémé et l'Abdo. Au nord ses limites n'étaient pas définies.

Le Dahomey et les puissances européennes.

Dès que Glèlè eut signé le traité par lequel il acceptait le protectorat du Portugal[1], le pavillon de cette nation fut hissé sur tout le littoral, comprenant, comme points principaux, Whydah, Godomé[2] et Kotonou.

Le fort portugais reçut une garnison plus importante, et le chacha en fut nommé, comme son premier prédécesseur, lieutenant-colonel gouverneur.

Le 10 septembre 1885, le lieutenant d'infanterie de marine Roget, résident de France à Porto-Novo, protesta énergiquement, au nom de la France, contre le déploiement du pavillon portugais

1. Ce protectorat ne devait s'étendre que sur le littoral.
2. Ancien royaume de Jackin.

à Kotonou, rappelant à ce sujet la teneur des traités de 1868 et 1878.

Le Portugal répondit qu'il n'avait pas connaissance de ces traités et qu'il n'en avait pas été instruit lors de la signature de sa convention, sur laquelle, d'ailleurs, se trouvait compris le territoire de Kotonou. Mais l'affaire s'arrangea, et le 14 septembre 1885, le pavillon français fut hissé à Kotonou pour la première fois. Si nous avions eu soin de mettre notre drapeau dès la signature du premier traité, cet incident eût été évité.

La convention que le roi de Dahomey venait de signer avec le Portugal devait bientôt donner lieu à des désaccords. Voici, d'ailleurs, dans quels termes et en quelles circonstances sa signature avait eu lieu.

Le traité donnait aux Portugais, à l'insu du roi, des droits importants sur le Dahomey ; il leur accordait l'administration des villes du littoral dès qu'ils pourraient l'organiser, et une foule de concessions au désavantage de Glèlè.

Malgré toute la mauvaise foi qui a toujours primé dans les promesses et les transactions du Dahomey avec tout le monde, il est impossible de croire que le roi ait été au courant de la teneur du traité avec les Portugais.

Comptant toujours sur son influence pour en pallier au besoin les effets, le chacha trompa dans cette circonstance, avec beaucoup d'adresse, les deux parties contractantes. Il persuada aux Portugais que le roi n'ignorait aucun des nombreux articles de la convention et consentait aux moindres détails qui y étaient contenus ; de l'autre côté, il fit croire à Glèlè que les Portugais voulaient seulement mettre un drapeau comme insigne de commerce, et que cela ne changeait rien à l'état des choses.

Les fonctions d'interprète officiel ainsi que d'intermédiaire, dont il s'était chargé, facilitaient au chacha, le jour de la signature, ce rôle difficile de tromper deux parties en présence, sur le compte l'une de l'autre. Il espérait que les Portugais ne réclameraient pas de longtemps l'exécution des clauses épineuses, et qu'il aurait le temps, d'ici là, de mettre sa personne et ses biens à l'abri du danger.

L'important pour lui était de toucher sa commission, et, pour cela, il fallait que le traité fût signé.

Deux ou trois ans se passèrent, et le Julian Félix da Souza commença à croire que la bombe n'éclaterait jamais. A cette époque,

lui et les siens menaient à Whydah une existence honteuse ; les mœurs étaient déjà fort relâchées dans la deuxième capitale du Dahomey, mais la famille du chacha et tout ce qui y tenait de près ou de loin donnaient à tous l'exemple de la plus scandaleuse immoralité.

Tout alla bien entre le Dahomey et le Portugal tant que celui-ci ne fit que mettre son pavillon sur une case et le faire garder par quelques soldats. Mais, en 1887, le gouverneur général de San-Thomé fut envoyé au Dahomey pour avoir une entrevue avec le roi et régler avec lui des points importants relatifs au traité de 1885.

Le roi, qui n'avait pas l'habitude de se laisser imposer des visites, ne daigna pas recevoir le gouverneur, et comme ce dernier avait déclaré qu'il était pressé, il le fit attendre deux mois et demi à Whydah.

Las de rester à la disposition de Glèlè, le fonctionnaire portugais repartit sans le voir et rendit compte à Lisbonne de l'accueil qui lui avait été fait. De son côté, le roi demanda des explications sur la visite intempestive du gouverneur de San-Thomé.

Julian da Souza avait cherché à excuser, auprès du fonctionnaire portugais, la façon d'agir de Glèlè, protestant qu'il était absent, malade ou à la guerre chaque fois que le roi lui envoyait dire catégoriquement qu'il n'était pas disposé à le recevoir. Mais toutes ces bonnes raisons ne convainquirent qu'à moitié le gouverneur de San-Thomé, qui partit fort mécontent. Le roi, de son côté, crut ce que le chacha voulut bien lui raconter.

Le gouvernement portugais, voulant une explication, envoya à Whydah une mission qui, cette fois, fut reçue par le roi à Abomey, en mars 1887.

Le chacha, retenu à Whydah par des ordres du roi qu'il avait à faire exécuter, ne put accompagner la mission, et son double jeu fut découvert par le roi. Comme Glèlè avait ses projets, il ajourna sa réponse, parla beaucoup pour ne rien dire et laissa retourner la mission à Whydah assez satisfaite de son entrevue.

Ce résultat donna de la confiance à Julian et lui fit espérer que le roi prenait son parti de ce qui était arrivé ; mais le roi n'avait donné cette tournure aux événements que pour que le chacha ne soupçonnât rien et qu'il ne pût échapper à la punition qu'il lui réservait.

Un assez long intervalle s'écoula et, un jour, pour un motif de

peu d'importance, le roi fit demander le chacha, tout naturellement, et comme cela lui arrivait souvent.

Julian Félix da Souza partit en grande pompe, selon sa coutume chaque fois que le roi le demandait, et arriva à Abomey où il eut une entrevue avec Glèlè; tous ceux qui l'accompagnaient l'avaient vu pour la dernière fois; il ne reparut jamais et personne n'eut plus de ses nouvelles[1]. Les uns supposent qu'il mourut sous le bâton ou torturé; d'autres croient qu'il était simplement en prison. Tous les jours, pourtant, on faisait prendre à une certaine heure le repas du chacha, mais cela n'est en aucune façon un indice.

Peu à peu, toute sa famille fut appelée à Abomey; on l'y attirait par des messages émanant prétendument de Julian. Un seul de ses parents fut relâché; ce fut Antonio Agbakou; mais on se rappela qu'il allait tout raconter et, comme c'était inutile, on assura son silence en l'empoisonnant deux jours après qu'il eut quitté Abomey (juin 1887).

Les biens de Julian Félix da Souza furent confisqués par le roi ainsi que tous ceux de sa famille; la toiture de leurs maisons fut enlevée, ce qui, au Dahomey, signifie la ruine. Tous leurs amis ou protégés tombèrent en disgrâce, et l'on ne parla plus jamais qu'à voix basse, à Whydah, de celui qui avait été *le cinquième et dernier* des chachas.

Dès que ces représailles furent terminées, le roi donna à entendre au gouvernement portugais qu'il avait été trompé par son représentant à Whydah d'une façon indigne, que jamais il n'avait accepté ni n'accepterait le protectorat de personne, et que c'était bien mal le connaître que de croire un instant qu'il eût pu y consentir.

Jamais le roi de Dahomey, ajoutait-il, n'avait eu besoin du protectorat d'aucune nation européenne. Il n'y voyait aucun avantage et préférait garder l'indépendance qui, de tout temps, avait été l'apanage du pays des Fons; il avait autorisé les Portugais à arborer leur pavillon sur toute la côte, mais cela n'avait pas pour lui d'autre importance; il considérait le drapeau des nations

1. Une mission portugaise fut de nouveau envoyée à Abomey, cette fois pour réclamer le chacha au titre de lieutenant-colonel honoraire de l'armée portugaise. On dit que le roi, pour narguer ces messieurs, fit comparaître le chacha en grand uniforme et chargé de chaînes, mais qu'il refusa énergiquement de le rendre.

comme un insigne de commerce et n'avait aucune raison pour s'opposer à ce que les Portugais déployassent le leur ailleurs que sur le fort de Whydah.

D'ailleurs, étaient-ils les seuls? Les commerçants français n'avaient-ils pas cet insigne également sur le littoral et ne voyait-on pas aussi à Whydah flotter les pavillons anglais et allemand? Pourquoi les Portugais voulaient-ils que leurs couleurs eussent, dans l'esprit du roi, une autre signification que celles des autres nations? Il ne s'opposait en aucune façon à les laisser établis dans les villes du littoral, mais il n'admettait de leur part aucune tentative pour prendre plus d'influence que les autres Européens qui venaient faire du commerce, rien de plus.

Le roi déclarait en outre que, si le traité qu'il avait signé en 1885 contenait autre chose, il le considérait comme nul, car il n'avait pas autorisé le chacha à l'écrire et ce dernier n'avait aucun pouvoir pour traiter avec les étrangers; Julian da Souza avait été sévèrement puni pour avoir outrepassé ses droits.

Le gouvernement portugais comprit qu'il n'était pas plus avancé qu'auparavant; les frais de garnison et de protectorat étant une charge inutile pour la colonie de San-Thomé, il fut notifié à la fin de la même année (1887) aux puissances européennes que le Portugal retirait son protectorat des côtes du Dahomey.

Après l'Angleterre et le Portugal, la France allait avoir maille à partir avec le roi Glèlè.

Tous les jours, Porto-Novo prenait plus d'importance; le roi Toffa, dévoué à notre cause, favorisait de son mieux nos intérêts, et le protectorat de 1882 se changeait peu à peu en colonie.

Malheureusement, les résidents français manquèrent de moyens; la colonie de Porto-Novo fut d'abord comprise avec Kotonou qui était rattaché administrativement au Gabon depuis le 4 mai 1879. Le 16 juin 1886, le tout était placé sous le gouvernement du Sénégal et confondu avec les rivières du Sud (du Sénégal), sous le nom de *Sénégal et dépendances.*

Le Sénégal fit encore moins que le Gabon pour aider Porto-Novo, et ce ne fut guère qu'en 1889 que notre petite colonie commença à prendre du développement. De 1886 à 1889, Porto-Novo eut de nombreuses querelles légitimes avec les Anglais qui violaient les traités et occupaient sur son territoire une foule d'endroits où leur but était de devenir les maîtres et de ruiner le commerce de la colonie.

Le chenal du Toché, celui d'Aguégué-Quendji[1], le village de Kétonou, toute la partie de la presqu'île située entre ce village et Appa étaient au pouvoir des Anglais. Peu à peu, ils prirent possession du Zumé, autre chenal conduisant à Kotonou, et plantèrent leur pavillon dans les villages d'Avansori, Ganvi, Afotonou. Porto-Novo était bloqué; les Anglais parlaient déjà d'y mettre des droits; il y eut quelques vives altercations entre tirailleurs sénégalais et aoussas anglais; quelques coups de fusils furent même échangés et les choses en restèrent au même point, malgré des centaines de lettres diplomatiques échangées entre les résidents de Porto-Novo et les gouverneurs de la colonie de Lagos.

Dès 1879, le gouverneur de Lagos avait fait occuper le Toché; au rétablissement du protectorat, notre gouvernement protesta contre cette occupation; le cabinet de Saint-James déclara que la mesure prise par le gouverneur de Lagos n'était que provisoire et motivée par les actes de cruauté que le roi Toffa exerçait sur les gens de Kétonou, ceux-ci ayant demandé protection contre lui au gouvernement anglais; mais cette occupation ne devait, ajoutait-on, avoir aucun caractère préjudiciable aux intérêts de la nation; elle devait être tout à fait en dehors du mouvement commercial.

En 1880, une note communiquée à notre ministère des affaires étrangères par lord Salisbury rendit définitive cette occupation; le gouvernement de la République eut le grand tort de ne pas y répondre et les Anglais considérèrent notre silence comme un acquiescement. C'est alors que graduellement ils prirent possession de la presqu'île, des villages et des chenaux dont nous avons parlé.

En janvier 1889, un *district commissioner* de Badagry, M. Milson, tuait ou blessait à coups de revolver plusieurs pêcheurs inoffensifs, sous prétexte que, montés sur leurs petites pirogues, *ils empêchaient le passage d'une chaloupe à vapeur* et qu'ils insultaient ceux qui leur demandaient de s'écarter. M. de Beeckman, résident de France à Porto-Novo, réclama 1 000 livres sterling d'indemnité, et cette somme fut immédiatement payée par le gouvernement de Lagos qui savait que son représentant était dans son tort.

L'ordre ne fut rétabli entre les Anglais et nous que par la convention signée entre les deux gouvernements en janvier 1890.

1. Ces chenaux étaient le seul chemin à suivre pour se rendre à Kotonou. Le Zumé était une partie seulement de l'un d'eux.

Par cette nouvelle délimitation, nous perdions nos droits sur la rive droite de la rivière Addo, nous renoncions à toute tentative du côté d'Abéokouta, et les limites du royaume de Porto-Novo se trouvaient reportées à l'est jusqu'au méridien passant par la crique d'Adjara.

Les Anglais, de leur côté, évacuaient le Toché et tout le territoire de Porto-Novo, nous rendaient la presqu'île située en face de la ville et s'engageaient, de plus, à ne pas agir politiquement du côté du Dahomey, nous laissant ainsi toute liberté d'intervention.

Mais avant cette solution du côté des Anglais, le royaume de Porto-Novo devait avoir fort affaire avec le Dahomey.

Au commencement de l'année 1889, il fut question à Porto-Novo d'établir des droits d'importation à Kotonou. Comme le roi de Dahomey avait jusque-là perçu ces droits, il était naturel, si le gouvernement lui enlevait ce revenu, de chercher à l'indemniser d'une autre façon, et l'on proposa de lui faire une rente. Ces projets n'étaient nullement officiels et les négociants seuls en étaient informés.

Pourtant la chose vint aux oreilles du roi de Dahomey. Il demanda aussitôt des explications à M. Bontemps, agent consulaire de France à Whydah, et représentant de la maison C. Fabre, de Marseille, lequel ne put répondre d'une façon satisfaisante.

Le roi demanda à voir le résident de France à Porto-Novo, menaçant de faire fermer les factoreries et d'arrêter le commerce s'il n'était pas là dans trois jours.

Le 25 mars, le baron de Beeckman, résident de France à Porto-Novo, recevait de M. Bontemps une lettre lui apprenant ce qui venait de se passer. Le résident n'était nullement forcé de donner satisfaction au roi, mais M. de Beeckman était l'obligeance et l'affabilité mêmes, et il ne voulut pas qu'on pût dire qu'il avait été cause d'un arrêt dans les affaires. Sans perdre un instant, il se rendit à Whydah, où le roi lui fit dire, par un messager officiel, « qu'il s'opposait à ce que la France mît des droits à Kotonou et qu'il refusait absolument d'accepter quoi que ce fût en échange ».

Sur la remarque toute naturelle du résident que Kotonou appartenait à la France par un traité, le roi répondit qu'il ne reconnaissait pas ce traité et que celui qui l'avait signé en son nom serait puni.

Quelque temps après, en effet, le bruit courut que le cabeçaire en question avait été décapité. On sut plus tard qu'il n'en était

rien. C'était le roi de Dahomey qui jugeait à propos de ne plus tenir ses engagements.

D'un autre côté, il continuait à ravager le territoire de Porto-Novo, sous le prétexte que le roi Toffa était insoumis, qu'il avait fait décapiter des Dahomiens et empoisonné deux princesses ; c'était, en réalité, parce qu'il trouvait à y faire facilement, chaque année, les prisonniers nécessaires à la traite et aux coutumes.

Pour donner une idée des désastres que le Dahomey a causés à Porto-Novo, nous avons essayé de dénombrer les prisonniers qu'il a faits depuis les premières tentatives d'indépendance des princes d'Allada.

Le tableau suivant présente la récapitulation approximative des victimes de ces expéditions :

Dates.	Villages et leurs environs incendiés et pillés.	Prisonniers ou disparus.	Morts [1]
1850	Badou, Refourefou, Inoubi, Gaba, Aïssé, Okiadan, Mala, Ekpo................	1430	345
1862	Ichaga.........................	815	210
1865	Dahin..........	69	20
1868	Chalah............................	143	31
1872	Iraouò, Okéamou	75	19
1878	Mekò................................	116	54
1880	Hadji, Okélé, Pjiho, Agétovo, Igana, louéré, Houkou, Jakaokè, Jakasalé, Gbagba.....	980	275
1881	Adjoom, Azanzoumé, Vouèla, Fanvier ...	226	100
1882	Tako..............................	47	22
1883	Ioko, Idiogbo, Hagbé, Hammé, Podo ou Obanigbé.......	374	119
1884	Okiadan (ville importante).............	516	214
1885	Hestan, Gbaba, Okélé................	90	395
1887	Wefin ou Couti, Iko, Kétukpé, Gbozoumé, Houndomé.................	215	133
1889	Akpamé, Bembé, Dangbo, Igbé, Modo, Houji, Hozoua, Vacon, Aporo, Abogomé, Azoé, Danmé, Avadjedo, Agbadjedo, Agodozoum, Achoukpa, Gbéji....	2145	715
	Ces quatorze expéditions font un total de......	7241	2652 [2]

On se rend compte de l'effet d'un pareil fléau sur un pays riche et commerçant ; on peut calculer une moyenne de 4 à 500 pri-

1. Les morts comprennent les vieillards, les enfants en bas âge impropres à l'esclavage, et ceux qui ont fait de la résistance ; ils forment environ le tiers des habitants.

2. Ce chiffre est tout à fait approximatif.

sonniers par expédition, que le Dahomey a enlevés à Porto-Novo. Qu'on ajoute à cela les morts et les blessés, les récoltes dévastées et perdues, les palmiers coupés, la panique que cause chaque année l'arrivée des bandes ennemies, et l'on se fera une idée de la difficulté qu'il y a, pour une colonie, à prospérer dans ces conditions.

Quant au roi de Dahomey, il se souciait fort peu de tout cela ; de notre protectorat sur Porto-Novo, il n'avait cure, et ce que nous pouvions faire lui importait peu.

Telle était la situation lorsque M. de Beeckman rendit compte, par dépêche, des événements que nous avons racontés[1]. Des secours ayant été demandés au Gabon et au Sénégal pour repousser l'invasion dahomienne, l'amiral Brown de Colstoun arrive sur rade de Kotonou avec deux croiseurs, *l'Aréthuse* et *le Sané*, le 2 avril 1889. Mais nos vaisseaux ne servent qu'à orner la rade ; nos marins n'ayant pas de casques ne peuvent venir à terre, sous peine d'être décimés par les insolations.

Depuis le 27 mars, les Dahomiens sont sur le territoire de Porto-Novo-ville ; la population entière a fui, le roi Toffa lui-même a suivi ses sujets réfugiés sur le territoire dit anglais, qui fait face à la ville. Le 27 mars, il a réuni tout ce qu'il a d'hommes aux environs, et il a cherché à s'opposer à la marche de l'ennemi ; les gens de Porto-Novo, au nombre de sept ou huit cents, tentent une sortie, et un combat a lieu près de Danbo ; presque tous les chefs de Porto-Novo sont tués et leurs têtes apportées au roi de Dahomey.

Comme on a révoqué en doute qu'un combat ait jamais eu lieu entre Porto-Novo et le Dahomey, voici les noms de ces chefs qui laissèrent la vie dans l'engagement du 27 : Agbéjogbé, Apologan, Arokpo, Téogbari-Kangan, Hongan, Zoumeniou, Boginiou-Egbé, Angbo-Afoumbiéni, Agué, Cemassa, Adogoun, Babâlé, Ahouanzou-Amano.

Le roi de Danbo, Aginiou, est tué et décapité dans sa case, sur laquelle flotte notre drapeau protecteur. On arrache le pavillon, on y enveloppe la tête du chef, et sa propre femme est chargée de porter le funèbre paquet jusqu'au Dahomey, où elle-même sera vendue comme esclave.

1. Le *West african Telegraph Company* avait installé un câble à Kotonou depuis le 1[er] novembre 1886.

Le 29 mars, les Dahomiens étaient aux alentours de la ville, à Achoukpa, situé à 5 kilomètres de Porto-Novo.

Nous ne parlerons pas, avec intention, de la petite garnison installée à Porto-Novo pour la garde de notre pavillon ; nous serions forcé d'être très sévère à son égard. Qu'il nous suffise de dire que son chef se conduisit de façon à faire honte à l'armée, et qu'il ne tenait qu'aux Dahomiens de venir à Porto-Novo enlever notre drapeau et s'installer où ils voulaient.

Nous ne comprenons pas pourquoi ils n'ont pas envahi la ville pendant ces deux ou trois jours ; rien ne leur eût été plus facile cependant. Il faut croire que les ordres du roi étaient de ne pas pousser jusque-là. Le résident était seul dans sa maison, ainsi que les agents des factoreries ; les rues étaient désertes et la ville abandonnée.

Sur un nouveau rapport pressant du résident, l'amiral envoie à terre M. le commandant Thomas, capitaine de frégate, cinq officiers et soixante-sept matelots européens.

L'expédition dahomienne est d'ailleurs terminée ; les Dahomiens se retirent en se repliant sur le Whémé. Le 14 avril arrivent quarante-cinq Gabonais et un officier.

M. de Beeckman écrivit lettre sur lettre à notre gouvernement pour être autorisé à agir. Il demandait ou une expédition ou la suppression du roi Toffa, qui, par son attitude vis-à-vis de Glèlè, était cause de tout. Dans le premier cas, il proposait : 1° de faire mettre en sûreté les Européens habitant le Dahomey ; 2° de faire réoccuper le fort de Whydah avec une forte garnison, destinée à protéger les Européens et la ville ; 3° d'occuper effectivement Kotonou et de supprimer les droits qu'on y payait au Dahomey ; 4° d'envoyer Toffa au Gabon et d'installer la douane à Porto-Novo ; 5° de signer un traité avec le roi des Egbas, qui nous demandait depuis longtemps notre protectorat pour Abéokouta ; 6° enfin d'installer des postes dans l'intérieur, pour rassurer la population des campagnes.

« A ce prix, disait M. de Beeckman, nous aurions une belle colonie ; *tout arrangement avec Glèlè est impossible.* »

L'opinion de tous ceux qui ont l'expérience du pays est qu'il n'y eût eu qu'à suivre, *à la lettre,* ce que proposait le résident.

La deuxième alternative était de donner satisfaction à la population entière, qui demandait, à grands cris, que le pays devînt Français et que l'on supprimât le roi.

Il est certain que Toffa est l'ami de la France et qu'il a beaucoup aidé notre pays dans le développement de Porto-Novo ; mais, du côté de ses sujets, il était loin d'être populaire, il était même exécré.

Se sentant soutenu par notre gouvernement, il prenait une attitude des plus hostiles vis-à-vis du roi de Dahomey, qui ne l'a jamais considéré que comme son vassal ou un petit « seigneur sans importance ». Le roi de Porto-Novo envoyait même des défis à son ancien suzerain, et il était en partie la cause pour laquelle celui-ci ravageait le pays avec autant de ténacité.

Le 25 avril, M. de Beeckman adressa au gouvernement une dépêche où il disait que la population ne voulait plus du roi et demandait notre intervention ; il ajoutait qu'une révolution était probable et demandait s'il fallait soutenir Toffa ou laisser faire.

Pas plus que les lettres, la dépêche ne trouva d'écho auprès de notre cabinet ; on ne répondit même pas.

« Aujourd'hui 26, écrivait encore le résident, si on m'autorise à enlever Toffa, je m'engage à obtenir tout ce qu'on voudra du roi Glèlè, et Kotonou avant tout. »

Il est certain que la suppression du roi de Porto-Novo aplanissait avec Glèlè bien des difficultés. Ce dernier eût donné dix fois Kotonou en échange de la tête de Toffa, et eût consenti à bien des choses, rien que pour la satisfaction de voir détrôner ce petit roitelet venimeux, même s'il ne devait pas tomber en son pouvoir ensuite. Mais le résident ne reçut aucun ordre et tout resta dans le *statu quo*.

Le docteur Tautain vint, quelques mois après, remplacer M. de Beeckman, et toutes les tentatives qu'il fit pour changer le triste état politique des choses restèrent sans résultat. Seulement, il imposa sa volonté à Toffa, et ce dernier, dès qu'il arriva à Porto-Novo, sentit qu'il n'était plus aussi puissant qu'auparavant.

Enfin, en novembre, M. le lieutenant-gouverneur du Sénégal Bayol fut envoyé en mission à Abomey, pour avoir, avec le roi Glèlè, une entrevue définitive au sujet de Kotonou. Il était porteur de nombreux présents et espérait que l'appât d'une forte rente déciderait le roi à reconnaître le traité passé en 1868 et 1878. Malheureusement il n'y put réussir ; le roi ne consentit à aucune des propositions de notre représentant, et, tout en lui rendant beaucoup d'honneurs, eut plutôt l'air de se moquer de lui et de nous.

Sachant combien les cruautés répugnent à nos nations européennes, il força M. Bayol à assister à des sacrifices humains, où les gens de Porto-Novo, faits prisonniers pendant la dernière campagne, étaient désignés comme victimes.

Il était impossible de nous narguer plus complètement. M. Bayol supporta tout avec le sourire aux lèvres; mais il revint malade de chagrin et de rage.

Il fit un rapport énergique sur le résultat de sa mission. Il y demandait au gouvernement de faire défendre nos traités par la force, puisqu'il était impossible d'y parvenir par la persuasion. L'expédition fut décidée, mais à moitié ; notre ministère ne voulait qu'une petite expédition peu coûteuse.

C'est pourquoi le résultat en fut négatif, l'argent qu'elle avait coûté fut perdu, et nous avons donné là à Glèlè un triste échantillon de notre puissance, ce qui a encore contribué à augmenter son orgueil et sa morgue.

Nous aurions beaucoup mieux fait de laisser les choses telles qu'elles étaient, puisque cette intervention ne changea presque rien à la situation[1].

En 1890, un traité fut conclu, par lequel le Dahomey *nous donnait Kotonou pour la troisième fois*, à coup sûr avec aussi peu de bonne foi que lors des conventions précédentes. Il daignait, de plus, reconnaître notre protectorat sur Porto-Novo, protectorat qui datait de 1863 !

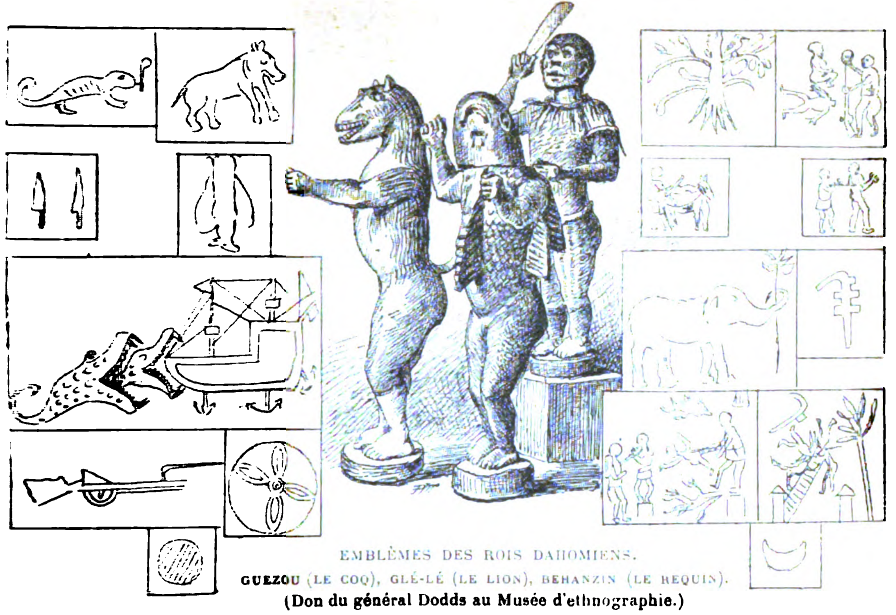
Ce traité, d'ailleurs, devait être bientôt violé, comme nous ne tarderons pas à le voir.

Quelques jours après la visite de M. Bayol à Abomey, le roi Glèlè mourait à la suite d'une très courte maladie, après trente et un ans de règne (décembre 1889).

C'est un des rois qui auront le plus marqué dans l'histoire dahomienne. Il ne fit pas preuve d'une cruauté particulière, comme quelques-uns de ses ancêtres ; il chercha, au contraire, à améliorer en quelque sorte l'existence de son peuple. L'idée de racheter, au retour d'une défaite, tous ceux de ses sujets qui étaient restés à l'ennemi, victimes de sa propre ambition, dénote chez lui sinon de la générosité, du moins une grande droiture de caractère.

Pourtant, diront les critiques, sa façon de se comporter vis-à-vis

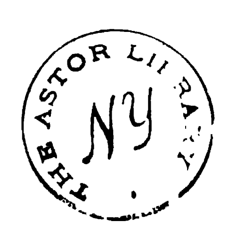
1. On lira plus loin les détails de l'expédition de 1890.



EMBLÈMES DES ROIS DAHOMIENS.
GUEZOU (LE COQ), GLÉ-LÉ (LE LION), BEHANZIN (LE REQUIN).
(Don du général Dodds au Musée d'ethnographie.)

BAS-RELIEFS DU PALAIS DE BÉCON-ONLI.

BEHANZIN ET SA FAMILLE.


THE ASTOR LIBRARY
NY

des puissances européennes prouverait plutôt la fausseté et l'hypocrisie.

Nous croyons que ces deux défauts sont la base du caractère dahomien, surtout dans les relations avec l'étranger. La diplomatie indigène veut que la vérité ou la pensée soient toujours déguisées. En dehors de cette façon d'être avec les étrangers, qui s'acquiert avec la pratique et qui ne naît pas avec l'homme, nous croyons qu'il y a place pour de bons sentiments chez le Dahomien, alors qu'il a affaire à ses semblables, bien entendu. Il est naturel d'admettre qu'un homme intelligent comme Glèlè ait compris que l'on devient plus populaire en se faisant aimer qu'en se faisant craindre.

Il est évident que ces bons sentiments et cette générosité n'allaient pas jusqu'à supprimer les sacrifices humains ou la peine capitale, usages qui viennent de la tradition et qui ont été légués par chaque roi à son successeur, comme une chose sacrée. Aucun d'eux n'eût osé y apporter la moindre modification, et Glèlè continuait ce qui avait toujours été fait, sans songer à en discuter le bon ou le mauvais côté.

Il faut se rappeler que nous avons affaire ici à des peuples sauvages, qui ne connaissent pas encore aujourd'hui aucune de ces conventions nombreuses, dont l'ensemble porte le nom de *civilisation*.

Il ne faut qu'interroger les Dahomiens pour se convaincre du prestige et de la réputation qu'a laissés Glèlè. Tous sont d'accord pour affirmer que, sous son règne, le peuple a été plus heureux ou plutôt moins malheureux qu'il ne l'avait été du temps de ses pères.

Au physique comme au moral, le roi de Dahomey répondait bien à l'idée que l'on se fait d'un chef puissant. Grand et robuste, même dans ses dernières années, il avait la figure noble mais impénétrable ; aucune de ses impressions ne s'y manifestait. Il avait la peau rougeâtre, ce qui donnait encore à ses traits une expression plus énergique.

Glèlè avait à sa mort environ soixante-quinze ans. Il était toujours vêtu d'un pagne du Dahomey, avec autant de simplicité que le dernier de ses sujets. Comme bijoux, un ou deux bracelets en fer ; avec sa pipe de fabrication indigène, il ressemblait à tous ses cabeçaires.

Son fils, le prince Condo, qui a aujourd'hui un peu plus de

quarante ans, lui a succédé sous le nom de Gbedâssê (Béhanzin). Il gouvernait le royaume depuis bien des années déjà, son père ne s'étant réservé que la guerre et les coutumes. A peine au pouvoir, il a eu à soutenir la lutte contre la France; c'est lui qui a signé le traité de 1890 et que le général Dodds vient de battre. On trouvera plus loin le récit de ces faits : nous leur consacrerons des chapitres spéciaux.

CHAPITRE II

GÉOGRAPHIE MODERNE.

La situation actuelle du Dahomey : ses limites, son aspect, son étendue. — Topographie et hydrographie générales du pays. — Aperçu géologique. — Exploitations minières utiles. — Climatologie. — La barre. — Le wharf de Kotonou.

Situation générale du Dahomey.

Le territoire du Dahomey a la forme d'un vaste rectangle dont les petits côtés font face au nord et au sud. Sa longueur est-ouest est de 62 kilomètres ; sa profondeur nord-sud est estimée à 360 kilomètres, soit une superficie de 22 320 kilomètres carrés, dont 7000 environ sont effectivement connus.

Ses limites étaient, jusqu'à cette année, définies de la façon suivante :

Au nord, très vaguement par un territoire inexploré qui en fait partie et qui s'étendrait jusqu'au bassin du Niger.

Au sud, par l'Atlantique qui baigne ses côtes depuis l'embouchure de la rivière Aho ou Sonigbé dans la lagune de Grand-Popo, à l'ouest, jusqu'à une ligne méridienne qui passerait par 0°24′3″ de longitude est de Paris.

A l'est, par la rive droite du fleuve Whémé qui s'écoule dans la lagune de Porto-Novo et dans le chenal d'Aguégué en suivant une direction générale sud-sud-est, et par les contours nord et ouest du lac Denham ;

A l'ouest, par la rivière Aho ou Sonigbé ou par la ligne méridienne qu'elle parcourt prolongée jusqu'à la mer.

Le général Dodds a proposé, au commencement de 1893, de modifier la division administrative de la région occupée par nos troupes, et le gouvernement a admis son projet de morcellement du Dahomey. En principe, donc, les territoires de la côte, avec

Whydah, sont incorporés à nos possessions de Bénin. Le reste du royaume comprend trois provinces indépendantes les unes des autres. L'une a pour chef-lieu Alladah; elle correspond à l'ancien royaume d'Ardres. La seconde a pour chef-lieu Abomey. La troisième est constituée avec les villages de la vallée de Whémé. Quant au pays Décamey, absolument soumis aujourd'hui, il est replacé sous l'autorité du roi de Porto-Novo.

La configuration générale du terrain est celle d'un gigantesque plan incliné vers l'Océan. Les altitudes locales, prises avec l'anéroïde compensé par le thermomètre à eau bouillante, et en certains endroits vérifiées par les baromètres à maxima et à minima, nous ont donné du bord de la mer à la latitude d'Haï sur le Whémé, à 118 kilomètres nord de l'Océan, une échelle ascendante de 44 centimètres à 115 mètres au-dessus du niveau de la mer.

D'après cette estimation, on peut admettre que la région tout à fait septentrionale du Dahomey atteint une altitude de 300 mètres pour les vallées seulement.

Aspect du pays.

L'aspect du terrain connu, tout en suivant la pente légère que nous venons de définir, se subdivise en quatre zones très distinctes les unes des autres. Elles conservent l'aspect qui leur est propre sur une assez grande étendue. Nous les avons classées en allant du sud au nord.

La première zone, baignée par l'Atlantique, est la région des sables; sa végétation est rare, rabougrie, son aspect désolé. C'est celle qu'on aperçoit du large, quand on est très rapproché de la côte, sous la forme d'une basse ligne noire sur une bande de sable; elle s'étend à 3 ou 4 kilomètres dans l'intérieur; les grands végétaux y sont très rares.

La deuxième zone commence ensuite et offre un aspect beaucoup plus riant. Le terreau argileux remplace les sables, et aux quelques buissons épineux de la plage succèdent des plaines de verdure, entremêlées de végétation par bouquets; plus loin, ce sont des forêts de palmiers à huile s'étendant à perte de vue et au milieu desquels se détache çà ou là un ronier (palmier à éventail).

Dans le voisinage des cours d'eau et des lagunes, cette végétation est entremêlée de marécages qui se changent pendant la saison sèche en flaques de boue; il s'en dégage, à cette époque,

des émanations putrides provenant de matières végétales en décomposition. Cette région couvre une étendue de 35 à 40 kilomètres et comprend à peu près tous les endroits que fréquentent les Européens.

La troisième zone, qui est à peu près de la même étendue, commence à montrer les premiers accidents de terrain et la grande végétation peu fréquente jusqu'alors ; les marécages et les prairies naturelles font place à des élévations de terrain d'abord peu considérables, mais qui se changent bientôt en collines, en mamelons chargés de végétation. C'est au nord de cette région que l'on commence à rencontrer les grandes forêts.

La quatrième zone comprend ensuite les premières ramifications des montagnes de Kong, la région des plateaux, les forêts vierges immenses où l'homme n'a pas encore pénétré, ou bien peu. C'est le pays sauvage, peuplé encore de ses grands fauves. Il est inconnu, à l'exception du voisinage de quelques routes qui le traversent allant au nord dans les territoires du Niger.

Hydrographie.

L'hydrographie du Dahomey et des régions avoisinantes est très importante à étudier. Elle ne conserve jamais le même aspect pendant longtemps, et il y aura toujours de nouvelles découvertes à faire à ce sujet.

L'Océan capricieux tantôt ronge son littoral sur un point, tantôt y ajoute sur un autre des étendues considérables. L'amoncellement ou l'entraînement des sables sont subordonnés à la saison, à la violence des vents et des courants, à la quantité des pluies et à une foule d'autres causes.

Il est reconnu que, dans le golfe de Guinée, il existe deux grands courants principaux : le premier dit *équatorial* vient des Antilles, longe les côtes du Sénégal et prolonge son influence jusqu'à Fernando-Po, dans le fond du golfe. Il est *superficiel* et dure toute l'année ; sa vitesse moyenne varie entre 2 et 4 milles à l'heure suivant les saisons. Il passe sur les côtes du Dahomey, allant de l'ouest à l'est d'une façon continue.

Le second courant est *sous-marin*, il se nomme le *contre-équatorial*, il vient du Pacifique par le détroit de Magellan et le sud du Brésil et, traversant l'Atlantique, rencontre les terres d'Afrique à la hauteur d'Angola. Cet obstacle le fait dévier vers le nord et il

remonte la côte en sens inverse de l'*équatorial* jusqu'au cap des Palmes, où il quitte la côte pour se diriger vers le large, donnant ainsi à son parcours la forme d'un gigantesque point d'interrogation.

Ces deux courants longent la côte suivant, l'un dessus l'autre dessous, une direction contraire. Pendant une certaine époque de l'année — juillet, août, septembre et octobre — le *contre-équatorial* l'emporte sur son voisin; c'est le seul moment de l'année où l'on voit le courant descendre est-ouest.

Le littoral lui-même est une langue de sable qui court parallèlement à la côte, baignée d'un côté par l'Océan et de l'autre par une lagune de l'autre côté de laquelle se trouvent, en réalité, les côtes des contrées qui forment la région.

Cette lagune se prolonge depuis le Jebou jusqu'à Godomé[1] et de là jusqu'à Porto-Seguro, c'est-à-dire sur une étendue de plus de 200 milles. Elle baigne ainsi le Jebou, Lagos, Badagry, Porto-Novo, le Dahomey et les Popos; la bande de terrain qu'elle laisse entre elle et la mer varie comme largeur entre 50 mètres et 5 kilomètres. Nous l'appellerons la *lagune du Bénin*.

Cette lagune reçoit tous les petits cours d'eau, rivières et fleuves qui descendent de l'intérieur vers la mer; de ce nombre sont l'Ochoun, l'Ogoun, l'Addo, le Whémé, l'Aho ou Sonigbé, l'Agomé, et une foule de grands et petits ruisseaux. Elle forme en certains endroits de vastes nappes d'eau dont quelques-unes, par leur étendue, ont mérité le nom de lacs; tels sont le lac de Palma, le lac Denham, le lac d'Avon. Elle change de nom selon les endroits où elle passe et s'appelle alternativement lagune de Porto-Seguro, de Petit-Popo, de Grand-Popo, de Whydah, etc.; autrefois, les anciens voyageurs la nommaient la rivière de Jackin[2].

La largeur moyenne de la lagune du Bénin varie entre 30 et 200 mètres. A un certain endroit, en face de Porto-Novo, elle mesure 1 720 mètres; c'est son point le plus large en dehors des lacs. Sa profondeur maxima est de 6 mètres (Badagry) et minima 65 centimètres (lac Denham). Le moment des plus hautes eaux est fin novembre; celui des plus basses, fin juin.

Après avoir reçu les cours d'eau que nous venons d'énumérer, la lagune du Bénin se déverse elle-même dans la mer en plusieurs

1. Elle est interrompue en cet endroit sur un parcours de 6 kilomètres.
2. Ville disparue aujourd'hui, située autrefois près de Godomé, sur le bord de cette lagune.

endroits principaux : 1° à Lagos ; 2° près de Grand-Popo, à un endroit appelé la bouche du Roi ; 3° à Kotonou quelquefois[1]. Il est facile, au moyen d'un appareil empêchant les sables d'obstruer cette dernière bouche du côté de la mer, de conserver cette ouverture qui pourra être utile un jour pour le commerce.

En plus de ces grands débouchés, la lagune communique avec la mer pendant la saison des hautes eaux par de nombreux petits cours d'eau qui se frayent un passage à travers les basses terres.

Le niveau de la lagune du Bénin est plus élevé que celui de l'Océan ; pendant la saison des pluies, la différence est de 1m,10 à 1m,45 ; elle n'atteint que 60 à 70 centimètres pendant la saison sèche. Il en résulte pendant la basse marée deux courants qui descendent l'un vers Lagos, l'autre vers Grand-Popo, avec une vitesse moyenne de 2 à 3 milles à l'heure. Le premier, allant vers l'est, est de beaucoup diminué lorsque la bouche de Kotonou est ouverte ; il disparaît parfois complètement.

La plupart des villes importantes au point de vue commercial sont situées ou ont un débouché sur la lagune du Bénin, telles sont : Léké, Palma, Ekpé dans le Jebou, Lagos, Badagry, Porto-Novo, Kotonou, Godomé, Abomey-Calavy, Avrékété, Whydah, Grand-Popo, Abananquem, Agwey, Petit-Popo, Porto-Seguro. Une foule de villages plus ou moins importants sont échelonnés entre ces villes.

L'aspect des rives de la lagune varie suivant la région qu'elle traverse : du côté de Lagos et en allant vers l'ouest, ce sont d'immenses forêts de palmiers offrant des coups d'œil charmants. Au contraire, depuis Porto-Novo jusqu'à Porto-Seguro, on ne voit que hautes herbes, papyrus et palétuviers. Cette différence vient de ce que la lagune ne parcourt, à l'ouest de Porto-Novo, que la première zone laissant entre elle et la mer un espace qui dépasse

1. En 1885, le lieutenant Roget, résident de Porto-Novo, et M. Léopold Maignot, agent de la maison Régis, tentèrent à Kotonou de joindre la lagune à la mer ; à cet effet, ils percèrent la langue de terre qui séparait l'eau douce de l'eau salée, sur un parcours d'environ 50 mètres, au moyen d'une tranchée de 1m,50, qui atteignit en quelques heures une largeur de plus de 100 mètres. Un courant violent s'établit, résultant du voisinage du lac Denham, dont l'énorme masse d'eau occasionnait une pression considérable.

A l'époque des basses eaux, le courant équatorial amoncela les sables à l'entrée, et la bouche de Kotonou se referma. Elle s'ouvrit de nouveau d'elle-même en 1887, et la chaloupe-canonnière *l'Émeraude* entra par cette passe dans la lagune de Porto-Novo.



rarement 500 mètres, tandis que vers l'est elle remonte dans la deuxième zone par un crochet est-nord-est et se trouve séparée de la mer par des terres ayant jusqu'à 7 kilomètres de large.

En plus des cours d'eau ordinaires qui se jettent dans la lagune, il existe à l'intérieur de petits lacs ou marais qui grossissent au moment des pluies et trouvent des débouchés pour venir grossir son cours ; sans la légère inclinaison du terrain, il serait impossible d'habiter le pays.

L'eau de la lagune du Bénin est potable, lorsque la bande de terrain qui la sépare de la mer a peu de largeur; les infiltrations d'eau salée la rendent saumâtre ; il en est de même à toutes les bouches. La marée montante arrête son courant et permet aux eaux de la mer de s'y mélanger.

Revenons aux modifications qu'éprouve continuellement la ligne du littoral.

Les établissements de Kotonou étaient situés, en 1886, à 50 mètres de la mer; en 1891, la distance qui les en séparait était de 345 mètres. Au contraire, à Grand-Popo, une partie de la ville a été obligée d'abandonner son ancien emplacement, lequel a été emporté par les eaux, et, depuis quatre ou cinq ans, la mer s'est rapprochée des habitations de plus de 100 mètres.

Il est certain que la lagune prend sa part dans ces changements, selon qu'en se précipitant dans la mer elle arrête plus ou moins les courants. A Lagos, on est obligé de faire draguer certains endroits du canal qui donne sur l'Océan, sans quoi les navires ne pourraient plus passer.

Les grandes étendues d'eau qui couvrent l'intérieur du pays produisent dans leur voisinage des infiltrations souterraines, qui s'étendent fort avant dans les terres. Dans l'intérieur même, il y a de nombreuses sources naturelles. L'eau que boivent les indigènes est obtenue au moyen de puits creusés à 2 mètres dans la première zone, à 4 ou 6 mètres dans la deuxième et la troisième. On peut dire, en somme, que l'eau se trouve partout, à des profondeurs qui varient suivant les couches du terrain.

Climatologie.

La climatologie de la région qui nous occupe est sujette à de grandes variations; c'est une des raisons pour lesquelles le pays est si malsain pour l'Européen.

Les vents qui soufflent sur la côte sont limités au nombre de trois — en dehors des orages, bien entendu :

L'alizé du sud-sud-ouest, qui souffle pendant une moyenne de sept heures par jour; il se lève vers 9 heures du matin; il cesse pendant les mois d'avril, mai, juin et juillet dans le cours de l'après-midi. En août, septembre, octobre et novembre, il dure quelquefois toute la nuit. En décembre, janvier, février et une partie de mars, il fait place, du lever du soleil à midi, à l'*armatan*[1].

L'*armatan* est un vent mi-froid, mi-chaud, qui souffle sur la côte pendant les mois de décembre, janvier et février. Il va généralement du nord au sud, mais on peut définir plus exactement sa direction préférée qui est du nord-nord-est au sud-sud-ouest. Nous n'entreprendrons pas d'expliquer sa provenance; tout le monde, à ce sujet, est obligé de se borner à des hypothèses tant que la région qu'il parcourt ne sera pas connue. Il peut venir du Soudan ou prendre naissance dans les vallées des monts de Kong. Il peut être froid à son origine et se réchauffer sur son parcours; ou bien c'est le contraire qui a lieu. Nous nous bornerons donc à essayer de décrire ses effets, sans chercher à en expliquer les causes.

Pendant l'époque où souffle l'armatan, il alterne avec un autre vent auquel on peut donner la même définition qu'au *sirocco* des Algériens : il est chaud et humide. On le nomme *vent de terre*.

Le vent de terre souffle souvent pendant la nuit. En plus de la chaleur qu'il apporte, il est accompagné de myriades de moustiques; il commence en général au coucher du soleil et, vers le milieu de la nuit, il est remplacé par l'armatan, dont il suit l'exacte direction. Il y a entre les deux vents une différence de 8 à 9 degrés centigrades; la transition est donc fort brusque, et la fin des nuits toujours froide.

On a dépeint l'armatan comme accompagné d'une sorte de

1. *Armatan*, terme qui, en langue indigène, équivaut à « vent qui sèche ». On appelle ainsi également la saison pendant laquelle il souffle.

brouillard qu'il apporte. Nous n'avons jamais remarqué que ce brouillard pût lui être attribué, quoique sa présence concorde avec celle de l'armatan.

Il tombe toujours pendant la nuit, dans ces régions, une rosée très abondante. Les mois de décembre, janvier et février sont les plus chauds de l'année ; à cette époque, le soleil est au méridien et il faut supporter des températures excessives; la rosée augmente également et ressemble plutôt à une pluie fine; elle humecte les vêtements en quelques minutes.

Cette humidité, en tombant sur un sol surchauffé pendant neuf heures par les rayons d'un soleil incandescent, se transforme en une buée que l'on aperçoit le matin au lever du soleil ; l'air est opaque et l'on ne distingue pas les objets à 10 mètres devant soi.

L'armatan vient alors dissiper ce brouillard, qui disparaît dans l'espace d'une demi-heure, car la propriété de l'armatan est bien plutôt de dessécher. Loin d'amener dans l'air une opacité aqueuse, il chasse les particules humides et rend aux couches d'air une transparence qui augmente encore la chaleur. On a donné à ce vent le vrai nom qui lui convienne en l'appelant *vent qui sèche*. Rien ne résiste à ses effets; les meubles, les boiseries, craquent toute la journée, gémissant sous la contraction de leurs molécules et finissant par se fendre de tous côtés; tous les endroits collés s'entr'ouvrent, les papiers, les livres et les cartons, les cuirs, la paille se roulent et se tordent sous un rétrécissement général. La peau humaine, elle-même, malgré ses propriétés élastiques et onctueuses, n'est pas exempte de l'influence de l'armatan; les cartilages du nez et le bord des narines sont les premiers à ressentir son action; on y éprouve une cuisson qui devient douloureuse. La transpiration s'arrête ou diminue, et la peau des parties exposées à l'air devient sèche et polie.

Pendant l'armatan, les lagunes se dessèchent et baissent avec une rapidité remarquable; les eaux stagnantes, les marécages disparaissent complètement ; la végétation diminue et semble s'arrêter ; l'agriculture est suspendue. Sauf quelques orages, il ne pleut jamais à cette époque.

On peut classer les saisons de la façon suivante :

Le Printemps (petite saison des pluies).	Septembre..	Pluies fréquentes.
	Octobre	Pluies peu fréquentes.
	Novembre ..	Pluies rares.

L'Été (l'armatan ou saison sèche)......	Décembre...	Forte chaleur.
	Janvier.....	Chaleur excessive.
	Février.....	Forte chaleur.
L'Automne (petite saison des pluies)...	Mars.......	Pluies rares.
	Avril.......	Pluies fréquentes.
	Mai........	Pluies fréquentes.
L'Hiver (grosse saison des pluies).....	Juin.......	Pluies continuelles.
	Juillet......	Pluies torrentielles.
	Août.......	Très fortes pluies.

Pendant la saison sèche, le ciel est complètement découvert en temps ordinaire; on n'aperçoit pas un nuage.

Pendant la petite saison des pluies, on peut calculer une moyenne de dix à quinze pluies par mois, durant trois ou quatre heures ; le ciel est peu couvert, les nuages disparaissent aussitôt après ou restent à l'horizon.

Au contraire, pendant la grosse saison des pluies, le soleil reste parfois une semaine sans se montrer plus de quelques minutes. Les pluies durent quelquefois plusieurs jours sans discontinuer, formant par leur amoncellement de véritables torrents qui se frayent un passage n'importe où, se dirigeant vers les cours d'eau. Le ciel est gris ardoise, l'atmosphère humide, la terre détrempée; tout est dans l'eau ou dans la boue. Les pittoresques coups d'œil qu'offre la végétation tropicale sous les rayons du soleil disparaissent, car rien n'est triste comme un palmier sous un ciel gris.

L'udomètre marque jusqu'à 42 centimètres de pluie tombée dans une journée, par mètre carré.

Les orages d'Europe avec leurs quelques coups de tonnerre et leur petite averse ne donnent aucune idée de la lutte des éléments dans les régions équatoriales. C'est pendant la petite saison des pluies surtout, où l'air est chargé d'électricité, qu'ont lieu les orages. On les appelle *tornados*[1]; ils suivent à peu près invariablement la marche suivante :

Environ trois quarts d'heure avant, on peut remarquer vers l'ouest, très bas, un gros amoncellement de nuages; ce sont, pour la plupart, des cumulo-cirrus. Ils courent très rapidement dans cette direction. Le vent souffle d'abord assez violemment vers l'ouest, mais sans rafales. Le tonnerre commence à se faire entendre légèrement dans une direction opposée; quelques éclairs

1. Du portugais *tornar, tornada*, retourner, revenir à, parce que ces orages font le tour de l'horizon.

entrecoupent ses roulements; le tornado se prépare. Une demi-heure plus tard, l'horizon s'obscurcit et les nuages montent dans le ciel, venant de tous les points de l'horizon. Ils courent avec une grande rapidité, le tonnerre gronde de plus en plus et les éclairs se succèdent presque sans interruption; le tout se rapproche.

A un certain moment, le vent venant toujours de l'est et augmentant encore de violence se déchaîne avec les proportions d'un véritable ouragan; ses rafales ont une violence à laquelle rien ne peut résister. Les palmiers robustes ploient comme des roseaux dans le sens de la rafale, penchant vers l'ouest leurs panaches verdoyants; les grands arbres eux-mêmes retiennent à peine leur feuillage qui veut s'enfuir; le toit des cases se soulève, la paille dont elles sont couvertes est emportée; les ardoises, les tuiles et le fer galvanisé résistent difficilement et souvent s'envolent dans la tourmente. Au vent se joignent la clarté aveuglante des éclairs et les coups de tonnerre assourdissants; la foudre tombe sur sept ou huit points dans l'espace d'un kilomètre carré. Enfin une pluie abondante, aux gouttes énormes, vient noyer, dans ses torrents, ce que le vent et la foudre n'ont pu détruire.

La durée d'un tornado est, heureusement, de quelques minutes à peine, autrement les dégâts seraient incalculables. Le vent, à son moment le plus violent, détermine une élévation subite du baromètre variant entre 2 millimètres et demi et 3 millimètres et demi. Le thermomètre baisse immédiatement de 5 à 6 degrés. Dès que le vent s'apaise, c'est signe que le tornado est épuisé : le baromètre et le thermomètre reprennent leur état normal.

Pendant l'hiver, la grêle tombe quelquefois; elle est de la dimension de l'orge perlé et fond aussitôt qu'elle touche terre.

Voici la température moyenne de la région :

Petites saisons des pluies (printemps et automne), six mois : de 28 à 30 degrés centigrades à l'ombre, entre 10 heures du matin et 3 heures du soir; abaissement de 2 à 3 degrés pendant les nuits.

Grosse saison des pluies (hiver), trois mois : de 25 à 28 degrés centigrades; même abaissement pendant les nuits.

Armatan (été), trois mois : de 4 heures du matin à 7 heures, entre 21 et 25 degrés centigrades; milieu de la journée, de 30 à 43 degrés; du coucher du soleil à 4 heures du matin, de 28 à 30 degrés.

Ces observations ont été prises à 8 heures du matin, midi, 3 heures et 6 heures du soir, 11 heures du soir, 4 heures du matin.

Les moyennes précédentes résument trente observations faites pour chacun des chiffres donnés.

La nuit, pendant les petites et la grosse saison des pluies, il n'y a une différence de température que de 2 à 3 degrés, tandis que, pendant l'armatan, elle atteint 8 ou 9 degrés centigrades.

La température moyenne de la couche terrestre superficielle, obtenue au moyen d'un trou de 53 centimètres de profondeur et de 5 centimètres de diamètre, a donné comme moyennes, pendant les diverses saisons et aux différentes heures de la journée : de novembre à mars, 38, 39, 42, 45 degrés, soit en moyenne 41 degrés; de mars à novembre, 33, 35, 37, 39 degrés, soit en moyenne 36 degrés.

Pendant la grosse saison des pluies, la lune est quelquefois entourée d'un halo. On remarque, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, de nombreux bolides. Il existe dans le pays une pierre météorique que les indigènes appellent *Ochoumaré*[1]; c'est un silicate bleu foncé dont ils font des bijoux et qui a une grande valeur dans le pays.

Comme on vient de le voir, la climatologie de la région subit l'influence directe de son grand voisinage avec l'équateur; les saisons y sont renversées comme dans l'hémisphère austral[2].

L'équinoxe y est perpétuel; les jours n'ont entre eux aucune différence notable pendant l'année : il fait jour de 5 heures et demie du matin à 6 heures du soir; la transition du jour à la nuit est brusque et sans crépuscule.

Géologie.

Au point de vue géologique, le Dahomey n'est pas encore assez connu pour qu'il y ait beaucoup à dire; nous n'avons pu faire nous-même aucune recherche sérieuse à ce sujet. Nous avons divisé la région en différentes zones, et nous nous bornerons à donner un aperçu de la constitution superficielle de chacune d'elles.

La première zone est couverte en premier lieu d'une couche de sable ayant environ 2 mètres d'épaisseur sur la terre ferme. Sur les bords des lagunes et des cours d'eau, il est mélangé à des

1. Pierre du ciel; *Ochoumaré* est également le nom de l'arc-en-ciel.
2. La latitude du point le plus éloigné de l'équateur dans le golfe de Bénin est 6°19′16″ N.

matières limoneuses et forme des alluvions de composition différente selon les lieux. Au-dessous de ce sable, on trouve un terreau noirâtre qui se compose d'humus et de débris végétaux pulvérisés.

Les sables disparaissent dans la deuxième zone et font place, comme couche superficielle, à de l'argile plastique mélangée à de l'argile commune. Cette couche, après avoir été détrempée par les pluies, se dessèche au soleil et devient d'une telle dureté, que les végétaux indigènes arrivent seuls à la percer ; les plantes et les légumes d'Europe ne peuvent s'y développer. Cette couche a une profondeur qui varie entre 5 et 6 mètres ; au-dessous, se trouve de l'humus gras et possédant toutes les qualités propres à l'agriculture. Sur le bord des cours d'eau qui charrient de grandes quantités de limon, la nature de cette seconde couche est la même que dans la première zone ; elle peut avoir 4 ou 5 mètres d'épaisseur. Au-dessous, on trouve encore de la terre végétale mélangée de sable et de calcaires décomposés ; quelques coquilles marines communes témoignent de la présence de la mer dans les temps anciens.

La terre glaise ne se trouve plus dans la troisième zone ; aussi la végétation y est-elle plus riche. C'est l'humus qui y forme la couche superficielle ; on trouve en dessous la même épaisseur de sables et de calcaires et en troisième lieu des roches sédimentaires argileuses qui offrent des traces, selon les endroits, de porphyre, de granit, de feldspath ou silicate d'alumine et de potasse, de feldspath uni au mica formant un gneiss de mauvaise qualité, de schiste ordinaire, de schiste ardoisier, etc. Au fur et à mesure que l'on s'avance vers le nord, cette troisième couche devient de plus en plus rapprochée du niveau du terrain.

Ce qu'on appelle vulgairement pierre ou caillou est inconnu sur le littoral ; la mer ne roule que du sable et des débris animaux. On rencontre les premières parcelles rocheuses dans la troisième zone, c'est-à-dire à près de 100 kilomètres dans l'intérieur.

En ce qui concerne les ressources minières également, on doit se borner à raisonner par déduction. Si nos hypothèses sont exactes, le Dahomey offrira un jour des ressources considérables à l'industrie.

Le Dahomey par lui-même n'est pas assez étendu, et sa configuration ne diffère pas assez de celle des pays voisins pour qu'il ne soit pas doté des mêmes richesses minérales qu'eux. Or il est limitrophe du pays des Achantis, où l'or fut à une époque si com-

mun qu'il servait aux plus vils usages : on en faisait des haches, des sabres, des couteaux, des pointes de flèches, etc. ; il n'avait aucune valeur, les Européens n'étant pas encore venus enseigner aux indigènes à l'échanger contre les marchandises dont ils avaient besoin. Le fer était rare alors, parce qu'on ignorait la façon de l'extraire et de le travailler ; il avait beaucoup plus de valeur que l'or. Les rois et les chefs achantis étaient enterrés avec des quantités considérables d'or, sous forme de pépites, de sabres, de bracelets, etc. Les Anglais, après leur victoire de 1874, lors du sac de Coumassie, firent dans les tombeaux, ainsi que dans la capitale des Achantis, une ample moisson de ce métal précieux.

Chez les Achantis ainsi que sur la Côte d'Or, on trouve l'or d'alluvions ; il se présente en grains, paillettes, pépites ou en poussière presque impalpable, dans le sable des rivières et dans les argiles mélangées de sable. Sauf la première zone qui diffère, ces pays ont la même nature de terrain que le Dahomey dont ils sont limitrophes. Le Volta, qui passe à peu de distance des frontières ouest du Dahomey, charrie dans ses sables des quantités d'or d'alluvions, qu'il arrache aussi bien à sa rive gauche qu'à sa rive droite. Tant que le gouvernement indigène subsistera, il sera impossible aux Européens de faire au Dahomey n'importe quelle recherche au point du vue minier; les autorités locales s'y opposeraient. Tout ce qu'elles ne comprennent pas leur paraît suspect, et il y a malheureusement bien des choses qui entrent dans cette catégorie [1].

Si un Européen creusait seulement un trou d'un mètre dans un champ, il serait aussitôt accusé de sortilège, de conspiration contre le gouvernement, arrêté peut-être, et toutes les explications possibles ne l'empêcheraient pas d'en éprouver une foule de désagréments.

Plusieurs voyageurs sont d'accord pour croire à l'existence de mines de houille dans la deuxième zone du Dahomey ; le fer y existe en grande quantité. Dans la troisième zone, on en recon-

1. L'auteur de cet ouvrage a été surpris un jour, à Abomey-Calavy, occupé à photographier un temple fétiche. On se jeta sur lui, on lui confisqua son appareil, ainsi qu'une boussole, un sextant de poche et un horizon artificiel qu'il avait sur lui. Il y eut des assemblées, des discussions interminables à la gore. Il fut forcé de payer une forte amende et d'expliquer longuement que ces objets n'avaient ou n'auraient aucune influence sur les destinées du Dahomey. Fort heureusement, on n'ouvrit pas l'appareil qui contenait cinq ou six vues.

naît de nombreux gisements, les uns situés au milieu des terrains de sédiment que l'on y rencontre fréquemment, les autres dans les roches argileuses et calcaires qui sont un prolongement souterrain de cette troisième zone. Il est exploité dans le nord seulement, où les indigènes, vivant loin des Européens, ne peuvent facilement se procurer le fer qu'ils importent.

Le littoral : la barre et le wharf.

Il nous reste à parler de l'aspect de la mer sur le littoral.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la côte du Dahomey avec sa plage de sable fin, son absence de roches, est loin d'être facile à atteindre ; la mer, toujours agitée, se précipite sur la plage avec plus ou moins de violence et y forme une succession de vagues qu'on a surnommée la *barre*, quoique ce nom s'applique d'ordinaire à une ligne de brisants causée par la présence de roches sous-marines ou à fleur d'eau plutôt qu'à l'agitation de la mer sur une plage unie.

Les causes directes de la barre sont difficiles à établir d'une façon précise ; mais il est certain que les courants et les vents ont une influence sur sa formation et sa violence.

Nous connaissons déjà l'existence de deux courants, l'*équatorial* et le *contre-équatorial*, qui luttent l'un contre l'autre le long du littoral.

Cette lutte a une influence directe sur la barre, puisque celle-ci diminue et même disparaît à tous les endroits où une cause interrompt cette collision.

Telles sont les embouchures des fleuves ou lagunes où les eaux se précipitant dans la mer avec violence éloignent les courants de la côte ou les coupent à cet endroit. Le Niger, le Bénin, le Volta, le Roquelle sont dans ces conditions.

A Kotonou, où la barre est réputée très dangereuse, dès que la bouche fut ouverte et que les eaux de la lagune se précipitèrent dans l'Océan, la barre disparut à l'endroit où le courant était le plus violent. Un officier de marine montant une simple baleinière entra sans aucun danger par cette passe.

Une autre preuve vient encore à l'appui de notre assertion. Lorsque la marée monte et refoule les eaux dans la lagune et l'embouchure des fleuves, la barre reparaît et devient aussi dangereuse que sur le reste du littoral. Aussi n'entre-t-on dans l'em-



PASSAGE DE LA BARRE.


THE ASTOR LI
NY

bouchure des fleuves qu'à marée basse, à moins, bien entendu, que les fonds ne soient insuffisants.

Les mois où la barre est le plus dangereuse sont ceux de juillet, août, septembre, où le contre-équatorial entraîne les eaux vers l'ouest.

On peut donc conclure que, si les deux courants équatoriaux ne forment pas la barre, ils sont du moins la cause de son impétuosité et du danger qui en résulte.

Les vents ont également une influence directe sur la barre ; elle augmente ou diminue selon qu'ils soufflent avec plus ou moins d'impétuosité ; le vent de terre ou vent du nord la fait tomber, et c'est lorsqu'il règne qu'elle est le plus facile à passer. Le phénomène de la barre s'accomplit pourtant d'une façon uniforme, quelle que soit l'époque de l'année et l'état du vent et des courants. Vue du large, la barre n'apparaît que comme une ligne d'écume ; son bruit ressemble, dans l'éloignement, au bruit lointain du tonnerre.

C'est de terre qu'il faut la voir, avec ses montagnes d'eau qui s'avancent vers la côte, calmes et majestueuses. L'idée qu'elle évoque alors est celle de l'Océan qui déborde, envahissant la côte dans un bouleversement subit. Le spectacle est grandiose, imposant ; celui qui l'a contemplé ne l'oublie jamais.

La plume est impuissante à décrire ces grandes scènes de la nature ; la photographie elle-même, si fidèle pourtant dans ses reproductions, ne les peint pas avec exactitude. Il y manque ces espaces sans fin et ces couleurs chatoyantes nées des rayons du soleil sous un ciel d'azur. Il y manque aussi ces mille bruits qui nous impressionnent et enfin la vie et le mouvement.

Les évolutions de la barre sont régulièrement espacées. A 300 mètres du rivage, on voit d'abord se former une grosse vague qui prend son élan vers la côte ; son élévation atteint plusieurs mètres ; elle court, creusant devant elle une vallée profonde au fond de laquelle on voit passer et repasser des tourbillons d'écume roulés par la masse d'eau qui les pousse. Au fur et à mesure qu'elle avance, la montagne liquide diminue de hauteur ; on aperçoit alors derrière elle, une sœur jumelle qui la poursuit. Augmentant toujours de vitesse, la première lame arrive à la côte avec une force inouïe ; ses eaux blanchissent,... sa crête se couronne d'écume,... un peu avant d'arriver sur le sable, elle s'arrête brusquement et comme indécise... ; mais l'élan est irrésistible,...

la cime l'emporte sur la base et elle tombe en avant, s'effondrant avec fracas dans une volute impétueuse....

La plage se couvre d'eau et d'écume lancées sur sa pente par la violence du choc ; une légère vapeur s'élève, aussitôt dissipée, et la masse d'eau redescendant disparaît au pied de la nouvelle lame qui brise.

Il y a ainsi trois lames qui se suivent ; on leur donne le nom de premier, deuxième et troisième brisant. La distance entre elles est de 60 à 80 mètres, et l'espace qui s'écoule entre l'arrivée des groupes de trois vagues va de dix à vingt-cinq secondes, selon la violence du vent ; on le nomme *embellie*. La hauteur des vagues à leur formation varie, selon l'état de la barre, entre 5 et 10 mètres.

C'est sur la côte du Dahomey et des Popos que la barre est le plus mauvaise. Elle est moins dangereuse sur les autres points du golfe et va en diminuant au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la région dont nous parlons, soit vers l'est soit vers l'ouest.

Dans le silence des nuits tropicales, à plusieurs milles dans l'intérieur, on entend le bruit de la barre comme un roulement lointain et continu de canon.

Il est impossible de parler de la barre sans mentionner, en passant, le courage et l'énergie de ceux qui, pour un modeste salaire, risquent journellement leur vie pour la franchir. Nous voulons parler des Minahs[1].

Les Dahomiens, les Porto-Noviens, les Yoroubas ont peur de la barre ; les premiers surtout parce qu'ils n'ont aucune notion de navigation, même sur les lagunes. Les Européens qui font le commerce de la côte, ayant besoin de communiquer constamment avec les navires, sont obligés d'avoir sous la main à toute heure un personnel réservé au passage de la barre ; ils sont donc forcés, les indigènes se refusant à ce travail, de recruter des Minahs qu'ils engagent à l'année.

Au péril naturel qu'offrent les éléments vient se joindre celui que cause la présence d'une quantité considérable de requins. Ces squales foisonnent dans la barre, et, lorsqu'une pirogue chavire, il y a généralement mort d'homme.

C'est donc un dangereux métier que celui de passeur de barre. Les embarcations qui servent à ce travail ont la forme d'une balei-

1. Habitants d'Elmina (Côte d'Or). On donne vulgairement le nom de *Minahs* à tous les habitants de la Côte d'Or.

nière. Malgré toutes les précautions et l'expérience qui ont présidé à leur construction, elles chavirent continuellement, ce qui donne une idée de la violence des lames.

Le mouillage des navires sur la côte est assez sûr. On rencontre à la sortie de la barre des fonds de sable variant entre 8 et 15 mètres ; les vapeurs mouillent généralement à 200 mètres du troisième brisant, et les voiliers à 700 ou 800 mètres.

La quantité de marchandises perdues dans la barre s'élève chaque année à plus de 100 000 francs ; à ces pertes, il faut ajouter les naufrages qu'elle cause, car si le vent, le courant ou la rupture d'une ancre jettent un navire dans les brisants, il est irrévocablement perdu et mis en pièces en quelques minutes. Un vapeur même n'a chance de se sauver que s'il est sous pression. Enfin il faut compter, dans les désastres que cause la barre, les nombreux Minahs qu'elle enlève chaque année à leur pays.

En 1891, on a commencé à Kotonou la construction d'un *wharf*[1] s'avançant dans la mer jusqu'à 212 mètres de la côte, et qui, par conséquent, arrive en avant de la barre. C'est une jetée établie sur de forts piliers en acier, sur lesquels la mer a peu de prise. Les navires ne peuvent pas accoster le wharf; la houle les en empêche. On est toujours obligé de transborder passagers et marchandises du navire sur les embarcations légères des Minahs. Seulement ces embarcations peuvent aller débarquer leur chargement sur le wharf. On peut les y hisser elles-mêmes le soir. Des grues et des portemanteaux permettent ces diverses manœuvres.

1. *Wharf* est un mot anglais qui signifie appontement, quai, jetée (en fer ou en bois seulement).



CHAPITRE III

LA FLORE ET LA FAUNE.

La flore du Dahomey ; les productions alimentaires et les plantes médicinales connues dans nos classifications. — Poisons : le curare. — La faune commune.

Contrairement à la géologie, la flore et la faune sont connues sur la côte occidentale d'Afrique, du moins en ce qui concerne l'espace compris entre le 6e et le 8e degré de latitude nord. Les Anglais, sur ce point, sont plus avancés que nous ; ils ont classé la plupart des plantes et des animaux de la région depuis plus de quinze ans.

Il faut noter avant tout que ces plantes et ces animaux sont très peu variés, et que la région, au point de vue des spécimens rares, est une des plus pauvres dans le voisinage de l'équateur. L'air de la mer est pour beaucoup dans le manque de développement du règne végétal de la première zone. Plus la contrée se rapproche de l'Océan, plus elle manque de végétation, et ce n'est que lorsqu'on s'enfonce dans l'intérieur que l'on commence à constater cette exubérance particulière aux régions intertropicales.

La faune également n'offre que des sujets d'étude fort communs ; les grands fauves, à l'exception du léopard, n'existent pas sur le littoral. Le manque de broussailles et de fourrés, l'agitation des guerres et du commerce les ont chassés vers le nord où ils vivent en paix. Les petits mammifères seuls se rencontrent sur la côte. Leur nombre est bien au-dessous de ce que l'on pourrait attendre, quand on songe qu'ils ne sont jamais détruits, les chasseurs formant, parmi les populations du littoral, une très petite minorité, et les animaux pouvant se reproduire en toute tranquillité.

En résumé, la flore et la faune n'ont rien qui soit particulier

au Dahomey, et, dans son voisinage, elles sont presque identiques à celles de la Guyane, des Antilles.

Linné, sans les avoir vues, en a décrit une grande partie à la fin du siècle dernier.

LA FLORE.

Nous avons rapporté de notre voyage sept cent vingt-deux espèces de plantes, dont cent quatre-vingt-onze ne sont pas mentionnées par nos naturalistes français, et dix-neuf seulement ignorées par les Anglais; ce sont pour la plupart des poisons.

Il y a une véritable étude à faire sur les toxiques; les indigènes des diverses régions en possèdent une quantité qui sont connus d'eux seuls et dont la plupart ont des propriétés fort curieuses. Par exemple, les gens des Popos en ont un qui s'administre à petites doses pendant six jours; au bout de ce délai, il se déclare chez l'empoisonné des symptômes en tous points semblables à ceux que présente l'accès bilieux hématurique chez les Européens. Il en existe ainsi une variété considérable; les féticheurs[1] sont particulièrement experts en la matière, ainsi que les empiriques indigènes.

Malheureusement, il est presque impossible à l'Européen de se faire initier à ces secrets; ses questions éveillent des soupçons mal fondés, et l'on se demande dans quel but il les fait : on ne comprend pas qu'il a seulement le désir de s'instruire. Les plantes médicinales étant vendues sur les marchés (contrairement aux poisons), il nous a été possible de nous en procurer un assez grand nombre; mais la plupart, nouvelles par leurs propriétés curatives, sont connues ou à classer dans des familles connues. Dans la classification très sommaire que nous faisons suivre, nous signalerons en passant les plantes utiles, c'est-à-dire celles qui servent à la nourriture des indigènes et à la composition de leurs médicaments (nous indiquerons pour ces dernières les maladies au traitement desquelles elles sont affectées); celles qui servent à leur industrie et aux usages domestiques; enfin, celles qui peuvent être utilisées par notre industrie.

Les plantes, autres que celles que nous venons de mentionner, figureront dans notre liste seulement pour indiquer leur existence dans la région.

1. Prêtres du fétiche, divinité du pays.

Nous décrirons d'une façon détaillée les végétaux qui présentent des caractères non signalés encore à l'attention des naturalistes, et nous nous conformerons à la même règle pour la faune. Cette dernière sera mentionnée dans une courte classification comprenant les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons, les mollusques, les crustacés, les arachnides et les insectes les plus communs dans la région. Nous avons voulu, nous le répétons, montrer que les principales familles et les principaux ordres de plantes connus sont représentés dans la flore de la région du Dahomey, et en même temps donner un aperçu de la faune.

Les ACANTHACÉES, dont un type, l'**acanthe molle** (*Acanthus mollis*), est assez commun.

Les AMARANTACÉES, représentées par l'**amarante géante** (*Amarantus speciosus*). On la rencontre en grande quantité au nord de la deuxième zone.

Les AMOMACÉES, qui offrent parmi d'autres variétés une qualité de **gingembre** (*Amomum zingiber*). Ce produit pourrait être exporté et trouver un bon prix sur les marchés d'Europe. Les indigènes s'en servent pour guérir la toux légère en le prenant en petite dose à forte décoction. Ils ignorent d'autres moyens de l'utiliser.

Les AMPÉLIDÉES, auxquelles peut se rapporter une petite variété de plante ressemblant à la vigne sauvage. Ses rameaux sont sarmenteux et munis de vrilles qui les aident à s'accrocher aux broussailles. Les feuilles sont divisées en trois lobes couverts d'un duvet blanchâtre et épais. Le fruit se présente sous forme de baies vertes de la grosseur d'un pois et immangeables.

Les ANACARDIACÉES, qui donnent le **pommier acajou** (*Anacardium occidentale*). Cet arbre produit un fruit très agréable au goût et très acide; il a la base plus étroite que l'extrémité et mériterait le nom de *poire* plutôt que celui de pomme. Au bas du fruit est attachée une amande en forme de haricot, qui ne peut se manger que *rôtie*; crue, elle est remplie d'un suc caustique qui fait enfler douloureusement les lèvres et la langue. Le jus de la pomme d'acajou est excessivement préjudiciable aux dents; il les carie et les fait tomber; ses taches sont indélébiles,et il remplace avec avantage l'encre à marquer le linge. Le **manguier** (*Mangifera indica*) pousse à l'état sauvage, c'est-à-dire sans culture; ses fruits sont filandreux. On en attribue l'importation aux Portugais.

Les ANONACÉES. — La **pomme cannelle*** [1] (*Anona squamosa*), qui sert à faire des cataplasmes pour guérir les tumeurs; le **corossol** (*Anona muricata*), qui est classé parmi les antispasmodiques; la **pomme de crocodile*** (*Anona palustris*), dont on fait une infusion pour la toux; le **poivre de Guinée** (*Hablitzia æthiopica*), servant à l'alimentation; on en trouve une autre variété

1. Tous les noms suivis d'un astérisque sont les variétés peu connues en France.

moins répandue (*Hablitzia undulata*). Toutes ces plantes ne diffèrent entre elles que par la grosseur du fruit ; tous leurs autres caractères sont à peu près semblables.

Les Apocynacées. — La **grande pervenche** (*Vinca major*). Plusieurs variétés de lauriers parmi lesquelles l'**avocatier** ou **poirier avocat** (*Persea gratissima*), dont le fruit est excessivement agréable si on sait l'accommoder ; le **laurier d'Inde** (*Laurus indica*) ; le **laurier-cannelle** (*Cinnamomum ceylanicum*), qui est très commun ; le **laurier-rose** (*Nerium oleander*). Quelques genres d'asclépiades.

Les Aroïdées. — L'**acore odorant** (*Acorus calamus*).

Les Artocarpées. — Le **jaquier** ou **arbre à pain** (*Artocarpus*), dont on trouve deux variétés : l'une produisant un fruit rond pesant 1 kilogramme ; l'autre un fruit oblong qui atteint jusqu'à 8 kilogrammes. Cuit au four ou sous la cendre, ce fruit ressemble à une masse farineuse que l'on a comparée à du pain. Sur la couche corticale du jaquier, on trouve des fibres qui offrent une grande résistance comme matière textile.

Les Aurantiacées. — L'**oranger** (*Citrus aurantium*) ; le **citronnier** (*Citrus limonum*). Tous deux produisent des fruits beaucoup plus petits qu'en Europe et qui ne jaunissent pas lorsqu'ils sont mûrs. Il faut savoir quand on doit les cueillir. On en fait, au Dahomey, une liqueur assez agréable. Ces végétaux ont été importés ; ils n'existent que dans les régions fréquentées autrefois par les Européens.

Les Bignoniacées, qui ornent de plantes grimpantes variées les touffes de verdure. On en remarque trois genres ayant chacun une fleur de couleur différente : l'une, corolle rose mauve ; l'autre, blanche légèrement verdâtre à l'intérieur ; la troisième, violette avec des rayures verticales intérieures plus foncées.

Les Bixinées. — Le *Cochlospermum angolense**, dont les filaments servent aux indigènes à faire des liens. C'est un arbuste à la tige ligneuse, qui atteint 2 ou 3 mètres ; il est toujours vert ; ses feuilles, petites, peu espacées, sont rangées sur un pétiole qui leur est commun, et se classent dans la catégorie qu'on nomme *bipennées ;* c'est à l'intérieur de l'écorce, sur la couche corticale, que l'on retire la fibre utilisée.

Les Borraginées, représentées par la **bourrache** (*Borrago officinalis*), si appréciée en Europe pour le traitement des affections pectorales, mais dont l'usage est inconnu des indigènes, et le **myosotis** (*Myosotis palustris*).

Les Broméliacées. — L'**ananas** (*Bromelia*), qui pousse à l'état sauvage en quantité ; il est peu savoureux, fibreux et sec, par comparaison avec ses congénères des Antilles.

Les Burséracées. — Le **bursera** ou **gommart**, appelé sur la côte *gommier*, et dont la sève égale la gomme arabique, dont elle possède toutes les qualités.

Les Cactées. — L'*Opuntia cochenillifer*, sur lequel vit et croît la cochenille au Sénégal, et qui pourrait être utilisé dans le même but si on désirait ajouter ce riche produit à ceux d'autres pays ; le **figuier d'Inde** (*Opuntia vulgaris*), qui ne donne pas sur ses feuilles épineuses les bons fruits que l'on y cueille dans le nord de l'Afrique et qui ne prend pas non plus le même développement ; et le *Cercus pentagonus*, très commun.

Les Cannacées. — Plusieurs variétés de **balisiers** dont les principales sont celles à fleurs rouge écarlate (*Canna indica*), à fleurs jaunes (*Canna glauca*) et à fleurs roses* (*Canna angolense*). Les graines du balisier, en raison de leur dureté, sont employées dans certaines régions comme plomb de chasse; à courte distance, elles en remplissent parfaitement le rôle.

Les Capparidées. — Le *Gynondropsis pentaphylla**, qui sert d'astringent aux gens du pays, pris en infusion bouillante. La *Cratæra religiosa**, dont on fait séjourner la tige dans une huile qui sert à frictionner les parties atteintes de douleurs ou de rhumatismes.

Les Chénopodiacées, qui fournissent plusieurs éléments à l'alimentation : la *Salicornia herbacea*, la *Salicornia palustris**, la *Salsola soda*, etc.

Les Combrétacées. — Le *Combretum guineensis**, dont les tiges tressées servent à faire une très jolie variété de nattes; on les teint souvent en plusieurs couleurs pour cet usage.

Les Compositées, où l'on remarque le *Carduus acanthoïdes*, l'*Erythræa centaurium*, le *Taraxacum officinale* ou **pissenlit**, et, en quelques rares endroits, une variété de **pâquerette**.

Les Convolvulacées comprennent une variété considérable de **cuscutes**: la **patate** (*Convolvulus batatas*), qui occupe une grande place dans l'alimentation; l'**ipomée** (*Ipomæa digitata*).

Les Crassulacées, dont nous n'avons jamais vu qu'un spécimen · la *Crassula arborescens*.

Les Crucifères. — Le *Nasturtium humifiscum*, qui se mange comme le cresson dans l'alimentation des Européens, et qui est, en certains endroits, la seule nourriture des bestiaux; la *Cardamine hirsuta*, que les Européens mangent crue et les indigènes cuite, et qui est connue vulgairement sous le nom de *langue de vache*.

Les Cucurbitacées, dont les différentes espèces de **calebasses**, et surtout le *Cucurbita lagenaria*, servent dans le pays à faire tous les récipients de ménage : pots, bouteilles, flacons, baquets, plats, etc. Les **giraumons** et **potirons** variés (*Cucurbita pepo, maxima*, etc.) fournissent une bonne nourriture à la population; ces derniers produits sont dus, naturellement, aux soins de la culture, tandis qu'il y a plusieurs variétés de calebasses croissant à l'état sauvage.

Les Cypéracées règnent dans la région marécageuse; on y voit le *Scirpus lacustris*, le *Carex riparia*, le *Carex arenaria* et le *Carex minor**, qui ne se distingue des deux premiers que par sa dimension, qui est de moitié au complet développement de la plante. Le **papyrus** existe en grande quantité sur le bord de toutes les lagunes de l'est.

Les Dioscoréacées, dont le type, l'**igname** (*Dioscorea batatas*), est une des bases de la nourriture indigène. Les plus belles ignames se voient dans le Yorouba, où elles atteignent quelquefois le poids de 20 kilogrammes. On voit aussi presque partout le **tamier** (*Tamus communis*).

Les Diptérocarpées offrent la *Lophira alata**, dont l'huile sert à la toilette des femmes du pays, et aux préparations culinaires en certains endroits. Sa noix sculptée est un ornement recherché. A citer également, dans cet ordre, le *Dipterocarpus alatus*, le *Dipterocarpus incanus*, qui ont à peu près les mêmes propriétés.

Les Dipsacées, qui comptent seulement, d'après nos observations, une seule espèce, la *Scabiosa atropurpurea.*

Les Ébénacées donnent le *Diospyros ebenum* sur la Côte d'Or et presque certainement au Dahomey. Les *Diospyros ebenaster, melanoxylon* existent également dans presque tout le golfe de Bénin et donnent un bois d'ébène estimé dans le commerce.

Les Éricacées, représentées par quelques bruyères que l'on rencontre dans les plaines basses; la **bruyère arborescente** (*Erica arborea*) et la **bruyère éclatante** (*Erica fulgens*) sont les seules que l'on remarque.

Les Euphorbiacées sont très nombreuses. Les principales sont le **manioc** (*Manihot utilissima*), dont la population indigène se nourrit en grande partie et dont on tire le tapioca des Européens; le **ricin** (*Ricinus communis*), l'**euphorbe résinifère** (*Euphorbia resinifera*), l'**euphorbe ipécacuanha.**

Les Graminées, qui donnent le **millet** (*Panicum miliaceum*), le **maïs** (*Zea maïs*), la **canne à sucre** (*Saccharum*), le **bambou** (*Bambusa arundinacea*), le **sorgho** (*Sorghum saccharatum*), **l'ivraie** (*Lolium temulentum*), **l'herbe de Guinée** (*Panicum altissimum*), etc. Cette famille est excessivement nombreuse dans la flore intertropicale en général et dans la Guinée en particulier; les rizières n'existent que plus à l'ouest de la région qui nous occupe.

Les Guttifères, où l'on compte la *Symphonia globulifera*, dont la sève désinfectante est utilisée par les indigènes de la même façon que l'acide phénique en Europe; on l'applique sur les plaies dont on veut empêcher l'infection et éloigner les insectes. L'*Ochrocarpus africanus*, qui atteint jusqu'à 50 pieds de hauteur et dont on mange le fruit en quelques endroits, tandis que dans d'autres il passe pour être vénéneux.

Les Hydrocharidées, qui sont nombreuses dans les lagunes et les marécages : la **vallisnérie à spirale** (*Vallisneria spiralis*), une variété de **morrène** (*Hydrocharis*) qui atteint huit ou dix fois la dimension de celle des régions tempérées.

Les Hydrocotylées. — Le **panicaut** (*Eryngium campestre*).

Les Iridées. — Le *Gladiolus communis* et plusieurs variétés d'**ixie**, ou du moins des plantes qui en présentent tous les caractères.

Les Joncacées. — Le **jonc commun** (*Juncus conglomeratus*). Nous croyons pouvoir classer dans cet ordre une variété de plantes monocotylédones aquatiques que l'on nomme sur la côte *bambous*, mais qui n'ont aucun rapport avec la graminée de ce nom. Voici leurs principaux caractères : fleurs en grappes, capsule sans division s'ouvrant en quatre valves, graines sans périsperme; tiges fibreuses atteignant 3 à 5 mètres de hauteur, renflées et arrondies d'un côté, évidées de l'autre, d'une couleur brune. Leur coupe transversale rappelle la forme du fer à cheval; les feuilles sont semblables à celles du roseau, plus étroites, sessiles, d'un vert très foncé, rangées par groupes de trois et peu espacées sur l'arête qui sépare l'évidement du renflement, ou, pour continuer notre comparaison avec le fer à cheval, sur les coins extérieurs du talon. — Les tiges servent à pousser les pirogues sur les lagunes, à construire les cases et à toutes sortes de travaux domestiques; les graines, d'une dureté excessive et de la grosseur d'une noix, ont été essayées avec succès dans l'industrie pour la fabrication des boutons;

on les appelle vulgairement *corrozos*. Nous donnerons, pour le moment, à cette plante, le nom de *faux bambou*.

Les Labiées. — La **menthe sauvage** (*Mentha sylvestris*).

Les Légumineuses, qui donnent, parmi de nombreuses variétés, l'**indigo** (*Indigofera tinctoria*), le **bois de Campêche** (*Hematoxylon Campechianum*), le **robinier** (*Robinica pseudo-acacia*); onze variétés de mimosées, le **haricot** (indigène), qui se rapproche du genre *dolichos*, **l'herbe puante** (*Anagyris fœtida*), le **tamarin** (*Tamarindus indica*), purgatif indigène, le **bois de fer**, l'**arachide** (*Arachis hypogœa*), les **acacias** divers : le *Scandens*, appelé vulgairement *flamboyant*, à cause de la couleur de ses fleurs d'un rouge vif, l'*Acacia mellifera* aux fleurs comestibles, et, en certains endroits, l'**acacia du Sénégal** ou gommier arabique.

Les Lichens. — L'**orseille** (*Roccella tinctoria*), peu répandue et très recherchée pour la teinture indigène.

Les Liliacées. — Le **dragonnier** (*Dracœna indica**), purgatif ou astringent selon que les indigènes y ajoutent ou non un mélange de vallisnérie.

Les Malvacées. — La *Pavonia zeylanica** ou **mauve verte**, dont la racine est prise par les indigènes en infusion pour combattre la fièvre (ils sont sujets à ses atteintes, quoique cela puisse paraître étrange). L'*Hibiscus abelmoschus*, qui produit un jus parfumé remplaçant le musc animal, est réputé l'antidote de la morsure de la *cobra di capello*. — Plusieurs variétés de coton à l'état sauvage, les *Gossypium Barbadense*, *herbaceum* et *arboreum*, sont utilisées par les indigènes dans l'industrie textile et comme médicaments. Leurs graines sont oléagineuses et servent à des frictions, et leurs feuilles sont émollientes; on en fait un fréquent usage dans la thérapeutique. — Le **fromager** ou **bombax à laine** (*Bombax erianthos*), le **fromager à sept feuilles** (*Bombax heptaphyllum*), le **baobab** (*Adansonia digitata*). Cet arbre, dont le tronc atteint de si gigantesques proportions de diamètre sans que sa hauteur soit extraordinaire, a également des propriétés médicinales; sur certaines parties de la côte, la pulpe de son fruit, qui, lorsqu'elle est sèche, ressemble à de la farine, est prise en guise de quinine par les indigènes. Cette matière n'est pas désagréable au goût comme l'amer médicament qui précède; elle est acidulée et rafraîchissante; on dit que les Européens se trouvent bien d'en faire usage dans les fièvres paludéennes. La feuille en infusion arrête la transpiration et sert de condiment dans la nourriture; elle a un arome qui n'est pas désagréable. — Le **gombo** ou **kiave** ou **ketmie** (*Hibiscus esculentus*) est cultivé; ses capsules sont consommées en grande quantité dans l'alimentation; ses fibres entrent dans le nombre des matières textiles et servent à la fabrication des liens. L'*Hibiscus splendens*, de deux variétés : fleurs jaunes et fleurs rouges. Ces fleurs, frottées sur les chaussures, produisent par leur jus un vernis noir et luisant qui remplace le cirage. La *Malva sylvestris* ou **mauve commune**, assez abondante, n'est pas utilisée chez les indigènes.

Les Ménispermacées*. — Le *Cissampelos vaugelu* *(J. Miers) est un diurétique très efficace et qui devrait être usité dans notre pharmacopée; c'est une petite plante assez commune dans les endroits ombragés. Les indigènes lui font subir, avant de l'utiliser, une préparation qui lui enlève ses propriétés fortement azotées. Nous ne pouvons décrire la plante, n'ayant jamais

eu occasion de la trouver en fleurs; son aspect rappelle, comme feuilles, celui d'une fougère d'une teinte plus claire. Dès qu'elle est exposée au soleil, elle meurt et se dessèche rapidement.

Les **Musacées** ou **bananiers**. — Il existe dans le pays plusieurs variétés de bananes auxquelles leur grosseur et leur forme ont fait donner plusieurs noms différents. Ce sont : la **banane-figue** très petite, la **banane ordinaire** ou **commune** qui se distingue par de légères côtes, la **banane-pomme** de forme arrondie, la **banane rouge** ayant la peau d'une couleur rose chair, la **banane de Saint-Thomé**, la meilleure de toutes, en forme d'olive, jaune clair, et enfin la **banane-cochon** qui atteint jusqu'à 20 centimètres de long sur 8 de diamètre ; elle ne se mange que cuite.

Les **Myristicacées** offrent une variété du muscadier à l'état sauvage ; ses fruits, de la grosseur d'un pois, peuvent être utilisés comme muscade.

Les **Myrtacées**.— Le **piment noir** (*Myrtus pimenta*). L'*Eucalyptus globulus*, qui se développe avec une rapidité extraordinaire et atteint 7 à 8 mètres de hauteur en moins de deux ans s'il est planté par bouture dans un endroit convenable ; il lui faut de l'humidité et du soleil sans excès.

Les **Nymphéacées**.— Toutes les variétés connues du **nénuphar** distribuées par région : le *jaune* (*Nymphæa lutea*), le *bleu* (*Nymphæa cœrula*), le *blanc* (*N. alba*), le *lotus*; les pêcheurs mangent sa racine crue.

Les **Ombellifères**. — Le **fenouil** (*Anethum fœniculum*), l'**ache sauvage** (*Apium graveolens*), le **lierre grimpant** (*Hedera helix*).

Les **Palmiers**. — Le **palmier à huile*** (*Elaïs guineensis*), arbre qui couvre littéralement toute une partie de la région et fournit l'huile et les amandes de palme estimées dans le commerce. C'est l'arbre le plus utile sur la côte; il nourrit les habitants, sert à une foule d'usages et fait en même temps la richesse du pays. Il se compose d'un stipe variant entre 7 et 10 mètres de hauteur, à écorce gris rougeâtre, conservant circulairement à de petites distances (6 à 8 centimètres) la cicatrice des feuilles tombées au fur et à mesure que l'arbre a grandi. Les feuilles palmées se composent d'un pétiole épais, aplati d'abord, puis convexe dessus, concave en dessous et bordé d'épines. Sur ce pétiole se dressent des dents longues et minces, tranchantes sur leurs bords et terminées par une épine.

Le fruit, sous forme de régime, peut se rapprocher, comme apparence de forme, d'une énorme grappe de raisins entre chacun desquels sortiraient des épines rayonnant autour des grains. Ces grains, de la taille d'une petite prune, sont de forme ronde à leur base, enchâssés dans une cupule foliacée; leur extrémité aplatie par leur pression contre le fruit voisin est tantôt triangulaire, tantôt arrondie d'un côté, plate de l'autre, etc.; leur péricarpe est lisse, de couleur rouge, teinté de noir à la base et terminé par une petite épine. La pulpe est jaune safran ou rouge sang, selon la région. L'expérience démontré que, plus la couleur rouge estprononcée, plus les principes huileux sont en grande quantité. L'huile est faite de cette pulpe qui a, dans les beaux fruits, jusqu'à 9 millimètres. L'endocarpe, ou noyau placé dessous, contient l'amande[1]. Un beau régime pèse jusqu'à 25 kilogrammes. L'*Elaïs guineensis*

1. On verra plus loin (chap. III) les procédés d'extraction des produits du palmier à huile.



donne deux récoltes par an : le gros régime qui se cueille de mars à mai, et le petit, encore vert à cette époque, qui ne se récolte que de septembre à octobre. Ce dernier est de beaucoup moindre dimension que le fruit de première récolte; les grains en sont aussi moins serrés.

Le palmier à huile donne ses fruits au bout de quatre ans; à cette époque, ses produits sont encore sans valeur.

La femelle seule est productive; le mâle se compte dans le pays en proportion de un sur deux cents femelles. On le reconnait à l'état inculte dans lequel il est laissé; on ne le débarrasse pas comme ses congénères productifs des liens qui s'enchevêtrent autour de ses branches; il est couvert d'épines en plus grand nombre et est pris souvent pour un palmier d'une autre variété.

Rien, dans le palmier à huile, n'est perdu pour les habitants. Une incision faite à la partie supérieure du stipe donne une moyenne journalière de trois quarts de litre de vin de palme. Ce liquide incolore fermente avec rapidité et ne se conserve que quelques heures; il exhale, comme l'huile de palme, une odeur prononcée de vieux cuir. Au cœur de l'arbre on trouve le chou palmiste, amas de feuilles blanches et tendres qui sont un mets délicat, mais excessivement indigeste, impossible même à supporter pour certains estomacs. La meilleure façon de l'accommoder est de le faire confire dans du vinaigre et de s'en servir en guise de cornichons.

Le pétiole des feuilles tombées est le seul bois à brûler dans une grande partie de la deuxième zone; les feuilles elles-mêmes servent, après une préparation de séchage, à couvrir les cases, à faire des balais, des paniers, des cordes, etc.; le tronc, fibreux, ne peut être utilisé pour les constructions faute de consistance; mais il sert à faire des liens et pour une foule de travaux; d'ailleurs, on l'a rarement, car on n'abat jamais un palmier à moins de circonstances exceptionnelles.

Dans la première et la deuxième zone, on peut calculer une moyenne de 16 à 1800 palmiers par kilomètre carré.

Après cet arbre utile viennent, dans la même famille :

Le cocotier (*Cocos nucifera*), dû à la culture. C'est sa pulpe sèche que l'on nomme *coprah* et qui sert à faire de l'huile. Le **dattier** (*Calamus secundiflorus*) ne vient pas dans la région, quoiqu'on en ait essayé plusieurs fois l'importation. Ses fruits ne mûrissent pas et il dépérit; nous ne connaissons que deux ou trois de ces arbres sur toute la côte[1].

Le **ronier** ou **palmier à éventail***, ainsi nommé parce que ses pétioles, nus jusqu'au bout, sont terminés en cet endroit d'un bouquet de dents disposées en patte d'oie. Son stipe, au lieu d'être de grosseur uniforme, est renflé au milieu et affecte la forme d'un fuseau. Ses fruits, de la grosseur d'une orange et de couleur marron, se composent d'une pulpe épaisse et spongieuse sur un noyau très dur. Cette pulpe se mange et, lorsque le fruit est sec, elle a le goût du pain d'épice. L'arbre est mâle ou femelle et dioïque. Le stipe est d'une dureté à toute épreuve, quoique d'une constitution ligneuse; il sert à toutes les constructions et se conserve éternellement si l'on en prend seule-

1. Il y en a deux à Porto-Novo, dont l'un donne par an de quatre à six dattes, que les Européens se partagent.

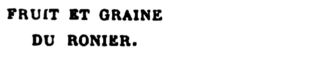




PALMIER A HUILE.



FRUIT ET GRAINE
DU RONIER.



RONIER.

ment un peu soin. Les Portugais le nommèrent à tort *coqueiro*, c'est-à-dire cocotier, et le nom de *coquère* lui est resté sur la côte.

Il apparaît çà et là au milieu des bouquets de végétation sauvage, dans la deuxième zone du Dahomey ainsi que dans l'est, du côté de Lagos.

Les Papavéracées sont représentées par un genre de **chélidoine** (*Chelidonium grandiflorus*) et quelques **coquelicots**. L'*Argemone mexicana* *, dont les fleurs sèches et pulvérisées servent de vomitif.

Les Papayées, qui tirent leur nom du **papayer** (*Carica papaya*). Cet arbre donne des fruits, très estimés dans le pays, qui rappellent un peu le melon; les graines en sont pimentées et astringentes; elles ont le goût de la capucine, cette plante grimpante dont on mange les fleurs en Europe.

Les Portulacées. — Le **pourpier** (*Portulaca oleracea*), pris en infusion, sert de diurétique aux gens du pays.

Les Polygalées. — La *Securidaca longipedunculata* *, avec les fibres de laquelle les indigènes font des filets de pêche d'une résistance étonnante.

Les Renonculacées. — La *Clematis grandiflora* *, remède contre les maux de dents; **la renoncule d'Afrique** (*Ranunculus africanus*), que l'on fait brûler pour tuer les moustiques.

Les Rhizophorées. — Le **palétuvier** (*Rhizophora vulgaris*), qui couvre les bords de la plupart des lagunes; il atteint de 3 à 4 mètres de hauteur au maximum.

Les Rosacées offrent un échantillon dans la première zone au milieu des buissons qui avoisinent la mer : ce sont les **pruniers d'Amérique** (*Chrysobalanus icaco*), petits fruits violets de la grosseur d'une prune noire, mais sans goût ni saveur, comme leurs congénères du nouveau monde. On attribue à Jules Gérard, le tueur de lions, le nom sous lequel elles sont connues sur la côte; il leur aurait donné le nom de *prunes de plage*.

Les Rubiacées, parmi lesquelles trois variétés de café, ont été importées et se développent avec succès : ce sont les *Coffea arabica* *, *liberica* *, *stenophylla* *. Il en existe dans les pays environnant le Dahomey des plantations dont les résultats permettent d'assurer qu'il réussirait dans toute la région. Le **quinquina jaune** (*Cinchona calisaya*) vient très bien au Congo et au Gabon.

Les Solanacées. — La **tomate** (*Solanum lycopersicum*), très commune, est plus petite que celle que nous cultivons. Le **piment** ou **poivre de Guinée** (*Capsicum annuum*), des fruits duquel les indigènes font une grande consommation; une variété de **tabac**, le *Nicotiana tabacum*, promet d'excellents résultats et nous en augurons aussi bien que du café.

Les Sapotacées. — La **sapotille**, comestible ou nèfle du pays (*Sapota achras*).

Les Simaroubées. — La **simarouba** (*Simarouba officinalis*), dont les indigènes ne connaissent pas les propriétés toniques.

Les Sterculiacées. — La **noix de kola** (*Sterculia acuminata*), que les noirs de la région commencent depuis peu à voir croître dans leur pays; elle ne provenait auparavant que du Sénégal, de la Gambie et du Congo. La noix a la réputation d'un aphrodisiaque; les indigènes prétendent qu'après l'avoir mâchée on peut boire la plus mauvaise eau et la trouver bonne. Nous pensons que c'est par contraste, car la noix elle-même étant excessivement désagréable au goût, tout ce qui vient faire cesser la sensation, fût-ce l'eau

la plus détestable, paraît délicieux. Le bois de cet arbre est réputé excellent pour les constructions à cause de sa résistance et de son odeur qui éloigne les insectes.

Les Tamariscinées. — Le tamaris d'Afrique (*Tamarix africana*).

Les Verbénacées. — La verveine à bouquets (*Verbena multiflora*).

Les Violariées. — La *Sauvagesia erecta**, employée pour soigner les maladies des yeux et particulièrement l'ophtalmie.

L'aperçu qui précède donnera une idée de tout ce qui existe dans la flore de la région. Nous n'avons cité qu'une soixantaine de familles principales, les plus typiques dans la région intertropicale; il en existe encore autant à notre connaissance, mais moins importantes, telles que les mousses, les lichens, qui comprennent sept ou huit ordres, les cryptogames qui en comprennent deux ou trois, les plantes minuscules et les grands végétaux. Il faudrait un ouvrage spécial pour passer une revue complète du règne végétal, et le cadre de notre travail est très restreint. Il y a d'ailleurs une étude spéciale et profonde à faire pour pouvoir connaître la flore complète, et notre séjour dans le pays n'a pas suffi pour la mener à bonne fin.

Beaucoup de plantes d'agrément ou d'utilité du Brésil et des Antilles ont été importées; elles n'existent que dans les jardins appartenant ou ayant appartenu à des Européens. Des arbres fruitiers sont dans le même cas, le goyavier, par exemple ; la vigne y est tout à fait moderne : c'est le cep américain. Sur la côte d'Afrique, elle se développe avec une grande rapidité et donne deux récoltes par an, en avril et en novembre ; il n'en existe que quatre ou cinq plants pour le moment.

La flore de la région est l'objet d'une étude spéciale de la part des Anglais, sous l'impulsion donnée depuis longtemps par le gouverneur de Lagos, M. A. Maloney, qui est lui-même un naturaliste distingué. Il a organisé à Lagos un jardin botanique destiné à vulgariser, chez les indigènes, en leur en vendant les pousses à bas prix, toutes nos plantes utiles : café, quinquina, tabac, rhubarbe, cacao, etc.

Comme nous l'avons dit tout à l'heure, il y a une étude très sérieuse à faire sur les poisons. Parmi les plantes qui les fournissent, il s'en trouve un grand nombre d'inconnues aussi bien des Européens que de la plupart des indigènes.

A ce sujet, nous citerons le poison dans lequel les peuplades trempaient leurs flèches avant l'introduction des fusils ; il y a

beaucoup de tribus qui conservent leurs armes primitives et qui continuent à en faire usage : tels sont les habitants du Jebou, du bas Niger, du Volta, etc. D'après ce qui nous a été dit par les indigènes, nous pouvons conclure qu'il y en a plusieurs sortes ; dans nos recherches sur ce poison et sur ce qu'il peut être, nous avons obtenu des recettes différentes selon les régions, et qui prouvent qu'il n'est pas toujours végétal. Tous les voyageurs, anciens et modernes, lui donnent le nom uniforme de *curare* dont on se sert également en Amérique.

Dans les territoires du Niger, les indigènes trempent leurs flèches dans un liquide qu'ils tirent du corps d'un crapaud énorme qui habite la région. Les Kroomen, indigènes d'une partie de la côte d'Ivoire, prennent leur poison dans le corps du crocodile, dans *un petit sac noir,* disent-ils, *qui se trouve au milieu du ventre;* nous supposons que c'est le fiel. Ce liquide est complètement noir, en effet, et ressemble à du coaltar ; c'est un poison violent. A titre de comparaison sur la nature du curare, nous dirons que celui que les Indiens appellent *vourali* est tiré d'une liane, la *superhausca* ou corde du diable ; celui des Brésiliens se compose du suc de deux plantes appelées *ticunas* et *hamas.* Au Cap et chez les Cafres, le curare se tire de l'*Amaryllis disticha,* du suc d'un euphorbe, d'une noix vénéneuse, des entrailles d'une chenille appelée *nyoua,* du venin de la vipère cornue, du haja-najé (vipère) et de la vipère gonflée, du strychnos, etc.

En somme, il faut plutôt admettre que le mot *curare* est un nom général, ou du moins que l'usage l'a généralisé pour désigner le poison dans lequel certains peuples trempent leurs armes, et qu'il ne désigne pas spécialement un certain genre de plante.

Pour terminer notre nomenclature des plantes, nous ajouterons que l'« arbre à lait », *Brosimum galactodendron* * (Artocarpée), est réputé exister au Congo et dans le nord du Yorouba ; mais nous n'avons jamais pu vérifier cette assertion.

Il existe au Dahomey un arbuste qui se rapproche légèrement d'un acacia par le feuillage et d'une graminée par la fleur ; il produit un fruit très curieux par ses propriétés saccharines. C'est une baie de la grosseur d'une petite olive, rouge clair, ayant une pulpe blanche et sucrée et un rudiment de péricarpe. Lorsque l'on mange ce fruit, on ne s'aperçoit de rien, mais la douceur qu'il laisse dans la bouche est tellement forte et concentrée, que l'on

peut ensuite manger le citron le plus acide et le prendre au goût pour une orange très douce. Il se nomme, en langue dahomienne, le *sisseré*.

La vanille aromatique et quelques autres orchidées ont été importées du Brésil, mais elles ne prospèrent pas; la première est stérile, faute de fécondation artificielle.

Le caoutchouc existe en grande quantité (*Hevea guianensis*, *Ficus elastica* et d'autres variétés); il n'est pas exploité.

LA FAUNE.

Comme la flore, la faune du Dahomey et de ses environs offre la plupart des spécimens qui se rencontrent, sous les mêmes latitudes, dans les autres parties du monde. Nous nous contenterons d'en donner ici un aperçu général, indiquant, s'il y a lieu, les particularités que nous avons pu remarquer chez certaines espèces.

I. Mammifères.

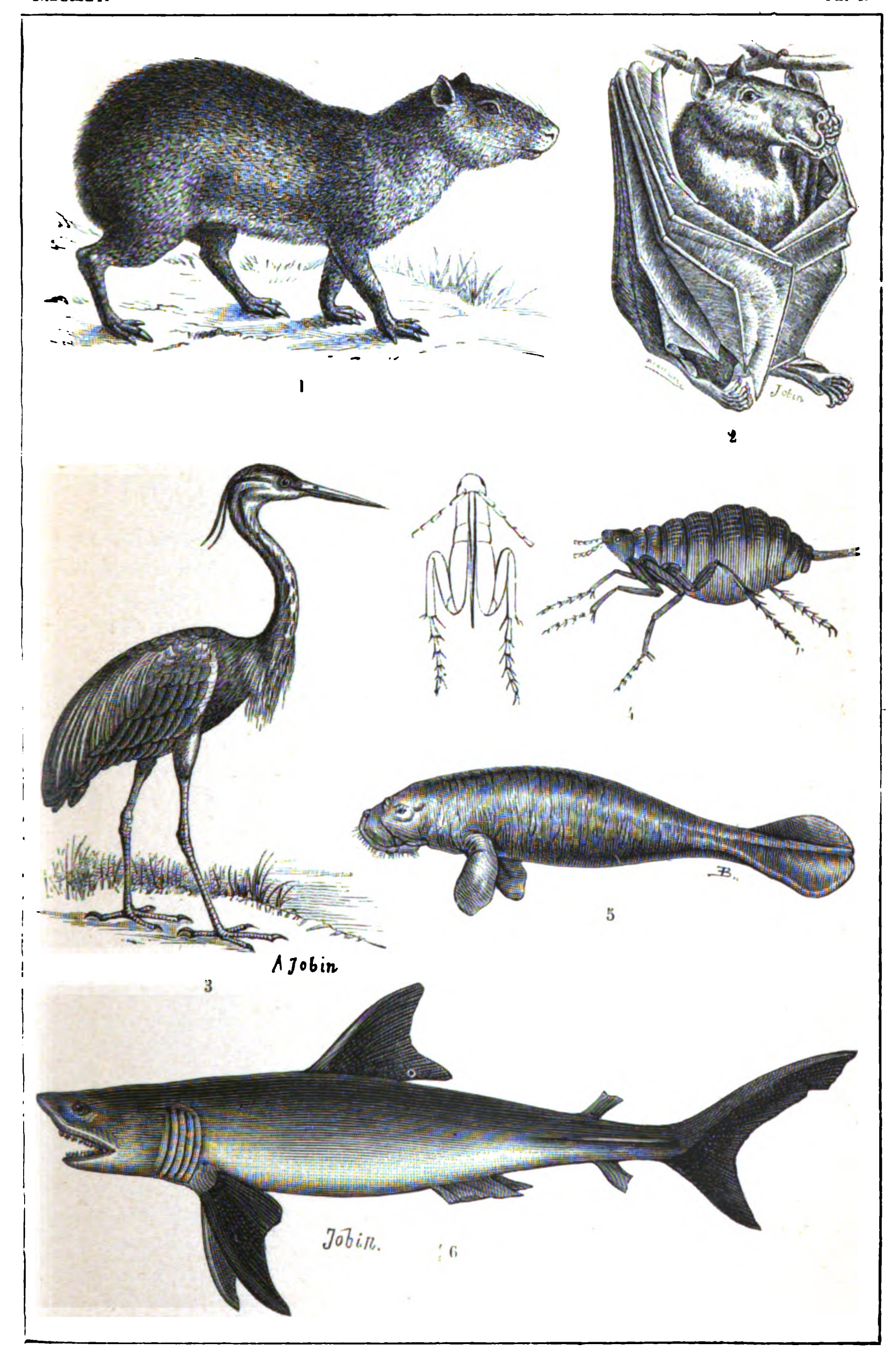
SIMIENS. — On remarque plusieurs variétés de singes parmi lesquelles nous citerons : le **cynocéphale** (*Simia cynocephalus*), qui abonde dans toute la région; le **mandrille** (*Cynocephalus mormon*), plus rare et qui habite la quatrième zone; le **singe à barbe** (*Colobus polycomos*), le **singe à longs poils noirs***, le **singe à nez blanc** (*Cercops petaurista*); une grande quantité de **guenons** (*Cercopithecus mona, cyanosurus, sabæus, melarhinas*). Les **singes anthropomorphes** n'existent pas dans la région.

CHEIROPTÈRES. - Cette famille comprend plusieurs variétés dans la région : la **chauve-souris** ordinaire (*Vespertilio murinus*); la **roussette** (*Pteropus edulis*), qui couvre le pays par milliers. Nous signalerons ici une variété de roussette qui ne paraît pas avoir été remarquée auparavant par les naturalistes; la forme et la dimension de sa tête, disproportionnée au reste du corps, permettent de lui donner le nom d'*hippocéphale*. Elle abonde dans la région; au Dahomey, dans certains endroits, les arbres sont littéralement couverts de grappes de roussettes accrochées par l'aile; le soir, elles quittent les arbres et se dirigent toutes vers le lieu où elles trouvent une plus abondante nourriture; elles ne se nourrissent que de fruits.

Le **vampire** (*Vampyrus spectrum*) s'y voit aussi fréquemment; une variété de vampire, que nous n'avons jamais pu examiner, fait entendre un cri qui ressemble, à s'y méprendre, au bruit lointain du marteau sur l'enclume.

CARNASSIERS. — Le **chacal** (*Canis aureus* et *Canis carcharias**) se voit dans l'intérieur, il atteint une assez grande taille, et certains voyageurs l'ont pris pour un loup. Le **chat sauvage** (*Felis rufa*), la **civette** (*Viverra civetta*), le **léopard** (*Felis leopardus*); le **lion** existe, dit-on, dans l'intérieur, mais nous n'avons jamais eu une preuve de cette assertion.

INSECTIVORES. — Le **hérisson** (*Erinaceus*) devrait cesser d'être rangé dans



FAUNE DU DAHOMEY.

1. AGOUTI. — 2. ROUSSETTE HIPPOCÉPHALE. — 3. HÉRON POURPRÉ. — 4. PUCE CHIQUE. 5. LAMANTIN. — 6. REQUIN.



cet ordre sur la côte occidentale d'Afrique, parce qu'il ne se nourrit presque exclusivement que de reptiles; on connaît la façon ingénieuse dont il se rend maître des serpents les plus venimeux. Il affectionne particulièrement la *cobra di capello* ou naja; sa lutte avec ce reptile est assez curieuse à signaler. Les indigènes prétendent qu'il suit, à l'aide de l'odorat, la piste de son ennemi même après que la pluie est tombée, et l'on sait que la terre mouillée rend très difficiles les recherches de ce genre. Lorsqu'il trouve la cobra, le hérisson se dissimule et s'approche du reptile par derrière; s'il réussit, il saisit le bout de la queue de son adversaire entre les dents et se roule en boule instantanément; le serpent, en voulant se dégager et mordre le hérisson, se tue sur ses piquants. Il arrive parfois que le hérisson manque son coup ou ne se roule pas assez vite; il est tué alors par son terrible ennemi au venin duquel aucun animal ne résiste plus de quelques secondes. — Le **porc-épic** (*Hystrix cristata*).

Rongeurs. — Le **rat** de toutes les tailles et de toutes les formes, depuis celui de nos greniers jusqu'à l'énorme **rat d'amande de palme** qui atteint la taille d'un lapin et dont les petits à leur naissance sont plus gros que tous les autres rongeurs du même ordre; l'**écureuil** (*Sciurus vulgaris*) et une autre variété appelée **rat palmiste**, qui ne diffère de l'écureuil que par les oreilles qui sont plus grandes et la queue un peu moins fournie; le **rat musqué**, etc. L'**agouti** (*Chloromys acuti*), qui abonde même dans les villages et le voisinage des villes; on l'appelle *paca*, mais ce dernier rongeur n'existe pas dans la région, à notre connaissance. Le **lapin** (*Lepus cuniculus*), inconnu sur le littoral, mais nombreux dans le nord de la deuxième zone, vit dans des clapiers.

Pachydermes. — L'**éléphant**, qui devient de plus en plus rare dans la région, aura disparu dans quelques années, se réfugiant plus au nord; il ne se trouve, si toutefois il en reste encore, que dans la quatrième zone. L'**hippopotame**, que l'on trouvait autrefois dans la lagune du Bénin, mais qui s'est rendu de plus en plus rare; on le trouve quelquefois au nord des fleuves, tout à fait au commencement de leur parcours. Le **sanglier** (*Sus babyrussa*) se trouve dans tous les endroits non habités; il est de toute petite taille.

Ruminants. — Les antilopes offrent plusieurs genres variant comme taille entre la chèvre et le cheval : la **gazelle** (*Antilope dorcas*), le **nagor** (*Antilope reversa*), l'**antilope à longues cornes** (*Antilope oryx*), la **grande antilope** (*Antilope equina*), etc. Les anciens voyageurs sont tous d'accord pour affirmer l'existence du **buffle**; il est possible qu'il se trouve dans le nord, mais aujourd'hui il est inconnu sur le littoral.

Édentés. — Le **fourmilier** ou **tamanoir** (*Myrmecophaga jubata*). Nous savons par expérience qu'il n'est pas, comme on le croit, particulier à l'Amérique. Les anciens voyageurs disent pour l'**aïe** ou **paresseux** ce qu'ils affirment pour le buffle; cet animal paraît complètement inconnu aujourd'hui.

Cétacés. — Ils offrent un seul genre : le **lamantin** (*Manatus senegalensis*), qui se rencontre dans la lagune du Bénin et dont la chair est très estimée des indigènes.

ANIMAUX DOMESTIQUES.

L'**âne** ne se rencontre que sur les bords du Volta où il a été importé de l'intérieur par les Arabes; il n'y a, d'ailleurs, que des musulmans qui s'en servent dans la région comme bête de somme et de voyage.

Le **bœuf** est tout petit. Il est tellement malingre, chétif, dégénéré, qu'il est difficile d'établir la race dont il peut tirer son origine. Sauf dans quelques régions privilégiées sous le rapport des pâturages, où il arrive à un certain embonpoint, il est en général maigre et anémique. Sa chair ne contient que fort peu de principes fortifiants. Sa taille atteint 1 mètre en moyenne et son poids brut 80 à 90 kilogrammes qui donnent à peine la moitié de viande nette pour la boucherie.

Le **cheval** se rencontre dans le nord du Yorouba, la côte d'Or (région du Volta) et le Niger. Sa provenance peut être attribuée aux territoires du Soudan; il fut, en principe, d'importation arabe. Sa taille est en moyenne de $1^m,40$ au garrot; il appartient au genre barbe par ses ancêtres; mais, comme le bœuf et tous les animaux importés dans la région, il dégénère et perd, en se reproduisant, la plupart des qualités de ses ancêtres. Le cheval du Yorouba et du Volta a, en général, le rein mal attaché, l'épaule sans obliquité, la croupe en pupitre, l'encolure empâtée et la tête lourde. C'est une caricature de notre bel animal des régions plus clémentes. Monté dès qu'il a dix-huit mois, il ne se développe pas, ou fort mal; aussi ses aplombs sont-ils défectueux et ne supporte-t-il pas de grosses fatigues. La nourriture du pays ne lui convient pas; le foin manque des qualités nutritives indispensables; le maïs ou le millet qu'on lui donne l'échauffent outre mesure; on a à combattre chez lui presque continuellement l'inflammation des intestins, le dégoût de nourriture. Il succombe souvent à la suite de gastralgie; à dix ans, il est complètement fourbu, si même il arrive à cet âge. A Lagos, où tout le monde a des chevaux, la mortalité de ces animaux atteint environ 80 pour 100, par manque de soins, mauvaise nourriture et excès de fatigue; il faut ajouter que fort peu des gens qui ont des chevaux sur la côte savent les soigner, et c'est une des causes de cette grande mortalité. Le cheval, comme l'homme, demande des soins particuliers lorsqu'on le sort de son climat, qu'on change sa nourriture et qu'on modifie son genre de vie.

On a essayé de croiser les chevaux du Yorouba avec ceux de Madère; les produits ont meilleure apparence, mais ne valent pas davantage; ils souffrent de seimes continuelles auxquelles ni la ferrure ni aucun remède n'apportent de soulagement; il leur faut du sable comme sol de marche. En somme, le climat qui tue l'Européen n'est pas non plus favorable à la race chevaline.

Le **chien** indigène n'offre qu'une seule variété, de couleur fauve, à poil ras, de petite taille, aux oreilles courtes et droites, au museau pointu, au front fuyant. Il rappelle les chiens kabyles. Les indigènes le mangent sur plusieurs parties de la côte; il n'est ni fidèle, ni caressant; il ne connaît personne, aboie contre son maître aussi bien que contre les étrangers et ne reçoit jamais que des coups. Il ne mange que ce qu'il trouve lui-même en courant les rues; il vit ainsi jusqu'au jour où il est atteint de la gale; cette maladie le tue après lui avoir fait tomber le poil, supprimé l'ouïe, la vue et l'odorat.

Les chiens d'Europe, à de rares exceptions, ne vivent pas dans le pays; ils meurent fort peu de temps après leur arrivée.

Il faut noter que l'on n'a jamais constaté chez les chiens du pays ni chez ceux d'Europe, pendant leur séjour, aucun cas d'hydrophobie. Cette maladie est inconnue dans le pays.

Le **chat**, haut sur ses pattes, élancé, est plus grand que celui d'Europe; c'est un comestible estimé des indigènes et qui se vend en cage sur les marchés comme de la volaille. Il ne sert absolument à rien et ne chasse ni aux rats, ni aux souris; il vit dans les broussailles, aux environs des habitations, où il mange des poussins, des oiseaux et ce qu'il peut attraper.

La **chèvre** a le poil ras et clairsemé; elle est de petite taille. Sa chair est peu agréable au goût, dure et coriace; on ne peut manger que les chevreaux.

Le **mouton** perd dans ces régions la toison qui caractérise son espèce; il est couvert de poils. Au Dahomey, c'est l'homme qui porte la laine. Le mouton ressemble à la chèvre comme taille et comme couleur, un noir sale; l'un et l'autre pèsent de 20 à 25 kilogrammes et donnent à peine 10 kilogrammes de viande de boucherie.

Le **porc**, à peau noire, est la nourriture des indigènes; les Européens supportent difficilement sa chair excessivement indigeste; comme il ne se nourrit que d'immondices et de serpents, sa viande a généralement mauvais goût. Le cochon de lait, nourri avec soin alors qu'il est très jeune, peut donner aux Européens un aliment convenable.

II. Oiseaux.

Oiseaux de proie. — On rencontre dans la région des lagunes l'**aigle à tête blanche** ou **aigle pêcheur** (*Falco leucocephalus**), l'**aigle criard** (*Aquila nævia*), l'**émerillon** (*Falco sparverius*); plus loin dans l'intérieur, l'**épervier commun** (*Accipiter nisus*); le **faucon** (*Falco communis*); le **vautour** ou **buzard-dindon** (*Cathartes aura**), qui se charge, dans toutes les villes du Dahomey, du service de la voirie : il purifie les localités de toutes les immondices qui contribuent tant à leur insalubrité.

Passereaux. — Ils forment une des familles les plus nombreuses de la région. Nous citerons dans leur nombre une grande variété de **bengalis** et plus spécialement les *Fringilla Bengalus* et *Senegala*; deux genres de **bergeronnettes** (*Motacilla cinerea* et *lugubris*); le **capocier** (*Sylvia macroura**), petit oiseau des buissons; le **colibri** (*Trochilus superciliosus*); le **pinc-pinc*** (*Drymoica ruficapilla*), un des rares oiseaux qui chantent dans ces pays.

Le **corbeau** (*Corvus corax*) ne diffère de celui d'Europe que par une tache blanche au jabot. Les **martins-pêcheurs** de plusieurs variétés (*Alcedo purpurea, ispida*, etc.) comprennent deux ou trois genres non décrits; un des plus communs dans la région, parmi ces derniers, est celui que nous appellerons **martin-pêcheur à bec rouge** pour le distinguer. Il a la tête grosse, le bec rouge, les tarses noirs et courts, le dos vert foncé, une plume blanche à chaque aile; sa dimension ne dépasse pas celle de l'oiseau-mouche. Il bâtit son nid sur les feuilles du nénuphar; la femelle pond deux ou trois œufs de la dimension d'un grain de poivre. L'autre variété est entièrement bleu cobalt avec le bec et les pattes jaunes; elle est de même taille et niche

exclusivement dans les palétuviers. Le **merle métallique*** n'est pas décrit non plus; ce bel oiseau semble couvert, en pleine lumière, d'une cuirasse d'acier bleuie; il a les mêmes caractères distinctifs que les turdidés, le bec et les pattes noirs.

Le **gendarme***, genre de moineau, présentant les mêmes caractères extérieurs quant à la forme, diffère par les couleurs. Autour des yeux rouge vif, des narines, au ventre et sur les ailes, il a des plumes d'un jaune éclatant. Le reste de son plumage est noir. Les yeux sont plus foncés chez la femelle; celle-ci ressemble à notre moineau d'Europe avec des taches brunes aux endroits qui sont jaunes chez le mâle. Ils vivent en troupes nombreuses et leurs nids sont pendus par centaines aux branches des palmiers. Le nid est cylindrique avec un trou latéral.

GRIMPEURS. — Plusieurs variétés appartenant au genre perroquet : le **perroquet gris** ou **jaco** (*Psittacus erythacus*), la **perruche versicolore** (*Conurus versicolor*), appelée vulgairement *marabou*, la **perruche inséparable** (*Psittacus melanocephalus*), et deux ou trois genres de **pics** dont le plus gros ne dépasse pas la taille de la grive.

GALLINACÉS. — La **caille**, qui est plus petite et plus foncée de couleur et à laquelle les Anglais ont donné le nom de *Tetrao species nova;* le **pigeon ramier** (*Columba migratoria*); **la perdrix, grise** et **rouge** (*Perdix cinerea* et *rubra*); la **tourterelle ordinaire** (*Turtur auritus*) et **à collier** (*Turtur risorius*); la **pintade sauvage** (*Numida sylvatica*), noir bleu avec la tête et le cou couverts d'une peau bleu-indigo.

ÉCHASSIERS. — Ils sont également nombreux : la **bécasse** (*Scolopax rusticola*), plus petite que la nôtre, ressemble en tous points, sauf la taille, à celle d'Europe; elle est rare dans la première zone. La **bécassine** (*Scolopax gallinago*) se trouve dans les lagunes avoisinant la mer. Plusieurs variétés de bécasseaux: le **courlis**, de deux espèces (*Numenius longirostris* et *arenatus*), se voit dans toutes les régions marécageuses où le sable couvre la vase. Aucune des espèces qui précèdent ne possède les qualités qui les font tant apprécier des gourmets dans les régions tempérées; cela tient, sans doute, à leur genre de nourriture.

Le **jacana** se voit dans presque toutes les lagunes couvertes de végétation à fleur d'eau; on le désigne sous le nom général de *poule d'eau.* Une variété (*Parra*) se rencontre dans les lagunes de Grand-Popo; deux autres, qui méritent d'être décrites, se rencontrent avec celle-ci presque partout. La première n'a pas de barbillons charnus au bec et ressemblerait plutôt à la poule d'eau si elle n'appartenait aux jacanas par les pattes, caractéristiques de l'espèce, qui lui permettent de marcher sur les feuilles à fleur d'eau; elle est brune sur le dos, blanche sous le ventre et de la grosseur du pigeon. La seconde possède au bec, qui est rouge, des barbillons rudimentaires. Elle est d'une couleur uniforme gris ardoise, de même taille. La femelle des deux espèces est dépourvue de couleurs, d'un gris sale, et ne se distingue que par le bec. **La grue couronnée** (*Ardea pavonia*), se rencontre dans la région orientale du pays; la **grue cendrée** (*Grus cinerea*), plus rare, se trouve également dans la région, dans la deuxième et la troisième zone; **le héron pourpré** (*Ardea purpurea*), le **héron aigrette** (*Ardea egretta*) et une petite variété de **hérons crabiers** (*Ardea comata*).

Palmipèdes. — L'**anhinga** (*Plotus anhinga**) se voit dans les lagunes. Les **canards sauvages** existent en plusieurs variétés (*Anas boschas, sponsa*, vallisneria, pénélope*, etc.); la **mouette marine** (*Larus marinus*) et la **mouette à trois doigts** (*Larus tridactylus*) abondent sur les côtes et dans les lagunes avoisinant la mer.

OISEAUX DOMESTIQUES.

Le **canard commun**, d'importation européenne, vit très bien dans la région; le **canard muet** ou canard du pays est très nombreux et d'un manger peu délicat. L'**oie**, le **dindon**, la **poule**, toutes les volailles d'Europe se reproduisent parfaitement dans le pays, mais elles y sont de plus petite taille; la poule seule est très répandue chez les indigènes.

III. Reptiles.

Les reptiles forment une nombreuse famille sur le littoral et dans la région qui nous occupe.

Tortues. — La **tortue du Niger** ou **gymnopode potamite** (*Trionyx perocellatus**); la **couane** (*Chelonia caretta*), qui se trouve sur le littoral où elle vient pondre.

Crocodiliens. — Faut-il dire **crocodile** ou **caïman?** Ici nous sommes très embarrassé pour la classification de l'un ou de l'autre de ces crocodiliens; il y a évidemment une erreur d'une façon ou d'une autre et nous allons porter le cas à la connaissance des spécialistes. La plupart des naturalistes, sinon tous, déclarent qu'entre le crocodile et le caïman on distingue les différences suivantes: chez le crocodile, les quatrièmes dents d'en bas passent *non dans des trous*, mais dans des échancrures, et ses pieds postérieurs, dentelés au bord externe, sont palmés jusqu'au bout des doigts. Ces deux particularités seraient, avec une différence légère dans la forme de la tête et l'arrangement des dents, les signes distinctifs qui le séparent du caïman. Ce dernier, au contraire, aurait les pieds postérieurs mi-palmés seulement et les quatrièmes dents d'en bas s'enfonçant dans un trou quand la mâchoire est au repos. On ajoute à ces distinctions que le caïman vit exclusivement en Amérique et le crocodile en Afrique.

Or, nos observations personnelles nous permettent d'affirmer que la définition qui précède est inexacte, ou bien que c'est le caïman qui habite l'Afrique. Nous avons fait la chasse à ce reptile pendant plusieurs années et en avons tué plus de quarante. Nous avons même sous les yeux, au moment où nous écrivons ces lignes, la peau de l'un d'eux ayant la tête adhérente et parfaitement conservée. Or, nous pouvons conclure que, si la distinction entre les deux crocodiliens est exacte, c'est le caïman qui est particulier à l'Afrique.

L'animal de cette espèce qui se trouve dans ces régions y est seul de son genre. Il a les pieds postérieurs munis de quatre doigts légèrement palmés à leur base, et les quatrièmes dents de sa mâchoire inférieure *s'enchâssent dans deux trous circulaires* pratiqués dans la mâchoire supérieure, à 3 centimètres de son extrémité. Ces trous sont percés de part en part à cet en-

droit et, lorsque les mâchoires sont fermées, on aperçoit sur le bout du museau et un peu au-dessous des narines la pointe des dents d'en bas qui arrive presque à leur niveau. Cette définition se rapporte au caïman dans la classification des naturalistes.

On peut admettre qu'il y a confusion de noms ou de localités; si le caïman habite l'Afrique et l'Amérique, où est le crocodile? Certainement pas en Afrique[1]. Nous laissons aux naturalistes d'aujourd'hui le soin de décider la question que nous nous contentons de soulever en passant.

Nous ajouterons que la taille maximum du caïman est de 3m,20 à 3m,60; le tour de son torse, pris en arrière des membres antérieurs, égale celui d'un homme de taille moyenne. Il n'est couvert d'écailles réellement épaisses que sur le cou et le milieu du dos; ces écailles sont peut-être à l'épreuve de la flèche, mais c'est un tort de croire qu'elles résistent à la balle. Le caïman est aussi vulnérable qu'un autre animal avec une arme à feu quelconque. Ce qui peut faire croire que les balles glissent sur ses écailles, c'est qu'il est doué d'une vitalité extraordinaire et qu'il n'y a que deux endroits où on doive l'atteindre si l'on veut que sa mort soit instantanée : à l'œil et sur le cou, derrière le maxillaire supérieur, en diagonale, c'est-à-dire dans le sens du membre antérieur. Partout ailleurs, la balle n'a d'autre effet que de le faire fuir, quels que soient les dégâts qu'elle cause. Il va mourir au fond de l'eau, très loin quelquefois.

L'œil du caïman est doué d'une seconde paupière ou clignotante qu'il tire sur l'organe lorsqu'il va plonger. Ce mouvement est un indice pour le chasseur. L'orifice de l'ouïe est garni extérieurement d'une membrane épaisse et charnue en forme de couvercle qu'il soulève lorsqu'il a la tête hors de l'eau. Dès qu'il plonge, cette membrane se contracte et s'enchâsse dans une échancrure de même dimension qu'elle ferme hermétiquement. Sa langue est immobile et presque rudimentaire; elle consiste en un simple renflement central de la mâchoire inférieure. Quoique habitant de préférence l'eau douce, il vit parfaitement dans l'eau saumâtre. L'œuf du caïman, à coquille molle, est du diamètre de celui d'une poule, mais plus *arrondi* et *allongé* aux extrémités. La femelle pond deux fois par an une moyenne de vingt à trente œufs. Le mâle attend et mange les petits dès qu'ils sortent de l'œuf et devient ainsi un des facteurs de sa propre destruction. Le jeune caïman n'est à l'abri de la voracité de ses parents que lorsqu'il atteint la dimension d'un iguane, c'est-à-dire de 50 à 60 centimètres; il a alors des dents pour se défendre. Les indigènes affirment que le caïman vit fort longtemps; ils disent connaître son âge par la conformation des écailles perpendiculaires de la queue; mais leur théorie à cet égard ne mérite pas l'attention.

SAURIENS. — Le **caméléon ordinaire** (*Chamæleo vulgaris*). L'**iguane de Guinée** * est de couleur brune uniforme et atteint de 1m,10 à 1m,20; il n'a aucun appendice à l'extrémité de la tête et ressemble exactement, comme forme, à un énorme lézard commun. Le **lézard commun** (*Lacerta viridis*). Le **lézard à tête rouge** *, qui est particulier à ces régions, se fait remarquer par une peau qui enveloppe la tête et le cou, rose vif chez les mâles, plus foncée

1. Des recherches que j'ai faites dans d'autres pays de l'Afrique, depuis mon séjour au Dahomey, confirment cette assertion.

chez les femelles. Le reste du corps est gris brun, tacheté de rouge et de bleu, et couvert de rugosités. La queue avec laquelle il se bat est tantôt rougeâtre, tantôt brune ; elle est épaisse et courte. Sa taille est d'environ 15 à 20 centimètres. Il a l'habitude de se soulever constamment sur ses membres antérieurs pour pouvoir apercevoir de plus loin sa nourriture ou ses ennemis ; ce mouvement continuel lui a fait donner par les indigènes le nom de *lézard danseur*. Tous les autres caractères sont les mêmes que ceux des autres espèces.

Serpents. — Le **serpent à lunettes** ou **cobra di capello** (*Naja tripudians*) ; le **tic polonga*** (*Doboia elegans*) ; la **caravelle** ou **cracheur** (*Trigonocephalus hypnalis**) ; le **serpent vert** ou **coryphodon des lagunes** (*Hydrophis fasciatus*). Le **python à deux raies** et le **python royal** sont les seuls qui soient inoffensifs de tous ceux que nous venons de citer parmi les serpents. Ils atteignent comme longueur maximum de 8 à 10 mètres. Leur corps n'a pas la forme élégante de celui des autres serpents ; il est renflé au centre de sa longueur et atteint en cet endroit jusqu'à 20 centimètres de diamètre. Leur forme rappelle celle d'une navette, surtout celle du python à deux raies. Ce dernier n'atteint pas des dimensions aussi grandes que son congénère.

IV. Poissons.

Il est à remarquer qu'un grand nombre de poissons de mer peuvent s'acclimater et se reproduire dans les eaux douces après un séjour intermédiaire dans l'eau saumâtre. Cet exemple s'est produit sur la côte occidentale d'Afrique. Comme nous l'avons dit au chapitre précédent dans l'hydrographie de la région, les lagunes sont, sur certains points, en communication avec la mer. Aux endroits où ce contact est perpétuel, l'eau est saumâtre jusqu'à plusieurs milles au loin du littoral, et cela pendant la moitié de la durée de la marée haute. Les poissons de mer peuvent donc entrer librement dans les lagunes et en sortir de même ; mais il est certains endroits où, après une communication plus ou moins longue avec l'Océan, la lagune en a été séparée en quelques heures par une langue de sable qui a plusieurs centaines de mètres de largeur.

Les poissons d'eau salée qui y sont restés enfermés n'ont pas l'air d'en avoir été incommodés. L'**anguille de mer** (*Murœna conger*) seule succombe aussitôt après ce changement ; comme elle est fort nombreuse sur la côte, elle pénètre dans la lagune en grande quantité, et sa mort infecte les bords des rivières et des marais. Parmi les poissons de mer acclimatés dans l'eau douce, nous citerons : la **sardine** (*Clupea sardina*), la **sole commune** (*Solea vulgaris*), qui se reproduit en grande quantité, le **loup** (*Labrax lupus*) et quelques autres variétés. Leurs congénères, habitant habituellement les eaux douces, sont la **carpe** (*Cyprinus carpio*), des **goujons**, **ablettes**, **gardons** et une grande variété d'autres espèces connues dans nos rivières.

Les poissons qui fréquentent le littoral de l'Océan sont : la **morue** (*Gadus morrhua*) en très grand nombre, ce qui avait fait proposer, à une certaine époque, d'établir sur la côte occidentale d'Afrique des pêcheries destinées à faire concurrence à Terre-Neuve ; la **scie** (*Pristis antiquorum*) ; l'**espadon commun** (*Xiphias gladius*), très nombreux ; la **plie** (*Platessa pola*) ; la **raie**

(*Trygon pastinaca*), des **exocets** variés parmi lesquels le **dactyloptère commun** (*Dactylopterus volitans*), et plusieurs autres espèces.

Les requins abondent sur la côte; ils sont de deux variétés : le **requin commun** (*Squalus carcharias*), très nombreux, et le **requin-marteau** (*Zygœna malleus*).

V. Mollusques.

L'huître commune (*Ostrea edulis*), elle aussi, s'est acclimatée dans l'eau douce et vit en bancs sur des troncs d'arbres qui se trouvent au fond des lagunes; une quantité d'huîtres se sont établies sur des palétuviers qui, sur certains points, en sont littéralement couverts jusqu'au niveau de l'eau. Elle est comestible, mais, si on en abuse, elle devient purgative et malsaine ; un excellent moyen de la rendre meilleure consiste à couler un panier d'huîtres de lagune dans la mer et de l'y laisser séjourner quarante-huit heures ; elles reprennent ainsi un goût très agréable. **La seiche** (*Sepia officinalis*) abonde sur la côte, ainsi que divers coquillages.

VI. Crustacés.

Les seuls connus sont le **crabe Étrille** (*Portunus puber*), la **crevette** (*Crangon vulgaris*), tous deux admirablement acclimatés et se reproduisant fort bien dans l'eau douce, quoique originaires de l'eau de mer. **Le crabe de terre** ou **tourlourou** (*Gecarcinus ruricola*) et **la langouste** (*Pallinurus vulgaris*) se trouvent dans les fonds sablonneux de la barre.

VII. Arachnides.

Les Arachnides, nombreux, demandent une étude particulière que nous n'avons pas eu le temps de faire ; nous signalerons pourtant une araignée dont on semblait ignorer jusqu'à présent l'existence en Afrique : la *Nephila plumipes* ou araignée fileuse de soie. Cette araignée fut signalée pour la première fois en 1864 à la Société d'histoire naturelle de Boston. Elle était, croyait-on, originaire de la Caroline du Sud; elle offrait un nouvel élément à l'industrie sous la forme de soie jaune, résistante et brillante.

Le mâle est très petit : il n'a guère le corps plus gros qu'une mouche et d'un brun uniforme, tandis que la femelle est grosse comme le pouce avec l'abdomen noir rayé de jaune, noir et blanc en dessus, rose en dessous.

La *nephila* n'est pas sauvage, on la prend à la main et on la met, sans qu'elle cherche à fuir, où on veut qu'elle file sa toile, de préférence en pleine lumière. Elle se nourrit facilement de mouches vivantes qu'on lui présente au bout d'une aiguille; elle fournit une grande quantité d'une soie jaune, supérieure, par la résistance, à celle du ver à soie et qui offre toutes les qualités requises pour l'exploitation industrielle. Des expériences ont démontré que l'on peut obtenir de cette araignée, en la nourrissant convenablement, une moyenne de 200 mètres de soie par jour sans la fatiguer nullement. On se sert, dans ce but, d'un cylindre mû par une manivelle. Nous avons cru utile de signaler son existence dans la région, particulièrement dans la deuxième zone où on la rencontre dans les fourrés et les endroits où elle trouve le plus facilement sa nourriture.



VIII. Insectes.

Parasites. — Le **pou** (*Pediculus capitis*), dont les indigènes malpropres ont les cheveux, les vêtements et les habitations peuplés; l'**ascaride de la gale** (*Sarcoptes scabiei*), qui dévore les gens et les animaux; une foule d'autres insectes du même genre aussi peu agréables.

Aphaniptères. — La **puce commune** (*Pulex irritans*) et la **puce chique** (*Pulex penetrans*). Cette dernière causa des ravages épouvantables dans les débuts de son introduction dans le pays. Cet insecte est originaire du Brésil et il était inconnu sur la côte d'Afrique il y a trente ans. Un navire brésilien arriva un jour à Lagos, avec un lest de 600 tonnes de sable pour y prendre un chargement. On mit le sable à terre et l'insecte infecta bientôt toute la côte. Les indigènes, qui ignoraient la cause du mal qui les frappait, voyaient enfler leurs mains, leurs pieds, leurs jambes; la gangrène se déclarait, et ils mouraient dans d'atroces souffrances.

La *puce chique* femelle s'introduit sous la peau sans faire sentir d'autre gêne qu'une légère démangeaison; au bout de deux jours, elle se renferme dans une poche où elle pond une moyenne de cent cinquante à deux cents œufs. Grosse au début comme la puce ordinaire, elle atteint, au bout de cinq jours, la dimension d'un pois. Au bout de dix jours, les œufs éclosent et on a dans la chair deux cents insectes qui vous dévorent. On comprend aisément l'inconvénient d'une pareille situation; c'est de préférence sous l'ongle des orteils que la chique aime à s'introduire. Les Européens ne sont pas à l'abri de ses visites: elle pénètre très bien dans les chaussures, surtout dans les pantoufles. Dès qu'on sent une légère démangeaison continue aux orteils ou aux pieds, il faut faire extirper la puce, ce à quoi les indigènes sont aujourd'hui fort habiles.

Les **Coléoptères**, les **Névroptères**, qui possèdent les *Termites* de deux variétés, les **Hyménoptères**, les **Lépidoptères**, les **Diptères** sont nombreux et variés; leur étude demande plus de suite que n'en peuvent donner les voyageurs qui passent.

Parmi les **Hyménoptères**, citons l'**abeille** qui est connue et appréciée des indigènes; plus petite que celle de nos régions, elle habite de préférence la troisième zone où les grands arbres lui permettent de se loger dans leurs anfractuosités.

Parmi les **Nématoïdes**, citons la **filaire de Médine** ou **ver de Guinée** qui faisait des ravages il y a quelques années, même chez les Européens. Son germe se trouvait, dit-on, dans l'eau, et l'introduction des filtres l'a fait disparaître; sa longueur est d'environ $1^m,50$, sa largeur de 5 millimètres et son épaisseur, car il est plat, de 1 millimètre. Sa forme et sa couleur sont ceux des filets de pâte appelés *tagliarini*. Il se manifeste généralement aux jambes; on le tire tous les matins avec précaution de façon à ne pas le briser et l'on enroule ce que l'on en sort sur un petit bâton fendu qui reste à l'extérieur de la plaie.

Les animaux phosphoriques se comptent en grand nombre, tels sont: les **lampyres** (*Lampuris noctiluca*), le **porte-lanterne** (*Fulgora lanternaria*), le **scolopendre électrique** (*Cancer fulgens*), les **annélides phosphorescents**, et, sur le littoral, de nombreux **noctiluques**.

Nous terminerons ici l'aperçu que nous avons essayé de donner des principaux spécimens du règne animal et du règne végétal au Dahomey; nous avons voulu, en passant, à la hâte, donner une idée générale sur la matière.

Notre court séjour dans la région et les limites restreintes de cet ouvrage ne nous ont pas permis de compléter régulièrement le sommaire que nous venons de donner.

DEUXIÈME PARTIE

ETHNOLOGIE ET ETHNOGRAPHIE [1]

CHAPITRE PREMIER

CARACTÈRES PHYSIQUES.

Incertitude sur les races d'origine. — Types variant entre eux. — Beauté physique, proportions et formes. — Taille, couleur, poids, chevelure. — Traits du visage; physionomie : face, crâne, front, yeux, nez, bouche, menton, etc. — Caractères ostéologiques : tronc et membres, maxillaires. — Caractères physiologiques : force musculaire, acuité des sens. — Capacité de nourriture. — Parturition. — Caractères pathologiques. — Longévité.

Il est difficile, chez les peuples sans histoire, de remonter au temps de leur origine et de leur formation ; ils ne peuvent aider en aucune façon à ce genre de recherches.

Ne pouvant les interroger eux-mêmes, on songe, par des études chez les voisins, s'ils sont un peu moins barbares, à établir une comparaison raisonnée d'où puisse naître la lumière sur certains

1. Dans toutes les études qui vont suivre, nous ne parlerons que des races distinctes par le type et par les mœurs, c'est-à-dire la Côte d'Or, le Dahomey, le Yorouba. Nous sommes forcé de parler des États qui précèdent, voisins immédiats du Dahomey, parce qu'ils ont avec lui de nombreux rapports et sont tous inclus dans une partie du littoral qui a à peine 500 kilomètres. Il est également nécessaire, pour faire ressortir les mœurs particulières aux Fons, d'établir, si brièvement que ce soit, un parallèle avec leurs voisins. Les Popos et Porto-Novo seront cités quand il y aura une particularité à en dire ; mais il faut se rappeler qu'ils n'ont que peu de caractères distincts. Les Popos ont les mœurs du Dahomey mélangées à celles de la Côte d'Or, et Porto-Novo est peuplé d'un croisement de Fons et de Yoroubas. Leur description est par conséquent incluse et sous-entendue dans celle des trois grands États.

points; on peut arriver ainsi, par induction progressive, à des découvertes précieuses pour l'objet que l'on se propose.

Ces recherches ne sont pas possibles lorsqu'il s'agit des populations diverses habitant aujourd'hui sur la côte occidentale d'Afrique entre le Volta et le Niger. Là c'est la même ignorance de tous les côtés, et aucun voisin ne sait lui-même sa propre histoire.

A défaut de renseignements historiques, il ne resterait que deux choses pouvant donner quelques indices sur les origines : le type et l'idiome.

Le premier peut avoir conservé les caractères les plus saillants qui distinguaient la race mère ; le second, après des modifications apportées nécessairement par le temps et par l'usage, garde peut-être encore quelques mots, quelques syllabes qui seront une révélation.

Malheureusement, chez les peuples dont nous parlons, nous ne sommes pas en présence d'un type unique distinct appartenant évidemment à une seule et grande famille. Nous trouvons, au contraire, chez les hommes de la même peuplade, des caractères variant totalement de l'un à l'autre, des différences naturelles de conformation qui se remarquent, non chez un seul individu, mais sur un grand nombre d'entre eux.

L'observateur est alors porté à réunir ces types qui se ressemblent mutuellement en une tribu distincte fondue au milieu d'autres tribus différentes, et il arrive ainsi à la conclusion que les peuples qui habitent aujourd'hui ensemble se composaient à l'origine de huit ou dix races diverses, plus tard mélangées et subdivisées de nouveau en groupes d'hommes d'origines variées, mais vivant ensemble d'un commun accord.

Ces groupes séparés adoptèrent un langage spécial et créèrent les diverses langues que l'on parle dans la région. C'est ainsi que d'après leur idiome on connaît les Jebous, les Aoussas, les Nagos, les Fons, les Gaîng, les Minahs, etc. Leur langage est tout à fait local ; il n'existe, à notre connaissance, aucun idiome approchant dans aucune partie de l'Afrique. Il ne contient aucune expression empruntée à des langues connues, sauf peut-être le nago qui emploie quelques mots arabes.

Nous croyons pouvoir en conclure que ces langues, n'étant ni empruntées à un autre idiome, ni apportées d'une autre région, sont originaires du pays, et par ce fait même postérieures à l'arri-

vée des hommes, sur l'origine desquels elles ne peuvent apporter aucune lumière.

Les noms de Nago, Fon, etc., désignent, non pas une race distincte d'individus, mais une peuplade qui parle un même idiome. Il existe, comme nous l'avons dit, des hommes physiquement différents dans chacune de ces tribus.

Pour que ces caractères soient encore appréciables, malgré le temps et le croisement de centaines de générations, il faut qu'à l'origine ces hommes aient été totalement distincts.

Au milieu du croisement de chacune de ces réunions d'hommes, une race, celle qui, sans doute, s'est trouvée en majorité, l'a emporté sur les autres et leur a imprimé quelques-uns de ses caractères les plus saillants, comme la couleur, la taille, la beauté ou la laideur dans l'aspect général du visage, etc., etc.

C'est par cette impression générale que nous allons essayer de définir, que nous chercherons à désigner les différentes races d'hommes modernes. Quant à celles d'origine, tout indice manquant absolument, on en est réduit aux hypothèses.

Nous pensons qu'au début, c'est-à-dire à une époque très reculée et difficile à définir, la portion de continent dont nous nous occupons était habitée par d'autres peuples qu'aujourd'hui ; elle avait ses aborigènes. On peut admettre que, plus tard, ils se mélangèrent aux Mandingues, aux Noubas, aux Fouls, aux Pouls, aux Fellatahs, peut-être même à des Éthiopiens, à des bas Égyptiens, et formèrent cette race d'aujourd'hui que l'on désigne sous le nom de *guinéenne*.

Cette fusion de races diverses en une seule répondrait à l'aspect varié que présentent aujourd'hui les caractères physiques du nègre de Guinée. Il se subdivise en tribus (éparpillées) se distinguant par la couleur de la peau, la beauté ou la laideur physique, la stature, l'angle facial et, par conséquent, l'intelligence. Il est, de par ce fait, impossible de s'arrêter à la description d'un seul genre d'individus sans établir entre ce genre et les autres des comparaisons indispensables.

Caractères généraux.

Nous allons examiner tour à tour les caractères généraux distinguant le Minah, le Dahomien et le Nago.

La beauté physique suit, du Niger à la Côte d'Or inclusivement,

une gradation ascendante très marquée. Le Minah est plus beau que l'homme des Popos, qui est lui-même plus agréable que le Dahomien; ce dernier est moins laid que le Nago, supérieur encore au Jebou et aux habitants des bords du Niger.

Les traits du Minah, ainsi que son aspect, sont sympathiques au premier abord. Il est grand et proportionné; sa taille varie entre 1m,68 et 1m,80; sa couleur est noir *mat;* son poids moyen varie entre 70 et 80 kilogrammes; ses cheveux sont crépus et excessivement noirs. Ses traits sont réguliers et ont, lorsqu'il est jeune, quelque chose d'efféminé; sa physionomie exprime l'intelligence et la bonté. L'ensemble du visage est ovale; le crâne, dolichocéphale, est celui qui présente l'angle facial le plus rapproché de nos races parmi les nègres de Guinée. Son ouverture est de 69 à 70,5 chez les Aquamabous, de 69 à 71,7 chez les Fantis, de 70 à 74 chez l'Accraën et l'Elmina, soit une moyenne générale, pour la Côte d'Or, de 69,3 à 72,4.

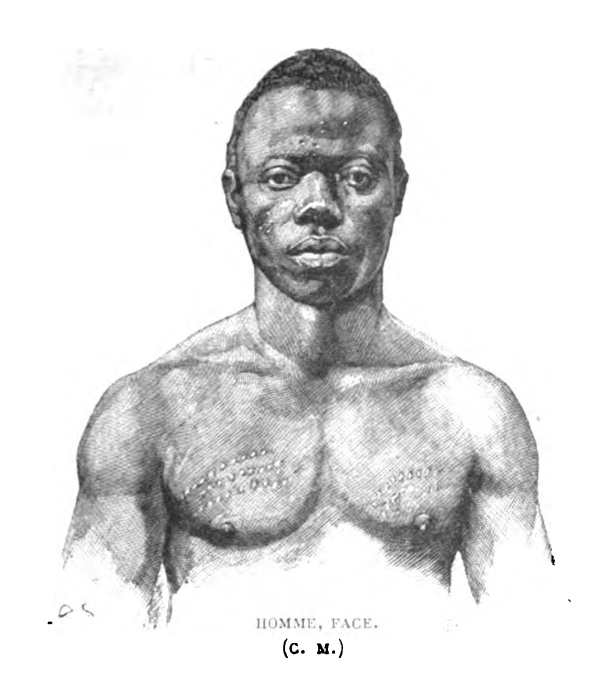
Le front est élevé et découvert, les yeux grands, le nez petit et, quoique aplati, n'ayant pas le lobule bouffi habituel à la race noire; la bouche est moyenne et admirablement garnie, les dents magnifiques, très légèrement écartées; la coutume de les déformer à la lime n'existe pas à la Côte d'Or. Le menton est plutôt carré, l'oreille petite. Une autre particularité qui distingue le Minah est la *présence de la barbe*, aussi commune à la Côte d'Or que dans la race blanche. Le cou est plutôt gros, les épaules carrées mais pas trop larges, la poitrine développée et saillante. Les extrémités sont belles, surtout la main.

La femme minah est aussi belle que l'homme.

Le Dahomien diffère physiquement du Minah par plusieurs points. Sa taille n'est qu'entre 1m,63 et 1m,72; sa couleur varie, selon l'individu, entre le brun marron foncé, noir violet foncé, rouge foncé et rouge jaune. Dans le nord, chez le Mahi, de même race, on trouve quelquefois le noir mat.

Le poids d'un Dahomien varie entre 63 et 72 kilogrammes. Ses traits sont communs à la race noire et offrent peu de remarques à faire. Sa physionomie, rarement ouverte, exprime la bêtise affectée ou l'hypocrisie; ses cheveux sont crépus et de reflets variés dans le noir; la majorité du peuple est totalement imberbe. Le visage est carré; le crâne plus petit que celui du Minah, dolichocéphale; l'angle facial dépasse rarement 70.

Le front est plutôt bas, les yeux moyens et souvent enfoncés



HOMME, FACE.
(C. M.)



FEMME, PROFIL. (C. M.)



JEUNE FEMME, FACE. (C. F.)

TYPES DAHOMIENS.

D'APRÈS DES PHOTOGRAPHIES DU MUSÉUM ET DE L'AUTEUR.


THE ASTOR LIBRARY
NY

sous l'arcade, le nez épaté, la bouche grande, les dents limées (tout au moins les grosses incisives supérieures), le menton légèrement proéminent, l'oreille petite. Le cou est moyen, les épaules carrées, la poitrine développée, comme d'ailleurs chez tous les peuples vivant en plein air, sans contrainte physique ; les extrémités petites en proportion de notre race.

Le Nago offre à peu près les mêmes caractères physiques que le Dahomien ; les seules différences que l'on puisse signaler entre eux, c'est que la taille du Nago est, en moyenne, supérieure (1^m,65 à 1^m,75), et que sa physionomie, plus ouverte, est moins antipathique.

Après ce portrait ébauché à grands traits, qui donne une idée générale de l'individu, nous considérerons séparément chacun des détails physiques qui méritent l'attention par une particularité quelconque.

Les proportions physiques réduites à des moyennes n'ont pas de différences bien tranchées entre les peuples dont nous nous occupons ; on trouve de grands et de petits hommes partout. Comme moyenne de taille, les Nagos et les Minahs sont supérieurs aux Dahomiens et aux Popos.

La beauté corporelle, comme celle du visage, est l'apanage du Minah ; il a les membres arrondis et bien attachés au tronc, et, de l'épaule au poignet, comme du bassin à la cheville, ils vont sans saillie musculaire trop prononcée s'amincir et se terminer par des attaches fines. Chez le Nago et le Dahomien, cette pureté de lignes manque en général. Les uns ont l'air d'être taillés dans un bloc de bois à peine équarri : les épaules sont carrées, les hanches de même, les membres presque cylindriques. D'autres n'offrent rien de remarquable à signaler.

On peut, d'après ce qui précède, faire varier la taille dans la région entre 1^m,59 et 1^m,80. Il est à remarquer que les hommes de la génération qui s'éteint actuellement sont supérieurs sous ce rapport et sous quelques autres à ceux qui se développent aujourd'hui.

Il y a, surtout au Dahomey et à Porto-Novo, une grosse distinction à faire entre deux sortes d'individus : ceux de la classe dirigeante ou chefs et le peuple. Comme, dans le pays, l'hérédité au pouvoir ou au commandement est une chose sacrée et que le fait ne s'est peut-être jamais présenté qu'un homme d'origine vulgaire ait essayé de sortir de sa classe, ni même y ait songé, il est

certain que ceux qui commandent aujourd'hui sont les descendants directs des chefs qui gouvernaient autrefois. De là, entre ces deux sortes d'individus, une ligne de démarcation bien tracée — physiquement, s'entend. Les fils de chefs n'épousent que des filles de chefs, et une alliance avec un homme du peuple est chose inconnue ou tout au moins très rare; le soupçon seul d'adultère entraîne invariablement la mise à mort de la femme, et c'est encore une garantie contre toute dégénérescence.

La différence physique suffirait d'ailleurs à le faire remarquer, même si l'usage et la tradition ne l'avaient pas appris.

Les caractères les plus marqués chez les chefs sont l'aspect général et *la barbe*. Le chef est, en général, de grande taille, bien fait. Il se distingue au premier coup d'œil de ceux qui l'entourent; sa physionomie, surtout à un certain âge, est loin de manquer d'expression : c'est un homme qui pense, dont le cerveau travaille depuis sa jeunesse. Son visage est rarement dépourvu de cet aspect qui caractérise ceux qui sentent sur leur tête une responsabilité. Son front est haut, découvert; ses cheveux, lorsqu'ils sont grisonnants, augmentent encore le respect qu'il inspire. Sa barbe, depuis l'âge de vingt-cinq ans, se développe sous le menton et le maxillaire inférieur; à ce signe seul on pourrait le reconnaître.

Ces exceptions étant posées, considérons maintenant la généralité.

La couleur de la peau pourrait être classée en cinq variétés :

La plus répandue est celle qui résulterait, en peinture, d'un mélange d'ocre jaune et de terre de Sienne brûlée en parties égales avec une petite quantité d'ocre rouge. Nous l'appellerons *brun marron foncé*.

Puis un mélange de cette même couleur avec une parcelle de cobalt et de noir de fumée, ce qui y ajoute une teinte violacée à peine perceptible. Cette peau est gris de fer bleu avec des reflets rougeâtres lorsque le soleil la frappe. Nous lui donnerons le nom de peau *noir violet foncé*.

La troisième et la quatrième variété sont de l'ocre jaune et de la terre de Sienne en plus ou moins grande quantité et peu ou pas d'ocre rouge. L'une peut être désignée comme peau *rouge foncé*, l'autre, *rouge jaune*.

Ces quatre couleurs sont appliquées à des épidermes très luisants, qui reflètent la lumière et paraissent leur donner des teintes changeantes très difficiles à définir, même pour un peintre. Selon

la clarté qui les frappe, il y a des individus qui paraissent entièrement bleus ou roses ou mauves ou rouges, et il y a là une étude à faire.

La cinquième variété est la peau *noir mat;* c'est la seule qui mérite la qualification de *noire;* ses cellules épithéliales ont la surface plus grossière et elle ne reflète que très peu les rayons lumineux; c'est le bois d'ébène *non poli;* c'est la plus belle peau.

Le poids, chez un noir, est relativement supérieur à celui d'un Européen de mêmes proportions; cela tient sans doute à sa charpente osseuse qui est plus développée. La moyenne varie, pour un noir, de ces régions, entre 68 et 80 kilogrammes.

Les cheveux du nègre, quoique cela paraisse étrange, comprennent plusieurs variétés de teintes, mélangées au noir, ainsi définies suivant les reflets qu'elles donnent lorsqu'ils sont placés entre l'œil et la lumière: *noir, châtain, châtain clair, roux, blond roux.* Les trois premières teintes sont difficilement perceptibles quand les cheveux ne sont pas éclairés comme nous le disions; les deux dernières sont très évidentes et assez communes.

Il faut noter que la couleur de la peau influe sur celles des cheveux et de l'iris. Nous avons remarqué des *blond doré* et des *blond filasse*, quoique crépus, chez les albinos ou mi-albinos, et chez les descendants à la deuxième génération d'un Européen du Nord.

Les cheveux sont crépus, c'est-à-dire se réunissant en une infinité de petites boucles plus ou moins serrées selon les individus. La finesse ou l'épaisseur du cheveu est également bien différente selon les gens. Certaines femmes des Popos et de la Côte d'Or, qui portent les cheveux longs, ont des chevelures splendides, *à peine ondulées*, longues de 25 à 40 centimètres. Ce degré d'épaisseur fait que les boucles sont plus ou moins grosses, et, par conséquent, rapprochées les unes des autres. Dans les cheveux épais, elles forment l'une contre l'autre une masse compacte et granulée; elles sont, au contraire, isolées l'une de l'autre dans les cheveux fins; on a donné à cette dernière particularité le nom de cheveux *en grains de poivre.*

Les enfants d'un Européen et d'une négresse ne peuvent parfois se distinguer que par la chevelure, qui est celle de la race blanche; il arrive que leur teint soit très foncé; mais ils n'ont jamais les cheveux crépus[1].

1. Nous connaissons, à Lagos, une Anglaise mariée à un noir; leurs enfants sont presque noirs avec des cheveux blonds, longs et soyeux.

La calvitie est rare chez les noirs, dont le métier n'est pas de porter continuellement des fardeaux ; chez les portefaix, comme c'est sur la tête que repose la charge, on voit des cas fréquents de calvitie, spécialement chez les femmes.

Le front est généralement aussi élevé que le permet la ligne faciale ; il est large et espacé à sa base, un peu plus resserré à sa partie supérieure. Il remplit la plupart des conditions nécessaires à l'intelligence ; nous donnerons, en parlant des caractères intellectuels, des exemples de ces facultés.

A première vue, il ne paraît pas y avoir grande différence entre la capacité crânienne du blanc et celle du noir, car la région occipitale, très développée, compense ce que le front bas ou fuyant pourrait enlever au cerveau. Mais il y a d'autres caractères, comme les circonvolutions de l'organe, par exemple, où l'anthropologie reconnaît, chez le noir, une infériorité marquée.

L'œil manque, en général, d'expression, à cause de la teinte foncée, presque noire de l'iris, dont les limites ne sont pas bien démarquées sur la cornée opaque. Cette dernière est généralement d'une couleur brune légère, et, chez les alcooliques, elle se teinte de filets sanguins aux coins. Comme ceux qui s'adonnent à l'alcoolisme forment presque la totalité chez les hommes, on est forcé de comprendre ces caractères dans les différents aspects que présente l'organe de la vue.

Les femmes ne s'adonnant pas, pour la plupart, aux liqueurs fortes, on peut noter chez elles la couleur blanc nacré, teintée ou non, de la cornée opaque.

On peut dire avec raison que si, chez le blanc, l'abus de l'alcool se manifeste par l'enluminure du lobule nasal, chez les noirs c'est l'œil qui... remplace le nez, incapable, chez eux, à cause de sa couleur, de dénoncer l'alcoolisme.

La couleur foncée de l'iris empêche de distinguer la pupille au premier examen. Chez le Minah, qui est très noir, il est impossible de la découvrir ; mais chez ceux qui sont doués d'une coloration plus claire, on peut voir l'ouverture irienne en mettant bien l'œil en pleine lumière. Chez le rouge jaune on la voit même quelquefois sans cela.

Les yeux du noir sont placés à fleur de tête et horizontaux.

Le nez classique de la race nègre, aplati sur la face, aux ailes grandes et obliques, au lobule massif, presque absent à la racine, peut aussi se diviser en plusieurs variétés, où ces défauts (par rap-

port au nôtre) sont plus ou moins prononcés. On trouve, sur la Côte d'Or, des nez qui ont l'arête presque droite depuis la racine et qui forment avec la base un angle de 80 degrés, de même qu'au Dahomey il y en a dont le bout seul dépasse, de profil, la ligne des os malaires. Le nez orne plus ou moins la physionomie, mais il ne donne pas au visage du noir une expression particulière; il y en a qui ne sont pas désagréables; d'autres sont repoussants. En général, il est moins désagréable de voir le nez de face que de profil.

La bouche est généralement défigurée, chez les noirs, par la proéminence plus ou moins grande des lèvres. Les visages les plus agréables ne sont pas privilégiés sous ce rapport et ont toujours les lèvres fortes. Elles sont assez prononcées chez le Minah et lippues et pendantes chez le Jebou et l'homme du Niger. De profil, les lèvres ont l'air, par leur volume, de ne jamais fermer complètement la bouche et tendent à donner à l'individu une expression hébétée ou stupide. Lorsque les lèvres ne sont pas exagérées, elles ne font pas, de face, un effet aussi désagréable; c'est d'ailleurs ainsi qu'il faut regarder le noir de préférence pour que sa physionomie dise quelque chose.

Les dents sont naturellement très belles; on dirait que la nature a tenu à compenser par leur beauté l'effet disgracieux de l'extérieur de la bouche. Bien rangées, solides dans leurs alvéoles, elles sont le plus bel ornement du visage des femmes. Au Dahomey et au Yorouba, sous divers prétextes et croyant toujours en augmenter le charme, il est d'usage de les limer de diverses façons.

Parfois, on supprime, dans les grosses incisives, le coin inférieur droit de l'une et le coin inférieur gauche de l'autre, de façon à laisser au milieu d'elles une ouverture de forme conique. Cette pratique, générale au Dahomey, permet aux noirs de cracher loin; ils lancent par cette échancrure un jet de salive à 2 mètres de distance. D'autres fois, on isole les incisives les unes des autres en les limant de chaque côté. Chez une peuplade du Niger, les Edgios, réputés anthropophages, les incisives sont toutes taillées en forme de canines.

La beauté des dents, chez le noir, tient surtout à son genre de nourriture. On peut dire qu'il ne s'en sert pas. Tout ce qu'il mange est très cuit et il avale, généralement sans mâcher, des mets préparés dans un mortier; de plus, quand il est jeune, il ignore toutes ces gourmandises auxquelles nos jeunes gens doivent toutes leurs

dents gâtées. Il ne mange jamais un fruit vert et il n'aime pas les acides, si préjudiciables à la dentition. De plus il ne fait entrer que très rarement de la viande dans son alimentation, et, quand il le fait, il la mange très cuite. La mauvaise dentition est un des nombreux résultats de la civilisation raffinée; dans les campagnes, les paysans en offrent encore la preuve.

Le menton est plutôt carré chez le Minah; rond ou pointu chez le Dahomien ou le Nago. *L'oreille* est petite chez le Minah, moyenne chez le Dahomien et grande chez le Nago. La femme a, en général, l'oreille petite et délicate, mais elle l'abîme pour se conformer aux modes du pays.

Quand on a signalé ces particularités propres à la tête, il n'y a plus guère que du bien à dire du reste. *Le cou* et *les épaules* sont robustes et bien établis chez l'homme comme chez la femme Celle-ci, vivant comme lui, de la même existence de fatigues, a la poitrine robuste et les seins développés.

Au Dahomey, *le sein* en forme de poire est très commun; on ne le trouve régulier qu'aux Popos et à la Côte d'Or; le bout en est presque toujours déformé à dessein dans le premier de ces pays.

La femme a, de plus, le tronc de la largeur du bassin, ce qui lui donne presque l'aspect d'un homme sous ce rapport.

Il est à remarquer que chez les enfants, jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, *le ventre* atteint un développement extraordinaire. Cette particularité, qui semble maladive, disparaît ensuite avec l'âge.

Les cuisses, chez le noir, paraissent plus rondes que chez l'Européen. *Les extrémités* sont belles chez la race noire en général et chez la femme en particulier; la main surtout, admirable chez quelques-unes d'entre elles, est le plus beau caractère des Minahs; le poignet est délicat, le dos de la main arrondi, se terminant par des doigts fins aux ongles bien formés; l'ensemble est fait pour servir de modèle à la statuaire.

Le pied est un caractère marquant chez la race nègre; il se retrouve le même partout. Il est complètement plat; par suite même de cet affaissement de la plante, la saillie supérieure qui distingue le pied de l'Européen n'existe pas. La forme générale du pied chez le nègre est plate, étroite et allongée, les orteils également; cette différence de conformation est-elle originelle ou bien due à la marche sans chaussures avec des fardeaux? Nous pencherions plutôt pour la dernière hypothèse, car les enfants, dès que

le premier embonpoint a disparu, permettant de voir les formes (vers deux ou trois ans), ont le pied bien dessiné.

Les caractères ostéologiques les plus saillants sont : la forme du crâne, dont l'angle facial diminue sensiblement, en allant du Minah au Nago. Il y a entre les deux une différence de 2 à 3 degrés. La largeur du diamètre antéro-postérieur du crâne indique presque invariablement la forme dolichocéphale. Pourtant il n'est pas impossible de trouver chez les peuples de l'ouest, Côte d'Or, Krou, etc., des crânes sous-dolichocéphales.

Le squelette nasal est large, à peine saillant la plupart du temps. Le squelette général est ordinairement puissant; les courbures du rachis paraissent moins accentuées que chez le blanc.

Parmi les caractères ostéologiques les plus bizarres, nous en avons un à signaler, très évident. L'étude approfondie de cette particularité est du domaine des anthropologistes, et nous ne sommes que le voyageur qui essaye de peindre à grands traits les anomalies les plus frappantes. Parmi ces dernières, nous avons remarqué que, chez la négresse, le bras et l'avant-bras, soit par un exercice prolongé, soit naturellement, pouvaient se plier légèrement *en avant*. Nous allons essayer de dépeindre exactement ce que nous voulons dire.

On sait que le radius et le cubitus qui forment l'avant-bras sont articulés sur l'humérus ou bras de façon à pouvoir plier d'avant en arrière ; c'est ainsi que se forme le coude.

Chez la négresse de Guinée, non seulement cette flexion a lieu en arrière, mais les os sont susceptibles, *en avant*, d'une autre flexion qui forme entre les deux parties du membre un angle d'environ 135 degrés. Pourtant on croirait que l'apophyse olécrane du cubitus qui dépasse l'articulation en arrière, est destinée, au contraire, à empêcher ce mouvement de flexion en avant. Il n'en est rien. On peut constater à chaque instant que ce mouvement est naturel et qu'il se produit chaque fois que la femme porte le poids du corps sur un de ses bras ou sur les deux à la fois. Cette position est très commune et la chose peut se remarquer quand une négresse s'assied par terre, comptant des cauris ou faisant un travail qui n'occupe qu'une de ses mains.

Si cette particularité tient à un défaut de conformation ou tout au moins à une différence dans la structure du bras, elle pourrait s'ajouter aux signes distinctifs de la race noire. Mais il se peut aussi que ce soit un assouplissement dû à un exercice continuel,

favorisé par cette tendance qu'ont, en général, les négresses à s'appuyer continuellement; il semblerait que le poids de leur corps est supérieur à leur force. Sont-elles debout, elles se courbent en deux pour s'appuyer sur leurs genoux, se servant alors de leurs bras comme d'arcs-boutants; assises, elles ne soutiennent que rarement leur torse sans l'aide des mains. Cette souplesse de l'articulation brachiale est due, selon toute apparence, à ces causes.

Caractères physiologiques.

Les caractères physiologiques offrent, avec les nôtres, plusieurs différences. La force musculaire du nègre de Guinée est, selon certaines opinions, supérieure à celle de l'Européen. Notre avis à ce sujet ainsi que celui de plusieurs voyageurs est que, au contraire, le nègre ne possède pas autant de force que la moyenne des Européens, au point de vue dynamique proprement dit.

Des expériences faites sur d'autres points de la côte au moyen d'instruments sont venus corroborer ce que nous avançons; c'est aussi l'opinion des médecins anglais.

Au point de vue de la *force de résistance*, c'est-à-dire pour produire une même force musculaire pendant un temps donné, le nègre peut égaler et même dépasser l'Européen rompu aux exercices violents; mais s'il s'agit de développer momentanément la force brutale nécessaire pour soulever un poids, tordre une barre, l'Européen robuste est supérieur au noir le mieux musclé.

On s'explique cette différence par l'hygiène détestable du noir et par le peu de vigueur que peuvent lui donner les racines et les végétaux dont il se nourrit; il faut ajouter comme influence indirecte sa nonchalance, son apathie et son peu d'esprit de suite.

Entre l'homme et la femme, il n'y a pas la même différence de force musculaire que dans la race blanche. La négresse est rompue aux gros travaux; elle porte, comme l'homme, pendant plusieurs jours, de 50 à 60 kilogrammes sur la tête.

L'acuité des sens est assez prononcée chez eux, sauf peut-être l'odorat. La vue est parfaite et puissante chez tous les noirs; la myopie, le presbytisme, le daltonisme leur sont inconnus. L'ouïe est bonne en dehors du sommeil. Le goût paraît plutôt émoussé par le poivre long, qui est la base de tous les condiments de leur alimentation. Le gosier est insensible ou à peu près aux liqueurs

fortes, et il faut des alcools de 35 à 40 degrés pour qu'ils s'aperçoivent qu'ils ne boivent pas de l'eau.

L'odorat a peu de délicatesse chez eux ou plutôt n'en a pas : les odeurs les plus repoussantes, les miasmes les plus pestilentiels, qui incommodent l'Européen au point de le rendre malade, laissent les sens olfactifs du noir insensibles en apparence. Son toucher n'a rien à envier au nôtre.

L'estomac du noir se conforme à ses moyens et aux circonstances ; d'une capacité énorme lorsqu'il y a abondance, il sait se contenter de peu aux moments de misère. Dans le premier cas, on ne peut dire que le noir mange, cette expression s'appliquant plutôt à l'action d'introduire avec mesure des aliments dans l'estomac : il s'empiffre, il se remplit ; le volume d'aliments qu'il engloutit est inconcevable. D'autres fois, au contraire, il se contente d'une akassa[1] trempée dans un peu d'huile de palme pimentée, et ne paraît pas souffrir de cette diminution dans sa nourriture. En somme, la capacité de l'estomac est, chez le noir de Guinée, supérieure à celle de l'Européen.

Le sommeil du nègre est excessivement dur ; c'est presque une léthargie. Lorsqu'il dort bien, il faut, si on veut l'éveiller, le secouer, quelquefois même le battre pour le tirer de sa somnolence. Les Dahomiens, dans leurs razzias nocturnes, savent bien mettre à profit cette dureté du sommeil ; ils n'ont à prendre de précautions que contre ceux qui pourraient ne pas dormir. Quant aux autres, on leur marcherait dessus qu'ils ne s'en apercevraient pas. C'est ainsi que des villages entiers se réveillent prisonniers.

Le noir est excessivement douillet ; quand il est malade ou blessé, il ne supporte pas la douleur physique. Pour un rien il se plaint, gémit, appelle le féticheur et se bourre de drogues indigènes.

Caractères pathologiques.

Comme caractères pathologiques, le noir, chez lui, est, en général, exempt d'une foule de maladies légères ou graves dont nous sommes affligés dans nos régions tempérées.

Les maladies dont il souffre se comptent aisément.

Son plus grand ennemi, celui qui ravage des villages entiers, des villes, c'est la petite vérole ; le nombre de ses victimes est

1. *Akassa*, boule de farine de maïs fermenté et bouilli, de la grosseur d'une pomme.

inestimable. On peut citer des cas où cette terrible maladie a sévi dans certaines régions pendant six ou sept mois de suite, tuant ou défigurant tous les habitants. Ces ravages sont faciles à concevoir, quand on saura qu'il n'est pris, en pareille occasion, aucune espèce de précaution, soit pour prévenir, soit pour arrêter la contagion. Les communications restent ouvertes et la famille, saine encore, grouille autour du malade sans avoir idée ou souci du danger. C'est pourquoi on rencontre partout dans ces régions des noirs marqués de la petite vérole.

On ne vaccine que dans les colonies anglaises, et encore, il y a quelques années, il fallait prendre un noir de force pour le vacciner.

Une autre particularité à constater, et dont nous laissons aux médecins le soin de trouver la cause, c'est que la petite vérole du noir *n'est pas contagieuse pour le blanc.* La chose est connue sur la côte ; nous l'avons expérimentée nous-même lors d'une épidémie en 1886, et l'on n'éprouve aucune crainte à soigner les malades lorsqu'on est à même de leur procurer des soulagements.

Les maladies nerveuses, telles que la danse de Saint-Guy, l'épilepsie, sont peu communes ; elles offrent pourtant des cas, souvent à la suite de l'alcoolisme.

La lèpre est assez commune. Les noirs ont des remèdes indigènes qui la guérissent. Après guérison, les endroits attaqués restent roses, la peau ne s'y colorant plus. On voit ainsi des gens dont le corps est tacheté dans de plus ou moins grandes proportions.

L'éléphantiasis est aussi très commun, surtout aux chevilles : on en rencontre des cas à chaque pas; celui de la jambe ou du pied est plus rare.

L'albinisme offre des spécimens étranges; il y a des albinos blancs et des mi-albinos tachetés. Chez les premiers, la peau est rosée, mais d'une autre teinte que celle de l'Européen; le corps est couvert de taches de rousseur ; les poils sont blanc argenté ou jaunâtres, frisés comme chez les noirs ordinaires. Les yeux sont châtain très clair, clignotants, quelquefois avec des reflets rouges. Ces gens sont horriblement laids. Il n'y a pas de cas où la laideur du noir ressorte mieux que lorsqu'il a la peau blanche : toutes les différences de traits et d'extérieur sautent aux yeux beaucoup plus facilement. La peau des albinos tachetés a, selon la grandeur des taches, l'apparence de celle d'un léopard ou d'un

cheval pie ; elle se distingue très facilement de celle des anciens lépreux. La chevelure, la couleur du poil et des yeux diffèrent selon le degré d'albinisme ; le poil est jaune filasse, roux ou châtain ; les yeux sont également plus ou moins foncés.

L'obésité est très rare chez le noir. Nous n'en avons vu que peu d'exemples. L'hydropisie, le goitre offrent, dans certaines régions, des cas plus ou moins nombreux.

Les maladies mentales sont exceptionnelles ; le moral du noir n'est pas assez impressionnable pour cela. L'idiotisme, la folie sont très rares.

Il est à remarquer que l'on ne voit jamais dans ces races un estropié de naissance. La gibbosité est inconnue. Tous ceux qui sont disgraciés de la nature ne sont que des victimes d'accidents divers.

Quelques voyageurs ont prétendu qu'il était d'usage chez ces peuples d'étrangler dès leur naissance les enfants contrefaits. Nous croyons plutôt que la négresse met au monde des enfants bien constitués et qui n'ont pas eu plus ou moins à souffrir pendant leur développement de cet instrument de torture que la civilisation appelle un corset.

L'enfant vient au monde simplement, naturellement ; sa naissance amène rarement sinon jamais chez la mère ces complications que l'on redoute d'autant plus qu'elles sont presque toujours mortelles. L'élevage *forcé* au biberon serait considéré comme une disgrâce pour la mère. L'enfant tette jusqu'à trois ans ; il ne commence à marcher qu'à deux ans. La mortalité est assez grande chez les enfants nouveau-nés parce qu'on ne leur donne pas les soins qu'ils exigent.

La scission du cordon ombilical se fait très mal à la naissance ; ce ligament est coupé au ras du ventre et il se détermine généralement une inflammation et quelquefois un abcès qui dure longtemps. La partie malade se développe et c'est le motif qui fait que la plupart des Nagos et des Dahomiens ont un nombril énorme qui atteint chez quelques-uns la dimension d'une grosse pomme.

La stérilité chez les femmes est l'exception ; mais, en revanche, la négresse a rarement plus de trois ou quatre enfants.

La circoncision est un usage répandu chez les Nagos et les Dahomiens ; il est à supposer qu'elle a été introduite par les mahométans qui, de temps immémorial, ont fréquenté la région.

La moyenne des sexes est d'un tiers d'hommes pour deux tiers de femmes.

La durée moyenne de la vie peut être estimée, chez le noir de Guinée, à soixante ans au maximum. Très précoce, il est homme fait à vingt-cinq ans et père de grands enfants à trente-cinq ans, vieux à quarante-cinq ans. A cinquante ans, c'est un vieillard; à soixante ans, un patriarche vénéré.

La femme va encore plus vite; mère le plus souvent à treize ou quatorze ans, elle est fanée à vingt ans et vieille à trente ans ; à trente-cinq ans elle est grand'mère.

Le climat (car les noirs en souffrent comme nous, toute proportion gardée; ils ont périodiquement la fièvre qui se manifeste par des migraines et une élévation notable de la température), les durs travaux, le manque d'énergie, sont cause de ce peu de longévité; à cinquante ans, les deux sexes sont impropres au travail, l'affaiblissement se manifeste chez eux par une somnolence, une torpeur dont ils ne sortent plus que rarement.

Les médicaments européens sont, en général, moins efficaces, à dose égale, chez le noir que chez le blanc; les remèdes du pays, en revanche, sont excessivement violents.

Après les caractères physiques, sur lesquels nous venons de jeter un coup d'œil, nous examinerons maintenant les caractères intellectuels du Dahomien.

CHAPITRE II

CARACTÈRES INTELLECTUELS.

Caractère du noir en général. — L'intelligence chez lui, son développement, ses dispositions. — La numération. — Les langues. — Décomposition du temps.

Le caractère du noir, en général, est très difficile à définir. Il déroute souvent l'observateur, et l'impression qu'il produit n'est pas bien nette. Nous trouvons le noir, au premier abord, nous Européens, astucieux, hypocrite et menteur, par rapport à nos mœurs. Il mérite un plus profond examen ; non que le résultat d'une longue étude doive donner une meilleure idée de son moral, mais parce qu'il faut l'approfondir pour le juger.

Nous voyons le noir ou plutôt nous voudrions le voir sous le même jour que nos semblables d'Europe; nous nous sommes fait, dans nos mœurs, une idée spéciale de ce que comportent la fausseté ou la franchise, l'égoïsme ou la générosité, ainsi qu'une foule d'autres caractères moraux que nous appelons qualités ou défauts parmi nous.

Lorsque nous arrivons au milieu de gens que l'on appelait hier des *sauvages*, nous ne songeons pas à la distance qui nous sépare d'eux au point de vue moral, et nous les comparons immédiatement à notre modèle du caractère civilisé.

Nous avons été élevés avec soin; on a guidé notre esprit dès notre âge le plus tendre en cherchant à développer en nous ce qu'on appelle des qualités; le noir, lui, a poussé comme la mauvaise herbe, sans soins et sans conseils. S'il a une idée du bien ou du mal, c'est la nature qui la lui a donnée ; ses bons ou mauvais instincts se sont développés au hasard ; ses parents ont pu penser jusqu'à un certain point à son bien-être physique, mais ils ont laissé à son bon sens le soin de former son caractère.

De là des mœurs, des idées, des usages forcément différents de ce que nous connaissons, qui demandent des définitions spéciales, et qui ne permettent pas de juger le caractère du noir par simple comparaison.

Si, au contraire, à ce même point de vue, nous comparons le moral du noir à celui que nous exigeons de nos semblables, nous lui trouvons forcément tous les défauts et très peu de qualités. Examinons le Dahomien, par exemple, qui est le pire des nègres de la Guinée.

Il est astucieux et hypocrite, parce que, dès son âge le plus tendre, il lui a été défendu de dire ce qu'il pensait. Dans le pays où il vit, il ne faut jamais obéir à l'impression du moment; on vit sous le coup d'une continuelle terreur; on ne sait jamais si le lendemain on verra se lever le soleil. Le souverain, le fétichisme, la police du pays, tout force le Dahomien à réfléchir à ce qu'il dit, à ce qu'il fait, dans les moindres détails. Chacun a ses ennemis en ce monde et peut être perdu par un mot imprudent. De là l'habitude prise dès l'enfance, sous l'exemple de parents, de tromper, parce que c'est l'usage et parce qu'on est trompé soi-même. Avec la pratique, on finit par comprendre la vérité aussi clairement que si elle était dite. La dissimulation dans le langage n'est qu'une formule de convention et on lit entre les mots, avec l'habitude, comme entre les lignes d'un écrit.

Admettons qu'un Dahomien vienne dans un magasin exprès et de fort loin pour acheter une pipe; il commencera par marchander dix objets différents en ayant l'air de s'y intéresser très vivement; il discutera du prix avec toute la ténacité d'un acquéreur besogneux et avare, mais avec l'intention bien arrêtée d'avance de ne rien acheter. Il arrivera ensuite, et comme accidentellement, à ce qu'il désire; il en parlèra avec une indifférence affectée et comme si c'était sans importance pour lui. Cet exemple peut s'appliquer à tout et dans tous ses actes. Celui qui vivrait longtemps avec lui et l'étudierait avec soin devinerait bientôt sa pensée et la comprendrait aussi clairement que s'il allait droit au but.

La forme même de son langage se ressent de sa façon de penser. Il est ainsi en tout et pour tout avec ses semblables, comme avec les étrangers. Il causera longtemps de choses sans importance, et si la conversation n'a pas offert de tournure propre à placer accidentellement sa phrase, il s'en retournera plutôt que de vous dire pourquoi il était venu; il recommencera ainsi dix fois

avec un calme et une patience parfaite et sans se décourager. Si vous le devinez, il nie faiblement avec un sourire qui est une adhésion et qui vous le rend encore plus antipathique.

Il est menteur parce que le mensonge est le complément nécessaire de l'hypocrisie et que l'habitude en est enracinée chez lui. Il est également voleur avec l'Européen parce qu'il le considère comme l'ennemi et tout ce qu'il lui vole est autant de pris sur lui.

Tel est le type général du caractère dahomien, nago, popo, minah; peut-être est-il plus prononcé chez le premier, mais tous plus ou moins se ressemblent sous ce rapport.

En dehors de ces caractères marquants, on remarque un grand défaut de sensibilité morale chez les noirs. Ils sont, par suite, d'une insouciance qui révolte. Quelle que soit leur infortune, ils chantent ou dansent comme des gens heureux. Ils ne connaissent ni l'affliction ni la peine; l'approche de la mort chez un des leurs n'arrive même pas à remuer chez eux la fibre endormie ou plutôt détruite. Cela ne les empêche pas de se prodiguer en paroles, justement parce qu'ils ne sentent rien, toutes sortes de compliments de condoléance, d'encouragement, de bienvenue ou de félicitations dont ils ne pensent pas un mot. Le ton et la façon dont ils échangent ces phrases toutes faites montrent qu'elles ne viennent que des lèvres. Il en est de même lorsqu'ils se demandent mutuellement de leurs nouvelles; ils savent fort bien que ce n'est de part et d'autre qu'une simple formule de politesse. Il y a ainsi une sorte de cérémonial consacré par les usages et qui est suivi dans toutes les classes.

Nous avons passé plusieurs années au milieu d'eux; jamais nous n'avons vu la mère embrasser son enfant.

Nous savons que l'action d'embrasser avec les lèvres est une invention de la civilisation et qu'elle est ignorée de tous les peuples primitifs. Mais les animaux eux-mêmes trouvent moyen de manifester de mille façons leur tendresse à leurs petits. A défaut d'actions, la négresse pourrait au moins parler à l'enfant, lui prodiguer ces petites flatteries que la mère trouve pour l'occuper, pour l'habituer au son de la voix. Il n'en est rien; on le laisse dormir ou veiller, jouer avec ce qu'il trouve; s'il apprend à parler, ce ne sera qu'en entendant les conversations autour de lui; aussi parlera-t-il très tard. S'il tombe, on le relève; s'il pleure, on le berce dans les bras pour le faire cesser. Les enfants sont soignés physiquement, c'est-à-dire qu'on évite qu'ils roulent dans un

fossé, qu'ils se jettent dans le feu ou tombent dans un puits, voilà tout; mais aucune affection, aucune sollicitude n'inspire les soins qu'on leur donne.

La colère est un sentiment qui se manifeste rarement chez le nègre. Lorsqu'il s'y abandonne, c'est toujours avec ses semblables. Il est, avec le blanc, d'une patience, d'un calme que rien ne peut troubler et qui a pour but ou pour résultat d'exciter davantage notre exaspération dont il rit sous cape. Plus nous enrageons, plus il jubile. Si on le bat légèrement, il affecte de ne pas le sentir et garde sur les lèvres un sourire mêlé de bêtise et d'astuce.

Il n'est pas très rancunier ou du moins il ne le montre pas; pourtant il a une excellente mémoire et se rappelle pendant des années et fort exactement des détails que nous remarquons à peine.

La paresse du noir est excessive; elle est la cause de l'existence qu'il mène, du peu de développement de son industrie, de sa misère enfin. Il n'y a pas de dicton plus menteur et plus faux que celui qui dit : « Travailler comme un nègre. »

Le noir ne travaille que par nécessité et pour gagner ou obtenir sa nourriture. Dès qu'il a de quoi manger pour deux jours, il passe ce temps dans sa case, fumant étendu sur une natte et dormant la moitié de la journée[1]. Il sait fort bien que, s'il voulait, il pourrait amasser quelques économies qui lui permettraient d'agrandir sa case, de se nourrir à sa guise, de satisfaire même à des caprices, mais il ne veut pas, il n'a pas la force de vouloir. Lorsque la faim se fait sentir et qu'il n'y a plus rien à manger chez lui, il retourne au travail, gagne encore quelque chose et s'arrête de nouveau dès qu'il a assuré son existence matérielle pendant quelques jours. S'il est cultivateur, il travaille juste le temps nécessaire pour ne pas manquer la saison propice à sa récolte et donne à sa terre les soins strictement indispensables; dès qu'il a semé, il ne fait plus rien : il attend.

Les commerçants européens sont loin d'obtenir des indigènes tous les produits du pays ; ils ne reçoivent qu'en raison directe des besoins des indigènes. En admettant que ceux-ci n'eussent envie de rien pendant un mois, le commerce se trouverait suspendu. Pendant la saison, ils récoltent plus ou moins de produits selon leur caprice et laissent pourrir le reste au pied des arbres sans profit pour eux ni pour les autres.

1. Hommes et femmes fument la pipe dès l'âge de douze ans.

Il en est de même de tous les métiers. Le noir n'y voit qu'une source de nourriture. L'avenir est pour lui de peu d'importance; il n'y pense pas. Sur ses vieux jours, lorsqu'il n'a plus la force de travailler, il meurt de faim et de misère, sans secours ni appui. Il n'a jamais secouru ses semblables et sait qu'il n'a rien à attendre d'aucun d'eux.

D'un autre côté, si le noir a des défauts, il reste beaucoup à dire sur son intelligence.

Quoique, au point de vue anthropologique, il soit reconnu qu'il occupe le dernier échelon entre l'homme et le singe, par le peu d'ouverture de son angle facial, le nègre a pourtant une intelligence très développée. Il comprend et raisonne aussi bien que peut le faire l'Européen : il a prouvé déjà que, sous ce rapport, il n'a rien à lui envier.

Depuis que la civilisation a pénétré dans ces contrées, on voit tous les jours des exemples des aptitudes intellectuelles de la race noire.

En 1821, un enfant nago, du nom d'Adjaë, était enlevé du village d'Oschougoun, dans le Yorouba, à la suite d'une razzia où la plupart des habitants furent tués et faits prisonniers par le Dahomey. Vendu à des mahométans comme esclave, il passa de main en main et arriva un jour à Sierra-Leone, où des missionnaires l'adoptèrent, le baptisèrent et lui donnèrent quelque éducation. En 1829, il était à même d'occuper le poste de vicaire évangélique et fut chargé d'accompagner la première expédition au Niger sous le nom de Samuel Crowther. Sur sa demande, il fut ensuite envoyé en Angleterre et compléta ses études au collège missionnaire de l'église à Islington. Après une deuxième expédition au Niger, dont il publia, en anglais, une relation très remarquable, il fut chargé des fonctions d'instituteur et de missionnaire dans les nouvelles stations établies sur le fleuve. Pendant son séjour et en dehors de ses fonctions, il publia en nago plusieurs ouvrages littéraires et enfin entreprit le travail qui l'a rendu célèbre, la traduction de la Bible en nago. Nommé évêque en 1867, il fut le premier prélat de sa race et de sa couleur.

En 1875, le gouvernement anglais, songeant à permettre aux noirs d'exercer leur intelligence, créa à Sierra-Leone, chaque année, deux bourses destinées aux meilleurs élèves indigènes désireux de compléter leurs études en Angleterre et d'embrasser une carrière qui leur convînt.

L'exemple fut suivi dans les colonies anglaises de la Côte d'Or, de Lagos. Grâce à cette utile institution, beaucoup de noirs ont pu sortir des limites étroites de l'instruction donnée habituellement dans les pensionnats locaux dirigés par les missions.

On compte aujourd'hui à Lagos, à Sierra-Leone, sur la Côte d'Or, de nombreux lauréats des universités anglaises. Il y a des avocats, des juges de paix, des fonctionnaires du gouvernement, dont les parents pensaient faire, il y a quelque vingt ans, des soldats dahomiens ou de simples laboureurs.

Plusieurs médecins sont venus ensuite, par la façon dont ils s'acquittaient de leurs fonctions, enlever aux docteurs européens leur clientèle blanche. L'un d'eux, en 1888, découvrit, à Lagos, le traitement de l'accès hématurique bilieux auquel jusqu'alors tous les blancs atteints avaient succombé. Grâce à lui et à sa découverte, bien des Européens ont été sauvés, qui ne devaient jamais revoir leur patrie.

Et l'on pourrait ajouter des milliers d'exemples de cette intelligence du noir, si vive lorsqu'elle a été cultivée. On assure qu'ils mordent aux sciences mieux que nous, étant d'un naturel plus calme et ne se laissant pas distraire de leurs études lorsqu'ils les entreprennent.

Il faut admettre que l'intelligence du noir est égale à la nôtre comme conception ; mille preuves en sont données tous les jours. Il ne résulte pas de cela que nous mettions le noir au même niveau que l'Européen au point de vue de l'énergie et de l'esprit de suite, ce complément, ce moteur de l'intelligence. Là, il est inférieur à la race blanche ; il ne peut lutter.

Tant que c'est une question d'études, le noir fait comme nous ; mais lorsqu'il faut mettre toutes ces facultés en pratique, surmonter des obstacles, résister au découragement, faire preuve enfin de cette force morale qui met notre race au-dessus de toutes les autres, le noir n'est plus à compter. Placez-le devant une table quand son instruction est parfaite ; il résoudra théoriquement les problèmes sociaux les plus difficiles. Lancez-le, au contraire, en face de ces difficultés qu'il a su prévoir et trancher sur le papier, dans ces mille résistances que rencontrent ceux qui ont un but élevé et qui donnent leur vie pour triompher dans la science pratique, la politique ou les questions sociales, il sombrera, découragé, fini, au premier échec.

Dans un autre ordre d'idées, alors même que sa vie en dépend,

le noir ne sait pas surmonter cette inertie qui domine, aux moments critiques, jusqu'à son intelligence.

Dans l'expédition du Niger, la première que firent les Anglais, six noirs et un Européen s'échappent d'une razzia ennemie et s'enfuient à travers les bois; après trente-six heures de privations, sans espoir de trouver leur nourriture, les noirs se jettent à terre et refusent de continuer les recherches dans le but de découvrir un village, une habitation ou une nourriture quelconque. Malgré toutes les exhortations du blanc, ils refusent de marcher. L'Européen ne perd pas courage; seul, il continue sa route, chancelant, poussé par la ferme volonté de sauver son existence; il marche. Le troisième jour, au matin, il tombe évanoui, revient à lui-même, se relève et continue ses recherches; il ne marche plus, il se traîne. Se raccrochant à la vie, comme le naufragé à l'épave, sa volonté seule le soutient encore; enfin, il arrive à la porte d'une case, après quatre-vingt-deux heures de faim, de soif, sous les rayons mortels du soleil d'Afrique; il est sauvé.

Telle est la différence de tempérament entre le blanc et le noir; intelligents tous deux, mais différant essentiellement par ce complément de l'intelligence qui s'appelle la volonté puissante et l'énergie.

Il est aussi à remarquer qu'avec une instruction sérieuse, les mauvais principes du caractère noir disparaissent. Au frottement de la civilisation, entouré en Europe de gens qui disent leur façon de penser, au moins généralement, le nègre perd bien des mauvais côtés de son caractère. Comme il a le même savoir, il ne montre plus dans les rapports sociaux cette méfiance instinctive de l'indigène, laquelle dénature tout ce qu'il fait et ce qu'il dit. En somme, l'instruction le change totalement et, par-dessus tout, l'éloignement de ses semblables.

Car sur la côte d'Afrique, chez eux, les noirs ne mettent à profit que par son mauvais côté l'instruction donnée par les missionnaires. Dans cette limite d'éducation, le noir devient encore bien plus dangereux; il a gardé tous ses mauvais instinct sous un semblant de vernis que lui donne une instruction élémentaire. Il se sert de ce qu'il a appris pour mieux tromper et mentir. De plus, il devient orgueilleux de sa légère supériorité et se rend ainsi encore plus antipathique.

Toute la peine que se donnent les missionnaires dans l'accomplissement de leur tâche philanthropique a malheureusement pour

résultat de faire des hypocrites à moitié instruits, bien plus à éviter que le nègre ignorant.

Mais revenons à ce dernier, et voyons comment il supplée dans ses besoins à certaines connaissances indispensables qui lui manquent.

La numération a pour principe, chez lui comme chez tous les peuples primitifs d'ailleurs, les cinq doigts de la main ; de ce dernier mot, sans doute par corruption d'un terme latin, vient le mot *mânon* qui, en nago, veut dire *cinq*. Lorsque le chiffre dépasse le nombre de doigts d'une main, il y ajoute ceux de l'autre, et toute sa science s'arrête à *dix ;* le mot *quinze* s'exprime par *cinq de* (sous-entendu : retranché) *deux dix ; vingt* se dit *deux dix ; trente*, *trois dix*, etc. ; *cinquante*, *dix de six dix* et ainsi de suite. Quand il a à tenir des comptes, ce qui lui arrive quand il est fonctionnaire du gouvernement, le Dahomien a également sa comptabilité à lui, quoique cela paraisse extraordinaire. Tous les cabeçaires, douaniers, percepteurs chargés par le gouvernement indigène de recevoir et de rendre des comptes, ont une façon de procéder assez bizarre, qui, si elle est plus volumineuse que la nôtre, est tout au moins aussi exacte, et c'est là l'essentiel.

Chaque fois qu'on doit compter au-dessus de dix, on prend dans les perceptions une ficelle à laquelle on fait autant de nœuds qu'il y a d'unités ; ces ficelles ne comportent pas plus de dix nœuds. D'autres fois, on prend un petit bâton et on y fait autant d'incisions. Ce premier procédé représente le « brouillard » ; c'est la comptabilité courante tenue pendant les affaires et les agitations de la journée. Il faut, ensuite, mettre le tout au net. Pour cela, le fonctionnaire possède des cauris[1] percés qu'il enfile par dix sur une ficelle, dont chacune représente un certain nombre de ficelles à nœuds ; ces chapelets sont réunis, à leur tour par dix, en un paquet. Le tout est de nouveau attaché ensemble, toujours en même nombre et pendu dans un certain local, de sorte que le teneur de ce nouveau genre de livre peut, en un instant, savoir ce qu'ils représentent à une unité près.

Tout cela est relativement facile : c'est du calcul écrit. Mais là où le noir est curieux à voir, c'est quand il fait *mentalement* des opérations d'arithmétique ; dans ce cas, son intelligence supplée

1. Coquillage servant de monnaie sur la côte des Esclaves.

à son ignorance. Lorsqu'il se trouve dans des circonstances où il n'a pas avec lui « ce qu'il faut pour... compter » par la méthode que nous venons de citer, c'est-à-dire une ficelle ou un bâton, il appelle à son aide deux ou trois de ses compagnons, davantage même, si l'importance du calcul l'exige. C'est un service que l'on se rend mutuellement à chaque instant et qui ne se refuse pas. Tous s'asseyent en cercle, faisant face à celui qui va indiquer le calcul à faire. Il commence par expliquer le problème à résoudre ; il y a, par exemple, trente jours de travail, dont vingt-deux avec quinze hommes, six avec dix-huit hommes, deux avec dix hommes seulement. Pour ces travailleurs, il y en a à deux ou trois taux différents de salaires; il y a aussi des avances à déduire. Tout cela, qui paraîtrait compliqué à un Européen, n'effraye pas le conseil. Celui qui parle procède par ordre. Il s'adresse à chacun de ceux qui l'entourent et pose une question : un homme a tel salaire pendant tant de jours, combien cela fait-il? Chacun répond; si tout le monde est d'accord, l'orateur pose le chiffre... dans la mémoire des autres : l'un doit se rappeler les dix ou dizaines, l'autre les dix-dix ou centaines et ainsi de suite; on continue ainsi jusqu'à la fin, chaque homme représentant une de nos colonnes d'addition.

Ils ont tous excellente mémoire et retiennent chacun ce qui le concerne. Quelquefois ils ramassent autour d'eux des brins de paille, de petits cailloux qu'ils réunissent devant eux en un petit tas comme un mémorandum. Le moment de la récapitulation arrive, et chacun récite sa partie. L'homme aux unités dit cinq, celui aux dizaines trois et ainsi de suite. La solution d'un problème comme celui que nous donnons comme exemple, et il y en a de bien plus compliqués, dure environ une demi-heure. Il est fort rare que les noirs se trompent : ils obtiennent ainsi des nombres de quatre ou cinq chiffres avec leurs fractions aussi exactement que nous avec nos procédés mathémathiques ; il faut remarquer que ce qui augmente encore la difficulté de ces calculs, c'est que la monnaie du pays se subdivise en une infinité de fractions centésimales.

Lorsque le résultat du calcul n'est pas d'accord avec celui de la partie adverse et qu'ils ne l'ont pas augmenté à dessein, loin de se décourager ou de consentir à accepter son chiffre, ils vont se rasseoir tranquillement et recommencent.

La division du temps est très primitive chez eux. Les heures s'indiquent par le soleil; on dit : le soleil était là ou là, pour indi-

quer le moment de la journée. Dans les villes fréquentées par les Européens ou les missionnaires, les indigènes ont un peu pris nos habitudes ; mais, en général, ils ne se font pas une idée exacte de notre décomposition du temps. Ils appellent l'heure *la cloche* à cause des cloches de la mission et des factoreries qui sonnent à des intervalles réguliers.

Les jours se comptent d'une façon assez étrange. Quand un indigène dit : dans trois jours, cela veut dire après-demain. La journée où l'on parle est toujours incluse, même s'il est six heures du soir. On peut ajouter, à ce propos, que le noir ignore absolument ce que c'est que de tenir une promesse ou d'être de parole. Quand il promet quelque chose pour le lendemain, on peut, sans se tromper, compter quatre ou cinq jours. Aussi, pas plus de cette façon que d'une autre, ne peut-on compter sur lui.

Les mois s'indiquent par lunes, comme chez tous les peuples peu civilisés. Le mot qui signifie « année » en langue indigène, ne comprend pas un certain nombre de mois ; sa définition est plutôt : *Planter le maïs et le manger, le replanter et le cueillir.* A la fin de la récolte, l'« année » est finie. C'est là que commence la première lune qui équivaut à notre mois de mars ; et c'est alors que l'on plante pour la première fois. A la cinquième lune (juillet) a lieu le deuxième semis ; pendant la onzième et la douzième après la deuxième récolte on laisse la terre se reposer ; c'est la saison sèche (janvier et février).

Les fêtes ont lieu pendant la pleine lune lorsque le mois arrive ; les jours qui les limitent sont fixés par le gouvernement indigène. La décomposition des mois en semaines est ignorée. De même aucun noir n'a la moindre idée de son âge.

Langues et idiomes.

Les langues établissent, sur la côte occidentale d'Afrique, des distinctions bien tranchées ; ce qui est étonnant, c'est que sur des territoires qui sont compris dans un rayon de 200 kilomètres, il y ait trois langues bien distinctes, totalement différentes l'une de l'autre et n'ayant même aucun rapport ensemble. Nous ne comprenons pas ici la Côte d'Or qui possède sept idiômes à elle seule ; nous ne parlons que des Popos du Dahomey et du Yorouba.

Comme nous l'avons dit déjà, on ne retrouve dans aucune de ces langues d'indices pouvant mener à la découverte de leur ori-

gine première. Le yorouba contient quelques mots arabes; mais sont-ils une modification moderne de la langue, résultant de la grande influence musulmane qui se fait sentir dans le pays de nos jours, ou bien ont-ils été importés par les premiers Arabes qui vinrent autrefois dans la région?

Quoi qu'il en soit, cela n'apporterait aucune lumière sur l'origine du Yorouba ; il ne pourrait qu'être démontré, dans le second cas, que les Arabes ont fréquenté la région depuis les temps les plus reculés.

Il est très amusant d'entendre certains auteurs, qui prouvent par cela même qu'ils ne se sont jamais approchés du pays, parler des idiomes de la région comme *de langues harmonieuses aux poétiques images*. Nous n'avons malheureusement jamais pu constater rien de semblable. Nous savons que le Nago parle avec une intonation qui fait supposer qu'il va pleurer, et que le Dahomien, le Popo et le Minah ont une langue gutturale, très désagréable à entendre et excessivement difficile à bien parler pour l'Européen.

Quant à la poésie et à la gracieuse métaphore, elle peut être l'apanage des Indiens de Fenimore Cooper, mais c'est chose inconnue sur la côte d'Afrique où l'école la plus réaliste ne trouverait rien à apprendre ; on traduit : *je t'aime,* par : *je veux ta viande,* et *j'ai du chagrin,* par : *ça me cuit dans le ventre.* Le reste est à l'avenant et empreint, comme on voit, d'une maigre poésie.

D'ailleurs, la forme du langage, en général, diffère beaucoup du nôtre. Les idées et les impressions étant tout autres que dans nos mœurs, la langue s'en est ressentie forcément dans la façon d'exprimer ces sentiments. D'un autre côté, une foule de mots qui paraissent avoir des équivalents dans notre langue, n'ont pas exactement le même sens que les nôtres ; nous parlons ou comprenons ainsi l'idiome par *à peu près.*

En général, ces langues sont pauvres, aussi bien par rapport aux nôtres qu'en elles-mêmes ; le même mot a souvent plusieurs significations selon qu'il est prononcé avec tel ou tel accent.

Le nago ou yorouba est l'idiome le plus répandu ; on peut, dans cette langue, se faire comprendre depuis le Jebou jusqu'à la Côte d'Or, tandis que le fon[1] et le gâ[2] ne sont usités exclusive-

1. Langue du Dahomey.
2. Langue des Popos.

ment qu'au Dahomey et aux Popos. Le nago offre moins de consonnances gutturales que les deux autres idiomes ; la seule difficulté qu'il présente pour les Européens, est dans la prononciation des voyelles plus ou moins accentuées. Comme c'est la seule distinction qu'il y ait entre les différents sens d'un même mot, il arrive fort souvent que les Européens, quoique parlant un peu la langue, ne peuvent se faire comprendre.

L'habitude du noir, dans ce cas, est de ne faire aucun effort pour saisir ce que vous voulez expliquer. Quand nous entendons un étranger se débattre dans les difficultés qu'offre notre langage, nous essayons de l'aider, de deviner ce qu'il veut dire et, s'il dénature les mots, nous nous efforçons, malgré cela, de le comprendre. Le noir n'est pas comme nous : lorsque vous lui parlez, il vous écoute bouche béante ; si vous avez prononcé vos mots d'une façon irréprochable, il vous répond sans vous faire attendre, par un mensonge, selon la circonstance ; mais si vous avez commis une faute quelconque de prononciation, il ne fait aucun effort pour deviner ce que vous aviez l'intention de dire. Il vous regarde et il attend : il n'a pas compris.

Dans les langues indigènes qui manquent forcément de tous les noms applicables à des objets d'importation étrangère ou appartenant à la civilisation, on a comblé ces lacunes par des mots français, anglais, portugais surtout, qui ont été peu à peu dénaturés par les indigènes et qui font aujourd'hui partie de l'idiome.

L'abstraction dans l'expression de la pensée, le sens figuré, les poses entre les phrases, sont autant de choses ignorées dans ces idiomes aussi primitifs que les peuples qui les parlent.

Les missionnaires anglais dans le Yorouba ont complété le nago à leur façon ; ils y ont ajouté une foule de termes et d'accents conventionnels avec l'intention de créer, sans doute, une langue littéraire. Ils publient des brochures dans cet idiome et, comme ils l'enseignent aux enfants qu'ils élèvent, un certain nombre de noirs lettrés peuvent le comprendre et arrivent à lire, à Lagos, les journaux que l'on publie dans cette langue réformée. Mais les indigènes, qui ne sont nullement au courant de ces transformations et de cette nouvelle terminologie, ne comprennent pas. Nous avons souvent essayé de lire aux indigènes des passages de livres écrits en *nago modifié* (que nous ne comprenons pas d'ailleurs nous-même, quoique parlant couramment le nago vulgaire) et, après lecture, ils nous regardaient avec l'ébahissement de gens

qui ne savent pas ce qu'on veut dire, mais qui admirent de confiance.

Tels sont les principaux traits que nous avons constatés dans le caractère du noir en général et du Dahomien en particulier. Nous allons le voir dans ses principales industries et le suivre dans les autres détails de sa vie.

CHAPITRE III

INDUSTRIES ET CULTURE.

Les industries diverses. — Le travail du fer, la texture, la teinture ; poterie et autres objets de nécessité première. — Sculptures sur bois. — Ciselure et martelage du cuivre. — Pirogues. — L'or. — Cultures diverses. — Les eaux-de-vie, le sel, la chaux. — L'huile et les amandes de palme. — Pêche. — Chasse. — Les foires ou marchés. — La monnaie du pays ; quelques mots sur son origine.

Au Dahomey et dans les régions avoisinantes, les industries sont nées, comme partout, de la nécessité. Les indigènes eurent à se procurer, ainsi que les premiers habitants du sol, les ustensiles propres à leurs besoins matériels. On ne peut dire qu'il y ait eu un *âge de pierre*, car la pierre n'existe pas au Dahomey dans les première, deuxième et troisième zones ; mais il est reconnu aujourd'hui qu'il y a eu un *âge de bois*. Comme le pays est fort riche en grands végétaux, ils n'eurent pas de peine à fabriquer, à l'aide du feu, leurs premiers ustensiles de chasse et de pêche. La terre et le sable humide, durcis au soleil, servirent de meule pour les polir et leur donner la forme désirée.

Les flèches, les hameçons, les harpons furent d'abord faits en bois de fer, cette matière avec laquelle le métal seul rivalise de dureté. Les fruits des bois, la chasse et la pêche nourrissent les aborigènes avec largesse. Leur habitation, presque aussi primitive de nos jours, consista en quelques branches couvertes de paille. Leurs ustensiles de ménage furent en bois creusé au feu ou en terre séchée au soleil, et enfin leur vêtement resta celui que leur avait donné la nature.

Les premières générations se succédèrent ainsi dans la paix et la tranquillité. Les dissensions n'existaient pas, les guerres étaient inconnues ou rares.

Le temps passa ; et, un jour, dans le nord du pays, une grande

découverte fut faite : le fer. Sans doute, un des noirs de cette région avait trouvé accidentellement, sous les cendres d'un feu éteint, des parcelles de ce métal inconnu ; graduellement on trouva d'où provenait cette matière nouvelle; on découvrit qu'elle était fusible ou malléable à l'aide du feu, qu'elle s'usait au contact de la pierre et qu'elle était plus dure que le bois, qu'elle entamait. C'était une petite révolution. Ceux qui avaient trouvé le fer remplaçaient par ce métal tous les objets en bois devenus insuffisants ; d'autres, dont le pays n'offrait pas cette ressource, vinrent proposer des échanges, et la première industrie fut créée.

Plus tard, des étrangers vinrent de l'ouest et du nord[1] et montrèrent pour la première fois aux noirs étonnés des étoffes et une foule d'objets dont la forme resta empreinte plus ou moins exactement dans la mémoire des indigènes ainsi que la façon de s'en servir. Les visiteurs firent cadeau aux chefs de quelques morceaux d'étoffe qui excitèrent l'admiration. On étudia leur composition et on essaya d'imiter ces précieux tissus.

La matière première fut demandée aux végétaux fibreux, et le métier, inconnu, remplacé par les dix doigts. Le résultat de cet essai fut une trame grossière qui, tout imparfaite qu'elle était, ne laissait pas d'être d'une valeur inestimable. Désormais, un nouveau corps de métier allait exister. C'était un grand pas vers les temps actuels.

Plus tard encore, le premier homme blanc apparut ; il apportait mille objets nouveaux et utiles, mais malheureusement aussi deux choses aussi inutiles que malfaisantes : la boisson et le tabac.

Les liqueurs fortes et le tabac passionnèrent les indigènes outre mesure. Pour se procurer de quoi satisfaire leurs penchants, ils furent obligés d'amasser ce que le blanc exigeait en échange. Il leur demanda de l'or, et ce métal, qu'ils n'avaient jamais pensé à ramasser, fut l'objet de toutes les recherches ; il leur demanda de l'ivoire, et ils parcoururent les bois, tuant l'éléphant qui, jusqu'alors, avait vécu en paix ; enfin, il leur demanda des esclaves, et ils firent la guerre à leurs voisins sans motif, pour échanger leurs semblables, prisonniers, contre un peu d'alcool et quelques livres de tabac.

Le blanc voulut aussi des produits du pays, des tissus indigènes, des graines, des peaux et mille autres choses qu'il expédiait dans

1. Malais et Arabes.

son pays ; il leur donna ensuite une certaine graine (le maïs), en leur indiquant la manière de la cultiver[1].

C'est ainsi que, graduellement, la culture couvrit le pays, la manufacture prit naissance et les industries diverses se formèrent. Aucune de ces dernières n'est arrivée, même aujourd'hui, à un degré avancé ; l'art y est partout dans l'enfance, et c'est ce qui rend ce pays si intéressant encore pour le voyageur.

Nous allons passer en revue tous les fabricants indigènes et voir quels sont leurs matières premières et leurs articles.

Forgerons. — Le fer était autrefois extrait du minerai par les indigènes. Pour cette opération, ils posaient une énorme marmite épaisse de 8 à 10 centimètres, au milieu d'un grand tube en terre mesurant 1m,50 à 1m,60 de diamètre ; le feu était arrangé de façon à envelopper de tous côtés la marmite, actionné par un grand courant d'air et une énorme quantité de bois. La marmite, tenant lieu de creuset, et pleine de minerai, était munie, à sa base, d'un tube en terre allant au dehors et par lequel s'échappait le métal en fusion, après quatre jours et quatre nuits de chauffe non interrompue. Cet appareil demandait énormément de bois et donnait peu de résultats. Aussi, dès que les Européens apparurent avec du fer en barres, fut-il abandonné. Aujourd'hui, tout le fer qui sert à la manufacture indigène vient des Européens.

Le matériel de la forge se compose d'une paire de soufflets, d'une paire de pinces grossières, d'un bloc de fer ou d'une pierre servant d'enclume et d'un marteau difforme emmanché sur un morceau de bois.

Les soufflets consistent en deux cylindres en terre surmontés d'un couvercle en peau fortement attaché autour. Cette peau est chassée au dedans ou tirée au dehors par un morceau de bois fixé au centre, et ce mouvement emmagasine l'air par une soupape de la peau et le chasse dans le tube qui correspond au feu. Ce tube passe auparavant dans un entonnoir en terre qui reçoit également celui des deux cylindres et ne présente au foyer qu'une seule bouche d'échappement.

Le feu est fait de charbon de bois préparé à cet effet par les forgerons eux-mêmes. L'enclume est une chose précieuse que peu d'indigènes possèdent, aujourd'hui, sous sa forme européenne.

1. On attribue aux Portugais la première importation du maïs en Guinée.

Elle est généralement composée d'un morceau de fer massif enlevé aux débris d'un navire naufragé ou bien d'une barre en forme de crochet que l'on plante en terre. Le marteau est unique et généralement composé d'un petit bloc, plus ou moins régulier de forme, non trempé, et dont les bords s'écrasent avec l'usage. En ajoutant à ce qui précède une paire de pinces rudimentaires, on aura la nomenclature complète des outils du forgeron dahomien.

Deux hommes travaillent généralement à la forge : le souffleur et le forgeron. Le noir a le défaut, dans tous les travaux en fer, de ne jamais chauffer le métal assez à blanc. Dès qu'il est rouge, les hommes le retirent et sont obligés de le remettre dix fois au feu avant de finir leur travail. Cette façon de travailler fait que le fer, à force d'être recuit, n'a plus de consistance et s'émiette au premier choc. Ils ignorent l'art de tremper ou, du moins, font très mal cette opération. Un ressort est la chose la plus difficile à faire pour eux.

Au Dahomey, le forgeron est en même temps bijoutier; car les bijoux des nobles sont en fer. Il confectionne à lui seul autant d'objets utiles que les autres corps de métiers réunis. Il fait des haches qui consistent en lames de fer légèrement trempées à l'extrémité et ayant vaguement la forme d'un ciseau à froid ; on les enchâsse ensuite transversalement dans un fort manche en bois. C'est l'instrument du cultivateur concurremment avec la bêche. Celle-ci, également confectionnée par le forgeron, se compose d'une palette ou d'une lame de fer qui s'enchâsse dans le manche dans un autre sens que la hache.

Du même atelier, il sort des clous, des marteaux, des ciseaux à froid, des lames de couteau de toutes les formes, des chaînes, des épingles à cheveux du pays, des gongons[1], des ombrelles fétiches, des poinçons, etc.

Là où l'intelligence du forgeron a été le plus mise à l'épreuve, c'est lorsqu'il a voulu imiter une serrure. Cette opération compliquée présentait une difficulté d'abord infranchissable : le ressort et la façon de lui donner l'élasticité. Il n'y a qu'à songer aux tâtonnements qui ont précédé le succès de la trempe dans l'industrie européenne pour se faire une idée de la peine qu'a eue le malheureux artisan noir. Il a peut-être fallu des années pour qu'il arrivât

1. Cloches indigènes.

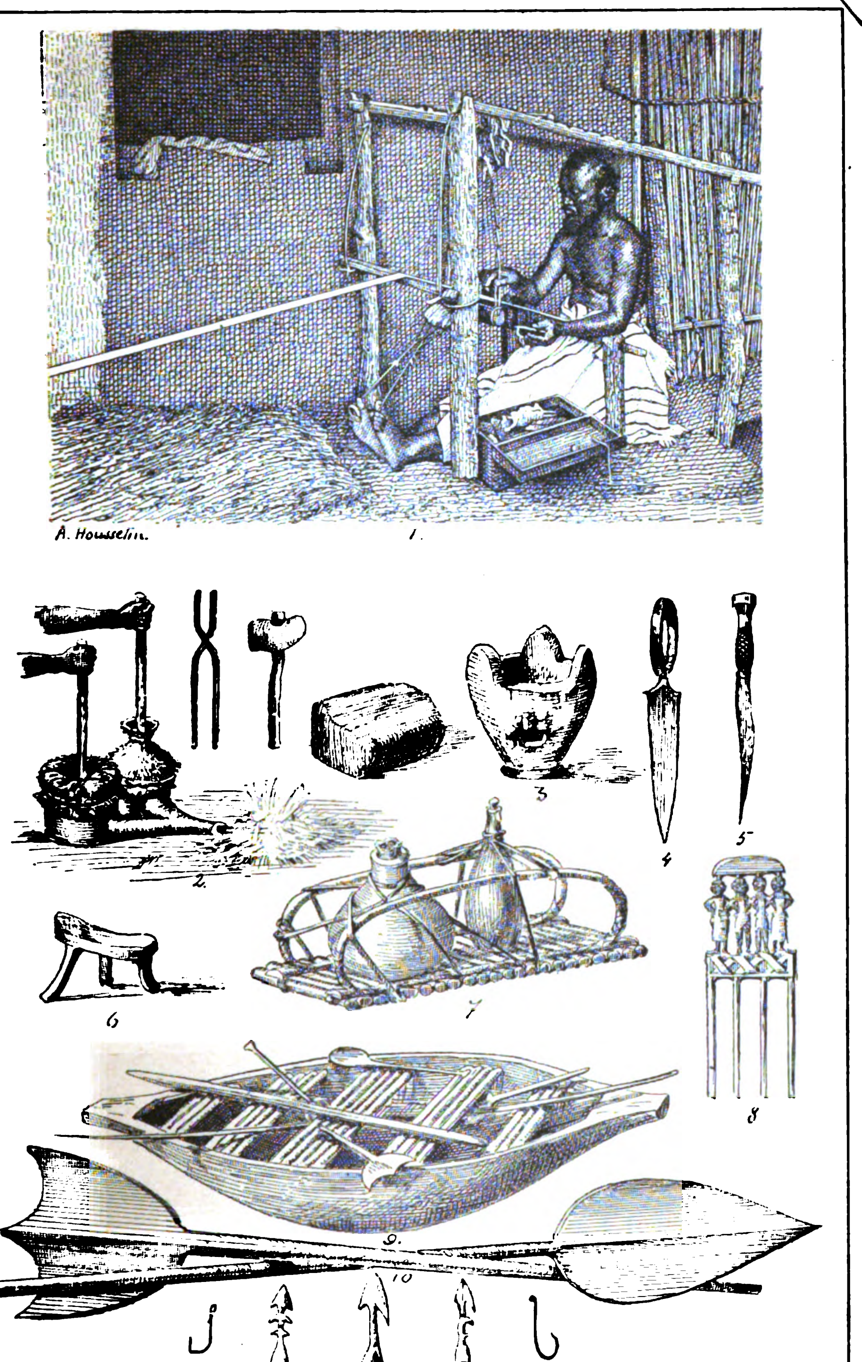
au résultat, imparfait encore, qu'il obtient aujourd'hui. La première serrure qu'il a faite eût été sans prix comme document ethnographique. Même aujourd'hui, qu'elle est fabriquée couramment, la serrure est tout à fait primitive et très curieuse à étudier.

Comme armes de guerre, de chasse, de pêche, le forgeron fait des sabres dahomiens de toutes les formes, de grands coutelas, des poignards de toutes tailles, des pointes de flèche de diverses formes, des harpons, des hameçons; il fait également des balles de fusil en fer martelé, de la grosseur d'une chevrotine.

Depuis quelques années, il a ajouté à son industrie celle de bijoutier en argent. Il fond des monnaies pour se procurer le métal et essaye d'imiter tout ce qu'on lui donne à copier. Un forgeron de Whydah fit ainsi, il y a trois ou quatre ans, sur des modèles qu'un Européen lui confia, des couverts pas trop mal imités.

En ce qui concerne la véritable orfèvrerie, la côte d'Or a montré depuis longtemps la supériorité intellectuelle de ses habitants. Les Accraens sont des orfèvres très habiles, ils font certains travaux aussi bien que les Européens, et ne possèdent qu'une poignée d'outils qu'ils ont forgés eux-mêmes. Pour des gens à peine sortis de l'état barbare, ces ouvrages sont vraiment merveilleux. Ils travaillent l'or et l'argent à la filière et obtiennent des fils de la finesse d'un cheveux; le filé est fait par eux à la main avec une régularité mécanique, ainsi que leur filigrane qui a des formes gracieuses et régulières. Le seul point par lequel il pèchent un peu est la réunion et la soudure. Ils fabriquent ainsi avec l'or indigène pur (ils ignoraient encore récemment la façon de l'allier au cuivre) des bagues, des boucles d'oreilles, des broches, des perles creuses qui font le bonheur des dames du pays et même des Européennes, lorsqu'elles peuvent s'en procurer. Le cachet indigène qu'ont les bagues est légèrement déparé par une mauvaise imitation des signes du zodiaque qui en fait le tour, due sans doute, en principe, à une idée européenne et d'un goût douteux.

Filateurs. — La filature indigène vient ensuite. Comme les noirs n'ont jamais vu un métier ni lu sa description, que personne ne leur a jamais donné aucune idée à cet égard, les outils dont ils se servent sont totalement de leur invention. Quand ils sont



ARTS INDUSTRIELS.

1. TISSERAND. — 2. SOUFFLET, PINCE, MARTEAU, ENCLUME. — 3. FOURNEAU PORTATIF.
4. COUP-DE-POING POIGNARD. — 5. COUTEAU. — 6. OREILLER. — 7. COCO, CHARGE D'HUILE ET D'AMANDES.
8. PEIGNE. — 9. PIROGUE. — 10. PAGAYES. — 11. HARPONS ET HAMEÇONS.


THE ASTOR LIBRARY
NY

prêts à travailler, ils montent leur métier, relativement compliqué, en quelques minutes. Ce métier se compose d'un peigne fait d'un cadre de faux bambou et de dents en jonc. La chaîne est entortillée à une griffe attachée contre un des murs de la case. Le peigne est manœuvré par un mouvement des orteils. La navette a la même forme que la nôtre, et le tout est posé ou attaché à des morceaux de bois plantés en terre.

Les matières textiles les plus usitées sont au nombre de quatre : le coton ordinaire, dont trois genres croissent dans le pays, le coton de bombax, la paille dite *mandine*[1], qui a une grande consistance, et les fibres de l'ananas, du jacquier, et de plusieurs autres végétaux.

Le coton est filé au fuseau ; la paille de mandine est lavée et séchée. Les fibres des végétaux s'obtiennent en mettant les feuilles ou les écorces à amollir dans l'eau et ensuite séchées et battues avec des maillets. La fibre de l'ananas ressemble beaucoup au lin ; elle est plus consistante et pourrait être utilisée même dans nos industries. On ne l'utilise pas partout dans le pays.

Le travail du tisserand est lent ; il n'arrive guère, de nos jours, à produire plus de 80 centimètres à 1 mètre en quatre heures. La largeur du tissu n'est que de 15 à 18 centimètres au plus. Ces bandes sont ensuite cousues ensemble et forment des pagnes très curieux. De fort jolis hamacs sont faits de cette façon.

Les Nagos tissent avec des matières premières venues d'Europe, tandis que le Dahomien et le Minâh ont continué jusqu'à ce jour à n'utiliser que les produits indigènes. Les pagnes du Dahomey se vendent au Brésil un assez bon prix. Ils ont une réelle valeur comme curiosité de travail primitif.

Teinturiers. — Les couleurs sont très limitées dans l'industrie de ces derniers ; aussi la plupart des étoffes sont-elles laissées au naturel, c'est-à-dire blanches ou jaune-paille. Les tissus nagos, faits en cotons d'Europe de toutes couleurs, sont très jolis, mais sans valeur au point de vue de la manufacture indigène.

Les teinturiers du pays ne possèdent que quelques couleurs. L'indigotier croît à l'état sauvage dans la région et produit une belle couleur bleue, qu'ils savent nuancer depuis le blanc bleuâtre jusqu'au bleu noir. Du fer oligiste terreux, formé naturellement,

1. *Raphia vinifera.*

ils tirent, dans le nord du pays, de l'ocre rouge et un mauvais vermillon qu'ils ne peuvent encore appliquer aux tissus, malgré leurs nombreuses tentatives dans ce but. Ils ont également du jaune, dont nous n'avons pu découvrir la source, qui est pourtant indigène ; il a la teinte du jaune de chrome, mais nous ne croyons pas qu'il existe ou du moins qu'on exploite dans le pays les métaux dont il provient. Il est à supposer que cette couleur est végétale.

Ils connaissent, par l'alliage du jaune avec le bleu, la façon de faire du vert de différentes teintes ; mais, de toutes ces nuances, le bleu seul est jusqu'à présent indélébile. Les autres servent plutôt à peindre les idoles, l'intérieur des temples fétiches, les objets de luxe au moyen d'un mélange d'huile de palme et de résine, peu durable. Ce sont généralement des femmes qui sont teinturières.

Potiers. — La poterie fait l'objet d'un grand commerce local et occupe beaucoup d'ouvriers des deux sexes. La matière première se trouve partout ; c'est de l'argile plastique mélangée d'argile commune avec un peu de sable. Le pétrissage se fait avec les pieds. La pâte devient d'autant plus fine et plus tenace qu'elle est plus travaillée ; on la remue fort longtemps. Tous les travaux sont faits à la main et sans outils. Il est très curieux de voir les potiers à la besogne ; avec une dextérité étonnante, ils donnent aux objets des formes régulières et qui témoignent d'un coup d'œil irréprochable. Tous les récipients sont remplis avant la cuisson d'un sable fin et très tassé destiné à leur conserver leur forme. Comme la chaleur fend l'argile et qu'une cuisson serait insuffisante, on expose la poterie fraîche au soleil, ce qui équivaut à une température de 75 à 85 degrés centigrades. Il se produit sur les vases, pendant le séchage, des crevasses que l'on rebouche avec soin avant de faire cuire au four. Avant cette opération, il y a des potiers dahomiens qui passent une pâte fine et unie sur la surface, en guise de vernis. Le four consiste en claies de bois à brûler sur lesquelles on place les récipients, que l'on recouvre ensuite de sable et de terre soutenus par des charpentes, de façon à empêcher les éboulements et l'évasement au moment de la combustion des claies. Le feu est placé en dessous et le tirage s'opère au moyen d'un trou ménagé à la partie supérieure.

La cuisson dure de dix à quinze heures. On opère ensuite le

nettoyage des vaisseaux et on les polit extérieurement avec du sable fin et de l'eau. Dans certaines régions, l'argile est mélangée de vase et la poterie est noire au lieu d'être rouge.

Cette industrie fournit une foule de choses indispensables à la vie matérielle : cruches, pots, marmites, écuelles, fourneaux portatifs, fourneaux de pipes, lampes, soufflets de forge, etc., etc.

Vanniers. — La vannerie occupe également beaucoup de monde. Les matières premières sont très variées : la paille de mandine, l'écorce du roseau, le faux bambou et le cipeau sont les principales que l'on emploie. Il en existe une foule d'autres provenant des branches flexibles d'arbustes, de lianes, d'écorces, etc. Les vanniers font des paniers, des corbeilles de toutes les formes, des nasses, des cages, des éventails, des supports de pots à huile nommés *cocos*, des ratières, qui sont une curiosité par elles-mêmes; de grands chapeaux indigènes, dont les ailes ont 1 mètre de diamètre et qui servent de parapluie aux gens du pays, des nattes de toutes sortes, des sacs en paille et mille autres objets du même genre.

Calebassiers. — Les fabricants de récipients en calebasses cultivent eux-mêmes leurs cucurbitacées ; par des compresseurs fixes adaptés au fruit pendant la croissance, ils obtiennent des formes variées et fantaisistes. Ils laissent ensuite sécher la calebasse, la vident, et les récipients sont faits. Ce sont de grandes écuelles plates que l'on porte sur la tête, des bouteilles, des écuelles-assiettes, des pots munis d'un couvercle, où l'on garde la nourriture, des seaux, etc. La partie artistique consiste en sculptures et ornementations en relief et à jour, que les fabricants taillent au couteau sur l'écorce extérieure de leurs récipients, et qui en font non plus des ustensiles de ménage, mais des objets de luxe où l'on met des bijoux et des choses précieuses.

Corroyeurs. — Les corroyeurs viennent ensuite ; ils emploient toutes les peaux qu'ils peuvent trouver : agneaux, moutons, chevreaux, chèvres, bœufs, etc. Comme la tannerie n'est connue qu'au Yorouba, les Dahomiens et les Minahs préparent leurs cuirs d'une façon spéciale. Ils mettent d'abord au soleil la peau à sécher; lorsque toute trace d'humidité a disparu, ils l'étendent sur une planche, et, avec des maillets ou des pierres trempées dans de

l'eau, la frottent avec vigueur du côté opposé au poil. Peu à peu, le cuir s'assouplit et devient comme une étoffe ; alors on le graisse et il conserve sa souplesse. Cette opération dure assez longtemps. Il faut deux ou trois jours de travail pour obtenir une peau ainsi préparée.

La plus grande partie du travail des corroyeurs consiste en ornementations ; ils garnissent des poignées de sabre, des boîtes, des cannes, des ceintures, des calebasses, des paniers. Ils font des fourreaux de couteau et de sabre, des cartouchières dahomiennes de danse et de combat, des sacs, des gibecières indigènes, des lanières, des cordes d'arcs et d'instruments de musique, des carquois et des éventails curieux en cuir non assoupli, etc. Ils sont arrivés, au Yorouba et ailleurs[1], à teindre leurs peaux en vert, en rouge, en bleu et en jaune ; mais, au Dahomey, ils donnent la teinte noire à la surface de la peau au moyen d'un liquide végétal qui noircit dès qu'il a été appliqué et devient indélébile. Dans beaucoup d'objets de leur fabrication, ils laissent le poil sur le cuir.

Menuisiers, charpentiers et sculpteurs sur bois. — Ces trois corps de métiers sont exercés par une seule classe d'individus qui alternent dans leurs travaux, étant tour à tour ouvriers et artistes. Dans le premier cas, ils creusent, dans des troncs d'arbres, des mortiers, des écuelles, des plats, des pagaies et autres objets à l'usage des habitants ; d'autres fois, ils se laissent aller au génie de l'inspiration et font naître, sous leur ciseau, les divinités du pays, les objets d'art et les bibelots de fantaisie.

Nous décrirons plus tard les nombreuses idoles appartenant au culte fétichiste ainsi qu'à l'ornementation des cases. Il nous reste à mentionner les manches de canne bizarres, les chaînes en bois d'une seule pièce et une foule d'objets de leur invention et dont quelques-uns sont très curieux. Ils sculptent des sièges à deux, trois et cinq pieds taillés dans un seul bloc, des tabourets, des oreillers, etc., etc.

Ciseleurs et marteleurs de cuivre. — Il faut mentionner, puisque nous touchons à l'art, une industrie qui est le privilège des féticheurs des deux sexes. Cette classe d'indigènes, vivant à part dans

1. Mandingues, Aoussas et habitants du Niger.

des couvents, occupe ses loisirs par des travaux faits exclusivement en laiton et en cuivre, dont la vente les aide à vivre. Ils achètent aux Européens le métal en baguettes, et le travaillent eux-mêmes. Ils le réduisent en feuilles aussi minces que du papier, le fondent et le sculptent. Ils fabriquent des éventails, des jambières, des bracelets en cuivre ornementés de piqûres au marteau. Ils sculptent des épingles fétiches très curieuses et une foule d'accessoires qui servent à l'exercice du culte.

Fabricants de pirogues. — Ceux-ci forment une industrie à part; il va sans dire qu'on ne les rencontre que chez les populations riveraines, et en très petite minorité; quelquefois même ils s'établissent au milieu des forêts et construisent quelques huttes où ils s'abritent. Ils abattent leurs arbres et fabriquent leurs pirogues sur place. D'autres font flotter leur bois jusqu'aux villages et établissent leurs chantiers dans le voisinage des habitations. Les Dahomiens ne construisent pas de pirogues, ou si peu que cela ne compte pas. Les Minahs, les Popos et les Nagos sont très exercés à ce genre de travail. Mais les premiers ne font que de petites pirogues — dont quelques-unes même sont faites pour passer la barre à Accra — tandis qu'au Yorouba on en creuse d'immenses. Petites ou grandes, elles sont uniformément faites d'une seule pièce. Le tronc abattu est généralement choisi d'un bois dur, résistant et en même temps le plus léger possible. Pour creuser les embarcations, ils choisissent, si l'arbre n'est pas droit, la partie la plus régulière dont ils équarrissent le dessus; sur cette surface, ils tracent grossièrement la forme qu'aura l'intérieur de la pirogue et commencent à creuser, soit au feu, soit à la hache, avec la patience nécessaire à un pareil travail. Lorsque le dedans est achevé, ils tournent légèrement l'arbre sur le côté et commencent à dégrossir l'extérieur. La forme des pirogues est allongée et étroite, sans ventre, avec les deux bouts arrondis. Des bâtons transversaux servent de sièges et de soutien, en nombre proportionné à la taille de l'esquif. L'épaisseur des parois est de 2 à 8 centimètres, selon la taille. Les plus petites pirogues se fabriquent aux Popos et ont 2^{m},90 de longueur sur 40 centimètres de largeur. Les plus grandes, après une infinité de tailles intermédiaires, se trouvent dans le Jebou et atteignent jusqu'à 25 mètres de longueur sur 3^{m},10 de large; elles portent de 15 à 18 tonnes.

En tenant compte du gaspillage de bois qui a toujours lieu en pareil cas, on peut se faire une idée de la taille gigantesque des végétaux dans le tronc desquels ces pirogues sont taillées d'une seule pièce. Le bombax est souvent choisi pour cet usage à cause de la légèreté et de la dureté de son bois.

Lorsque les pirogues sont d'une longueur supérieure à 5 mètres, on les consolide intérieurement par des membrures taillées dans des branches courbes et ajustées ensuite aux parois; on y ajoute également des bordages qui augmentent leur hauteur au-dessus de l'eau quand elles sont chargées. Ces additions prolongent la durée de la pirogue, qui, si on en prend soin, peut servir bien des années.

Lavage de l'or. — L'or exploité sur la Côte d'Or, et même autrefois au Dahomey, selon les anciens voyageurs, est de l'or d'alluvions. Les indigènes ont deux façons de se le procurer : en prenant le sable dans le lit des rivières, ou en creusant des mines, comme chez les Achantis, par exemple. Dans ce dernier cas, l'or se trouve au milieu d'un mélange d'argile, d'humus, de terrains de sédiment et quelquefois de calcaires. Il provient alors d'alluvions anciennes. Le lavage demande énormément de temps et de patience, et des Européens n'y gagneraient pas de quoi vivre. Chaque poignée de sable est lavée dans plusieurs eaux, et les parcelles aurifères dégagées des matières qui les retenaient ou les enveloppaient tombent au fond du récipient, où on les recueille. On trouve parfois de très belles pépites chez les Achantis.

Chaux et potasse. — En faisant brûler un mélange d'herbes et de coquilles d'huîtres et autres, qui se trouvent sur les plages, les indigènes se procurent deux matières précieuses pour eux : la potasse et la chaux. Elles sont loin d'être obtenues pures, mais elles servent aux indigènes telles qu'ils les extraient. La potasse mélangée à des résidus d'huile donne le savon indigène, et la chaux sert dans les villes construites en terre à blanchir les habitations des grands et les temples fétiches.

Sel. — Il s'obtient par l'ébullition. On remplit d'eau de mer d'immenses pots et, au moyen d'un feu vif, on fait évaporer toutes les parties aqueuses. Le sel a un grand prix dans l'intérieur. Les Européens l'important en grandes quantités, sa fabrication a été abandonnée des indigènes en bien des endroits.

Fabricants de meubles. — Cette industrie est des plus modernes ; elle est née de la présence des Européens. Les indigènes, désireux d'imiter les objets dont ils voient les blancs se servir et ne disposant pas des mêmes matériaux, sont arrivés, par leurs propres moyens, à des imitations qui ont créé une spécialité à part. Ils fabriquent en faux bambou des meubles d'une grande légèreté et en même temps fort solides. Ce sont des morceaux réunis et attachés, maintenus de niveau par de petits bâtons qui les traversent. On fait ainsi des canapés, des tabourets, des chaises à dossier. La table est encore à créer.

Nous venons de jeter un coup d'œil sur les principales industries qui constituent des corps de métiers. Il nous reste maintenant à parler de divers produits indigènes en dehors de ceux qui précèdent, et de la façon dont on les obtient. Tous les indigènes sont au courant des procédés de fabrication ; ceux-ci ne sont le privilège de personne ; chacun, selon ses besoins, devient distillateur ou marchand d'huile de palme.

De même, les cultivateurs forment les trois quarts de la population.

Cultures. — La culture est généralement superficielle dans ces pays ; on laisse à la terre le soin de se fortifier elle-même. La végétation étant d'une exubérance extraordinaire, peut généralement se passer de soins. De plus, elle donne deux récoltes par an, au lieu d'une, ce qui nous mène déjà fort loin de nos sols les plus riches des climats tempérés. Avec un peu de peine, les indigènes pourraient obtenir des produits plus riches et plus beaux. Dès que le moment des semailles approche, c'est-à-dire aux premières pluies, les gens du pays commencent à labourer. Cette opération se fait lentement, avec une bêche indigène, instrument qui n'embrasse qu'une très petite surface à chaque coup.

Le noir travaille tous les jours un petit morceau de terrain et met une semaine pour remuer superficiellement la surface d'un are.

En Afrique, comme ailleurs, l'agriculture manque de bras, et il n'y a pas sur toute la région un dixième de cultures.

Pendant le labour, le noir a réuni, en tas, tous les débris des végétaux provenant de la dernière récolte, qui sont restés sur le terrain. Ces détritus, déjà en décomposition pour la plupart, lui

servent de fumier; il les mélange de nouveau à la terre et il attend la première pluie pour semer. La façon dont il plante le maïs prouve, à elle seule, sa paresse : comme ce serait une trop dure besogne de rester courbé en deux ou de se baisser chaque fois, il s'est habitué à utiliser ses pieds ; il suit le sillon à reculons ; tous les 15 centimètres, il fait avec son orteil droit un trou en terre ; il prend dans un sac un grain, l'y jette avec adresse et referme l'ouverture d'un coup de talon. Ce travail se fait assez rapidement.

L'arrosage est une chose inconnue ; on compte sur la saison des pluies, qui, en effet, rend inutile cette opération. Quand il ne doit pas pleuvoir, on obvie à l'inconvénient en ne cultivant rien.

Les indigènes récoltent le maïs, l'igname, le manioc, la patate, l'arachide, un grand nombre de cucurbitacées sauf la pastèque et le melon auxquels le climat est contraire, et qui demandent des soins que l'indigène est incapable de donner. Le chou colza est également un aliment pour les gens du pays. Tous les fruits, ananas, bananes, etc., poussent où ils veulent et sans qu'on s'en occupe. Il en est de même du palmier à huile. Cependant, on le débarrasse chaque année des plantes grimpantes et des lianes qui s'enchevêtrent autour de sa tige et nuisent à son développement.

Le maïs est blanc, de petite taille ; on le laisse sécher sur pied.

L'*eau-de-vie de maïs* se fait de plusieurs façons : par la distillation et par l'infusion fermentée. Dans le second cas, c'est plutôt une boisson piquante et très agréable.

La distillation se fait chez les noirs d'une façon très succincte et qui leur fait consommer énormément de grain pour obtenir très peu d'eau-de-vie de qualité inférieure. Leur alambic se compose d'une forte marmite bouchée par le haut et dans laquelle pénètre un gros roseau couvert d'une épaisse couche de terre glaise. Sa longueur est de plusieurs mètres et il tient lieu de serpentin. L'opération est lente et coûteuse, et les résultats peu satisfaisants. Cette industrie est aujourd'hui abandonnée, vu l'expansion, dans le pays, des alcools européens, qui s'acquièrent à fort bas prix.

Pour faire le *vin de maïs*, on laisse fermenter les épis dans l'eau pendant quatre jours ; on les retire ensuite et l'humidité fait sortir les germes. Quand les graines sont à ce point, on les jette dans un mortier et l'on réduit le tout en une pâte fine. Cette pâte est bouillie, fortement étendue d'eau, pendant cinq ou six heures. On

laisse ensuite refroidir, et le liquide devient, au bout de deux jours, légèrement piquant et très rafraîchissant. Le vin de maïs se conserve, au plus, une semaine ; il se change, ensuite, en vinaigre.

Les nombreux articles de manufacture locale dont l'énumération précède sont destinés à satisfaire les besoins indigènes ; aucun d'eux ne quitte le pays, sauf peut-être quelques tissus qui vont au Brésil. Les Européens ne font guère attention à ces objets qui, il faut le dire, sont, en général, laids, disgracieux ou désagréables quand on les compare à nos articles d'Europe. Ils n'ont de valeur qu'au point de vue ethnographique, car ils montrent l'industrie locale telle qu'elle est née et les efforts que les noirs ont faits, infructueusement, pour copier certains objets que nous importons. Ils sont une preuve de plus que la volonté a besoin d'être suppléée par le savoir pour que la réussite soit certaine : vouloir n'est pas pouvoir, quoi qu'on en dise.

Dès qu'un indigène qui a des dispositions reçoit les conseils d'un Européen expert, il devient en peu de temps un excellent ouvrier ; tels, chez les Minahs, les charpentiers, les maçons, les tailleurs d'Accra, qui ont reçu les leçons d'ouvriers anglais employés par le gouvernement de la Côte d'Or, et qui aujourd'hui font de l'ébénisterie, de l'ornementation et des vêtements très corrects.

Dans des métiers plus difficiles, la mécanique, par exemple, un noir devient, en deux ans, un parfait mécanicien en ce qui concerne le réglage, le mouvement et l'entretien. Pour connaître et pouvoir faire les réparations lui-même, il lui faut plus longtemps ; mais il est néanmoins plus vite que l'Européen à même de faire un grand nombre de travaux. Il va sans dire que nous ne cherchons pas à prouver que son aptitude soit supérieure, mais il s'applique énormément à tout ce qu'on lui confie, cherchant à comprendre et à raisonner, tandis que l'Européen se sent fort de son intelligence et trouve inutile de s'appliquer au travail d'une façon aussi assidue.

Nous arrivons aux produits qui font en Europe l'objet d'un commerce avec la côte occidentale d'Afrique. Dans la région qui nous occupe, le principal est l'huile de palme, dont nous avons décrit l'origine en parlant de la flore.

Au point de vue industriel, voyons comment on exploite les fruits du palmier à huile ou *Elaïs guineensis*.

Huile et amandes de palme. — La façon seule dont on coupe le régime sur l'arbre mérite d'être citée. On se demande tout d'abord comment, sans échelle ni crampons, l'indigène peut s'élever le long de ce stipe de près de 10 mètres sans aspérité aucune. Le nègre ne grimpe pas aux arbres en s'aidant des jambes et des bras comme nous; il ignore ce procédé. Tous les végétaux dont les branches sont hors de sa portée sont, pour lui, inaccessibles. Comment va-t-il faire? Rien n'est plus simple que son invention, fille de la nécessité. Il fallait qu'il pût, chaque année, cueillir ses régimes; eh bien, il a trouvé la façon suivante : il tresse, dans la plus forte fibre végétale du pays, une corde très raide, capable de supporter deux fois son poids ; cette corde a environ 2 mètres; elle est terminée d'un côté par une boucle et de l'autre par un nœud ou une petite traverse en bois dur, destinés à la fermer en anneau. Arrivé devant le palmier sur lequel il veut monter, il passe la corde autour de son propre corps et de l'arbre et joint les deux bouts ; dès qu'il est attaché ainsi contre la tige, il tend le lien en se penchant en arrière tant qu'il peut et le fait remonter jusque sous ses aisselles; il allonge les deux bras sur la corde qu'il saisit fortement. Dès qu'il est dans cette position, il est prêt à faire son ascension : il met la pointe du pied contre l'arbre, se soulève et donne une légère secousse en avant. Ce dernier mouvement a pour but de faire glisser la corde de bas en haut; elle se fixe par son poids un peu plus haut, et il pose l'autre pied sur le tronc continuant ainsi à marcher et à faire remonter sa corde.

Les cultivateurs sont extrêmement experts à cet exercice; ils montent tellement vite qu'on les voit littéralement courir de bas en haut le long de l'arbre. Le grand danger serait de ne pas bien poser le pied au milieu du tronc, et de ne pas bien équilibrer le corps sur la jambe qui porte pendant la secousse. Dans ce cas, le pied glisserait de côté, la corde se trouverait distendue et l'homme ferait une chute d'abord contre le tronc et ensuite à terre, le peu de rugosité de l'écorce ne permettant pas à la corde de s'arrêter.

Arrivé au haut de l'arbre, le cultivateur s'arc-boute dans la même position et, avec sa hache apportée entre les dents ou à la ceinture, il entame la tige du régime. Pour éviter qu'il tombe de cette hauteur, ce qui l'abîmerait, il l'attache à une cordelette et le descend ainsi au compagnon resté en bas.

Deux hommes peuvent récolter de cette façon, en une matinée, plus de cinquante régimes.

La *fabrication de l'huile* comprend plusieurs opérations. On coupe tout d'abord les régimes en morceaux et, comme les fruits ne se détachent pas facilement, on les mouille légèrement de façon à produire un commencement de fermentation qui fait tomber tous les grains. On trie ensuite ces grains, on en enlève le cupule et on les entasse dans des marmites avec de l'eau ; ils doivent bouillir pendant trois ou quatre heures. Ils sont, après la cuisson, à l'état de pâte mélangée de noyaux.

Chez les populations voisines des cours d'eau qui possèdent des pirogues, on prend une de ces embarcations en guise de cuve. Dans l'intérieur, on construit des bassins carrés en terre glaise, avec des murs épais et un trou percé à la base. On jette la bouillie dans la cuve ou dans la pirogue et on la piétine pendant plusieurs heures, comme on fait avec le raisin ; les noyaux sont enlevés au fur et à mesure qu'on les rencontre, et la matière pulpeuse devient plus épaisse au fur et à mesure que l'huile sort des fibres et se mélange à l'eau chaude.

Lorsque l'opération est jugée terminée, on verse encore de l'eau dans la cuve, on s'essuie les jambes et, du dehors, on remue le tout avec des bâtons ; on laisse ensuite reposer.

L'eau s'isole des parties huileuses et les chasse à sa surface par leur légèreté spécifique. Il se forme trois couches bien distinctes : au-dessus l'huile pure, au milieu l'eau et, au fond, la pulpe fibreuse dépourvue d'huile mélangée aux péricarpes des fruits. On enlève l'huile avec précaution au moyen de calebasses, on fait évaporer par l'ébullition les parcelles aqueuses qui pourraient y être restées, et l'huile de palme est prête à être livrée au commerce. Elle est en ce moment d'une couleur qui varie, selon les régions, du jaune de Naples à l'orange foncé. Elle se fige à une température inférieure à 20 degrés centigrades, et devient alors d'une teinte plus claire.

Les huiles les plus riches en couleur et en matières grasses sont récoltées dans la région est du Dahomey ; celles qui proviennent des pays occidentaux valent beaucoup moins sur les marchés.

L'huile de palme exhale une odeur forte que l'on peut comparer à celle du vieux cuir ; elle a le même goût lorsqu'elle est vieille, mais à l'état frais elle est un peu moins désagréable.

La pulpe restée au fond de la cuve, séchée au soleil, sert à faire de petits tampons qu'on achète au marché pour allumer le feu, car cette matière conserve, malgré tout, des principes oléagineux.

Les noyaux qui ont été mis de côté contiennent une amande dure et collée à leurs parois. Pour la détacher, on est obligé de les laisser sécher au soleil deux et trois mois après la fabrication de l'huile. On les brise ensuite, ce qui est difficile à cause de leur dureté, et l'on en extrait l'amande. Celle-ci est de forme ellipsoïdale, durcie par le séchage et immangeable ; elle a un goût prononcé de savon, ou plutôt c'est notre savon de ménage qui a un goût prononcé d'amandes de palmes, car celles-ci servent à sa fabrication.

L'amande de palme, en effet, en Europe, produit une huile fine et riche, qui sert, entre autres usages, à faire des bougies et du savon. Les amandes se mangent dans le pays, malgré leur dureté ; les porcs en sont très friands et engraissent rapidement si l'on en fait leur alimentation exclusive. On taille dans l'amande de palme des bijoux du pays. Les femmes portent des ceintures faites en tranches arrondies.

Tels sont les deux principaux produits de la région et la façon dont on les obtient.

Caoutchouc. — Le caoutchouc n'est pas exploité au point de vue commercial, mais on l'emploie à la Côte d'Or et au Dahomey pour réparer des pirogues, préparer des récipients non destinés au feu, etc. Les indigènes se servent de la sève du *Ficus elastica*, de l'*Hevea guianensis*, avant qu'elle soit solidifiée. Entre les bordages d'une embarcation, rien ne remplace avec plus de succès le brai des calfats, si l'on y joint un peu d'étoupe.

Le cocotier, qui pourrait être exploité sur une très grande échelle, ne fait pas l'objet d'une culture importante. On mange ses produits, et il n'en est tiré aucun autre parti.

Il semblerait, quand on lit la description de ces nombreuses industries et des ouvriers qu'elles occupent, que la région est composée de gens laborieux qui, dans l'agitation d'une véritable fourmilière, poussent le commerce, font prospérer le pays et donnent à leur trafic un mouvement considérable : il n'en est rien. Comme nous l'avons dit, la paresse est innée chez le noir ; il n'admet pas qu'on travaille les jours où l'on a de quoi manger jusqu'au soir.

Aussi, forgerons, tisserands, teinturiers, potiers, vanniers, etc., ne font-ils que ce que bon leur semble. Quand il a un peu travaillé, l'ouvrier se repose beaucoup, laissant l'outil et la besogne moisir

dans un coin jusqu'à ce que son caprice le pousse à les reprendre. Il ne faut jamais être pressé avec lui, même lui confiât-on un travail qui demande une heure, on peut compter d'avance sur une semaine d'attente.

Comme ils ne se reposent pas tous en même temps, la manufacture produit toujours, et les marchés sont alimentés, mais l'ouvrier dahomien travaille un jour sur quatre.

Pêcheurs. — Il est très curieux de voir les pêcheurs à la besogne sur les lagunes. Ils se joignent les uns aux autres pour rendre leur pêche plus fructueuse. La façon dont ils procèdent mérite d'être mentionnée.

Chacun d'eux a une petite pirogue avec un pagayeur, généralement un enfant. Tous sont armés d'un épervier. Ils font d'abord choix de l'emplacement qui leur semble le plus convenable pour jeter leur filet et naviguent autour de façon à l'envelopper d'un cercle. Ils sont à la file, conservant entre les pirogues un espace proportionné à leur nombre et à l'étendue qu'ils circonscrivent. Nous avons vu plus de deux cents pirogues se réunir dans le lac Denham pour ce genre de pêche.

Lorsque la première pirogue a rejoint la dernière et forme ainsi un cercle immense dont l'endroit désigné est le centre, il y a un temps d'arrêt. Chaque pêcheur quitte la pagaie et se met debout à l'avant de l'embarcation, tenant son filet sur le bras gauche et prêt à le lancer ; en même temps, tous les pagayeurs de l'arrière battent les rebords de la pirogue de façon à chasser, par le bruit, le poisson vers le centre. Lorsque les eaux sont calmes, ce vacarme s'entend à plus d'un mille de distance.

Lorsque tout le monde est prêt, à un nouveau signal, chaque pirogue tourne sa proue vers le centre et se dirige vers ce point aussi vite qu'elle peut. Les pagayeurs continuent, tout en marchant, à faire du bruit, et les pêcheurs, à un moment donné, lancent tous leur épervier en arrivant au centre du cercle sur un espace de quelques mètres où le poisson se trouve réuni, chassé qu'il est de tous côtés.

Le coup d'œil qu'offrent ces centaines d'éperviers jetés ensemble est très intéressant. Le filet, lancé dans l'espace, comme s'il échappait soudain aux mains qui le tiennent, se déploie aussitôt comme un oiseau ouvrant les ailes, en un dôme gracieux qui disparaît dans l'eau. On prend ainsi une énorme quantité de poissons.

Chasseurs. — Il n'y a pas de chasseurs de profession ou bien peu. Comme c'est très fatigant et qu'il faut aller très loin des endroits habités, peu de noirs se livrent à cet exercice. Ceux qui vont à la chasse se placent à l'affût, attendent leur gibier à bout portant, et avec leur fusil à pierre, au risque de voir l'arme éclater entre leurs mains, le criblent d'une quantité de clous et de morceaux de fer dont ils se servent pour remplacer le plomb. Grâce à cette triple charge, l'animal... ou l'homme reste toujours sur le carreau.

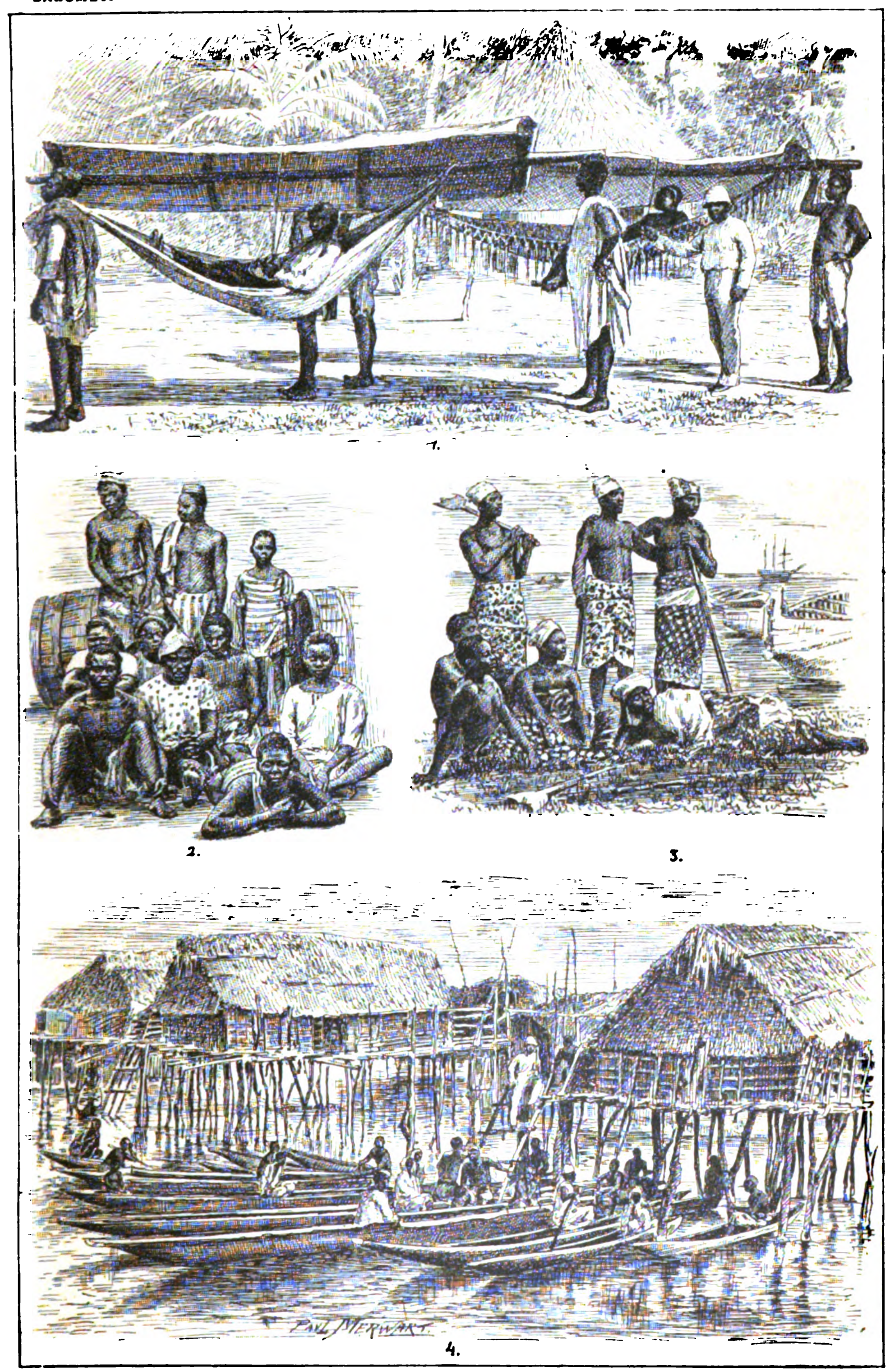
Canotiers. — Le métier de canotier est assez dur : ce sont eux qui font les voyages sur les lagunes. Moyennant salaire, ils conduisent les voyageurs indigènes ou européens d'un endroit à un autre, ou bien ils se chargent du transport des produits. Dans ce dernier cas, ils ajoutent de nombreux vols à la rémunération qu'ils reçoivent.

Ils pagayent lorsque les fonds sont à plus de 3 mètres ; autrement ils poussent les embarcations au moyen d'un faux bambou long de 5 ou 6 mètres, muni à son extrémité d'une petite fourche en bois qui l'empêche de glisser sur la vase. Selon les embarcations, le voyage est effectué par deux, quatre, six ou dix canotiers. Ils marchent jour et nuit : les uns se reposent pendant que les autres travaillent. Ils font ainsi des trajets fort longs durant quatre et cinq jours. Les meilleurs canotiers sont les Minahs et les Popos. Ils possèdent souvent des pirogues qu'ils louent à tant le voyage.

Hamacaires. — Le hamacaire effectue, lui, pour les Européens et les gens aisés du pays, les voyages sur terre. Il porte le hamac.

Le hamac, dont tout le monde connaît plus ou moins la forme, est suspendu à un gros faux bambou ayant environ 4 mètres de long. Ce bambou est porté sur la tête par deux hommes, un à chacune de ses extrémités, avec une vitesse moyenne, en terrain découvert, de 10 kilomètres à l'heure, en terrain sablonneux, de 6 kilomètres et demi, et en forêt, broussailles ou marécages, de 5 kilomètres. Ils se relèvent de quart d'heure en quart d'heure. Pour un parcours de 40 à 50 kilomètres, lorsque l'on veut aller bon train, on prend généralement huit ou dix hamacaires ; des porteurs leur sont adjoints pour le transport des bagages.

Le métier est encore plus dur que celui de canotier ; les bons hamacaires, ceux qui portent le voyageur sans trop de secousses,



MOYENS DE TRANSPORT.

1. VOYAGE EN HAMAC. — 2. KROOMEN OU PORTEURS. — 3. MINAHS OU PAGAYEURS.
4. VILLAGE LACUSTRE SUR LE WHÉMÉ.

ni sans le laisser tomber plusieurs fois pendant le voyage, sont rares et estimés. Les Dahomiens et en particulier les gens de Whydah sont les premiers hamacaires de la côte, et même de l'Afrique ; personne n'effectue les voyages aussi agréablement et aussi rapidement qu'eux.

On peut ajouter à toutes ces professions celles de REBOUTEUR, de TATOUEUR et de COIFFEUR, qui existent dans les deux sexes. Les coiffeuses pour dames ont une grande clientèle et pourraient, si elles le voulaient, gagner largement de quoi vivre.

LES MARCHÉS OU FOIRES. — Le commerce indigène se localise tour à tour dans toutes les villes de la région. Il n'est pas coutume, chez les fabricants, de vendre leurs produits dans leurs maisons, comme cela se fait en Europe : il n'y a ni étalages, ni magasins d'aucune sorte dans les villes. Chaque habitant qui pratique une industrie se livre à ses travaux chez lui. Deux ou trois voisins se réunissent quelquefois ; mais, le plus généralement, chacun fait sa besogne seul et à son aise : il hâte plus ou moins le travail selon sa situation financière, et il n'y a guère que ses amis qui peuvent, selon leurs besoins, venir lui acheter quelque chose. En règle générale, tout le monde achète au marché seulement et attend ces jours-là pour faire ses acquisitions.

Le marché ou la foire, comme on l'appelle également, est la concentration de tous les produits de l'industrie dans un seul lieu et à un jour indiqué, concentration qui permet aux fabricants d'écouler leurs articles, aux acheteurs de se procurer ce qui leur faut à un prix raisonnable, grâce à la concurrence, au gouvernement indigène enfin de prélever les droits qu'il ne pourrait percevoir chez les particuliers sans une grande surveillance et un très nombreux personnel.

Depuis que le pays a été ouvert au commerce des Européens, ces derniers ont toujours eu à tenir compte des jours de foire, car ils ont une très grande influence sur le trafic, comme nous venons de le dire.

Les affaires d'exportation se ressentent parfaitement de la présence ou de l'absence du marché à un jour donné. Les produits arrivent dans ces lieux de concentration en grande quantité, et l'huile et les amandes y servent de monnaie courante. Nous croyons avoir dit que, de même que pour les articles destinés aux usages locaux, la quantité des produits d'exportation est subordonnée aux

besoins des fabricants ; il s'ensuit que, selon qu'ils en désirent plus ou moins, ceux-ci apportent plus ou moins de marchandises en échange. En un mot, ils garnissent leurs porte-monnaie en raison des emplettes qu'ils ont à faire.

Les grandes villes sont désignées par les gouvernements indigènes pour être le siège des marchés. Tous les petits villages ou hameaux des alentours y réunissent leurs vendeurs et leurs acheteurs. Selon les pays, la foire est quotidienne ou non.

A Porto-Novo, elle a lieu tous les cinq jours. Selon la façon dont comptent les indigènes, cela ne fait en réalité que trois jours entre les deux foires. Si, par exemple, la dernière a eu lieu un mardi, la prochaine est pour le samedi. Les noirs comptent le mardi et le samedi comme un jour en pareil cas, quoique le marché finisse le soir de l'un et recommence le matin de l'autre. Il faut connaître cet usage des indigènes pour ne pas se tromper.

A Godomé, la foire a lieu tous les trois jours; à Abomey-Calavy et à Petit-Popo, tous les deux jours ; à Whydah, tous les jours ; à Grand-Popo, tous les matins seulement, etc. Sauf celui de Grand-Popo, les marchés durent toute la journée. Ils ont également lieu dans beaucoup d'autres localités de l'intérieur.

La foire ne commence que tard le matin, à cause de la distance que les gens ont à parcourir. Ils partent généralement des villages la nuit ou au point du jour, selon leur degré d'éloignement, et la première agitation ne commence que vers dix heures.

C'est une chose fort intéressante qu'un de ces marchés; elle mérite d'être vue au moins une fois. Les marchands des deux sexes prennent place sous de longs abris en feuilles de palmier et en branchages, qui se multiplient sur la place du marché. Plus ou moins en ruines, ces petits hangars ne mettent ni les marchands ni les marchandises à l'abri du soleil ou de la pluie (dans ce dernier cas, la foire n'a pas lieu) ; entre leurs rangées se croisent une multitude de passages destinés aux acheteurs.

Les marchandises sont placées par catégorie. Voici d'abord les vanniers, au milieu de leurs articles variés, éblouissants de propreté et exhalant l'odeur agréable du foin. A côté d'eux, les marchands de meubles avec leurs objets encombrants, et les calebassiers qui disposent en pyramides leurs récipients multiformes. La calebasse ciselée est placée bien en évidence, afin d'attirer les yeux du client. Un peu plus loin, et passant du blanc au noir, c'est le séjour des forgerons. Ici, de tous côtés, c'est le fer sous mille

formes : brut, forgé, en feuilles, en baguettes, en anneaux, serrures, clefs, chaînes, pinces, poinçons, marteaux, clous, bracelets, cloches, haches, bêches, ciseaux à froid, crochets, débris divers, etc. Le laiton est là aussi, jetant çà et là, sur les ferrures, une note claire. Voici, ensuite, les cuivres ciselés, repoussés, sculptés, fondus ; les éventails, les petits fétiches, les découpures, les bracelets, les jambières, les anneaux et gris-gris.

Arrivons au milieu de ces femmes empressées autour d'un étalage : c'est la marchande de bijoux faux, de perles multicolores, de toutes tailles et formes, en fils, en groupes, en paquets ou en assortiment ; bracelets en verre bleu, amulettes, boucles d'oreille, bijoux en amandes de palme, etc. A côté sont des tissus, dont les nombreux échantillons polychromes pendent à des cordes. Ce sont les produits de la manufacture anglaise : mouchoirs voyants, pagnes somptueux, à l'apparence trompeuse et aux couleurs éphémères ; écharpes, bonnets brodés, etc., toutes choses qui ont le don de fasciner le noir. Tout près, et comme honteux de leur brillant voisinage, s'étalent les pagnes du pays plus solides et meilleurs, mais manquant de teinte et d'apprêt.

En continuant notre chemin, nous apercevons les corroyeurs offrant aux passants les produits de leur industrie : éventails, ceintures, couteaux avec leurs gaines ornementées, boîtes, sacoches, etc., le tout exhalant l'odeur nauséabonde de l'indigo, jointe à celle du cuir mal tanné. Les sculpteurs exposent, un peu plus loin, leurs cannes fantaisistes, leurs petites statuettes en bois naturel ou peint, leurs mortiers de toutes tailles, leurs ratières, leurs écuelles et leurs manches de pioche. Puis viennent les marchands de sel, de chaux, de savon, de fagots, de farine de manioc, d'ignames, de maïs, d'accras[1], de patates, de kiaves, de piment et d'huile de palme ; les fruitiers, qui étalent leur marchandise appétissante et bon marché, les fabricants de cages, les revendeurs de produits européens : alcools, genièvre, tabac, allumettes, pipes en terre et en bois, porte-monnaie et canifs d'un sou, flacons de parfumerie, foulards, chaînes de montre, faux corail, bagues à chaton, bonbons anglais, biscuits de mer, pots de pommade[2], fil, aiguilles, pantoufles, accordéons, flûtes en fer, huile de ricin, boîtes de sardines, etc., etc.

1. L'accra est décrite plus loin, p. 153.

2. La pommade de moelle de bœuf parfumée à la vanille est un comestible recherché des indigènes.

Au milieu de tout cela, une agitation indescriptible : une foule compacte se pressant entre les boutiques, des acheteurs accroupis comptant des cauris, discutant, marchandant, des gens se croisant chargés d'emplettes ; un bruit assourdissant causé par cette foule qui crie, se dispute et s'interpelle.

Plus loin, nous arrivons dans la partie la plus désagréable du marché pour les Européens ; une odeur nauséabonde, des nuées de mouches, des gens sales, vous font désirer de sortir au plus vite de cet endroit : c'est le département du poisson fumé, du poisson sec et des viandes au détail. Exposées au soleil et couvertes de mouches bleues, ces dernières entrent déjà en décomposition, quoique les animaux aient été tués le matin même. Passons vite au milieu de tous ces débris sanguinolents, tripes, pieds, têtes, sentant déjà la charogne.

Partout et sans quartier distinct, l'huile de palme est en vente, ainsi que les épices et les légumes, oignons du pays, haricots bouillis et crus, herbes aromatiques diverses.

A l'écart du marché, et comme s'ils voulaient s'isoler des autres marchands, les herboristes étalent, en petites bottes bien liées, leurs articles pharmaceutiques. Comme en beaucoup d'endroits sur le marché, ce sont pour la plupart des femmes ; elles donnent des consultations en plein vent. Le malade ou le client demande un remède pour tel ou tel cas, et contre son argent on lui remet ce qu'il désire. La plupart de ces plantes, écorces ou racines, dont nous avons parlé en traitant de la flore du pays, sont d'une efficacité incontestable dans le traitement des affections légères.

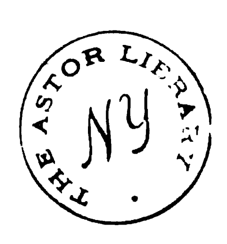
Ces marchés sont le théâtre d'une multitude de transactions ; on y fait des échanges de marchandises de toutes sortes, des achats contre cauris et contre argent anglais, le seul en cours jusqu'à présent. On y fait en une seule journée tout le commerce qui n'a pas eu lieu depuis le dernier marché.

La foire de Whydah, celles de Porto-Novo et de Lagos réunissent plus de vingt mille personnes ; les routes, les lagunes, sont sillonnées de monde ; les rues, pleines d'agitation ; la ville, animée. Le lendemain, tout rentre dans le calme jusqu'au prochain marché.

En plus des grandes foires dont nous parlons, il y a en certains endroits des réunions d'une cinquantaine de marchands, qui ont lieu les jours intermédiaires et qu'on appelle *petites foires ;* on n'y vend que des vivres de toutes sortes.



MARCHÉ AU DAHOMEY.


THE ASTOR LIBRARY
NY

MONNAIE DU PAYS. — Après la marchandise, il nous reste à parler de la monnaie contre laquelle elle se vend. De temps immémorial sur la côte de Guinée, on se sert, comme monnaie, d'un petit coquillage univalve et convexe, à bords roulés en dedans, présentant une ouverture longitudinale, étroite, bordée de dents des deux côtés, d'un blanc jaunâtre en dessus, blanc en dessous. C'est la porcelaine cauris (*Cypræa moneta*).

On croit, à tort, que les cauris se trouvent dans le golfe de Guinée[1]. Si cela était, le coquillage serait excessivement commun, chacun serait libre de se procurer une grande fortune, et cette monnaie aurait bientôt perdu sa valeur. Au contraire, il n'existe pas un cauris sur la côte occidentale d'Afrique (sauf peut-être ceux qui tombent des navires qui les débarquent), et c'est ce qui en fait le prix. On ne pêche le cauris que sur la côte orientale, depuis Inhambane jusqu'à Zanzibar ; il n'aurait dans ces parages aucune valeur, s'il n'était demandé pour la côte occidentale. On appelle également le cauris *monnaie de Guinée*.

L'histoire de ce coquillage est assez intéressante. Disons d'abord que son nom est d'origine purement hindoue ; on l'appelle *kaoury*[2] dans cette langue. Les Portugais le nomment *buzio* ou *bouji* ; les anciens voyageurs disent *bouges*.

Le cauris fut introduit pour la première fois dans les transactions par les Malais. Ce furent eux aussi qui, les premiers, en firent la découverte.

Marco Polo nous parle de la pêche de ce coquillage au treizième siècle, dans son *Livre des merveilles du monde*. On y voit même une miniature de Jean, duc de Berry, qui essaye de représenter l'opération.

C'est dans les îles Maldives qu'on pêchait le cauris en plus grande quantité. On y employait le cocotier, paraît-il. La porcelaine cauris recherchant les débris végétaux pour s'y fixer, et, de préférence, ceux du cocotier, les indigènes coulaient des arbres entiers sur les fonds où se trouvait le coquillage et ils les en retiraient, au bout de quelques jours, chargés de cauris.

1. Un vieux voyageur français, qui en parle, Poyart, prétend qu'il est pêché dans les mers de l'Afrique occidentale. Plusieurs naturalistes croient à la même provenance.

2. Albirouni, un des plus anciens auteurs arabes, qui écrivait en l'an 1030 de notre ère, en parle déjà.

La *Chaîne des traditions*[1], qui remonte même au neuvième siècle, contient une infinité de détails sur cette pêche et sur le commerce dont elle était l'objet. Peyrard[2], dont la relation parut en 1611, en parle également; il ajoute que cette pêche créait dans la mer de Chine une agitation extraordinaire, et qu'il vit une fois soixante navires chargés de cauris.

L'histoire de la *Cypræa moneta* contient de nombreux témoignages de son importance dans les transactions. Barth fut contraint d'emprunter 30 000 piastres cauris pour continuer ses voyages. Richard Lander et son frère en parlent comme d'un article indispensable dans les territoires du haut Niger et du Soudan.

Aujourd'hui, quoique détrôné en partie par nos monnaies, le cauris est encore indispensable dans bien des endroits. Il n'est pas le seul coquillage-monnaie de l'Afrique, car Livingstone nous dit que, dans les États gouvernés par le roi Shiuté, il y a des coquilles de forme conique dont deux valent un esclave ou une défense d'éléphant.

Le cauris est loin d'avoir cette valeur, et l'on peut prévoir que, dans un temps donné, il n'en aura plus aucune.

La piastre cauris valait, au dix-septième siècle, 18 francs ; au dix-huitième siècle, 12 fr. 50 ; au commencement du dix-neuvième, 1 fr. 60 seulement, tellement était grande l'importation du coquillage par le commerce européen. Aujourd'hui, elle vaut, au Dahomey, *un* franc tout au plus.

La *piastre cauris* se divise en *gallines* et *toques*. La *toque* se compose de 40 coquillages. Cinq *toques* font une *galline* ou 200 cauris; 10 *gallines* forment la *piastre* ou 2000 cauris, qui pèsent en moyenne 4k,300. Vingt cauris équivalent donc à 1 sou de notre monnaie.

A Porto-Novo, la piastre n'est que de 1 900 coquillages.

On se fait aisément une idée de l'embarras que donne une pareille monnaie. Il faut 43 kilogrammes pour faire 10 francs, et la somme de 1 000 francs demande cent porteurs.

L'unité monétaire usitée au-dessus de la *piastre* est le *sac* ou 10 piastres; on renferme cette dernière somme dans des sacs en paille de forme ronde, qui servent dans les grosses transactions.

Telle est la monnaie du pays. Elle est utilisée, à chaque instant,

1. *Relations des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et la Chine*, Paris, 1845.
2. *Voyages de François Peyrard, de Laval*, Paris, 1679.

autrement que comme valeur monétaire : par exemple, pour l'ornementation des cartouchières dahomiennes, pour le costume des féticheuses et pour la garniture d'une foule d'objets en cuir.

Il existe une variété de cauris plus petits de moitié et plus blancs, qu'on appelle *cauris de Manille.* Ils sont très estimés des indigènes, quoique ayant la même valeur, parce qu'ils sont plus légers à porter et servent à faire des bijoux.

Il n'est pas inutile, peut-être, de dire que le cauris sert, au Bengale, à faire du stuc ; on le pile dans un mortier après l'avoir calciné, en y mélangeant du lait caillé et du sucre. Cette pâte, lorsqu'elle est étendue sur les murs et polie, imite parfaitement le marbre.

Le cauris devient de plus en plus rare là où la civilisation augmente ; il aura, dans quelques années, complètement disparu des régions habitées par l'Européen, faisant place à nos monnaies, plus simples et plus appropriées aux transactions.

CHAPITRE IV

NOURRITURE ET PRÉPARATION DES ALIMENTS.

Les principaux éléments de la nourriture indigène : préparations culinaires ; l'akassa, le calalou. — Les ustensiles de ménage.

L'alimentation, chez les peuples peu civilisés, est assez curieuse à étudier. Elle n'est pas aussi monotone qu'on pourrait le croire, et un livre de cuisine contenant toutes les recettes et les détails de leurs préparations culinaires ferait dresser d'horreur les cheveux de nos ménagères.

Les Européens qui habitent le pays subissent peu à peu l'influence du milieu et, après quelques années de séjour, ils mangent avec plaisir des mets qui leur semblaient repoussants, lors de leur arrivée dans le pays.

Autrefois, dans la plupart des descriptions de ce qu'on appelait les *sauvages*, on remarquait que, selon les régions, les indigènes se nourrissaient d'une façon différente, généralement d'une seule qualité d'aliments : on les avait alors classés selon leur nourriture préférée. On disait que les peuples civilisés, et surtout les Européens, étaient ceux auxquels il fallait la plus grande variété de mets et qu'ils avaient créé le raffinement dans l'alimentation ; les barbares, au contraire, avaient une nourriture circonscrite aux productions locales. On désignait même les peuples par cette seule distinction.

Diodore de Sicile, dans sa description des populations de l'Afrique, appelait *rhizophages* ceux qui vivaient de racines, *spermatophages* ceux qui demandaient leur nourriture aux fruits, *hylophages* ceux qui mangeaient des bourgeons, *struthophages* ceux qui n'aimaient que la chair de l'autruche, *acridophages*, les amateurs de sauterelles ; les *chelonophages* mangeaient des tortues, les *ichtyophages* vivaient de poisson ; quant aux *anthropophages*, on sait jusqu'où ils poussaient l'affection de leurs semblables.

Aujourd'hui, si toutefois c'est un raffinement que de varier ses

aliments, nous pouvons dire que les indigènes de la côte occidentale d'Afrique sont des gens raffinés : ils mangent de tout. Il y a toujours, naturellement, un aliment qui prime, comme le poisson chez les populations riveraines, la viande chez celles de l'intérieur ; mais ils n'ont pas de préférence marquée, de nourriture spéciale.

Il y a encore des anthropophages dans le Jébou, sur les bords du Niger, et au nord de la côte de Krou ; mais nos Dahomiens et leurs voisins n'ont aucun goût, du moins de nos jours, pour ce genre de nourriture. Certains voyageurs ont accusé timidement leurs ancêtres de cannibalisme, mais ce fait n'a jamais été prouvé.

Aujourd'hui, ils n'ont pas l'air d'avoir la moindre inclination pour la chair humaine, sauf toutefois dans les fêtes du fétiche où le fanatisme religieux n'a plus de bornes, et où nous les verrons dévorer à belles dents le corps d'un de leurs semblables en pleine décomposition.

Si l'on réunissait en une liste tout ce qui sert à l'alimentation dans les différentes parties du monde, en dehors des végétaux, on arriverait à cette conclusion que tout ce que la nature a placé sur la terre de vivant se mange et trouve des amateurs. Ne serait-ce pas dans ce but que les animaux ont été créés, comme un gigantesque menu où l'homme est libre de choisir ce qui lui plaît?

Au Dahomey et dans les régions avoisinantes, les indigènes sont omnivores. Ils ont peu de ressources culinaires, mais leurs aliments sont assez variés, comme nous le constaterons en jetant un coup d'œil sur leurs mets.

Voyons d'abord où est la cuisine et de quoi se compose son matériel. La cuisson des aliments se fait généralement dans un coin, à découvert, près de la case, quelquefois sur le derrière, lorsqu'il y a en cet endroit une petite cour. Pendant les pluies, la cuisine se fait dans la case, qu'elle remplit de fumée à cause du manque de courant d'air; elle ajoute à ce brouillard opaque une odeur plus ou moins agréable, pour les sens olfactifs européens bien entendu, les noirs ne faisant pas attention à ces légers détails.

Les ustensiles de cuisine sont généralement peu nombreux; ils se composent de marmites ou pots du pays, plus ou moins hauts, selon l'usage auquel ils sont destinés. Le fourneau portatif est une copie de ceux que l'on fait en Europe. C'est un pot très épais et solide, sur le fond supérieur duquel s'élèvent trois

renflements destinés à laisser passer, entre le récipient qu'ils soutiennent et le bois, l'air nécessaire à la combustion. On voit en Italie, chez les gens du peuple, un fourneau identique, et il est à supposer que ce sont les Italiens qui l'ont importé au Dahomey, car il y a beaucoup de navires de cette nation qui fréquentent la côte. En dehors de ce fourneau, il y a le trépied en fer qui n'est pas non plus d'origine indigène; c'est un cercle de fer traversé par deux bandes transversales en croix et monté sur trois pieds, ouvrage du forgeron.

Autrefois, les noirs posaient simplement leur marmite sur trois boules de terre glaise séchée au soleil; on voit encore quelquefois dans l'intérieur ce genre de support à feu.

Le mortier sert à chaque instant pour les besoins du ménage; c'est un ustensile que tout le monde possède. Il est creusé dans un tronc d'arbre et l'on en fait de toutes les tailles. Celui qui se voit dans les maisons a 60 centimètres de haut, et le pilon a 1^m,50; c'est un gros morceau de bois droit, arrondi au bout.

Le combustible, c'est le pétacule des feuilles, ramassé au pied du palmier, et, dans quelques régions, des branches sèches; mais, en général, les arbres sont rares, en deçà de la deuxième zone.

Tous les ménages ne font pas la cuisine eux-mêmes, ni tous les jours; ce serait au-dessus de leurs forces. La femme, comme en Europe, a cette besogne en partage et elle préfère de beaucoup acheter aux marchandes la nourriture toute faite pour n'avoir pas à se donner la peine de la préparer. On trouve chez les marchands ambulants des fritures, des gâteaux, des liqueurs, des mets secs et fumés; ce sont des choses froides qui se gardent. Il n'y a que les ragoûts chauds qu'il faille faire soi-même.

Les marchandes remplacent à peu près nos charcutiers, nos boulangers et nos épiciers d'Europe où l'ouvrier achète un repas froid; mais le restaurant manque, même à l'état ambulant.

La cuisine se fait donc à la case de temps à autre seulement.

Le maïs joue un grand rôle dans l'alimentation indigène; c'est le blé des Dahomiens. A l'état naturel, ils le mangent vert et cru, et lorsqu'il est sec, bouilli ou rôti. Les préparations que l'on fait avec le maïs sont : l'akassa, le pilâo, la bouillie et l'accra.

L'*akassa* remplace le pain. On laisse séjourner le maïs dans l'eau pendant plusieurs jours et on le retire lorsqu'il commence à fermenter; au moyen du mortier, on enlève le son et l'on réduit la graine en une pâte fine, d'un blanc nacré; cette pâte est séparée

en morceaux de la dimension d'une pomme ordinaire et enveloppée dans des feuilles. On fait bouillir le tout et l'*akassa* est faite. De même que le pain en Europe, personne ne fait l'akassa chez soi; on l'achète toujours aux marchandes que l'on peut appeler les *boulangères indigènes*, et qui apparaissent régulièrement tous les matins avec leur marchandise fraîche. Ce qui se vend d'akassas dans une journée est incalculable. Chaque habitant en consomme sept ou huit par jour au minimum. Le goût de l'*akassa* est acidulé et plaît peu aux Européens; sans la fermentation préalable qui lui donne ce goût, ce serait une nourriture très agréable.

Le *pildo*[1] remplit cette dernière condition : c'est l'akassa sans fermentation ; il constitue un aliment sain et nourrissant. On ne le vend pas; les particuliers qui l'aiment le préparent eux-mêmes. Il apparaît sur la table de tous les créoles, Brésiliens et gens à demi civilisés. Le maïs pilé à l'état sec produit une farine blanche à gros grains, dépourvue de gluten et impropre à la panification. Elle demande à être mélangée à un tiers au moins de farine de blé pour avoir une consistance, et même à cet état elle se fendille, sèche, blanchit et reste insensible au levain.

La *bouillie* se fait avec de la farine de maïs fortement étendue d'eau ; c'est une soupe épaisse à la semoule, c'est la *polenta* des Italiens, sauf qu'il lui manque le goût agréable du maïs jaune. On la vendait dans les rues autrefois, d'après les anciens voyageurs ; mais, aujourd'hui, on n'en voit plus. A la Côte d'Or, cet usage subsiste encore; on y ajoute du miel et des épices. On la vend le matin chez les Minahs, à la tasse ou plutôt à la calebasse.

L'*accra*[2] est de la bouillie plus épaisse et frite à la poêle (en terre) sous forme de petites boules dorées et appétissantes. L'huile de palme, qui sert à la friture, ne laisse aucun parfum lorsqu'elle est bien chaude. Les Européens aiment les *accras;* ce sont, en somme, des beignets.

La pêche occupe, comme nous l'avons dit, une grande partie de la population dans les localités situées à proximité des lagunes; il est impossible de pêcher dans la mer à cause de la barre, qui renvoie à terre lignes et filets dès qu'on les jette. Ce n'est donc que le poisson de lagune qui sert à l'alimentation ; on le prend au

1. De *pilao*, mortier, en portugais, parce que c'est dans cet ustensile qu'on le fabrique.

2. *Accra* veut dire pain en yorouba ou nago.

moyen de nasses, d'éperviers, de lignes de fond, etc. Il y a toujours sur le marché de grandes quantités de poissons. On le mange frais, fumé ou séché.

Le poisson frais se frit dans l'huile de palme ou se mange en ragoût ; ce ragoût consiste en une friture dont l'huile est étendue d'eau et à laquelle on ajoute force piments. Ce mets, qui mettrait à vif la bouche d'un Européen, passe dans les gosiers indigènes comme du miel. Nous avons remarqué que trois de ces piments, dans une sauce, provoquent chez le blanc qui n'y est pas habitué une sensation désagréable qui dure plus d'une heure. Dans un ragoût de poisson comme celui dont nous parlons, les indigènes en mettent une quinzaine, ce qui prive un Européen du plaisir de goûter à ce plat.

Le poisson frais se prépare chez les particuliers; sec et fumé, il se vend au marché et dans les rues. On sèche le poisson en l'exposant au soleil, sur des claies. Il est prêt en quatre ou cinq jours et se conserve indéfiniment, si on le garde à l'abri de l'humidité. Pour le fumer, on le met, au contraire, à l'ombre et l'on allume sous les claies un feu modéré. Ce fumage dure plusieurs jours.

C'est avec le poisson fumé que l'on fait le met national : le *calalou* ou *éco*, en nago. Bien préparé, il n'est qu'à la portée des gens riches, car il est fort coûteux. Ce plat se compose de tranches du plus beau poisson, cuites lentement à l'huile de palme et assaisonnées de kiaves ou gombos, de piment et d'herbes spéciales. Beaucoup d'Européens se prennent pour ce mets d'une véritable passion; ils n'y changent que la quantité de piment, et le considèrent comme une excellente ressource prise dans l'alimentation indigène.

Rien n'est aussi indigeste que l'huile de palme ; l'estomac européen le plus robuste ne peut s'y habituer; il faut y avoir été, comme les indigènes, accoutumé depuis son enfance.

Le *calalou* se compose d'une grande quantité de cette huile, jointe au suc visqueux du gombo qui n'est souvent pas mieux accueilli par les organes digestifs ; aussi plus d'une fièvre a commencé chez le blanc par une indigestion de calalou. On peut substituer dans ce plat la viande ou la volaille au poisson fumé, mais cela le dénature.

On fait avec le poisson fumé et sec d'autres ragoûts, toujours avec la même base. On porte une grande quantité de ce poisson dans l'intérieur aux populations qui en manquent.

Le *sel* est indispensable aux indigènes, ils en assaisonnent tous les mets ; le *sucre*, au contraire, les laisse indifférents.

Le *manioc* est une euphorbiacée dont le suc est nuisible à la santé ; mais il est très facile d'en extraire la partie vénéneuse. Il reste alors un aliment sain et nourrissant. On fait avec la racine du manioc (la seule partie comestible de la plante) deux aliments différents : le manioc cuit à l'eau, qui ressemble un peu à une pomme de terre, et la farine. On le mange également cru, mais il est peu agréable ainsi. Bouilli dans l'eau, le manioc a perdu son suc vénéneux par l'ébullition. On le vend dans les rues.

La *farine de manioc* se fabrique en râpant la racine crue en parcelles analogues à de la grosse semoule. On la fait bouillir ensuite un moment, et on la comprime fortement pour en exprimer les principes nuisibles et la sécher complètement. On achève la dessiccation au four ou dans des marmites qui en tiennent lieu. La farine de manioc, ainsi préparée, joue avec l'akassa un grand rôle dans l'alimentation indigène ; on la vend dans les rues à la mesure[1].

Les *ignames* se rapprochent plus de la pomme de terre que le manioc, surtout lorsqu'elles sont petites. Elles possèdent une certaine amertume, que l'on fait disparaître facilement en changeant plusieurs fois l'eau dans laquelle on les fait bouillir. L'igname se mange, chez les indigènes, frite à l'huile ou bouillie et trempée dans un peu d'huile et de sel.

Le *riz* est apprécié par les indigènes, mais il est d'importation étrangère ; il n'est pas très répandu, on ne sait pas l'accommoder. Bouilli jusqu'à ce qu'il soit en pâte, il est utilisé pour remplacer l'akassa.

L'*arachide* se mange crue, torréfiée ou bouillie. C'est une très bonne nourriture.

La *canne à sucre* pousse très bien ; mais les indigènes, de même que pour l'arachide, n'en font aucun commerce ; ils ignorent aussi la façon d'exploiter ses propriétés saccharines. Ils se contentent de la mâcher ; elle se vend en fragments au marché.

Quelques légumes cultivés entrent dans l'alimentation, mais ils ne sont pas d'origine indigène ; tels sont l'*oignon*, une petite espèce de *tomate*, plusieurs variétés de *haricots*, le *chou colza*, etc.

1. Le tapioca n'est autre chose que de la farine de manioc préparée d'après les procédés européens.

Nous avons signalé, en parlant de la flore, la plupart des plantes sauvages comestibles : aucune d'elles ne se mange crue.

Les noirs n'ont jamais compris que les Européens puissent aimer la salade sans la faire cuire. Lorsqu'on veut les persuader en leur en faisant goûter, que ce n'est pas aussi mauvais qu'ils le croient, ils refusent énergiquement et ajoutent qu'il n'y a que les bêtes qui mangent l'herbe crue.

La plupart des animaux domestiques entrent dans la nourriture des indigènes ; mais leur prix elevé, en proportion du poisson, ne les mettent pas à la portée de tout le monde.

Le *bœuf*, le *mouton*, la *chèvre*, le *porc*, se trouvent au marché et sont détaillés par petits morceaux. Le *chat*, la *poule* et la *pintade* se vendent vivants et à la pièce. Le premier est un mets de luxe ; on le trouve en cage au marché, comme un vulgaire lapin d'Europe. Anciennement, le *chien* lui tenait compagnie, au Dahomey ; aujourd'hui, il est passé de mode ou du moins il n'y en a plus assez pour figurer sur la table et garder la maison.

On prépare avec le sang de bœuf et des autres animaux un mets peu ragoûtant, que les Dahomiens et les Nagos aiment beaucoup. On le fait en recueillant le sang frais de l'animal dans une marmite, en y ajoutant du sel et en remuant sur un feu doux jusqu'à ce qu'il soit caillé, puis séché. Cette poussière ressemble alors à du tabac à priser ; elle se mange avec de l'akassa.

La chair du *lamantin* est fort appréciée aussi : lorsqu'on apprend qu'un pêcheur a capturé un de ces cétacés, on n'attend pas qu'il l'apporte à terre. On prend des pirogues, on va à sa rencontre, et souvent l'animal est dépecé et vendu sur la lagune même en un instant. On voit dans la région de nombreux appareils destinés à capturer les lamantins ou tout autre gros poisson.

L'*iguane* est un mets fort goûté.

Le *caïman* et le *requin* sont les mets préférés des Kroomen[1] et des Minahs. Le *serpent python* fait les délices du Nago mahométan. Beaucoup d'autres animaux de la région sont des comestibles estimés, tels le *singe*, le *perroquet*, le *rat des amandes de palme* de la taille d'un lapin, l'*écureuil* ou rat palmiste, le *héron*, le *crabier*, l'*aigrette*, le *tangara*, etc., etc.

Les fruits apportent un complément agréable à ces mets variés :

1. Habitants de la Côte de Krou qui se trouvent en grand nombre dans les villes du littoral.

l'ananas, la banane, l'orange, le citron, la papaye, la mangue, très communs, sont à la portée de tous.

Enfin, les confitures, inconnues, sont remplacées par le miel.

Comme boissons, les noirs ont le vin de palme et l'eau-de-vie de maïs, sans compter les quantités d'alcool que leur vendent les Européens.

Après avoir décrit les mets, nous ajouterons un mot sur le service.

La table, inconnue et inutile, est avantageusement remplacée par le sol ; les sièges seraient dès lors incommodes, et l'on n'y a jamais songé. On s'assied par terre en cercle. La vaisselle est représentée par un plat unique, écuelle ou calebasse, que l'on place à la portée de tout le monde au milieu des convives, et le couvert est mis ; dans les grands dîners, chaque groupe de trois ou quatre personnes a un plat séparé. La fourchette est avantageusement remplacée par la main droite, qui saisit les bouchées beaucoup plus sûrement. La main gauche, appuyée par terre, a pour fonctions de soutenir le poids du corps généralement placé latéralement au plat, à cause des jambes. Chacun développe une akassa, la brise, en trempe une partie dans la sauce et saisit entre le pouce et ce morceau un peu de ragoût, poisson, viande ou autre chose ; il fait ensuite disparaître le tout dans sa bouche pendant qu'il prépare un autre assortiment.

On mange les lèvres fermées et sans bruit ; la conversation est généralement suspendue jusqu'à ce que le plat soit vide, ce qui, du train dont vont les convives, se fait fort peu attendre. Lorsque l'écuelle est nettoyée jusqu'à la dernière bribe, chacun la quitte alors comme à regret et va avaler une calebasse d'eau et se laver les mains et la bouche. Ce n'est qu'en dehors des repas que les noirs usent des liquides ; mais ils ne savent pas les mélanger à leur nourriture.

Après le repas, on se nettoie les dents ; les cure-dents du pays sont de petits morceaux de bois dur dont on mâche l'extrémité jusqu'à ce qu'elle soit ramollie, formant une sorte de pinceau dont on se sert pour se frotter les dents en tous sens. Les noirs prennent grand soin de leur dentition dont ils sont fiers. Ils se nettoient ainsi la bouche plusieurs fois par jour, à leur réveil et après les repas.

L'heure de ces repas est subordonnée à leurs caprices ou à leurs occupations ; mais on peut remarquer que l'indigène aime à avoir

sa nourriture avant ou après la grosse chaleur du jour, c'est-à-dire vers huit heures du matin et quatre heures du soir.

L'eau ne manque jamais dans le pays. Elle n'est dans aucune partie de la région particulièrement nuisible aux indigènes ; lorsqu'elle est bourbeuse, ils la laissent dans des pots où les corps étrangers se déposent au fond ; dans les grosses chaleurs, ils délayent souvent dans l'eau une akassa qui lui communique son goût acide.

On se fera une idée de ce que coûte la vie dans ces pays, quand nous dirons qu'un noir vit largement avec 2 piastres 5 gallines par semaine (2 fr. 50). L'influence européenne aura vite changé cet état de choses, et l'existence sera aussi chère dans quelques années au Dahomey qu'elle l'est dans les colonies anglaises où la vie matérielle est presque au même taux qu'en Europe.

Nous n'avons passé en revue que les principaux éléments de la nourriture des noirs ; ils peuvent se résumer à quatre choses tout à fait indispensables : l'akassa, l'huile de palme, le piment et le sel. Beaucoup d'entre eux, trop paresseux pour travailler d'une façon suivie, se contentent de cet ordinaire qui résume pour un homme toutes les conditions nécessaires à la vie.

CHAPITRE V

LE COSTUME ET LA PARURE.

Le tatouage, sa signification et son application. — Le costume des deux sexes au Dahomey et dans les régions avoisinantes. — Les coiffures diverses. — Bijoux du pays. — Distinctions de costume entre les différentes classes. — Les attributs des chefs et marques de dignité. — La hache, la canne, le tabouret, le parasol et la pipe des chefs dahomiens.

Il y a deux cents ans, il y eût eu fort peu à dire sur la parure et encore moins sur le costume ; il était réduit, à cette époque, chez les peuples de la région, à sa plus simple expression. La preuve en subsiste aujourd'hui même ; il se trouve de nos jours plusieurs peuplades qui sont sinon complètement nues, du moins plus que légèrement vêtues.

Le climat est doux ; il n'a jamais forcé les habitants à recourir à l'usage de vêtements ; ceux qu'ils portent aujourd'hui, si incomplets qu'ils puissent paraître, sont un luxe bien inutile au point de vue de la température.

L'histoire du costume n'a pas suivi les mêmes phases que chez les peuples civilisés, chez lesquels il était aussi somptueux il y a cent ans, qu'il est simple aujourd'hui.

Il est certain que le premier vêtement des naturels du pays fut le tatouage.

Plus ou moins bien faites, variées ou nombreuses, ces marques établissaient une distinction extérieure entre les différents individus. La beauté, la régularité du tatouage selon les goûts locaux, devaient distinguer les grands qui avaient pu faire faire cette opération par des spécialistes habiles, exigeant un payement quelconque en raison du travail ; les pauvres, au contraire, car ces deux classes existent partout où il y a des hommes, avaient fait eux-mêmes, ou devaient à l'obligeance d'un voisin, de mauvaises copies de ces travaux d'art.

Au fur et à mesure que le costume apparut, sous forme d'étoffes,

le tatouage, devenu inutile là où il était caché, fut abandonné et borné aux parties découvertes.

Les plus anciens voyageurs décrivirent des peuples à peine vêtus, voire même complètement nus. Ceux qui vinrent ensuite signalèrent des changements notables dans le costume et, aujourd'hui, dans certaines régions, il y a des indigènes complètement couverts.

Le premier Européen qui vit les indigènes dut naturellement leur conseiller, peut-être exiger, un vêtement au moins sommaire; c'était d'ailleurs dans son propre intérêt, pour écouler les étoffes qu'il apportait et qui sans cela lui seraient restées sur les bras. Il en a toujours été de même pour les articles qu'il a importés; le blanc a toujours eu à développer les besoins chez les noirs, en leur apprenant l'usage d'une foule de choses qu'ils ignoraient, pour pouvoir ensuite les leur vendre.

Le premier vêtement fut donc une bande d'étoffe, large de quatre doigts, qui s'attachait devant et derrière la taille à une cordelette, après avoir passé entre les jambes. Nous voyons encore à la Côte d'Or, à quelques heures de la côte, les indigènes avec ce costume rudimentaire, que l'on a plus ou moins varié. A Aquamaboe, les femmes ont les deux extrémités de cette bande d'étoffe retombant jusqu'aux genoux. A Croboe, les jeunes filles portent ce tissu très long par derrière où il arrive aux chevilles.

Certains navigateurs d'autrefois disaient avoir aperçu sur la côte des *nègres à queue*. C'étaient, sans doute, des jeunes filles de Croboe, car à cinquante pas, si l'étoffe est aussi foncée que le corps, elle a parfaitement l'apparence d'un prolongement des coccygiens. Aux Popos, sur la côte et au milieu de l'influence européenne, les jeunes filles ne portent encore jusqu'à leur mariage que la bande de tissu, simplement fixée à la taille et sans prolongement. En langue indigène, ce «vêtement» s'appelle *godé*. On le conserve par respect pour l'usage, non par manque de tissus, car les Popos sont un des endroits les mieux approvisionnés d'étoffes par le commerce européen.

Lorsque l'industrie et le travail rendirent, chez le noir, les étoffes moins rares, le godé s'agrandit et fit le tour du corps. Plus tard, il descendit de la taille aux genoux; c'était un progrès. En bien des endroits actuellement, nous pouvons dire presque partout, le costume en est resté là.

Chez ceux qui voulurent encore plus de luxe, ce petit morceau

d'étoffe se changea en une ample draperie qui les enveloppa de la taille au mollet; c'était désormais le *pagne* [1].

Comme nous l'avons dit, le tatouage disparut peu à peu devant le vêtement; ce dernier prit du développement chez certains indigènes, le Dahomien, le Yorouba, par exemple, tandis qu'il resta stationnaire chez les gens des Popos, surtout chez les jeunes filles et dans l'intérieur de la Côte d'Or.

Quant à la fantaisie des coiffures, son origine ne peut être définie. Il est possible que, chez les femmes, elle ait toujours été en vogue; elles ont toujours eu leurs cheveux et la faculté de les arranger à leur guise, et elles font preuve comme ailleurs de beaucoup de coquetterie. Elles ont pu, de temps immémorial, les disposer de la façon qui leur seyait le mieux.

Les bijoux simples résultent certainement d'une coutume très ancienne. Les femmes, par cette même coquetterie naturelle, purent se parer de fleurs des bois, de lianes, de graines colorées, qui donnèrent l'idée de créer en bois ou autre matière les mêmes bijoux, plus durables. On trouve des bijoux ouvragés qui datent certainement du début des industries dans le pays, et cette époque peut être rapportée au treizième siècle.

Aujourd'hui, les Européens ont fait pénétrer avec eux une lueur de civilisation. Il y a, en général, un grand progrès, et, comme on le verra, les indigènes ont une certaine tendance à se vêtir proprement et à ajouter, quand ils peuvent, au vêtement, des ornements et des parfums.

Nous allons passer en revue le *tatouage*, le *costume*, la *coiffure* et les *bijoux* d'aujourd'hui.

Le tatouage.

Le tatouage consiste à exécuter, comme on sait, sur la peau, un dessin qu'on rend ineffaçable par une cicatrice qui le contourne, ou par une substance qui le colore, introduite sous l'épiderme. Le premier, composé simplement de petits bourrelets, peut être désigné sous le nom de *tatouage en relief*. Le second, sans saillie, se signale par une teinte bleuâtre ou noire, qui se distingue plus ou moins sur la teinte foncée de la peau des indigènes. C'est le *tatouage en couleur*.

Le tatouage en relief est une opération très douloureuse; il

1. Ce mot vient du portugais *paan*, *panno*, qui veut dire étoffe.

s'obtient en pinçant la peau avec les doigts à l'endroit désigné par un dessin à l'ocre ou à la chaux et en y opérant avec une petite lame en forme de lancette des incisions assez profondes suivant les contours du dessin. On laisse saigner un instant et l'on frictionne fortement les plaies avec de la poudre à canon pulvérisée, du salpêtre, de la potasse, du jus d'herbes ayant les mêmes propriétés ou enfin n'importe quelle substance caustique dont on dispose, afin d'y déterminer une inflammation. Celle-ci se déclare généralement et détermine une enflure qui subsistera désormais.

Le tatouage en couleur se fait par des piqûres, faites au moyen d'une aiguille, d'une épine, dans lesquelles on introduit du noir de fumée, des teintures noires végétales, de la poudre délayée ou plusieurs autres substances de façon à ce qu'elles restent sous l'épiderme.

On remarque le tatouage en relief chez les gens à peau noire, parce que l'autre ne se distinguerait pas. Ceux dont la teinte est plus claire préfèrent celui en couleur ; d'autres mélangent les deux d'une façon fantaisiste.

En plus de ces distinctions, on peut remarquer le *tatouage d'origine* et le *tatouage de fantaisie :* le premier est la *marque distinctive*, *uniforme* et *obligatoire* des gens d'une même race ou d'une même tribu, dont les traditions sont respectées. Il se porte généralement à la figure.

Le Minah a trois petites barres horizontales sur la pommette de la joue; c'est le tatouage de la Côte d'Or, qui comprend une foule de subdivisions comme tribus. L'Accraën a la même marque, plus deux points entre les sourcils; l'Aquamabon, trois; le Fanti, quatre superposées par deux; le Cape-Coast, quatre et une horizontale, etc.

Le Dahomien a, selon les tribus, d'autres signes : à Whydah et sur la côte (les anciens Ajudas), deux grosses barres verticales sur la pommette de la joue; dans le nord du Dahomey, une marque verticale au bout du nez ou quatre et jusqu'à six sur la joue, aux tempes, au front, au menton, etc. Les Mahis ont les tempes zébrées; les Nagos ont des marques rondes, en forme de demi-pois entremêlés avec les traits verticaux ou horizontaux; les Jebous également.

Il serait long et difficile d'énumérer par tribu, par race, par village ou ville, les innombrables distinctions connues des indigènes

seuls et qui nous paraissent se ressembler toutes, au premier abord. D'ailleurs, ces marques distinctives seraient vagues même aux yeux des indigènes, si elles n'étaient accompagnées d'autres indices qui ajoutent leur caractère spécial à la signification du tatouage, tels que l'accent auquel on reconnaît le lieu où est né l'individu, la coiffure, les dents, les petits gris-gris ou amulettes, etc.

Le tatouage d'origine est toujours en relief[1] et à la figure.

Le tatouage de fantaisie se fait sur le corps : il est en relief ou en couleur selon les goûts ; il n'existe pas à la Côte d'Or, où on l'a en horreur, et où l'on prétend qu'il n'y a que les esclaves qui se marquent ainsi. Mais, dans les autres endroits, il est subordonné au goût de chacun : les hommes se dessinent, sur la poitrine, des pointillés, des barres, des croix, des cercles, des étoiles, des tortues, des fleurs. Ces derniers dessins exigent quelquefois beaucoup de bonne volonté pour être reconnus ou compris à première vue : la tortue ressemble à un carré dont les côtés seraient prolongés pour figurer les pattes, et une barre transversale forme la tête et la queue ; la fleur est tout aussi fantaisiste.

Chez les femmes, le comble de l'élégance consiste en un gros pointillé en relief au creux de l'estomac et limité sur un espace parfaitement rectangulaire, carré ou losange. Elles n'ont pas de tatouages sur la poitrine, sauf quelquefois deux ou trois fleurs à la hauteur des clavicules.

Les tatouages en couleur permettent plus de finesse dans l'exécution et de plus petits détails. C'est ainsi qu'on voit de petits cercles coupés par deux diamètres en croix ou par un plus grand nombre d'entre eux, ressemblant à peu près à des roues, de petites branches palmées, de fines raies comme des hachures, etc.

Si l'on se faisait tatouer à l'âge adulte et par sa propre impulsion, il est certain que beaucoup de noirs reculeraient devant la douleur physique qui accompagne cette opération ; mais elle est imposée aux enfants par les parents qui, sans se soucier de leurs cris, les ornent, dès leur jeune âge, des marques dont ils seront fiers plus tard. Bon gré, mal gré, il faut donc passer par là et chacun tatoue ses enfants comme il l'a été lui-même quand il était jeune.

Les gens les plus tatoués sont les féticheurs et les féticheuses,

1. Les Kroomen sont peut-être le seul peuple de la côte qui ait ce tatouage en couleur.

surtout les femmes. Celles-ci sont littéralement couvertes de marques plus ou moins grandes ; leurs joues disparaissent sous les boursouflures, leur nez est entaillé ainsi que leur front et leur menton; leur cou, leurs épaules, une partie de l'avant-bras, la poitrine, l'estomac, sont complètement criblés de signes divers et généralement de gros pointillés ; la plupart ont des marques distinctives du fétiche auquel elles sont vouées. Les prêtresses du Serpent, du Tonnerre, ont dû souffrir un véritable martyre pour se faire imprimer sur la peau ces tatouages nombreux et indélébiles.

Parmi les féticheurs, il y en a dont la poitrine est horrible à voir : ils ont des cicatrices qui atteignent 8 et 10 centimètres de diamètre. Ces tatouages ou plutôt ces mutilations affectent une forme bizarre, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à une toile d'araignée. C'est à l'aide du feu, dit-on, qu'ils arrivent à ce résultat.

Des filets de peau concentriques partant des bords de la plaie viennent tous se réunir en un petit noyau de chair de la grosseur d'une noisette, lequel, comme les fils, est non adhérent à la poitrine par le centre. Il est évident qu'il y a eu une opération spéciale pour empêcher les tissus de se reconstituer en surface plane. Tous ces filaments ont dû être découpés, cousus, tenus écartés de la plaie et réunis au-dessus d'elle par une suture.

On se fait une idée de la force qu'ont les principes et les usages chez ces gens, quand on voit des hommes se torturer ainsi pour honorer le fétiche et pour se le rendre favorable.

Ces tatouages ont également pour but d'éprouver les croyants, de leur donner une idée de la souffrance qu'il faut endurer pour le dieu mystérieux.

On tatoue les enfants très jeunes ; l'âge auquel on pratique l'opération diffère selon les pays ; il varie entre six mois et cinq ou six ans. Il est rare qu'on l'applique plus tard.

Le tatouage est appliqué généralement par le père ou la mère. Quelquefois, pourtant, un ami obligeant ou un tatoueur de profession se charge de cet office. On ne pratique pas toutes les marques en même temps ; on fait tout d'abord le signe d'origine, indispensable dans le cas où l'enfant se perdrait ; les autres viennent ensuite.

Le costume.

Le *costume* se borne en lui-même à un seul vêtement ; la différence n'existe que dans la façon dont il est drapé, et ce détail fait distinguer aisément les différents peuples de la région.

Le costume des hommes se compose généralement de deux pagnes : l'un est placé autour des reins et retombe jusqu'à mi-jambe, l'autre enveloppe les épaules et arrive au-dessous du genou.

Le premier a environ $1^m,60$ à $1^m,80$ de long et 1 mètre à $1^m,10$ de large ; l'autre est de même longueur, mais plus large de 50 à 60 centimètres.

Le petit pagne sert toute la journée, pendant le travail et dans l'habitation ; l'autre se porte dans la rue et pendant la nuit.

L'agrafe, l'épingle ou le bouton étant inconnus, on serre le pagne autour des reins, et l'on enfonce l'extrémité qui croise sur l'autre, dans la ceinture formée par le pagne lui-même, en roulant légèrement de dedans en dehors de façon à former un petit bourrelet.

Les Dahomiens drapent le plus souvent leurs deux pagnes autour des reins, et avec le surplus de l'étoffe forment sur la droite, près de la hanche, un bourrelet en forme de paquet qu'ils font légèrement retomber. Ce paquet d'étoffe est le comble de l'élégance chez le Dahomien ; les chefs lui donnent la dimension d'un melon. Il est « grand genre » de le faire volumineux ; cela prouve que l'on a un vaste pagne, puisque c'en est le surplus. Le torse reste nu (il est défendu au Dahomien de porter aucun ornement). Cette façon de draper le pagne a un je ne sais quoi de mâle et d'imposant. C'est le caractère distinctif du Dahomien. Aucun autre peuple ne se drape de cette façon dans son vêtement. Il porte souvent le grand pagne sur les épaules ; pour cela, il le ramène devant lui, et, dégageant le bras droit, jette le tout sur l'épaule gauche ; le bras gauche relève ensuite ce qui pourrait tomber de cette épaule. Le pagne va ainsi de l'épaule gauche à la hanche droite, laissant les bras libres. C'est comme cela qu'on rencontre les indigènes dans les rues du Dahomey et des Popos.

Les Nagos commencent à transformer le petit pagne en une sorte de pantalon appelé *tchokoto*, ressemblant à celui des Arabes,

sauf qu'il ne forme pas sac entre les jambes. C'est plutôt une culotte courte[1].

Le costume des femmes au Dahomey et au Yorouba consiste en un, deux ou trois pagnes, selon leurs moyens. Le premier et le second partent de la ceinture ; l'un arrive à mi-cuisse, l'autre, par-dessus, atteint le bas du mollet. L'usage général est que les jeunes filles ne se couvrent pas le torse ; ces deux pagnes composent donc entièrement leur vêtement.

Les femmes mariées, au contraire, portent le troisième pagne se fixant sous les bras, couvrant la poitrine et les autres vêtements. Un morceau de tissu roulé sert généralement de ceinture et consolide le tout.

Ces trois pagnes, invariables comme nombre et grandeur, diffèrent énormément par les couleurs et la façon de les arranger. Les femmes, avec cet art de se parer qui est inné chez elles, arrivent à faire de ces morceaux de tissus des vêtements gracieux[2]. Elles ont une manière de se draper qui fait ressortir les beautés du pagne, s'il mérite l'attention. Elles harmonisent parfaitement les couleurs et sont ennemies de ces mélanges criards qui jurent tant dans le costume des négresses américaines, et les font ressembler à des perroquets ou à des oiseaux de volière. On ne verra jamais, dans cette région, des femmes habillées à la fois de vert-pomme, de rouge et de jaune. Si elles aiment le jaune d'or, le grenat, le noir ou le vert foncé, elles ne portent qu'une de ces couleurs. Ce n'est, d'ailleurs, que la classe aisée qui peut se permettre toutes ces fantaisies. Les pauvres ou les fainéants sont bien heureux quand ils peuvent changer de pagne une fois chaque année.

Au Dahomey, comme toute couleur ou parure est défendue, hommes et femmes ne portent que des pagnes écrus ou blancs. Ces couleurs claires, qui durent fort peu, se changent graduellement en gris-perle, gris foncé et gris noir. On n'aperçoit aucune autre couleur dans le vêtement des Dahomiens. A Whydah, on ne voit que les familles des anciens Brésiliens, tout à fait indigènes

1. Certaines tribus habitant la troisième zone du Dahomey, les bords du Whémé et le village d'Afotonou, portent une jupe plissée arrivant au genou. On ne voit que peu d'individus avec ce costume, aujourd'hui démodé.

2. Cette partie du vêtement, démodée aujourd'hui, qu'on appelait une *tournure*, est connue à la Côte d'Or de temps immémorial. A Accra, les femmes le portent sous leur pagne.

aujourd'hui, et qui par leur naissance se trouvent en dehors des lois du pays, faire usage de couleurs voyantes et de bijoux.

Les Yoroubas et les Popos, au contraire, moins sévèrement assujettis par leurs lois, font usage du genre de vêtements que leur permettent leurs moyens. Les hommes y ajoutent des tricots européens, des bonnets brodés, etc.

Le pauvre ne connaît que le bleu indigo; il achète le calicot sans apprêt et le fait teindre, selon son goût, plus ou moins foncé. Ceux qui ont de l'argent achètent dans les magasins les produits de la manufacture anglaise et allemande, qui priment sur les marchés. Ils se laissent séduire par la couleur et le dessin, mais n'accordent jamais d'attention à la qualité ; ils veulent du bon marché et, comme au premier lavage la teinture s'évanouit, ils reculent tant qu'ils peuvent l'accomplissement de cette opération. C'est dire qu'ils sont, en général, très sales. La quantité d'eau qu'ils ont à leur disposition influe beaucoup sur les soins qu'ils donnent à leur toilette ; dans les villages riverains, ceux des habitants qui ont de l'eau tout à fait à portée sont beaucoup plus propres que ceux qui ont 300 mètres à faire pour aller en chercher. Dans l'intérieur, la proportion est la même. Les peuples du bord de la mer sont dans un état d'hygiène bien supérieur sous ce rapport à ceux qui en sont éloignés.

L'heure où le noir se baigne de préférence est le milieu de la journée, lorsque l'eau est tiède des rayons du soleil.

La coiffure.

La *coiffure* fait le principal ornement de la tête du noir : elle lui donne une expression et fait ressortir sa physionomie. Aussi la négresse arrange-t-elle, en général, ses cheveux avec grand soin. L'homme lui-même sait que cette toison frisée qui encadre son visage ne lui va pas mal, et il la porte souvent fort longue.

La coiffure comprend l'ajustement des cheveux et les additions d'étoffes et de bijoux. Elle est dans le premier cas excessivement variée, en dehors du Dahomey toutefois. Car, dans ce royaume despotique, il n'est même pas permis à l'homme de porter ses cheveux à sa guise ; il faut qu'il ait la tête rasée ou tout au moins les cheveux courts et sans coiffure aucune. La femme est à peu près dans les mêmes conditions, surtout lorsqu'elle habite des lieux proches de la demeure du roi.

A la Côte d'Or, aux Popos, au Yorouba, on voit des coiffures bizarres. Les Minahs des deux sexes s'arrangent les cheveux en petites baguettes raides qui hérissent leur tête. A Accra, ce sont de petites boules au lieu de bâtons. Aux Popos, les femmes ramènent en arrière tous leurs cheveux longs et bien peignés, et les attachent sur le sommet de la tête ; l'extrémité des cheveux est ensuite arrangée en une petite boule qui surmonte le tout. Cette dernière coiffure et celle de l'Accraenne sont celles qui vont le mieux aux négresses.

Dans le Yorouba, la coiffure préférée est une succession de tresses partant de la naissance des cheveux et allant se joindre de tous côtés sur le sommet de la tête. Ces petites tresses laissent voir entre elles le cuir chevelu; les lignes représentent assez bien comme forme des tranches d'orange. La coiffure en *cabasset* exige près d'une journée de travail; mais comme elle subsiste fort longtemps, elle est préférée par beaucoup de Nagos. Cet ajustement se fait en tressant les cheveux très serrés et en un monticule qui part de la nuque pour venir mourir sur le front; cette éminence est surmontée d'une arête formée par les cheveux; on met au-dessous de ceux-ci un morceau de bois, et le tout éveille à peu près l'idée de la partie supérieure du cabasset, cet ancien casque de guerre ; c'est pourquoi nous lui donnons ce nom. Une coiffure de ce genre, si elle est bien faite, peut durer quinze jours sans se détériorer.

Un autre arrangement des cheveux, réservé aux femmes des grands, consiste à se laisser croître la chevelure, mais en la rasant autour du front, au-dessus des oreilles et sur la nuque ; cela ressemble à un bonnet d'astrakan sur une tête rasée ; nous l'appellerons la *coiffure en bonnet*.

Puis la coiffure à la mahométane : toute la tête rasée avec une touffe de cheveux plus ou moins longue sur le sommet ou sur le côté. Les Nagos de Lagos, qui s'habillent à l'européenne, essayent de se faire une coiffure dans le même genre ; ils aplatissent leurs cheveux et tracent au milieu, au rasoir, une ligne voulant imiter la raie.

Ornements et bijoux.

Pour ajouter encore à la parure, des bijoux divers sont en usage chez les indigènes. Nous employons peut-être à tort le mot *bijou*, qui s'appliquerait à un ouvrage d'orfèvrerie ou à un petit objet

délicat ; nous entendons désigner un ornement qui sert à la toilette plutôt qu'un article de valeur.

Les hommes portent autour du cou de petits sachets en cuir pendus à l'aide d'un cordon, des dents de carnassiers, des calebasses microscopiques où l'on renferme soi-même des médicaments, des morceaux de verre, de fer, de corail, de cuir, de bois et de laiton.

Ils portent autour du biceps des anneaux en verre bleu ou en ivoire ; autour du poignet, des cordelettes en cuir ou des chaînettes ; autour des reins, des épines dorsales de python, des lanières de cuir tressé entremêlé de perles ; aux doigts, particulièrement au pouce, des anneaux en cuivre, ainsi qu'au gros orteil. Ils ont rarement des anneaux aux oreilles.

Les femmes ont une quantité de verroteries de toutes couleurs et de toutes tailles autour du cou, des bras, des poignets, des jarrets. Dans le Yorouba, elles se percent les oreilles et agrandissent le trou assez pour pouvoir y passer une rondelle de bois rouge de la dimension d'une pièce de 1 franc. Ces oreilles déformées et pendantes sont considérées comme une beauté ; un objet recherché pour remplacer la rondelle en bois est une tranche de bougie dont on supprime la mèche.

Aux Popos et à la Côte d'Or, les femmes portent des boucles d'oreilles en perles, en argent et en or, sous forme d'anneaux ou de boutons, mais petits et délicats.

Au Dahomey, la plupart des femmes n'ont pas même les oreilles percées. A quoi bon, puisque les pendants sont défendus? Aucun bijou n'est toléré au Dahomey, sauf pour le roi, les princes et les chefs qui portent du fer.

N'est-ce pas une belle idée que de faire de ce métal si utile, si nécessaire, l'apanage exclusif de la noblesse? N'est-il pas, en effet, cent fois plus noble que l'or dont se pare tout le monde, si rare et si commun à la fois ? Et n'est-il pas plus digne de constituer un privilège de la puissance? « Des guerriers ne doivent se parer que de fer, » disent sans doute les grands du Dahomey. Et les plus beaux bijoux européens les laissent froids.

Avec leur simple anneau de fer au poignet et à la cheville, les rois dahomiens respirent la noblesse, la puissance et la simplicité.

Les différentes classes ont un costume ou une ornementation qui leur est propre.

Le cabeçaire[1] porte un pagne blanc, un bracelet en fer et souvent, sur sa tête rasée, une petite calotte blanche de la forme de celle de notre clergé. A Porto-Novo, les princes nommés *larrys* ont le même costume et, au lieu de calotte, la coiffure en cabasset rasée au-dessus du front, des oreilles et de la nuque. Les féticheurs sont des cabeçaires et vêtus comme eux; ils sont, de plus, ornés des tatouages dont nous avons parlé.

A Porto-Novo, les femmes de cabeçaires et de larrys, ainsi que celles du roi sont les seules qui portent régulièrement le pagne blanc; celles des premiers et du roi sont coiffées en calotte, et les autres comme leurs maris.

Les féticheuses portent le pagne blanc, la tête rasée ou les cheveux courts; elles ont des chapelets de petits cauris de Manille autour des bras, du cou, des poignets, des jarrets et des chevilles. Il y a de nombreuses variétés dans les costumes du culte fétichiste. Nous les décrirons plus en détail lorsque nous parlerons de cette religion.

Quant aux enfants, ils vont complètement nus jusqu'à six ou sept ans.

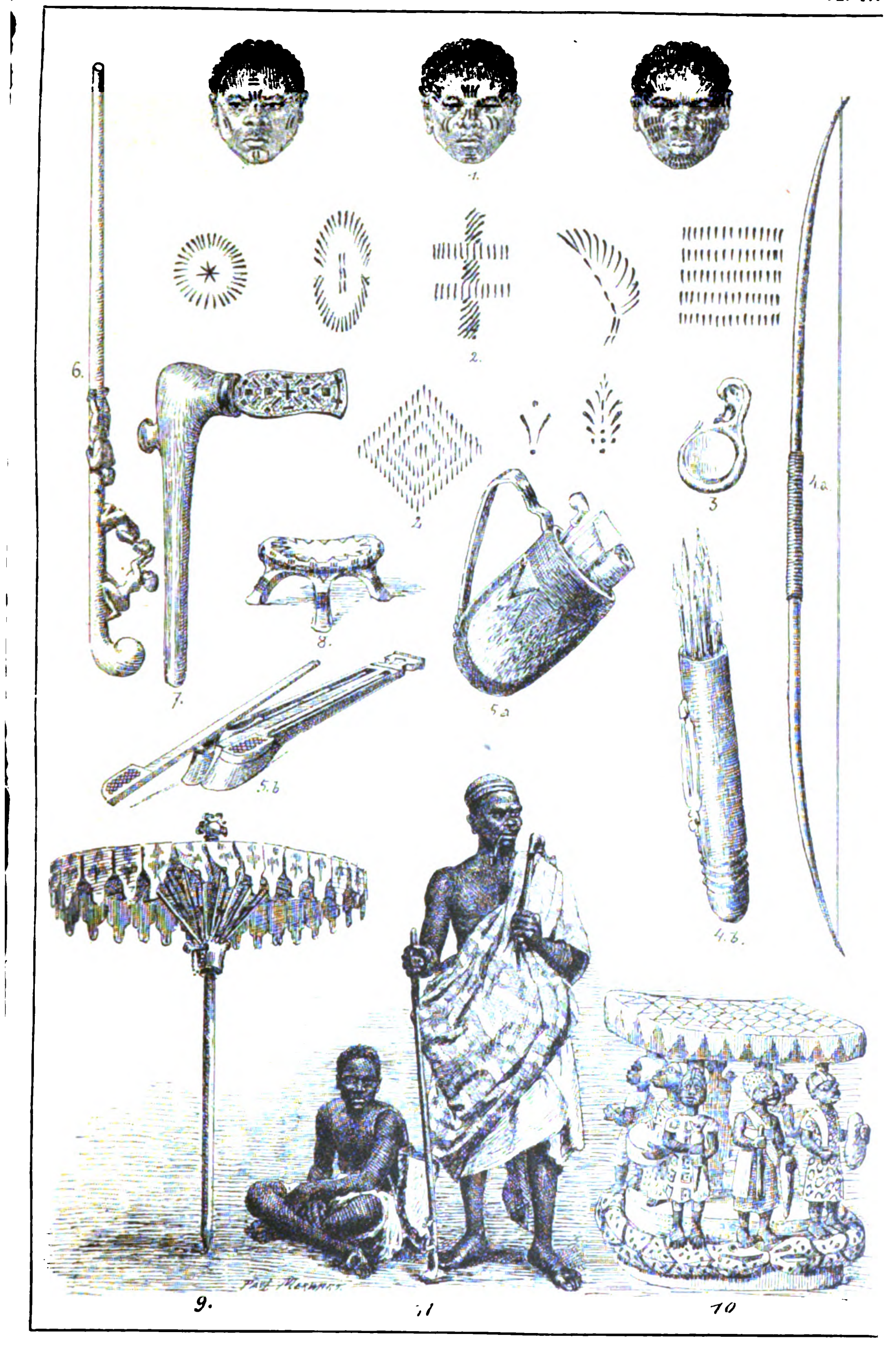
En plus des tatouages, il est d'usage en certains endroits de se passer sur le corps des couleurs. Les femmes nagos se peignent les pieds, les jambes, les bras et les mains en rouge-brique; elles se frottent d'huile de palme, ainsi que les hommes. Elles exhalent une odeur repoussante.

Dans les Popos, elles se passent sur le cou, les épaules et la poitrine, un mélange odorant, agréable, qui les teint en blanc; on nomme cette matière l'*attiké*. C'est un composé de clous de girofle et quelquefois de benjoin avec un alcool parfumé quelconque, pilé dans un mortier sous forme de pâte, séché et mis en boules.

L'usage du *khaal*, que les Arabes emploient pour les yeux, est remplacé par de la plombagine qui se vend dans de petits étuis en peau. Elle donne aux bords des paupières une teinte bleuâtre. Les femmes nagos et jebous en font seules usage.

Les quelques ustensiles de toilette qui servent aux noirs sont assez primitifs : le rasoir est, le plus souvent, un éclat de verre, pour ceux qui ne peuvent se procurer mieux. Les femmes démêlent leurs cheveux au moyen d'un peigne dont les dents, au

1. Cabeçaire, grand du pays, haut fonctionnaire. Du mot portugais *cabeca*, tête.



CABEÇAIRE, TATOUAGES ET OBJETS DIVERS.

1-2. TATOUAGES. — 3. OREILLE DÉFORMÉE. — 4 *a*, 4 *b*, ARC ET CARQUOIS.
5 *a*. PORTE-PIPE. — 5 *b*. ÉTUI A COULISSE, PORTE-PIPE. — 6. CANNE. — 7. HACHE. — 8. TABOURET.
9. PARASOL. — 10. SIÈGE DU ROI TOFFA A PORTO-NOVO. — 11. CABEÇAIRE AVEC SON PORTE-PIPE.


THE ASTOR LI
NY

nombre de six ou huit, ont la longueur et la dimension d'un porte-plume. On trouve de ces peignes en bois dur, ornementé, d'un très joli travail.

Il ne faut pas croire que tous les noirs prennent soin de leurs cheveux. Il y en a une grande partie chez les deux sexes qui sont couverts de vermine. On les voit dans les rues et sur les marchés, la tête appuyée sur les genoux d'un confrère, qui se livre, dans leur chevelure, à une chasse active et fructueuse.

Il nous reste à parler des différents attributs qui font, pour ainsi dire, partie du costume des chefs. Ces objets, qui accompagnent toujours, au Dahomey, les cabeçaires en promenade ou dans l'exercice de leurs fonctions, méritent une description particulière.

On est tellement habitué à voir ces attributs qu'ils peuvent être classés comme des compléments indispensables au type du chef indigène.

Parmi ceux qui l'accompagnent toujours, il faut remarquer la canne, la hache, le porte-pipe, le parasol et le tabouret.

La *canne* donne lieu, au Dahomey, à un usage curieux et que l'on ne retrouve que dans ce pays. Comme elle ne quitte jamais l'individu auquel elle appartient, on finit par s'habituer à la lui voir et à la considérer comme une partie intégrante de lui-même ; le jour où on l'aperçoit, on la reconnaît immédiatement, même si elle est dans les mains d'une autre personne.

Chez les Fons, la canne ou bâton devient ce que sont chez nous, à la fois, la carte de visite, un mot de billet, une procuration, une signature et un passeport : tout dépend de la circonstance. Chacun des chefs nombreux a son bâton, qu'il a cherché à rendre totalement différent de celui des autres. La vraie canne du Dahomey consiste en un objet sculpté sur le manche d'un bâton et ne formant qu'un seul morceau avec lui.

L'extrémité inférieure en est plus grosse que le reste, légèrement recourbée et terminée par une boule. La petite figure qui y est placée est souvent fort bizarre ; c'est, par exemple, un homme décapité étendu sur le dos, les jarrets pliés et tenant une tête entre ses mains ; un oiseau penché piquetant un crâne, un crocodile tenant une tête entre ses mâchoires, une clef, un poisson, un homme assis, une femme et un petit enfant, un serpent, une simple boule, etc., selon la fantaisie du sculpteur.

Contrairement à nos usages, c'est le manche sculpté qui se

pose à terre et le petit bout qui se tient à la main. Pour éviter l'usure du manche, on y plante généralement un clou qui l'empêche d'arriver jusqu'au sol; l'autre extrémité est quelquefois garnie de cuivre.

Il y a d'autres cannes plus courtes, faites, comme celles du roi, en ébène, en ivoire, en argent massif. La hache, insigne que nous décrirons plus loin, tient également lieu de canne, selon le goût du propriétaire.

Un cabeçaire bien disposé enverra, par exemple, son bâton à un Européen malade pour faire demander de ses nouvelles; cette démarche tient lieu de visite.

Le cérémonial pour l'usage du bâton est le suivant : celui qui le porte (quand c'est un envoyé) doit éviter de le poser à terre et le tenir de préférence couché sur un de ses bras replié en travers de sa poitrine, à peu près comme les nourrices portent leurs nourrissons.

Le porteur du bâton, s'il est l'ambassadeur d'un personnage important, ne doit pas attendre; on doit le recevoir avec déférence. L'émissaire, quand il est mis en votre présence, vous remet le bâton, que vous êtes obligé de prendre et de garder à la main tant que le recade[1] n'est pas terminé et que vous avez à écouter ce que le propriétaire du bâton vous envoie dire. Sitôt que vous avez à parler, vous rendez la canne et, dès que l'envoyé la saisit, vous donnez votre réponse; les Européens qu'on appelle à la gore pour recevoir un recade du roi doivent se découvrir et tenir le bâton couché sur les bras comme un enfant que l'on tient sur les fonts baptismaux.

Si l'on envoie son bâton pour saluer quelqu'un, la personne doit répondre immédiatement par l'envoi du sien.

On envoie chercher le bâton du chef comme laisser-passer sur un chemin interdit.

L'Européen ne peut aller à la capitale que si le roi lui envoie sa canne.

Les blancs ont pris l'habitude du bâton entre eux; c'est on ne peut plus commode : on s'envoie le bonjour, on s'emprunte des provisions; dans ces climats brûlants, à midi, on aime beaucoup mieux envoyer son bâton chez un ami que d'y aller soi-même. Cet objet, supportant très bien les ardeurs du soleil et tenant lieu de

1. *Recado*, du portugais, message; *recadaire*, messager.



visite, est d'un prix inestimable, et l'on remercie bien souvent le Dahomien d'en avoir inventé l'usage.

La *hache*, insigne de dignité, arme de guerre ou ornement, diffère de la hache du bûcheron par le tranchant de sa lame qui est disposé perpendiculairement au manche et qui ne coupe pas. Elle sert de casse-tête à la guerre. On la porte sur l'épaule, suspendue naturellement par l'angle que forment la lame et le manche. Sa taille et son ornementation sont excessivement variées. Il y en a qui ont une réelle valeur artistique : le manche est sculpté et la lame toute ciselée.

Le *porte-pipe* est une sacoche en peau de chèvre, le poil en dehors, dans laquelle on renferme tout ce qui est nécessaire à la pipe du chef. Il est de forme rectangulaire, arrondi d'un côté et muni d'une coulisse à la partie supérieure. Il renferme généralement une ou deux pipes du pays, des tuyaux de rechange, une paire de petites pincettes pour saisir les charbons ardents, un briquet, deux ou trois silex, de l'amadou du pays[1], un cure-pipe en fer et, enfin, une poche roulée qui contient le tabac de Son Excellence.

Disons, en passant, que les allumettes sont aujourd'hui répandues depuis plusieurs années dans les régions les plus éloignées du pays, et que le briquet sert fort peu. On le porte par usage.

Le noir qui est chargé de garder le sac précieux porte aussi le nom de *porte-pipe*.

Le *parasol* est d'origine européenne naturellement. Un blanc en offrit un autrefois au roi, et cet objet devint indispensable en même temps qu'il constitua le privilège des autorités. Les grands chefs sortent rarement sans leur parasol, ayant peur, sans doute, que les ardeurs du soleil ne leur brunissent le teint.

Plus tard, les indigènes sont arrivés à des imitations fort convenables et très agrandies de nos parasols. Seulement ils ignorent le moyen d'arrondir la partie supérieure ; ils les font plats, à angle droit et bordés de franges d'étoffe. On ne trouve cette forme qu'au Dahomey.

Le *tabouret* dont est généralement chargé le porte-pipe est en bois sculpté d'une seule pièce ; il comprend une plate-forme légè-

1. Écorce séchée, battue, trempée dans une infusion de poudre et exposée au soleil.

rement concave montée sur trois pieds tournés en dehors et plus ou moins ornés de sculptures. Le chef se sert de ce siège portatif dans tous les endroits où il va.

Nous avons vu dans ce qui précède les divers tatouages, la composition du costume, les coiffures les plus remarquables, les objets de parure et les insignes des chefs; nous allons, dans le prochain chapitre, parler des détails de l'habitation.

CHAPITRE VI

L'HABITATION.

La case indigène. — Les différentes formes qu'elle affecte selon les zones de la région. — Habitations terrestres et lacustres; greniers et tombeaux. — Construction et composition de l'habitation. — Murs d'enceinte. — Peinture à la bouse de vache.

Il n'entre, dans le choix de l'habitation chez les noirs, aucune des considérations sanitaires, pittoresques ou d'agrément, qui nous préoccupent en général lorsque nous cherchons un logis. Les noirs en sont restés au point où ils étaient il y a plusieurs siècles en tout ce qui concerne la case. Elle est aussi primitive, aussi incommode, à tous les points de vue, qu'elle a pu l'être alors que les premiers habitants trouvèrent ce moyen ingénieux de se mettre à l'abri des intempéries.

Dans la troisième zone, les cases indigènes peuvent être rangées parmi ce qu'on a vu de plus primitif dans l'histoire de l'habitation à l'Exposition universelle de 1889.

Sur le littoral, il y a eu un léger progrès. Les premiers Européens ont eu une grande influence sur tout ce qui a été fait dans ce sens, au début. Lorsque les Dieppois vinrent les premiers sur la Côte d'Or et qu'ils élevèrent, sur une plage de sable unie et déserte, un fort qui subsiste encore malgré les siècles, les indigènes durent avoir la première idée de ce que le génie de l'homme pouvait faire de rien. Deux ou trois cents ans plus tard, à Whydah, naquirent, entre les mains des Européens, des constructions énormes, comme le fort français, entièrement faites avec les matériaux du pays et par les indigènes eux-mêmes.

Jusque-là, les végétaux seuls avaient dû leur servir à construire leurs cases, et voici que le blanc se mit à prendre cette terre rougeâtre sur laquelle ils marchaient, à la mouiller, à la modeler en briques et à s'en servir pour édifier de grandes maisons.

Rien n'était plus facile que de l'imiter, et l'on y trouvait tous les avantages ; l'argile était plus réfractaire à la chaleur que la paille et le bois, elle était aussi plus durable que ces derniers matériaux, auxquels s'attaquaient, d'ailleurs, toutes sortes d'insectes.

L'idée vint aux indigènes de suivre encore l'exemple du blanc et de construire les murs de leurs habitations avec de la terre qui, jusqu'alors, ne leur avait servi qu'à faire de la poterie.

Peu à peu, chacun jeta à bas les bois vermoulus de sa maison et les remplaça par un mur en argile, sur lequel on mit une toiture ; cela ajoutait une variété aux genres d'habitations qui existaient au Dahomey, où elles forment six catégories distinctes :

La case ronde et la case carrée, en paille, terrestre ; la case ronde et la case carrée, en paille, sur pilotis ; la case en bois ; la case en terre.

Le motif de la variété de forme dans l'habitation n'est pas connu. Il ne souffle dans la région aucun vent assez violent pour obliger les habitants à arrondir leurs habitations, afin de lui donner moins de prise ; c'est simplement, croyons-nous, le résultat de leur fantaisie et de la coutume.

Si la forme de la case est sans motif, il n'en est pas de même de sa composition. Les matériaux sont subordonnés à ce que produit la région.

Ainsi, dans la première zone où il n'y a que du sable et une rare végétation, toutes les huttes sont en bambous et en paille de palmier. Dans la deuxième et la troisième zone, on voit des murs en argile, parce que le sol offre cette ressource. Et enfin dans la quatrième zone, où le terrain change encore et où les forêts abondent, les indigènes, à défaut de palmiers, construisent leurs maisons en bois.

Nous savons déjà qu'ils mesurent leur peine et sont très avares de leurs pas. S'ils ne trouvent pas à leur portée ce qu'ils désirent, ils utilisent ce qui est le plus à proximité. Avec les moyens de communications qu'offrent les nombreux cours d'eau dans le pays, il leur eût été facile de transporter eux-mêmes les matériaux qui leur convenaient ; mais ce travail eût été au-dessus de leurs forces.

Les murs des habitations en paille se construisent de la façon suivante : si la case est ronde, on dispose en cercle, à 1 pied d'intervalle, sur un diamètre de 2^{m},50, une série de doubles poteaux de 2 mètres enfoncés en terre à une profondeur de 25 centi-

mètres. Dans la maison de forme carrée, les bois sont disposés sur un rectangle de 3 mètres sur 2 mètres. Les poteaux sont sur la même ligne, par deux, séparés de 7 ou 8 centimètres, l'un en dedans, l'autre en dehors. Les intervalles sont remplis de feuilles de palmier à huile, séchées au feu, placées transversalement d'un poteau à l'autre et attachées à chacun d'eux avec des cipeaux ou liens du pays.

Les murs en terre, qu'on faisait au début avec des briques séchées au soleil, sont maintenant construits d'une seule pièce, ou plutôt en trois morceaux, la première façon donnant beaucoup trop de peine.

On piétine l'argile avec de l'eau jusqu'à ce que la pâte soit bien mélangée. On la transporte ensuite en grosses boules sur le lieu de la construction, et l'on commence à les amonceler en les pétrissant avec les mains entre deux cipeaux tendus qui indiquent l'épaisseur du mur (de $0^m,30$ à $0^m,45$), sur un fondement de 20 centimètres creusé dans le terrain ; on élève ainsi la première partie du mur, haute d'environ 70 centimètres au-dessus du niveau du sol, et on laisse sécher. Après cinq ou six jours, le soleil l'a criblée de crevasses et lui a donné une dureté voisine de celle de la pierre. On pose alors la deuxième section du mur en opérant de la même façon, et on laisse écouler le même intervalle, avant d'établir la dernière partie qui donne au mur une hauteur totale de 2 mètres à $2^m,30$.

La surface extérieure en est laissée rugueuse et piquetée par les doigts des ouvriers ; l'autre est polie ou du moins aplatie à la main, car le maçon indigène ne possède aucun outil. L'argile est détachée du sol avec une bêche de cultivateur et enlevée avec les mains.

Les murs ainsi construits sont, il faut le dire, à l'honneur du coup d'œil des ouvriers, réguliers et d'aplomb.

La construction des contours d'une case sur pilotis est beaucoup plus compliquée que celle des autres genres d'habitation.

Comme les villages lacustres ont perpétuellement un mètre d'eau sous leurs cases, au minimum, le travail se fait en pirogue et seulement à la saison des basses eaux. Les lagunes ont presque toujours le fond tapissé d'une vase gluante qui ne permettrait pas à un homme de se soutenir ; il y enfoncerait et disparaîtrait dans la couche de boue qui a quelquefois jusqu'à 1 mètre d'épaisseur. On trouve, en dessous, du sable ou du terrain plus consistant où

il faut enfoncer les pilotis. Le travail est lent et difficile ; ce n'est qu'à force d'arracher la perche et la repiquer avec force qu'on arrive à l'enfoncer solidement. On plante ainsi six ou huit longs poteaux de 10 à 12 centimètres de diamètre, qui doivent être les soutiens principaux de la charpente ; on en ajoute ensuite au milieu huit ou dix autres plus minces, qui doivent concourir à la solidité de l'édifice. On attache solidement, après les avoir entaillées, des perches transversales à tous ces poteaux, de façon à former une sorte de plate-forme. C'est elle qui doit porter la maison. Cette plate-forme n'étant située que vers le milieu des poteaux, les parties qui dépassent servent à soutenir la case et sa toiture. Les grosses perches principales dont nous avons parlé arrivent seules à cette hauteur. Elles ont une moyenne de 6 mètres de longueur totale. Elles plongent dans l'eau de $1^m,25$ à $2^m,10$. Il faut que les plate-formes soient au-dessus des crues les plus anormales, ce qui demande encore une élévation de 2 mètres à $2^m,10$; et enfin l'habitation a $1^m,50$ à $1^m,80$ de hauteur.

Tout autour de la case, au même niveau que la plate-forme et élevée sur des pieux de même nature, court une galerie de 70 à 80 centimètres de large, sans balustrade.

Dans certains villages lacustres, comme Aguégué, par exemple (lagune de Porto-Novo), les habitants ont du bétail qui paît, pendant les basses eaux, sur des prairies marécageuses où les gens descendent eux-mêmes ; mais, dès que les eaux vont couvrir les herbes, ils en font provision, les font sécher et les emmagasinent dans des cases réservées à cet usage.

Le bétail et la volaille sont installés sur une plate-forme juste au-dessous de l'habitation ou du magasin, sans aucune galerie ni garde-fou. Les animaux passent ainsi toute la saison des hautes eaux.

La toiture des habitations carrées, quelles qu'elles soient, est partout la même ; toutes sont couvertes à deux pentes. Les arbalétriers sont en bois écorcé, le poinçon est sans entrait et part de terre ; les traverses sont en faux bambou. La feuille de l'élaïs, séchée au feu, sert encore pour ce travail ; on lui donne, dans ce but, une forme spéciale. Lorsque la feuille est fraîche, on la plie longitudinalement ; on rabat les dents d'un côté du pétiole sur celles de l'autre, en doublant ainsi leur épaisseur et l'on fait ensuite sécher dans cette position.

Pour couvrir une toiture, on dispose toutes ces feuilles avec les



UNE HABITATION DAHOMIENNE.



COUR INTÉRIEURE D'UNE HABITATION DAHOMIENNE.

dents en bas, le pétacule en haut, et on les fixe sur les liteaux et les arbalétriers, en commençant naturellement par le bord inférieur du toit. Le tout est attaché avec le cipeau, ce lien si solide et si durable, qui vaut les meilleures cordes et ne se pourrit pas.

L'intérieur des habitations indigènes comporte très rarement plus d'une pièce ; seuls, les noirs, qui ont de grandes ressources et veulent imiter les Européens, se payent un pareil luxe.

Il faut donc considérer ce cas comme l'exception. La pièce unique de toutes les cases n'a généralement aucune autre ouverture que la porte ; toute issue laissant pénétrer l'air ou la lumière manque totalement, lorsque l'entrée est fermée.

Il semblerait que, dans ces pays équatoriaux, on éprouve naturellement le besoin de respirer librement, de se procurer dans une habitation un peu de fraîcheur, pour faire contraste avec la température extérieure; il n'en est rien. Les indigènes s'accommodent parfaitement du manque d'air, de clarté, dans une atmosphère corrompue par l'agglomération de sept ou huit individus, généralement malpropres, vivant dans un espace de quelques pieds carrés.

Chaque maison est pourvue d'un enclos attenant, n'aurait-il que la moitié de la surface de la case ; cet espace ouvert tient lieu de cour, et une porte ouvre généralement de ce côté; le plus souvent il n'en existe pas d'autre. On se rend dans la rue par l'enclos.

C'est dans cette cour que se font toutes les opérations du ménage : cuisine, lavage, pilage du maïs, etc. Elle est séparée de l'enclos voisin par une palissade en paille et en faux bambou.

Les portes sont généralement en faux bambou très serré et attachées par des cipeaux en guise de charnières ; on les ferme le soir, au moyen d'une barre transversale.

La forme et la composition de la case diffèrent selon les zones, mais les caractères généraux restent les mêmes partout.

Dans la première zone, sol sablonneux et mou, les huttes sont en faux bambou entremêlé de paille. Les fondements sont assez profonds ; la forme est rectangulaire ; le sol de l'intérieur se compose d'un amas de sable qu'on mélange à de la vase de lagune pour obtenir une surface plus dure et plus unie. Quelquefois les habitants, afin d'empêcher l'air de pénétrer à travers les parois de la case, la tapissent intérieurement de vase. Cette boue collante prend vite la consistance de l'argile lorsqu'elle est sèche, et elle

donne, à l'intérieur, l'illusion de murailles ; elle évite, de plus, que l'air soit renouvelé, ce qui contribue au confort des indigènes.

Dans la deuxième zone, l'argile remplace le bambou ; les habitants, comme nous l'avons dit, aplanissent de leur mieux les parois intérieures latérales de leur habitation. On fait quelquefois un plafonnage sommaire en faux bambous très serrés les uns contre les autres, tapissés ou non de terre glaise.

Quant au parquet, s'il nous est permis de lui donner ce nom, il est fait de même matière et le plus uni possible ; son élévation est toujours d'au moins 25 centimètres au-dessus du niveau de la rue.

Dans quelques parties du Dahomey, à Porto-Novo et au Yorouba, on a la coutume de peindre ce parquet. On prend pour cela de la *bouse de vache*, on la délaye dans de l'eau, on y mélange un peu d'herbes, et l'on en passe plusieurs couches par terre et au pied des murs, avec un pinceau en paille d'épis de maïs; on forme ainsi un soubassement d'environ 50 centimètres.

Il ne serait jamais venu à l'idée d'un Européen que la bouse de vache fût utile à autre chose qu'à fumer la terre ; eh bien, c'est le cirage des appartements dahomiens : elle colore les parties peintes d'une teinte vert épinard clair, et répand une odeur qui complète la ressemblance que les intérieurs indigènes ont avec des étables mal tenues.

Quand on entre dans une case de noir, on voit des enfants malpropres, des débris de comestibles, des gens qui fument ou qui mangent, des pots d'huile de palme, des chapelets de poissons secs, des femmes qui vont et viennent, des poules, des chiens ; tout ce monde grouille dans une demi-obscurité, au milieu de toutes ces senteurs diverses où domine toujours l'odeur *sui generis* du noir ; on a généralement hâte de revoir le soleil et la rue, tout étroite et sale que soit celle-ci.

Sur les bords du fleuve Whémé, les habitations sont sur pilotis et rondes ; leur construction est la même que sur les lagunes : pailles, bois et faux bambou. Les habitants sont obligés de se loger ainsi pour être à l'abri des crues annuelles, qui couvrent quelquefois toute la plaine environnante.

Dans la troisième zone, on rencontre moins de palmiers et les bambous disparaissent. On y voit des cases en terre et en bois. Ces dernières sont de forme rectangulaire et construites avec des

pieux serrés les uns contre les autres. Dans la toiture, une paille ressemblant assez à celle de l'orge remplace la feuille de palmier.

Plus loin, dans le nord, les cases ont le même caractère ; on dit même que les habitants des montagnes vivent en grande partie dans des cavités naturelles existant dans les rochers.

En plus des constructions destinées à loger les indigènes, il y a dans les villages des greniers destinés à renfermer les grains pour la nourriture et pour les semailles. Beaucoup d'indigènes logent une partie de ces provisions entre la toiture et le plafond de leurs cases ; d'autres élèvent en communauté une maison, qui doit servir de magasin. Tout dépend des localités et des coutumes des habitants à cet égard.

Dans les villages sur pilotis, on distingue les magasins par l'absence de galerie et de porte, et par une moindre hauteur de la toiture au-dessus de la plate-forme. Le maïs y est pendu par grappes d'épis ou étendu sur des claies, de façon à laisser circuler l'air. Le foin est arrangé de même, en bottes.

Les autres provisions, telles que poisson fumé ou sec, manioc, ignames, patates, y sont déposées également ; mais il est rare de voir les indigènes garder autre chose que du maïs. Même ceux qui ont du bétail sur les pilotis ne gardent pas toujours sa nourriture ; chaque jour, ils vont la lui chercher en pirogue, quelquefois fort loin.

Dans les villes, on ignore absolument ce que c'est que de faire des provisions. Les indigènes gardent généralement de l'huile ou des amandes de palme quand ils voient que le prix du marché baisse à cause de l'abondance, ou bien s'ils n'ont besoin de rien au moment de la récolte.

Dans ce cas, ils enterrent ces produits ; ils mettent, à 1 mètre de profondeur, de grands pots contenant l'huile ou les amandes et recouvrent le tout de terre ; l'herbe pousse bientôt et déguise ces cachettes connues d'eux seuls.

Les tombeaux, si cela peut s'appeler ainsi, se trouvent dans chaque habitation. On enterre les morts de la famille dans le sous-sol de la case, à 60 centimètres à peine au-dessous des vivants.

Il est à supposer que la paresse doit avoir encore présidé à l'établissement de cet usage. Nous ne croyons pas que ce soit par affection que le noir tienne à garder près de lui les restes de ceux qu'il a perdus. Il s'en console trop vite pour cela. D'ailleurs, ce qui viendrait encore détruire cette hypothèse, c'est que, dans cer-

taines localités, dès qu'il n'y a plus de place pour enterrer les morts sous la case, on s'en va loger ailleurs, abandonnant toutes les tombes anciennes à la pioche d'un nouvel occupant.

Chaque fois qu'il y a enterrement, on refait par conséquent une partie du parquet.

Quant aux habitants des villages lacustres, ils vont enterrer leurs morts à terre, sur le bord des lagunes.

Les indigènes, sauf quelques détails, n'ont jamais suivi l'exemple des Européens ; ils n'ont fait aucune tentative pour améliorer leur genre d'habitation en quoi que ce soit.

Ils ne se rendent pas compte que leur façon de se loger est la cause, chez eux, de beaucoup de maladies. Il est encore plus malsain dans les pays chauds que dans les régions tempérées, de se calfeutrer en grand nombre dans un espace restreint, surtout quand, pendant la journée, l'air ne s'est même pas renouvelé.

Une grande humidité se manifeste dans les habitations en terre; les insectes de toutes sortes, attirés par les débris qu'on balaye rarement, remplissent la maison ; les rats courent partout, les serpents se logent dans la paille des toitures, des milliers de termites rongent les boiseries et l'araignée file en paix sa toile dans tous les coins.

Les maisons en paille sont plus propres, parce qu'elles sont plus aérées, mais la négligence des habitants y est la même.

A côté de cette grande majorité, il y a de rares indigènes qui ont l'amour de la propreté. On voit quelquefois dans une case un parquet bien balayé et le maître de la maison sommeillant sur une natte propre ; les femmes font leur ménage dans la cour, et les enfants, les chiens, les poules passent la journée dehors.

Dans ces dernières cases, on aperçoit quelquefois aussi des traces de mobilier : parfois un canapé-lit, des tabourets en bambou, une natte à claire-voie devant la porte permettant de voir les passants, sans être aperçu d'eux ; en un mot, l'habitation du noir devient aussi confortable que le permettent les moyens du pays.

Mais, malheureusement, on compte les exemples de ce genre.

Ceux qui pratiquent une industrie quelconque possèdent quelquefois une deuxième pièce ou même une deuxième case à cet effet, surtout lorsqu'ils ont un matériel encombrant; d'autres travaillent dans la cour ou devant leur porte : parfois même, la rue étant trop étroite, ils vont s'installer sous un arbre sur la place la plus voisine.

On rencontre dans certaines villes, comme Abomey, Porto-Novo, Whydah, des assemblages de cases occupées par des gens exerçant un même métier ; il n'y a, dans ce cas, aucune séparation entre les cours, et les gens qui habitent ces *salams*, comme on les appelle, forment une sorte de communauté ; tels les féticheurs et féticheuses, quelquefois les teinturiers, les potiers, les sculpteurs, les forgerons, etc.

En plus des habitations, il y a dans les villes, comme constructions, une quantité de temples fétiches où les locaux occupés par les divinités sont beaucoup mieux entretenus que les intérieurs noirs. Ces temples sont de petites cases rondes, ovales ou rectangulaires, à deux compartiments séparés par une natte formant portière. Point de porte en bambou à l'extérieur, une simple ouverture en tient lieu. Les temples sont construits avec les mêmes matériaux que les cases de la zone. Le peu de chaux dont les indigènes disposent est réservé à en blanchir le dedans et le dehors des murs, lorsque ceux-ci sont en terre.

En somme, l'habitation est fort primitive, malsaine et incommode.

On a peu d'exemples d'améliorations tentées par les indigènes. Le roi Mecpon fit élever, à Porto-Novo, une maison à deux étages sur des murs formidables ; à sa mort, cette construction fut abandonnée ; le modèle en était européen. Quoique cet édifice, extraordinaire pour les noirs, n'ait jamais été terminé, qu'il en soit tombé une grande partie, on y voit de grandes ouvertures rectangulaires destinées à des fenêtres, de grandes portes, des cages d'escalier, etc. Si ce monument avait été achevé, il eût été vraiment remarquable.

A Whydah et à Abomey, on remarque quelques-unes de ces grandes constructions, la plupart en ruines aujourd'hui, témoignant encore des splendeurs d'autrefois, au moment où l'on faisait fortune avec la traite des esclaves.



CHAPITRE VII

ÉTAT SOCIAL.

Les classes diverses. — Les chefs, les féticheurs, le peuple et les esclaves. — La famille, le mariage, la polygamie, les enfants. — Décès et enterrements ; leur cérémonial. — La propriété, ses limites. — L'esclave, son histoire et sa vie.

Au point de vue physique, nous n'avons remarqué que deux classes bien distinctes d'individus : ceux qui commandent et ceux qui obéissent. En ce qui concerne les rapports sociaux et la situation respective des noirs, il y en a une troisième qui tient le milieu entre les deux : les féticheurs, et, enfin, une quatrième et dernière : les esclaves.

Au Dahomey, en tout premier lieu, il y a le roi ; à lui seul, il personnifie tout ; il est, à la fois, le pouvoir, le peuple, la nation. Tout s'efface devant lui, grands et petits, chefs et sujets, riches et pauvres ; en sa présence, il n'y a plus aucune distinction de classes : tous esclaves, moins même, des objets lui appartenant et dont il dispose à sa fantaisie. Il n'est pas possible qu'un être humain résume plus de puissance sur ses semblables que le souverain dahomien, plus d'influence morale sur ce qui l'entoure.

A l'époque où nous sommes, avec ce vent d'indépendance qui souffle de partout, toujours croissant, on se fait difficilement une idée de cette monarchie absolue poussée à l'exagération ; il semble impossible, même à ceux qui le voient, que des hommes ayant le don de l'intelligence et de la volonté se laissent subjuguer par une idée, un principe ou une habitude, au point de voir complètement anéantir leurs autres facultés, et devenir des *choses* animées, sans initiative et sans raisonnement, en tout ce qui concerne la soumission au gouvernement.

Le roi et le service du roi : il n'existe pas autre chose ; telle est l'idée qui a passé de père en fils depuis des siècles, sans que per-

sonne ose élever une objection, même mentalement! On parle de nos monarchies, de leur tyrannie et de leur oppression! Mais nos régimes les plus sévères ne sont que de l'anarchie auprès du gouvernement qui existait hier encore au Dahomey.

Au Dahomey, tout appartient au roi : le sol sur lequel le noir habite, sa case, sa femme, ses enfants, sa récolte. Le produit de son travail est partagé entre lui et le monarque ; il est forcé de le remettre aux représentants du pouvoir sous peine d'être puni avec une sévérité excessive.

Autrefois, au moment où la traite florissait, des fautes bien moins graves l'exposaient à être vendu aux négriers et emmené loin des siens. Quoiqu'il y ait moins de danger pour lui aujourd'hui de subir ce triste sort, il n'en a pas moins une situation peu enviable : aucun privilège, aucune liberté, aucune faveur même ne lui est accordée ; il faut qu'il travaille pour sa nourriture et pour *donner à manger au roi.* C'est l'expression consacrée quand on réclame des impôts[1].

Tout ce qui, chez le Dahomien, pourrait manifester d'un sentiment quelconque est refoulé par une loi tyrannique ; fait-il une tentative, même au moral, pour sortir de son avilissement, il se butte aux règlements, qui semblent vouloir lui rappeler sans cesse qu'il n'est qu'un vil esclave, une simple chose, et rien de plus.

Cette loi le poursuit jusque dans les moindres détails de sa vie : il lui est défendu d'avoir des portes en planches à sa maison, de blanchir ses murailles, d'arranger ses cheveux à sa guise, de porter aucune couleur, aucun ornement ou bijou en métal, de s'asseoir sur un siège, de porter une coiffure, bonnet, chapeau, etc.; de se chausser, d'avoir des meubles indigènes, de monter en hamac, pendant sa vie[2] ; d'être gai lorsque le roi est mécontent, et morne quand le souverain est gai.

Le jour où il quitte cette vie de misère, la loi le poursuit encore ; elle règle le cérémonial de ses funérailles et limite les regrets qu'on doit témoigner ostensiblement à sa mémoire.

Sauf quelques légères faveurs ou privilèges extérieurs destinés uniquement à leur conserver un certain prestige, les chefs sont aussi soumis, aussi courbés sous le joug que le dernier des sujets. Vis-à-vis du peuple, ils semblent être réglementés d'une façon

1. Il est question ici de ce qui se passait avant la défaite de Béhanzin. On ne saurait dire jusqu'à quel point la situation s'est modifiée depuis.

2. Lorsqu'il est mort, on a le droit de le transporter ainsi.

plus clémente ; mais dès qu'ils sont seuls, en face du roi, cette vaine supériorité disparaît et ils redeviennent esclaves.

Il est défendu aux Dahomiens de sortir de leur pays, même de leur ville, sans autorisation. Cependant, beaucoup d'entre eux ont pu échapper aux lois : les uns, au temps où leur pays était tout-puissant et où ses représailles eussent pu les atteindre n'importe où, se refugièrent *sur l'eau*, demandant au respect de la tradition leur vie et leur tranquillité ; ils construisirent des villages sur pilotis où leurs descendants vivent encore [1] ; d'autres, plus tard, trouvèrent un refuge auprès des puissances européennes dont l'influence naissante et les usages leur garantissaient leur liberté.

Cette règle étant posée que, vis-à-vis du roi, qui ne fait aucune distinction, les Dahomiens sont un peuple d'esclaves, considérons la situation qu'occupent les unes vis-à-vis des autres les quatre classes dont nous avons parlé, c'est-à-dire les chefs, les féticheurs, le peuple libre et les esclaves achetés.

Les *chefs* sont les représentants du pouvoir monarchique, dans toutes les villes et les localités habitées ; ne frayant jamais avec le peuple, ils gardent à ses yeux un grand prestige ; leurs alliances, leurs rapports ont lieu dans leur sphère. Fils de chefs eux-mêmes, de génération en génération, ils diffèrent des autres classes aussi bien moralement que physiquement ; ils sont très aptes à remplir les fonctions que le roi leur confie et s'en tirent généralement à sa satisfaction ; ils excellent à persécuter ceux qui sont sous leurs ordres, et, toujours au nom du roi, ils commettent de nombreux abus de pouvoir. Comme il n'y a aucun intermédiaire entre eux et lui et qu'ils agissent tous de même façon, personne ne dénonce leurs agissements et le seul à en souffrir est toujours le malheureux sujet.

Au Dahomey, il n'en est pas comme dans nos nations civilisées où un homme poussé par son ambition, sa capacité ou ses protections, s'élève au-dessus de la foule et, d'inconnu qu'il était, devient quelquefois puissant ou influent. Dans ce pays, au contraire, aucun homme n'oserait penser qu'il a les capacités nécessaires pour commander à ses semblables ; le despotisme et la tyrannie pèsent sur sa tête depuis son enfance ; s'il est fils d'un obscur citoyen, il n'aspirera jamais à changer sa situation.

1. On se souvient qu'il était d'usage au Dahomey, au moins autrefois, de ne jamais faire la guerre sur l'eau ou en passant l'eau.

— Les classes dirigeantes gardent ainsi le pouvoir et le transmettent de père en fils, ce qui fait que chaque sphère reste dans ses attributions. Ce que nous avons dit du caractère dahomien et de la soumission dont les noirs font preuve dans ce pays, fait comprendre aisément qu'aucun d'eux n'ait l'audace de penser à s'élever au-dessus des autres.

Entre ces deux classes, le *féticheur* tient le milieu : il est quelquefois chef par la naissance, mais le plus souvent il sort du peuple; son père, le jour où il vint au monde, l'a voué au fétiche. Il a été élevé par des féticheurs dans l'art d'en imposer à ses semblables et il est de son intérêt de garder à distance, aussi bien les chefs que le peuple ; il vit à part, n'épouse en général qu'une féticheuse et garde ainsi, par sa vie retirée, un prestige indispensable à ses fonctions.

Quant au *peuple*, on sait déjà quelle est sa situation ; il vit entre la crainte du roi, les abus des chefs et les menaces du féticheur dans cette vie et dans l'autre.

Le prêtre du fétiche n'est pas moins puissant que les autres ; il spécule sur la croyance et la superstition et obtient par ce moyen tout ce qu'il veut.

Tous trois d'ailleurs ne vivent que grâce au peuple : le roi a ses impôts; les fonctionnaires sont payés d'une façon dérisoire et leur dignité leur interdit tout travail; ils mourraient de faim sans ce qu'ils extorquent à ceux qu'ils commandent; les féticheurs, de leur côté, n'ont comme ressources que les nombreuses offrandes faites aux divinités qu'ils servent.

Au milieu de toutes ces classes, il y a encore une énorme distinction à faire entre l'homme et la femme ; si peu qu'il soit, il est tout ; elle, ne compte pas.

Dans certaines régions, c'est elle qui travaille pendant qu'il passe son temps dans la fainéantise ; elle doit le nourrir lui et ses enfants, payer les impôts, labourer la terre, passer sa journée à porter des fardeaux, mener l'existence d'une véritable bête de somme. Elle reçoit souvent des coups, en reconnaissance de ses services, et quand elle est vieille et impropre au travail, elle ne mange que si ses enfants veulent bien penser à elle. Parfois, elle est moins malheureuse ; l'homme l'aide et travaille aussi ; mais c'est toujours à elle qu'incombe la plus grosse part.

Quelques voyageurs, entre autres Smith, prétendent qu'il existait autrefois sur la Côte d'Or, à Agonna, une tribu où les femmes

gouvernaient. C'est bien difficile à croire avec les idées d'inégalité qui sont enracinées chez le noir. En tout cas, l'expérience, si c'en était une, semble ne pas avoir réussi, car il n'existe aujourd'hui rien de ce genre sur la côte de Guinée.

Lorsque sa beauté ou sa jeunesse a fait d'elle la favorite de son mari, la femme est quelquefois exempte de tous les travaux ; mais jeunesse, beauté et faveur sont éphémères, et elle retombe tôt ou tard dans sa triste condition.

Hommes et femmes dans leur situation respective ne sont pourtant pas aussi malheureux qu'on pourrait le croire ; il faut tenir compte, tout d'abord, de leur caractère insouciant. D'un autre côté, on ne peut souffrir des défauts d'une chose, que lorsqu'on a vu mieux ; sans cela on ne sait établir de comparaison. Or, le noir, au point de vue social, n'a jamais pu apprécier un autre genre d'existence ; ses aïeux ont vécu dans la même condition, tous ceux qui l'entourent sont soumis aux mêmes lois et il ne peut donc envisager sa situation comme nous qui voyons le contraste entre ses mœurs et les nôtres. Tous, s'ils ne sont pas heureux, vivent du moins résignés et sans inquiétude dans le cadre étroit qui leur est assigné par le destin.

Dans le peuple, chacun vit comme il peut et a presque toujours de quoi manger. La mendicité réelle, celle que constitue le besoin matériel de vivre, n'existe pas dans ces régions. Si un homme s'avisait d'aller de porte en porte demander l'aumône, il mourrait infailliblement de faim ; personne ne le prendrait en pitié, d'abord ce sentiment est inconnu chez les noirs et ensuite ils ignorent également ce que c'est que de donner sans recevoir, au moins, une contre-valeur égale.

Quand un homme ne peut se procurer le peu dont il se contente, il a toujours la ressource de s'engager à quelqu'un pour une certaine somme. Il s'hypothèque lui-même, pour ainsi dire. Dans le cas où il y a eu avance d'argent (de 2 à 15 sacs de cauris), il est engagé pour un temps donné, quelquefois un an ou dix-huit mois ; si, au contraire, il ne demande pas d'avances, il est simplement nourri et logé en échange de son travail et peut s'en aller quand bon lui semble. Ces sortes de marchés sont tenus de part et d'autre avec assez de bonne foi.

Ce qui dénote bien la nature des sentiments qu'il y a chez le noir, c'est que souvent un homme est ainsi hypothéqué par des membres de sa propre famille ; ils le font passer ainsi au rang de

serviteur, plutôt que de l'aider, sans rétribution, à ne pas mourir de faim. Sans avoir de rapport avec l'esclavage, cette situation se trouve assez facilement pour l'individu nécessiteux.

Quant à mendier, non par besoin, mais pour le seul plaisir de demander quelque chose, tout le monde est mendiant dans ce pays depuis le roi jusqu'au dernier de ses sujets, avec l'Européen, bien entendu : ils sont toujours à l'accabler de leurs demandes continuelles et leur insatiabilité augmente en raison directe de ce qu'on leur donne ; ils veulent tout ce qu'ils voient.

Quand un noir tombe malade au milieu de ses femmes et de ses enfants, on fait appeler le féticheur ou un empirique quelconque et l'on fait pour lui tout ce dont sont capables des gens indifférents. S'il est chez des parents plus éloignés ou des étrangers, en cas de maladie, on le met tout bonnement dehors. Il ne travaille plus, par conséquent que lui doit-on ? Rien.

Il faut, avant de s'indigner de ce manque de sentiments, se rappeler ce que nous disions en essayant de décrire le caractère de ces gens étranges. La façon dont l'indigène a été élevé et entouré ne lui a mis aucun autre exemple sous les yeux : son moral est une terre inculte où poussent surtout des mauvaises herbes. Si l'on y réfléchit bien, la plupart des qualités dont s'honore notre civilisation : bonté, générosité, patriotisme, etc., sont dues, en grande partie, à l'exemple. Nous voyons, au contraire, le vice se développer en majorité dans les basses classes où les enfants sont livrés à eux-mêmes [1].

Les trois grandes fêtes de la vie du noir sont son baptême, son mariage et... sa mort ; les mêmes cérémonies accompagnent le deuil et les réjouissances, ce qui prouve assez combien ses sentiments diffèrent des nôtres.

Si le nègre sentait, comme nous, cette douleur morale intense que provoque la perte d'un être cher, cet abandon forcé d'une personne avec laquelle on a vécu et traversé la vie, s'il était seulement affecté par un malheur de ce genre, il ne pourrait pas chanter, danser et rire comme il le fait. Il est impossible d'admettre que la douleur se manifeste par la gaieté chez le noir ; ce serait la nature humaine renversée.

1. On cite des exemples qui sont tout en faveur des sentiments des noirs, lorsqu'ils ont été élevés par des blancs et au milieu d'eux ; par exemple, les noirs américains donnent chaque jour des preuves de sensibilité et de dévouement.

Cette convulsion qui s'appelle le rire résulte d'un état d'esprit tranquille, d'un physique sans douleur et d'un certain degré de félicité, si petit qu'il soit ; la gaieté est au moins de l'insouciance, si elle n'est pas de la joie. Nous sommes tous égaux, croyons-nous, sous ce rapport ; ce sont des caractères physiologiques qui appartiennent à ce que les naturalistes appellent le *genre Homme.*

Il faut donc forcément conclure que le noir est extrêmement froid et indifférent. La Dahomienne n'est pas attachée à son enfant; le jour où elle le perd, elle regrette la somme de travail qu'il était en état de faire et la ressource que sa mort lui enlève, voilà tout.

Mais revenons aux grands événements de la vie du Dahomien, en particulier, et du noir de ces régions, en général.

Le mariage se fait sous deux régimes distincts : ou bien c'est la femme qui apporte la dot ou c'est le mari. Le jeune homme fait, sans aucune cérémonie, la demande au père de la jeune fille ou à celui qui en tient lieu. La mère ne compte pas, la jeune fille encore moins. C'est souvent entendu d'avance entre les deux jeunes gens, mais dans aucun cas la demoiselle n'est consultée.

Le prétendu éprouve très rarement un refus ; on consent généralement avec empressement à la demande qu'il fait, car c'est un excellent débarras pour la famille. Les renseignements sont inutiles, tout le monde se connaît.

Les hommes se marient à vingt ans environ et les femmes entre onze et treize.

Si la jeune fille est trop jeune, on accorde la demande quand même, mais ses parents la gardent jusqu'à ce qu'elle soit en âge d'être mariée. Ils ne se gênent nullement, d'ailleurs, pour la donner à un autre postulant s'il s'en présente, car les promesses n'ont aucune valeur.

Si le mariage est, au contraire, possible, il est décidé tout de suite ; on invite tous les parents et amis à la case du fiancé. Dans les mariages où la femme n'apporte rien, le futur époux envoie à la jeune fille, le même jour, un ou deux pagnes avec lesquels elle doit venir chez lui ; l'usage défend qu'elle emporte seulement un morceau d'étoffe de chez elle. On achète un mouton ou un chevreau et beaucoup de tafia. Le repas est servi aux parents et amis ; aucun d'eux n'a manqué cette occasion de se gaver. La gaieté règne dans l'assemblée, surtout lorsque, après le repas, on entame les alcools. On passe dans la cour. Au grand air, au milieu d'un

cercle formé par les invités et au bruit de quelques instruments accompagnés de chant, des amateurs des deux sexes exécutent des danses de caractère.

La fiancée n'assiste ni au repas, ni aux réjouissances de ce jour-là, pour se conformer à l'usage. Elle reste avec quelques amies et on leur envoie à manger et à boire.

Lorsque l'alcool est absorbé, jamais avant, chacun regagne son logis, avec une démarche en rapport avec la quantité qu'il en a consommé; quelques-uns passent tout juste le pas de la porte, afin de laisser les époux seuls chez eux, et tombent dans la rue.

Dans ce genre de mariage, musiciens, boissons et vivres, tout est payé par le mari. Il tient soigneusement compte dans sa mémoire de la moindre dépense, afin de se faire restituer la somme par les parents si la femme manque à ses devoirs, fuit le domicile conjugal ou provoque la séparation. Cette restitution n'a lieu que lorsqu'il est reconnu que les torts sont du côté de l'épouse.

Quand c'est la famille de la femme qui paye les dépenses, les choses se passent absolument de la même façon. En cas de désaccord, c'est le mari qui rembourse la dot.

Ces restitutions sont très curieuses. La revendication tourne au comique lorsque l'époux ou la famille, qui n'ont rien oublié, énumèrent, dans une palabre [1] devant les autorités, toutes leurs dépenses, jusqu'au dernier cauris.

Chez les Nagos et aux Popos, on se marie sous le régime de la communauté réduite aux acquêts. Un inventaire est dressé dans la mémoire infaillible de chacun des époux et, en cas de séparation, chacun reprend ce qu'il a apporté. Ces sortes de mariages n'ont lieu que parmi les familles aisées.

Comme tous les peuples africains, les Dahomiens sont polygames. Le nombre de femmes d'un noir est limité à ses moyens ; d'un autre côté, plus il a de femmes qui travaillent, plus son revenu est augmenté. Chacune d'elles se nourrit et lui rapporte, sans lui coûter autre chose que les premières dépenses du mariage.

Il y a peu de gens du peuple qui aient plus de deux ou trois femmes. Les féticheurs en possèdent une dizaine, les chefs vingt ou trente, le roi quatre ou cinq cents. Dans le pays, les femmes sont au moins trois fois plus nombreuses que les hommes.

1. De *palabra*, parole, discours en portugais ; réunion, généralement publique, de gens ayant à discuter sur un sujet quelconque.

La première épouse, par ancienneté, est maîtresse de la maison; c'est elle qui a la haute main sur ce que font les autres femmes. Si ces dernières sont nombreuses, elle est généralement exempte des divers travaux et ne fait que veiller à ce que tout marche dans le ménage d'une façon satisfaisante. Chacune des femmes a ordinairement une case séparée ou une partie de case. C'est encore une dépense à ajouter aux frais du mariage.

L'adultère, lorsqu'il est jugé par les autorités, se punit d'une amende excessivement forte infligée au coupable. Il entraîne rarement la séparation, au Dahomey. S'il s'agit d'une femme de chef, elle est mise à mort au moindre soupçon. À la Côte d'Or, c'est une affaire de vie et de mort entre les hommes. Au Yorouba, peuple plus calme, on profite de l'adultère pour exploiter le coupable; on lui fait payer souvent plus qu'il ne possède et il est obligé de s'hypothéquer pour s'acquitter de ses dettes.

L'adultère n'est pas très fréquent; le divorce l'est davantage; il est causé par des raisons de mécontentement répétées entre les deux époux.

Au Dahomey, les femmes du roi sont très habiles pour attirer les Européens dans des guet-apens. Elles s'entendent avec les chefs pour faire naître des apparences compromettantes et extorquer aux blancs, au profit du roi, des amendes énormes.

Autrefois, les noirs ne se faisaient aucun scrupule de vendre celles de leurs femmes qui se rendaient coupables même d'une faute légère. Nous ne savons jusqu'à quel point ils avaient, d'après les usages, le droit d'en agir ainsi, mais les ouvrages des anciens voyageurs sont pleins d'exemples de ce genre; le roi même envoyait souvent, comme esclaves à vendre, un grand nombre de ses femmes aux comptoirs européens.

La femme a toujours été regardée comme un objet dont on dispose à sa fantaisie, tandis que jamais un Dahomien n'a vendu ses enfants.

Les noirs ont leur façon d'aimer les enfants; ils ne s'en occupent jamais, se soucient fort peu de ce qui leur arrive, mais ils ont pourtant l'air heureux d'en avoir.

Quant aux enfants, ils s'attachent peut-être à leur mère pendant qu'ils sont très jeunes; mais, à sept ou huit ans, ils deviennent indifférents, réservés et faux.

A la naissance de l'enfant, on appelle le féticheur; celui-ci, après plusieurs cérémonies proportionnées aux moyens des pa-

rents, le pare de petites amulettes ou fétiches destinés à le préserver des maladies; ces petits objets ne doivent pas le quitter pendant plusieurs années; c'est, en général, un sachet en peau autour du cou, deux ou trois morceaux de bois au poignet et un anneau aux chevilles.

Le baptême ne se fait que plus tard; il a lieu entre quatre et huit ans. Le féticheur est encore celui qui est chargé de cette cérémonie. Chez les gens qui ont pu mettre quelque chose de côté pour faire une petite fête, on invite parents et amis et, comme au mariage, on mange, on boit et l'on danse.

On donne à l'enfant un ou plusieurs prénoms; le nom de famille n'existe pas. Si l'on veut spécifier, on ajoute fils d'un tel (le prénom de son père ou son sobriquet). La femme également ne porte pas le nom de son mari. Les familles se désignent par le nom ou le sobriquet de leur chef.

Pour le baptême, on place l'enfant au milieu d'un cercle formé par l'assistance, et le féticheur, après quelques formalités exigées par le culte, lui assigne le nom que les parents désirent lui voir porter. Aussitôt après, les assistants se précipitent sur le festin qui est le réel motif de leur présence.

Les prénoms ont généralement dans les deux sexes des expressions de ce genre : *le préféré, le bien-aimé*, *le bien accueilli*, ou bien *l'impénétrable*, *le grand*, *le petit*, *le gros*, *le mince ;* ou encore selon leur rang de naissance : *le premier*, *le deuxième*, etc. Les jumeaux s'appellent : *le premier* ou *le deuxième de la paire*. Aux Popos et à la Côte d'Or, les noms de baptême équivalent à des sentences ou à des proverbes : *celui qui perpétue le nom*, *pas de bonheur sans argent*, *celui qui sera toujours heureux*, *craignez la mauvaise langue*, *qui a besoin de soutien*, *qui fuira celui qui le trompe, qui est content de ce qu'il a*, *qui ne prend que ce qui lui appartient*, ou bien les jours de la semaine où les enfants sont nés [1], etc.

Les jumeaux sont l'objet d'une grande admiration ; on les considère comme une bénédiction du ciel, un présage heureux.

Nous avons déjà donné une idée de la façon dont on élève l'enfant; il serait plus exact de dire qu'il s'élève lui-même. Tant qu'il ne marche pas, il donne peu de peine : la mère le porte à cheval sur ses reins et maintenu par son pagne, avec une cein-

1. Ces jours ont des noms dans la langue gâ (popo) et gâing (accra).

ture qui lui sert de siège; il dort même dans cette position.

Lorsqu'elle veut l'allaiter, la mère relâche son pagne, fait pencher l'enfant de façon à lui faire passer la tête sous son aisselle à elle, et l'enfant tette ainsi, le corps sous le bras de la mère. Lorsqu'elle travaille, courbée, aux champs, le petit a le plus souvent la tête plus basse que le corps; mais l'habitude fait tout : il ne le remarque seulement pas; il a selon l'heure de la journée les bras ou la tête seule hors du pagne; la figure collée au dos maternel, il est forcé de regarder ou à droite ou à gauche.

La femme vaque à ses occupations sans s'occuper de l'enfant; elle ne pourrait, d'ailleurs, le laisser à la case où il n'y a généralement personne pour s'en charger.

Une fois qu'il marche, l'enfant ne donne plus aucun souci; on le porte encore pendant un an, puis on le laisse courir de droite et de gauche. S'il a des frères ou des sœurs aînés, c'est à eux qu'on le confie le plus souvent. Lorsqu'il atteint l'âge de sept ou huit ans, on le met au travail, quelquefois même avant, s'il est robuste ou précoce. Il accompagne le père ou la mère, porte des fardeaux et se rend utile en proportion de ses forces. Si ses parents sont marchands, il les aide dans leur commerce. A partir de dix ans, garçon ou fille, on commence à être plus sévère à son égard; les coups pleuvent s'il commet une faute ou n'apporte pas sa part au travail commun; on n'admet pas qu'il ait les idées de son âge. Vers treize ans, si c'est une fille, ou quinze, si c'est un garçon, on attend de lui la même quantité de travail que celle que font les adultes. La fille se marie généralement sans tarder, et le garçon, vers vingt ans, quitte le domicile paternel, s'il ne l'a pas abandonné avant.

Les enfants sont très précoces. En effet, à quinze ans, ils possèdent déjà à un degré fort convenable toutes les qualités qui distinguent leurs parents.

En somme, leur jeunesse s'est passée sans tendresse de la part de personne. Ils n'ont jamais connu les épanchements de l'affection et ont été habitués à refouler tous leurs sentiments. Lorsqu'ils sont adultes, leur cœur devient sec; ils ne connaissent que la vie égoïste et matérielle; chacune de leurs actions est un calcul d'intérêt.

Les femmes ont rarement trois ou quatre enfants; la moyenne est d'un ou deux. Sur dix familles, elle ne donne qu'un seul enfant par femme.

La femme stérile est méprisée ; on croit communément qu'elle est punie ainsi de quelque péché secret. Elle est regardée comme stigmatisée et, si le mari peut s'en débarrasser, il choisira la première occasion qui se présentera. D'ailleurs, la stérilité est très rare.

Dans la situation de la femme, il y a les deux extrêmes : autant la mère de deux jumeaux est choyée, autant la femme stérile est malheureuse.

Le jour où le noir meurt, sa famille trouve occasion de se divertir tout comme s'il s'agissait d'un événement heureux; on fait même deux fêtes au lieu d'une. C'est l'usage, un usage qui prouve une étrange façon d'envisager les choses. Les noirs ne sont pas méchants au point de se réjouir de la mort d'un d'entre eux; ils n'auraient pas toujours d'ailleurs de raisons pour le faire, car il meurt beaucoup de gens qui n'ont fait de mal à personne. Il faut donc chercher ailleurs le motif qui peut les pousser à changer en fête un événement partout ailleurs triste et solennel.

Quand la mort vient de frapper un individu, tous les gens de sa case se mettent à pousser des gémissements, des cris, des hurlements si retentissants que tous les environs apprennent aussitôt qu'il y a un décès ; femmes, enfants et parents se tordent les mains, se jettent à terre, appellent le défunt et donnent toutes les marques de la plus vive douleur ; les femmes pleurent généralement et leurs cris entrecoupés de sanglots donnent l'illusion d'un désespoir réel.

Cet accès de douleur dure fort peu. Au bout d'une demi-heure, on n'entend plus que de simples gémissements qui finissent par s'éteindre. Si des parents ou des amis arrivent, car c'est un devoir pour eux de faire acte de présence, les cris recommencent pendant un instant, puis tout rentre dans le calme. Ces marques de regrets sont prodiguées indifféremment à tous les morts, qu'ils soient aimés ou détestés. Quelques amis tirent au dehors des coups de fusil, pour rendre honneur à sa mémoire, et la cérémonie des pleurs, qui n'était qu'une formalité, est terminée. Chacun reprend son attitude habituelle, cause de la pluie et du beau temps, sourit, rit et fait si bien qu'un étranger qui entrerait à ce moment, pourrait croire que c'est dans une autre case et chez des inconnus que le décès a eu lieu.

Les cérémonies qui accompagnent la mort sont divisées en deux

parties : l'enterrement et les funérailles proprement dites, qui ont rarement lieu en même temps, soit parce que les parents n'ont pas les moyens de payer les dépenses le jour de la mort, soit parce que l'usage a, dans ces cas, des règles définies.

Selon les localités, on laisse s'écouler entre les deux cérémonies un laps de temps plus ou moins long : de quelques jours à un an, au Dahomey, d'à peu près autant à la Côte d'Or, de douze à quinze mois au Yorouba et de trois ans chez les Achantis. Cet usage n'existe pas au Jebou. D'ailleurs, l'intervalle loin d'être invariable, est subordonné à la décision de la famille.

L'enterrement se fait différemment selon les pays; ces cérémonies sont assez curieuses à passer en revue : au Dahomey et au Yorouba, on enterre, dans le sous-sol de la case, le corps placé dans la fosse, sans cercueil. Aux Popos et à la Côte d'Or, on construit une bière en branchages ou en planches. Au Jebou, au lieu d'enterrer le mort, on le fume comme un poisson et on le place sur une claie pendue à la toiture. Chez les Achantis, on ne peut ensevelir le corps qu'au bout de trois ans. Pour conserver le corps jusque-là, on procède comme au Jebou ; on fume le défunt lentement en le retournant sur le gril pendant plusieurs jours et en le parfumant avec des herbes aromatiques ; quand il est cuit à point pour se conserver, on le met dans un coin et l'on n'y songe plus jusqu'au jour des funérailles. Il faut ajouter que, ce jour-là, on témoigne à la momie les mêmes marques de douleur et de sympathie que si la mort remontait à la veille.

Il y a au Dahomey et au Yorouba, des fêtes dites *des funérailles*, en l'honneur de tous les gens morts pendant l'année dans chaque famille.

Mais revenons au moment du décès. Vingt-quatre heures après, au milieu des parents et amis qui doivent venir faire nombre et se lamenter dans la case mortuaire, on lave soigneusement le corps, on le pare de son plus beau pagne, de quelques bijoux même, si sa situation le permet ou que la loi admette ce luxe, et on le descend dans la fosse. On met à côté de lui un peu de nourriture, un pot d'eau et quelques cauris, quelquefois un bâton ou une arme, et l'on referme le trou sur lui. Il est des régions où l'on ne met que quelques cauris. Au Dahomey, le plus grand chef n'a le droit d'emporter dans sa tombe que quelques attributs lui ayant appartenu, tout ce qu'il possède étant la propriété du roi. Dans les pays voisins, on ne met jamais un grand dans sa dernière demeure

sans enterrer avec lui, quelquefois vivants, sa femme et ses esclaves préférés.

La mort d'un roi, au Dahomey, donne lieu à de véritables hécatombes humaines ; le sang coule à flots, on le pétrit avec l'argile de son tombeau en y mêlant de la poudre d'or ou autres choses précieuses ; plus il y a de victimes, plus la cérémonie est fastueuse.

Mais le souverain seul se réserve ces marques de distinction ; personne que lui, dans son royaume, ne peut être enterré en compagnie de femmes ou d'esclaves.

Après l'enterrement, on sert un léger repas, et les assistants, pour se remettre sans doute de leur émotion, boivent beaucoup de tafia ; on chante comme au mariage, on danse, et l'on se sépare en regrettant qu'il ne meure pas tous les jours un ami ou un parent. La cérémonie de l'enterrement est terminée.

Le deuil est sévère pour les veuves. Dès que le défunt est enterré, elles se rasent la tête, quittent tous leurs ornements ou leurs pagnes de couleur et se couvrent de vêtements usés et sales ; elles doivent pousser des cris et répéter le nom de leur mari pendant huit jours. Après ce laps de temps, leur douleur se calme subitement, et il n'est plus question du défunt que quand la conversation tombe sur lui. Les autres parents, qui ont oublié l'événement aussitôt qu'ils sont sortis de la case mortuaire, font une visite aux veuves, et c'est tout. Le deuil d'un mari dure douze lunes ; il ne consiste que dans le manque de bijoux et d'ornements et la chevelure rasée. On peut se remarier quand on veut.

Le mari n'est pas forcé de porter le deuil de la femme ; il se fait quelquefois raser la tête lorsqu'il veut témoigner du regret. Il peut se remarier le lendemain.

Le deuil du père et de la mère consiste dans les mêmes détails que celui du mari. Il empêche le mariage pendant douze lunes.

Le jour où les *funérailles* ont lieu — nous avons dit que l'époque en est irrégulière — on voit la répétition exacte de toutes les cérémonies de l'enterrement : parents et amis jouent avec une perfection admirable la scène du premier jour ; les explosions de douleur, les cris, les contorsions désespérées recommencent, comme douze mois auparavant ; on croirait, en assistant à ce triste spectacle, que l'être chéri frappé par la mort est encore tiède sur son lit.

La cérémonie se termine par un repas abondant, des libations copieuses, des chants, des danses et des coups de fusil qui durent

toute la nuit. La plus grande gaieté règne dans l'assemblée ; on croirait plutôt assister à un mariage.

Nous pensons qu'on peut donner comme excuse, à cette perversion de sentiments, la superstition des noirs ; ils croient fermement à une vie meilleure après la mort, et ces réjouissances sont peut-être la manifestation de la joie que leur cause l'entrée d'un parent dans cette autre vie. Ils témoignent quelques regrets au début, comme pour montrer la peine que leur cause la séparation ici-bas. Mais, malgré tout, on ne peut nier que le noir, dans ces régions, soit un être sans cœur et sans sensation ; il se rapproche beaucoup de la bête sous ce rapport.

Les noirs tiennent beaucoup à être enterrés dans leur ville natale ; aussi, lorsque la distance n'est pas trop grande, la loi veut-elle qu'on les y transporte. Dans le cas où l'on manque de moyens pour le faire, on leur coupe la tête et un bras qu'on emporte plus facilement, et auxquels on fait les mêmes cérémonies que si c'était le corps entier.

A peine le défunt a-t-il les yeux fermés que les héritiers, tout comme dans les autres pays, se disputent déjà sa succession.

Les héritages vont du frère au frère de la même mère, ou, à défaut, au fils aîné de la sœur ; s'il n'y a plus d'enfants de la même génération que le défunt et de la même mère que lui, c'est son fils aîné qui hérite.

Il est sous-entendu qu'au Dahomey, avant tout héritier il y a le roi ; il prélève, si cela lui fait plaisir, une partie ou la totalité de ce que laisse le défunt ; mais il ne s'enrichit pas à cette source, car chacun est pauvre dans son royaume. Si l'un de ses sujets avait quelque bien de son vivant, il n'attendrait pas sa mort pour en confisquer au moins une partie.

L'héritier, si c'est le fils, par exemple, prend en premier lieu toutes les femmes du défunt, à l'exception de sa propre mère. Celle-ci est généralement bien traitée en pareil cas ; elle a la main sur les autres femmes, et conserve à la maison une sorte de suprématie en même temps qu'une grande liberté. Ce cas se présente à chaque instant. En plus des femmes, l'héritier devient propriétaire de la case et de tout ce qu'elle contient sans exception aucune. Ses frères ou sœurs de la même mère n'ont rien à attendre de lui avant sa mort, d'après la loi que nous venons de citer. Quant aux autres enfants, ils savent qu'ils n'auront jamais rien à espérer de ce côté.

Il arrive que, lorsque c'est le frère qui hérite, les enfants du défunt sont abandonnés dans une complète misère. S'ils sont en bas âge, leur oncle les prend quelquefois; mais s'ils sont en état de travailler si peu que ce soit, il ne s'en occupe pas. Parfois le père, sachant qu'ils doivent être déshérités, leur a donné quelque chose de son vivant; mais ces actes de prévoyance sont rares.

En plus de la case, les habitants possèdent souvent de petites propriétés qu'ils cultivent eux-mêmes ou qu'ils louent à d'autres. Tous les endroits cultivés aux alentours des villes ou villages sont ainsi morcelés en un grand nombre de propriétaires. Le prix d'un terrain est insignifiant ; il se traite à l'amiable et non en proportion exacte de sa surface.

Le roi vend ainsi à ses sujets, au profit de ses revenus, de nombreux morceaux de son territoire, qu'il reprend quand bon lui semble sous un prétexte quelconque et sans rendre l'argent.

Le prix varie suivant les résultats qu'a donnés la culture sur l'endroit que l'on veut acheter. En moyenne, en dehors de la ville, on peut avoir un hectare pour dix sacs de cauris, c'est-à-dire à peu près 100 francs.

En ville, il n'en est pas de même; l'emplacement d'une case avec sa cour, qui occupe au minimun de 10 à 12 mètres carrés, coûte souvent plus qu'un hectare hors des murs.

La moitié des terrains qu'occupent les habitations n'est que louée ; l'occupant doit payer régulièrement sous peine de se voir assigner devant les autorités, qui règlent le différend en confisquant la case et les biens.

Les propriétés rurales n'ont, aux yeux d'un étranger, aucune limite apparente ; il n'est pas d'usage, chez les noirs, de les limiter par des murs, des palissades, des haies et des barrières comme dans nos pays civilisés. Çà et là, au milieu de la verdure, on peut apercevoir de petits pieux plantés en terre, avec un morceau de chiffon au bout ou coiffé d'un petit pot ou de quelques plumes de poule : c'est le poteau fétiche.

C'est une convention très respectée que celle des limites de la propriété ; aucun noir ne pense jamais à dépasser, en récoltant, ce petit bout de bois béni par le féticheur. Sa superstition l'en empêche.

On place généralement ces indications aux quatre coins d'un champ.

Il nous reste à parler de la dernière classe d'habitants de la région : *les esclaves.* L'histoire de l'esclavage, sur la côte de Guinée, mérite notre attention.

On a accusé à tort les Européens d'avoir fait naître cette coutume dans ce pays ; il est prouvé, au contraire, qu'elle existait depuis bien longtemps chez les indigènes, lorsque les blancs firent pour la première fois leur apparition.

Il faut croire que ce sont les Malais, puis les Arabes, qui ont dû commencer à répandre sur le pays la coutume d'avoir des esclaves.

Nous croyons cependant que les Européens, s'ils ne créèrent pas l'esclavage, contribuèrent beaucoup à son expansion en inaugurant l'exportation en grand, le trafic humain à l'extérieur.

Ils demandèrent tellement d'esclaves, qu'ils furent cause des guerres que les nations se firent dans le seul but d'avoir des prisonniers ; ils furent si exigeants, ils surent si bien spéculer sur la cupidité naturelle du noir, que l'esclave devint un article de vente courant abondant sur les marchés ; enfin ils changèrent l'esclavage indigène, dont nous parlerons tout à l'heure, en un commerce d'hommes qui rendit tristement célèbre cette partie du golfe de Bénin.

Au début de l'établissement des blancs sur la côte, leur commerce se borna à l'or et à l'ivoire ; après la découverte de l'Amérique, on commença à tenter, dans cette nouvelle partie du monde, les immenses cultures qui devaient faire sa richesse. Au Brésil, les naturels du pays avaient en partie succombé dans les guerres de l'invasion européenne ; une multitude d'entre eux avaient été sacrifiés à la sûreté des nouveaux arrivants, et le reste, réfugié dans les savanes, ou impropre à la culture, laissait les colons sans moyens de faire prospérer leurs plantations.

C'est alors que les Portugais songèrent à demander à l'Afrique le personnel nécessaire à leurs colonies ; comme le noir ne s'expatrie pas volontiers, ils n'eurent que la ressource d'acheter et d'emmener de force ceux qui refusaient — et tous étaient dans ce cas — d'y aller de bonne volonté.

La traite commença ainsi, vers la fin du quinzième siècle. Les navigateurs découvraient de nouveaux continents dans toutes les parties du monde, et toutes les puissances européennes créaient des colonies où le naturel avait été décimé ou mis en fuite, et où il fallait du personnel pour recomposer la population.

Après les Portugais, les Hollandais, les Danois, les Anglais, puis les Français, s'établirent sur la côte dite des *Esclaves* et se mirent à faire la traite avec activité. Tous les établissements qu'ils construisirent furent dans ce but de trafic. Bondés de marchandises et d'esclaves, armés en cas de révolte, les forts européens dépeuplèrent la Guinée pendant trois siècles. La traite se faisait, en plus de la région dont nous parlons, sur toutes les parties de la côte.

Les Portugais avaient cinq établissements importants, les Anglais neuf, les Hollandais onze, les Danois six et les Français autant[1]. Ces établissements étaient composés d'un personnel discipliné, plutôt de soldats que de commerçants.

La France ne pouvait même pas trouver le nombre d'esclaves qui lui étaient nécessaires pour ses colonies d'Amérique. Louis XII faisait payer une prime à titre d'encouragement aux armateurs étrangers pour l'importation d'un esclave à Saint-Domingue.

Les nations européennes, si contraires aujourd'hui à la traite, n'avaient pas, comme on le voit, les mêmes idées à cette époque. Tous les anciens auteurs, suivant les idées de leur temps, parlaient de l'esclavage comme d'une chose toute naturelle ; on regardait un nègre comme un être inférieur ; on le connaissait d'ailleurs à peine, et c'était une marchandise comme une autre. Les premiers esclaves vinrent d'abord du Sénégal, de la Gambie, puis, plus tard, de Sierra-Leone, et enfin, surtout de la partie de la côte de Guinée à laquelle ils donnèrent leur nom.

Nous empruntons aux anciens voyageurs[2] quelques détails curieux sur la façon dont se pratiquait la traite à cette époque.

Il y avait plusieurs moyens, pour les indigènes ou pour les Européens, de se procurer des esclaves. De tous côtés les tribus étaient en guerre, et l'on ne songeait de part et d'autre qu'à faire des prisonniers ; les grandes nations comme le Dahomey, le Yorouba, faisaient d'immenses razzias chaque année et dépeuplaient des régions entières à chacune de leurs expéditions.

Avant que toutes les petites tribus fussent exterminées par les grandes et que les esclaves devinssent aussi difficiles à trouver qu'ils l'étaient à la fin du dix-huitième siècle, il existait plusieurs

1. Un seul au Dahomey (Whydah), un à Ardres, un au Bénin, un au Calabar, un à la Côte d'Or, sans compter deux ou trois au Sénégal.

2. Père Labat, Français, 1730 ; Erdman Isert, Danois, 1793 ; G. Bosman, Hollandais, 1705 ; R. Norris, Anglais, 1790 ; L. de Lima, Portugais, 1720.

façons de procéder pour satisfaire aux besoins incessants de la traite. La guerre était le moyen le plus expéditif; des gens, jusque-là amis, en venaient aux mains sans autre motif qu'un prétexte futile dont aucun d'eux n'était la dupe.

D'autres fois, au lieu d'avoir recours à une expédition, on se contentait de part ou d'autre de se surprendre, la nuit, dans un village, et de disparaître avant le jour; de nombreuses affaires de ce genre furent patronnées par les Européens. Dans ce dernier cas, les gens étaient mieux équipés et armés; ils étaient sous la conduite de chefs guidés par les conseils des Européens, lesquels s'y prenaient beaucoup mieux. Les résultats étaient souvent très satisfaisants, et il y avait fort peu de risques.

Profitant du lourd sommeil des habitants, les maraudeurs s'introduisaient dans le village avec le plus grand silence. Ils entr'ouvraient les portes après avoir écouté au dehors si rien ne troublait la tranquillité; les habitants étaient surpris, bâillonnés, garrottés avant de s'être réveillés, et les voisins mêmes n'avaient rien entendu. Les vieillards étaient laissés, et tous les hommes, femmes et enfants valides, emmenés au dehors du village où ils formaient un convoi.

Si un habitant, éveillé par hasard, poussait un cri d'alarme, il était mis à mort, et les maraudeurs gardaient l'immobilité jusqu'à ce que le calme fût rétabli, dans le cas fort douteux où ce cri eût réveillé quelqu'un.

D'autres fois, les blancs mettaient eux-mêmes la main à ces sortes d'entreprises, mais jamais dans les endroits où ils avaient des comptoirs; ils prenaient un de leurs navires et se rendaient sur des points de la côte où il n'existait aucun établissement. Dès que le navire jetait l'ancre à l'entrée d'une rivière ou dans une petite baie, les indigènes, selon leur coutume, se rendaient en foule au navire, montés sur leurs petites pirogues, et apportant des fruits ou des produits du pays qu'ils voulaient échanger contre des objets européens. On les laissait monter à bord, convaincus qu'ils étaient de leur sûreté, et, au moyen de ruses savantes pour les isoler les uns des autres, ils étaient presque tous garrottés et jetés à fond de cale avant que l'alarme fût donnée. Ces pauvres gens payaient cher leur visite au navire. Tous ceux qu'ils avaient laissés à terre, famille, femme, enfants, ne devaient plus jamais les revoir.

Il en coûta parfois beaucoup aux Européens d'avoir procédé

avec tant de déloyauté. Mais, malheureusement, ce furent souvent les innocents qui furent punis pour les coupables. Des navires venus dans des intentions tout à fait pacifiques, après les négriers, virent surprendre et massacrer leurs équipages après les plus horribles tortures. Les indigènes se vengeaient des blancs, qui, pour eux, étaient tous de la même famille et responsables de leurs actions les uns vis-à-vis des autres.

En plus de ces tentatives dans le but de faire des prisonniers, il se produisait à chaque instant des abus isolés de la part de tout le monde.

L'homme libre, qui vendait, hier encore, des esclaves aux Européens, se trouvait captif aujourd'hui et enchaîné peut-être à ceux qu'il avait amenés. C'était au plus fort, au plus rusé que restait la victoire, et encore trouvait-il lui-même son maître un jour ou l'autre. Au Dahomey, la moindre peccadille motivait l'envoi du coupable à l'un des forts, ce gouffre insatiable et toujours ouvert.

Le roi faisait argent de tout. Sans vendre, par principe, aucun de ses sujets sans motif, il faisait de l'esclavage la punition de fautes qui, en d'autres temps, eussent encouru la peine de mort ou même l'emprisonnement.

Au Dahomey, de tous temps, il n'en a pas fallu beaucoup pour réduire un homme à cette extrémité. A chaque instant, le monarque envoyait aux Européens un malheureux qui était joint immédiatement aux convois que l'on préparait sans cesse. Ses propres femmes, nous l'avons dit, n'en étaient pas plus exemptes que les chefs ; tous esclaves, et ne changeant pas, selon lui, de situation en pareil cas.

Chacune des nations voisines du Dahomey paya, au temps de l'esclavage, son tribut à la traite. Les négriers, au bout de quelques années de pratique, avaient fini par lire dans les tatouages d'origine avec sûreté, et distinguer les indigènes de ces différents pays qui n'avaient pas tous la même valeur sur le marché, en raison de leurs diverses provenances.

Ce qui viendrait à l'appui de notre hypothèse, qu'au début il y eut un grand nombre de races qui formèrent les populations actuelles, c'est que les commerçants avaient parfaitement apprécié les qualités ou les défauts qui caractérisaient telle ou telle race, et que l'expérience leur avait appris qu'elles différaient totalement l'une de l'autre.

Les *Aradas* (pays au nord-est du royaume d'Ardres dont il

n'existe aucune trace aujourd'hui) faisaient, d'après les négriers, d'excellents serviteurs, dévoués, habitués à être pliés sous le joug, dès leur âge le plus tendre, par un gouvernement despotique.

Les *Nagos* étaient d'assez bons esclaves.

Les *Fons* ou *Dahomiens* ne valaient, paraît-il, pas grand'chose ; ils se suicidaient, étaient paresseux, faux ou voleurs.

C'est bien là le portrait de ces gens-là, mais on conçoit difficilement qu'ils ne supportent pas l'esclavage, qui, si dur qu'il soit, est un paradis à côté de l'existence qu'ils mènent chez eux avec leur roi. Nous avons remarqué, d'un autre côté, que, hors de chez eux ou avec n'importe quel étranger, ils sont fiers, pleins d'amour-propre et gonflés d'orgueil pour leur pays et leur souverain.

Les *Tabous* (Kroomen) ne valaient absolument rien, à moins d'être pris fort jeunes ; à l'âge adulte, quoique forts et aptes à tous les travaux, en même temps qu'intelligents, ils ne se résignaient jamais à être esclaves.

Les *Eyos* étaient durs au travail, courageux et hardis ; mais ils semaient la révolte parmi les autres et ne travaillaient qu'à reconquérir leur liberté.

Aux *Minahs* revenait encore la palme sur les autres races ; ils étaient considérés comme excessivement intelligents, aptes à tous les métiers, hormis la culture, trop brutale pour eux; on leur reconnaissait de l'honneur, de la raison, du bon sens, de la fidélité, de la bravoure en face du danger.

Les *Accraëns*, les *Fantis*, les *Aquamabous*, les *Denkeras* et autres peuplades de la Côte d'Or étaient à peu près cotés de même sur le marché.

Ce triage minutieux était fait par les trafiquants, au milieu de la foule qu'on leur amenait, avec beaucoup de perspicacité.

La composition du personnel était la même dans tous les établissements de traite. On avait des courtiers noirs qui couraient la ville chaque matin, demandant aux négociants s'il leur était arrivé des esclaves[1]; ce courtier était accompagné d'un agent européen et d'un chirurgien qui, le mètre en main, mesurait les captifs, les examinait minutieusement et donnait son avis au point de vue médical; en cas d'acceptation par le chirurgien, l'agent traitait l'affaire et donnait au négociant un bon en marchandises

1. A Whydah, les courtiers n'étaient pas nécessaires du temps du chacha ; il avait le privilège de la traite et traitait directement avec les comptoirs.

pour la valeur. Il imprimait ensuite, sur le corps des esclaves, la marque à feu du comptoir qu'il représentait.

La visite du chirurgien rappelait la commission de recrutement dans l'armée, ou plutôt l'examen d'un cheval douteux par des maquignons experts. On amenait les noirs sans vêtements, on examinait leurs yeux, leurs dents, tous les détails de leur constitution ; puis, on les faisait marcher, courir, remuer et étendre les bras et les jambes, tourner la tête, plier l'échine, porter un fardeau, etc. On ne voulait pas être trompé sur la *marchandise;* on fraudait d'ailleurs sur cet *article* aussi bien que sur les autres.

On cite cet exemple de négriers acheteurs qui avaient recours à tous les moyens pour ne pas être induits en erreur ; comme l'âge préféré pour un esclave était de douze à quinze ans, à cause de la facilité qu'on avait alors de les dresser, on payait plus cher les jeunes captifs que les vieux ; les vendeurs, à défaut de jeunes gens, essayaient de faire passer pour tels des hommes de vingt-quatre à vingt-cinq ans. Or, le noir le plus imberbe en apparence a un duvet rugueux sur les lèvres et les joues lorsqu'il atteint cet âge ; la race de la Côte d'Or, elle, a sa barbe au même âge que le blanc. Aussi les marchands les rasaient-ils si soigneusement, que le toucher le plus délicat n'eût pu découvrir sur leurs joues aucune trace pileuse. Les négriers connaissaient tous ces trucs, et chaque fois qu'on leur amenait un esclave soi-disant *jeune*, ils s'assuraient de son âge en lui passant la langue sur les joues et le menton ; s'il y avait fraude, cet organe, par sa délicatesse, leur indiquait ce qui eût échappé au toucher et aux yeux.

Les prix pour les esclaves étaient fixés d'avance. On donnait, au choix, pour un homme : 100 francs en cauris, cinq dames-jeannes d'eau-de-vie, cinquante pièces de calicot, 300 livres de poudre, vingt-cinq à trente fusils, quarante à quarante-cinq barres de fer, douze pièces de guinée bleue ; pour une femme, au choix également : dix pièces de guinée bleue, blanche ou d'autre couleur, vingt grosses de pipes à fumer de Hollande, et dix pièces au choix parmi d'autres tissus variés. On payait, de plus, des droits *en esclaves* à chaque embarquement sur un navire ; ces impôts étaient payés d'une façon bizarre : le roi envoyait trois captifs ; les principaux chefs, deux chacun ; ces malheureux ne valaient rien, étant des vieillards ou des enfants pour la plupart, mais il fallait que les négriers les payassent comme bons. C'était une

manière indirecte, de la part du roi, de soustraire quelque chose aux Européens à cette occasion.

Après l'achat, venait, comme on l'a vu, la marque des esclaves. L'instrument dont on se servait, à cet effet, était une lame d'argent présentant son tranchant et contourné de manière à former, en sens inverse, les lettres initiales ou les armes de la compagnie. On la faisait chauffer à blanc, et après avoir passé du suif sur l'endroit destiné à recevoir l'empreinte, on mettait dessus un papier mince huilé sur lequel on posait la marque. La chair s'enflait aussitôt, et après la guérison de la brûlure, les lettres désormais ineffaçables apparaissaient en relief.

L'endroit où l'on posait la marque différait selon les compagnies ; c'était généralement le bras, l'épaule, le dos, l'estomac ou la poitrine.

Les précautions sanitaires, indispensables à une grande réunion d'hommes dans un espace restreint, n'étaient nullement observées. En attendant que leur nombre fût suffisant pour un embarquement, les esclaves étaient jetés dans des locaux étroits et incommodes, avec la chaîne aux pieds. On leur donnait à manger dans de grands plats contenant chacun la ration de sept ou huit d'entre eux. Le jour de l'embarquement, au nombre de cinq cents environ, ils étaient conduits à la plage, et entassés dans la cale ou l'entrepont du vaisseau négrier.

Les règlements de la Compagnie des Indes prescrivaient d'emporter des tambours et des instruments indigènes pour les distraire pendant la traversée. Il fallait les faire monter sur le pont afin de prendre l'air dès qu'on aurait perdu les côtes de vue, et surtout partir tout de suite après l'embarquement afin qu'ils puissent quitter l'entrepont. Mais ces prescriptions, ainsi qu'une foule d'autres précautions sanitaires, n'étaient pas observées la plupart du temps ; des maladies causées par la malpropreté, la raréfaction de l'air ou la mauvaise nourriture décimaient souvent les cargaisons.

Au lieu de leur donner une alimentation venant de leur pays, à laquelle ils étaient habitués, on servait aux noirs des vivres avariés, achetés au rabais sur les marchés d'Europe. Leur seule nourriture consistait en grosses fèves bouillies avec un peu de sel ou quelque farineux du même genre. Ce repas, deux fois par jour et pendant toute la traversée, était nuisible à beaucoup d'entre eux et causait bon nombre de maladies.

A tous ces inconvénients dont souffraient les esclaves se joignait une peur atroce de l'Européen; la plupart étaient persuadés qu'ils allaient être mangés et qu'ils étaient emmenés comme viande de boucherie.

Comme, parmi leurs tribus, il y avait des cannibales, ils trouvaient tout naturel que les blancs eussent le même goût. Mais la plupart d'entre eux ne pouvaient s'habituer à l'idée de servir eux-mêmes aux repas. Aussi les cas de désespoir, suivis de suicide, étaient-ils nombreux, et toute l'éloquence de l'équipage ne pouvait les persuader que c'était un faux bruit répandu parmi eux.

Les chirurgiens du bord avaient l'ordre strict de cesser les études qu'ils avaient l'habitude de faire sur les cadavres, car rien ne pouvait mieux renforcer les noirs dans leur préjugé que de voir ouvrir et disséquer le corps d'un de leurs semblables.

En arrivant en vue du nouveau monde ou de la terre où l'on se rendait, les règlements prescrivaient encore de faire raser les esclaves, de leur donner de l'huile pour se frotter, d'augmenter leur nourriture, de les faire danser et chanter, de les caresser, de mettre enfin tout en œuvre pour les tenir dans la joie.

Le commerce des esclaves était le seul qu'on fît à Whydah. Il n'y avait ni or ni ivoire, ou du moins ils ne se rencontraient qu'en très petite quantité. Le royaume fournissait à lui seul annuellement une moyenne de vingt mille esclaves au minimum. Tout le reste de la côte n'en donnait guère plus du double, ce qui porte à deux millions pour la Guinée seulement le nombre de noirs importés en Amérique ou ailleurs, de la fin du quinzième siècle à celle du dix-huitième siècle.

L'esclavage, c'est l'histoire du Dahomey; c'est la source de sa grandeur, de sa réputation guerrière; c'est le mobile de toutes ses expéditions, heureuses ou malheureuses; c'est la cause, mauvaise aujourd'hui mais bonne autrefois, pour laquelle la nation versa tout son sang sur les champs de bataille. Il n'y a pas un Dahomien, peut-être, qui n'ait un ancêtre mort à la guerre. Les colonies d'Amérique doivent en grande partie au Dahomey leur situation actuelle. Qui eût apporté la richesse, le commerce par la culture, sans les esclaves? Les planteurs eussent-ils payé des Européens pour le défrichement de millions d'hectares? Non, sans doute, pas plus qu'ils ne soumirent le fier Indien, qui restera libre jusqu'à l'extinction de sa race.

Il est impossible de parler de l'histoire du Dahomey sans s'ar-

rêter à l'esclavage qui fut naguère sa seule raison d'être. Quand la traite fut abolie, la splendeur dahomienne tomba pour ne plus se relever. Comme on le verra plus tard, la cour du roi égalait, comme faste et comme richesse, ce qu'un Européen avait pu voir de plus grandiose : l'or coulait à flots; le pays avait la puissance guerrière et, en plus, l'opulence; les grandes fortunes ne se comptaient pas, et le roi, qui avait plus de biens qu'il n'en pouvait gaspiller, ne convoitait ceux de personne.

Désormais, tout n'était plus que pauvreté, misère; la cour ne possédait plus que la réputation d'autrefois ; les grandes fortunes avaient sombré, dès que la source en fut tarie, entre les mains imprévoyantes qui les avaient amassées sans peine. Le roi vivait en pressurant ses sujets, les chefs mendiaient, et le peuple, débarrassé de ce fantôme menaçant qui s'appelait l'esclavage, travaillait en retour dix fois plus qu'autrefois, pour *donner à manger au monarque*. Quelle chute ! Et tout cela par la suppression de la traite.

Vers la fin du dix-huitième siècle, comme on sait, la plupart des nations européennes votèrent l'abolition de l'esclavage; les grands partis d'*abolitionnistes* et d'*anti-abolitionnistes* se formèrent de tous côtés; au début, pourtant, on continua la traite comme autrefois; seulement, on déguisa l'achat sous une signature de contrat portant engagement volontaire pour une durée de cinq ans[1].

Les grands comptoirs, la plupart patronnés par leur gouvernement, se retirèrent et la traite fut terminée; de fait, le petit trafic qui continua jusqu'à nos jours sur une échelle insignifiante n'apporta aucun bien-être à la situation financière du pays.

Quoique cela puisse choquer certaines opinions, nous pensons que, si la traite était répréhensible par la façon dont l'homme « traitait » son semblable, elle était, *comme résultats,* une entreprise plutôt philanthropique.

On arrachait — malgré lui, nous l'accordons — un homme à l'ignorance, au fétichisme, à un esclavage mille fois plus dur que celui qu'on allait lui imposer; on en faisait un chrétien un peu instruit et ayant, après quelques années de travail, une situation comme il n'aurait jamais pu en espérer une chez lui. Il faut voir l'existence abjecte que mène le Dahomien et tout nègre dans son propre pays pour être persuadé qu'il ne peut en exister de pire.

1. De nos jours, on procède de cette façon à Whydah ; on faisait encore des embarquements nocturnes en janvier et février 1890.

Le noir vivant en Amérique avait sa case, sa femme, ses enfants. Lorsque le travail était terminé, il était libre. La besogne n'était pas non plus aussi dure qu'on l'a bien voulu dire. Les âmes tendres, qui s'exaltent sur le sort de ces pauvres créatures qu'elles ne connaissent pas (tous ceux qui ont vécu pendant longtemps au milieu des noirs regrettent souvent que la traite n'existe plus), nous représentent « le pauvre nègre courbé, du matin au soir, sous les rayons d'un soleil torride, accablé de coups, pendant douze mois de l'année ; les planteurs, le fouet en main, ne lui laissant pas un instant de répit, les tortures qu'on lui inflige » et une foule de choses destinées à apitoyer le public.

Qu'on se tranquillise en lisant les ouvrages des anti-abolitionnistes ! Quant à nous, nous avons vu une foule de descendants des anciens esclaves qui sont revenus dans le pays natal de leurs parents, et les détails que nous avons recueillis sont bien moins alarmants sur la situation qu'on faisait aux noirs importés en Amérique, au Brésil, par exemple.

Nous dirons d'abord que le soleil torride est aussi indifférent au noir de Guinée que la pluie au Parisien ; il ne remarque que son absence.

Quant à la culture, tout le monde sait qu'elle se compose invariablement du défrichement, du semis, de l'entretien et de la récolte, qu'il s'agisse de canne à sucre, de tabac, de café, de cacao ou de tout autre végétal. Or, sauf le défrichement, le pauvre noir reste neuf mois de l'année sans dur travail.

Le fouet seul n'est pas une imagination ; c'est un stimulant indispensable. Nous l'avons dit : le noir est excessivement paresseux et indolent ; le châtiment corporel seul est susceptible de lui faire de l'effet. Nous avons longuement parlé de son insouciance, de son indifférence, de sa froideur. Les raisonnements les plus chaleureux, les adjurations les plus véhémentes n'ont aucune influence sur son moral ; tout cela ne fait qu'attirer sur ses lèvres ce sourire bête ou faux qui révolte l'homme le plus patient.

Les rois nègres le savent, eux qui se font si bien obéir ; ils ne conservent leur influence que par la *chicote*[1], l'emprisonnement avec privations et la peine de mort.

Les planteurs n'avaient que ce moyen de faire travailler ceux

1. *Chicote,* fouet en portugais ; paquet de branches fines et flexibles dont on se sert au Dahomey pour les châtiments corporels.

qui cherchaient à tromper leur surveillance. Les noirs, à ce régime, devaient tôt ou tard être soumis et obéissants. Il est certain que les coups n'étaient nécessaires qu'au début; mais on n'avait aucune raison pour les maltraiter; au contraire, un homme malade ou estropié était une perte pour la plantation.

Les anciens esclaves avaient leurs jours de fête et de repos, leurs gratifications, leurs cadeaux mêmes; leurs enfants étaient instruits et élevés; ils n'étaient pas malheureux.

Au Brésil, les enfants recevaient une petite éducation; ils étaient baptisés, s'habillaient à l'européenne. Au fur et à mesure que prenait naissance ce grand mouvement abolitionniste qui vient de se terminer par leur émancipation, les descendants des premiers esclaves abandonnèrent en partie la culture, embrassèrent des professions diverses, furent laissés libres de voyager et ne regardèrent plus les maîtres de leurs parents que comme des vieux protecteurs.

Plusieurs d'entre eux, un grand nombre même, vinrent dans la patrie de leurs parents; on trouve ainsi partout aujourd'hui à Whydah, à Lagos, à Porto-Novo des *noirs brésiliens*. Venus pour la plupart alors qu'ils étaient jeunes, ils occupent actuellement le même rang que les mulâtres réellement brésiliens et sont entre le blanc et l'indigène. Leur position est, en général, fort honorable; ils se comportent comme des gens qui ont reçu de l'éducation et doivent en somme *à l'esclavage* d'être aujourd'hui des « messieurs » notables, au lieu de vivre sous le joug indigène comme ceux qui n'ont pas quitté le pays. Ils ont un peu voyagé, un peu vu et fréquenté l'Européen, copié ses usages: il ne leur reste plus du noir que la couleur. Ils vivent comme les étrangers, en dehors des détails pénibles des lois indigènes, et sont, enfin, fort heureux dans le pays où leurs parents ont tant souffert.

Ces noirs brésiliens forment aujourd'hui une bonne partie de la population civilisée[1]. Disons, en passant, qu'ils ont des esclaves à leur tour et qu'ils ne sont pas, pour ces derniers, partisans de l'émancipation. Ils ont l'innocente manie de s'appeler *créoles,* ne sachant pas au juste que ce mot signifie « personne née dans les colonies, de parents *européens* ».

Au Dahomey, les Brésiliens ont été assez persécutés. Mais qui

1. Quelques-uns d'entre eux, chez qui le noir a repris le dessus, se sont fait mahométans afin d'être polygames.

ne l'est pas dans ce pays où les blancs mêmes sont le jouet des autorités locales?

Nous venons de suivre l'esclave emmené en Amérique; il nous reste à parler de celui qui forme une bonne partie de la population dans son pays.

L'esclave indigène ne peut se plaindre de sa situation; il est regardé plutôt comme le fils de son maître que comme son serviteur ; il le nomme d'ailleurs *son père.*

Jeune, il a été traité comme les enfants de la maison avec lesquels il a grandi; homme, il vit avec son maître, mange ou travaille avec lui et comme lui, quand celui-ci n'est pas assez riche pour faire faire toute sa besogne. Il partage ses joies et ses douleurs, son bien-être ou sa misère. Son existence est celle de tout le monde; il n'est esclave que de nom, soit comme fils d'un ou d'une esclave, soit parce qu'il a été acheté. Parfois, il est plus malheureux; son maître le maltraite, le bat pour des peccadilles, le vend même à d'autres. Comme ses enfants sont esclaves comme lui, le maître en dispose et les vend à qui bon lui semble, malgré ses supplications. Mais, il faut le dire, ces cas sont exceptionnels : on se sépare rarement d'un esclave ou de sa famille, s'ils ne commettent aucun acte qui mérite ce traitement sévère.

Ce genre d'esclavage est peu répandu au Dahomey en dehors des hautes classes, parce que tout le monde est pauvre. Mais à Porto-Novo, au Yorouba, aux Popos, à la Côte d'Or[1], où chacun peut garder ce qu'il a amassé, presque toutes les familles ont des esclaves et, plus elles en ont, plus il y a de bras pour augmenter leur richesse. Si l'esclave a amassé quelque chose, par son travail ou la libéralité de son maître, celui-ci en hérite à sa mort.

Souvent, celui auquel il appartient le laisse libre de faire ce que bon lui semble, pourvu qu'il loge chez lui, se nourrisse et lui apporte chaque semaine une somme fixée. D'autres fois, il lui donne un jour sur sept pour travailler pour son propre compte.

L'esclavage sera, avec le fétichisme, un des usages que la civilisation mettra le plus de temps à faire disparaître. Il est accepté de part et d'autre avec cette simplicité que donnent les anciennes

1. Ce qui prouve que la situation de l'esclave n'est pas pénible, c'est que dans tous ces endroits qui sont sous l'influence ou sous le gouvernement de nations européennes, aucun d'eux n'a cherché à s'affranchir, ce qui lui serait facile, nos lois étant connues à cet égard.

coutumes. Le maître ne voit dans l'esclavage qu'une augmentation de famille destinée à accroître le bien-être commun.

L'esclave, trop insensible au moral pour se révolter du titre, n'est pas malheureux au physique, et c'est tout ce qu'il demande. D'ailleurs, l'homme libre ne devient plus esclave comme autrefois; il aurait dans ce cas à regretter, s'il ne manquait pas d'amour-propre, cette liberté factice où il était peut-être dans la misère et sans famille.

L'esclave, aujourd'hui, est fils d'esclave presque toujours, ou bien, volé fort jeune à des parents libres, il a été élevé comme tel. Il ne cherche pas à sortir de sa position; il ne se relève jamais. Se croyant un être inférieur ou désespérant d'avoir jamais les faveurs sociales dont jouissent les hommes libres, il vit et meurt comme une bête résignée.

CHAPITRE VIII

RELIGIONS.

Croyances et superstitions diverses. — Le fétichisme, ses dogmes, ses divinités nombreuses. — Les esprits. — Les féticheurs, leurs chefs, leurs fonctions. — Sacrifices humains et anthropophagie religieuse. — Cérémonies diverses. — Sorcellerie, magie, apparitions, fétiche aux guerriers. — Missionnaires catholiques, protestants et mahométans.

La religion du noir est le caractère le plus frappant de son moral ; elle le peint mieux que ne pourrait le faire aucune étude, et apporte sur la connaissance de ses idées une lumière toute particulière. Il appartient à un culte à la fois de naïveté et de perversion, de foi profonde et de tromperie. Ses idées sont captivées entièrement par cette religion ; il n'est pas de circonstance de sa vie où il n'y fasse appel. Chacune de ses actions est pour ainsi dire sanctionnée par sa croyance, et peu de peuples poussent plus loin que lui le fanatisme religieux.

Loin d'être strictement limitée, comme celles que professent pour la plupart les nations civilisées, la religion, chez le noir de Guinée, se divise en une infinité de petites superstitions personnelles à chacun. En principe, il n'a aucune idée exacte de ce qui a pu se passer sur la terre avant que ses ancêtres l'aient habitée. Ses croyances, à cet égard, sont aussi vagues que ce qui a trait à l'origine de sa race. Quelques légendes circulent bien chez lui, mais sans conviction. Le matérialisme, qui absorbe toutes ses idées, laisse peu de place à des réflexions aussi profondes dans un but qui ne rapporte rien. La création du monde, comme tout ce qui, d'ailleurs, frappe son regard, est attribuée à quelqu'un ; mais aucune version ne circule chez lui sur la façon dont il suppose qu'elle ait eu lieu. Les premiers hommes auraient été, d'après lui, vomis sur la terre par un gouffre, afin de la peupler. Plusieurs légendes courent aussi sur l'origine de la race nègre.

L'une d'elles doit avoir été importée par les Arabes, car nous l'avons entendu raconter par les Marocains d'une façon approchante.

« Au début, dit-elle, les hommes étaient tous noirs et tous égaux. Ils se conduisirent si mal, se firent tellement la guerre, que le grand fétiche les tua tous, sauf deux frères qu'il laissa avec leurs femmes pour perpétuer la race. Un jour, pendant la saison sèche, les deux frères cherchaient en vain de l'eau pour se baigner, lorsque tout à coup une petite mare se forma devant eux. Elle contenait si peu, si peu d'eau, qu'ils durent s'y baigner l'un après l'autre. L'aîné y entra, et au fur et à mesure qu'il se baignait, il changea de couleur et devint blanc. Lorsqu'il en sortit, il invita son frère à venir faire également sa métamorphose. Mais l'eau avait presque disparu ; il n'en restait qu'une si petite quantité que, lorsque le cadet y eut trempé la pointe des pieds et la paume des mains, la mare fut entièrement desséchée. Il resta donc noir, à l'exception des parties de son corps qui avaient touché l'eau. »

Tels auraient été, d'après cette légende, les pères des deux races ; frères, mais différents désormais : l'un devait être heureux et l'autre malheureux.

Une autre version est que blancs et noirs eurent à choisir, le jour de la création, entre le pays de l'or et celui où on *lit dans les livres*. Les nègres choisirent le premier, croyant que c'était le meilleur, mais ils furent punis de cette ambition par le Créateur, qui donna aux blancs la force pour gouverner les noirs.

« Sans les femmes, dit la morale d'une troisième légende, tous les noirs seraient heureux ; ils n'auraient pas à travailler aujourd'hui.

« Autrefois, dit cette histoire, le ciel était tout près de la terre, on n'avait qu'à le toucher légèrement et l'on avait tout ce que l'on voulait comme nourriture. Il suffisait de se baisser pour en ramasser, et l'on vivait heureux. Un jour, une femme capricieuse voulut piler du maïs ; c'était inutile à cette époque, puisqu'on n'avait pas besoin de travail pour manger à sa guise. L'espace lui manquant pour élever son pilon, elle dit au ciel : « Soulève-toi « un peu », et le ciel obéit. Mais loin d'être satisfaite, elle insista tellement qu'il remonta où il est resté depuis. Quand on l'appelle maintenant, il n'entend plus et ne donne plus rien à manger.

« Comme suite à cette légende, on ajoute également que les noirs voulurent atteindre quand même le ciel, malgré son éloi-

gnement. Dans ce but, ils entassèrent les uns sur les autres, tous les mortiers à maïs qui existaient dans le pays. Quand ils furent tous superposés, il en manquait encore un pour toucher au but. Ne pouvant le trouver, on s'avis ade retirer le premier du dessous pour le porter au sommet. Mais dès qu'on y toucha, toute la colonne s'effondra, enlevant la vie à tous ceux qui ne prirent pas la fuite à temps. Ceux qui s'étaient sauvés, dans leur frayeur, se mirent à parler des langues nouvelles et incompréhensibles. C'est pourquoi il y a tant d'idiomes aujourd'hui, au lieu d'un seul qui existait autrefois. »

Les deux dernières légendes rappellent, sous une autre version, le paradis perdu par la femme et la tour de Babel de l'histoire sainte. Faut-il croire que la même idée a pu naître dans le cerveau d'êtres humains différents, ou bien que l'une vient de l'autre? C'est ce que nous ne pourrions dire. En tout cas, ces légendes ont l'air d'être fort anciennes ; l'une d'elles, celle « du choix entre le pays de l'or et celui où on lit dans les livres », a été entendue par les plus anciens voyageurs.

Ces quelques exemples de croyances, pris au hasard dans les différentes parties de la région, peuvent donner une idée de ce que sont les autres à ce sujet. Il en existe ainsi un assez grand nombre, toutes à peu près semblables, plus ou moins absurdes, et tendant toujours à prouver que les hommes étaient plus heureux autrefois qu'aujourd'hui.

Tandis que, sur le passé, ils n'ont aucune idée bien définie, ils possèdent, au contraire, tout un système de croyances et de superstitions sur l'avenir. Ils suivent l'homme, après sa mort, dans une nouvelle vie qu'il doit traverser ; ils en connaissent tous les détails et croient au dénouement qui l'attend selon sa conduite et les prières qu'ils font pour lui.

Le noir a la conviction de l'immortalité de l'âme. Il sait que la forme humaine est affectée seulement à la terre, qu'elle reste ici-bas lorsque cette étincelle, qui s'appelle *la vie*, l'a abandonnée. Mais il se fait néanmoins une idée d'une nouvelle forme simili-humaine, non point éthérée ou immatérielle, mais possédant encore les besoins de la première vie, et cependant autre que celle sous laquelle il a vu celui qui n'est plus.

Son idée est que, au moment de la mort, l'enveloppe connue dans ce monde reste comme seul souvenir de celui qui la quitte ; il prend une nouvelle forme semblable et part pour un long, bien

long voyage. C'est pour cela qu'on met dans la fosse ou qu'on remet à celui qui va mourir une somme en cauris et une bouteille de tafia pour les dépenses de la route. Cette coutume n'est jamais oubliée.

Il y a une lagune à traverser dans le cours de ce voyage; semblable au Styx, elle a un passeur qui exige *deux toques* comme prix du trajet.

Ce rapprochement n'est pas le seul qu'il y ait entre la croyance des noirs et la mythologie grecque. Ils pensent que ceux qui n'ont pas satisfait comme ils le doivent à leur religion sont punis par un séjour dans un lieu de souffrance, où, au lieu de les brûler continuellement comme dans l'enfer, on leur inflige toutes les souffrances physiques que les noirs redoutent le plus : la faim, la soif, le froid, les coups, etc.

D'autres, plus heureux, vivent tranquilles et surtout *sans rien faire*, dans des séjours délicieux, où ils ont abondance de nourriture, de fruits, de tabac, d'eau-de-vie surtout, des femmes nombreuses, le tout éclairé par un soleil radieux, sans souci ni souffrance.

Ce paradis de Mahomet est très difficile à atteindre, et peu d'hommes y arrivent. Tous les grands fétiches y sont, et on peut les y voir tous les jours.

De plus, entre les élus et les malheureux, il existe une situation intermédiaire où vont la plupart de ceux qui n'ont pu atteindre le but, et n'ont pourtant pas mérité de punition ici-bas.

Les noirs sont persuadés que les habitants de l'autre monde peuvent correspondre avec celui-ci ; les prêtres de leur culte leur font croire journellement à des exemples de ce genre.

Dans l'autre vie, chacun reste ce qu'il a été dans ce monde : roi ou esclave, riche ou pauvre. Les grands sont enterrés souvent avec des femmes et des esclaves afin qu'ils arrivent ensemble là-bas, et que ces derniers puissent les servir comme par le passé, dès leur arrivée.

Ce séjour dans l'autre vie n'est pas considéré comme éternel ; il y a un certain moment où quelques-uns d'entre ceux qui ont été sur cette terre y reviennent sous une autre forme. C'est à peu près la doctrine de Platon. La métempsycose est pour eux une chose naturelle, commune même ; ils sont persuadés que tel ou tel individu est un revenant et qu'il portait auparavant un autre nom. Un noir nous montra un jour un petit enfant de trois mois,

d'une autre famille que la sienne, en nous disant que c'était son grand-père. Nous eûmes besoin de nombreuses explications pour comprendre ce phénomène.

Toutes ces croyances, ces superstitions, jointes à sa manière d'être et de vivre, sont la cause plutôt que le résultat du genre de religion du nègre de Guinée. Il veut voir et voit en tout le surnaturel. Aussi la religion à laquelle il appartient s'appelle le *fétichisme*. Le mot est portugais d'origine et vient de *fetiço*, charme.

Le fétichisme est un culte bizarre répandu sur la côte occidentale d'Afrique, chez tous les peuples qui l'habitent. Ses principes et ses dogmes varient un peu quand on change de nation.

Au Dahomey, à la Côte d'Or, aux Popos, chez les Achantis, au Yorouba, au Djebou, les différences sont très peu sensibles. Les idiomes changeant, les noms varient également, mais la religion est la même.

Au Dahomey, celui qui se serait livré de notre temps à n'importe quelle observation dans le but d'étudier profondément le fétichisme, aurait été regardé comme suspect et se serait vu continuellement persécuter. Nous avons raconté le traitement que nous a valu, à Abomey-Calavy, une innocente excursion photographique. Nous avons pu néanmoins nous assurer de la parfaite similitude du culte avec celui des nations voisines, et, à Porto-Novo, pays à moitié dahomien par l'origine d'ailleurs, nous avons observé de très près tous les détails de cette étrange religion.

Le fétichisme est loin d'être une religion barbare, quand on considère le peuple qu'il gouverne et maintient.

Avec l'immoralité, le manque de conscience, le matérialisme du noir, nos religions simples (en comparaison de la sienne) qui parlent à l'âme, à la sensibilité, qui s'adressent surtout aux sentiments, seraient sans effet. Il lui faut la sensation physique de tout ce qu'on lui enseigne, et, pour bien se représenter les idées morales ou immorales, il les a personnifiées; il a des idoles et des objets apparents, et le féticheur lui joue la comédie pour tout ce qui concerne les esprits, les apparitions, etc.

Les peuples barbares, depuis les temps les plus anciens, adorèrent des idoles; il a fallu à l'homme, dès le début, quelque chose, quelqu'un qu'il pût reconnaître comme un être supérieur, auquel il pût attribuer des pouvoirs qui lui manquent.

Le noir de Guinée a fait de même; mais là où il se distingue de ces grossiers païens, c'est quand il connaît et rend hommage au

vrai Dieu. Sa religion se compose de plusieurs genres de croyances dont l'ensemble peut se nommer le *fétichisme*. L'élément qui y prime est la crainte de la sorcellerie et du pouvoir surnaturel; mais tout cela ne vient que bien loin après l'idée qu'il se fait de l'Être suprême.

Le nègre croit en Dieu ; il lui attribue la création de toutes choses et la toute-puissance. Il n'est pas panthéiste. Il borne dans son esprit le rôle du Tout-Puissant à la création et à la haute main sur ce qui se passe à notre époque. Il ne le personnifie pas, même comme l'anthropomorphite. Par exception à ses habitudes, il n'ose pas lui donner une figure.

Dieu, pour lui, c'est la Haute Influence, c'est l'Esprit suprême. Rien n'est au-dessus. Il ne prononce son nom qu'avec respect et humilité. C'est le *premier dogme du fétichisme.*

Le deuxième est l'adoration de tout ce que Dieu a fait ; chacune de ses créations, si admirables en face de l'impuissance de l'homme, a frappé son esprit; il en a fait des dieux subalternes, fils du Créateur et bien moins importants que lui. Ce sont les enfants du Tout-Puissant.

De là est né, par de nombreuses personnifications, le *polythéisme*, qui ne vient qu'en deuxième ligne, et sans altérer en rien la première croyance.

Le panthéon nègre est bien plus peuplé que celui des Romains ; on peut classer ainsi les divinités qui y sont représentées :

La Création : *le ciel, la terre, le soleil, la lune, les étoiles, la mer, la lagune, les fleuves et rivières, les montagnes, le jour et les ténèbres ;*

Les éléments : *le tonnerre, le vent, la foudre ;*

Les industries par des symboles : *l'agriculture, la chasse, la pêche, le travail du fer ;*

Les maux divers : *la maladie, la haine, la vengeance, le démon.*

De toutes ces divinités, aucune n'est, dans leur croyance, particulièrement bienfaisante. A toutes on fait des prières ou des sacrifices pour attirer le mal sur la tête des autres ou se garantir soi-même de leur colère. Le panthéon est plutôt un pandémonium.

Le troisième dogme est la *déification des hommes célèbres pendant leur existence* et auxquels on rend, après leur mort, le même culte qu'aux divinités précédentes.

Le quatrième est *la zoolâtrie*, où l'on n'adore, au contraire, que les animaux bienfaisants.

Le cinquième, le *culte rendu aux choses inanimées sans changer leur figure*. Il comprend des végétaux et tous les objets que le prêtre du fétiche veut bien désigner comme sacrés.

Enfin, *le sixième*, basé sur une superstition exagérée, est *la croyance aux esprits*, *aux génies*, *aux sorcelleries*, *aux enchantements, aux apparitons*, à la magie et tout ce qui s'y rapporte. Après la croyance en Dieu, c'est celle qui a le plus d'influence sur le moral du noir. Elle devient tellement enracinée que, même après la conversion à d'autres religions, il s'y laisse toujours ramener. C'est une foi inébranlable qui naît et meurt avec lui.

Parmi les divinités que nous avons énumérées, il en est de plus particulièrement vouées au mal, auxquelles le culte n'est rendu que dans le but de détourner de sa tête, comme nous le disions, les effets de leur puissance. Les images qui les représentent ne se voient jamais dans les maisons ; elles restent dans la rue.

D'autres, au contraire, de peu d'importance et personnifiant de petites superstitions particulières, sont admises dans toutes les habitations comme fétiches protecteurs, semblables aux dieux lares des Romains.

Le noir vit ainsi au milieu de fétiches, et aucune de ses actions n'est en dehors de sa religion. Il s'adresse au fétiche pour savoir quelque chose, pour se venger de quelqu'un, pour découvrir un voleur ou un coupable, pour avoir du courage à la guerre, pour partir en voyage, etc. : en un mot, dans chacune des innombrables circonstances qu'il traverse pendant sa vie. Alors qu'il a à peine de quoi se nourrir, il trouve encore le moyen d'offrir un sacrifice, si petit qu'il soit, à celui des dieux qu'il révère le plus.

Tels sont les principes du fétichisme.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les divinités. La plupart des dieux d'habitation sont, lorsqu'ils ont la forme humaine, en bois ou en argile. La sculpture indigène, par son genre primitif, rend encore plus hideuses les figures qu'elle veut représenter.

Le ciel et la terre sont deux divinités que l'on associe souvent à cause de leur contact apparent.

Obatala, le Ciel, est le plus grand des fétiches; c'est l'aîné des enfants du Créateur. Il prend part, dans les croyances, à la création de l'espèce humaine. On l'appelle aussi Onsé. Il est également le dieu de la Justice, car il décide de la culpabilité des accusés que l'on amène devant lui. Quand il a parlé, c'en est fait du mal-

heureux dont il a dévoilé le crime; aucune force humaine ne peut le sauver du sort qui l'attend.

La forme habituelle d'*Onsé* est un gros cylindre de bois de 90 centimètres à 1 mètre, ayant en diamètre de 30 à 35 centimètres. Il est garni, d'un côté, de chiffons, et, de l'autre, de grosses coquilles d'escargot percées de trous et peintes en blanc.

Lorsque l'on fait appel à la juridiction d'*Onsé*, on met l'accusé en sa présence après d'assez longs préliminaires; on le fait mettre à genoux et l'on pose verticalement le dieu sur sa tête; il tient le cylindre des deux mains et en équilibre. Le féticheur alors invoque *Onsé* et le supplie de vouloir bien déclarer l'innocence ou la culpabilité de celui avec lequel il est en contact; il l'invite à descendre dans le cœur du prévenu, à fouiller son corps afin de découvrir sa pensée[1].

Le fétiche, après quelques mouvements d'oscillation, que l'accusé ne peut arriver à maintenir, tombe enfin, soit en avant, soit en arrière, malgré les efforts de celui qui le tient pour empêcher ce dernier mouvement. S'il tombe en avant, l'homme est innocent; en arrière, il est coupable.

Onsé rend également des oracles et prédit l'avenir par l'intermédiaire du féticheur. La couleur blanche est son symbole; les murs extérieurs de ses temples et le costume de ses prêtres des deux sexes sont blancs.

ODOUDOUA, la terre, la mère des êtres, la déesse de la maternité, est représentée sous plusieurs formes, dont une des principales est une calebasse munie de son couvercle et blanchie. Dans ce cas, *Onsé* est également représenté; il occupe la partie supérieure, le couvercle, à titre de dieu du ciel : *Odoudoua* est le dessous, la terre.

Il est à remarquer que cette figure représente fort bien ces deux dieux.

Une autre forme sous laquelle on voit *Odoudoua* est celle de la déesse de la maternité, où elle a la forme humaine avec un enfant dans les bras.

OROUN, le soleil, la lumière, est un dieu peu bruyant, qui n'a plus d'adeptes que dans le Dahomey et quelques villages nagos. Le soleil apparaissant régulièrement tous les jours, quoi qu'il

1. Le noir croit communément que la poitrine est le siège de la vie, de la pensée et de la voix. *Dans mon cœur*, en langue indigène, signifie « je pense » ou en est l'équivalent.

arrive, on a fini par ne plus y faire attention. On est habitué à ses faveurs, et l'expérience a démontré que, avec ou sans prière, il ne cessait pas de répandre sur la terre sa lumière bienfaisante. En cas d'éclipse seulement, on fait quelques sacrifices pour *Oroun*, mais c'est rare, comme on le voit.

Il n'a pas de statue, car on le voit entrer partout, disent les indigènes. Ses temples sont extérieurement peints en rouge, et une partie du costume de ses féticheurs est de cette couleur. Ils ne s'habillent ainsi que le cas échéant, car ce sont des prêtres d'autres divinités qui se chargent de son culte.

Ochou, la lune, a, avec elle, ses filles, les étoiles. On leur offre de temps en temps des sacrifices ; elle n'est pas personnifiée non plus, du moins de nos jours. Il paraîtrait pourtant qu'autrefois on la représentait comme une femme assise, entourée de nombreux enfants dans la même position.

Ol'okoun (abréviation de Olôun, *dieu*, et Okoun, *mer*), le Neptune des noirs, n'est pas personnifié. On le croit captif au fond des eaux, et les mouvements qu'il fait pour se dégager produisent les vagues. On lui offre sur la plage de fréquents sacrifices.

Ol'ossa (Olôun, *dieu*, Ossâ, *lagune*) est également captive au fond des ondes. Le caïman est son messager ; c'est lui qui vient recevoir les sacrifices. Ce culte est tombé à Porto-Novo, mais il subsiste encore rigoureusement au Dahomey.

Oïja (le Niger), Ogoun, Ochoun, Ocpara (Whémé), Soni, sont des noms de fleuves et de rivières, qui sont attribués aux dieux qui les représentent. Ils sont de peu d'importance et n'ont leurs temples et leurs fétiches que dans les territoires que baignent ces cours d'eau.

Oké, dieu des montagnes, a pour symbole une pierre. Il est inconnu sur le littoral, qui est, comme nous l'avons dit, totalement dépourvu d'accidents de terrain.

Oroungan, dieu du jour, et Bîri, dieu de la nuit, n'ont pas, à notre connaissance, de temples leur appartenant. *Oroungan* se voit quelquefois, sous la forme d'un lézard, dans les autres temples fétiches. Quant à *Bîri*, il est considéré comme étant partout dès que le soleil a disparu à l'horizon.

Chango, le tonnerre, est une des divinités les plus puissantes et les plus redoutées[1]. Quand il gronde, l'habitant rentre chez lui et

1. D'après le père Baudin, il a une origine humaine au Yorouba ; mais au Dahomey et même à Porto-Novo, il serait le fils du créateur comme Obatala. Il s'appelle Héviosò chez les Fons.

ferme sa porte. Celui qui reste dehors, comme pour le braver, risque d'attirer sur lui la colère du fétiche.

Placé dans l'olympe africain pour punir les méchants, *Chango* charge son fils Ara, la foudre, d'aller châtier ceux qui le méritent; il a une foule d'esclaves et d'auxiliaires qui l'aident dans ses fonctions et ont chacun leur attribution. Ils n'ont pas rang de dieux : c'est Odjio, la pluie; Aféfé, le vent; les Manamanas, les éclairs, et Ochoumaré, l'arc-en-ciel.

Chango a de nombreux temples; il est représenté debout, ayant autour de lui son fils et ses aides.

Le malheureux sur le toit duquel la foudre est tombée est persécuté pendant longtemps par les féticheurs. On lui impose toutes sortes d'amendes, sous prétexte qu'il doit avoir commis un crime ignoré des hommes; on lui confisque quelquefois ses biens et l'on démolit sa case. Il est généralement ruiné pour longtemps.

Si la foudre a tué l'individu lui-même, soit dans la rue, soit chez lui, personne, sauf les féticheurs, ne peut toucher à son corps. A Porto-Novo, ces derniers mêmes n'ont pas ce droit, et le cadavre reste où il a été frappé jusqu'à ce qu'il tombe en poussière.

Les couleurs de Chango sont le rouge et le blanc. Les féticheurs de sa secte se distinguent par une chaîne de corail ou de verroterie en bandoulière, où le rouge et le blanc se trouvent mélangés. Ils portent une sacoche et ont, au moment des fêtes du fétiche, le droit de voler dans les rues tout ce qu'ils trouvent à leur portée. Ils en profitent pour commettre des abus inouïs.

Ifa, dieu du mariage et de l'accouchement, oracle concurrent de *Onsé*, occupe également une grande place dans la superstition indigène. Rien n'est fait sans consulter *Ifa;* souvent même, quand on doit s'adresser à d'autres dieux, il se fait obligeamment l'intermédiaire, l'interprète auprès de ses collègues des désirs du croyant.

Les féticheurs disent qu'il est le frère d'*Onsé* et d'*Odoudoua*. On le consulte en plaçant devant lui seize amandes de palme qui, après avoir été remuées, offrent par leur position, aux yeux exercés du féticheur, la réponse de la divinité.

Ogoun, le dieu de la guerre et de la chasse, est celui qui règle le destin des armées. C'est lui auquel on sacrifie avant de marcher à l'ennemi ou pour lui rendre grâces après la victoire. On ne l'oublie pas en cas de défaite; on s'adresse à lui pour se le rendre plus favorable à l'avenir. Il est le dieu des forgerons et de tous

ceux qui manient le fer par profession. C'est le *Vulcain* des noirs. Son symbole est une hache au Dahomey et un sabre ou un morceau de fer au Yorouba.

Oko, dieu de l'agriculture, est aussi très vénéré des noirs. C'est à sa main bienfaisante qu'ils attribuent la récolte qui sort de terre; ils le prient pour que le maïs soit beau, l'huile abondante, les fruits en grand nombre. L'abeille est sa messagère; elle va, disent les noirs, visiter les fleurs pour voir si tout se passe bien. Oko demande souvent à sa sœur *Odjio*, la pluie, également au service de *Chango*, de l'aider dans sa besogne, ce à quoi elle se prête volontiers. Son symbole est une pioche ou une pointe de fer selon les endroits; sa couleur, celle qu'il donne lui-même, le bleu indigo. Au Jebou, il s'appelle *Djigbou*.

Houèssé, l'antagoniste de Chango et qui serait, d'après les Porto-Noviens, un ancien féticheur devenu dieu, n'a d'autre qualité que celle d'empêcher *Chango* de lancer la foudre, s'il est prévenu à temps. C'est pourquoi *Houèssé* ne voit des fidèles et des sacrifices que pendant la saison des pluies et au moment des orages.

Tchampana (la petite vérole) est une divinité aussi hideuse que la maladie qu'elle symbolise.

Tenue à l'écart comme ceux qu'elle atteint (dans nos pays, car chez les noirs on ne prend aucune précaution sanitaire), elle a ses temples loin des villes et des habitants; on la redoute à cause des ravages qu'elle cause et l'on fait de véritables pèlerinages, vu la distance, pour aller implorer sa clémence. Les moustiques sont ses messagers, et son symbole un gros bâton tacheté de rouge, de gris et de noir.

Tout ce que l'imagination du sculpteur ou du modeleur indigène a pu trouver de plus laid et de plus épouvantable est consacré à représenter les différentes personnalités difformes de *Tchampana*.

Le démon, l'esprit du mal, en même temps que le dieu Phallus des noirs, est, sans contredit, la figure qu'on voit le plus souvent partout dans les rues, à cause de son exclusion des habitations. Il a des temples spéciaux. On lui sacrifie peut-être plus qu'aux autres divinités à cause de la crainte qu'on a de lui comme génie du mal. Son nom est Elegba, qui veut dire l'esprit supérieur, le fort; on l'appelle également, au Yorouba seulement, *Echou*, qui signifie le banni. Il est représenté sous la figure d'un

homme complètement nu, à genoux et, en même temps, assis sur ses talons. Ses deux mains sont appuyées sur ses cuisses et sa grosse tête a les yeux, les dents et les oreilles grossièrement figurés par des cauris enfoncés dans l'argile; sur sa tête, quelques plumes de vautour plantées çà et là, et autour du cou, un collier de paille et des animaux en putréfaction ou à l'état de squelette, que l'on y a placés au moment des sacrifices. Il dépasse souvent la grandeur naturelle. On l'abrite avec un petit toit en paille contre les pluies qui pourraient le détériorer. On ne peut faire cent pas au Dahomey ou à Porto-Novo sans voir une de ces hideuses figures assises aux portes des maisons comme des mendiants en quête de pain. Des prêtres spéciaux et nombreux sont chargés du culte d'*Elegbâ*.

Il faut ajouter maintenant à ces principaux dieux une foule de divinités subalternes qui ont, au Dahomey, leurs fidèles et leurs féticheurs.

Zoumgbouéji, qui rend les objets enchantés; on lui confie un collier, par exemple, et on va le reprendre au bout de quelques jours, en payant quelque chose au féticheur; le bijou est doué désormais d'un pouvoir surnaturel.

Kpaté, le dieu du naufrage, auquel on offre des sacrifices, à Whydah, pour qu'il fasse échouer des navires à la côte[1]. On sait qu'au Dahomey, comme sur presque toute la côte d'ailleurs, tout navire naufragé est pillé exclusivement par les indigènes, comme leur appartenant de droit. On invoque *Kpaté* en lui couvrant la tête pour qu'il ne fasse pas de distinction entre les navires amis ou ennemis. A chaque naufrage, il a droit à un mouton et vingt poules de la part des autorités indigènes.

Lissa, qui donne la richesse. Son symbole est un épi de maïs, signe, sans doute, de multiplication. On ne lui offre que cette graminée en sacrifice.

Avrékété, qui dévoile les conspirations contre le roi. On le met dans une mare et on invite les prévenus à s'y plonger, en leur disant qu'ils n'auront aucun mal s'ils ont la conscience nette, mais que les plus effroyables tortures attendent le coupable dans cette eau fétiche. Généralement, celui qui a quelque chose à se reprocher préfère avouer sa faute et payer une forte amende plutôt

1. Il y a au Dahomey une prière qui demande au Créateur de bénir le roi, la famille, la case, la récolte, et de faire faire beaucoup de naufrages aux blancs à la plage.

que de tenter l'épreuve. On représente *Avrékelé* sous la forme d'une petite figure humaine en bois sculpté.

Ogoun (ne pas confondre avec le dieu de la guerre) signifie, par une différence de prononciation, médecine, drogue[1]. Il guérit les malades, leur donne des consultations; dans les cas graves, il délègue le féticheur avec ses pouvoirs à la case du sujet.

Votounso qui préserve désormais les enfants de ceux qui en ont perdus auparavant.

C'est l'enfant qui doit parler lui-même au fétiche; ce qui fait que, par une adroite coïncidence, le dieu ne peut garantir leur existence qu'au moment où ils ont passé l'âge le plus délicat.

Zakouata qui, comme les anciens *bravi* vénitiens, se fait payer largement pour détruire un ennemi. Son symbole, très significatif, est une petite calebasse, gourde où les noirs ont coutume de renfermer les médicaments et quelquefois les poisons. Les services du dieu sont loin d'être à la portée de tout le monde; il n'a pas de figure en bois ou en terre; c'est une divinité secrète, désavouée la plupart du temps et sur laquelle il est excessivement difficile à un Européen de faire aucune question.

Une femme indigène dans la confiance que lui donne une longue intimité avec un blanc, un ivrogne bavard ou bien un sujet magnétisé sont les seules sources de renseignements à ce sujet; il y a bien des drames à apprendre de ce côté, bien des intrigues à découvrir et à ajouter à l'histoire de ce peuple peu communicatif.

Alaussa, l'ennemi des femmes; si une d'elles le rencontre, elle meurt peu après.

Ohovi, appelé à Porto-Novo *Igbeji*, le dieu des jumeaux. On rend un culte particulier aux jumeaux, contrairement aux autres enfants; leur jeunesse entière se passe au milieu des cérémonies fétiches; on prétend que, sans ces soins, ils redeviendraient des singes. On leur attribue à chacun un génie persécuteur qui rapporte au féticheur force cadeaux et rémunérations. S'ils meurent tous deux, la mère fait faire deux petites marionnettes de même taille entre elles, les habille, les place sur une petite estrade dans un coin de la case; elle les orne de fleurs, leur donne ce qui leur faisait le plus plaisir. Une lampe à huile de palme brûle pendant des années devant ce touchant autel élevé au souvenir.

Les hommes déifiés sont, au Dahomey, les rois les plus célèbres

1. Selon la prononciation du mot, il signifie alternativement : guerre, médecine, long, ou le nom d'une fleur du Yorouba.

par leurs conquêtes, leur cruauté ou leur tyrannie. Tels sont *Agadja, Adonozan, Guézou*, dont on a lu les noms dans l'histoire du pays. A Porto-Novo, *Ajahuto,* c'est-à-dire Hufon, nom sous lequel il est le plus connu.

On ne représente pas ces dieux comme les autres, par des figures ou des symboles; on élève un culte à leur mémoire; on les invoque, on leur fait des sacrifices; les prêtres d'*Ifa* sont chargés de ce culte.

La zoolatrie, quoiqu'elle n'ait point d'idoles qu'elle vénère, possède de nombreuses figurines qui se trouvent dans toutes les habitations et la plupart des temples fétiches. On n'adore pas l'image des animaux, mais les animaux eux-mêmes.

Les bêtes utiles sont regardées chacune comme la favorite d'un dieu quelconque; elles deviennent ainsi sacrées. Si on les tue à dessein ou par accident, on s'attire les peines les plus sévères.

Parmi les principaux animaux fétiches, on peut citer le serpent python, dont nous parlerons tout à l'heure; le vautour-busard, qui se charge, avec le porc, du service de la voirie et qui, pour les services qu'il rend au point de vue de la salubrité, est protégé par le culte; la bergeronnette. Le roi de Porto-Novo a un bœuf et un bouc favoris qui sont fétiches; lorsqu'ils se promènent au marché et dans la ville, ils ont le droit de manger ce que bon leur semble et où ils veulent. Loin d'en paraître fâchés, ceux dont ils broutent le bien sont heureux et fiers, du moins en apparence, de donner à manger aux fétiches.

Le serpent est, au Dahomey, un des dieux les plus aimés. Il appartient au genre python de petite taille. Aux Popos, on peut dire qu'il est la principale divinité après le Créateur. On lui attribue tous les biens et tous les maux; les premiers sont reçus comme des bienfaits du dieu reptile, et les seconds regardés comme des châtiments mérités. Chez les Fons, sans être unique comme on l'a vu, il tient une grande place dans la religion. Il s'appelle Dangbé (serpent); il est le seul dieu qui donne un nom à ses prêtres : les hommes s'appellent *Dangbeno* et les femmes *Dangbéssi*. Il a de nombreux temples où il est entretenu vivant; quelquefois, pourtant, on le voit en bois ou en terre; il jouit d'un prestige extraordinaire aux yeux de tout le monde.

Un seul être fait cependant exception à la règle : c'est le porc. Lorsqu'il rencontre le dieu (ce qui arrive à chaque pas au Dahomey et aux Popos), sans souci de la vénération dont il est l'objet, il le

tue, le mange ou tout au moins le piétine quand il a assez dévoré de ses congénères. Chaque fois qu'il est pris sur le fait, le porc est impitoyablement mis à mort et offert en holocauste à Dangbé à titre de compensation.

Le grand temple fétiche de Whydah contient des centaines de pythons auxquels on prodigue les plus grands soins; ils ont un nombreux personnel qui veille à leur bien-être, leur apporte leur nourriture (des rats, des poules) et empêche tout le monde de leur faire du mal.

Comme il est défendu de renfermer les dieux, le temple de *Dangbé*, pas plus que les autres, n'a de porte ; or, malgré tout le bien-être qu'il peut éprouver chez lui, Dangbé a l'humeur volage et il aime à courir au grand air, ce qui fait que les dieux passent littéralement leur existence à se répandre par la ville, et leurs serviteurs à les rapporter au logis. Lorsqu'un féticheur apprend par un dévot qu'un python est quelque part dans le voisinage, il accourt dans la plus grande hâte, se jette à terre dès qu'il l'aperçoit et marmotte des paroles inintelligibles; après quelques simagrées, il touche légèrement Dangbé sur le dos, et celui-ci se roule aussitôt en spirale; le prêtre le prend dans ses bras et, avec les plus grands soins le rapporte au temple fétiche, d'où le serpent ressort dix minutes après.

Le python est inoffensif, en ce sens que sa morsure n'est pas venimeuse ; mais les volailles et les petits quadrupèdes courent, dans son voisinage, les plus grands dangers. S'il est de forte taille, les chèvres, les moutons et même les petits enfants lui servent de pâture ; il va sans dire qu'on n'oserait pas même lui arracher un enfant, telle est grande la crainte qu'il inspire par son pouvoir surnaturel.

Il est bien vrai que cette superstition grossière et exagérée fait de ces noirs des gens abjects; la mère verrait sa créature servir au repas d'un ignoble reptile (le cas s'est présenté plusieurs fois aux Popos) qu'aucun autre sentiment ne se manifesterait en elle qu'un respect profond pour la volonté du fétiche. C'est être, sous ce rapport, bien au-dessous des femelles des animaux, si courageuses pour défendre leurs petits.

Après les animaux fétiches, quelques végétaux sont regardés comme sacrés : le rocco[1], le baobab, le fromager et, en général,

1. Un faux ébénier.

tous les arbres de grande taille; ils sont considérés comme étant la résidence du génie de la forêt.

On dépose les offrandes au pied de l'arbre qui ne se distingue de ses congénères que par une ceinture de feuilles de palmier appelée la *paille fétiche* et quelques ossements ou débris d'animaux qu'on y cloue.

L'*arbre fétiche* de Whydah fut longtemps célèbre dans le royaume; il était considéré comme possédant un pouvoir surnaturel illimité; il rendit même, au dire des vieux indigènes, des oracles célèbres; c'était un baobab immense (*Adansonia digitata*) dont le tronc mesurait à sa base plus de 15 mètres de diamètre; c'était sous son ombrage qu'avaient lieu les grandes palabres de Whydah; c'était là aussi qu'on venait recevoir l'envoyé du roi, où que montait en hamac celui qui se rendait auprès de lui officiellement. Il traversait d'abord la ville à pied en grande pompe. Les chachas défilèrent tous ainsi auprès de l'arbre fétiche. C'est là que Juliao Félix da Souza se rendait au temps de sa prospérité en grand uniforme de colonel de l'armée portugaise accompagné de milliers de personnes; il montait ensuite en hamac et l'on voyait le panache du vice-roi disparaître dans le lointain à l'allure rapide des hamacaires dahomiens. Plus d'un homme du peuple montant à la capitale[1] voyait l'arbre fétiche pour la dernière fois.

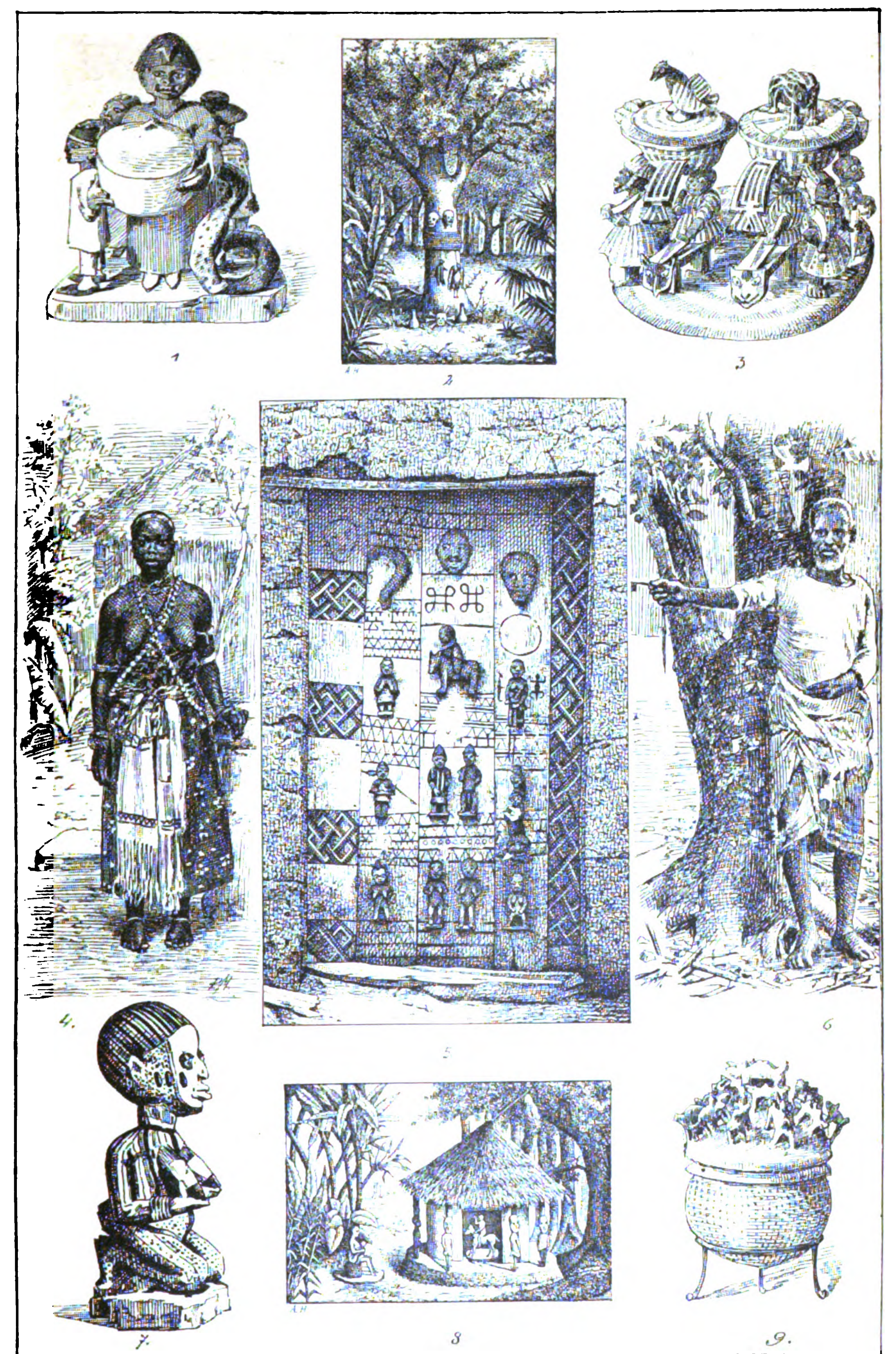
Ce géant des végétaux, dont les racines avaient été si souvent arrosées du sang des sacrifices humains, fut abattu par le dieu du tonnerre, *Hévioso,* un jour d'orage, au mois de septembre 1887. Il était excessivement vieux.

Tous ceux qui voulurent le photographier ou le dessiner d'après nature avaient été arrêtés par les autorités et forcés de payer une forte amende. Il y avait un poste de féticheurs habitant tout près de lui et chargés de prendre soin de son emplacement. Après sa chute, son bois fut réservé en grande partie au roi; le reste fut distribué aux féticheurs du royaume et ses feuilles données, ou plutôt vendues aux fidèles.

Tous les objets en général qui sont désignés par le féticheur comme *fétiches* sont considérés comme tels. Cette *paille fétiche* dont nous avons parlé est le moyen ordinaire par lequel ils rendent évidente la qualité d'objet sacré.

La paille fétiche placée au-dessus d'une porte interdit à tout

1. On dit dans le pays : « Monter à Abomey », à cause de la différence d'altitude dont nous avons parlé.



FÉTICHES ET FÉTICHEURS.

1. FÉTICHE DU SERPENT. — 2. ARBRE FÉTICHE. — 3. BOITE A OFFRANDES. — 4. FÉTICHEUSE DE SERPENTS.
5. PORTE FÉTICHE DU PALAIS DU ROI A PORTO-NOVO. — 6. FÉTICHEUR.
7. FÉTICHE DE LA MATERNITÉ. — 8. TEMPLE DU DIEU DE LA GUERRE A PORTO-NOVO. — 9. VASE SACRÉ.



passant de rentrer; personne n'oserait enfreindre cette consigne. Lorsque pour une raison ou pour une autre, le roi fait interdire l'accès d'une maison, d'un temple, d'une rue, d'un passage, il n'a qu'à faire placer cet ornement, en forme de frange, en travers de ce qu'il veut barrer après avoir fait sortir tout le monde; cette frêle barrière est cent fois plus solide qu'une porte de fer, c'est la superstition qui l'y a placée; pas un homme n'osera toucher à cette paille, il tomberait foudroyé par le fétiche.

C'est ainsi que l'on voit diviniser subitement, et ayant droit au culte des fidèles, des arbres, des pans de murs, des morceaux de bois, des habitations de termites, des débris divers, des poteaux-limites d'un champ, des cadavres, des coins de rues, de lagune, etc., etc.

Un autre exemple curieux de l'influence prodigieuse du fétiche en pareille circonstance est un marché au bois qui se tenait à Porto-Novo il y a quelques années encore; les vendeurs, ayant autre chose à faire, laissaient leur marchandise sous la garde du fétiche.

Au milieu de la place, un grand arbre orné de la paille sacrée; tout autour, des tas de bois, quelquefois d'autres marchandises, des tas de cauris et pas une âme aux environs.

Les acheteurs venaient, connaissant le tarif d'avance, se servaient et déposaient scrupuleusement le montant de leur emplette à côté de la marchandise qui restait, et cela sans témoins, sans contrôle; le soir, le marchand venait, ramassait la recette et offrait quelque chose au fétiche, fidèle dépositaire de son étalage. Ce trait de l'influence fétiche est d'autant plus frappant que Porto-Novo est, comme le Dahomey, un pays de voleurs fieffés.

Parmi les objets sacrés les plus remarquables, il y a le canon fétiche sur la route de la plage à Whydah; il s'appelle VRÉMIÉ. On raconte qu'il doit sa déification à *un coup*... de maître.

Un jour, un navire hollandais était sur le point d'être entraîné dans la barre et jeté à terre, quand une raffale commence à le rejeter au large, c'est-à-dire à le sauver. Le grand féticheur invoqua Vrémié, qui se tourna aussitôt dans le sable, où il était enterré sans affût, fit feu et coula le navire qui avait l'impudence de ne pas finir le naufrage qu'il avait commencé.

On ajoute avec admiration que le canon n'était pas chargé, et qu'il ne fit aucun bruit; le fétiche seul avait tout fait.

Ce que nous avons trouvé de plus remarquable, c'est qu'il a tiré

d'un endroit où il lui est impossible d'atteindre un navire sur la barre; de plus, il a dû se retourner après son exploit, car il ne fait pas face à la mer.

En plus des objets publics, il y a les fétiches privés; ce sont des amulettes ou gris-gris de toutes formes et de toutes natures : sachets en peaux, os, griffes, dents, poils, plumes, anneaux, morceaux de verre, de corail, de bois, de cuir, d'étoffe, de fer ou de cuivre. Les uns se portent au cou, au poignet, aux hanches ou aux chevilles; les autres sont destinés aux habitations.

Nous arrivons à la dernière catégorie. Celle qui contient peut-être le plus de divinités. On peut les diviser en deux genres distincts :

Celles qui ne se voient pas, les *esprits* ou *génies*, et celles, au contraire, dont les représentants, quoique surnaturels, s'agitent et se promènent. Aucune d'elles n'est représentée par une idole.

Les esprits ou génies sont nombreux, ils sont subordonnés aux dieux, mais on leur reconnaît une grande influence personnelle. Les féticheurs en créent à chaque instant un nouveau, et en les citant tous, on omettrait encore les derniers inventés. D'autres, au contraire, sont tombés en désuétude, parce que les féticheurs ne leur reconnaissent plus d'influence.

Tout ce qui existe dans la nature a son génie; l'homme a les siens : ELÉDA, l'intelligence; DJAOUN, la nourriture; IPOUSI, la marche. Il s'adresse à eux et les invoque comme ces enfants qui parlent à leur petit doigt. Il leur sacrifie, en se frottant d'huile de palme, la tête, l'estomac et les orteils.

La maison a les siens; ce sont ses pénates, ses dieux lares. On les représente sous la forme de petites figurines de diverses postures; les unes ont la forme humaine, les autres celles d'animaux. On fait dans ce genre de fort jolies sculptures. Le modèle le plus répandu est une calebasse supportée par un, deux, trois ou quatre génies, et sur le couvercle de laquelle un d'entre eux est assis ou couché. Ces sculptures sont coloriées chez les riches; on verse, dans la calebasse, du sang de poule, de l'huile de palme, etc., destinés au génie comme sacrifice.

Des statuettes d'un autre genre représentent un individu debout ou assis, armé d'un bâton, d'un couteau, d'une hache, une femme portant un enfant et ayant sur la tête une calebasse, etc.

Les dieux du foyer sont pendus dans la toiture ou déposés dans les coins des habitations. Les pauvres se contentent d'un piquet

sur lequel est très grossièrement sculpté un buste. Ils le plantent en terre et versent dessus une goutte d'huile de temps en temps.

Les rues, la ville, la campagne, les plaines, les arbres, les forêts, les lagunes, mille endroits spéciaux ont leur génie. On va les évoquer et ils répondent généralement au féticheur ; les uns avec une voix humaine, les autres un chant d'oiseau ou un sifflement. Ceux qui ont la voix humaine ne répondent qu'à certains féticheurs plus ou moins versés dans l'art de la ventriloquie.

Un des grands féticheurs de Porto-Novo, que nous ne nommons pas de peur de lui attirer des désagréments, mais que nous remercions sincèrement de l'aide qu'il a apportée à notre travail, est un ventriloque habile : il module sa voix et la fait monter, en apparence, le long d'un arbre avec une perfection rare. On comprend aisément que cet art, qui trompe encore, en Europe, bien des gens, puisse faire, sur le noir ignorant et fanatique, une impression profonde.

Notre ami le grand féticheur n'a jamais voulu croire qu'au pays des blancs il eût plus gagné, en douze lunes, avec sa ventriloquie, que de toute son existence de féticheur.

Le dieux dont les agents se meuvent sont au nombre de trois :

Oro, la souffrance, le tourment, très puissant au Yorouba, inconnu au Dahomey. Il tue les criminels lorsque leur sentence est prononcée. Les femmes ne peuvent le voir. Il ne sort que la nuit et pendant ses fêtes qui durent de quatre jours à un mois. Oro a la figure humaine, les lèvres barbouillées de sang, le corps couvert d'oripeaux, et fait tourner dans ses mains un instrument formé d'une corde et d'une langue de bois, lequel produit un bruit semblable à un ronflement sonore et continu.

Ogoungoun, dieu des morts, ne peut non plus voir les femmes ; c'est lui qui reçoit ceux qui quittent cette terre, dans son royaume. A certains moments de l'année, on le voit, le soir, dans les rues, couvert de haillons multicolores, tenant en main un tibia humain, son emblème. Les grands personnages et les souverains seuls ont le droit de le faire apparaître après leur mort. Il vient alors les chercher dans la maison qu'ils habitaient.

Djigbou, le dieu de l'agriculture du Jebou, dont nous avons parlé, montre à ses adeptes une figure plus riante ; son envoyé se promène tous les dix jours dans les rues à Oloma-oué-oué, à Ocoulayé, avec un revêtement complet de feuilles de palmier. Il a la figure couverte.

Une autre apparition nocturne, très commune au Dahomey et à Porto-Novo, est le Zangbeto (*zan*, la nuit; *gbeto*, gens, en fon).

Le Zangbeto n'est pas une divinité; c'est un revenant, c'est un homme mort il y a bien longtemps, qui revient sur la terre, la nuit. Il erre dans les rues les soirs de clair de lune. Telle est la croyance du peuple. En réalité, c'est une façon qu'a le gouvernement indigène de faire faire sa police de nuit et d'empêcher les gens de sortir de chez eux, soit qu'il y ait des processions nocturnes de fétiches, ou, secrètement, des sacrifices humains.

Le Zangbeto sème la terreur dans la ville; son apparence n'est pas faite pour inspirer la confiance.

Qu'on se figure une grande femme en paille, de 3 mètres de haut, ayant une robe à traîne et des repentirs, qui semble glisser sur le sol avec la rapidité d'un homme à la course.

L'individu qui est dessous porte le tout sur ses épaules et regarde par une petite ouverture carrée située devant, au-dessous de la taille; il parle dans une corne de bœuf et rend sa voix formidable à l'aide de cet instrument. Il est accompagné d'un orchestre composé de gens au service des féticheurs, et qui font un vacarme à l'aide de gongons, de tambours et de calebasses garnies de cauris.

D'habitude, dès qu'il entend le Zangbeto, l'habitant rentre chez lui, ferme soigneusement sa porte, éteint toute lumière et se tient coi. Quand il se laisse surprendre dehors, l'orchestre du Zangbeto, cachant sa figure, sauf les yeux, au moyen d'un morceau d'étoffe, se précipite sur lui et le roue de coups. Les Européens mêmes n'étaient pas à l'abri, autrefois, des persécutions des Zangbetos lorsqu'ils s'attardaient dans les rues.

Aujourd'hui, le Zangbeto rend visite aux Européens; il rôde aux alentours des factoreries et attend qu'on le fasse appeler pour le faire danser. Il entre dans la cour, et, accompagné par son orchestre qui reste soigneusement caché à l'extérieur, il exécute, pour un peu de tafia, des danses fort comiques.

Pendant la journée, les Zangbetos repartent pour l'autre monde; leur enveloppe reste sur cette terre, et l'on en voit une dans chaque quartier de la ville, sous un petit hangar qui lui est affecté sous la protection de la paille fétiche.

Dans la catégorie des *sortilèges*, nous citerons le Chougoudou à Porto-Novo, et l'*arcade de bambou* au Dahomey.

Le Chougoudou est le lieu où est enterrée très sommairement la

victime d'un sacrifice, quelle qu'elle soit; elle est placée à fleur de terre, et l'éminence que forme son corps est surmontée d'un pot contenant un peu d'huile de palme, des plumes de poule, du sang et des poils. On passe généralement très loin de ces sortes de monuments, d'abord parce qu'ils sont loin de répandre une odeur agréable, et ensuite parce que les *mauvais esprits* sont réunis autour. Celui qui passerait dessus serait tué ou tout au moins persécuté pendant toute sa vie.

On rencontre des Chougoudous partout; ils sont le plus généralement sur les places publiques, au détour des routes ou dans des bosquets.

L'*arcade de bambou* est, comme le dit son nom, un bambou tordu ou attaché à deux autres plantés en terre; on y pend la paille fétiche. On la voit à l'entrée de presque toutes les villes du Dahomey; un paquet de plumes, des pattes de poule, des os, etc., y sont pendus. Celui qui passe dessous ayant des intentions hostiles contre le gouvernement est terrassé.

Quant à ce qui concerne les *enchantements* et la *magie*, tout est subordonné aux caprices des féticheurs.

Ces derniers forment une secte puissante dans le pays par la crainte qu'elle inspire, son habileté à tromper, son adresse à abuser des croyants par l'erreur des sens, les simagrées de toutes sortes et les airs mystérieux dont se compose, en réalité, le culte qu'ils professent.

Le roi est le chef suprême du fétichisme; il ne permettrait pas, autrement, que les féticheurs prennent de l'influence; dès son avènement, il est initié à tous les secrets du culte, et, comme chef, il préside de droit à toutes les réunions religieuses extraordinaires.

Immédiatement après lui vient le MINGAN, *grand premier ministre du fétichisme* et en même temps *exécuteur des hautes œuvres*.

Sous la direction de ces deux chefs se distinguent toutes les sectes de la religion ayant chacune à leur tête un grand féticheur. Le blanc est la couleur uniforme de leur costume; ils portent également la calotte blanche du cabéçaire.

Les ordres du fétichisme sont : L'ORDRE DES BABALAOUO, comprenant les prêtres d'*Ifa*, d'*Ogoun*, d'*Onsé* et d'*Odoudoua*. Le signe distinctif de cet ordre est la tête rasée; féticheurs et féticheuses ne portent que des verroteries et des vêtements blancs.



Le deuxième ordre est celui des Onichango (prêtres de Chango); le costume est blanc et rouge.

Le troisième est celui d'Oko, dieu de l'agriculture; féticheurs et féticheuses portent sur le front, quand ils sont de service, une ligne rouge d'un côté et une blanche de l'autre à la racine des cheveux. Hors du service, ils ne portent qu'une seule de ces lignes.

Le quatrième ordre comprend les féticheurs de tous les autres dieux. Ceux qui ont le costume le plus remarquable sont les prêtres et les prêtresses du serpent, surtout ces dernières; elles portent un pantalon bouffant et de longues robes faites d'étoffes à grandes figures criardes; leur robe a la forme d'un peignoir ouvert; elles ont, de plus, des bracelets énormes en cuivre, véritables fardeaux, aux chevilles et aux bras.

Toutes ces congrégations vivent séparées les unes des autres dans de grands salams[1], où personne n'est admis en dehors de ceux qui en font partie.

Il y a, dans ces salams, des écoles où l'on apprend aux enfants des féticheurs à chanter et à danser d'abord; puis, plus tard, à exercer le culte auquel ils sont destinés. Les parents chantent et dansent eux-mêmes presque tous les jours. Ils sont de service, chacun à leur tour, dans les temples dont ils prennent soin. Ceux dont ce n'est pas le jour restent au couvent et s'occupent d'ouvrages en cuivre et en paille dont le produit les aide à vivre.

Féticheurs et féticheuses de toutes les classes vivent d'offrandes faites aux dieux et de sommes qu'ils savent extorquer aux indigènes à tout propos.

Les fonctions de féticheur se transmettent du père au fils. Il y a pourtant, comme nous l'avons dit, des exceptions à la règle : les parents qui veulent vouer leur fils ou leur fille au fétiche peuvent le faire moyennant une forte rémunération. Si les féticheurs acceptent, ce sont eux qui élèvent l'enfant, qui change ainsi de parents; d'autres fois, ils prennent des affiliés; ces derniers peuvent être admis à l'âge adulte, mais ils ne doivent pas exercer le culte; ils restent chez eux lorsque leur initiation est complète et restent aide-féticheurs. On fait passer l'affilié par une foule d'épreuves qui n'ont pour but que de s'assurer de son silence

1. Grandes réunions de cases entourées d'une palissade commune, habitées généralement par des gens exerçant le même métier et se connaissant tous.

lorsqu'il sera initié à la plus grande partie des supercheries de la religion.

Les fêtes du fétiche reviennent chaque année à une époque fixée par le roi, généralement en septembre. Les villes sont alors très gaies. Toutes les divinités, toutes les idoles courent les rues, sur les épaules de leurs féticheurs, se rendant visite les unes aux autres; les féticheurs les accompagnent en grande pompe, soufflant dans des trompettes d'ivoire réservées pour cette occasion, battant du tambour et escortés par la foule qu'ils rencontrent sur leur passage.

Les divinités gardent parfaitement leur rang en cette circonstance. Tous les fétiches de deuxième et troisième ordre rendent visite aux grandes divinités par ordre hiérarchique ; celles-ci daignent ensuite s'arrêter un instant chez leurs subalternes, comme pour les honorer de leur présence.

Presque tous les jours, en dehors des cérémonies extraordinaires du culte, les féticheurs des deux sexes exécutent des processions dans la ville ; chacun d'eux arbore alors son costume le plus propre et le plus neuf. A Porto-Novo, l'or, l'argent, la soie, le brocart, les passementeries, abondent dans ces tenues de parade; tout le monde est paré des bijoux les plus riches. Au Dahomey, où tout ce luxe n'est pas toléré; les processions ont lieu avec un pagne neuf, rien de plus.

Les tam-tams se réunissent sur les places publiques, et, au pied d'un arbre, commencent leur étourdissant tintamarre. Au loin apparaît une longue file indienne : ce sont les féticheurs et les féticheuses; la gaieté brille sur leur visage et tous ont un air de fête.

En arrivant, les hommes se rangent en peloton, régulièrement alignés, et s'asseyent dans le même ordre au milieu de la place, accompagnant de leur chant plein d'ensemble la marche des femmes.

Les féticheuses sont rangées par ancienneté; en tête, une vieille femme grisonnante ; à la queue, un petit enfant. Tout cela marche à la cadence marquée par les contre-temps du tam-tam, sans un pas, sans un mouvement faux ; les bras sont ramenés en arrière, les coudes pliés comme dans la position du pas gymnastique ; les doigts sont allongés et joints pour mieux montrer, le cas échéant, les bagues multiples dont ils sont chargés.

A chaque pas, le bras suit la jambe, dans un gracieux mouve-

ment en avant ; la tête dodeline en cadence, le sourire est sur les lèvres.

La danse se compose généralement de génuflexions, de prosternations, d'arrêts, de balancements exécutés autour de la place par cent ou deux cents femmes avec un ensemble et une précision qui égalent ceux de nos corps de ballet les mieux exercés. Le spectacle vaut la peine d'être vu.

Ces gens si gais et qui semblent être si heureux pendant les fêtes de leur religion, sont de cruels meurtriers ; ils immolent, à des divinités fictives et auxquelles ils ne croient pas eux-mêmes, d'innocentes victimes humaines, qui n'ont souvent commis d'autre crime que d'être pauvres ou malheureuses sur cette terre.

C'est là qu'est l'horreur que doit inspirer cette religion barbare, cet abrutissement moral qui pousse un homme à croire que le sang de ses semblables, répandu inutilement, lui portera bonheur ; c'est que ceux qui commettent ces actions n'ont pas même l'excuse de la conviction !

Ils versent le sang humain, froidement, comme le boucher égorge le mouton, pour la seule satisfaction d'un principe, d'une idée unique : *faire une impression profonde afin de garder haut le prestige du fétichisme*, et le maintenir comme une menace sur la tête de ceux qu'il gouverne.

Au Dahomey, à Porto-Novo[1], les sacrifices humains sont toujours en usage. Il y a quelques années encore, dans cette dernière ville, les cérémonies avaient lieu dans un bosquet à peu de distance de la ville ; les Européens l'appelaient *le bois sacré*. Jonché d'ossements, cet endroit, où poussent librement aujourd'hui les lianes et les broussailles, est toujours un témoignage frappant des cérémonies d'autrefois.

En 1888 encore, à côté du salam du mingan, dans le jardin de la maison Carvalho, dont les propriétaires étaient absents, on immolait des créatures humaines aux divinités fétiches. On a trouvé dans ce jardin de nombreux ossements.

Aujourd'hui, les condamnés à mort servent de prétexte au roi pour ces cérémonies, qu'on fait passer pour leur exécution.

En 1890 encore, non seulement au Dahomey, mais à Porto-Novo, le gongon battait en plein marché, à chaque instant, pour

1. Depuis l'occupation française à Porto-Novo, on se cache pour les faire ; ils ont lieu dans d'autres villes du royaume ou de l'autre côté de la lagune dans le plus grand secret.

prévenir les habitants *que la nuit serait mauvaise,* ce qui veut dire, en d'autres termes, qu'il y avait des cérémonies de fétiches, et que ceux qui ne seraient pas chez eux à la nuit tombante seraient punis sévèrement ou ne reverraient jamais, peut-être, leur habitation.

On faisait fétiche pour se rendre les résultats favorables, alors que la France disputait Porto-Novo au Dahomey.

Le mingan a des appartements garnis de mâchoires humaines, pour raviver, sans doute, d'agréables souvenirs, et, derrière le palais du roi de Porto-Novo, au-dessus d'un chougoudou, une étagère portait à chaque instant une tête fraîche au milieu de celles qui y étaient depuis longtemps.

On immole les êtres humains d'une façon uniforme quelle que soit la divinité à laquelle on s'adresse. Le malheureux qui doit servir à la cérémonie est amené garrotté; on lui a fait boire beaucoup de tafia, ce qui le plonge dans une somnolence hébétée et lui enlève la notion exacte de son sort; on ne l'a pas fait boire par humanité, mais bien parce que les sacrifices ne doivent pas être troublés par des cris.

Après la première partie de la cérémonie, qui se compose de prières, de danses et d'évocations, on saisit la victime, on lui coupe la tête de façon que le sang jaillisse sur la divinité en honneur de laquelle est fait le sacrifice. On ouvre ensuite le corps, on en arrache le cœur, et si c'est Elegba auquel on sacrifie, on y ajoute les entrailles. La mâchoire inférieure est cassée en raison d'une vieille coutume, et le corps est jeté dans un fourré au devant duquel on tend la paille-fétiche, ou bien enterré dans un chougoudou.

On laissait autrefois les corps humains devant les divinités, comme aujourd'hui les animaux; on ne voit plus chose semblable de nos jours, à cause de la présence des Européens.

Quand ils sont sous les yeux du peuple, les féticheurs poussent bien loin le fanatisme.

Nous avons vu en 1886, à Grand-Popo, un spectacle indescriptible.

Une femme avait été tuée par la foudre, près du mur d'une case contre laquelle elle s'abritait pendant un orage.

Personne, selon l'usage, ne toucha à son corps. Tous les féticheurs et toutes les féticheuses des environs se rassemblèrent peu à peu, et leurs vociférations, jointes au bruit du tam-tam, ne lais-

sèrent, durant trois jours, aucun repos aux habitants. Pendant ce temps, le cadavre de la femme était resté exposé au soleil, dans la même posture que lorsqu'elle était tombée, barrant la rue, la face contre terre. Enfin, après force danses, cris et contorsions, les féticheurs et les féticheuses se rendirent auprès du corps, et, l'ayant attaché par une jambe, le traînèrent par toute la ville. Le funèbre cortège vint s'arrêter sur la plage, mêlant son brouhaha au grondement de la barre. Les danses recommencent autour du cadavre pendant que des féticheurs le découpent en petits morceaux. Ensuite tous s'asseyent en cercle, et, devant plusieurs Européens, dont un missionnaire, et toute la population qui les regarde, les féroces sectaires du fétiche dévorent toute crue, et malgré son état avancé, la victime de Chango.

Tels sont les féticheurs; pour imposer au peuple, ils se font même anthropophages.

Le cœur, qu'on extrait du corps des victimes à chaque sacrifice humain, est séché, pulvérisé et mélangé à du tafia; ce liquide, ainsi composé, passe pour donner le courage aux guerriers.

Les divinités seules que nous avons signalées comme les plus importantes ont droit aux sacrifices humains, ce qui n'exclut pas ceux de toutes sortes d'animaux qu'on peut trouver.

La poule sert généralement à tous les petits sacrifices; quelquefois une chèvre ou un mouton. Ces animaux sont mangés par celui qui les offre; le sang, le poil ou la plume seuls restent dans une calebasse au pied de l'idole.

Elegba reçoit très souvent des chiens; comme on ne les mange pas, on les lui pend au cou et l'on n'y touche plus jamais.

Une cérémonie assez curieuse est le *fétiche aux guerriers;* elle a lieu à Porto-Novo, dans le palais du roi, chaque fois qu'il y a menace évidente d'une guerre; les gens qui veulent *prendre le fétiche,* selon l'expression consacrée, sont toujours nombreux, car on donne à boire.

Les guerriers arrivent en armes et prêts au combat; ils se rangent dans une des cours du palais affectée à ce service.

Le grand féticheur se prosterne devant *Ogoun*, le dieu de la guerre, dont l'idole est représentée là, comme d'ailleurs toutes les divinités du fétichisme disséminées dans les diverses cours du palais, sous de petits hangars de paille. Il invoque le dieu des combats et lui demande d'inspirer et de rendre invincibles ceux qui sont venus implorer son aide. Après l'évocation, le ministre

du fétiche trace sur la terre, avec un couteau de fer, une ligne assez longue pour que quatre ou cinq hommes puissent se mettre à genoux dessus faisant face à la divinité. Il fait placer ses fidèles, et prenant ensuite une grande hache fétiche qui se trouve au pied de l'idole, il leur donne à chacun à mordre le fer de l'instrument pendant qu'il leur pose sur la nuque une fourche en bois, qu'il appuie. Puis vient le tour d'un gros caillou, tout rouge de sang coagulé provenant d'un sacrifice humain fait la veille à cette intention. Chacun des hommes agenouillés doit passer sa langue une fois sur la pierre ensanglantée.

Après cette dernière formalité, chacun reçoit à son tour, dans une calebasse, une ration de la liqueur du fétiche (alcool mélangé d'excitants et de piment) et laisse la place à d'autres. Des quantités d'individus se succèdent ainsi dans une journée. Avant de quitter le palais, ils doivent danser en l'honneur du dieu de la guerre.

L'alcool, la danse, l'imagination surtout, font de ces gens de véritables forcenés ; ils sortent du palais comme des fous, sautant, poussant des cris inarticulés et s'imaginent réellement sentir s'agiter en eux le fétiche guerrier qu'ils viennent de boire. Ils parcourent les rues en courant, et leur attitude fait deviner immédiatement d'où ils viennent; leurs yeux hors de la tête, leurs gestes désordonnés font contraste avec le flegme et l'insensibilité habituelle du noir.

Il est certain que si ces gens se battaient dans cet état, ils seraient fort dangereux pour leurs ennemis ; mais ils reçoivent le fétiche souvent plusieurs jours avant le combat, ce qui fait que toute leur ardeur a eu le temps de disparaître.

A Porto-Novo, où les indigènes sont aussi couards et poltrons que les Dahomiens sont courageux et braves, cette cérémonie a son utilité. Elle n'existe pas au Dahomey, où tout homme doit être prêt à donner sa vie dès que le roi le désire.

Nous souhaitons que tous les détails qui précèdent puissent donner une idée exacte de ce qu'est le culte des noirs de la Guinée en général, et du Dahomien en particulier.

Religion sans éthique, tout en ayant les apparences de la morale, inventé et imposé par des gens qui n'y croient pas, le fétichisme, malgré son spiritualisme apparent, restera toujours plein de coutumes barbares et un culte pervers et vicieux.

La civilisation mettra des siècles à le combattre, sans arriver à le faire disparaître complètement, tant il est enraciné dans le cœur

du noir. Le féticheur se sert de la religion pour mettre les indigènes en garde contre les tentations réformatrices ; il lui met au cœur une méfiance injuste que les efforts de l'Européen mettent bien longtemps à vaincre.

Trois religions diverses disputent au fétichisme une partie de son influence sur le golfe de Guinée. Les missionnaires catholiques, protestants et mahométans, luttent depuis bien longtemps contre le culte barbare, et les résultats obtenus aujourd'hui, surtout par les premiers, viennent à l'appui de ce que nous avançons.

En 1667, le seigneur du Casse, lieutenant général des armées navales du roi, amenait, sur le vaisseau *la Tempête,* deux moines de l'ordre des frères prêcheurs, qui commencèrent aussitôt, à Whydah, leur œuvre philanthropique. Le père Labbat raconte qu'ils avaient appris la langue et commençaient à prêcher en fon, lorsqu'une révolte des féticheurs jaloux mit leur existence en danger et les força à se réfugier dans le palais du roi de Juda, qui les prit sous sa protection. Malgré cela, l'un d'eux mourut empoisonné peu de temps après, et l'autre fut contraint de quitter le pays.

En 1697, d'autres missionnaires catholiques apparurent au Dahomey et essayèrent d'y faire pénétrer leur religion. Ce furent des Portugais appartenant aux ordres de Saint-Pierre et de Saint-Augustin ; ils étaient venus de Saint-Thomé, où ils avaient fondé une mission, pour essayer de s'établir à Whydah.

Le fétichisme était encore trop fort alors ; voyant leur impuissance, ils se retirèrent.

A cette époque, il y avait déjà quelques catholiques à la Côte d'Or.

Aujourd'hui, et depuis de longues années, la Société des missions africaines de Lyon s'est établie sur la Côte des Esclaves. On compte des stations de missionnaires à Agoué, Whydah, Porto-Novo, Tocpo, Lagos, Abéokouta, Ohio.

Des sœurs partagent avec les missionnaires les soins qu'ils donnent aux enfants que la mission élève. Tous font preuve du plus grand dévouement à la cause de la religion.

Ce qui leur donne encore plus de mérite, c'est que leurs efforts sont infructueux, surtout au Dahomey. En dehors des enfants des Brésiliens ou d'Européens et de quelque malheureux qui fait baptiser un enfant parce que la mission le secourra désormais, pas un indigène adulte n'a été converti.

Parmi ceux mêmes qui ont été élevés par la mission, il y a un grand nombre d'hypocrites qui trompent les missionnaires ; ils ne vont à la mission que pour extorquer quelque chose à la charité des pères. Nous en connaissons beaucoup, qui, malgré leur religion apparente, ne peuvent s'empêcher de *faire fétiche* chaque fois qu'une grande circonstance se produit chez eux, maladie grave, naissance, etc.

La tâche des missionnaires, si ingrate, n'est pas seule ; le climat meurtrier de la Guinée fait parmi eux de nombreuses victimes ; les cimetières sont peuplés de pères et de sœurs qui ont donné leur vie pour les progrès de la religion.

A Lagos, à Abéokouta, à Ohio, ils n'ont guère plus de succès en proportion de la population locale; ils espèrent toujours être plus heureux au fur et à mesure que le temps passe et que les indigènes sont en contact avec la civilisation. Il faut souhaiter qu'ils soient un jour payés de leur peine et de leur dévouement.

Les pasteurs protestants ont peut-être un peu plus de succès, quoiqu'ils ne se donnent aucune peine et en prennent, selon le système anglais, tout à fait à leur aise. Ils vivent avec leur femme et leurs enfants, et, à chaque indisposition, ils vont se rétablir en Europe.

C'est aux mahométans que revient le triomphe. Les derviches parcourent la contrée depuis bien plus longtemps que les autres missionnaires ; ils voyagent continuellement, tandis que ceux-ci n'exercent leur influence que sur le point où ils se trouvent. On voit de ces propagateurs de l'islam venir à pied d'Égypte à chaque instant, avec leur bâton et leur besace. Des milliers d'indigènes sont aujourd'hui convertis au culte mahométan.

La moyenne du succès des trois religions est tout à fait disproportionnée : sur 100 individus convertis, il y en a 5 catholiques, 15 protestants et 80 mahométans.

Si nous laissons toute autre considération pour nous mettre à la place du noir et bien comprendre son caractère, cette différence n'a rien d'anormal.

La religion catholique s'adresse purement au moral. Sévère dans ses principes, elle semble impossible à l'homme non civilisé ; ses dogmes, ses lois, ses croyances, demandent un esprit qui y soit préparé. C'est une semence qu'on ne peut jeter, sous peine de la perdre, dans un esprit inculte ; elle a des exigences qui conviennent aux gens habitués aux freins de la civilisation. Mais

l'homme sauvage, même après une petite préparation, ne la comprend pas; de plus, elle renverse ses habitudes, ses mœurs : en un mot, elle s'adresse aux gens instruits, si peu que ce soit; lui, ne l'est pas.

L'islam, au contraire, parle aux sens et leur fait mille promesses; il traite de la vie matérielle, tandis que le christianisme ne pense qu'à l'âme. Le noir est polygame; l'islam permet la polygamie. Il contient mille principes de cette existence asiatique et indolente et des mœurs qui s'y rattachent, auxquelles le noir se sent naturellement porté. Il écoute les promesses du derviche et se sent enclin à la conversion, tandis que la morale du père lui fait peur et qu'il s'en défie sans la comprendre.

Tout le Yorouba, le Aoussa, le Niger, le sud de la Gambie, le Mandingue, sont aujourd'hui peuplés de mahométans, tandis que l'on compte aisément les quelques catholiques.

La civilisation n'a qu'un moyen unique de faire disparaître le fétichisme : c'est de le supprimer en rasant ses temples, détruisant ses idoles et exilant ses chefs, leur famille et tout ce qui s'y rattache. De plus, elle devra mettre l'exercice de cette religion au nombre des crimes punis par la loi. La religion catholique aura alors le champ libre et un succès assuré.

CHAPITRE IX

CARACTÈRES MORAUX.

Rapport des sexes entre eux. — Rapports des noirs entre eux comme compatriotes ou voisins. — Formules de politesse. — Rapports avec les étrangers et les Européens en général. — Jeux et arts d'agrément. — Chants, danses, instruments de musique. — Bonneteau et prestidigitation. — Les conteurs et leurs fables. — Guerre et paix. — L'armée dahomienne, son origine, sa formation, ses grandes expéditions.

S'il y a quelque chose à dire à l'avantage du noir, c'est, à coup sûr, en ce qui concerne ses mœurs et ses rapports avec les siens. Les unions, même au dernier degré de consanguinité, ne sont pas en usage chez lui ; les mariages ont toujours lieu entre deux familles n'ayant ensemble aucune parenté.

Dans la famille, malgré la promiscuité causée par la petite dimension de l'habitation, il règne un grand respect entre les différents membres. On ne voit jamais ni on n'entend pas que le noir commette chez lui ou dehors aucun acte que la morale réprouve.

Dès qu'il a un enfant, le nègre laisse complètement la mère aux soins qu'il réclame ; pendant les trois ans que dure l'allaitement, il n'a plus avec elle que les rapports d'un voisin obligeant, et elle se consacre entièrement à son rejeton.

Les femmes d'un mari commun ne montrent pas entre elles cette jalousie particulière aux peuples monogames ; elles vivent généralement en bons rapports et celles qui n'ont pas d'enfants prennent soin de ceux des autres comme s'ils leur appartenaient.

Quand deux noirs se rencontrent dans la rue, il est, pour eux, d'usage d'échanger quelques marques d'intérêt réciproque, non par amitié, mais parce que c'est une coutume. Ils parlent sans discontinuer, quelquefois pendant plusieurs minutes, se demandant l'un à l'autre des nouvelles de ce qui les intéresse. Le dialogue suivant s'échange presque invariablement : « Bonjour,

comment allez-vous? Bonjour, et votre case? Bonjour, et votre femme? Bonjour, et vos enfants? Et votre père? Votre mère? Et la récolte ou le commerce? Bonjour, bonjour... » Et ils s'éloignent, répétant dix fois le mot *okou* (bonjour), sans se retourner, et jusqu'à ce qu'ils ne s'entendent plus.

En répondant à une question, les noirs ajoutent: *Par la volonté de Dieu*, ou *la grâce de Dieu*, *merci à Dieu*, etc., surtout lorsqu'ils donnent des nouvelles de leur famille.

Il faut que deux individus soient brouillés ou qu'ils ne se connaissent pas du tout, pour passer sans se dire un mot; et souvent même, dans le dernier cas, ils échangent un *okou* froid et sans répétition.

Les formules de politesse sont nombreuses; il y a des mots différents pour se saluer le matin, à midi, après midi, le soir, la nuit, ainsi que des formules pour se complimenter à toutes ces heures.

Le salut de la tête, de la main ou de la coiffure est une chose inconnue. Lorsqu'ils se rencontrent, les indigènes ralentissent le pas, s'arrêtent à 3 ou 4 mètres l'un de l'autre et échangent leurs salutations quelquefois même sans se regarder; ordinairement, ils ralentissent, mais ne s'arrêtent pas.

Dans les villes où il y a des Européens, ils commencent à se donner la main assez gauchement.

Ce qui précède ne comporte que la politesse d'égal à égal.

Lorsqu'il rencontre un chef quelconque, cabéçaire, larry, féticheur, l'indigène doit se jeter à plat ventre, embrasser la terre, une, deux ou trois fois, selon le rang du supérieur, et, se relevant à demi sur ses coudes, faire claquer trois fois le médius droit dans la paume de la main gauche. Il se relève ensuite et attend qu'on l'interroge ou qu'on le congédie. Les grands eux-mêmes en font autant aux chefs au-dessus d'eux, au mingan, au roi; avec ce dernier, ils restent souvent par terre cinq minutes. A la cour de Dahomey, ils prennent de la terre, de la poussière ou de la boue, selon l'endroit, et s'en couvrent la tête et la figure en signe d'humilité. Tout le peuple en fait autant partout dans le Dahomey, spécialement à la Gore, quand on prononce le nom du roi ou qu'on va transmettre un de ses messages.

Les chefs entre eux se donnent deux doigts de la main et font claquer les autres dans le même mouvement. Cette manière de se saluer est fort bizarre et il faut l'apprendre. C'est une de ces

choses si particulière, si typique, qui caractérisent les mœurs dahomiennes et qu'on ne voit nulle part ailleurs.

Les femmes du roi ou des chefs sont également l'objet d'un grand respect ; il est défendu de les frôler en les croisant dans les rues. L'homme qui touche une de ces personnes de distinction a la main coupée et la femme reçoit une bonne correction pour ne pas s'être tenue assez à l'écart dans la rue. Dans les cas d'adultère ou seulement d'apparence ou de soupçon, les deux coupables ou supposés tels sont décapités immédiatement sans autre forme de procès.

Pour éviter, de part et d'autre, ces petits inconvénients, les femmes du roi ou des chefs crient continuellement dans les rues : *Ago !* (gare, écartez-vous !). Tout le monde se range de côté et quelquefois même, lorsque la rue est étroite, rentre dans les maisons pour les laisser passer. Quand elles rencontrent des Européens, elles s'écartent d'elles-mêmes. Elles évitent les cohues ; mais, lorsqu'elles vont au marché, elles font autour d'elles un vide, qui prouve combien on craint la colère des maris.

La femme de distinction porte son fardeau sur l'épaule, jamais sur la tête ; avec ces caractères extérieurs, le costume et la coiffure dont nous avons parlé, il est difficile de ne pas la reconnaître à première vue.

Dans la famille, la politesse est également observée ; l'enfant, lorsqu'il est jeune, s'agenouille pour parler à son père et, plus tard, il le traite comme les grands du pays. La femme, également, se met à genoux devant le mari ou le père, et le cadet, quel que soit son âge, a pour son aîné une très grande déférence.

Les noirs se font continuellement des visites de l'une à l'autre case ; ils vivent, à ce point de vue, en excellents rapports.

Le visiteur est toujours bien reçu dans une case, du moment qu'il n'a rien à demander et ne vient que pour causer. La seule chose qu'on trouve toujours à profusion, c'est l'eau. Celui qui a soif peut entrer n'importe où, on ne lui refusera pas à boire. Celui qui vous offre de l'eau ou une boisson quelconque boit toujours une ou deux gorgées avant vous, afin de vous montrer que le liquide n'est pas empoisonné. C'est encore un des usages les plus vieux. De même, avant de boire, vous devez verser une goutte à terre, fût-ce de l'alcool, pour le fétiche, et, si c'est de l'eau, cracher la dernière gorgée, qui ne doit jamais s'avaler.

Lorsqu'un chef rend visite à un autre chef, il y a un certain

cérémonial qu'on observe toujours et qui diffère peu dans tous les pays. Celui qui reçoit la visite reste assis à l'arrivée de l'autre, si ce dernier est d'une condition moins élevée que lui ; s'il est, au contraire, d'un rang égal ou supérieur, il se lève, lui donne l'accolade (une accolade décorative, comme celles que nous voyons dans les comédies) ou bien se prosterne à ses pieds, selon les cas.

Avec les étrangers noirs, les relations sont, en général, très froides, parce qu'il y a toujours entre les nations des querelles ou des dissensions intestines au courant desquelles les Européens ne sont pas toujours. Si tel n'est pas le cas, il n'y a aucune différence dans les rapports ; on les traite comme des compatriotes.

Il n'en est pas de même de l'Européen ; lui est l'ennemi commun ; on se méfie de lui et, tout en lui faisant beaucoup de protestations de dévouement, on ne l'aime jamais, quelle que soit sa façon d'être et de traiter les indigènes. On sait qu'il a pour lui l'avantage d'avoir beaucoup de marchandises et de cauris et on lui montre, à cause de cet avantage, une déférence et un respect proportionnés.

Au Dahomey, l'Européen n'a pas d'importance ; on le persécute, on lui suscite des ennuis ; les agents des maisons de commerce sont le jouet des autorités indigènes (du moins il en était ainsi avant l'expédition) ; on prend à plaisir de les déranger, de les faire venir à la gore aux heures les plus chaudes de la journée pour des futilités, de leur fermer les chemins quand ils veulent partir, de leur enlever les serviteurs auxquels ils tiennent, de leur arrêter leur commerce sous un prétexte futile, en un mot de faire tout ce qui est possible pour leur démontrer que le roi est tout-puissant chez lui et que blancs et noirs sont également ses esclaves.

On a vu, dernièrement, la façon dont les Européens, restés à Whydah pendant l'expédition, furent traités par les autorités locales ; sauf leur détention, il y avait peu de changements dans les persécutions habituelles.

On appelle l'Européen, en dahomien, *yévo* ou, en nago, *oïbo ;* ce mot veut dire *celui qui arrive*, l'*étranger ;* l'usage l'a corrompu et en a fait l'équivalent d'*homme chaussé ;* ce qui fait qu'aujourd'hui, s'il veut devenir oïbo, le nègre n'a qu'à s'acheter une paire de bottes.

Ailleurs qu'au Dahomey, les oïbos sont devenus tellement nom-

breux, qu'on a été obligé de distinguer les blancs des noirs ; on appelle les premiers *oïbos foufouns* (blancs) et les seconds *oïbos doudous* (noirs).

Au Dahomey, il va sans dire que la deuxième catégorie n'existe pas et que *yévo* veut dire blanc. Les sujets du roi n'ont pas le droit de se chausser et ils tiennent beaucoup plus à conserver leur tête qu'à s'orner les pieds.

Les indigènes, en plus du nom général, distinguent les Européens par des sobriquets qui prouvent généralement beaucoup d'esprit d'observation. Lorsque les Européens s'en informent, on leur cache ces surnoms, qu'on prononce rarement devant eux ; mais ils finissent à la longue par les connaître. Les caractères extérieurs déterminent ces sobriquets assez amusants, tels que : *petit singe*, *tête sans poils*, *la bordelaise*, *le court*, *le maigre*, *barbe rouge*, *verres aux yeux*, *le vautour*, *la fouine*, *le lézard à tête rouge*, *le grand couteau*, *l'employé* (celui qui écrit), *barbe de bouc*, *crevette cuite*, *le crabe*, *le perroquet*, *le musicien*, *citron*, *la chauve-souris*, etc.

Lorsqu'on étudie le nègre pendant assez longtemps pour juger de son caractère, on arrive, par une observation perpétuelle, à des conclusions assez bizarres.

Comme nous l'avons dit, le noir volera chaque fois qu'il en trouvera impunément l'occasion, sans le moindre scrupule ; ce qui le retient, ce n'est pas sa conscience, mais la peur d'être pris. Si vous parlez de vol devant lui, il aura l'air de ne pouvoir retenir son indignation et paraîtra étonné qu'on puisse faire des choses pareilles ; avec ses égaux, il fera sonner très haut tous les sentiments qui touchent à l'honorabilité.

Leurs gouvernants, qui les connaissent si bien, combattent le défaut d'honnêteté par la superstition.

Pour éviter l'anarchie, les rixes et les désordres qui résulteraient d'une telle liberté de principes, au Yorouba (au Dahomey encore, il y a quelque vingt ans) et aux Popos, celui qui meurt sans avoir payé ses dettes est privé de sépulture.

On conçoit, après ce que nous avons dit des croyances du noir à la nouvelle vie, l'énormité d'une pareille punition ; c'est tout ce qu'on peut trouver de plus sévère pour lui en ce bas monde ; la mort, le supplice le plus atroce, ne sont rien, pourvu que le corps soit enterré et puisse prendre le chemin de l'autre vie. Mais le féticheur affirme que ceux qui n'ont pas de sépulture errent sur

la terre, souffrant d'horribles tortures et ne pouvant se plaindre ni manifester leur présence. Lorsqu'ils veulent dormir, le tam-tam les assourdit ; lorsqu'ils ont faim et soif, ils se trouvent forcés d'assister, invisibles, à des repas de vivants, où la vue de chaque bouchée ajoute à leur souffrance. De plus, ils peuvent attirer toutes sortes de malheurs sur la famille qui les a laissés privés de sépulture.

Le noir a donc une peur atroce d'être destiné à faire une pareille fin. La loi est ainsi et les rois ont touché juste en la promulguant. Tout créancier non payé et ne renonçant pas aux poursuites à la mort de son débiteur a le droit de s'opposer à son enterrement, si les parents, amis ou autres personnes n'acquittent pas la dette le jour du décès. Ces circonstances donnent lieu quelquefois à des scènes assez touchantes ; la femme et les enfants, pour permettre l'enterrement, s'hypothèquent eux-mêmes en contre-valeur de la dette et deviennent les simili-esclaves du créancier jusqu'à ce que leur travail ait payé la somme due. D'autres fois, un ami ou un parent avance le montant, mais c'est rare.

Le plus généralement, aucun membre de la famille ne se dévoue ainsi. On fait cette réflexion que c'est chacun pour soi en ce bas monde, sans penser que c'est souvent pour le bien-être commun que le mort s'est endetté ; on fait même ainsi des économies : pas d'enterrement, pas de fête, ni funérailles, ni banquet. On n'a même pas à pleurer non plus ; c'est sans témoin.

On enveloppe le défunt dans un grand pagne et on va le déposer sur une claie en dehors de la ville. Quelquefois, plusieurs mois après, la famille paye la dette et reprend les restes de celui qu'elle a perdu ; les funérailles ont alors lieu de même façon que s'il était mort la veille. Aussi le noir, lorsqu'il a une petite dette, travaille-t-il tant qu'il peut pour s'acquitter.

Au Dahomey, le même usage eut lieu jusqu'au temps du roi Glèlè ; il promulgua une loi par laquelle il défendait de faire crédit. Toute opération de ce genre interdisait les réclamations de la part du créancier et était sous sa propre responsabilité.

Il avait l'avantage, s'il était surpris, de perdre son argent et d'être jeté en prison ou décapité pour avoir outrepassé la loi.

Ce moyen radical supprima tout crédit ; il s'appliqua également aux Européens ; le roi leur signifia qu'ils n'auraient comme créanciers aucun recours contre le débiteur ; c'était à eux à ne pas se fier aux indigènes.

Auparavant, le non-payement des dettes au Dahomey donnait lieu à toutes sortes d'abus ; non seulement le débiteur insolvable était privé de sépulture, mais encore le créancier s'emparait de n'importe qui dans la rue et le vendait aux négriers, si l'individu ou sa famille ne payaient pas une dette avec laquelle ils n'avaient absolument rien à faire. A la suite de ces mesures énergiques, des rixes avaient invariablement lieu entre ceux qui devaient et ceux qui avaient payé sans devoir.

A cette triste époque, pour un rien, on était vendu aux Européens; c'était la menace perpétuelle, et chacun s'efforçait ou de payer ses dettes ou de ne pas en contracter.

Beaucoup de ces sommes dues autrefois étaient des dettes de jeu. Le noir est joueur, lorsqu'il s'y met, et l'on cite des individus qui, après avoir perdu ce qu'ils avaient, jouaient leurs femmes, leurs enfants et enfin se jouaient eux-mêmes comme esclaves dans la fureur de la partie.

Il y a de nombreux jeux divers ; chacun d'eux a ses amateurs et la région où il est en vogue.

Les anciens voyageurs disent qu'il y avait autrefois des jeux où les noirs exerçaient leur agilité ou leur adresse. Aujourd'hui, ils n'existent plus, du moins nous n'en avons jamais entendu parler; les seules récréations des noirs sont des jeux de hasard, auxquels on se livre assis et dans le plus grand calme.

Le *jeu des cauris* se joue à trois, quatre, cinq et six coquillages qu'on secoue dans la main et qu'on jette sur une natte; les cauris tombent alternativement sur la partie convexe ou plate. On parie là-dessus, et selon le nombre qu'il a prédit, le joueur gagne ou perd. Chacun jette à son tour ses cauris et ceux de son voisin en même temps.

Après le jeu des cauris, il y a celui de *la cheville*. Il consiste en un petit carré de bois épais et plat dans lequel sont percés de nombreux trous; les adversaires jouent avec des chevilles qu'ils plantent en un certain endroit après un long moment de réflexion. Ce jeu est, paraît-il, très difficile. Il ne se joue qu'au Dahomey.

Sous le règne de Guêzou, les jeux furent défendus ; tout individu méprisant cette loi était vendu immédiatement aux négriers; mais depuis on a recommencé à les tolérer. Il est rare aujourd'hui qu'ils soient cause d'excès semblables à ceux d'autrefois.

Un autre jeu est celui des *godets*. On creuse par terre ou dans un morceau de bois de huit à dix trous alignés par deux et assez

grands pour y mettre la main fermée; les joueurs, au nombre de deux, ont chacun une rangée. Au début, on met dans chacun des trous trois graines fort dures. Le jeu consiste, en changeant successivement les graines de place, d'arriver à mettre la dernière seule dans un trou vide en face d'un de ceux de l'adversaire bien plein ; on a ainsi le droit de tout prendre. On ne doit pas sauter de trou ; c'est celui qui a pris le plus de graines à l'autre qui gagne la partie. Il y a ainsi un grand nombre d'autres jeux peu variés.

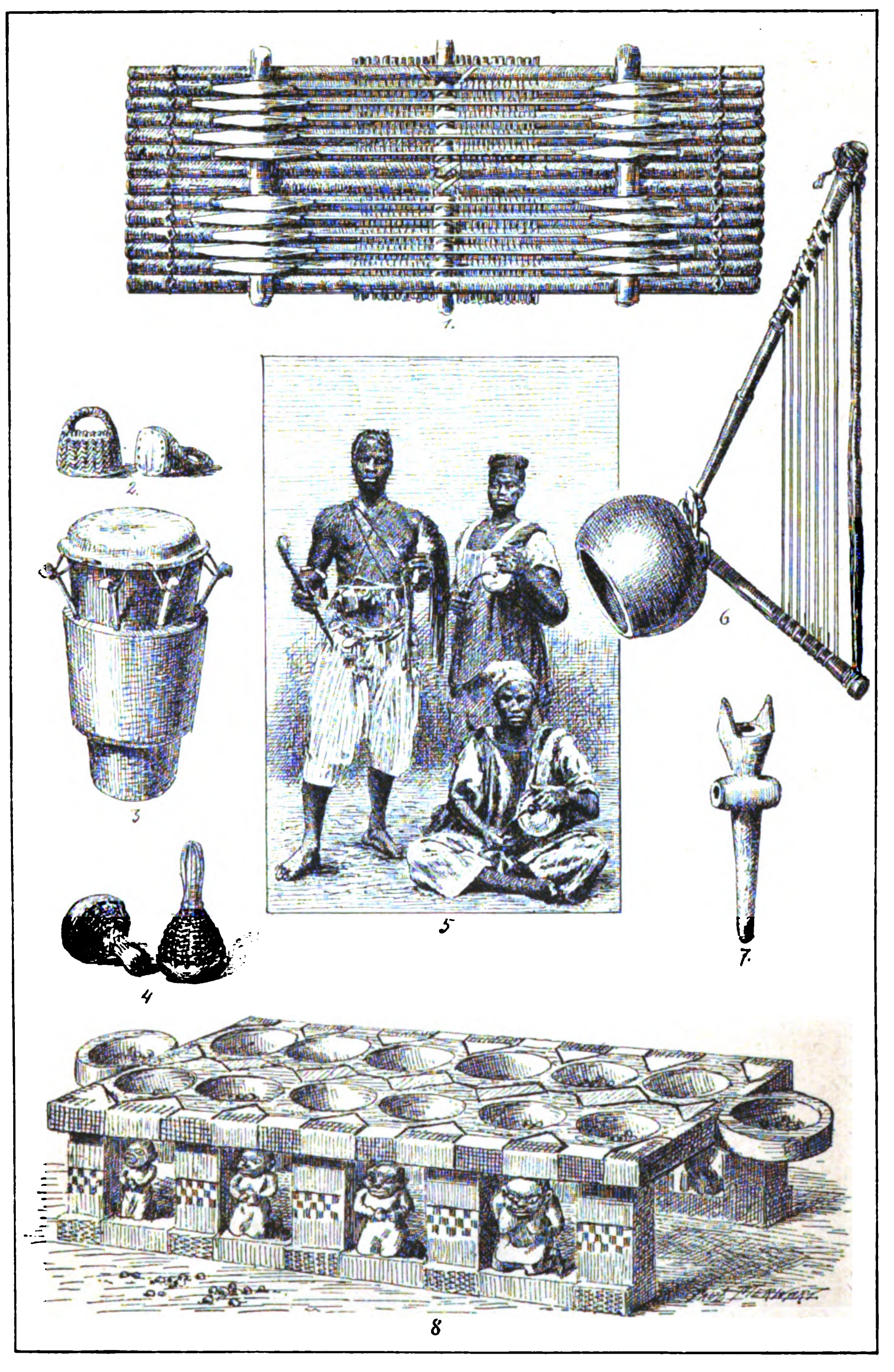
Mais les plus grandes distractions du noir consistent toujours dans des amusements bruyants, tels que la musique, le chant, la danse.

Le noir a-t-il l'oreille musicale ? Jusqu'à un certain point, oui. La musique, comme la comprennent les nations tout à fait civilisées, est une pure convention, à laquelle nous sommes accoutumés, convention douce et agréable sans doute, mais qui nous est néanmoins particulière; dès que les règles de l'harmonie ne sont plus suivies, notre oreille européenne en est forcément choquée. Certains airs de chansons nègres nous paraissent horriblement faux, il nous semble que chaque note passe à côté de sa véritable tonalité ; et pourtant tous les noirs chanteront cet air de la même façon. D'un autre côté, faites entendre à un nègre les accords les plus harmonieusement fondus de l'orgue, ce dieu des instruments, et cette musique passera dans ses conduits auditifs sans faire d'autre impression que l'étonnement d'entendre sortir d'une grosse boîte, tant de bruits à la fois ; il ne comprend pas notre musique, de même que nous n'apprécions pas la sienne.

Toutes les chansons nègres sont composées sur un rythme lent et monotone ; triste ou gai, le même air est légèrement répété un grand nombre de fois; ils ont des chants spéciaux, des chœurs pour ainsi dire; ces chants se composent alors d'un solo ou couplet et d'un refrain en chœur.

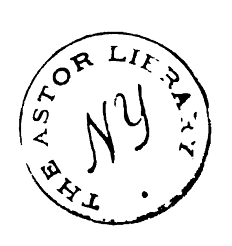
Le Minah, le Popo, ont beaucoup plus de rapprochement dans leurs chants avec notre harmonie que tous les peuples voisins dans la région. Au Dahomey, on montre fort peu de dispositions à chanter, et au Yorouba et à Porto-Novo, on pousse des cris discordants.

Le Minah est plutôt triste que gai, plus sensible peut-être que ses voisins ; son chant est quelquefois empreint de beaucoup de charme. Ceux qui se livrent au périlleux travail de passer la barre, entonnent au moment du danger des chœurs de leur pays ; ces chants, mêlés au fracas des vagues, arrivent au spectateur par



INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET JEU.

1. GUITARE EN FAUX BAMBOU. — 2. CASTAGNETTES EN OSIER DE LA CÔTE DE KROU. — 3. TAMTAM.
4. CASTAGNETTES EN OSIER DU DAHOMEY. — 5. MUSICIENS AMBULANTS. — 6. HARPE DE LA CÔTE DE KROU.
7. FLUTE DES POPOS. — 8. JEU DE GODETS.


THE ASTOR LIBRARY
NY

bouffées ; c'est comme une complainte harmonieuse et triste qui va au cœur. Quelquefois, pour quelques-uns d'entre eux, c'est le chant de mort, l'hymne du moment suprême. La pirogue chavire, les vagues la couvrent, la frêle embarcation apparaît roulée par les vagues et le requin fait son œuvre destructrice.

Quand il est arrivé un malheur, c'est dans la case que les chants recommencent; d'autres airs, plus tristes encore, pour les funérailles. Ce ne sont pas les cris et les éclats de voix qui accompagnent chez les Nagos de pareilles cérémonies ; c'est une mélopée triste, entrecoupée de reprises à l'unisson où l'on peut distinguer parfaitement les trois parties. On voit que le Minah sait combien la musique peut rendre avec exactitude les impressions morales marquantes, telles que la douleur, la gaieté, tandis que si l'on entend chanter les autres peuples, on ne distingue en aucune façon un enterrement d'un mariage.

Si, en général, le noir n'a pas le sentiment de l'harmonie, on ne peut lui retirer au contraire la perfection dans la cadence. La mesure des airs de danse, des chants est gardée avec la régularité d'un métronome. Les noirs ont ce sentiment poussé à un tel point, qu'ils ne peuvent s'empêcher de tout faire en cadence ; les femmes qui pilent du maïs au mortier, le forgeron sur son enclume, le tonnelier sur son fût, le fabricant d'huile piétinant sa purée, travaillent avec des contre-temps parfaitement espacés et qui ne sont pas désagréables à entendre.

Parmi les instruments de musique principaux, il faut en tout premier lieu placer le tam-tam, si toutefois il a droit à ce titre.

Le tam-tam est le compagnon du noir ; il l'entend dès qu'il naît et pendant toute sa vie, presque quotidiennement. L'instrument est formé d'un cylindre provenant d'un arbre creusé, mesurant 35 centimètres de haut, 3 d'épaisseur et 20 de diamètre ; une de ses extrémités est un peu amincie à angle droit, tandis que l'autre est recouverte d'une peau de mouton ou de chèvre séchée retenue et tendue tout autour par des chevilles plantées à angle aigu dans le cylindre.

On distingue un grand nombre de tambours de ce genre qui ne varient que par la taille.

Leur son change dans la même proportion et joint à une manière spéciale de les faire résonner, leur attribue à chacun une fonction particulière.

Il y a ainsi le tambour de guerre, immense tam-tam mesurant

1m,70 à 2 mètres de haut et qui sert de rappel à de longues distances ; le tambour de deuil, petit tam-tam au son sourd et voilé; ceux des grandes funérailles, connus à la cour du Dahomey et qui produisent un vacarme indescriptible ; le tam-tam des Nagos, arrondi en dessous et sans ouverture, dont on change le son en posant la main dessus ; il se joue avec une baguette recourbée ; enfin le tam-tam d'enfant, miniature du tambour commun, le seul joujou qu'on lui donne.

Après le tam-tam, il y a les castagnettes ; quoiqu'elles n'aient aucun rapport de forme avec l'instrument des danseuses espagnoles, elles ont un son à peu près équivalent : elles consistent tantôt en cauris pendues autour d'une calebasse sèche, sur la surface de laquelle on les fait frapper avec régularité, tantôt en graines agitées dans une bouteille en paille au fond dur composé d'un morceau de calebasse sèche.

Les guitares du pays terminent la série. Au Dahomey, à Whydah, on en fait en faux bambou, dont l'écorce soulevée par une traverse rend des sons peu distincts. Une autre forme d'instrument est une calebasse prolongée par un bâton, sur lequel une corde unique a été tendue ; il en existe plusieurs autres du même genre. Tous ces instruments se jouent seuls à cause du peu de son qu'ils rendent; on en pince en chantant à mi-voix.

La plupart des divinités fétiches, Onsé entre autres, possèdent des trompettes d'ivoire faites d'une défense d'éléphant creusée intérieurement. Elles ont le son de la corne des gardes-barrières.

Lorsque les noirs se réunissent pour une fête, ou pour s'amuser, comme ils le font journellement, on ne se sert que du tam-tam et des castagnettes accompagnées de chant. Quelques individus se réunissent, et au bruit du tam-tam tous les voisins accourent faire nombre et chanter en chœur.

La danse est le complément indispensable de ces sortes de réunions. Les exercices chorégraphiques sont peu variés ; ils consistent en deux mouvements : un dandinement des hanches et du bassin, qui est tout à fait la danse du ventre qu'on a pu voir à la dernière exposition, et un jeu des omoplates en avant et en arrière par lequel les coudes arrivent à se toucher.

Les hommes dansent rarement en même temps que les femmes ; ce sont plutôt un, deux ou trois individus du même sexe qui se relèvent tour à tour. Toute l'assistance, sauf les vieilles gens, y passe généralement.

Quelquefois il se trouve dans la réunion un orateur connu ; on lui demande alors une histoire. S'il consent, la danse s'arrête, on fait cercle autour de lui et l'on écoute attentivement ce qu'il raconte ; ce sont généralement des fables du pays, des contes, des aventures. Le conteur a, d'habitude, la parole facile et tourne ce qu'il dit de façon à entretenir, dans son auditoire, l'intérêt et la gaieté.

Quelques-unes de ces fables sont plus ou moins immorales ; d'autres, sous forme de légendes, font parler les animaux. Le père Bouche a cité à peu près toutes celles que nous connaissons ; d'autres sont dues à l'imagination plus ou moins fertile du conteur. Elles se composent d'incidents extraordinaires, d'apparitions, où le fétiche joue un grand rôle, ou bien encore ce sont des aventures qui se terminent par une morale sous forme de proverbe, comme : *Il faut dire un avant de dire deux*, *On a deux oreilles mais on n'entend pas deux mots à la fois*, *Quand on n'a vu un homme qu'une fois, on ne lui dit pas tu maigris*, *L'or pénètre mieux que la hache*, *Le serpent ressemble à une corde, mais on ne le prend pas pour lier*, *On ne se lève pas de sa natte pour se coucher par terre*, *Quand un homme t'appelle esclave, tu lui appartiens déjà*, etc., etc.

Le conteur, lorsqu'il se fait une réputation, finit par être appelé dans les réunions, et il gagne ainsi sa vie, sans compter tous les repas de fête où il a sa part.

Il existe aussi des prestidigitateurs et des joueurs de bonneteau ; les premiers sont peu habiles : un de leurs principaux tours est de prendre un grand sac en paille où ils font mettre plusieurs objets et où ils tiennent les deux bras ; les assistants sont appelés au bout d'un instant à constater que tout a disparu et que le sac est vide ; ils se passent des aiguilles d'emballage dans les joues sans se faire saigner, et mangent des charbons ardents et des poules vivantes, tout comme à la foire au pain d'épice.

Les joueurs de bonneteau sont, comme partout, de vulgaires escrocs ; leurs jeux sont les mêmes à peu de chose près, que ceux de leurs congénères européens ; ils jouent avec le gogo le jeu des cauris dont nous vous avons parlé, et gagnent neuf fois sur dix.

En plus de ces distractions, on reste des après-midi entiers à bavarder sur ce que font les voisins ou les absents, et comme on n'ignore rien de ce qui se passe par toute la ville ou le village,

chacun ajoute son mot et aide à bien noircir un tel ou tel autre. Ce n'est pas seulement en Europe, comme on voit, qu'on dit du mal des gens par pur passe-temps.

Telle est la vie des noirs en temps de paix ; chacun gagne ce qui suffit à le faire vivre et oublie, au son du tam-tam, les misères de l'existence.

Mais voici que les eaux ont baissé, la saison sèche commence ; le roi de Dahomey pense à la prochaine expédition annuelle. Cette année, on marchera sur telle ou telle peuplade ; on prendra, comme de coutume, la direction de Porto-Novo, pays commode à traverser, à la population agglomérée et pusillanime, aux cultures abondantes et prêtes, en ce moment, à nourrir amplement les pillards dahomiens. De là, si l'expédition n'est pas assez fructueuse en prisonniers, on poussera jusqu'à un autre point, puis on reviendra à la capitale avant que les eaux remontent. C'est décidé.

Un mot, un simple mot, est dit au grand général des armées : la guerre. Et tous ces hommes, si paisibles, qui dansaient au son du tam-tam et écoutaient avec calme les fables du conteur, ces laboureurs, ces forgerons, ces tisserands, quittent aussitôt la bêche, le marteau, le métier, et prennent le fusil et la cartouchière qui dormaient dans un coin, maculés encore, quelquefois, du sang de l'année dernière.

Ces femmes, qui aidaient leurs maris et leurs pères dans leurs travaux, laissent la case et les petits aux soins des vieillards que leur âge exempte, et suivent les hommes à la capitale, emportant sur leur dos les enfants à la mamelle.

Tous se dirigent vers le camp désigné avec cette simplicité et cette obéissance qui caractérisent le Dahomien : le roi les appelle, les hommes comme guerriers, les femmes comme bêtes de somme. Dans ce pays, tout le monde est soldat, tant qu'il peut tenir un fusil ou porter un fardeau. Les femmes sont destinées au transport des vivres et des munitions.

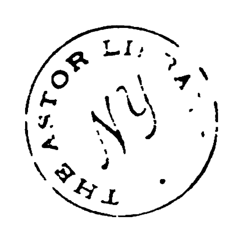
On va faire des exercices préparatoires ; il faut que tous se retrempent, pendant quelques jours, dans la dure existence du soldat dahomien. Durant trois mois, les villes seront presque désertes, les maisons vides, les champs abandonnés.

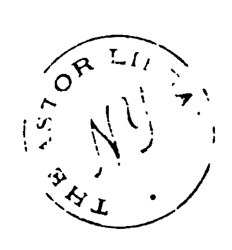
Les chefs sont tous appelés à la capitale ; ils ont leur place dans les rangs. Quelques-uns des vieillards restent seuls pour représenter le roi et veiller à ce qui se passe. A Abomey, une agitation

DANSE DAHOMIENNE.



LES AMAZONES A L'EXERCICE.


THE ASTOR LI RA


THE ASTOR LI A

extrême, une population décuplée, des préparatifs de toutes sortes, on amoncelle les vivres, on en fait des charges[1]; on prépare la poudre pour la distribution, les balles en fer, les cordelettes à prisonniers, les sacs à têtes; on aiguise les sabres, on nettoie les fusils et on en change les pierres.

Le roi fait aussi ses préparatifs; il va emmener quinze femmes seulement; on prépare ses hamacs, ses parasols, ses chevaux[2], ses vivres et le train de maison qui le suit toujours.

L'armée dahomienne se divise en deux catégories bien distinctes : l'élément permanent et l'élément provisoire. Les *amazones* composent le premier, et le deuxième est formé par tous les sujets du roi, appelés au moment de la guerre.

Les amazones du Dahomey ont beaucoup fait parler d'elles; on les a comparées aux femmes guerrières de Diodore et de Plutarque, à ces intrépides combattantes de la Cappadoce, mutilées et vouées au célibat, qui faisaient trembler leurs ennemis et les couchaient à leurs pieds autant par leur beauté éclatante que par leur valeur guerrière.

Il nous est pénible de couper les ailes à l'enthousiasme et de ramener à la réalité l'idée qu'on s'est faite des amazones dahomiennes, mais nous devons dire que, sauf leur férocité et leur bravoure sans égales, ces noires viragos n'ont rien qui puisse provoquer l'admiration.

L'origine de cette armée féminine remonte à peu près au commencement du siècle actuel. Nous avons vu, dans l'histoire du Dahomey, qu'Adonozan fut détrôné par son peuple, las de sa tyrannie et de ses cruautés. Guêzou, son frère, à son avènement, songea qu'autrefois, au Dahomey, les rois étaient inviolables, mais que les temps étaient changés; désormais, le peuple savait qu'il pouvait, par l'unanimité, détrôner le monarque, et il était à craindre que la fantaisie ne lui prît de recommencer, maintenant qu'un précédent était créé.

Avec la supériorité d'intelligence qui le caractérisa toujours, Guêzou chercha et trouva remède à l'état de choses; il savait qu'en cas de révolte, si l'accès du palais et l'approche de sa personne étaient impossibles, il restait le maître de la situation; quelques

1. Quarante kilogrammes environ destinés à être portés sur la tête en un paquet bien attaché.

2. Il y a au Dahomey quelques-uns de ces animaux appartenant au roi et aux grands chefs, mais les pauvres bêtes n'ont du cheval que le nom.



supplices atroces, à titre d'exemple, une centaine de têtes coupées, auraient bientôt remis les choses dans l'ordre.

Il lui fallait, pour le défendre dans son palais, une garde puissante et aguerrie, capable de résister à sa propre armée et de lui inspirer, malgré son nombre inférieur, une crainte salutaire. Il ne pouvait songer à recruter, dans le pays, les gens nécessaires à la formation de ce corps ; c'était se mettre entre les mains de ses sujets. D'un autre côté, parmi les prisonniers qu'il ramenait chaque année, les hommes étaient en petit nombre et leur prix était très élevé sur le marché de Whydah ; il lui fallait, en outre, quelques-uns d'entre eux pour les sacrifices humains. Restaient les femmes, toujours nombreuses et vendues au rabais, parmi lesquelles il pensa à choisir des gardes du corps. Il prit des jeunes filles, destinées désormais à être esclaves, les proclama femmes libres avec le titre d'*agolédjié* (femme de guerre), qui leur donnait, à l'avenir, le pas sur tous les sujets du roi, hormis les chefs.

C'est au palais et dans ses murs qu'il faisait leur éducation, et, du matin au soir, elles étaient occupées au maniement des armes et aux plus fatigants exercices. Il les tint à l'écart de son peuple, les habituant à se considérer comme supérieures à ce dernier. Lorsqu'elles eurent à sortir du palais, il les fit précéder d'une petite fille agitant une clochette, ce qui signifiait, pour les passants, d'avoir à se ranger le long des murs afin de ne pas frôler seulement l'agolédjié. Enfin, il forma, de ces jeunes filles, un corps d'élite, dévoué à lui corps et âme, fier et orgueilleux de la faveur dont il jouissait et qui promettait d'être féroce avec ses ennemis ; il avait, en plus, une valeur guerrière, une discipline merveilleuse, qui étonnent chez des peuples aussi barbares.

Les amazones étaient créées.

Sept ou huit ans après, le corps des amazones se montait à plus de dix mille femmes, bien armées et vraiment remarquables par leur agilité et la façon dont elles promettaient de se battre à l'occasion. En leur qualité de gardes du palais, elles furent chargées du service intérieur, pendant les courts loisirs que leur laissaient leurs exercices, et distribuées entre les diverses résidences du roi. Il prit parmi elles un grand nombre de ses femmes.

Ce ne fut qu'en 1851 que Guëzou changea ses gardes du corps en véritables guerrières. On a vu comment elles se comportèrent sous les murs d'Abéokouta. Depuis, elles formèrent toujours la meilleure partie, l'élite de l'armée dahomienne.

Plus tard, Glèlè prit grand soin des amazones. Peu à peu, elles furent recrutées parmi les femmes dahomiennes, contrairement à l'usage établi par Guêzou. La crainte d'une révolte était, d'ailleurs, passée ; le peuple était courbé sous le joug comme autrefois, et la génération qui avait détrôné Adonozan était éteinte. Le peuple avait été relativement mieux traité par Guêzou, et il était moins que jamais disposé à la révolte ; c'est de cette façon que, d'étrangères, les amazones devinrent dahomiennes.

Glèlè, contrairement à son père, autorisa leur mariage avec des chefs du pays ; mais toute infraction à la règle, tout mariage clandestin entraînait la mort des deux coupables.

Leur organisation comme armée est la même que celle des hommes ; le roi est généralissime ; leurs chefs sont des femmes comme elles, choisies parmi les plus âgées ou celles qui se sont distinguées par des actions d'éclat. Elles portent les mêmes noms que les chefs du sexe masculin, qui sont : *gdou*, général en chef ; *kpossou*, général ; *ahouaingan*, chef de guerre.

Ces noms indiquent le grade. Il y a plusieurs généraux et un grand nombre de chefs de guerre.

La plus grande récompense des amazones est de recevoir de la main du roi des amulettes et des gris-gris destinés à les rendre invulnérables ; ces objets enchantés consistent en anneaux, sachets en peau de chacal, cordelettes ou autres menus ornements trempés dans le sang humain.

Aujourd'hui, les amazones sont au nombre de deux mille cinq cents à trois mille environ. Depuis la disparition presque totale de la traite, le gouvernement dahomien ne peut probablement plus supporter un aussi grand nombre de bouches inutiles, en temps de paix.

Le costume de guerre des amazones se compose d'un *tchokoto* ou pantalon court arrivant aux genoux et d'une petite jupe qui le couvre en grande partie ; le tout bleu ou blanc sale.

Elles ont un morceau d'étoffe qui leur couvre les épaules et la poitrine, maintenu à la taille par la cartouchière, qui tient lieu de ceinture. Cette cartouchière est de deux catégories : celle de danse et de parade, contenant six à huit boîtes rondes en bois tourné, destinées à la poudre et recouvertes par un cuir ornementé, et la cartouchière de guerre, qui en contient de seize à vingt.

Elles ont sur la tête (rasée) un bonnet, blanc à l'origine, mais généralement gris foncé, sur lequel se détache une tortue dé-

coupée en étoffe plus foncée. Elles s'ornent le cou, les oreilles, les bras, de verroteries et d'amulettes.

Il y avait autrefois, c'est-à-dire du temps de Guèzou, un corps d'amazones appelées les *chasseresses d'éléphants;* elles étaient vêtues à peu près comme les autres et mettaient, lorsqu'elles allaient chasser, une paire de cornes d'antilope sur leur tête, sans doute pour donner le change lorsqu'elles se cachaient dans les hautes herbes. C'était surtout un corps de parade, qui était destiné à accompagner le roi, lorsque, en dehors de ses expéditions, il voulait assister à des chasses. Leur armement fut d'abord le couteau et les flèches; plus tard, de courts fusils à pierre. Ce corps n'existe plus depuis longtemps; c'était un luxe inutile, les éléphants ayant complètement disparu de la région aujourd'hui. Le corps des chasseresses fut versé au régiment des amazones.

Au physique, l'amazone ressemble à tous les noirs; elle a généralement une voix rauque ou mâle et l'aspect hommasse, qui sont le résultat de sa dure existence; ce n'est que jeune fille qu'elle présente encore les caractères de son sexe.

Nous avons dit qu'elle ne se marie qu'avec les chefs ou entre au harem du roi, nominativement, car elle n'est exempte d'aucun exercice. Lorsqu'elle est mère, elle quitte l'armée et s'occupe de l'enfant jusqu'à ce qu'il puisse se passer d'elle; il est alors confié à d'autres femmes, et l'amazone, toute à son dur métier, ne le voit plus que rarement.

Les insignes des chefs ordinaires consistent, chez les amazones, en deux bandes d'étoffe en croix sur la poitrine, allant des épaules aux hanches; les généraux ont, de plus, une queue de cheval à la main ou à la ceinture. En temps de paix, elles portent souvent le pagne, comme les autres femmes; elles ne s'habillent que dans le service, soit pour l'exercice, les cérémonies ou la guerre.

Leurs armes sont le fusil à pierre, acheté aux Européens et dont la plupart des canons sont détrempés par les forgerons indigènes, le sabre court du Dahomey, l'arme du sacrifice humain, avec sa lame courbe et pesante, et souvent la hache, insigne du cabeçaire, qui est en même temps un excellent casse-tête.

Pour un pays aussi barbare que le Dahomey, les amazones manœuvrent admirablement. L'alignement est très bien observé sur place; elles exécutent convenablement le changement de direction de pied ferme par peloton; le changement de direction en

marchant laisse à désirer autant du côté de l'aile marchante que de celui du pivot.

Leur marche préférée est la colonne par peloton; elles tirent mal, sans viser, mais elles excellent au corps-à-corps avec le sabre ou le casse-tête. D'une agilité surprenante, d'une force musculaire supérieure, elles bondissent sur l'ennemi avec rage, d'autant plus dangereuses avec leurs armes blanches, qu'elles les manient admirablement.

On verra, au compte rendu de l'expédition, comment elles se battirent contre nos troupes.

Le reste de l'armée, la partie provisoire et qui n'est appelée que pour la guerre, a les mêmes armes que les amazones; mais la manœuvre est sans ordre, malgré les exercices annuels. Ces effectifs sont loin de combattre d'une façon aussi disciplinée que l'armée permanente; aux premiers coups de feu, l'odeur de la poudre et le bruit leur font perdre toute obéissance; chacun opère pour son propre compte, ne suivant que les gros mouvements du reste des troupes. Il faut toute l'énergie des chefs pour maintenir les guerriers ensemble, les rappeler lorsqu'ils s'éloignent, les encourager, les battre même, pour les faire obéir.

Pendant le combat, les règlements indigènes veulent qu'on ne tire que tour à tour sur l'ennemi, afin de faire un feu plus continu. Les hommes sont placés sur deux rangs, en tirailleurs; la première ligne avance de quelques mètres, se dissimule, si possible, fait feu et se replie rapidement derrière l'autre pour recharger ses armes; le deuxième rang avance à son tour. Une réserve reste toujours à distance, ainsi que l'escorte du roi et les grands chefs.

Il faut en moyenne, à un Dahomien, pour recharger son arme après avoir fait feu, cinquante secondes; une amazone le fait en trente secondes à peine. Les diverses choses à faire en pareil cas sont: 1° souffler dans le canon pour s'assurer que la lumière est libre, ce qui se voit par la fumée qui en sort, si l'on fait cela tout de suite après avoir tiré; 2° ouvrir la cartouchière, y prendre un godet, verser la poudre dans sa main, puis dans le canon, et refermer la cartouchière; 3° prendre de l'étoupe dans un petit sac, bourrer sur la poudre; 4° mettre du même sac trois à six balles, selon leur taille, avec une autre bourre pour les maintenir; 5° remettre la baguette; 6° ouvrir le chien porte-pierre et l'enclume, y mettre un peu de poudre et refermer cette dernière;

7° remettre le godet dans la cartouchière en tenant le fusil horizontal, afin que la poudre ne tombe pas.

Cela paraît très compliqué, comme on voit. Pendant le même temps, un soldat européen tire de dix à quinze coups avec un fusil Gras.

Le tir dahomien par lui-même laisse beaucoup à désirer ; la crosse n'est souvent pas même à l'épaule, lorsqu'ils font feu ; ils ne visent pas et leur tir est généralement trop haut.

Les morts sont habituellement enlevés et enterrés en dedans des lignes. Lorsqu'il y a beaucoup d'ennemis tués, on coupe la tête aux chefs et à un bon nombre de cadavres, et ces trophées sont envoyés à la capitale. Ce n'est qu'en cas de grand désastre qu'on abandonne les morts et qu'on n'emporte pas de têtes.

Les prisonniers sont plus généralement faits dans les razzias. Chaque soldat, chaque amazone, portent, enroulée autour de son poignet gauche, une cordelette de 60 centimètres de long, destinée à garrotter les captifs. Au combat, on ne pense, au contraire, qu'à exterminer. Si le roi n'est pas présent, chaque soldat emporte une ou deux têtes à la capitale, et il reçoit deux gallines de cauris pour chaque tête, de la part du roi.

De nos jours, la razzia est, plutôt que le combat, la spécialité des Dahomiens. Les grandes nations qui pourraient livrer bataille sont aujourd'hui plus fortes que le Dahomey ; il ne les attaque pas et se contente de piller.

On arrive et l'on campe le soir à 8 ou 10 kilomètres du village dont on convoite la prise. La nuit vient et, après un repas froid (jamais de feu) et un peu de repos, on se met en route dans le plus grand silence ; on parcourt les sentiers à la file indienne, prêt à se jeter dans les fourrés au moindre bruit ; les chefs sont derrière.

Quelquefois, si le village est peu important, n'y a-t-il qu'un détachement ; mais si la population est nombreuse et la ville étendue, toute l'armée est là, marchant sans bruit, sans un cliquetis d'armes, sans une parole, même à voix basse. On suit les guides qui connaissent le pays et les chemins dans leurs moindres détails. On passe quelquefois ainsi devant un hameau que son peu d'importance est seul à protéger.

Au milieu de la nuit, on arrive à peu de distance de l'endroit qui est le but de l'expédition, et ces milliers d'hommes qui avançaient sans bruit disparaissent soudain ! Ils ne marchent plus, ils

rampent dans l'herbe, sans un craquement, sans autre bruit que celui de la brise qui se joue dans le feuillage, ou des grillons qui chantent leur air monotone ; la rosée est abondante, l'herbe et la terre humides ; tout favorise la marche dans le plus grand silence.

Le village est entouré peu à peu, sans que les habitants, fussent-ils sur leurs gardes, puissent s'en apercevoir. On reste ainsi caché à plat ventre jusqu'au premier chant du coq ; il fait encore presque nuit noire ; c'est le moment.

Un signal, transmis sans doute par le toucher, est donné par celui qui commande. Chacun marche alors vers le but. L'ennemi glisse à plat ventre, son sabre entre les dents et posant devant lui son fusil chargé, au fur et à mesure qu'il avance. S'il y a des murailles ou des palissades, il s'arrête au pied, dissimulé dans la végétation ou le ventre contre terre. On cherche les entrées; si elles sont ouvertes ou faciles à forcer, tout le monde rentrera par là, sinon on choisira l'endroit qui paraîtra le moins habité pour effectuer l'escalade. Dans tous les cas, on opère avec le même silence et l'on se répartit dans les rues. A ce moment, quoique les habitants soient plongés dans le sommeil le plus profond, il est rare que, dans toute la ville, il n'y ait pas un ou plusieurs individus accidentellement éveillés, qui s'aperçoivent de ce qui se passe et jettent le cri d'alarme : Dahomey ! Dahomey !

Ce cri glace d'effroi ceux qu'il éveille ; ces gens sont stupéfiés d'épouvante. Dès qu'il y a du bruit, les Dahomiens, qui remplissent les rues, se précipitent dans les cases, tuent tout ce qui fait mine de résister et garrottent le reste, avant que la frayeur qui les cloue au sol permette aux habitants de songer à la fuite; ils ne le pourraient même pas; dans la ville, ils seraient pris, ou bien s'ils en sortent, ils tombent dans le cordon qui l'entoure comme un filet.

Les malheureux sont perdus irrévocablement. Toutes les têtes des morts sont mises dans des sacs; on enlève dans les cases tout ce qui peut être utile, et l'on en fait des charges.

Les vieillards, les infirmes et les enfants en bas âge sont massacrés, et avant de partir, comme couronnement de cette belle entreprise, on met le feu aux cases.

Au retour, on prend le chemin fréquenté sans autant de précautions, prêt à combattre ceux qui se rencontreraient. Les prisonniers portent les charges faites avec leur propre butin et les sacs contenant les têtes de leurs concitoyens morts en les défendant ;

ils acceptent leur sort avec ce calme et cette résignation qui sont propres au noir, et proviennent en grande partie de son manque de sensibilité morale.

La colonne reprend le chemin par lequel elle était venue, et comme tout ce que nous venons de dire se passe en une demi-heure au plus, l'ennemi est déjà loin lorsque le soleil éclaire cette scène de désolation. Quelques malheureux blottis dans des toitures ou dans des recoins, qui ont échappé aux recherches, sont les seuls êtres qui animent ces ruines fumantes ; ils quittent l'emplacement de leur village et vont chez les voisins les plus proches raconter le désastre auquel ils ont survécu [1]. C'est ainsi qu'on apprend ce qui s'est passé, car généralement pas un coup de fusil n'est tiré. Les lueurs de l'incendie mettent quelquefois les villages voisins en éveil, mais ils savent qu'ils n'ont rien à craindre ce jour-là. Ce n'est pas leur tour. Dès que le Dahomey est dans le voisinage, toutes les populations, à Porto-Novo par exemple, fuient immédiatement dans la direction opposée, tant est grande la terreur qu'il inspire ; c'est pour cela qu'il est obligé de se tenir fort éloigné et de faire énormément de chemin pendant la nuit pour surprendre les gens qui se croient en sûreté en raison du grand rayon où aucun danger n'est signalé.

Le soldat dahomien mène à la guerre une existence dure et fatigante ; il couche sur la terre sans rien pour se couvrir ; le matin, il se réveille trempé par une rosée aussi abondante que la pluie; de plus, il ne dort jamais son soûl. Marchant la plupart du temps pendant la nuit et se repliant pendant le jour, il a peu de temps à consacrer au repos. Sa nourriture consiste en une poignée de riz deux fois par jour, au lever et au coucher du soleil, rien de plus. Ses chefs ne sont pas mieux traités que lui. Le roi seul voyage avec tout le confort auquel il est accoutumé,

Tout est porté derrière l'armée, comme nous l'avons dit, par les femmes dahomiennes ; elles restent avec la réserve. Il en faut un grand nombre pour les transports d'un corps de 8 à 10000 hommes, avec les munitions, quelquefois pendant deux ou trois mois.

Il s'est produit des cas où certains villages se sont fortifiés pour la résistance, et n'ont pas permis aux Dahomiens de les surprendre; ces derniers ont alors entrepris des sièges en règle, escarmouchant

1. Telles sont les circonstances exactes de la prise de Achoukpa, village du royaume de Porto-Novo, à 7 kilomètres de la ville, le 16 avril 1889. C'est toujours ainsi que le Dahomey procède.

pendant des semaines et finissant généralement par remporter la victoire ; les vaincus payent alors très cher leur résistance.

D'autres fois, des populations excitées se portent au devant du Dahomey et un court combat a lieu entre les adversaires, généralement à l'avantage des derniers, qui ne craignent ni le danger ni la mort.

Mais tout cela est très rare. Sans refuser le combat, le Dahomien paraît aimer tout particulièrement la surprise, le guet-apens ; comme il s'en prend presque toujours à de plus forts que lui, cette tactique égalise les chances.

Les prisonniers sont expédiés au Dahomey sous escorte aussitôt après l'engagement ; ils y apportent les têtes et le butin.

L'armée continue ses exploits ou campe en attendant les ordres du roi ; elle reste ainsi des semaines dans l'inaction. Au moment où les pluies commencent, elle se rabat graduellement vers le Dahomey, et au moment où les eaux sont hautes (juin), les troupes sont toujours rentrées à la capitale.

Il sera peut-être intéressant de récapituler toutes les grandes expéditions de l'armée dahomienne; elles contiennent à la fois bien des actes de courage et de cruauté.

Les amazones, surtout depuis le jour où elles se montrèrent sur le champ de bataille, ont à inscrire sur leur étendard de nombreuses actions d'éclat. Avec elles, point de surprises, le combat au grand jour, la poitrine au feu de l'ennemi, le corps à corps désespéré, le triomphe ou la mort. C'est ainsi que les avait dressées Guêzou.

Voici les principales expéditions par ordre chronologique depuis l'époque où nous avons essayé de reconstituer l'histoire du Dahomey :

1661. Cana.	1830. Achantis.
1695. Popos.	1851. Egbas.
1724. Ardres.	1854. Mahis.
1727. Juda.	1860. Ichaga.
1729. Jacquin.	1863. Egbas.
1768-1772. Mahis.	1889. Porto-Novo.
1776. Eyos.	1890-91. Première campagne franco-dahomienne.

En somme, le Dahomey a passé sa vie à faire la guerre ; aujourd'hui, il se calme un peu, affaibli par la fuite de ses sujets, ruiné par la suppression de la traite, par le peu d'aptitude de ses habitants à l'agriculture et à l'industrie, ruiné surtout par son gouvernement despotique qui s'oppose au progrès.

L'orgueil indomptable qui caractérisa toujours la nation, la soutient encore; les Dahomiens ne voient pas leur décadence, ni les progrès immenses de leurs voisins; ils sont aveugles et sourds, et ne suivront aucun exemple ni aucun conseil, se croyant toujours aux temps florissants de la puissance dahomienne.

Pauvre Dahomey! ce qu'il prend pour la crainte chez les nations européennes n'est qu'un respect des conventions diplomatiques; aucune d'elles n'a encore voulu son anéantissement. Gare à lui! le jour où l'Européen déchaînera, même en petit nombre, ses soldats résolus à la conquête.

CHAPITRE X

GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION INDIGÈNES.

La loi et le régime monarchique au Dahomey; la cour des anciens rois. — Droits du souverain. — Le gouvernement; par qui il est exercé et de quelle façon. — Chefs divers ou ministres. — Contributions, douanes, décimères. — Droit sur le naufrage. — Gouvernement de Porto-Novo. — Police dahomienne, sa perspicacité incomparable, ses agents, ses chefs. — La justice dans le pays, ceux qui la rendent. — Les peines diverses. — Palabres. — Les interprètes. — Coutumes locales.

La forme de gouvernement du Dahomey est le régime monarchique absolu et sans contrôle. Il donne lieu, de la part du roi, à toutes sortes d'abus. Le moindre de ses caprices est une loi à laquelle doivent se soumettre, sans murmurer, tous ses sujets, du premier au dernier, et il change les règlements au gré de sa fantaisie.

Loin d'accepter les conseils, parfois très sages, que ceux qui l'entourent pourraient lui donner, grâce à leur âge et à leur expérience, le souverain n'écoute que sa volonté. Il devient d'autant plus exigeant qu'il ne rencontre jamais une objection. Qui, d'ailleurs, oserait la formuler?

Il tient entre ses mains capricieuses la vie et la tranquillité de tous ses sujets. La justice, c'est sa décision, qui est sans appel. La possession d'une famille ou de biens quelconques est une marque de sa bonté, qu'il peut faire cesser quand bon lui semble; et quand il ne fait qu'emprisonner à perpétuité un innocent, c'est une preuve de magnanimité, car il pourrait le punir de mort.

Sa disposition d'esprit est cause qu'il commet souvent des cruautés inouïes; il tient l'innocent à sa merci, et le coupable a le même droit *que lui* d'espérer sa grâce.

Le roi est plus qu'un homme: c'est un dieu tout-puissant et, ce qui est plus triste encore, un dieu malfaisant, sans remords

ni conscience. Il règne par la crainte et, malgré tout, par le respect. Son nom seul fait trembler ceux qu'il commande, et, pour le prononcer, eux, si petits, en signe d'humiliation, ils se couvrent la tête de boue et baisent la terre. Devant lui, ils se traînent dans la poussière, comme honteux de la distance morale qui les sépare, et quand il les tue, leur dernier regard peint le respect et la résignation.

Et qui est-il, cet homme qui inspire une pareille soumission? Est-il au-dessus d'eux par l'intelligence ou le savoir, le courage ou la force? Nullement. Il n'a rien pour inspirer l'admiration, encore moins le respect; il commet de gaieté de cœur des cruautés atroces, il respire l'astuce et la méchanceté; en toutes circonstances, il se comporte généralement d'une façon qui donnerait peut-être des scrupules au dernier Dahomien.

Mais personne n'ose remarquer ses actes. Pour ses sujets, ce n'est pas un homme comme les autres, dont la conduite soit à louer ou à blâmer; c'est un être sacré, enveloppé d'une atmosphère surnaturelle; sa personnalité est l'œuvre du fétichisme et de la tradition exaltée; c'est le descendant authentique, l'héritîer légitime des rois de Dahomey, fondateurs de la dynastie. C'est leur sang qui coule dans ses veines et, dans aucun cas, il n'est permis de le répandre; lui est si généreux de celui des autres, cependant!

Non content de gouverner son royaume avec la plus grande rigueur, il persécute les malheureux Dahomiens jusque dans les moindres détails.

Lui, le grand roi, si sûr de sa puissance et de son prestige, paraît jaloux du plus misérable d'entre ses sujets; il réglemente sa coiffure, ses vêtements, comme s'il craignait de lui voir donner une preuve de goût ou de coquetterie.

Les Européens mêmes, qu'il devrait accueillir avec affabilité, en raison de l'argent et des cadeaux que leur présence lui rapporte, sont reçus avec froideur et indifférence; il a l'air de craindre que toute gracieuseté de sa part soit reçue comme une reconnaissance tacite de son infériorité. Il ordonne à ses représentants de faire sentir son pouvoir aux Européens dans toutes les occasions, et son royaume est devenu une souricière, une nasse, où tout le monde est libre d'entrer, mais dont personne ne sort sans sa permission.

Au Dahomey, il faut réfléchir longtemps avant d'accomplir les

actes les plus ordinaires de la vie ; on est environné d'espions, qui sont surveillés eux-mêmes.

Les Européens ne font pas un pas qui ne soit rapporté aux autorités et, quant aux indigènes, chacun d'eux a une épée de Damoclès continuellement suspendue sur sa tête. Ils se vendent mutuellement pour s'acquérir les bonnes grâces des cabéçaires ; ceux-ci, de même, se dénoncent l'un l'autre chaque fois qu'ils ont un motif pour donner au roi cette preuve de dévouement, ce qui fait que, dans ce pays, personne n'est sûr de ne pas se trouver le lendemain, avec la chaîne au cou, sur le chemin de la capitale.

Le trône de Dahomey est héréditaire du père au fils, du frère au frère ou au neveu, selon les circonstances et la volonté du prédécesseur. A peu d'exceptions près, c'est généralement du père au fils que s'est transmis le pouvoir ; Guëzou était pourtant frère d'Adonozan. En général, c'est le roi qui décide longtemps à l'avance de celui qui lui succédera. Dans le cas où il meurt sans avoir prévu la chose, les ministres et les grands du pays forment alors une assemblée solennelle où le successeur du roi est désigné, bien entendu lorsqu'il n'y a pas d'héritier direct et naturel. La décision de cette assemblée est irrévocable. Le roi, une fois nommé, l'est pour toujours et ceux qui l'ont mis sur le trône ne conservent pas plus de prestige qu'auparavant. Ils redeviennent sujets soumis et obéissants.

Lorsqu'il y a eu, entre la mort d'un souverain et l'avènement de son successeur, un intervalle si court qu'il soit, on remarque que les ministres pillent généralement d'un commun accord le trésor du défunt. Tous les fonctionnaires du royaume font de même, profitant du manque de documents et de contrôle.

Le palais du roi est une réunion de constructions qui sont plutôt une petite ville qu'une habitation particulière. Les anciens voyageurs la décrivent comme une succession de cases divisées en trois ou quatre parties : l'habitation du roi proprement dite, les magasins, le logement des serviteurs, celui des eunuques et le sérail.

La richesse et la munificence qui présidaient aux fêtes, les caprices coûteux auxquels le roi satisfaisait sans cesse, faisaient l'admiration de tous ceux qui visitèrent les rois du Dahomey aux temps florissants de la traite.

Un certain Bullfinch Lamb, sujet anglais, qui, l'on s'en souvient, avait été fait prisonnier pendant la conquête du royaume d'Ardres et emmené prisonnier à Abomey, écrivait, le 27 no-

vembre 1724, au gouverneur du fort anglais de Savi, une lettre où il décrivait les splendeurs dont il était témoin[1].

Loin de se plaindre des mauvais traitements du roi, il ne déplorait que son manque de liberté ; il donnait une foule de détails sur la générosité et la grandeur du monarque. La cour du roi de Dahomey était donc, à cette époque déjà, d'un faste et d'une richesse extraordinaires.

Cette admiration d'un Européen est le meilleur témoignage que l'on puisse donner de ce degré de luxe dans lequel vivaient les anciens monarques.

Lamb écrivait que le roi *Agadja* avait de la vaisselle d'argent, des bijoux, des tapis immenses, des meubles admirables, et qu'il maniait les cauris, d'une grande valeur alors, comme du sable. Il parlait de ses canons de gros calibre et du nombre infini d'objets venus, on ne sait comment, de la civilisation européenne, que possédait le souverain des Fons. Le prisonnier anglais demandait au gouvernement d'avoir plutôt recours à la générosité du monarque, pour obtenir sa liberté, que de lui offrir des richesses dont il n'avait que faire.

Le vainqueur d'Ardres et ses successeurs eurent toujours dans leur palais toutes sortes d'objets appartenant à la manufacture européenne : étoffes, armes, munitions, meubles de luxe, tapis, boîtes à liqueurs, pendules, horloges, cannes de promenade, couteaux de table, cuillers, fourchettes, tasses et aiguières d'argent, verreries, etc.

Quand ils recevaient des étrangers, ils les traitaient à l'européenne. Il y avait, paraît-il, de la très bonne cuisine ; le Vatel dahomien avait appris son métier chez les blancs qui vivaient sur la côte.

L'usage des voitures n'était pas inconnu ; les Portugais l'avaient introduit à Ardres. La Compagnie des Indes avait fait présent au roi de ce pays, en 1670, d'un très beau carrosse doré, avec un assortiment complet de harnais magnifiques, croyant, sans doute, qu'il y avait des chevaux dans le pays.

Le tout était passé au pouvoir du conquérant lorsqu'il s'empara des trésors du vaincu, et Agadja se promenait par les rues d'Abomey, attelant à sa voiture une cinquantaine de ses sujets, qui couraient de toutes leurs forces.

1. Smith.

Le sérail du roi était composé de quatre à cinq mille femmes, gardées par des eunuques, tout comme en Turquie. Le sérail n'existe plus aujourd'hui, et chacune des femmes travaille pour vivre, hormis deux ou trois favorites.

On reconnaît, dans ces arrangements et dans plusieurs autres, quelque chose de l'influence orientale, que l'on peut attribuer à la présence des mahométans appelés *malais*, *malahs* ou *mollahs* par les anciens voyageurs, qui jouissaient, à la cour du Dahomey, d'une grande faveur ; le roi les avait en haute estime.

La description que l'on faisait de ces gens se rapporte beaucoup à ce que sont les Mandingues aujourd'hui[1] ; les anciens voyageurs prétendaient qu'ils devaient venir de la côte orientale nord de l'Afrique. Ils parlaient et écrivaient l'arabe et montraient, sur ceux qui les entouraient, une supériorité qui était peut-être cause des faveurs d'Agadja.

On voit également apparaître, dans les réjouissances de cette époque, des détails qui semblaient copiés sur les nations civilisées.

Le roi avait des bouffons, des favoris, des premier, deuxième et troisième serviteurs ; il avait ses musiciens, qui habitaient le palais et qui jouaient chaque fois qu'il le désirait. Il faut ajouter immédiatement que la composition de l'orchestre était loin de toute copie européenne ; il consistait en tam-tams, flûtes, cornes, trompes, cloches et objets du même genre produisant un vacarme étourdissant et peu varié.

Il existait alors dans le pays, il faut le dire, des indigènes qui avaient vu notre civilisation. Le roi d'Ardres avait envoyé à Louis XIV un ambassadeur chargé de lui apporter ses protestations de dévouement ; cet envoyé était un pur indigène, chef très intelligent et parlant un peu portugais. Les Portugais l'avaient baptisé et nommé Mattéo Lopez. La Compagnie des Indes se chargea de le transporter, lui et sa suite, à Paris. Il fut d'abord conduit à la Martinique, où il visita l'établissement de la Compagnie, et, de là, à Dieppe, où il débarquait le 3 décembre 1670. Il arrivait à Paris le 13, et les directeurs de la Compagnie députèrent deux de leurs membres, qui furent le recevoir à Saint-Denis avec deux carrosses à six chevaux, qui firent en ville une entrée triomphale et le conduisirent à l'hôtel de Luynes, que l'on avait meublé

1. Peuples noirs mahométans habitant la région au nord de Sierra-Leone.

et préparé pour le recevoir. Il passa ensuite une semaine à visiter la ville et tout ce qu'on crut pouvoir l'intéresser.

Le jour de l'audience, M. de Berlise, introducteur des ambassadeurs, vint à l'hôtel de Luynes avec le carrosse royal pour conduire l'envoyé du roi d'Ardres devant Sa Majesté. Après avoir traversé les Tuileries, admiré les gardes-françaises, les Suisses, les mousquetaires du roi, les archers de la prévôté, les Cent-Suisses, qui encombraient les cours et les corridors, il arrivait en présence de Louis le Grand, du dauphin et du duc d'Orléans, entourés de toute la noblesse de France.

Il eût été curieux de pouvoir analyser les sensations de l'ambassadeur en ce moment ; le barbare passait brusquement de son pays sauvage au centre des arts et de la civilisation ; il quittait la réunion qui s'appelait *la cour* d'un petit chef nègre, pour visiter celle du plus grand des souverains de l'Europe ; il venait enfin d'un pays plongé dans l'ignorance complète et la superstition, pour voir groupées autour de lui les gloires de l'époque et d'aujourd'hui, toutes ces célébrités littéraires ou artistiques dont aimait à s'entourer le roi Soleil... Quel contraste !

Lui, ses trois femmes et ses trois fils, dit d'Elbée, étaient complètement ahuris. Ils crurent sans doute faire un rêve. Ils revinrent tous chargés de présents, sauf deux enfants que le roi voulut faire élever et qu'il garda en France.

On comprend aisément tout ce que durent raconter à leur retour ceux qui, les premiers, venaient de voir de si près une nation européenne ; il dut rester beaucoup de leurs impressions dans l'esprit des indigènes.

Les rois de Dahomey durent emprunter ainsi, par ouï-dire ou par les conseils des voyageurs, une foule de détails à la civilisation.

Glèlè aurait eu, dit-on, autour de lui des gens qui parlaient ou écrivaient toutes les langues européennes. Confondus dans la foule autour du souverain quand il donnait des audiences, ils comprenaient les réflexions que pouvaient faire les blancs ; ou bien, mis obligeamment à leur service momentané comme domestiques, ils espionnaient sans qu'ils s'en doutassent les hôtes du roi de Dahomey.

Nous avons encore présente à la mémoire cette recommandation du chacha à des Européens qui faisaient partie d'une mission se rendant à Abomey : « *Et surtout, quoi qu'il arrive ou que vous*

voyiez, pas un mot, pas une réflexion entre vous, dans n'importe quelle langue; si vous voulez causer, allez dans les champs, et même, faites attention ! »

Cette splendeur dont nous parlions est aujourd'hui passée. Le roi vit bien, sans privations, mais sans extravagances; son budget est dans une situation précaire; en proportion de ce qu'avaient ses pères, il est dans la misère. Chaque année, il lui faut une forte somme pour son expédition et pour ses coutumes, et il est obligé de dépenser le reste de ses impôts en frais indispensables. Il sait que, le cas échéant, personne ne lui viendra en aide; il n'a autour de son royaume que des ennemis, qui attendent une occasion pour se venger de plusieurs siècles de persécution.

Le royaume est administré, sous les ordres du roi, par un gouvernement militaire. Le roi confie à des cabéçaires, qui sont tous chefs de guerre, les fonctions de ministre, maire, percepteur, etc.

Les ministres ont chacun leurs attributions, tout en conservant leur grade dans l'armée; ils ne quittent que rarement la capitale. De nos jours, voici leurs noms et leurs fonctions approximatives :

Le mingan, premier chef de guerre, premier ministre, intérieur, police, exécuteur des hautes œuvres;

Méou, premier chef de guerre, ministre des affaires étrangères;

Tocpo, deuxième chef de guerre, affaires locales (à Abomey), chef du serment;

Binazon, premier chef de guerre, ministre responsable des finances, chambrier, ne quitte jamais Sa Majesté;

Gaôu, général en chef, organisation militaire, amazones, approvisionnements de guerre, transports, munitions, etc.;

Kpossou, général; il y a cinq ou six généraux adjoints au Gaôu;

Sogan, premier chef de guerre, chef des écuries, affaires gouvernementales;

Gogan, premier chef de guerre, chef des bouteilles[1], officier de bouche, approvisionnements, palais du roi.

Ces noms désignent les fonctions. Celui des individus est rarement mentionné.

Le mingan, ajoute à ses fonctions celle de grand prêtre du fétichisme, le roi étant le chef de la religion comme celui de l'armée.

Il y a d'autres fonctions accessoires qui sont confiées à n'im-

1. Traduction littérale de *go*, bouteille; *gan*, grand, chef.

porte quel cabéçaire, lorsque le roi est en voyage : telles que de porter le fauteuil, le tabouret, la pipe, le parasol, etc.

Tous les ministres sont payés de façon à avoir juste de quoi vivre.

L'administration subalterne est confiée à des cabéçaires, qui prennent le titre d'*agorigans* [1], parce qu'ils résident dans chaque ville, à la gore. La gore est une réunion de cases plus ou moins grande, selon l'importance de la ville, entourée d'un mur ou d'une palissade ; ses affectations diverses sont le commissariat de police, le violon, la perception des contributions ; un grand espace est réservé aux palabres, et le logement des cabéçaires, de leurs femmes et de leurs esclaves. Les agorigans sont au nombre de deux, trois, cinq ou six, selon l'importance de la localité ; le plus ancien prend le titre de premier agorigan ; il est le maire de la ville.

La venue des Européens a créé les fonctions de yévogan (chef des blancs), parce que ces cabéçaires ont pour mission spéciale de s'occuper d'eux et de se mêler de leurs affaires, sans qu'on le leur demande. Le yévogan a le pas sur l'agorigan.

Il y avait, du moins jusqu'en 1890, trois yévogans : celui de Whydah, et ceux de Godomé et Kotonou. Le premier était le plus important et commandait aux autres. C'étaient les trois principales villes du Dahomey, où les blancs résidaient. Malgré l'occupation française à Kotonou, depuis 1885, le yévogan avait été maintenu.

Yévogans et agorigans sont encore moins payés que les ministres, ce qui n'est pas peu dire. Ils sont obligés, pour vivre, de prélever sur les habitants des impôts particuliers ; ils ajoutent à cela les cadeaux qu'ils extorquent à chaque instant aux Européens. A Kotonou, où le village n'avait aucune importance, les agorigans étaient littéralement dans la misère et vivaient de la pêche des Minahs, employés par les commerçants pour le travail de la barre.

Le personnel des gores se compose d'esclaves appartenant à l'administration et aux cabéçaires ; on les appelle des moços [2] ; ce sont les agents de police, ils sont chargés de l'exécution des ordres des agorigans, des arrestations, saisies, etc. ; ce sont eux qui font la police et perçoivent les impôts.

La police dahomienne est unique en son genre ; ses renseignements, son service, se font avec une exactitude merveilleuse ; il

1. *Agori*, la gore ou palais de justice ; *gan*, grand, chef.
2. En Portugais, *moço* signifie jeune homme ou employé.

n'est pas un détail qui lui échappe. Le Dahomien est né diplomate et policier.

Les faits et gestes de chacun des habitants sont connus à la gore, et il ne se passe rien dont les autorités locales ne soient prévenues en quelques minutes. Les moços de la gore sont mélangés à la foule, sur les marchés, parcourent les rues, et se trouvent partout, toujours comme par hasard. Outre ce personnel déjà nombreux, il existe une foule de gens qui, pour gagner les bonnes grâces de la gore, les tiennent au courant de tout ce qu'ils voient.

Si quelque chose d'anormal semble passer inaperçu, c'est parce que les autorités le veulent bien; lorsqu'elles le désirent, le voleur, quelles que soient ses ruses, est arrêté dans le royaume avant quarante-huit heures.

Malheureusement, les autorités partagent souvent le fruit du vol, sous forme d'un cadeau que leur offre le voleur, et dans ce cas, au lieu d'être pris, il jouit de l'impunité. Si on les force à constater l'évidence et qu'elles soient obligées d'agir à l'égard du coupable, elles ne font que le punir d'une façon insignifiante, afin de donner satisfaction au plaignant et d'éviter des plaintes qui pourraient parvenir en haut lieu contre leur administration.

Cette partialité se constate presque toujours dans les palabres indigènes ; l'une des parties n'a gain de cause qu'en raison de la façon dont elle a préalablement graissé la patte aux agorigans ; le pauvre, là comme ailleurs, a toujours tort contre le riche.

Cette façon de rendre la justice donne inévitablement lieu à des abus. Ceux qui sont frustrés injustement se font justice eux-mêmes, et causent ainsi leur propre perte.

S'il y a une indemnité à payer, ou un remboursement, celui qui doit en bénéficier doit le tiers du montant aux agorigans, et le reste est encore rogné pour payer des frais imaginaires. Il est bien heureux quand on lui laisse la moitié. Dans le cas où le débiteur ne reconnaît pas une dette, ce qui arrive fort souvent dans ce pays où la bonne foi est presque chose inconnue, le créancier doit trouver des témoins qui prêtent serment à l'appui de sa déclaration. Ces témoins s'achètent, et le débiteur déloyal, aussi bien que le créancier, a le droit d'en faire comparaître. Les déclarations des parties sont ainsi balancées, et ce ne sont toujours que des cadeaux aux cabeçaires qui décident du différend.

En somme, la décision de la justice, dans les petites affaires jugées par la gore, se règle sur les moyens qu'ont les parties

de faire ou non pencher en leur faveur le bon vouloir des juges. Ces derniers sont les seuls qui gagnent dans les contestations; les plaideurs sortent de leurs mains plus ou moins écorchés.

Le roi se réserve les affaires graves ; les vols considérables, l'adultère, le meurtre, déterminent l'envoi du coupable à Abomey, la gore n'étant qu'une simple justice de paix.

A l'arrivée à la capitale, l'accusé est jeté en prison et attend ainsi que Sa Majesté veuille bien s'occuper de lui. Le roi tranche généralement la question sans plaidoirie ; il attend qu'il y ait plusieurs prisonniers à juger, se fait rendre compte des faits, et prononce ensuite son jugement; deux ou trois mots brefs, irrévocables. Il est rare qu'il acquitte, mais cela se voit encore ; il condamne ou à la prison perpétuelle ou à la peine de mort. Dans ce dernier cas, l'exécution n'aura lieu qu'aux prochaines coutumes, et dans le premier, le condamné est remis dans sa prison où il meurt un jour de maladie ou de privations. Quelquefois, au bout de quelques années, quand on ne l'a pas oublié complètement, on le rend brusquement à la liberté.

Les différents impôts qui composent les revenus du roi sont : 1° *l'octroi à l'entrée des villes* sur toutes les marchandises sans exception destinées à la vente; 2° *l'impôt sur le travail*, où chaque habitant est tenu de *donner à manger* au roi, selon le terme indigène; il consiste en une partie, quelquefois la moitié, de ce que l'individu gagne par son travail quel qu'il soit; 3° *les droits d'importation* que payent les Européens sur tous les colis qu'ils débarquent, à un tarif établi; 4° *les impôts* sur les palabres, les amendes, les professions diverses, les habitations, etc ; 5° *le droit sur le passage des lagunes et chemins*. Toutes ces impositions sont perçues par les moços de la gore, ou bien, s'ils ont une habitation spéciale à l'endroit de la perception, par des gens appelés *décimères*.

L'octroi à l'entrée des villes est perçu par des décimères qui séjournent sur les chemins venant de la campagne, ou, si la ville est entourée de murs, aux entrées. Cet octroi est payé en cauris ou en nature. Souvent, les douaniers indigènes, pour ne pas avoir à se déranger, mettent une corde en travers du chemin, et la tendent pour arrêter les passants.

L'impôt sur le travail est versé chaque jour ou tous les deux jours par l'habitant lui-même à la gore. La police sait au juste ce qu'il gagne, et il ne peut frustrer en aucune façon les revenus du roi.

Les droits d'importation sont enregistrés par un décimère qui surveille les débarquements des navires à la plage, avec beaucoup d'exactitude ; il règle avec les Européens chaque fois que le navire a achevé son débarquement.

Les droits sur les palabres, amendes et professions, sont du domaine des agorigans ; tous sont perçus à la gore.

Le droit de passage des lagunes est reçu par des décimères établis sur leurs bords. Ils construisent des barrières, dont quelques-unes sont fermées le soir. Ils reçoivent comme taxe, une bouteille de tafia et une somme en cauris, qui diffère selon les points.

Le passage des chemins est payé à la gore ; lorsqu'on demande à sortir de la ville et que la permission en est accordée, ce sont les blancs qui le payent.

Les Européens et les indigènes peuvent, comme nous le disions, entrer librement au Dahomey, à Godomey, à Abomey-Calavy, à Whydah ; il est interdit aux premiers d'aller à la capitale sans invitation du roi ou sans son consentement. Dans ce dernier cas, ce sont les autorités qui se chargent de leur voyage, de leur personnel et de tous les détails.

Mais s'ils sont libres d'entrer dans les localités du littoral, il n'en est pas de même de la sortie. Ils ne peuvent quitter la ville où ils sont que si le yévogan et les agorigans le jugent à propos; ils sont donc contraints à remplir la formalité humiliante, pour les Européens, de demander la permission, à la gore, de se rendre à tel ou tel endroit.

Ils envoient en même temps le montant de l'impôt appelé *les chemins* et reçoivent en échange, si la permission est accordée, le bâton de la gore, porté par un moço, qui les accompagne jusqu'à la sortie de la ville ; on va prévenir le décimère de leur laisser libre passage.

Il arrive fort souvent que les agorigans refusent, pour des raisons à eux, l'autorisation demandée. Ils font ainsi attendre des personnes qui ont de gros intérêts en jeu et dont la présence est indispensable ailleurs pendant plusieurs jours ; ils n'écoutent aucune explication ; au contraire, plus on leur prouve qu'on est pressé, plus ils prennent plaisir à vous faire attendre.

Le droit sur les naufrages est un des privilèges exclusifs et personnels du roi ; quand un navire est jeté à la côte, tout lui appartient.

Nous fûmes témoin, en 1887, du naufrage d'un navire italien,

le brick *Gaëtano P.*, autrefois appelé la *Sainte-Germaine* lorsqu'il appartenait à des armateurs français. Il était chargé de marchandises appartenant à une des maisons de commerce établies sur la côte. Le navire était mouillé en rade de Godomé. La nuit avait été orageuse; le matin, la barre était énorme. Un vent violent souffla subitement du large, et le navire, chassant sur son ancre, vira au cabestan pour se maintenir le plus loin possible de la côte. Il se préparait à mouiller une deuxième ancre, lorsque la chaîne de la première se brisa sous la violence du vent et des lames et le laissa dériver vers le rivage, porté par le courant avec une rapidité effrayante. On jeta une petite ancre qui mordit aussitôt le fond et parvint à maintenir le navire, pendant quelques instants, à 100 mètres à peine des brisants, pris par le travers, ballotté par les vagues et donnant les signes de la plus affreuse détresse. Une embarcation fut mise à la mer afin d'aller mouiller au large l'ancre de salut, la dernière sur laquelle on pourrait haler le navire.

Pendant que cette scène se déroulait en rade, des indigènes se groupaient déjà sur la plage, prévoyant le dénouement du drame qui se jouait devant eux. La foule grossissait, et en peu de temps la plage fut noire de monde ; on attendait le navire du roi, car il était déjà sa propriété, ayant peu de chances de se sauver.

L'infortuné bâtiment avait arboré ses signaux de détresse, qu'un vapeur, passant bien loin au large, ne dut pas, sans doute, apercevoir. Après quelques instants d'espérance, il perdit sa dernière chance de salut; la chaîne se brisa avant que l'embarcation eût pu établir un autre point de soutien, et l'équipage désespéré vit le navire courir de lui-même à sa propre perte. Il put contempler, à une proximité effrayante, les énormes volutes de la barre, et du même coup d'œil, cette noire cohue qui attendait sur la plage un désastre inévitable.

Le navire arriva dans la barre à reculons et commença aussitôt à talonner sur le fond. Au premier coup, le gouvernail et l'étambot se disloquaient; au deuxième, ils se brisaient avec fracas. Le navire s'entr'ouvrit; les deux mâts, brisés par la secousse, s'effondrèrent sur le pont, et en quelques instants le rivage fut jonché de débris, de matériaux et de marchandises échappés aux flancs du *Gaëtano P.* Tout l'équipage se jeta à la mer, et, porté par les vagues, arriva sain et sauf sur la plage. Il y avait le capitaine, l'armateur et sa femme, et huit ou dix matelots.

Les Dahomiens se précipitèrent sur l'épave et sauvèrent tout

ce que contenaient les cabines et les parties non encore submergées ; tout fut rangé scrupuleusement sur le sable, ainsi que ce que la barre apportait. Chaque débris fut ainsi ramassé, jusqu'au dernier cordage.

Les grosses futailles d'alcool dont le navire était chargé étaient rangées avec le reste, et pendant deux jours, les indigènes suivirent le courant qui longeait le rivage, et sauvèrent jusqu'à la dernière planche du navire.

Ni l'équipage, ni la maison de commerce, ne purent rentrer en possession de ce qui leur appartenait. Le premier était pieds nus, et avec les vêtements qu'il portait lors du naufrage ; ces pauvres gens se rendirent à Porto-Novo, d'où ils furent envoyés à Lagos pour être rapatriés.

Le roi envoya des milliers de porteurs au lieu du naufrage. C'était une fourmilière ; tout, bâtiment et cargaison, fut transporté, pièce par pièce, à la capitale, et, quatre jours après le désastre, il ne restait pas une écoute, pas un clou du *Gaëtano P.* à la plage de Godomé.

Il est à remarquer que l'usage de piller les navires naufragés existe sur toute la côte, mais, dans les autres pays, les habitants ont leur part du butin. Au Dahomey, pas un homme n'oserait garder le plus petit objet en pareille circonstance ; tout arrive au roi, sans que personne ait eu seulement l'idée d'y toucher.

La superstition aide le gouvernement dans certaines parties de son administration. Les Zangbétos[1] qui sont, de fait, la police de nuit, sont utilisés par les chefs afin d'assurer le calme dans les villes. Ils ne sont plus en usage à Whydah, du moins à notre connaissance, mais ils subsistent encore dans les autres localités. Ils apparaissent deux fois par semaine, à des intervalles irréguliers ; c'est pendant la pleine lune qu'on les voit le plus souvent; la clarté leur permet de se promener dans les rues avec facilité et d'être vus, tandis que, pendant les nuits obscures, leur accoutrement est embarrassant et inutile.

La paille de fermeture sert également aux représentants du pouvoir à mettre, pour ainsi dire, les scellés sur quelque chose. Placé devant une maison, une porte, une rue, un objet, ce léger emblème du fétiche les défend mieux contre toute violation que les plus forts verrous et la garde la plus vigilante.

1. Voir au fétichisme, p. 232.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

L'interprète [illegible] est un homme indispensable : les [illegible] quand même [illegible]. C'est le [illegible] les Européens [illegible] pas, ou du moins ne se prêtent pas à [illegible] : les [illegible] et les [illegible] bannis de [illegible] une patience à toute épreuve, et il vaut mieux avoir un intermédiaire. L'interprète [illegible] la [illegible] des [illegible]. Il modifie aussi [illegible] peut [illegible] une explication complète entre les Européens et les [illegible].

L'interprète a souvent l'impudence de changer totalement le sens des phrases, ce qui fait qu'on découvre, sur le visage de ses interlocuteurs, une expression tout autre que celle qu'on y attendait. Nous avons entendu un chef de comptoir, exaspéré par les persécutions de la gore, faire signifier aux agorigans, à leur troisième visite dans la même journée, *d'avoir à le laisser tranquille* (en termes encore plus énergiques), *et de sortir immédiatement de la factorerie s'ils ne voulaient pas qu'il les y forçât lui-même à coups de pied.*

A notre grande stupéfaction, nous entendîmes l'interprète traduire la phrase *en demandant aux agorigans des nouvelles de leur santé, en leur transmettant les salutations du blanc* et en ajoutant *qu'il n'oubliait pas le cadeau qu'il leur avait promis*, ce qui jurait considérablement avec l'attitude irritée de l'Européen.

Les autorités prirent un visage souriant et narquois, pour augmenter son exaspération, qu'elles comprenaient à merveille quoiqu'il ne leur ait été rien dit à ce sujet, et leur visite dura, cette fois, bien plus longtemps que d'habitude.

L'Européen est non seulement à la merci des autorités, mais encore des interprètes ; il doit compter avec eux, car ils sont aussi bien capables d'envenimer un différend que d'en pallier les suites ; ils forment, avec les *moulèques* (domestiques) et les gens travaillant autour d'eux, les mailles de ce réseau de surveillance qui les entoure de tous côtés.

Au retour de l'expédition annuelle, le roi envoie annoncer aux blancs la dernière victoire qu'il vient de remporter ; cela avec force exagérations et en donnant le caractère d'une bataille ou d'une guerre sanglante à ce qui n'est, la plupart du temps, qu'une expédition victorieuse de pillards nocturnes. Même en cas de défaite, il annonce toujours une victoire ; pour cette cérémonie, il envoie son bâton.

Le bâton du roi (car il en a une quantité) est généralement une hache, insigne du Dahomey, en argent massif ciselé ; c'est celui que M. le lieutenant gouverneur Bayol reçut à Kotonou, en novembre 1889, comme escorte et passeport pour son voyage à Abomey.

Le bâton, chaque fois que le roi a un *récade* (message) à donner concernant les détails du gouvernement, reste à la gore ; on y appelle les Européens et ils viennent entendre, la tête découverte et tenant le bâton sur leurs deux mains, selon l'usage, ce que dit le *récadaire* (messager) royal.

Si, au contraire, c'est quelque chose en dehors de l'administration que le roi envoie communiquer aux blancs, il leur fait porter le bâton chez eux, avec un cortège de cent ou deux cents personnes.

En tête marche le porte-canne, cabeçaire attaché à la maison du roi à Abomey, ayant le précieux objet soigneusement couché sur ses bras, enveloppé dans un triple ou quadruple morceau d'étoffe. Le messager est entouré des autorités, le yévogan à sa droite, le premier agorigan à sa gauche, les autres derrière, avec les envoyés d'Abomey, les moços de la gore et une foule de gens qui se sont joints au cortège sur son parcours.

En arrivant dans la cour ou devant la maison, on fait appeler les Européens et l'on dit solennellement au chef d'entre eux que le roi de Dahomey envoie son bâton.

Aussitôt, tout le monde, sauf le porte-canne qui est debout et immobile, se jette à plat ventre dans la poussière, se couvre la tête de terre ou de boue, suivant la saison, et murmure des paroles inintelligibles ; on surprend souvent dans ce murmure de la foule prosternée le mot *Dada* (roi).

Après quelques secondes de cette attitude, tous se relèvent et un détachement, composé des autorités et des premiers moços, accompagne le récadaire dans un des appartements de la maison. Là, encore nouvelles prosternations, puis on remet le bâton à l'Européen, qui procède avec beaucoup de précautions à son déballage, pendant que tout le monde, y compris le messager royal cette fois, a la figure contre terre.

Le bâton, dégagé de son enveloppe, est pris par l'Européen et posé sur ses bras comme un enfant qu'on présente aux fonts baptismaux. Tout le monde se soulève alors, s'assied à terre et le porte-canne commence à donner le récade à l'interprète.

Après la cérémonie, on laisse quelquefois le bâton à la garde des Européens, et ils doivent montrer aux envoyés l'endroit où ils le renferment avec soin.

Les messagers restent dans la ville quelques jours et viennent, avant leur départ, reprendre le bâton avec les mêmes cérémonies. Il y a toujours une foule d'autant plus nombreuse qu'il est d'usage de donner à boire à tout le monde en ces occasions.

Le gouvernement indigène de Porto-Novo a beaucoup de rapports avec celui du Dahomey ; il n'en est aujourd'hui qu'une mauvaise copie. Le roi Toffa est assez puissant dans son royaume,



LE ROI TOFFA ET SON PREMIER MINISTRE.

D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.


THE ASTOR LIBRARY
NY

mais il est loin d'y avoir la même influence que son ancien suzerain dans le sien. Son peuple a dégénéré, il s'est mélangé avec les Nagos et forme un croisement des deux races qui se distingue par une poltronnerie rare.

Le roi de Dahomey est difficile à approcher et à connaître; ceux qui lui font visite le voient trois ou quatre fois pendant deux mois. Le souverain actuel, d'ailleurs, est tout à fait nouveau et personne, ou peu de gens, peuvent dire quelque chose de son accueil.

Mais Toffa est plus accessible, il reçoit les Européens qui demandent à le voir et leur fait même des visites de temps en temps. C'est un homme d'une quarantaine d'années, grand, maigre, sec, abruti par la boisson; il est peu causeur et le sourire n'apparaît pas souvent sur ses lèvres minces. Il ne porte que du fer comme bijoux, selon l'usage dahomien, et a, au poignet gauche, une quantité de bracelets. On lui voit, autour du cou, tout autant d'amulettes; mais, contrairement aux Dahomiens, il affectionne la soie et porte, lorsqu'il sort, des pagnes d'un grand prix.

Chez lui, dans l'intimité, il reçoit les Européens étendu sur un vieux lit en bois vermoulu, placé au milieu d'un tas de choses poussiéreuses, sous un *appatam*[1] obscur, qui ressemble à un magasin de bric-à-brac.

En cérémonie, il a un lit de parade, en velours rouge, d'importation anglaise, sur le dôme duquel on a brodé *King Toffa*, et qui est situé en travers de l'embrasure d'une grande porte donnant sur la cour des palabres. Il possède un palais à Gbécon (à trois quarts d'heure de Porto-Novo) où il a installé une salle du trône, mais il n'y reçoit que rarement.

Toffa a deux manies innocentes, mais très curieuses : les coiffures et les cannes. Il a une collection de ces objets qui pourrait approvisionner un magasin; depuis 1875, il n'a cessé de l'augmenter par l'entremise des Européens.

Un jour, en 1889, dans un dîner qu'il offrit (c'était la première fois que cela lui arrivait) au docteur Tautain, résident de France à Porto-Novo, il nous donna un spectacle fort amusant. Les usages lui défendent de boire ou de manger devant personne; quand il le fait chez les Européens, il se couvre la tête d'un pagne sous lequel on voit disparaître les coupes de champagne[2].

1. Hangar, en fon; on prononce *akpâta*.
2. Il est, ou du moins doit être, soumis à des traditions fort curieuses : son père ne pouvait *voir la lagune*, et comme la ville est sur ses bords, il

Il assistait donc passivement au repas, étendu sur un canapé placé à cet effet auprès de la table. Vêtu de son pagne de soie, avec deux ou trois montres pendues au cou, il était coiffé, par-dessus le bonnet de nuit ou la calotte blanche de cabéçaire qui ne le quitte jamais, d'un bicorne de général en chef avec un panache magnifique. Il avait l'air fort majestueux. Cinq minutes après le début du repas, il sortit d'un air affairé et revint avec un chapeau d'amiral anglais; nous vîmes ainsi défiler, pendant le dîner, une dizaine de coiffures les plus diverses : chapeaux de commandant de la garde républicaine, de commodore anglais, casquettes d'état-major, de général de brigade, de division, de médecin et vétérinaire en chef, etc., etc., tout ce qui avait beaucoup d'or, d'argent et de broderies. Il en possède ainsi une centaine, depuis le bicorne jusqu'à la casquette d'inspecteur des chemins de fer portugais.

Il en est de même pour sa collection de cannes; il en a de tous les genres et de toutes les grandeurs, depuis celle du tambour-major jusqu'à la petite badine. Il envoie tantôt l'une, tantôt l'autre aux Européens, quand il a quelque chose à leur dire.

Le palais du roi Toffa se compose d'un assemblage de constructions laissant entre elles des cours nombreuses. Sur le devant, faisant face au marché, s'élève une petite maison à un étage, avec deux persiennes et une seule pièce. Sur le derrière, le palais du roi Mecpon, interrompu à sa mort, reste inachevé et tombe en ruines.

L'emplacement total occupé par le palais du roi couvre un carré d'environ 200 mètres de côté.

Quelques-unes des cours intérieures sont ornées de grands arbres; deux ou trois d'entre elles sont encombrées de petits hangars couverts de nattes, qui dérobent à la vue du visiteur les divinités du fétichisme, toutes représentées dans le palais du chef de la religion.

Son sérail se compose de cent à cent cinquante femmes, qui gagnent toutes leur vie par un travail quelconque; contrairement à celles du roi de Dahomey, autrefois, elles n'ont jamais été privées de leur liberté.

Au moral, Toffa est un homme d'une intelligence de beaucoup

n'avait de ce côté aucune fenêtre à sa maison. Toffa, lui, ne *peut aller sur la lagune;* il a néanmoins complètement oublié la tradition en avril 1889, lorsque, au moment de l'invasion dahomienne, il se sauva dans une pirogue sur le territoire anglais.

supérieure à celle de ses sujets. Il a compris depuis longtemps que la race noire ne peut, ne sait pas garder son indépendance, et puisqu'il devait avoir un maître, il en a voulu un de son choix. C'est à notre gouvernement qu'il a demandé protection; ses démarches désespérées pour ravoir le protectorat de la France, alors que les Anglais allaient s'emparer du pays, sont restées historiques. Il est tout dévoué à la France et ne demande qu'à voir son pays tranquille et prospère. C'est le résident de France qui est le roi.

Notre sympathique administrateur, M. le docteur Tautain, qui laissa tant de regrets à Porto-Novo malgré le court séjour qu'il y fit, fut le premier qui fit sentir au roi Toffa cette nuance. Il lui dit un jour, devant tous les Européens, qu'il entendait, contrairement à ce qui avait eu lieu jusqu'alors, que le résident de France eût le pas sur le roi de Porto-Novo. Ce n'était pas en égal qu'il devait être traité, mais en supérieur. Le roi déclara sans hésitation qu'il serait le premier à obéir au représentant de la France, afin de donner l'exemple à ses sujets.

Le gouvernement indigène à Porto-Novo est constitué comme celui du Dahomey; le roi est seul maître et seul juge de ses actions. Ses ministres favoris portent le nom de *larrys*, princes par la naissance, ayant le droit de porter le fer et le pas sur tous les cabéçaires, sauf le mingan; les larrys du roi sont toujours en sa compagnie au nombre de trois ou quatre; il en existe beaucoup d'autres qui exercent des fonctions administratives, décimères, percepteurs, etc. Ils partagent avec les cabéçaires les soins du gouvernement sous les ordres du roi.

Le premier et le deuxième larrys du roi sont ministres des affaires locales, le troisième est porte-canne.

Les cabéçaires sont le mingan, exécuteur des hautes-œuvres, grand prêtre du fétichisme; le gogan, le méou, le sogan remplissent des fonctions diverses; ils ont le même nom qu'au Dahomey, mais avec cette différence qu'aucun d'eux n'est homme de guerre; il n'y a pas d'armée constituée à Porte-Novo. Il y a, de plus, des fonctionnaires nommés l'*apologan*, l'*agbasagan*, l'*agboton*, qui se partagent d'autres administrations civiles et religieuses [1].

1. Un de ces cabéçaires s'appelle le *Roi de la nuit;* par suite d'un ancien usage, le roi ne pouvait plus sortir ni s'occuper de rien après le coucher du soleil, et c'était un des plus anciens cabéçaires (qui, lui ne pouvait sortir le jour), qui régnait en son nom jusqu'à l'aube.

Les impôts sont les mêmes qu'au Dahomey, sauf que les Européens payent des droits à l'exportation ; tout est perçu comme au Dahomey.

Les gores et les agorigans n'existent pas ; chaque village a son cabéçaire ou chef qui le gouverne, fait ses rapports, rend compte des impôts et se tient en relations avec le gouvernement du roi.

Aujourd'hui, l'administration de Porto-Novo subit de grandes altérations. L'autorité française prend tous les jours du développement et substitue ses lois à celles des indigènes. Dans dix ans, ce sera un pays à moitié civilisé, tandis que le Dahomey, s'il était resté indépendant, n'aurait pas changé sa façon d'être.

CHAPITRE XI

FÊTES ET CÉRÉMONIES PUBLIQUES.

Les fêtes annuelles ou coutumes à la capitale ; leur but ; description succincte des diverses cérémonies. — Les sacrifices humains.

Chaque année, comme nous l'avons dit, au retour de l'expédition, le roi fait annoncer dans tout le royaume aux Européens, Brésiliens et à tous ceux qui y sont restés, le résultat de sa campagne, le nombre des prisonniers et l'importance du butin qu'il a rapporté. C'est toujours une victoire qu'il a remportée, même en cas de défaite ; son peuple est persuadé qu'il en est toujours ainsi, même après une déroute complète. L'armée provisoire est congédiée et rentre dans ses foyers.

A la capitale, on commence aussitôt les préparatifs des réjouissances qui ont lieu chaque année à cette époque, à l'occasion des funérailles des anciens souverains.

Le roi de Dahomey doit célébrer, à un anniversaire fixe, les funérailles de tous ses prédécesseurs. C'est un usage aussi ancien que le royaume et il n'y a jamais été apporté la moindre modification. Chacun des représentants de la dynastie a regardé comme une mission sacrée l'accomplissement de ce devoir. Selon son caractère ou ses moyens, il leur a donné plus ou moins d'éclat ; mais ces fêtes sont restées, en principe, ce qu'elles étaient exactement lorsque la petite tribu des Fons enterra son premier roi.

Comme la tradition s'est conservée intacte, on peut aujourd'hui faire une étude des mœurs à l'origine dahomienne[1].

1. On peut s'assurer, depuis la fin du dix-septième siècle jusqu'à nos jours, que ces fêtes n'ont pas changé. Tous ceux qui ont assisté à ces cérémonies en parlent de la même façon. Tels sont par ordre de dates : Bosman, Smith, des Marchais, d'Albée, Norris, Dalzel, Isert, Duncan, E. Forbes, Bouët, Guillevin, Daumas, Lartigues, docteur Répin, Burton, Skertchly, H. de Campou, P. Germa, lieutenant-gouverneur J. Bayol.

Les Européens ont donné à ces fêtes annuelles le nom de *coutumes;* les Dahomiens les appellent, dans leur langue, *funérailles du Roi*.

Les coutumes sont, en même temps, une sorte d'inspection de fin d'année. On peut résumer ainsi le but des coutumes, en plus des funérailles :

1° Inspecter l'administration du royaume et recevoir tous les rapports des représentants du pouvoir;

2° Nommer ou démettre des chefs;

3° Réunir le peuple ou, du moins, la majorité du peuple et des chefs, leur faire quelques dons, les mettre au courant de toutes les nouvelles lois s'il y a lieu;

4° Entendre, s'il y en a, les plaintes de tous les sujets, depuis le prince du sang jusqu'au dernier des esclaves;

5° Faire l'envoi aux tributaires des ordres du roi;

6° Juger les causes importantes;

7° Parler de la prochaine guerre;

8° Enfin, enseigner à tous l'histoire du Dahomey et leur apprendre les noms des fondateurs de la dynastie.

Les funérailles elles-mêmes se divisent en cinq cérémonies : les cérémonies préparatoires, la fête de l'estrade, la parade, les exercices de guerre, le cortège des richesses.

Dès que les préparatifs sont achevés à la capitale, tout le monde est convoqué de nouveau, comme pour la guerre. Cette fois, les femmes sont libres de rester chez elles ou de s'y rendre, mais tous les hommes y vont généralement; aucun chef n'est exempt.

Chaque habitant du royaume, quel que soit son rang, apporte au roi un présent en cauris, proportionné à ses moyens. C'est plutôt une taxe qu'un cadeau.

Les Européens ont été, comme on l'a vu, obligés, jusqu'en 1878, d'assister à ces fêtes. Tous les chefs de comptoirs devaient venir eux-mêmes ou se faire représenter en cas de maladie. Il va sans dire qu'ils devaient apporter des présents; c'est surtout à cet usage que le roi tenait le plus.

Les Brésiliens avaient également à joindre leur part aux revenus de la couronne. Ces sommes étaient toujours insuffisantes à payer les frais des coutumes, elles ne servaient qu'à aider aux dépenses.

Transportons-nous maintenant à la capitale et assistons aux cérémonies annuelles.

Cérémonies préparatoires. — La ville regorge de monde et une grande partie de la population, ne pouvant y loger, demeure dans les villages voisins.

Le jour où est proclamé le commencement des coutumes, le roi se rend en grande pompe, accompagné des cabéçaires et du peuple aux tombeaux des monarques dahomiens. Ces monuments sont des constructions carrées, blanchies à la chaux, au nombre de trois, de dimensions diverses et à l'intérieur desquelles ont été enterrés un ou plusieurs des prédécesseurs du roi avec de nombreux esclaves, des femmes et des richesses.

Chaque année, le sol de ces tombeaux est inondé de sang humain[1], tribut barbare et immérité que la tradition paye à la mémoire de ceux qui y reposent. On entonne des chants traditionnels qui parlent des rois défunts et de leurs exploits, on tire des coups de fusil et l'on pousse des clameurs discordantes.

Cette visite aux tombeaux se répète plusieurs fois, ainsi que les cérémonies qui l'accompagnent. Le roi entre seul et parle aux mânes de ses ancêtres ; il doit sans doute leur annoncer les fêtes sanglantes qui se préparent en leur honneur.

Lorsque cette première formalité des coutumes est terminée, le roi donne les cadeaux aux chefs. Il les assemble tous dans une des cours de son palais (ils sont au nombre de cent cinquante environ), depuis l'héritier présomptif jusqu'au dernier des cabéçaires. Il leur fait à chacun un cadeau, consistant en un pagne, un peu de tafia et quelques cauris. Le peuple n'assiste pas à cette réception des chefs.

Il s'écoule, entre chaque partie des coutumes, un espace d'un ou plusieurs jours, quelquefois une semaine, selon la fantaisie ou la disposition du roi.

Néanmoins, le temps n'est pas perdu. Le peuple s'assemble sur les places publiques, tous les jours et tant que durent les coutumes, pour écouter des crieurs, que le roi envoie proclamer les gloires de la dynastie. Le crieur est généralement un petit cabéçaire du palais, qui est momentanément chargé des fonctions de professeur d'histoire. Il monte sur un tronc d'arbre, ou tout objet qui lui permette de voir la foule, et bat le gongon pour rétablir le calme et appeler l'attention. Après quelques louanges à l'adresse

1. On dit dans le pays que les murs en sont pétris avec de l'argile et de la poudre d'or mouillées seulement de sang humain.

du souverain et du gouvernement, il commence son discours.

Il cite Aho, le fondateur de la dynastie, et tous ceux qui lui ont succédé jusqu'au roi régnant; il rappelle les grandes conquêtes de chacun et parle de son noble caractère, de sa bonté et de sa générosité pour le peuple, de sa sévérité à l'égard des méchants.

Il n'a oublié aucun de ces détails qui frappent l'imagination et aident au souvenir; il s'exalte et parle quelquefois durant plusieurs heures; l'enthousiasme gagne la foule, on pousse des cris à la conquête de Juda ou d'Ardres comme si c'était une gloire nouvelle, un événement d'hier; on trépigne, et l'orateur est souvent forcé de s'arrêter pour ce jour-là; la foule ne l'écoute plus, elle va devant le palais pousser des *Vive le Roi!* sans doute, en langue du pays, ou d'autres clameurs à la louange du descendant des grands conquérants.

Tous les jours, dans un endroit ou dans un autre, la même scène se répète. Le Dahomien arrive ainsi à savoir son histoire et la tradition ne se perd pas. Mais on en trouvera rarement qui veuillent la raconter à un Européen.

Blancs et Brésiliens peuvent, s'ils possèdent suffisamment la langue, assister à ce cours public d'histoire avec fruit, mais il est rare que les premiers en soient capables; l'idiome est excessivement difficile et il faut parler plus que couramment pour suivre un orateur ou un conteur.

Le Dahomey est le seul gouvernement de la côte des Esclaves qui donne à ses sujets une idée du passé de leur nation; son but est, sans doute, d'entretenir leur orgueil.

Quoique la plupart d'entre eux la connaissent, les Dahomiens écoutent néanmoins avec plaisir cette répétition annuelle de la tradition.

Fête de l'estrade. — La fête de l'estrade, ou *Attó*, est la plus grande et la plus importante des cérémonies; c'est celle qui, en elle-même, représente le but des coutumes, les funérailles. De même que les parents d'un défunt traitent leurs invités à l'occasion d'un anniversaire de décès, le roi invite, ce jour-là, son peuple entier aux funérailles de ses pères.

Trois ou quatre jours avant la fête, on choisit, parmi les prisonniers de guerre et selon leur nombre, de dix à trente individus; ce sont les victimes désignées. Ce nombre varie suivant la générosité ou l'avarice du roi et son désir de faire plus ou moins grandement les choses.

Les plus belles funérailles dont on ait jamais entendu parler au Dahomey furent celles que Glèlè fit à son père Guëzou. Le peuple, dit l'histoire, avait plus de cadeaux qu'il n'en pouvait porter, le tafia coula comme le Whémé et quatre cents têtes roulèrent dans le bassin du mingan. Au nombre de ces victimes se trouvaient plus de trois cents Mahis.

Mais ces grands massacres devinrent rares. On peut estimer la moyenne des sacrifices humains aux coutumes à une vingtaine d'individus; il faut bien se rendre compte que les prisonniers sont de plus en plus rares, que le gouvernement est dans la misère et qu'il peut vendre chaque homme environ 400 francs.

On a beaucoup exagéré le nombre de ces victimes; il arrive que le roi, pour faire honneur à un hôte, fait quelques sacrifices supplémentaires même en dehors des coutumes; mais, moins il y a d'étrangers, moins on fait de frais inutiles.

Les individus qu'on a choisis parmi les prisonniers de guerre sont destinés à être envoyés dans l'autre vie, comme émissaires, aux rois défunts; ce sont eux qui vont leur porter des nouvelles de ce monde.

On a cru et l'on croit encore que le Dahomey sacrifiait ses propres sujets dans ces cérémonies; c'est une erreur profonde. Sauf les condamnés à mort pour un crime quelconque, qui sont exécutés en cette occasion, aucun Dahomien n'a jamais été immolé dans ces circonstances.

S'il en était ainsi, les coutumes, qui sont une fête pour le peuple, se changeraient en un épouvantail; chacun se rendrait à la capitale la mort dans l'âme, ne sachant jamais si ce ne sera pas sur lui que le sort tombera. Au contraire, tout le monde est en fête; les cadeaux du roi, les quelques paroles qu'il prononce enthousiasment cette foule et la plus grande gaieté règne partout.

On tue des êtres humains, mais ces hommes sont des étrangers, des inconnus et, de plus, des prisonniers de guerre, des ennemis. Pourquoi cela ferait-il impression sur le guerrier dahomien, qui égorge son semblable avec tant de dextérité et d'indifférence?

Les individus destinés aux sacrifices sont attachés sur des *côcòs*.

Le *côcò* est un plancher de bambou, long de 40 centimètres et large de 30, garni de deux petites balustrades, sur lesquels on porte un pot d'huile et une dame-jeanne de tafia. Tous les indigènes se servent du côcò pour porter les produits dans les centres de commerce et en revenir avec les marchandises.

L'homme est placé sur le côcò et replié, comme on dit vulgairement, *en chien de fusil.* Ses genoux sont sous son menton et ses bras entourent ses jambes. Il est fortement attaché sur le plancher en bambou. On le coiffe quelquefois d'un bonnet de paille qui indique le sort auquel il est destiné.

Le côcò portant le prisonnier est placé sur la tête d'un porteur, qui le promène par toute la ville, et chacun peut voir de près ceux à qui il sera bientôt donné de contempler, dans l'autre vie, les anciens rois de Dahomey, jouissant en paix de la félicité qui leur est réservée.

Cette exhibition dure plusieurs jours ; tous les prisonniers sont portés, à la suite les uns des autres, par toutes les rues, jusqu'au moment de la fête ; il est défendu de les frapper ou de les insulter.

On bâtit, sur un des côtés d'une grande place publique réservée à cet effet, une estrade haute de 2 mètres, bordée d'un garde-fou et ornée d'étoffes, où prennent place le roi et sa famille. Le monarque met à sa droite les Européens lorsqu'il y en a, à sa gauche ses ministres, le prince héritier, sa première femme, qui, seule, pourrait s'appeler la *reine ;* derrière lui, ses enfants, ses autres femmes, ses serviteurs, et tout le personnel nombreux qui compose sa maison.

Parfois les blancs et les autorités sont placés au pied ou au premier rang, en face de l'estrade, sur laquelle le roi et sa famille seuls prennent place.

Le peuple est, tout autour, maintenu par des gardes et des amazones, de façon à laisser, au pied de l'estrade, un grand espace libre. Au milieu de cet espace, un grand bassin de cuivre martelé, de 70 centimètres de diamètre, reluit au soleil ; à côté, l'exécuteur, délégué du mingan que ses fonctions gouvernementales et religieuses appellent ailleurs, est assis tranquillement, ayant à côté de lui plusieurs sabres dahomiens. Cette arme, petite mais redoutable, est particulière au pays ; large et lourde à l'extrémité, étroite à la base, la lame est faite exprès pour trancher sans effort le cou d'un homme. Le manche est court, mais bien en main. Les sabres qui servent dans ces circonstances sont quelquefois ornementés de cuivre ; leur lame est ciselée et découpée à jour.

Le roi fait apporter des paniers de cauris, et, du haut de l'estrade, jette au peuple quelques poignées de coquillages. Les acclamations commencent à l'adresse du grand, du généreux souverain,

les amazones tirent quelques coups de fusil. La fête est commencée.

On voit apparaître à l'une des extrémités de la place une longue file de porteurs ayant sur la tête le sinistre côcò. Les amazones font ouvrir à ce cortège un passage dans la foule. Tout s'écarte silencieusement avec un respect involontaire pour ceux qui passent. Le méou se lève et harangue un instant la foule, dans le plus grand silence; il dit au peuple que le roi l'a appelé pour assister aux funérailles de ses ancêtres célèbres ; qu'il va assister au départ de ceux qui vont dans l'autre vie donner aux rois défunts des nouvelles de leur bon peuple et du noble successeur de leur dynastie, que Dieu protège, etc...; il termine par des louanges à l'adresse du roi. La foule répond par des acclamations, reçoit encore quelques poignées de cauris et tout rentre dans l'ordre, car le cortège des porteurs arrive en ce moment devant l'estrade, où il s'arrête et se range en ligne.

Ce sont les victimes qui vont être offertes en holocauste à la mémoire des rois morts.

En plus des pauvres êtres humains dont nous avons parlé, le spectateur aperçoit avec étonnement toutes sortes d'animaux sauvages ou apprivoisés attachés chacun sur des côcòs comme les hommes. Les mammifères, les reptiles, sont muselés afin qu'ils ne puissent mordre.

Le grand féticheur et premier dignitaire de la religion après le roi, le mingan, se lève alors, et devant cette multitude muette de respect et de superstition prononce une allocution longue et énergique au dieu des morts; c'est la seule circonstance où l'on voit le chef de la religion officier lui-même. C'est un vieillard généralement; il n'accorde cette grande faveur qu'aux mânes des rois. Sa parole magnétise la foule.

Après une longue prière, il offre au dieu, en holocauste, quelques victimes de la part du roi et pour le bien-être de ses pères.

On prend alors un des animaux qu'on porte sur le bord de l'estrade afin que le souverain jette un regard sur la victime. Dès qu'il l'a vue, il fait un signe, et l'on pousse légèrement le côcò qui fait la culbute et tombe au bas de l'estrade; un féticheur lui coupe immédiatement la tête et fait couler son sang dans une bassine à part. On voit défiler ainsi sur l'estrade les animaux les plus variés : des chiens, des chats, des porcs, des coqs, des hyènes, des chacals, des singes, des crocodiles, des chats-tigres, etc.

Le roi prononce quelques mots et jette encore des cauris pendant qu'on enlève les cadavres des animaux qu'on traîne hors de la place.

On bat ensuite le gongon et tout rentre dans le silence et l'immobilité. Après les animaux, le tour des hommes est arrivé.

Les malheureux destinés au sacrifice sont placés les uns à côté des autres sur le rebord de l'estrade, c'est-à-dire à quelques pas du roi. Ces infortunés sont plus morts que vifs; quoique mis au courant du sort qui les attend, ils ne peuvent s'empêcher, par un sentiment naturel à l'homme, de conserver jusqu'à la dernière minute une lueur d'espoir. En ce moment, ils sont bien près de l'éternité; chacun d'eux doit avoir d'amères pensées.

Il dormait paisiblement dans sa case, quand, une nuit, il fut surpris, garrotté, arraché brusquement aux siens, à son village. Emmené prisonnier, il fit d'abord une dure détention; aujourd'hui, ses ennemis vont le tuer, il ne reverra plus ceux qu'il a connus ou aimés, il va mourir. Pourquoi? Pour qui? Qu'a-t-il fait? Quel crime a-t-il commis? Et cette angoisse se lit sur sa physionomie; il est blême, de cette pâleur du nègre qui lui éclaircit le teint, lui blanchit les lèvres lorsqu'il a cessé de vivre. Le souverain est là, il peut, d'un mot, le rendre à la liberté, au bonheur. Ce mot, il ne le dit pas.

Les Européens, quand il y en avait à ces cérémonies, intervenaient en ce moment; ils suppliaient le roi d'accorder leur grâce à ces malheureux. Quelquefois, le monarque, bien disposé, accédait à leur désir, du moins en partie; il leur accordait la vie et le rachat d'un ou deux prisonniers. Jamais de tous [1].

D'autres fois, un des prisonniers, mieux inspiré que les autres, demande lui-même d'une voix tremblante sa grâce au souverain, et il s'est produit des exemples où ce dernier la lui a accordée.

Dès que les victimes sont placées sur l'estrade, le roi s'adresse à l'une d'elles d'une voix claire et intelligible, de façon qu'une

1. Le trait suivant, à ce sujet, peint bien le manque de sentiments du noir. Smith raconte qu'il rendit la liberté à deux prisonniers le jour de la fête de l'Estrade, les nourrit et les soigna plusieurs jours; il ajoute qu'il n'aperçut jamais sur leur visage la moindre expression de reconnaissance; lorsque, après les avoir remis en bonne santé, il les congédia et leur donna les moyens de se rendre dans leur pays, ils s'éloignèrent aussitôt sans un mot, sans un regard de remerciement.

partie de l'assistance entende ce qu'il dit ; il parle au milieu d'un silence général. Tous sont muets de respect : c'est le message aux rois défunts.

« Tu vas voir tous mes ancêtres dans l'autre vie, dit-il ; tu chercheras mon honoré père ; tu te prosterneras devant lui pour moi et en mon nom ; tu te couvriras la tête de terre. Tu lui diras que je t'envoie, cette année, lui porter des nouvelles de ce qui se passe ici. Dis-lui que son fils le vénère, l'admire toujours ; qu'il se souvient avec orgueil de ses grandes victoires, de ses triomphes éclatants, des conseils qu'il lui a donnés et des leçons qu'il a reçues.

« Dis-lui que son fils respectueux s'informe de sa santé, que lui et tout son peuple le regrettent, et qu'ils espèrent le voir heureux dans l'autre vie.

« Annonce-lui la dernière victoire, les nombreux prisonniers et l'immense butin qui ont été rapportés, et combien de têtes ornèrent, au retour, les rues de la capitale.

« Fais-lui savoir que tout prospère dans son royaume, et que son fils fera respecter, tant qu'il vivra, le prestige et la gloire du Dahomey.

« As-tu compris ?

« Va, que Dieu et le fétiche t'accompagnent ! Voilà les cauris et le tafia nécessaires au voyage. Va ! »

Et le roi touche en même temps le malheureux émissaire du bout du doigt ; c'est le signal de son départ pour l'éternité. Il est culbuté et précipité au bas de l'estrade, où, sans être revenu de l'étourdissement causé par la chute qui a lieu le plus souvent sur la tête, il est saisi et décapité d'un seul coup au-dessus du grand bassin de cuivre destiné à recueillir son sang. La tête est mise au pied de l'estrade.

Le départ du second émissaire est moins compliqué. Le roi lui demande s'il a entendu le message donné à son camarade, et il le fait partir aussitôt. Les autres le suivent à courte distance ; il faut d'ailleurs qu'ils fassent le voyage ensemble. Le sang inonde les pieds de l'estrade, le bassin, renversé plusieurs fois dans une des dernières convulsions des victimes, se remplit toujours, les premiers spectateurs sont éclaboussés, le bourreau, son arme, ses aides, ses cadavres, tout est rouge ! Du sang, du sang partout ; c'est une boucherie ! Lorsque la dernière victime a succombé, les corps sont arrachés des côcòs, traînés loin de la ville et enterrés

dans les bois, ayant chacun une bouteille de tafia et deux gallines de cauris à côté d'eux.

Le grand bassin de cuivre est porté lentement aux tombeaux, et là, le roi, de sa propre main, arrose de ce sang encore tiède la terre qui recouvre les restes de ses prédécesseurs.

Les cris de la foule, les coups de fusil, les acclamations, terminent cette journée.

La parade. — La parade se compose d'un exercice de mobilisation, d'une revue et de quelques manœuvres.

Après la fête de l'Estrade, le roi laisse passer un certain intervalle; il commande ensuite la mobilisation d'un corps d'armée. Tout se passe comme en temps de guerre; le peuple s'équipe, s'arme et se rassemble aux alentours de la ville.

Le monarque ne prend qu'un effectif de deux à trois mille hommes; le reste du peuple est spectateur. Il y a un défilé de ces troupes et des amazones devant le palais du roi; puis, elles se rendent dans une esplanade des environs, généralement du côté de Cana où ont lieu les exercices.

Le roi Glèlè, mort dernièrement, quittait son palais après le défilé, et arrivait sur le champ de manœuvres équipé en soldat, aussi simplement que le dernier de ses sujets. Il prenait le commandement d'un régiment tout comme un chef de guerre, et le faisait manœuvrer devant les autres, pour prouver qu'il était toujours capable de faire lui-même ce qu'il exigeait des autres.

Le but du déploiement des forces qui a lieu dans cette circonstance est de simuler un départ pour la guerre et les exercices qui le précèdent, lors de la mobilisation.

On exécute des déploiements, des formations, des exercices, puis vient le moment supposé du départ et de la distribution de la poudre qui est, au Dahomey, une grande cérémonie[1].

Le roi, devant les troupes alignées, appelle le gaou (général en chef), et, après un long discours (dont le résumé est que la poudre est donnée pour la gloire du Dahomey, pour la défense du pays, et qu'il n'en faut faire usage que pour anéantir l'ennemi), il lui remet solennellement quelques barils de poudre.

Après la distribution, les troupes sont censées partir pour la guerre. Elles quittent le terrain, vont se débarrasser de leurs armes

1. C'est aussi une pure cérémonie, car chaque homme est tenu d'apporter sa poudre en temps de guerre. Le roi ne donne pas le dixième de celle qui est consommée.

et reviennent se joindre à la foule qui exécute des danses, des divertissements divers, et tire des coups de fusil. Le roi donne quelques fûts de tafia qui sont répartis entre les assistants. A son retour au palais, il donne des ordres pour qu'on fasse les préparatifs nécessaires aux exercices de guerre qui doivent avoir lieu quelques jours après.

Les cours d'histoire continuent pendant ces intervalles.

Exercices de guerre. — Les exercices de guerre seraient loin de paraître un amusement à tout autre peuple que les Dahomiens; néanmoins, chaque année on les attend avec grande impatience. Il faut ajouter qu'ils se terminent par la distribution des cadeaux au peuple, ce qui pourrait expliquer, à la rigueur, l'enthousiasme qui accompagne leur venue.

En premier lieu, on procède au *jeu du mouton* ou *bossò*, qui n'est, en d'autres termes, qu'un tir à la cible pour les grands du pays. Il y a des prix pour ceux qui touchent ou abattent l'animal. Pour le tirer, on se servit d'abord de l'arc, puis, plus tard, du fusil à pierre; de notre temps, les chefs et les princes ont des lefaucheux et même des fusils à répétition.

Le mouton ne court généralement pas un danger imminent; il n'a à craindre que les maladroits. Il est à remarquer que, dans tout ce qu'on dit sur cet exercice, et de tout temps, on a toujours vanté, au Dahomey, l'adresse incomparable du *dernier* roi au jeu du mouton.

Le prince régnant prend toujours part à ce jeu, mais, quoique chaque fois qu'il fasse feu les cris et les acclamations l'accompagnent, il ne montre, de son vivant, aucune supériorité marquée sur ses concurrents.

Après le tir à la cible ont lieu les exercices de petite guerre.

On fait venir encore un ou deux milliers d'hommes armés qui doivent y prendre part avec les amazones. Les hommes, puis les femmes, reproduisent exactement toutes les circonstances de la guerre. Ils défilent d'abord devant le roi et viennent ensuite se reformer à quelque distance de là.

L'ennemi est supposé être d'un certain côté; on l'a entrevu et l'on cherche à s'approcher de lui sans être aperçu. Deux cents hommes se détachent en tirailleurs, et, courbés en deux, feignant de s'arrêter derrière des arbres ou des inégalités de terrain, courent vers le point où ils pourront faire feu sans que leur présence soit signalée. Aussitôt arrivés, ils lâchent leur coup de fusil et se

jettent à plat ventre ou se dissimulent afin que, sauf la fumée, l'ennemi ne voie rien et ne sache pas à quel parti il a affaire.

D'autres fois c'est le champ de bataille, c'est la rencontre inévitable. Les guerriers, placés sur plusieurs rangs, se précipitent en avant au pas de course et s'arrêtent brusquement en masse compacte. Au commandement du chef, le premier rang fait feu, s'esquive immédiatement de droite et de gauche, va se reformer à la queue où il recharge ses armes; le second fait de même et ainsi de suite. Tout à coup, l'ennemi est censé ouvrir le feu à son tour: des guerriers tombent frappés à mort dans des poses pleines de naturel, serrant leur arme dans les convulsions de l'agonie, d'autres les soulèvent et les emportent, des blessés se traînent çà et là pendant que le feu continue. Tout cela, fait par plusieurs milliers d'hommes, au milieu des détonations et de la fumée, des cris de guerre, des ordres des chefs, du va-et-vient des combattants, offre réellement un magnifique coup d'œil.

Les guerriers dahomiens sont à l'œuvre, leur œil brille, leur physionomie exprime l'agitation: les chefs vont de l'un à l'autre, criant leurs ordres, insultant celui-ci, exhortant celui-là dans la fureur de l'action. Tout est pris au sérieux, chacun se croit sur le champ de bataille devant l'ennemi. Les spectateurs mêmes ne peuvent se contenir qu'à grand'peine, ils crient, gesticulent, s'échauffent; ils voudraient prendre part au combat.

Mais celui-ci touche à sa fin, le corps à corps commence: quelques hommes ont pris leur sabre dont ils frappent les ennemis imaginaires; les crosses tournent en l'air, les cris redoublent: la victoire sourit aux Fons. On voit des guerriers s'agenouiller tout à coup, poser leur fusil à terre, faire semblant de couper une tête et la soulever d'une façon triomphante: les coups de fusil diminuent, les sabres sifflent dans l'air, abattant de tous côtés les adversaires affaiblis. Les chefs commandent la charge finale. Tous ces hommes courent en avant, redoublant leurs vociférations et leurs gestes désordonnés, ils tournoient, ils reculent, sautent, s'arrêtent enfin. C'est fini; la bataille est gagnée, les ennemis en fuite, le sol jonché de cadavres. La fumée s'envole, découvrant tous ces hommes haletants et couverts de sueur, immobiles dans les postures les plus diverses, contemplant leur œuvre imaginaire.

Le roi félicite et reçoit des acclamations de remerciement; l'armée se reforme et, en bon ordre, gagne un des coins du terrain où elle s'aligne au repos.

Cette fois les amazones vont donner ; il leur faut d'autres obstacles et de plus grandes difficultés.

Toutes les guerrières arrivent avec un ordre parfait et défilent devant le roi avec un air fier et superbe. On a apporté, depuis la veille, une quantité de matériaux, pièces de bois, branchages, paille, fagots d'épines, etc., à l'aide desquels on construit à la hâte, à une extrémité de l'esplanade, des murailles, des haies hérissées de piquants, figurant, pour la scène qui va suivre, le coin d'une ville ennemie fortifiée. Cette construction est souvent faite plusieurs jours à l'avance, et elle est très bien imitée.

On voit sur la place également de gros canons de bronze plus ou moins bien fixés sur des affûts grossiers[1], dont la gueule béante menace la place de tous côtés ; les uns appartiennent aux assiégeants, les autres aux assiégés. A côté de chacun d'eux, trois amazones et deux hommes font le service.

Tous les spectateurs sont haletants ; l'intérêt est encore plus grand que dans la scène qui a précédé. On n'a vu que les élèves, on va voir les maîtres.

Les amazones, ayant l'apparence calme, s'éloignent de la place avec un ordre parfait, pour y revenir comme au prétendu but de leur expédition. Sauf quelques-unes, artilleurs ou de service auprès du roi, elles sont toutes là, c'est-à-dire plusieurs milliers.

Arrivées dans le lointain, elles font volte-face ; la fiction commence.

Elles sont à peine en vue de la ville ennemie ; elles s'accroupissent comme dans des broussailles et restent immobiles ; les chefs se réunissent, formant à l'écart un petit groupe qui semble discuter. Au milieu, l'un d'eux, la générale en chef, debout, gesticule, montre souvent la ville et a l'air de discuter un plan de campagne. Le conciliabule est terminé, paraît-il. Tous les chefs s'éparpillent et rejoignent leur poste ; on a décidé que l'attaque aurait lieu de ce côté, par la surprise. Les ennemis sont forts, résolus et nombreux ; il faut arriver par la ruse et sans perdre de temps. En avant !

Les formations nécessaires s'opèrent. Accroupi, rampant même,

1. Ces canons proviennent les uns des anciens vaisseaux négriers, d'autres de navires naufragés. Le roi de Juda en acheta deux en 1722 à la Compagnie hollandaise, avec munitions et accessoires, moyennant quatre-vingt-cinq esclaves mâles. Ce sont de grosses pièces à l'âme et à la lumière rouillées.

il faut surtout ne pas être aperçu. On ne voit, à terre, qu'une tache foncée qui ondule et avance insensiblement. Une reconnaissance part en avant ; elle a pour mission de s'approcher le plus possible et de revenir aussitôt dire ce qu'elle a vu.

Ce détachement (une dizaine de femmes) se dissimule, s'éparpille et apparaît sur la place en rampant avec précaution. Arrivée au pied des palissades, chacune examine, se soulève lentement, essaye de voir à l'intérieur, écoute attentivement pendant un instant, les bruits qui paraissent venir de la ville. Rien de particulier. Le moment paraît propice ; les espions s'éloignent à la hâte comme ils sont venus et tout rentre dans le plus grand calme. On se prépare à l'attaque ; une réserve protège les derrières et le corps d'armée s'avance aussi vite que lui permettent sa position et la nécessité de ramper pour dissimuler sa présence.

Mais voici que quelques habitants (une quinzaine d'amazones figurent l'ennemi) ont des soupçons sur le danger qui les menace ; on voit, pour la première fois, leur tête inquiète apparaître au-dessus des murs et interroger circulairement l'horizon. Ces figures, qui se montrent et disparaissent tour à tour à plusieurs endroits différents, réussissent à donner l'illusion parfaite d'une foule inquiète, cherchant à voir l'ennemi qu'elle attend. On voit même apparaître des canons de fusil, qui indiquent que les citadins se préparent à la défense.

Dès que la première tête est apparue sur les remparts, tout, dans les rangs ennemis, est resté immobile ; la marche est suspendue et chacun est dans la position qu'il avait en cet instant ; les soupçons ayant été éveillés, il n'y a plus autant de précautions à prendre, il faut cette fois opérer énergiquement ; la générale donne ses ordres, qui sont portés de ligne en ligne.

Tout à coup le signal est donné. Cette multitude se soulève, le centre se précipite en avant pendant que les ailes mettent un genou en terre, prêtes à faire feu pour protéger l'attaque.

Les assiégés s'agitent derrière le rempart dans le désordre simulé d'une surprise ; des feux de peloton bien nourris accueillent leur apparition ; ils abaissent leurs fusils et ripostent ; la voix puissante du canon se mêle au bruit de la mousqueterie, le centre court toujours, raccourcissant à chaque pas la distance qui le sépare des remparts ; l'artillerie fait des trouées dans le rang des assiégeants, des centaines d'amazones tombent à la renverse, foudroyées à chaque explosion. L'attaque est manquée, le centre

bat en retraite, marchant à reculons, faisant feu et emportant, au fur et à mesure, les morts qui jonchent le sol; le corps des amazones se replie et feint de disparaître, dissimulé dans un bois ou des broussailles.

Les assiégeants arrêtent leur feu, n'étant plus censés apercevoir l'ennemi.

Dans le rang des assiégeants, tout le monde a repris sa place; le conseil des chefs, après une nouvelle et courte délibération, décide une nouvelle attaque. Cette fois, le corps entier va donner; il faut emporter la place.

Au moment où les assiégés se croient débarrassés de l'ennemi, celui-ci démasque son artillerie, qui n'avait pas encore servi. Cette fois, il ouvre le feu et marche sur la ville au pas de course ; il est presque au pied des remparts, lorsque du haut de ceux-ci on commence à tirer.

La scène qui suit est indescriptible : au milieu du fracas de la mousqueterie, du canon qui tonne, d'un bruit inouï enfin, les cris perçants et sauvages des amazones jettent encore leur note dominante. Au milieu d'une épaisse fumée, où ils apparaissent comme des êtres fantastiques, ces démons femelles, le fusil d'une main, le sabre de l'autre, se précipitent sur le rempart. Les épines, les obstacles, les escarpements semés à dessein sur leur passage, tout est franchi par cette avalanche humaine en moins de temps qu'on ne peut le dire; toute la colonne a passé là en quelques minutes. Le feu cesse, la fumée s'évanouit et tous les spectateurs acclament, de leurs cris frénétiques, l'apothéose de la sauvage féerie, montrant toutes les guerrières qui ont pu trouver place sur les remparts debout et regardant la foule dans l'attitude du triomphe le plus complet.

Les amazones se reforment immédiatement et viennent s'arrêter devant le souverain, la plupart meurtries et sanglantes à la suite de la dure épreuve qu'elles ont traversée; un grand nombre d'entre elles ont les membres écorchés par les épines, mais leur visage ne trahit aucune souffrance; elles vont encore danser avant de quitter la fête. Plus elles sont blessées, plus grand est leur mérite.

Le roi les félicite, leur remet, ainsi qu'aux hommes, les cadeaux qui leur sont destinés : cauris, tafia, pagnes, étoffes, mouchoirs, etc. Chacune des armées exécute, avant de se retirer, quelques danses de guerre pour remercier le souverain de sa générosité.

Les exercices de guerre sont terminés; ils varient suivant le programme donné par le roi; guerriers ou amazones simulent soit un combat, un siège, une scène de pillage ou une poursuite. Mais, quels qu'ils soient, ces exercices ne laissent pas d'être cruels, car les troupes, excitées par la présence du roi, la danse, le nombre des spectateurs, prennent leur rôle tout à fait au sérieux, se blessent quelquefois grièvement et rapportent tout au moins des écorchures de ces sortes d'amusements.

Pour terminer la fête, le roi veut aussi voir le peuple échanger des horions. Il fait apporter des quantités de cauris, d'étoffes coupées en morceaux, de la verroterie et les fait jeter en l'air, du haut de l'estrade, de tous côtés, au milieu de la foule. On prévoit aisément le désordre qui en résulte.

Les assistants, excités par les exercices qu'ils viennent de voir, se bousculent pour ramasser les dons. Des poussées, on en vient aux insultes et le monarque, dans la plus grande jubilation, assiste bientôt à une bataille générale; les coups pleuvent, on ne voit que des poings qui se lèvent et retombent au milieu des vociférations sauvages. La distribution continue.

La poussée devient telle aux environs de l'estrade, que des gens sont soulevés et courent littéralement sur les épaules des autres. Cette mêlée dure jusqu'à ce que les cadeaux soient terminés.

Le roi et sa suite ont quitté la place un peu auparavant. Lorsque le calme se rétablit, un grand nombre de gens sont emportés, quelques-uns blessés, mais la plupart à moitié étouffés, défigurés ou assommés à coups de poing.

Telles sont les fêtes des coutumes. Dans toutes les circonstances, on y trouve la cruauté et le sang répandu.

Cortège des richesses. — Le cortège des richesses a pour but de donner au peuple une idée de la puissance du souverain et d'augmenter encore, si possible, son immense prestige. Le roi fait défiler, devant la foule assemblée, sa famille, ses nombreux serviteurs et tous les beaux objets qu'il possède. Le cortège est généralement placé dans l'ordre suivant:

Précédés par des tam-tams et un orchestre indigène, s'avancent la femme attitrée et les enfants du roi, parés, pour ce jour-là seulement, de riches costumes et d'une quantité de bijoux; ensuite, les femmes du *Tigre* (celles, parmi ses épouses, qui ne le quittent pas), qui sont également parées, ce jour-là, de soie, d'or et de bijoux de prix appartenant au roi, mais dont le port, en temps

ordinaire, est défendu par les traditions; elles portent chacune un des nombreux bâtons du roi. Puis viennent les richesses du roi, comprenant tout ce qu'il possède dans son palais ayant une valeur réelle ou supposée. On voit porter de l'argenterie, de l'orfèvrerie, des meubles légers, des pendules, mille objets provenant de la civilisation, qui sont entassés, sans qu'on en connaisse l'usage, dans les différents palais du roi; la plus grande partie de ces choses provient de pillages de navires naufragés ou bien de cadeaux faits par les Européens; de tout temps, on a offert au roi des objets assez étranges, tels que chaises à porteurs, instruments de musique, arquebuses à rouet, automates, sabres de toutes les formes, costumes d'opéra-comique, casques de pompier ou de cuirassier, chapeaux d'amiral ou de général en chef, etc. Mais il n'a jamais fait usage de tout cela, il a toujours continué à s'habiller avec un simple pagne et un bracelet en fer, ou deux, comme la tradition l'a établi pour les guerriers dahomiens de noble race.

Parmi toutes les vieilleries que possède le monarque, un amateur d'antiquités pourrait faire des découvertes curieuses autant qu'authentiques; ces choses ont été transmises de père en fils, de roi en roi, et sont exhibées ainsi chaque année.

Tous ces objets sont portés par un grand nombre de serviteurs. Viennent ensuite ce que nous nommons les curiosités du pays, c'est-à-dire des échantillons parfaits de la manufacture indigène, mais offerts au roi ou fabriqués pour lui avec un grand soin. Il possède, entre autres choses, des tabourets sculptés, qui sont des merveilles de l'industrie locale; il aime à offrir ces objets aux Européens, car il sait qu'ils y attachent du prix.

Le défilé des *richesses* termine généralement les *coutumes;* quelques jours après, le roi assemble les chefs et les congédie avec ses ordres et ses recommandations; il reçoit les Européens et les Brésiliens et les remercie de leur visite, et tout le monde regagne sa résidence; les routes sont encombrées de hamaçaires, de porteurs, de gens quittant la capitale. Abomey redevient morne comme de coutume.

Le roi lui-même quitte généralement la ville et va se reposer dans un de ses palais. Il songera à la nouvelle expédition.

TROISIÈME PARTIE

COMMERCE. — HYGIÈNE.

CHAPITRE PREMIER

COMMERCE ET COMMUNICATIONS.

Le commerce dans ces régions, ses opérations, son importance. — Les produits du pays exploités et à exploiter. — L'avenir du commerce. — Les industries à créer et les améliorations à apporter. — Tableau du fret et du passage par les différentes compagnies de bateaux à vapeur desservant la côte occidentale d'Afrique. — Tarif des douanes françaises.

Ce chapitre ne sera pas d'un grand intérêt pour ceux de nos lecteurs que le commerce n'intéresse pas dans sa partie technique, mais nous avons tenu, comme partout dans cet ouvrage, à entrer le plus profondément possible dans les considérations qui en font l'objet.

Le commerce, sur les côtes du Dahomey, au Yorouba et à Porto-Novo est bien différent aujourd'hui de ce qu'il était il y a vingt ans. A cette époque, l'indigène était peu exigeant et, au moyen d'échanges consistant en objets sans valeur contre des produits du pays, les commerçants faisaient ce qu'ils appellent des *affaires d'or;* d'un autre côté, la vente de ces produits en Europe atteignait, vu leur peu d'expansion, un prix élevé sur les marchés, et le négoce enrichissait tous ceux qui s'y livraient.

Peu à peu, la situation changea par la faute même des Européens; au moyen d'une concurrence inutile, puisqu'il y avait des produits pour tout le monde, les négociants finirent par payer le double du prix habituel, pour avoir la supériorité sur leurs voisins. L'indigène comprit bientôt tout l'avantage qu'il pourrait tirer

de cette lutte ; né commerçant par le caractère, il n'eut bientôt plus rien à apprendre des blancs ; au contraire, ce furent eux qui eurent à étudier sa manière de procéder, et ils s'assurèrent ainsi, trop tard, que, dans cette concurrence, dans cette lutte pour s'arracher les produits aux mains les uns des autres, le seul qui y eut un réel profit était l'indigène.

Dès lors, les prix d'achat montèrent mais ne descendirent plus, et après avoir acheté un gallon d'huile (5 à 6 francs à cette époque) pour deux ou trois pipes en terre, on en arriva à le payer 2 et 3 francs en bonnes marchandises, et les bénéfices tombèrent de 300 pour 100 à 50 pour 100.

Loin de s'arrêter à ce point, les négociants continuèrent à faire voir à l'indigène qu'ils avaient besoin de ses produits ; ils lui donnèrent le spectacle journalier d'une petite guerre pour les avoir, et il profita largement de la situation. Loin de porter toute sa récolte sur la place, il ne la mettait sur le marché que peu à peu, afin de maintenir le prix en hausse, et, d'année en année, on en vint au point où l'on est aujourd'hui, c'est-à-dire à se maintenir sur la côte presque pour l'honneur, avec un bénéfice de 10 ou 15 pour 100, résultat médiocre et si peu élevé qu'il serait facilement réalisable sans d'autres opérations ne comportant ni les risques, ni le travail, ni les soins auxquels est subordonné le commerce sur la côte d'Afrique.

Le commerce des échanges de marchandises, appelé *la troque*, n'existera plus dans quelques années ; celui des achats en espèces l'aura remplacé partout.

Le noir, grâce aux Allemands, a appris à connaître la valeur de l'argent ; il s'est vite rendu compte qu'il était facile à porter et à garder et qu'il avait cours chez tous les Européens, quels qu'ils soient et partout. Il comprit également qu'il pourrait, par ce moyen, vendre ses produits et acheter, avec le montant qu'il en retirait, ce qu'il désirait où bon lui semblait, sans être forcé, comme auparavant, de prendre ce qu'on lui donnait ou ce qu'il avait trouvé de mieux chez des commerçants mal approvisionnés.

L'argent anglais prend ainsi, depuis quelques années, une expansion extraordinaire ; le Dahomey même, si rebelle à toute innovation, commence à laisser passer librement dans ses États l'argent monnayé.

Les produits indigènes qui font l'objet du commerce se limitent, des Popos à Lagos, à deux articles : l'huile et les amandes

de palme. A Lagos et venant du Jebou, on peut y ajouter un peu d'ivoire et quelques onces de poudre d'or.

Le *coprah* (ou pulpe sèche de la noix de coco) ne s'exporte qu'à la Côte d'Or. Les arachides servent à la consommation indigène et, en résumé, à part les produits du palmier à huile, rien ne mérite l'attention.

Les amandes de palme valent, sur les marchés d'Europe (Liverpool, Hambourg, Marseille), de 250 à 300 francs la tonne.

L'huile de palme diffère de valeur selon sa provenance ; on a expérimenté que Lagos, le Jebou, le Yorouba et Porto-Novo produisaient des huiles chargées en couleur, riches en matières grasses et très propres à la saponification et à la fabrication des bougies.

Les huiles valent, sur le marché, entre 5 et 600 francs la tonne (220 gallons impériaux de 4$^{lit.}$,54), selon leur provenance. Le Dahomey, la Côte d'Or, les Popos, produisent des huiles moins riches et qui atteignent des prix moins élevés.

L'ivoire s'achète de 10 à 12 schellings la livre anglaise à Lagos, et, avec les frais et le déchet, arrive à ne laisser qu'un bénéfice restreint.

Les produits se concentrent dans les villes, à l'occasion des marchés ou foires qui s'y tiennent presque journellement. Ils y arrivent par plusieurs voies différentes. Le pays est sillonné de sentiers étroits où les indigènes marchent à la file indienne, se rendant d'un point à l'autre ; ces sentiers aboutissent soit à des hameaux, des villages ou des villes, ou bien encore à des cours d'eau. Les gens de l'intérieur ne font jamais plus de 8 à 10 kilomètres pour vendre leurs produits et se procurer ce dont ils ont besoin ; ils vont ainsi à la plus prochaine localité et vendent leurs marchandises à d'autres indigènes qui les portent plus loin, pour les revendre à leur tour. On ne voit, dans les villes, que les noirs habitant dans le voisinage ; ce sont eux qui amènent sur les marchés l'huile et les amandes qui ont passé de main en main, venant de l'intérieur.

Ce qui précède ne s'applique qu'aux indigènes ne disposant pas de moyens de locomotion par des cours d'eau ; ceux qui habitent, au contraire, le bord ou le voisinage des lagunes font, avec leurs pirogues, de très longs voyages. Il arrive aussi qu'ils réunissent leurs produits et chargent une énorme pirogue que quelques-uns d'entre eux conduisent à destination.

On appelle ces grosses embarcations, chargées d'huile et d'amandes, des *pirogues de foire ;* elles ne sont connues que du Jebou à Porto-Novo.

Les gens du Whémé se revendent leurs marchandises les uns aux autres, et ce sont les plus proches de la lagune de Porto-Novo qui viennent les y vendre ; ils poussent jusqu'à Badagry et même jusqu'à Lagos.

Les Européens ont cherché à aller au-devant de ces arrivages de produits, en créant dans l'intérieur des succursales où ils supposent pouvoir se les procurer meilleur marché ; c'est une grosse erreur dont ils sont revenus. Le noir ne ménage pas ses pas quand il s'agit de son intérêt ; une dizaine de kilomètres de plus ou de moins, ou deux jours de lagune ne sont rien pour lui, s'il peut vendre ses produits 25 centimes de plus. S'il rencontre un acheteur à moitié chemin, il exige le même prix que dans les villes.

En admettant même qu'on puisse acheter un peu meilleur marché, il faut alors ajouter les transports, dès lors à la charge de l'Européen, et qui compensent avec usure la différence de prix ; on a renoncé ou l'on renoncera à ces tentatives. Il vaut mieux laisser concentrer les produits dans les villes ; cela développe mieux les affaires du marché.

Le roi de Porto-Novo défendait, pour ce motif, aux commerçants, il y a quelques années, de s'établir en dehors des murailles de la ville ; les indigènes préfèrent cela de beaucoup, car dans les villes ils bénéficient de la concurrence ; ils donnent au plus offrant. Il est amusant de voir les tentatives désespérées des négociants, à Porto-Novo, par exemple, pour attirer chez eux le noir qui passe dans la rue, apportant des produits. On l'appelle, on le prend par le bras et, en lui soufflant dans l'oreille les plus allèchantes promesses de cadeaux, en sous main on cherche à le faire entrer dans sa maison.

Il y consent souvent, entre, se fait montrer les marchandises, ressort et va faire la même expérience dans vingt maisons ; il interroge ses compatriotes qui se sont débarrassés de leurs produits et leur demande où et comment ils les ont vendus ; il fait ensuite son choix et retourne là où il lui semble que le marché soit le plus avantageux, mais il faut qu'il courre toute la ville auparavant, pour être à même de juger.

Chez l'Européen, c'est différent ; il sait ce qu'on paye au détail,

et qu'on trouve chez lui des boissons moins frelatées que lorsqu'elles ont passé par les mains d'un tiers. La qualité est alors compensée par la quantité, ce que beaucoup d'indigènes comprennent difficilement. Les Européens traitent avec les indigènes, soit directement, soit par l'intermédiaire de négociants noirs et de commissionnaires.

Les marchandises que les indigènes demandent en retour de leurs produits varient selon les endroits ; en voici un aperçu :

A Lagos se vendent tissus, genièvre, dames-jeannes rhum de 15 litres, tabac en feuilles, articles de Paris, bonneterie, quincaillerie, chemiserie, chaussures et conserves alimentaires, vins et liqueurs, provisions fraîches.

A Porto-Novo, des tissus, des alcools en tout genre, des chaussures, vins, liqueurs, tabac en feuilles, sel fin et poudre.

Au Dahomey, des alcools faibles, des tissus, quelques articles de Paris, quincaillerie, chemiserie, chaussures, conserves, vins et sirops, verroterie et poudre, tabac de rôle et en feuilles [1], des lingots de plomb, etc.

Aux Popos, des tissus, des dames-jeannes vides de différentes tailles, des articles de Paris, de la quincaillerie, des chaussures, des alcools, de la poudre, du tabac en feuilles, du gros sel, des tissus de fantaisie mi-soie, foulards, mouchoirs, etc., de la parfumerie et de la verroterie.

A la Côte d'Or, comme à Lagos, on adopte le système des bazars.

Les indigènes sont assez difficiles à satisfaire dans leurs goûts ; les tissus doivent attirer l'œil, les couleurs être variées. Le système allemand, pour la vente des étoffes, consiste à recevoir constamment de nouveaux dessins en quantités minimes, ce qui donne lieu à des déballages constants, qui attirent le chaland et accélèrent les ventes. C'est le vrai moyen de vendre les tissus ; les pièces sont généralement de 12 yards. Il faut de l'étoffe empesée, qui ne vale absolument rien et qui surtout soit bon marché — durée et couleur éphémères, mais prix très bas et bonne apparence ; tel est le problème à résoudre pour la vente des tissus sur une échelle considérable.

1. La vente du tabac au Dahomey est le privilège exclusif des autorités locales. Tabac de rôle : *de rollo,* rouleau, en portugais, parce qu'il est roulé en cordes.

Les alcools sont, avec les tissus, la base du commerce du Bénin ; les maisons françaises en ont la spécialité.

Le tafia (alcool coupé) est devenu, aujourd'hui, aussi indispensable au noir que sa nourriture ; c'est dire qu'il ne peut s'en passer, et que la vente des alcools n'arrête jamais.

Pour donner une idée de l'importance de ces liquides sur le marché, nous pouvons jeter un coup d'œil sur ce qui se vend seulement à Porto-Novo, et nous arrivons aux chiffres de 490000 litres de tafia et 200000 litres de genièvre par mois, au minimum, soit en tout 690000 litres d'alcool.

L'alcool arrive à la côte dans de grosses futailles ; le genièvre, en caisse de 12 bouteilles. Le tabac atteint une vente de 80 à 100 tonnes par mois, de Lagos à la Côte d'Or exclusivement. La poudre se vend en barils de toutes les tailles, depuis 2 jusqu'à 8 kilogrammes, selon les endroits ; c'est de la poudre à gros grains. Le sel gros se vend en grande quantité aux Popos, d'où il s'écoule dans l'intérieur par la rivière d'Agomé, chez des peuples qui le prisent énormément ; le sel fin est seul en usage dans les autres parties du littoral.

Tels sont les seuls articles fondamentaux du commerce de la région. La France ne joue malheureusement pas un grand rôle dans leur exportation.

Les tissus viennent de Manchester, d'Allemagne et de Suisse ; les alcools, d'Allemagne ; le tabac, d'Allemagne ou d'Amérique ; la poudre, en grande partie d'Allemagne. Nous n'exportons que quelques vins, quelques liqueurs, un tiers environ de la poudre vendue (de Saint-Chamas), un peu de sel. La Sardaigne en fournit aussi.

Il ne vaut pas la peine de parler des quelques articles de bonneterie, quincaillerie, verroterie, cristaux, etc., que nous exportons également, parce qu'ils n'ont, sur le marché, aucune importance.

Comme nous l'avons dit, les transactions contre espèces sont aujourd'hui celles qui priment ; la vieille troque est morte ou agonise. On s'y maintient encore dans quelques maisons, par une routine qui date d'autrefois ; mais elle n'existe plus ni à Lagos, ni aux Popos, ni à la Côte d'Or.

Les Allemands ont été les premiers à introduire ce genre de transactions. Il demande un capital beaucoup moins important que celui que représentent les énormes stocks de marchandises destinées à la troque, dormant dans des magasins, et est en

même temps beaucoup plus simple. A cela il faut ajouter qu'il offre un bénéfice plus élevé que la troque quand celle-ci est grevée de tous les frais, coulages, bris, déchet, fret, pertes, etc., qui en sont la conséquence inévitable.

Les Allemands reçoivent de l'argent d'Europe ou en encaissent par la vente de leurs marchandises et le transforment immédiatement en produits, qui partent aussitôt.

Le capital travaille ainsi continuellement et passe plusieurs fois dans les transactions d'une année ; il revient aussitôt qu'il arrive en Europe, sous forme d'espèces ou de marchandises, et le petit intérêt qu'il rapporte chaque fois se totalise et souvent dépasse le bénéfice annuel unique que rapporte la troque, mais qui nécessite, d'un autre côté, un capital dormant qui n'est permis qu'aux fortes maisons.

Les frais du commerce, dans ces régions, s'élèvent à des sommes exorbitantes ; les déchets, les pertes sèches, viennent les grossir encore. Depuis quelques mois, des droits de douane sont venus remplacer, avec usure, les impositions modestes que percevaient les autorités indigènes.

En somme, le commerce d'aujourd'hui sur la côte occidentale d'Afrique n'est pas plus lucratif que celui qu'on fait ailleurs, en Europe, par exemple ; il est, pour les négociants qui s'y livrent, une source de plus d'activité et d'extension dans les affaires ; il donne de l'écoulement aux produits de l'industrie européenne, mais il n'offre plus ce qu'on est en droit d'attendre des risques et du souci que donnent ces transactions lointaines. De plus, il coûte la vie et la santé à bien des gens, et ceux qui s'expatrient aujourd'hui n'y trouvent pas plus d'avantage qu'à rester chez eux.

Les maisons françaises, qui sont les doyennes dans la région, ne restent plus aujourd'hui sur la côte que par amour-propre national ou à peu près ; elles ont des établissements anciens et elles continuent à y représenter le commerce français ; mais aujourd'hui, il ne vaudrait plus la peine d'exposer les capitaux que leurs comptoirs représentent, tant par leur établissement que ce qu'ils ont coûté depuis leur création.

L'activité des affaires varie chaque année, suivant la récolte qui est plus ou moins abondante, l'encombrement du marché ou ses besoins, et les événements politiques qui ont une désastreuse influence sur leurs résultats.

En 1889-1890 on s'est beaucoup ressenti, dans le commerce

de Porto-Novo, du conflit franco-dahomien. Au Dahomey, le trafic fut suspendu pendant cinq ou six mois. Il en a été de même pendant les expéditions de 1892 et 1893.

D'un autre côté, le télégraphe et la rapidité des communications mettent la côte en rapport continuel avec l'Europe, et l'on fait des affaires comme à Paris, à Londres ou à Liverpool.

Négociants blancs et noirs trafiquent avec le prix courant des marchés d'Europe à la main, et la concurrence permet tout juste de négocier sans perte.

Si les commerçants pouvaient s'entendre, les affaires prendraient une meilleure tournure ; mais, loin d'y avoir aucun accord à ce sujet, il y a des gens (toujours des petits traitants qui n'ont rien à perdre) qui spéculent sur la hausse et entraînent tous ceux qui se croient forcés de les suivre dans des spéculations où chacun perd généralement en proportion de ses capitaux.

De plus, il est des endroits où les commerçants sont obligés, s'ils veulent faire des affaires, d'ouvrir des crédits payables au moment des récoltes, aux négociants indigènes. Le capital, qui dort ainsi sans rien rapporter, attend des échéances souvent éloignées, et l'on peut encore éprouver des pertes, selon la différence existant entre le cours du jour de la vente et celui de la réception.

Il est à espérer qu'on pourra développer, avec le temps, d'autres branches de commerce et les ajouter à celles qui en forment aujourd'hui la base.

Le *caoutchouc* existe dans le pays, mais il n'est pas exploité ; il abonde dans le Dahomey, à Porto-Novo, dans le Yorouba ; il faut apprendre aux indigènes à l'extraire sans tuer les végétaux qui le produisent ; cette nouveauté demandera longtemps avant d'apparaître sur le marché.

Comme toutes les modifications qu'on veut imposer à la routine des indigènes, le caoutchouc ne pourra s'obtenir qu'à force de patience et d'encouragements.

Les *bois de teinture*, l'*indigo végétal*, le bois de *roco* (faux ébénier) qui ressemble assez au chêne et peut être utilisé par les ébénistes (sur les lieux tout au moins) sont d'autres articles à ajouter au commerce.

Les *arachides*, la *noix de coco*, la *canne à sucre*, qui ne servent actuellement qu'à la nourriture des indigènes, pourraient également, par une culture plus étendue, venir grossir les productions du pays.

Comme nouveauté, le sol se prêtera avec succès à toutes les expériences ; aux Popos, on a la preuve que le *tabac* ne demande qu'un peu de culture pour donner les résultats les plus satisfaisants.

Le *caféier* paraît également s'accommoder de la nature du sol ; les Anglais en ont commencé le développement. Le jardin botanique de Lagos produit des plants qui sont vendus aux indigènes et qui commencent à se voir partout dans la colonie. A Badagry, près de Porto-Novo, le gouvernement encourage les noirs à le planter ; il leur donne des leçons de culture et leur vend un pied de caféier 2 pence (20 centimes). Le *district commissioner* s'y change momentanément en professeur d'agriculture et enseigne aux indigènes la façon de faire développer ce produit riche et estimé ; on plante également les *cocotiers*, la *rhubarbe*.

Le *cacao* ne demande qu'un introducteur pour faire également son apparition ; le quinquina viendra comme lui ; tous deux prospèrent au Gabon.

Le *coton* existe en assez grande quantité et pousse librement à l'état sauvage ; il a encore assez de valeur en Europe pour qu'on s'en occupe.

Le *gingembre* abonde dans les mêmes conditions et il a un bon prix sur les marchés anglais.

L'apiculture est connue ; les indigènes récoltent de la *cire* dans le Whémé, au Yorouba et au Jebou.

Le gouvernement français essayait dernièrement avec succès, au Sénégal, la culture du *ricin ;* il est certain qu'il donnerait, dans nos régions, les meilleurs résultats.

Tout croîtra sur ce sol vierge, qui ne demande que fort peu de soins ; le pays est canalisé naturellement, l'humidité y est même trop prononcée en certains endroits.

L'avenir commercial est tout dans la culture et dans la culture nouvelle. Le prix de l'huile de palme est tombé de moitié depuis cinq ou six ans ; les suifs, chaque jour plus abondants, lui font une guerre acharnée qui se terminera à son désavantage. Elle tombera si bas, qu'elle disparaîtra de l'exportation et ne servira plus qu'à la nourriture des indigènes.

Les négociants de l'avenir auront à se transformer en cultivateurs ; ils auront ainsi pour longtemps encore de nouvelles sources de bénéfices.

Le terrain ne manquera pas ; les gouvernements européens ou

les chefs indigènes le concéderont à tous ceux qui en feront la demande, et si le personnel nécessaire manque dans les débuts, il se trouvera aisément lorsque la vente de l'huile de palme ne suffira plus aux indigènes pour satisfaire leurs besoins et leurs fantaisies.

Au point de vue des communications avec l'extérieur, toutes les villes de la côte se trouvent dans de très mauvaises conditions; le débarquement et l'embarquement sont à la merci de la barre, qui, sans compter les pertes dont elle est cause, occasionne des retards continuels et des dépenses énormes pour l'entretien du personnel spécial qui la passe.

Il a été récemment construit, à Kotonou, un *wharf* ou appontement qui est destiné à franchir les brisants et à permettre des opérations avec les navires sans risques et à peu de frais.

Kotonou, port de Porto-Novo, est appelé, dans l'avenir, à être d'une grande importance. L'idée d'améliorer sa situation par ce moyen est digne de l'attention de nos capitalistes.

La société qui a construit le wharf perçoit un droit qui, vu le gros bénéfice qu'il facilite, arrivera en peu de temps non seulement à payer les frais et l'entretien de l'appontement, mais encore à indemniser ceux qui l'ont construit.

Les maisons de commerce peuvent ainsi supprimer un personnel qui leur coûte 30 ou 40 000 francs par an, et l'importance de Kotonou augmentera en ce sens que de nombreux vapeurs, qui ne débarquent à Lagos que parce qu'ils ne peuvent encourir les délais occasionnés par l'état de la barre, viendront déposer à Kotonou les marchandises destinées à Porto-Novo, sûrs, désormais, de ne subir aucun retard dans leur service.

Les gros vapeurs, ne pouvant entrer en rivière de Lagos, vont débarquer à Forcados River, et voici les frais inutiles qu'on évite par le débarquement, à Kotonou, des marchandises de Porto-Novo : frais de débarquement à Forcados River (en plus du fret); wharfage, roulage et transport à Lagos ; magasinage à Lagos; droits de transit ; transport et débarquement à Porto-Novo.

Il faut ensuite ajouter les droits pleins qu'on y paye, qui sont les seuls frais à ajouter au péage du wharf de Kotonou, plus le transport à Porto-Novo.

Porto-Novo communique avec Kotonou par le lac Denham ; des travaux seront indispensables pour supprimer des bancs qui existent à l'entrée est du Toché et nord du chenal de Kotonou, sur une

étendue assez considérable ; des embarcations et des chalands calant plus de 1 mètre pourront alors faire le trajet en toute saison sans crainte d'échouer.

Porto-Novo peut également faire son transit par Lagos ; des vapeurs appartenant aux Allemands font le trajet en dix ou douze heures. Le fret de Porto-Novo, en rade de Lagos, s'élève de 5 à 7 schellings par tonne. Il y a également un vapeur portugais.

Le service de tous ces bateaux est irrégulier et subordonné aux besoins des maisons auxquelles ils appartiennent.

Pour le service des vapeurs et des factoreries, on a reconnu que les indigènes n'avaient ni l'activité ni l'énergie nécessaires ; toutes les maisons ont des Kroomen, autre dépense qui vient encore grever les frais généraux.

Au Dahomey, comme nous l'avons dit, il ne fallait compter sur aucune amélioration, tant que le régime gouvernemental n'avait pas été modifié. Les autorités s'opposaient à tout changement. Ennemis instinctifs du progrès et de la civilisation, qu'ils savaient devoir nuire à leur prestige, les gouvernants ne permettaient aucune tentative d'amélioration de la part des Européens.

Mais si un jour les choses changeaient, si le pouvoir indigène disparaissait devant une conquête européenne, on pourrait fonder sur le Dahomey les mêmes espérances que sur la région qui l'entoure ; un wharf serait indispensable à Whydah, le seul point qui vaille la peine de recevoir une impulsion. Dans cette ville, on pourrait centraliser tout le commerce, et elle suffira largement au trafic.

La douane a été établie à Porto-Novo par décret présidentiel du 1er avril 1890. Elle existait à Grand-Popo depuis le 1er avril 1887, par une convention signée le 25 mai de la même année, entre la France et l'Allemagne, pour une durée de deux ans. Nous devions faire connaître avant le 1er février 1889 si nous avions l'intention d'en modifier les clauses, sinon elle devait être considérée comme renouvelée.

On n'y a pas pensé de notre côté, et ce traité, tout en faveur des Allemands et tout à notre détriment, fut prolongé ainsi jusqu'en 1891, et dure sans doute encore.

Il en est de même à Porto-Novo ; il ne paraît pas qu'on ait seulement pris l'avis ou des renseignements des négociants avant d'y établir la douane.

Le régime douanier actuel est contraire au développement du

commerce français en particulier ; il est à espérer qu'on s'apercevra à temps de la chose et qu'on y apportera des modifications.

Voici d'abord le tarif et le règlement du 1er avril 1890 :

Article premier. Les marchandises de toutes provenances importées dans les territoires de Porto-Novo et de Kotonou et dans les territoires placés sous le protectorat de la France à l'est de Grand-Popo seront soumis aux droits suivants :

Genièvre, par caisse de 8 litres, au-dessous de 40 degrés......	0f,80
— — de 40 à 60 degrés...........	1 20
— — au-dessus de 60 degrés......	2 00
Rhum par litre, au-dessous de 40 degrés..................	0 04
— de 40 à 60 degrés.........................	0 06
— de 60 degrés et au-dessus.................	0 10
Tabac, par kilogramme.................................	0 25
Poudre, par 100 livres anglaises........................	6 25
Fusil, par pièce.......................................	1 25
Sel, par tonne de 1000 kilogrammes......................	10 00

Art. 2. Tous les articles autres que ceux mentionnés ci-dessus seront admis en franchise.

Or, au dire des négociants français, ce régime douanier ne protège nullement le commerce de notre pays ; au contraire, il le grève au profit des Allemands.

Pour en faire comprendre la raison, quelques mots d'explication sont indispensables.

Qui est-ce qui reçoit des alcools, du tabac, de la poudre en quantités énormes à Porto-Novo ? Ce sont les maisons françaises. Elles ne font que très peu le commerce des tissus.

De leur côté, que reçoivent les Allemands ? Des quantités de tissus qui entrent en franchise et des groups d'espèces qui leur servent à acheter des produits. Voilà la base de leurs transactions. Ils n'ont à payer les droits que sur un peu d'alcool, qui les aide à écouler leurs espèces.

Ce seront donc les maisons françaises qui entretiendront la colonie, car elles ne reçoivent que des marchandises qui payent des droits, et les Allemands auront sur elles un avantage considérable.

Si c'est la question de protection de nos industries qu'on a visée, il est très compréhensible qu'on grève les alcools, le tabac, les fusils ; mais, alors, pourquoi a-t-on exclu les tissus qui viennent, en grande partie, d'Angleterre, le reste d'Allemagne ? Et

pourquoi impose-t-on la poudre, les vins et liqueurs, qui sont nos seuls produits français, ainsi que le sel ?

Nous n'avons que ces articles ; le commerce de la région roule sur l'industrie étrangère ; le régime protecteur ne serait pas possible, même s'il était bien appliqué.

Pour éviter qu'une seule classe de commerçants ait à supporter les droits, tandis que l'autre travaille en franchise, il faut chercher à faire payer des droits d'un autre genre.

Le seul moyen de tout arranger eût été certainement de faire payer tant pour 100 à l'exportation, sur les huiles de palme, les amandes de palme et tous les produits de la colonie. C'est le commerce de *tout le monde*, et chacun participait ainsi aux impôts établis en proportion directe et exacte de l'importance de ses transactions.

Toutes les marchandises entrant librement et leur produit payant à la sortie, elles se transforment toutes inévitablement en produits et sont frappées de cette façon. Peu de vérification serait nécessaire : à Kotonou, les connaissements suffiraient à l'expédition de chaque navire ; à Porto-Novo, quelques douaniers à la lagune.

N'était-ce pas plus simple ?

Le 5 pour 100, par exemple, à l'exportation sur la valeur moyenne du marché, donnerait environ une somme de 350 000 francs au minimum, qui rentrerait en argent comptant dans les caisses de la colonie.

Les droits à l'importation, comme ils sont établis, donneront évidemment davantage, parce qu'ils sont élevés ; mais ce seront deux maisons qui payeront sur six ou sept qui trafiquent.

Il faut bien se souvenir que le commerce des Allemands est basé sur des achats contre argent ; l'argent ne payant pas de droits d'entrée, le seul moyen de l'atteindre est de grever ce qu'il produit, et les droits à l'exportation atteindraient ce but. En admettant que les maisons françaises, pour faire cesser ce régime injuste, se mettent à faire du commerce contre espèces, les droits de douane seront réduits à fort peu de chose pour l'administration coloniale.

Si le 5 pour 100 n'est pas suffisant, qu'on mette le 10 ; mais le commerce français demande à ce que tout le monde paye ; autrement, les armes ne sont plus égales et la concurrence sera toute à l'avantage de ceux qui ont le moins de frais.

TABLEAU DES FRAIS RELATIFS AUX TRANSPORTS DES MARCHANDISES ET DES PRODUITS

ENTRE LES CÔTES D'AFRIQUE ET L'EUROPE[1].

COMPAGNIES de PAQUEBOTS.	DATE et LIEU DU DÉPART.	Prix du fret, en francs, par tonneau[2] des marchandises d'exportation du point de départ à la côte d'Afrique (Kotonou ou Whydah).												Prix des produits de la côte en Europe (Liverpool, le Havre, Marseille, Hambourg) par tonne (en francs).								
		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chargeurs réunis.......... / Compagnie Fraissinet......	Le Havre, tous les deux mois. / Marseille tous les deux mois[3].	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	40	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	10 0/0 sur la valeur	[illegible]	40	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	140
British and African steam navigation C[o]............	Liverpool, le samedi.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	10 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
African steam ship navigation C[o].................	Liverpool, le samedi[4]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	10 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Afrikanische Dampschiffs Actien Gesellschaft........	Hambourg, le 1[er] et le 15 de chaque mois[5].	27,50	30	30	[illegible]	[illegible]	[illegible]	40	40	[illegible]	[illegible]	10 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[1] Ces prix de tarifs ne sont que pour les chargeurs en général; on obtient de toutes ces compagnies des avantages en rapport du chargement qu'on leur donne.
[2] Le tonneau est de 1 mètre cube ou de 700 kilogrammes en poids.
[3] La Compagnie des Chargeurs réunis part le 5 janvier, mars, mai, etc. La Compagnie Fraissinet part le 1[er] février, avril, juin, etc.
[4] Ces deux compagnies alternent; il n'y a qu'une d'elles qui part chaque semaine.
[5] On peut trouver de ces bateaux qui vont au Havre; ils peuvent y toucher ou non selon le chargement qu'ils ont pour cette destination.

On trouvera ci-contre, à titre de complément, le tableau des frais de transport et de passage par les différentes lignes de paquebots.

Il ne nous reste rien à ajouter à cet aperçu du commerce de la région ; il est destiné, suivant nous, à de grands changements ; la plus grande de ces transformations sera certainement le produit des cultures faites par les Européens, substituées aux récoltes naturelles; le pays est riche, et celui qui voudra y créer ces nouveaux débouchés sera largement payé de ses peines.

COMPAGNIES.	LIEU du DÉPART.	PRIX DU PASSAGE EN FRANCS DU POINT DE DÉPART A — WHYDAH. Classe			KOTONOU. Classe			LAGOS. Classe		
		1re	2e	3e	1re	2e	3e	1re	2e	3e
Chargeurs réunis [1] .... Compagnie Fraissinet........	Le Havre. Marseille.	»	»	»	1000	700	350	»	»	»
British and African steam navigation Compagnie... African steamship Navigation	Liverpool. Liverpool.	700	»	300	750	»	300	750	»	300
Afrikaniche Dampschiffs Actien Gesellschaft.........	Hambourg.	650	»	350	630	»	350	650	»	350

[1] Ces deux lignes ne touchent ni à Lagos ni à Whydah pour le moment, mais elles prendront des passagers et du fret pour ces points s'il s'en présente.

La plupart de ces Compagnies sont très disposées à faire des rabais et à donner les plus grandes facilités aux voyageurs.

Au point de vue du confortable et de l'installation, les Chargeurs réunis et les grands vapeurs de l'Afrikanische, qui vont dans le sud, doivent avoir la préférence ; ils laissent loin derrière eux les deux Compagnies anglaises, et surtout la Compagnie Fraissinet. Cette dernière annonce qu'elle construit d'autres paquebots, destinés au service pour lequel elle est subventionnée. Ce serait vivement à souhaiter, car les vapeurs qui font provisoirement les voyages ne sont nullement aménagés pour le bien-être des passagers pendant des séjours sous les tropiques, et le prix qu'ils exigent est exorbitant en raison du manque de confort.

Les navires anglais et allemands n'ont pas de subvention postale.

CHAPITRE II

CONSEILS A L'EUROPÉEN.

Causerie familière sur la vie dans ces pays, les maladies les plus communes et la façon d'y apporter des soulagements en l'absence d'un médecin, la nourriture et l'habitation à préférer. — Régime. — Équipement.

Il est possible que l'expérience que nous avons acquise dans ces régions, au point de vue de l'existence matérielle de l'Européen, soit de quelque utilité aux nouveaux venus dans le pays ou à ceux qui ont l'intention de s'y rendre.

Le climat de tout le golfe de Bénin est, sinon meurtrier, du moins contraire pour l'Européen. Cette humidité continuelle dans laquelle il vit, ces miasmes qui se dégagent, sous les rayons du soleil, des lagunes ou bords des cours d'eau et des marécages qui couvrent la région du littoral, cette nourriture dépourvue de principes fortifiants et enfin une chaleur accablante sont autant de causes qui amènent en peu de temps, sinon toujours, des maladies graves, du moins un affaiblissement général qui porte de graves atteintes à la santé.

Dans ce pays, tout est précoce : l'indigène est vieux avant l'âge, la végétation hâtée donne deux récoltes par an ; tout est accéléré, poussé à outrance et, par conséquent, usé par ce fonctionnement anormal.

L'organisme de l'Européen subit la même influence ; tout fonctionne chez lui, tout est excité ; son pouls bat plus vite ; il est dans un état de moiteur continuelle, qui l'affaiblit au début et, plus tard, est le résultat même de cette faiblesse. Ses digestions sont rapides et mal faites, et il ne profite pas de sa nourriture ; toutes les sécrétions sont doublées ; la production de la bile dépasse de beaucoup les besoins du fonctionnement normal de l'organisme, et son amoncellement le prédispose à la fièvre. Au moral, il devient irritable, venimeux, mauvaise langue, prend tout

et tout le monde en grippe. Il est rarement bien portant ; il a toujours quelque chose à soigner, et cet état influe sur son caractère.

Le grand ennemi à combattre, c'est l'anémie ; ses premiers symptômes n'apparaissent guère qu'après cinq ou six mois de séjour. Sa peau perd la teinte rosée qu'il a apportée d'Europe ; il devient jaune ; c'est ce que nous appelions, à la côte, *citronner*. Ses oreilles prennent une teinte transparente et pâle, et cette dernière particularité fait aisément distinguer, en Europe, ceux qui reviennent des climats malsains.

Chacun doit payer, en arrivant, ce qu'on appelle le tribut au climat ; ce sont les premières atteintes de la fièvre. Elle apparaît, dans ces régions, généralement au bout d'un mois, rarement plus tard que trois ou quatre. Le plus tôt est le mieux. Ceux qui ont la fièvre tout de suite en arrivant la supportent beaucoup plus gaillardement, car ils sont frais débarqués. Plus elle se fait attendre, plus la fièvre est forte, car on va toujours s'anémiant et l'on a moins de force de résister à ses atteintes.

Les vieux côtiers (Européens sur la côte depuis plusieurs années), quand ils sont complètement anémiés, n'ont même plus la force d'avoir la fièvre ; elle n'apparaît, chez eux, que très rarement. Les gens qui supportent le mieux ces climats sont ceux qui sont secs et nerveux ; les gens sanguins et sujets à l'embonpoint y souffrent beaucoup. On ne peut changer le climat, mais on arrive, par une hygiène bien comprise, à mieux résister à ses atteintes.

La mortalité, chez les Européens sur la côte, atteint en moyenne le chiffre de 70 pour 100 ; il faut ajouter que l'intempérance entre pour un tiers dans ce chiffre, ce qui réduit les décès causés par le climat à peu près à 50 pour 100.

Dans ces régions, le moindre excès, la plus petite dérogation à ses habitudes régulières se paye tôt ou tard. Il y a plusieurs genres de fièvre, ou du moins divers degrés d'intensité dans la maladie. Il y a la fièvre ordinaire, l'accès bilieux, l'accès bilieux hématique, l'accès pernicieux et plusieurs autres genres d'affections qui ont toutes pour cause, à un degré plus ou moins prononcé, le paludisme et l'insolation.

Nous ne parlerons que de la fièvre ordinaire, car, pour les autres, si l'on n'a pas de médecin, il faut s'en rapporter à sa destinée. Voici ses symptômes les plus communs :

Quelques jours avant l'accès (deux ou trois), on ressent une courbature générale plus ou moins prononcée ; on a les reins brisés ; les jarrets sont las comme après une longue marche ; toutes les articulations éprouvent une espèce de gêne ; on s'étire à chaque instant, on bâille ; on a quelquefois un léger mal de tête ; à table, on mange sans appétit, sans goût. Tous ces symptômes disparaissent pendant la digestion, lorsque l'accès n'est pas trop rapproché ; on oublie alors, après le repas, ce qu'on a ressenti avant et, le lendemain ou le soir même, on l'éprouve de nouveau.

Si l'on a bien dormi, le matin on se sent fort bien ; mais les douleurs dans les articulations reviennent dans la journée, ainsi que le dégoût de nourriture qui va croissant. Le jour de l'accès, quelques heures après le réveil, on ressent un fort mal de tête et un malaise général ; on a soif et l'on s'étire de plus en plus souvent. On éprouve graduellement une sensation de froid qui va en augmentant ; on se couvre et néanmoins on grelotte ainsi pendant plus d'une heure. La réaction s'opère ensuite d'elle-même, qu'on soit couvert ou non ; on a cette fois très chaud, on étouffe ; le mal de tête augmente et l'on a une envie de vomir de plus en plus prononcée, jusqu'au moment où l'on rend de la bile.

Les vomissements durent plusieurs heures et plus ils sont abondants, plus ils soulagent, quoique les efforts qu'ils occasionnent soient très douloureux. Dans les gros accès de fièvre, cet état dure plusieurs jours ; mais, en général, quand le soir arrive, on s'endort, et le matin, sauf un pouls un peu agité, on se sent beaucoup mieux.

Si l'on prend les précautions nécessaires, c'est fini pour cette fois.

Il va sans dire que nous ne parlons ici qu'en général et d'après les symptômes qui se manifestent à peu près chez tous les Européens.

Un médecin célèbre l'a dit : *Il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades.* Chacun éprouve des sensations plus ou moins intenses ou durables, selon son tempérament, et c'est à lui à juger mieux que personne de ce qui lui apporte un soulagement.

Il y a des blancs qui ne ressentent pas avant la fièvre la période de froid et de réaction ; les vomissements les prennent tout à coup ; d'autres n'ont pas de fièvre, mais rendent à des intervalles assez rapprochés, à leur réveil généralement, une certaine quan-

tité de bile ; d'autres encore n'ont pas de vomissements, mais souffrent de migraines excessives, en même temps que leur température s'élève fortement ; enfin il y a des gens qui sont pris d'une forte diarrhée qu'ils mettent quelquefois longtemps à faire cesser.

Ce sont les diverses façons dont le mal du pays, qu'on appelle *fièvre*, se manifeste chez les différents individus.

Pour remédier au mal, nous conseillons à ceux qui n'ont point de médecin ni de camarade expérimenté de trancher la fièvre dès le début. Dès qu'ils éprouvent ce semblant de courbature ou de malaise, ils devront prendre, en deux fois, chaque jour, 80 centigrammes ou 1 gramme de sulfate de quinine ; on prend ce médicament dans du pain azyme, des capsules ou, à défaut, dans du papier à cigarette ou bien délayé dans un demi-verre d'eau où l'on jette un cristal d'acide tartrique.

Nous avons remarqué que cette dernière façon est celle qui permet d'obtenir l'effet le plus rapide ; on évite ainsi à l'estomac la peine et le temps de délayer la quinine, et elle agit presque immédiatement. Il faut prendre ce médicament deux heures au moins avant ou trois heures après le repas ; autrement, il passe dans la digestion et ne remplit pas le but désiré.

On prendra donc de 80 centigrammes à 1 gramme par jour, et, si les symptômes de fièvre disparaissent, on ira en diminuant la dose de 15 centigrammes par jour pendant trois ou quatre jours encore. Si, au contraire, les symptômes continuent, on poussera jusqu'à 1 gramme et demi, en deux fois, et l'on prendra un bon purgatif.

Quand la fièvre est dans son plein, que les vomissements et le mal de tête se font sentir, et surtout que la température est élevée, la quinine devient inutile ; on ne doit la prendre que comme remède préventif, ou bien après l'accès, lorsque la température et le pouls sont revenus presque à l'état normal. Elle est destinée alors à empêcher le retour possible de l'accès et doit être prise trois ou quatre jours encore après l'attaque de fièvre, en diminuant la dose chaque fois. A ceux qui n'ont rien pour mesurer la quinine, nous dirons que tout ce que peut contenir une feuille de papier à cigarette, en laissant l'espace nécessaire pour la fermer sur le médicament, équivaut à 1 gramme.

Il est reconnu, par les médecins, que, dans ces régions, les purgatifs salins sont de beaucoup à préférer aux purgatifs hui-

leux ; le sulfate de soude, le sel d'Epsom, quand on peut les supporter, sont les meilleurs. On peut en prendre 40 ou 50 grammes, c'est-à-dire une bonne poignée délayée dans de l'eau, le matin, à son réveil ; on masque le goût salé et amer par du jus de citron ou d'orange, du sirop, du café, ce qui plaît le mieux.

Si l'on veut prendre de l'huile de ricin, nous conseillons de remplir à moitié un verre de bière, faire couler doucement l'huile dessus (30 ou 40 grammes) et verser sur l'huile l'autre moitié de la bière bien écumante. On avale le tout sans perdre un instant et l'on ne goûte pas au médicament par ce stratagème.

Après un an de séjour, si l'on peut se mettre deux fois par semestre (pendant quinze jours) au quinquina et au fer, on atténuera un peu les effets de l'anémie.

Ceux qui sont destinés à vivre sur la côte ne pourront trouver des médecins et des médicaments qu'à Porto-Novo, Lagos et Petit-Popo. Il sera donc prudent de se pourvoir d'une pharmacie très succincte, contenant de la quinine, des purgatifs, du fer, du quinquina, un peu de chloral pour combattre les insomnies persistantes qui se manifestent quelquefois lors des premières fièvres, de l'acide phénique et, pour ceux qui s'en trouvent bien, de l'antipyrine[1].

Il ne faut pas dédaigner, en certaines occasions, les remèdes indigènes, qui donnent parfois de très bons résultats.

D'ailleurs, le tempérament de l'Européen change totalement dans ces régions ; il s'assimile pour ainsi dire à son climat, et il est possible que des plantes des mêmes latitudes, qui ont été placées là comme le remède à côté du mal par la prévoyante nature, puissent mieux contribuer à lui apporter un soulagement que des drogues apportées d'Europe, le plus souvent avariées par l'humidité et la chaleur.

Nous avons vu les médicaments du pays, des herbes infusées pour la plupart, faire de très bonnes cures dans les cas de bou-

1. Depuis quelques années, il existe des médicaments comprimés sous forme de tablettes ou *tabloïdes* qui ont l'avantage, très précieux dans ces climats, d'être à peu près inaltérables, et de pouvoir être pris à la dose que l'on désire. Nous n'avons fait usage en Afrique, pendant quatre ou cinq ans, que de ces *tabloïdes*, et nous en avons obtenu de bons résultats. Comme ils sont très peu connus en France, c'est rendre un réel service de les signaler. En s'adressant à la maison Burroughs, Wellcome, de Londres, qui a la spécialité de ce genre de médicaments, les voyageurs pourront se procurer ces *tabloïdes* dosés selon leurs indications.

tons, plaies, furoncles et autres affections de la peau que cause, chez certains individus, le séjour dans ces régions.

En général, quand on a sa fièvre régulièrement, on est à l'abri d'une foule de choses fort ennuyeuses : les affections de la peau, la diarrhée, les fortes migraines, les vices du sang, incommodent surtout ceux qui ne l'ont pas souvent.

Chaque fois qu'on a la fièvre, elle a comme conséquences un purgatif, des toniques, des fortifiants, si l'on peut s'en procurer, et c'est une façon indirecte d'être forcé à se soigner. Quand on ne souffre pas, on renvoie toujours au lendemain les médicaments qu'on devrait prendre ; on trouve les précautions inutiles, on n'y pense pas ; il vous semble, parce que vous vous sentez bien, que vous ne serez jamais malade. On voit ainsi tout en rose au point de vue de la santé, jusqu'au prochain accès.

Personne n'est exempt du tribut au climat ; nous n'avons jamais vu, ni aucun médecin n'a constaté une exception, chez les Européens, à cette règle invariable. On trouve pourtant des gens qui vous disent qu'ils n'ont jamais eu la fièvre ; c'est, le plus souvent, de la forfanterie, ou, s'ils sont de bonne foi, cela vient de ce que la fièvre se présente chez eux sous forme de fortes migraines, de coliques, de diarrhées, d'irruptions cutanées, etc., et qu'ils s'imaginent ainsi ne pas l'avoir. Il y en a d'autres qui font de cela un sujet d'amour-propre : la fièvre les prend le soir, disparaît le matin, et ils se gardent bien de dire qu'ils viennent *d'en piquer une,* selon l'expression consacrée.

En général, il faut éviter, si l'on peut, de souffrir de la fièvre trop souvent, mais de temps en temps, tous les mois par exemple ; il vaut mieux la laisser avoir son cours ; les vomissements, la transpiration qui en résultent, vous soulagent énormément et vous évitent, comme nous le disions plus haut, une foule de petites souffrances. Quoique un peu affaibli, on se sent soulagé d'un grand poids ; l'appétit revient, le sommeil également ; on est tranquille pour quelque temps.

Dans les cas graves, où l'on s'aperçoit que l'état du malade ne fait qu'empirer, laissant les médicaments sans résultats, le plus prudent est de le faire transporter dans une ville où il y a un médecin, ou, sur le bord de la mer, se rendre à bord du premier vapeur pour y consulter le docteur qui s'y trouve généralement.

La légère insolation n'est qu'une forte migraine accompagnée

de malaise plus ou moins prononcé ; un peu de quinine et une bonne nuit la font disparaître.

L'insolation violente se manifeste par des vomissements, des douleurs atroces au cerveau, des syncopes fréquentes et un état de torpeur d'autant plus dangereux que la température s'élève. Il faut installer à la hâte un récipient laissant égoutter de l'eau fraîche sur la tête du malade, de façon que les compresses qu'on y met ne puissent sécher et s'échauffer. Il faut arriver, par tous les moyens possibles, à diminuer la fièvre. Si la quinine reste sans effet, prise à l'intérieur, on a recours, si l'on peut, aux injections hypodermiques et à l'antipyrine à double dose. Un violent purgatif, une goutte ou deux d'huile de croton, par exemple, apportent souvent du soulagement.

L'accès pernicieux, du moins l'affection à laquelle on donne ce nom sur la côte, est un mélange de très forte fièvre et d'insolation, ou bien une très forte insolation avec un empoisonnement complet par le paludisme.

Le nom d'accès bilieux hématurique, qui indiquerait plutôt des déjections de sang, est donné à tort, d'après les médecins, à la maladie que les Anglais appellent *black water fever*, et les Portugais *vomito negro*.

Néanmoins, faute d'autre nom, nous l'appellerons ainsi. L'évacuation par la bouche devient jaune, puis verte, vert foncé et finalement presque noire ; les urines, après avoir passé par toutes les teintes du rouge, ont, au dernier période, la teinte du vin ; les selles subissent la même transformation. Le malade tombe dans un état de prostration dont il ne se relève plus généralement ; il perd plus ou moins ses facultés et prononce des phrases incohérentes. La température du corps arrive, dans cette maladie, au plus haut degré qu'elle puisse atteindre, avant d'amener la mort ; c'est le plus grand ennemi à combattre. Des médecins noirs de Lagos sont devenus très habiles (par la pratique continuelle, les accès bilieux hématuriques étant très communs à Lagos) à soigner cette affection ; ils ne s'occupent, au début, qu'à abaisser la température, sans songer aux autres complications ; ils se servent de l'antipyrine donnée à très haute dose pour arriver à ce résultat. Dès que la fièvre est moins intense, le reste se guérit facilement ; mais on ne peut, la plupart du temps, diminuer la température. La maladie est très courte ; elle dure de huit heures à trente-six heures au plus.

L'accès hématurique tue quinze malades sur vingt aujourd'hui ; autrefois, il n'en échappait pas un seul. On en constate peu de cas au Dahomey, quelques-uns à Porto-Novo ; mais, à Lagos, c'est le mal du pays ; il y a peuplé deux cimetières étendus, depuis trente ans que les Européens fréquentent la région.

On dit que l'une des causes de l'accès hématurique est l'usage d'une eau traversant ou baignant d'anciens cimetières. Les Allemands, sur la côte, sont loin de boire de l'eau ; ils ne s'en servent que pour leur toilette, et ce sont ceux qui sont le plus décimés par l'accès hématurique. Il faut donc en conclure que l'alcoolisme prédispose également à la terrible maladie.

Les saisons influent beaucoup sur l'état de santé, mais aucune d'elles n'est plus malsaine que les autres ; selon les individus, les uns se trouvent mieux à la saison sèche (peut-être est-ce la majorité), les autres à la saison des pluies. Celle-ci affecte surtout les nouveaux venus, à cause de la grande humidité qu'elle amène.

L'Européen qui arrive à la côte d'Afrique a généralement à s'arranger au hasard des circonstances. Là, comme ailleurs, sous les mêmes latitudes, on fait comme on peut ; mais il peut se produire des cas où l'Européen se trouve à même de vivre comme il l'entend, et, dans ce cas, comme nourriture et habitation, il est des conditions indispensables au bien-être.

Habitation. — Dans les villes ou villages, tenez-vous le plus à l'écart possible des indigènes ; construisez votre maison en dehors de leurs quartiers malpropres et malsains. Il faut que votre maison ait un étage, si peu élevé qu'il soit ; il n'est pas sain, avec l'humidité qui règne partout, de vivre dans un rez-de-chaussée, au niveau de terre; sans compter les rats de toutes tailles, les serpents venimeux et mille insectes qui seront vos hôtes continuels, vous aurez des rhumatismes et des douleurs qui viendront alterner avec la fièvre. Si vous ne pouvez avoir un étage, ayez tout au moins un terre-plein d'un mètre de haut, et laissez ses abords à angle droit.

Il est très malsain de se calfeutrer dans un appartement pour la nuit ; il faut prendre l'habitude de dormir avec fenêtres et portes ouvertes, à moins de danger de la part des indigènes, ce qui est rare. Si la maison est entourée d'une palissade ou d'un mur, le soir on est chez soi, et si l'on prend l'habitude de ne jamais rien laisser traîner, les voleurs ne sont pas à craindre.

Si l'on prend l'habitude de dormir dans un appartement fermé,

le jour où l'on voyage on ne peut la continuer, et l'on prend mal. Dès le début, il faut donc s'habituer à dormir au courant d'air, et si les premiers jours on paye cela d'une légère colique au réveil, il ne faut pas y faire attention.

Évitez de faire usage de lumière dans votre chambre; vous n'attirez pas ainsi une foule d'insectes et des quantités de moustiques; faites toujours usage de la moustiquaire, qu'il y ait ou non des cousins; elle empêche les insectes d'entrer et, sans gêner votre respiration, évite que les fortes brises vous frappent trop directement.

Nourriture. — La nourriture est le point le plus important. Il faut que toutes les considérations s'effacent devant la nécessité d'une bonne alimentation. C'est la base de la santé, et elle passe avant tout.

Il faut, autant que possible, qu'on mange des choses fraîches; la dépense est peu élevée, et il ne faut pas y regarder. On trouve du bœuf, du mouton ou du chevreau presque partout; les poules, les canards ne manquent pas, les œufs non plus; quant au lait, si l'on ne s'en occupe soi-même, les indigènes ne savent pas traire les vaches d'une façon qui plaise à tout le monde, et l'on se contente alors du lait concentré en boîte, qui est excellent[1].

Pour les légumes, il faut avoir son potager à soi; comme toutes les graines ne réussissent pas, voici ce qu'il faut semer ou laisser :

Toutes les laitues, la chicorée, l'andive, l'escarole, le persil, le cerfeuil, l'aubergine, la tomate, le potiron, le navet, la carotte, la betterave, le radis, le choux frisé et pommé, le haricot, poussent plus ou moins bien, mais donnent des résultats.

Le cresson de fontaine peut être obtenu avec beaucoup d'eau, d'ombre et de soin. Tous les légumes doivent être mis à l'ombre de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi, au moyen de feuillage qu'on étend à 30 centimètres au-dessus des carrés du potager.

La terre rougeâtre ou argileuse ne vaut rien pour la culture; il faut du terreau gras et noir, qui abonde dans le pays, si l'on creuse assez profondément pour l'obtenir. On doit le fumer avec de la bouse de vache, des matières végétales en décomposition, etc.

1. Les indigènes, ne sachant pas traire les vaches ou chèvres, tettent, se remplissent la bouche de lait, et le crachent dans le récipient. Quoiqu'ils aient la bouche très propre, les dents magnifiques, c'est en contradiction avec nos usages.

Le melon vient très mal, sa réussite est une exception ; la pomme de terre, le céleri, le cardon, l'artichaut, le petit pois, le salsifis, sont autant de choses auxquelles il faut renoncer à la côte.

Tous les légumes qui croissent donnent des résultats très rapides ; on peut avoir des radis en un mois.

Il y a un système que nous recommandons à ceux qui aiment beaucoup la salade et ne disposent pas d'un grand jardin : c'est de ne pas arracher la racine et de se contenter d'en couper les feuilles au ras du sol ; elle se renouvelle ainsi indéfiniment.

Il faut recevoir les graines d'Europe, en boîtes soudées, et n'ouvrir la boîte que pour semer immédiatement ; s'il en reste, on peut en faire cadeau à quelqu'un qui les sème tout de suite, sans quoi elles sont perdues par l'humidité et la température.

Comme herbes sauvages comestibles, on trouve dans le pays une variété de pissenlit qui croît entre la mer et la lagune, et une plante ombellifère qui ressemble assez à la mâche et qu'on appelle, en idiome indigène, *langue de vache ;* il y a aussi le chou-colza et cinq ou six variétés de plantes qu'on trouve au marché, et qui servent aussi à la composition du calalou.

Le gombo ou kiave cultivé par les indigènes est un mets recherché sur les tables du midi de la France.

Tout cela peut varier l'ordinaire. Le gibier est rare sur les tables ; les indigènes ne chassent pas. On peut avoir un chasseur à ses gages, qui vous rapporte de temps en temps quelque chose ; cela vaut infiniment mieux que d'y aller soi-même. Les plaisirs de la chasse se payent fort cher dans ce pays ; on rapporte toujours au moins une bonne fièvre dans son carnier, et pour ce qu'on tire, cela n'en vaut pas la peine : quelques tourterelles coriaces, ou une perdrix qui coûte deux heures de battues dans le maïs, au soleil.

Il y a des canards sur les lagunes, mais il faut aller patauger dans une boue puante, pleine de gaz pestilentiels, pour s'en approcher.

Le grand gibier, l'antilope et le sanglier coûtent autrement de peine ; nous savons, par expérience, les fatigues dont il faut payer leur capture. On ne les trouve que fort loin des villes.

Si vous êtes disposé à essayer des nouveautés et si vous ne possédez pas de préjugés mal fondés sur telle ou telle chose que vous n'avez jamais goûtée, le pays offre beaucoup de raretés gas-

tronomiques qui peuvent créer, dans votre nourriture, des changements agréables.

L'agouti ou *pacca*, en portugais, est un mets excellent. Le singe rôti est très fin; il faut avoir soin de ne pas le servir entier, car il a l'apparence d'un enfant nouveau-né, et cela pourrait dégoûter les estomacs délicats; il faut toujours lui enlever la tête et les mains. La queue du crocodile, à la daube aux carottes, est également un plat appétissant. L'escargot du pays, un peu résistant, demande une cuisson prolongée. L'iguane ressemble, à s'y méprendre, au lapin, comme goût et chair. Le porc n'est sain et mangeable qu'à condition de n'avoir que quelques semaines, ou bien d'avoir été élevé par vous-même avec du maïs et de bonnes choses. Les grosses sauterelles rôties sont très bonnes, elles ont un goût prononcé de boutargue. Les mahométans mangent le python, qu'ils trouvent délicieux. L'écureuil ou rat palmiste, le rat d'amandes de palme, sont des aliments très agréables. Les roussettes, énormes chauves-souris fructivores, qui choisissent tout ce qu'il y a de meilleur comme fruits, sont, au dire des Kroomen, des morceaux de roi; il est fort possible que ce soit vrai, même pour un palais européen, vu leur nourriture choisie. Un capitaine de navire reçut un jour, d'un côtier loustic, à titre de présent et sous le nom de *dindes du pays*, trois buzards, sorte de vautour auquel on a donné la distinction de dindon, à cause de sa ressemblance avec ce volatile; il ne connaissait pas l'oiseau, le mangea de confiance et le trouva délicieux. Nous ne conseillons à personne d'en faire autant, car il ne se nourrit que de charognes.

Il y a une spécialité à créer dans le commerce, et celui qui l'essayerait en tirerait de bons bénéfices : c'est la vente de provisions et de légumes spécialement destinés aux Européens.

Dans les colonies en formation, la contrefaçon jouit de l'impunité, aussi ne voit-on que des imitations partout : vins de Bordeaux, de Bourgogne, de Champagne, liqueurs de fabrication allemande, vendus sous l'étiquette de bonnes marques, qui ne sont, pour la plupart, que des compositions que la chimie obtient à des prix très modiques et qui se vendent, au prix des vraies marques, pour l'exportation.

Pour l'exportation, c'est le grand mot! Cela veut dire : pour les nègres qui n'y connaissent rien, qui n'ont aucune notion de ce qui est bon ou mauvais; mais on ne songe pas qu'il y a des Euro-

péens dans les colonies, qu'ils boivent ou mangent toutes ces saletés, faute d'en avoir d'autres.

Toutes les fabriques de conserves alimentaires expédient ainsi leurs rossignols, leurs fonds de magasin, dont le premier conseil sanitaire venu déciderait la destruction immédiate. On a beau dire que les boîtes de conserve sont destinées à se maintenir indéfiniment en bon état ; il arrive un moment où elles ne peuvent plus raisonnablement servir à l'alimentation ; nous voyons, dans notre armée, condamner à chaque instant des conserves ayant plusieurs années de date, à cause de leur ancienneté.

C'est justement à ce moment, où leur vente en Europe pourrait causer l'intervention de l'administration sanitaire, qu'on en fait des produits *pour l'exportation.*

Vous achetez des boîtes au fond convexe[1], dont un gaz méphitique s'échappe dès qu'on les perfore, d'autres qui détonnent. Elles contiennent des viandes verdâtres, du homard en décomposition, des légumes aigris ; on jette celles qui sont par trop avancées, mais, malheureusement, on mange les autres. On consomme des jambons trichinés, avec du salicylate sous le nom de bière. Les Allemands et les Anglais importent des quantités de provisions de ce genre.

Nous ne citerons le nom de personne, mais des maisons françaises des plus respectables, de Nantes et de Bordeaux, expédient ainsi à la côte des produits qu'elles ne pourraient vendre dans leurs magasins, sous peine de perdre leur réputation. Mais c'est pour les nègres ! Mais non ! les nègres ne mangent pas de conserves, ou très peu, ceux qui sont civilisés. Ce sont les Européens que vous empoisonnez ; ils ne regardent pas au prix pourtant.

On mange des aliments de ce genre et l'on boit des compositions chimiques. Comment faire autrement ? Il n'y en a pas d'autres. Ainsi, quand vous êtes invité à un dîner, à un banquet, buvez le moins possible des liquides ; autrement, le lendemain, vous en ressentirez invariablement les effets.

Si vous voulez de bonnes conserves, écrivez vous-même à une maison spéciale, expliquez que c'est pour votre usage personnel ; faites de même pour les boissons, mais n'achetez rien, si vous pouvez, sur la côte.

1. Lorsqu'une boîte est ainsi déformée, son contenu ne vaut plus rien ; les fonds doivent être plats ; cette enflure provient de gaz qui sont à l'intérieur.

Il faudrait, nous le répétons, que quelqu'un entreprît cette spécialité ; on ne regarderait pas au coût. Il faudrait que les produits vendus soient de *tout premier ordre* et *pour les Européens* seulement. Plusieurs négociants ont partiellement essayé cette branche de commerce, mais sont bientôt retombés dans le défaut habituel : choisir du très bon marché, pour le vendre très cher. On réclamait quand on était par trop maltraité ; mais à quoi cela servait-il ? On vous changeait votre boîte de sept ans contre une de six ans.

Quelle que soit votre nourriture, mangez sans exagération : « Il faut toujours se lever de table avec un reste d'appétit. » Ce dicton paraît fait exprès pour ces climats. En ne surchargeant pas son estomac, on a des digestions plus régulières.

Régime. — Nous ne saurions trop nous élever contre la mauvaise habitude de *faire la sieste*[1]. Dans ces climats, vous êtes anémié, et l'agitation, le mouvement, sont nécessaires. Si, tout de suite après votre repas, vous vous jetez sur votre lit, votre digestion se fait mal, votre organisme ne fonctionne plus comme en Europe, et une foule de choses que vous faites impunément dans les climats tempérés ne sont plus possibles ici. On se réveille la bouche pâteuse, la tête lourde, souvent avec la migraine ; on a des aigreurs sur l'estomac ; le repas du soir arrive, on n'a pas faim. Peu ou pas de nourriture : point de profit.

L'auteur a fait une longue expérience de l'existence dans ces climats ; il a failli payer deux fois de sa vie son séjour dans ces régions, et il peut en parler sciemment. La sieste est l'ennemi mortel de l'Européen dans ces pays, et il faut éviter de se laisser aller à cette somnolence qui vous prend, sous l'influence de la chaleur, après le repas et qui a d'autant plus de prise sur vous que vous êtes anémié. Il faut s'agiter, aller, venir, se mouvoir tant qu'on peut du matin au soir ; on acquiert de l'appétit, on mange bien et l'on digère encore mieux ; les fauteuils et les canapés doivent être réservés aux fiévreux ou à s'asseoir quelques minutes.

Après le repas, levez-vous de table, arpentez un endroit à l'ombre, tenez-vous éveillé malgré vous ; il ne faut qu'un peu de force de caractère et ce n'est qu'un moment à passer. Dès que la digestion est en train, la somnolence disparaît. Et si vous prenez l'habitude de ne pas faire la sieste, vous vous porterez beaucoup

1. Faire la sieste consiste toujours à dormir au moins deux heures après son repas.

mieux que ceux qui ne peuvent lui résister; vous vous en apercevrez avec le temps.

Malgré votre activité, évitez d'aller au soleil ou du moins d'y séjourner trop longtemps aux heures les plus chaudes de la journée ; jusqu'à dix heures du matin et à partir de trois heures, cela n'a pas autant d'inconvénient. S'il est indispensable que vous fassiez un exercice fatigant ou prolongé au soleil, et que vous vous sentiez un peu mal à l'aise au retour, prenez de la quinine, ou avalez-en un peu le matin, avant de partir, à titre de préventif.

Faites un peu d'hydrothérapie ; prenez une douche le matin, à votre réveil, ou bien sautez dans un *tub*. Si vous n'avez pas faim en vous levant, prenez l'habitude de ne pas manger ; avalez un peu de café noir ou de thé très chauds, vous aurez meilleur appétit au déjeuner, c'est-à-dire vers dix ou onze heures.

N'allez pas vous coucher tout de suite après votre dîner, mais laissez passer au moins une ou deux heures. Six ou sept heures de sommeil sont plus que suffisantes ; soyez debout et prêt à vous promener au lever du soleil ; c'est l'heure la plus agréable de la journée. L'humidité de la nuit laisse une fraîcheur aussi délicieuse que rare. L'air est imprégné de senteurs qui sont dissipées peu après, et ceux qui aiment le chant des oiseaux ne peuvent l'entendre qu'à cette heure. On peut faire une promenade d'une demi-heure avant que le soleil devienne incommode.

Avec ce régime et les précautions sanitaires indispensables, vous avez beaucoup de chances pour vous porter sinon bien, c'est impossible, mais mieux que les autres.

Il est prudent de ne pas séjourner à la côte plus de deux ans et demi à trois ans au maximum, sans venir se refaire quelques mois en Europe. On peut alors revenir et recommencer un séjour de même durée.

Ne pensez pas au pays, ni à ce que vous y laissez ; éloignez l'humeur sombre et la mélancolie qui appellent la fièvre ; soyez le plus gai que vous pourrez, et le temps passera, si vous avez des journées bien remplies, avec une vitesse extraordinaire.

Équipement. — A ceux qui se préparent à quitter l'Europe pour aller dans ces régions et qui veulent savoir la façon de s'équiper, nous dirons de laisser tous leurs vêtements d'Europe chez eux, sauf le costume de voyage ; ils n'ont qu'à prendre quelques paires de bonnes chaussures de fatigue, car celles qu'on vend à la côte sont *pour l'exportation;* du linge, consistant en caleçons, tricots,

gilets de flanelle, chaussettes ; point de chemises, elles sont inutiles s'ils portent une veste fermée au cou comme un dolman.

En arrivant, ils se feront faire, à bon compte, par les tailleurs indigènes, des vêtements dans le style usité dans le pays ; ils trouveront également, à la côte, les étoffes nécessaires. Le piquet blanc, la flanelle et les tissus d'Europe usités en été sont beaucoup trop lourds et trop chers. Des objets de toilette, une tondeuse, sont aussi très utiles.

Point d'armes, sauf un revolver pour leur tranquillité ; s'ils ont un fusil de chasse, ils sont entraînés à aller courir les marécages et ils en reviennent malades. Qu'ils se fassent envoyer quelques journaux et emportent quelques livres, qui seront un passe-temps pendant leur long voyage et un vrai bonheur pour ceux auxquels ils les prêteront en arrivant.

A ceux qui voudront faire le trajet par voilier, nous conseillons de ne pas écouter les déclarations du capitaine sur l'abondance de la nourriture ; s'ils ne veulent pas mourir de faim, ils embarqueront, pour leur usage personnel, des vivres pour soixante jours à l'aller, ou quatre-vingt-dix jours au retour. Ils devront s'abstenir, en outre, de toute remarque sur la malpropreté et l'incommodité de leur logement ; sur les navires italiens, les sujets du roi Humbert le prendraient fort mal. Ils doivent se rappeler que les voiliers ne prennent pas de passagers ordinairement, et qu'ils sont regardés comme des gens de l'équipage ou des animaux à transporter.

En arrivant sur la côte, s'ils débarquent ailleurs qu'à Lagos, ils feront bien de laisser leur bagage à bord ; s'ils chavirent dans la barre, chose toute naturelle, ils ne perdent rien ; le lendemain ou après leur arrivée, ils enverront au navire des futailles où ces bagages seront renfermés et n'auront plus à craindre les risques qu'on court dans ce passage difficile.

Pour conclure, nous conseillons à ceux qui auraient l'intention d'aller s'établir et tenter la fortune dans ces pays, de ne pas partir à l'aventure, mais de s'assurer au préalable d'une position quelconque qui leur assure l'existence dès leur arrivée ; agir autrement serait s'exposer à la misère et à la maladie. Pendant leur séjour dans ces régions, nous leur recommandons la sobriété et la gaieté. S'ils s'inspirent des conseils que nous venons de leur donner, ils rentreront un jour en France, contents d'eux-mêmes et de l'emploi de leur temps.

CHAPITRE III

VOCABULAIRE NAGO.

Appelé également *nago*, la langue yorouba peut être considérée comme la mère des idiomes de la Côte des Esclaves ; on la comprend à peu près partout, et c'est celle qu'il faut apprendre pour ne pas avoir à s'encombrer la mémoire de quatre ou cinq idiomes.

On comprend le nago à Porto-Novo, au Yorouba, au Jébou, partout au Dahomey, aux Popos, très couramment à la Côte d'Or, et même à la Côte de Krou ; tandis que les langues de tous ces pays ne se comprennent, à peu d'exceptions près, que dans le territoire qu'ils embrassent. C'est pourquoi, au point de vue de l'utilité, nous avons préféré donner quelques principes de nago que de publier un vocabulaire de *fon* ou de *gâing*.

Il existe aujourd'hui, comme nous l'avons dit en parlant des langues, deux genres de nago : la langue usuelle, que tout le monde parle sans style ni règles bien établies, et la langue littéraire, académique, qui est une création des missionnaires. La grammaire et les dictionnaires qu'ils publient sont en langue littéraire ; elle peut avoir un avantage pour les enfants indigènes (nous ne savons pas lequel, toutefois, si ce n'est de se rendre incompréhensible) dont ils font l'éducation, lesquels parlent déjà le nago ordinaire et n'ont ainsi qu'à se perfectionner.

Mais l'Européen qui ne fait que passer quelques années dans le pays n'a pas besoin de règles de syntaxe et de phraséologie ni de pouvoir lire les journaux de Lagos dans cette langue. Il n'en aurait jamais besoin, même s'il reste dans le pays, car ce sont les indigènes qui parleront nos langues avec le temps et non nous qui aurons à perfectionner les leurs.

Le blanc apprend donc le nago aujourd'hui ; il l'oubliera demain. Il lui faut, pour ses affaires, ses relations journalières avec les indigènes, dire tant bien que mal ce qu'il désire et l'apprendre rapidement ; il ne lui faut que des locutions usuelles, vulgaires,

et surtout d'apprendre à les prononcer facilement, car la prononciation et surtout l'intonation sont tout dans leur langue ; le meilleur nago, parlé avec l'accent parisien ou lyonnais, est non seulement incompréhensible, mais risible.

Nous avons souvent vu des Européens prendre la grammaire nago dont nous parlions et essayer d'y apprendre des phrases ; ils s'arrêtent bientôt découragés, personne ne les comprend. Nous-même, nous avons parlé la langue du pays aussi couramment que les indigènes ; nous nous sommes passé d'interprète dans n'importe quelle occasion, pendant des années, et nous ne comprenons pas un mot du journal nago avec ses expressions hors d'usage, ses locutions inconnues. Pourtant, au Yorouba et à Lagos, nous nous faisions comprendre comme ailleurs.

Non, voici des mots usuels, faites les phrases vous-même ; remarquez la façon dont les indigènes prononcent ces mots et imitez leur intonation, c'est le point important ; et, si vous avez de la mémoire, ce ne sera pas difficile. Notez la façon dont les indigènes font leurs phrases, répétez comme eux ; parlez le plus souvent possible, ne vous découragez pas et vous vous ferez bientôt comprendre : c'est l'essentiel.

Au début, ne vous occupez que des mots principaux ; les conjonctions, les adverbes, viendront après. Il est difficile, par écrit, de donner exactement la prononciation. Néanmoins, nous avons adopté quelques signes conventionnels, que voici, avec les principales règles pour la construction des phrases.

Il sera bon d'écrire chaque jour une dizaine de mots, les plus nécessaires, et de les apprendre par cœur ; on aura vite ainsi les expressions nécessaires pour une petite conversation.

SIGNES CONVENTIONNELS DE PRONONCIATION.

L'accent circonflexe sur une voyelle indiquera qu'il faut la traîner beaucoup, allonger sa prononciation. Exemple : *ôkou,* bonjour, qui doit se prononcer comme s'il y avait *ooookou.*

L'accent grave est pour faire ouvrir la voyelle sur laquelle il est placé avec exagération, sans pour cela la traîner. Exemple : *èmi fè,* je veux ; prononcez comme s'il y avait *féai* (c'est l'*è* ouvert italien : *perchè*).

L'*h,* dans un mot, sera toujours aspiré, comme dans *Hanovre, heurter,* etc. Exemple : *Dahomey.*

Les doubles consonnes, c'est-à-dire celles qui doivent se faire sentir longtemps, seront séparées par un trait d'union. Exemple : *en-ni,* natte, à prononcer comme *ennni.*

Toutes les lettres d'un mot devront être prononcées avec attention, le *gb* dans *gbá*, recevoir, comme s'il y avait *guebda;* mais les deux consonnes doivent être prononcées presque ensemble.

Nk suit la même règle ; *nko*, aussi, également, alors selon les cas, comme s'il y avait *ennko.*

L'*r* doit être doux et roulé avec la langue comme en italien, et non râclé comme en français avec le gosier. L'*in* doit être toujours prononcé *inne* et non *ain.*

RÈGLES GÉNÉRALES.

Le *verbe* ne change à aucune personne du présent ; il reste comme à l'infinitif. Au passé, il est précédé d'*oti*, particule invariable à toutes les personnes et, au futur, ne se distingue que par l'intonation.

Exemple : INFINITIF, *tchoubou*, tomber, à toutes les personnes. PASSÉ, *oti-tchoubou*, à toutes les personnes.

Le *genre* n'existe pas en nago : frère se dit *abourou okouni*, frère homme ; sœur, *abourou obini*, frère femme. La vache s'appelle *obini målou*, femme bœuf. Lui ou elle se dit *oun.*

Les *pronoms* les plus usités sont les trois personnes du singulier et la première du pluriel : *émi*, moi ; devant le verbe, on dit simplement *mo* au lieu d'*émi*. Exemples : *mo fé* ou *émi fé*, je veux ; *ouò*, toi ou vous ; *oun*, lui ou elle ou ils ; *aoua*, nous.

La négation du verbe consiste à le faire précéder de la lettre *o* ou de *ko*, qui est une dérivation du mot *kitché*, qui signifie pas.

Au PRÉSENT : *mo lò*, je vais ; *emi o lò*, je ne vais pas (ou *emi ko lò*).

Au PASSÉ, *motilò*, je suis allé ; *emi otilò*, je ne suis pas allé (ou *emi ko tilò*).

Tout le monde a entendu ou lu comment les noirs expriment leur pensée dans nos langues ; on appelle cela parler *ptit nég*, en français, et *pigeon-english*, en anglais.

Ils disent : « Moi vouloir aller avec toi, toi pas parler, lui pas comprendre, lui pas aller, nous dire cela, etc. »

Cette formule est la *traduction littérale* de leur langue ; c'est comme cela qu'ils parlent dans tous leurs idiomes, pauvres en général.

Il faut donc faire comme eux et décomposer ainsi ses phrases ; par exemple, au lieu de dire : « J'ai vu ton bœuf aller manger à côté de ma maison, » il faut modifier : « Moi vu le bœuf de toi aller manger à côté de la maison de moi. »

D'après les règles qui précèdent, il faut composer sa phrase de la façon suivante : le pronom unique, le verbe à l'infinitif, le reste de la proposition avec l'inversion que nous mentionnons ci-dessus (s'il y a lieu).

Si l'on veut dire : *Je ne sais pas où il va*, on n'a qu'à chercher chacun des mots dans le vocabulaire, dans le même ordre :

Moi pas savoir où lui aller.
Émi omou nibo oun lò.

Et l'on fera ainsi des phrases très claires ; plus tard, la perfection viendra, c'est-à-dire les petites modifications qui ont lieu dans le langage courant.

Il faut éviter de se presser en parlant ; les indigènes traînent et l'on ne se fait comprendre qu'en les imitant.

VOCABULAIRE.

A (préposition),	*si.*
A (il y),	*mbé.*
Abdomen,	*id-di.*
Aiguille,	*abèrè.*
Ainsi, comme cela,	*bé.*
Ajouter, mettre,	*fici.*
Aller,	*lò.*
Allumettes,	*matchassi.*
Amande,	*ékourò.*
Année,	*odoun.*
Appeler,	*kpoué.*
Après,	*ègni.*
Arc-en-ciel,	*ochoumaré.*
Argent (métal).	*fataka.*
Arriver,	*dé.*
Asseoir,	*dioko.*
Assez,	*ot-to.*
Assiette,	*douo.*
Attendre,	*dôuro.*
Aujourd'hui,	*éni.*
Aussi,	*na.*
Autre,	*ekedji.*
Avant,	*chiouadjou.*
Avant-hier,	*nidjéta.*
Avec,	*kpalou.*
Avoir,	*onî.*
Bagues,	*orouka.*
Banane,	*oguédè.*
Barbe,	*iroun.*
Bas (en),	*salé.*
Bâton,	*okpà.*
Battre,	*na.*
Battre (se),	*dja.*
Beaucoup,	*poupò* ou *okpò.*
Blanc (couleur),	*foufoun.*
Blanc (Européen),	*oïbo foufoun.*
Blanchisseur,	*afotchò.*
Bœuf,	*mdlou.*
Boire, fumer,	*mou.*
Bois,	*ig-gui.*
Boisson, alcool,	*oti.*
Bord de l'eau (le),	*lod-do.*
Bouche,	*énou.*
Boucles d'oreilles,	*adeti.*
Bouilli (participe),	*sissi.*
Bouteille,	*igo.*
Bras,	*ouò.*
Briser, casser,	*fo.*
Brûler,	*djo.*
Caisse,	*akpoti.*
Calebasse,	*igba.*
Canard,	*kpakpaïa.*
Casser, briser,	*fo.*
Cauris,	*oouò-eïò.*
Cent,	*ogônou.*
Cervelle,	*mondou-mondou.*
Chaise,	*ijan.*
Chanter,	*nkóni.*
Chapeau,	*akétè.*
Chat,	*ologba.*
Chaud,	*obibona.*
Cheval,	*èchi.*
Cheveux,	*iroun.*
Chien,	*ádja.*
Chique (puce),	*djiga.*
Cinq,	*mdnou.*
Cinquante,	*adota.*
Cinq cents,	*égbouénou.*
Cipeau (lien, attache),	*pakré.*
Citron,	*ossanlima.*
Cloche, heure,	*agogo.*
Compter,	*ká.*
Coq,	*lakikò.*
Corde,	*okoun.*
Corps,	*ara.*
Coudre,	*ran.*
Couper,	*ké.*
Court,	*coucourou.*
Couteau,	*obé.*
Crabe,	*akan.*
Crocodile, caïman,	*cada.*
Croire, supposer,	*tché bi.*
Cuiller,	*gáfou.*
Dans,	*ni* ou *si.*
Dans, dedans,	*sinou.*
Danser,	*djo.*
Davantage,	*odjoulò.*
De,	*ti.*
Debout,	*ko douro.*
Dehors,	*loddé* (*lod-dé*).
Demain,	*lolà,*
Demander,	*toro.*
Dent,	*ègni.*
Depuis,	*lati.*
Dessus, au-dessus, en haut,	*loké.*
Deux,	*medji.*

Deux cents,	*igbâ.*	Guerre,	*ógoun.*
Deux mille,	*égbâ.*	Gros,	*ol-lóbi.*
Devant,	*ouadjou.*		
Devoir (dette),	*sangboués-si.*	Haut (en),	*loké.*
Dieu,	*olóun.*	Herbe,	*éffò.*
Dire,	*sò, ouï.*	Heure, cloche.	*agogo.*
Dix,	*méoua,*	Hier,	*làna.*
Dix-sept,	*métadîlogoun.*	Homme,	*okoûni.*
Dix-huit,	*médjidîlogoun.*	Huile,	*ékpo.*
Dix-neuf,	*makandîlogoun.*	Huit,	*medjiò.*
Donner,	*fou.*		
Dormir,	*s-son.*	Ici,	*nibi.*
Doucement,	*kélèkélè.*	Ignorer,	*komon.*
Douze,	*médjila.*	Immédiatement,	
Drapeau,	*as-sïa.*	tout de suite,	*nicissin.*
Drogue,	*ogoun.*	Immense,	*ot-lobi.*
Eau,	*omi.*	Jamais, fi ! pas du	
Éclair,	*manamana.*	tout,	*ot ti !*
Écrire,	*kooué.*	Jambe,	*es-sè.*
Employé,	*akooué.*	Jeune fille,	*mondia.*
Enfant,	*omon.*	Jour,	*djiò.*
Enfant (petit),	*mondékékéré.*	Jusqu'à,	*titi.*
Enlever,	*moukouro.*		
Épée,	*obè.*	Là-bas,	*lóhoun.*
Épingle,	*finéti.*	Laisser,	*djià.*
Éteindre,	*kpana.*	Lait,	*omimou.*
Étoffe,	*atchò.*	Lampe, chandelier,	*fitila.*
Être,	*dja.*		
		Laver,	*fò.*
Faim (j'ai),	*ebi kpâ mi.*	Lever (se),	*diddé.*
Faire,	*ché.*	Lézard (à tête rouge),	*adarikpon.*
Femme,	*obini.*		
Fenêtre,	*génélla.*	Lire,	*kooué.*
Fer,	*irri.*	Lit ou natte,	*én-ni.*
Fermer,	*tî.*	Loin,	*okpé.*
Feu,	*en-na.*	Long,	*ogoungoun.*
Feuille,	*ioué.*	Lui ou elle,	*oun.*
Fini,	*otitan* ou *olan.*	Lune,	*achoukpa.*
Fois,	*egba.*		
Fondre,	*ârani.*	Main,	*oouò.*
Force,	*âgbala.*	Maintenant,	*nicissin,*
Fort,	*ollé.*	Maison, case,	*ilé.*
Frère,	*abourou-okouni.*	Manger,	*djaoun.*
Froid,	*otoutou.*	Matin,	*laourò.*
Fuir.	*sâlò.*	Mauvais,	*coda.*
Fumer,	*mou.*	Médecin,	*ogoun.*
Fusil,	*ibon.*	Mentir,	*koutò.*
		Mer,	*okoun,*
Gare ! éloignez-vous,	*agô.*	Merci,	*adoukpè.*
		Mère,	*ïa.*
Gens, personnes,	*égnan.*	Midi,	*lossan.*
Grand,	*til-la.*	Minute, instant,	*chouédjou.*

Moi,	*émi.*
Mois,	*ochou.*
Mon, le mien,	*temi.*
Monnaie,	*oouo.*
Montre, horloge,	*agogo.*
Mordre,	*boudja.*
Mort,	*okou.*
Mourir,	*kou.*
Moustique,	*niam-niam.*
Mouton,	*agotan.*
Natte, lit,	*én-ni.*
Nez,	*omon.*
Neuf,	*mes-san.*
Noir (homme),	*egnan doudou.*
Noir (couleur),	*doudou.*
Non (négation, refus),	*hé-héou !*
Nos, notre, le nôtre,	*tiaoua.*
Nous,	*aoua.*
Nuit,	*lourou.*
Obscurité,	*biri.*
Odeur,	*aféfé.*
Œil,	*odjou.*
Œuf de poule,	*ègnïâdié.*
Oiseau,	*eyè.*
Oncle ou tante,	*egbon.*
Onze,	*mokanla.*
Or,	*oro.*
Orange,	*os-san.*
Oreille,	*éti.*
Où,	*nibo.*
Oui (pour dire),	(*lever légèrement la tête et les sourcils en même temps*).
Ouvrir,	*chi.*
Pagne,	*atchò.*
Pain,	*acra.*
Palmier,	*dendé.*
Papier,	*ioué.*
Parce que,	*itouri.*
Parler,	*sorò.*
Pas,	*ko* ou *kitché.*
Passer,	*kodjia.*
Payer,	*s-san.*
Perdre,	*gbouéssonou.*
Père,	*bâbâ.*
Père (missionnaire),	*padri.*
Peser,	*ouan.*

Petit,	*kekéré.*
Peu (un),	*dia.*
Peur (avoir),	*bérou.*
Pied,	*essè.*
Pierre,	*okouta.*
Pigeon,	*eyèlè.*
Pipe,	*kokotaba.*
Pirogue,	*okò.*
Plante,	*effò.*
Plein,	*okoun.*
Pleurer,	*soukoun.*
Pluie,	*odjio.*
Plus (ne),	*otoun.*
Plus (en) (dans les nombres),	*olé.*
Point, pas,	*cos-si.*
Poisson,	*édjà.*
Porte,	*lakoun.*
Poudre,	*étou.*
Poule,	*âdié.*
Pour,	*foun.*
Pourquoi,	*itouriquini.*
Pouvoir (verbe),	*léché.*
Quand,	*egbâo.*
Quantité (en),	*okpò.*
Quarante,	*ogodji.*
Quatorze,	*ménila.*
Quatre,	*méni.*
Quatre-vingts,	*ogoni.*
Quatre-vingt-dix,	*adonou.*
Quatre-cents,	*en-nïò.*
Quelque chose,	*enkan.*
Quinze,	*madogoun.*
Quoi que,	*quini.*
Rat,	*écouté.*
Recevoir,	*gbâ.*
Refuser,	*okko.*
Regarder,	*ouo.*
Remède,	*ogoun.*
Réponse,	*essi.*
Reste (il),	*okôu.*
Rester,	*gboué.*
Retourner,	*kpada.*
Rien,	*enkakan.*
Rire,	*lani.*
Roi, maître,	*oba.*
Rôti (participe),	*did-di.*
Rouge,	*kpikpâ.*
Sabre,	*obé.*
Sac,	*akpo.*

Sac (dix piastres cauris),	*oké.*
Savoir,	*mon.*
Sein,	*imou.*
Seize,	*menidilogoun.*
Sel,	*ïo.*
Semaine,	*ios-sé.*
Sept,	*medjié.*
Seul,	*nékan.*
Siffler,	*oféré.*
Singe,	*laguidò.*
Six,	*mef-fa.*
Sœur,	*abourou-obini.*
Soir,	*lâlé.*
Soixante,	*ogota.*
Soixante-dix,	*adoni.*
Soleil,	*oroun.*
Sortir,	*djadé.*
Sucre,	*ïoïbo.*
Suffire,	*oto.*
Tabac,	*tabac.*
Table,	*tafou.*
Tailleur,	*arantchò.*
Taire (se),	*dakè.*
Tante ou oncle,	*egbon.*
Tard,	*okpé.*
Tasse ou bol,	*aôuo.*
Tête,	*il-li.*
Tissus,	*atchò.*
Toi, vous,	*ouò.*
Tomber,	*tchoubou.*
Ton, votre,	*tié.*
Toujours,	*egbâgbogbo.*
Tourner,	*kpada.*
Tout,	*globo.*
Tout à fait (complètement),	*kpalakpata.*
Travailler,	*chicha.*
Treize,	*métala.*
Trente,	*ogbon.*
Trois,	*méta.*
Trois cents.	*odoun.*
Trop,	*ókpò.*
Tuer,	*kpâ.*
Un,	*okan.*
Vapeur,	*okoïbo.*
Vautour,	*gounougou.*
Venir,	*oua.*
Vent.	*aféfé.*
Ventre,	*ïnou.*
Viande,	*èran.*
Vide,	*fifo.*
Vieillard,	*âgbalagbâ.*
Vieux,	*âgba.*
Vingt,	*ogoun.*
Vite,	*koïakoïa* ou *kiakia.*
Voile (d'embarcation),	*bokoun.*
Voir,	*ri, ouo.*
Vouloir.	*fè.*
Vrai,	*aouto.*
Yard,	*dokpa, dumpa.*
Yeux, visage,	*odjou.*

FORMULES DE POLITESSE.

Bonjour, le matin	*okarò.*
— à midi	*okouassan.*
— le soir	*okâlè.*
Bonsoir	*odarò.*
Au revoir	*odâbò.*
A celui qui revient	*okâbò.*
Votre santé est bonne?	*aréollé.*
Comment allez-vous ce matin	*odjirè.*
Et votre femme?	*obiniè nko.*
Et vos enfants?	*omondé nko.*
Et votre mère?	*iaé nko.*
Et votre père?	*babaé nko.*
Et votre case? etc	*ileè nko.*

Réponse à toutes ces questions : ce qui veut dire : « ils existent. »	*mbé,*
Ma santé est bonne..............	*aramiollé.*
Bonjour (au travailleur)..........	*okoucha.*
— (au fainéant)............	*okougboué.*

PHRASES USUELLES.

Allez-vous-en.....................	*mdlò.*
Laissez-moi tranquille...........	*djia kin si mi.*
Je suis malade...................	*aramiòda.*
Ça va un peu mieux.............	*ossan dia.*
Que dites-vous ?............. ...	*Ki lo oui?*

APPENDICE

PREMIÈRE EXPLORATION DU HAUT WHÉMÉ

APERÇU SUR LA COTE DE GUINÉE

EXPÉDITIONS FRANÇAISES AU DAHOMEY (1891-1894)

LES VILLES ANCIENNES ET MODERNES

I

PREMIÈRE EXPLORATION DU HAUT WHÉMÉ

L'exploration du haut Whémé. — Son but. — Mes compagnons de voyage. — Départ. — L'accordéon pacificateur. — Les crocodiles. — Cadeau princier. — Mauvais accueil. — La pointe aux moustiques. — En plein Dahomey à 80 milles au nord. — Hostilité indigène. — Révolte à bord. — La pointe aux mouches. — Le canon d'Abomey. — Gracieusetés dahomiennes. — Retraite. — Retour à Porto-Novo.

En 1887, le gouvernement français cherchait à connaître le territoire de Porto-Novo, qu'il avait sous son protectorat depuis plusieurs années.

Les conventions passées en 1863 et 1864 entre les amiraux Lafont de Ladébat et baron Didelot avec le gouvernement anglais comprenaient deux parties bien distinctes délimitées comme suit : 1° la presqu'île située entre la mer et la lagune ; 2° la partie continentale entre l'Addo et le Whémé, comprenant la rive droite du premier et la rive gauche du second de ces deux fleuves.

Le Whémé n'avait jamais été exploré par personne ; on savait seulement que c'était un grand fleuve ; son cours figurait sur les cartes d'une façon fantaisiste et basée sur des suppositions. Les Anglais avaient bien fait une exploration de quelques milles en 1872, les missionnaires en 1876, et enfin le lieutenant-colonel Disnematin-Dorat, résident de France à Porto-Novo, était arrivé à Késonou en 1885, à quelques milles à peine de l'embouchure du fleuve.

Plusieurs motifs s'étaient opposés à ce que ces entreprises aient un meilleur résultat : tantôt c'était à la saison des hautes eaux qu'on avait entrepris de remonter le fleuve, et le courant était tellement violent que les embarcations n'avaient pu continuer leur voyage ; d'autres fois, l'attitude hostile des habitants ou le manque de provisions avaient fait déterminer le renvoi de l'expédition à des temps meilleurs.

Le docteur Bayol, lieutenant-gouverneur des Rivières du Sud du Sénégal, se trouvait en mission à Porto-Novo au commencement de l'année 1887, envoyé sur les lieux pour régler les différends anglo-français dont nous avons parlé. Il voulait que quelqu'un tentât l'exploration du Whémé et remontât son cours aussi loin que possible, afin de pouvoir le renseigner sérieusement sur ce cours d'eau important au point de vue à la fois commercial et politique.

Me trouvant à Porto-Novo à cette époque, j'offris mes services à M. Bayol, qui voulut bien me confier cette mission. M. Siciliano, agent en chef de la maison Régis, et M. Maignot, chef du comptoir de la même maison à Porto-Novo, voulurent bien m'accompagner. Chacun d'eux reçut quelque chose à faire du lieutenant-gouverneur pendant notre voyage.

M. Siciliano, porteur de traités signés en blanc et de pavillons français, devait faire accepter aux chefs indépendants établis sur le Whémé le protectorat de la France.

Quoique dépendants du royaume de Porto-Novo, les villages du Whémé ne reconnaissent le roi Toffa que jusqu'à un certain point, et il était important de les gagner à sa cause en cas d'aggravation du différend anglo-français. La tâche n'était pas des plus faciles, attendu que tous ces roitelets avaient entendu parler des Anglais sous un jour peu favorable, et qu'ils ne faisaient aucune distinction entre ces derniers et toute autre nation européenne. Les blancs étaient pour eux des ennemis; ils avaient bombardé Porto-Novo, persécuté tous ceux qui ne voulaient pas reconnaître de bon gré leur influence, et quoique plusieurs années se fussent écoulées depuis, les indigènes conservaient toujours le souvenir de la façon dont les Anglais les avaient traités, et il n'avait jamais été question de la France; son pavillon était presque inconnu; arboré à Porto-Novo de 1863 à 1864, il avait ensuite disparu pendant seize ans.

Nous n'avions pas eu le temps de nous faire connaître, tandis que les Anglais étaient désavantageusement notés dans le pays.

M. Siciliano avait donc à combattre cette mauvaise impression, en faisant comprendre que nous n'appartenions pas à la même nation, que nos intentions étaient, non pas de nous emparer des territoires, mais de les protéger, non seulement contre les Anglais mais contre le Dahomey, qui faisait chaque année, en passant, quelques razzias chez eux.

Néanmoins, l'idée d'un protectorat restait incomprise parmi ces peuples indépendants, et quoique maltraités par leur terrible voisin, ils préféraient, en général, cette situation que celle que leur offrait la protection d'un pavillon européen.

M. Maignot avait pour mission d'étudier le commerce de la région. Négociant expert et connaissant parfaitement les transactions avec les indigènes, il devait se rendre compte de l'état du pays, de ses voies de communication, de l'importance de ses productions et de la façon dont elles s'écoulaient. Au point de vue commercial, le Whémé était considéré, à juste titre, comme une des mamelles alimentant Porto-Novo et les environs. Ses produits arrivaient alors, on ne savait au juste comment, jusqu'à Lagos et Abéokouta.

Les territoires baignés par le fleuve étaient très étendus, et ce qu'on appelait le Whémé comprenait une foule de localités et s'étendait dans un rayon de plusieurs milles de chaque côté du fleuve. Les industries y étant très limitées, les indigènes n'avaient d'autre moyen de se procurer ce qui leur était nécessaire que le commerce et, par conséquent, la culture des productions du pays.

M. Maignot devait essayer de lier des communications commerciales entre le Whémé et Porto-Novo, en encourageant les indigènes à ne pas apporter leurs produits ailleurs. Il devait chercher à diminuer la grande partie du

rendement annuel du fleuve, laquelle échappait à la région, pour faire bénéficier les négociants de Lagos et de l'Addo.

Ma mission était celle que j'ai toujours été heureux de mener à bien : l'étude des peuples et les levers topographiques. Je devais rapporter des notes sur l'ethnographie de la région, et en même temps procéder à un lever hydrographique de la région que nous allions traverser. Je devais, au moins, établir des points de repère exacts, s'il ne m'était pas possible de procéder régulièrement pendant tout le parcours à des observations astronomiques.

Les peuples de la région du haut Whémé n'avaient jamais quitté le pays et, par conséquent, allaient voir des blancs pour la première fois. Ceux qui habitaient dans le bas fleuve seuls avaient vu des Européens, leur proximité les mettant à même de se rendre dans les villes du littoral.

C'était une étude intéressante à faire à tous les points de vue; les préparatifs furent rapidement faits. Nous aurions une grande baleinière conduite par douze pagayeurs kroomen, et une grande pirogue devait suivre avec les vivres, le matériel de campement, les cadeaux, deux moulèques et le cuisinier. Nous devions nous mettre en route les premiers jours d'avril.

L'époque était assez propice; les eaux, sans être basses, n'étaient pas encore assez hautes pour que le courant pût mettre obstacle à notre voyage, et nous avions bon espoir de remonter le fleuve, sinon en totalité, du moins en grande partie; c'était la seule époque de l'année où l'on pût étudier un cours d'eau. Nous sortions de la saison sèche, qui avait supprimé momentanément une foule de petits cours d'eau et de marécages qu'il importait de noter. Tous reprenaient en ce moment leur physionomie habituelle. Plus tard, à la saison des pluies, le fleuve eût été défiguré par l'abondance des eaux qui, à cette époque, franchissent les berges et se répandent dans la campagne. Il eût existé, de plus, un courant d'une violence inouïe, impossible à remonter et très dangereux à descendre; les indigènes ne naviguent plus qu'à la descente, et cette opération demande énormément de précautions s'ils ne veulent pas s'exposer à se briser dans cet immense torrent.

Le courant atteint une vitesse de 8 à 10 nœuds à l'heure. Des troncs d'arbres, des palmiers entiers, déracinés par l'eau qui les ronge à la base, tombent dans le fleuve et le descendent avec la même rapidité; ils rendent presque impossible toute navigation en sens contraire.

Nous partions donc au moment propice. En cas de danger, nous étions bien armés, ainsi que notre personnel. Nos provisions pouvaient nous suffire pour un voyage beaucoup plus long, et en admettant le cas où les indigènes eussent refusé de nous vendre des vivres, nous en avions en quantité suffisante pour nous passer d'eux.

Partis de Porto-Novo au point du jour, en avril, nous entrions vers 7 heures dans le chenal d'Aguégué français, situé à l'ouest de la ville, à environ 5 milles.

Notre baleinière allait bon train, et la pirogue de vivres, poussée au bambou par huit canotiers, se maintenait derrière elle à peu de distance.

Le chenal d'Aguégué français (ainsi nommé pour le distinguer d'Aguégué-Quendji, Aguégué anglais) était le seul qui nous fût complètement réservé pendant les différends avec nos voisins d'outre-Manche. Peu profond et bordé de hautes herbes, il serpente au milieu d'îles flottantes, sur lesquelles

de blanches aigrettes, occupées à pêcher, nous regardaient passer d'un air intrigué.

Quelques crabiers effarouchés s'envolant à notre approche et des martins-pêcheurs immobiles et pensifs sur leur branche étaient les seuls hôtes de ces lieux.

En arrivant au bout du chenal, qui a environ 2 milles, nous voyons une petite hutte sur pilotis sur laquelle flottent les couleurs françaises; un tirailleur sénégalais, accroupi sur la berge, se lève et nous salue.

C'est le poste d'Aguégué, qui a pour consigne de ne laisser passer aucune embarcation montée par des étrangers en armes et en uniforme; il garde l'entrée du Whémé.

En effet, sur notre droite nous apercevons le fleuve qui s'enfonce dans l'intérieur et disparaît à nos yeux par une courbe brusque; de droite et de gauche et se faisant face à plus de 100 mètres, des arbustes et des buissons surmontant de petites berges, couvertes de gazon et de fleurs du pays qui font un joli cadre à l'embouchure du Whémé.

Nous nous y engageons, et un instant d'arrêt me permet, en me retournant, de photographier le joli coup d'œil qu'offre le poste aux rayons du soleil levant.

Nous entrons dans le fleuve, et après un parcours d'environ 2 milles, nous assistons à un agréable changement de décor : les berges se sont abaissées, les herbes de marécage ont fait place à des prairies du milieu desquelles s'élèvent de partout les panaches élégants d'innombrables palmiers à huile.

Cette case fétiche, entrevue sur la berge gauche, c'est *Bodjé*. Un peu plus haut, un petit hameau; c'est Avabo.

Un peu plus loin, 2 milles encore, et nous laissons derrière nous les forêts d'Elaïs. Les herbes hautes de la prairie sont devenues un court gazon; quelques arbres apparaissent, clairsemés, commençant à se couvrir de feuilles. Pour animer et compléter ce tableau européen, de nombreux troupeaux de bœufs, disséminés dans la plaine verdoyante, paissent ou se promènent lentement.

Voici, dans le lointain, le premier grand village, Afobodgi. Une longue file de cases construites sur pilotis, mais à sec actuellement, autour desquelles s'agite une population étonnée de nous voir; nous portons à l'arrière le pavillon français, qui flotte aussi sur la case du chef. Le lieutenant-colonel Dorat lui a remis, en 1885, cette garantie de notre protection.

Nous sommes fort bien reçus par le chef, et quoiqu'il nous offre sa case, nous préférons nous installer sur l'herbe, à quelque distance du village, pour y déjeuner; c'est si nouveau pour nous ce gazon, ce bétail, nous qui venons de la côte aride et désolée !

Pendant le déjeuner, un vol de canards sauvages nous invite, en se posant tout près de nous dans une mare, à lui demander notre rôti du soir en échange de quelques grains de plomb.

Nous repartons vers 2 heures; nous passons, peu après, devant Késonou, autre grand village où est planté notre pavillon, et malgré les gestes des habitants qui nous invitent à nous arrêter, nous continuons notre route, car nous ne voulons pas perdre de temps.

Nous dépassons ainsi Danko, Gobodjé, Tocouli, sans y séjourner plus du temps nécessaire pour demander le nom du village, compter les cases, prendre un angle et quelquefois une photographie.

Nous faisons les sondages en marchant; jusque-là, nous sommes encore dans le bas Whémé.

Le pays environnant reprend à Tocouli l'aspect qu'il avait avant Afobodji : forêts de palmiers à huile, couverts de gendarmes[1] voletant autour de leurs nids, quelques troupeaux de bœufs de plus en plus rares. Nous rencontrons quelques pêcheurs occupés à poser ou à retirer leurs nasses, et conduisant debout à la pagaie leurs petites pirogues.

A Tocouli, nous avons un instant d'hésitation. Le fleuve se divise en deux bras, et au moment où nous allons nous engager dans le plus large des deux, qui se dirige vers l'ouest, un pêcheur nous explique que le fleuve va, au contraire, vers la droite. Nous suivons son indication, tout en nous promettant, au retour, d'explorer l'autre voie. Il nous paraît pourtant si étrange qu'un affluent soit plus large que le fleuve, qu'arrivés à Zukpa, nous nous assurons qu'on ne nous a pas trompés.

Notre premier jour de voyage se termine à Quétomé, où nous arrivons à la nuit tombante. Nous avons parcouru 21 milles depuis notre départ de Porto-Novo; le courant contrarie notre marche; il est en moyenne de 3 milles à l'heure.

Tous les villages que nous avons rencontrés sont de peu d'importance. Ils sont tous plus ou moins sous la suprématie des chefs de Késonou et d'Afobodji.

Nous avons passé la nuit dans une case que le chef a gracieusement mise à notre disposition. Nous avons d'autant plus remarqué son amabilité, que nous ne sommes plus destinés à être accueillis ainsi, du moins au début. Aucun Européen n'est jamais venu jusque-là. Nous quittons Quétomé au point du jour, pour reprendre notre voyage.

Nous entrons dans une autre région; le fleuve se maintient toujours à sa largeur habituelle, c'est-à-dire une centaine de mètres; les berges deviennent plus élevées de chaque côté, la végétation augmente également de dimensions.

Les arbres succèdent aux arbustes, et les terres perdent l'aspect marécageux qu'elles avaient en certains endroits.

A *Gréoué*, petit village de quelques cases, les habitants nous font signe d'arrêter d'un geste et d'un air impérieux qui contrastent avec l'accueil qui nous a été fait jusqu'à présent. Nous rasons la rive pour leur montrer que nous ne les évitons pas, et tout en leur faisant de la main des salutations amicales, nous continuons notre chemin, suivis le long de la berge par quelques individus d'allures suspectes armés de leur fusil à pierre. Ils nous dépassent bientôt, pendant que nous luttons contre le courant, et vont essayer, sans doute, d'ameuter contre nous le prochain village.

En effet, nous apercevons au détour du fleuve la longue file de cases de Quéti-Sota. La population entière est sur la berge, attendant notre arrivée

1. Espèce de passereaux se rapprochant du jeune moineau

dans un calme apparent; quelques canons de fusil dépassent légèrement les têtes.

Un vieillard, le chef sans doute, s'avance avec deux ou trois individus sur le promontoire le plus avancé, et au moment où nous arrivons à sa hauteur, il nous fait signe de venir, en nous disant qu'il veut nous parler.

Nous arrêtons, et après une courte explication où nous le mettons au courant de nos intentions tout à fait pacifiques, il nous prie de nous arrêter un moment dans son village. Nous déjeunons à Quéti-Sota, entourés à distance d'une foule qui nous examine curieusement.

Notre façon de manger avec des fourchettes les comble d'étonnement. Les assiettes, les ustensiles de cuisine sont pour eux autant de curiosités. Nous échangeons avec le chef quelques cadeaux; il nous offre un porc et des poules, en retour de quelques gallons de tafia et un peu de poudre. Nous nous quittons excellents amis.

A *Dahouémé*, où le bruit de notre arrivée s'est déjà répandu, après nous avoir demandé en vain de nous arrêter, on nous fait payer quelque chose pour le fétiche, dont le temple est un peu plus loin. Nous voyons, en effet, la petite cabane en paille qui abrite Elegbâ apparaissant derrière un buisson, à moitié couverte de feuillage mêlé de campanules et de mimosées.

Les fonds diminuent sensiblement; nous échouons, de temps en temps, sur des bancs de sable ou des passages à gué; le fleuve conserve sa largeur; quelques saillies de bancs de sable forment des îlots qui tracent dans le courant un sillage profond.

Soudain les yeux de nos Kroomen brillent, et ils se retournent vers nous comme pour demander notre intervention; ils aperçoivent sur un banc des crocodiles[1] qui dorment au soleil, la gueule entr'ouverte. La chair de ce reptile est le mets qu'ils recherchent le plus; aussi, pour les récompenser, car ils font une dure besogne, je me prépare à capturer un de ces monstres.

Nous avançons lentement; les pagaies ne font plus aucun bruit; les hommes les remuent sous l'eau sans les en sortir.

Le crocodile a l'oreille fine quoique endormi, et la moindre chose suffit à l'éveiller; on le voit alors fermer la gueule, ramener sous lui ses quatre pattes de façon à s'élancer dans l'eau si l'ennemi approche.

Ce grand saurien a la vie très dure; il faut le tuer sur le coup pour s'en emparer, autrement il va mourir dans l'eau des suites de ses blessures, quelquefois plusieurs jours après, entraîné par le courant à plusieurs milles de l'endroit où il est mort.

Il y a deux points où la balle cause sa mort instantanée : l'œil et le cou, pris en oblique à la naissance de l'épaule, dans la direction du cœur. S'il est touché à ces endroits, le monstre est paralysé; il n'a plus l'instinct, malgré sa grande vitalité, de se jeter à l'eau ni de faire un pas dans cette direction; c'est fort heureux pour le chasseur, car le crocodile se voit généralement tout à fait sur le bord de l'eau, où une dernière convulsion suffirait à le faire tomber. Il ne faut jamais tirer sur le crocodile lorsqu'il est

1. Nous continuons à appeler ainsi ces crocodiliens, mais sous la restriction signalée à la faune, lorsque nous parlons de cet animal. Voir page 89.

dans l'eau ; d'abord, il ne signale sa présence à la surface que par son front terminé par deux yeux saillants, et dix centimètres plus loin son nez, dont on aperçoit le bourrelet ; on ne voit rien d'autre. Il est toujours en mouvement et disparaît au premier objet suspect qu'il voit. Si on le tue, il va au fond, et il faut une pirogue armée de harponneurs dressés spécialement à cette chasse pour l'empêcher de s'en aller à la dérive ou de disparaître dans la vase.

Le meilleur et le seul moyen est donc d'attendre qu'il soit à terre où il vient dormir aux heures les plus chaudes de la journée, pour se reposer de ses chasses nocturnes. Quand il est éveillé brusquement, il se jette dans l'eau avant d'être assez à portée pour qu'on puisse tirer sur lui avec précision.

C'est à deux heures que nous voyons les crocodiles ; ils semblent profondément endormis. La chaleur est étouffante ; pas un souffle de brise n'agite les arbres, pas un bruit ne vient troubler le calme qui règne partout. Chaque seconde diminue la distance qui nous sépare des immenses reptiles ; on commence à distinguer leurs écailles qui reluisent au soleil. Ils sont trois. Accroupi à l'avant de l'embarcation, je retiens mon souffle, inconsciemment, par une vieille habitude ; nous sommes à plus de 120 mètres du banc de sable. Tant que nous ne faisons aucun bruit, nous pouvons avancer sans crainte de les voir nous échapper ; à 80 mètres, je lève lentement ma carabine, attendant le moment propice. On distingue les parties du corps ; à 60 mètres, les détails de la tête commencent à se dessiner ; à 50 mètres, je fais arrêter une seconde l'embarcation afin de supprimer toute oscillation, et pendant qu'elle redescend le fil de l'eau, je fais feu après une seconde d'immobilité.

Maintenant, toute précaution est inutile ; les Kroomen font voler l'embarcation pour arriver près de l'îlot le plus vite possible. Ma bonne chance m'a favorisé, j'avais choisi le plus grand. Dès que la fumée est dissipée, nous le voyons dans la même position qu'il occupait auparavant ; il semble endormi, avec cette seule différence que, cette fois, il a la gueule fermée ; de son cou s'échappe un petit jet de sang qui colore le sable d'une teinte pourprée ; l'œil est ouvert, fixe, vitreux, il est mort.

Les Kroomen sautent à terre et entonnent un chant de leur pays, sauvage mélodie qui me rappelle d'autres circonstances semblables, alors que je chassais passionnément au crocodile. Ils sont tout en joie ; ils se précipitent sur l'animal, le retournent, le garrottent, quoiqu'il eût cessé de vivre, et dansent tout autour. Ils ont l'air de cannibales qui se préparent à un repas ; on met le crocodile dans la pirogue à provisions ; il y aura grande fête ce soir pour nos canotiers.

Nous arrivons devant Ouazoumé, où l'attitude hostile des habitants n'est pas faite pour nous inspirer de la confiance. On nous fait signe d'arrêter, selon la coutume ; des gens courent de droite et de gauche, quelques-uns entrent dans des pirogues pour se mettre à notre poursuite dans le cas où nous chercherions à nous dérober.

Nous sommes très perplexes : va-t-on nous empêcher de passer ou nous attaquer ?

« Prenons-le gaiement, dis-je tout à coup à mes compagnons de voyage.

N'ayons pas l'air de faire attention à eux; si l'on nous touche, nous riposterons. » Et, prenant un accordéon qu'un moulèque avait, je ne sais pourquoi, joint à nos bagages, nous nous mîmes à chanter en chœur une chanson de paysan breton, qui faisait très bon effet, accompagnée par cet instrument.

Il est impossible de peindre l'effet que fit la musique sur cette population agitée; nous arrivions en ce moment à hauteur du milieu du village, et nous assistions aux changements successifs qui se produisaient dans l'attitude des habitants. Ils restèrent d'abord stupéfaits de nous voir prendre la chose aussi gaiement, puis ils réfléchirent, sans doute, que nous n'avions pas l'air de gens venus pour faire la guerre. Le sourire, puis de francs éclats de rire apparurent sur leur physionomie, et tout le monde donna, en un instant, tous les signes de la gaieté la plus folle. Ils se mirent à danser en cadence, à faire des contorsions grotesques, et comme pendant ce temps nous faisions du chemin, ils suivirent la rive, sortirent du village, continuant à nous accompagner ainsi en dansant et en riant comme des fous; ils ne s'arrêtèrent, comme à regret, que sur le bord d'un grand ruisseau, affluent du Whémé, d'où ils nous firent, de la main, une foule de gestes d'adieu ou d'amitié.

Lorsque nous fûmes hors de vue, ce fut à notre tour de rire de ce nouveau moyen de passer devant un village contre le gré des habitants.

Dès lors, nous prîmes l'accordéon à l'approche de chaque lieu habité, et l'on pouvait ainsi nous entendre longtemps avant de nous voir. Nos Kroomen et le personnel apprirent sans peine la fameuse chanson, et ce ne furent plus trois voix, mais une quinzaine, qui accompagnèrent désormais le *Pacificateur du Whémé*, comme nous appelions l'accordéon.

Nous passâmes ainsi à Gobbo, à Bodjémé, ayant, je l'avoue, l'apparence de gens en goguette, mais semant par ce moyen la joie sur notre passage, et nous terminions notre deuxième journée de voyage un peu plus loin que Bodjémé, après un parcours de 18 milles seulement ce jour-là, à cause du manque d'eau, de la chasse au crocodile, et de tous les retards que nous avions subis.

Nous mettons le camp sur un banc de sable, à un tournant du fleuve. Devant nous des berges élevées, couronnées de palmiers, se prolongent de chaque côté et disparaissent dans le lointain. Notre banc de sable est une presqu'île qui se rattache à la rive sous 2 ou 3 pieds d'eau.

Nous avons choisi cet endroit parce qu'on ne peut pas nous y surprendre; mais il offre de nombreux inconvénients.

Tout autour de nous, le sable est jonché de coquilles d'œufs de crocodile, couvert de traces de leurs pattes, ce qui indique que cet îlot leur est familier, et des myriades de moustiques nous promettent une nuit des plus agitées.

Nous prenons tour à tour la faction; je monte la première, et, après avoir fait le tour de l'îlot, je vois des ombres errer çà et là, se donnant des claques retentissantes. Je reconnais, en m'approchant, MM. Siciliano et Maignot, puis tout notre personnel qui s'agite; personne ne peut dormir. En s'approchant de la tente, ils ont été obligés de s'enfuir. Les moustiques sont si tenaces et nombreux, que le seul moyen de se dérober un peu à leur piqûre est de se promener à grands pas.

Les crocodiles ne débarquent pas, heureusement; ils se contentent de sillonner l'eau en tous sens autour de l'îlot; nous apercevons leurs têtes nombreuses qui se détachent, au clair de lune, sur la surface de l'eau.

Nous voyons arriver le matin avec la plus grande impatience, nous promettant de dormir à l'endroit où nous déjeunerons. Nous quittons, avant l'aube, notre promontoire auquel nous laissons le nom mérité de *Pointe aux Moustiques*.

Tout près, se trouve le village de Léwé; nous nous y arrêtons. M. Siciliano convoque les chefs et les habitants, et M. Maignot interroge les indigènes pendant que je retourne photographier la Pointe aux Moustiques, et que je fais mes observations journalières.

Tout s'est rempli de sable à notre dernier campement; les fusils, les effets, en sont complètement imprégnés. J'ai peur que mon chronomètre n'ait souffert, et je passe longtemps à le nettoyer extérieurement. Mes châssis photographiques, mes clichés (comme je le vis plus tard), sont dans le même état.

Lorsque nous quittons Léwé, nous voyons avec plaisir flotter le pavillon qu'on vient d'arborer sur le village, et M. Siciliano emporte son premier traité où nous avons signé comme témoins.

Le troisième jour du voyage, le fleuve change peu d'aspect; les rives augmentent d'élévation, la végétation devient de plus en plus riche. La largeur du fleuve se maintient toujours entre 80 et 100 mètres; l'élévation des berges de 1 à 2 mètres, le fond est toujours entre 1^m,10 et 70 centimètres, excepté sur les bancs où il diminue beaucoup.

A la Pointe aux Moustiques, nous étions à peu près à la latitude de Dambo, marché de l'intérieur d'une grande importance dans le commerce de la région. Nous dépassons Niakpo, deux ou trois petits hameaux, et Gamban, un des plus grands villages du Whémé. Le chef étant absent à notre passage, nous promettons de nous y arrêter au retour.

Nous allons camper à Séti, après un parcours de 17 milles depuis Lewé.

Nous sommes à la hauteur de la frontière nord du royaume de Porto-Novo.

Quoique le Dahomey s'étende jusqu'à la rive droite du fleuve, les villages qui s'y trouvent vivent, comme de l'autre côté, dans une sorte d'indépendance qui se remarque chez toutes les populations qui habitent cette région.

Le Dahomey les considère comme indépendants; quand bon lui semble, il fait chez eux des razzias qui les dépeuplent et les ruinent souvent à tout jamais.

Pour se mettre à l'abri, jusqu'à un certain point, de ces tentatives, les habitants des villages qui sont sur la rive droite construisent sur la rive opposée un nombre égal d'habitations et de magasins. Ils habitent la rive droite jusqu'au moment de l'expédition annuelle; ils y cultivent, sur un excellent terrain, le maïs, la patate, l'igname et le manioc; dès que les eaux baissent, ils traversent la rivière et habitent la rive gauche où ils sont, sinon en sûreté, du moins à l'abri des surprises. Ils enlèvent, le soir, toutes les pirogues, les tirent à terre, et ont ainsi beaucoup de chances de ne pas être inquiétés. Les Dahomiens recherchent les gués, et nous avons remarqué que partout où il y en a, tout est désert aux alentours. Comme l'armée daho-

mienne a généralement un but, elle dédaigne de s'attarder sur les bords du Whémé, si les gens ne se trouvent pas sur son chemin.

Tous les villages de la rive droite sont doubles, à peu d'exceptions près. Quand on arrive dans le haut Whémé, à la hauteur de Séti, les lieux habités qu'on trouve de ce même côté sont peuplés par des Dahomiens et non plus par des gens de Whémé ; il n'y a donc plus de villages doubles à partir de cet endroit.

A partir de ce point également, les chefs de la rive gauche se déclarent indépendants et hors de l'influence du roi de Porto-Novo ; ils ne lui payent aucune redevance, tandis que, jusque-là, tous les autres sont ses tributaires.

Au départ de Séti, le quatrième jour du voyage, nous rencontrons le gué de Quamvi, où nous restons échoués pendant près d'une heure ; tout notre personnel est dans l'eau afin de nous sortir de là. Tout ce pays a l'air désert, on devine sans peine que le Dahomey a passé par là; sur notre droite, à 2 milles du gué, nous constatons les traces récentes d'un village : des pots brisés, des bambous demi-brûlés, des débris de toutes sortes jonchent le sol; des os humains éparpillés par les bêtes fauves, quelques monticules où commence à pousser l'herbe, sont les derniers vestiges d'une razzia dahomienne. C'est là que se trouvait, comme nous l'apprîmes ensuite, le village d'Azanzoumé.

Nous quittons ces lieux désolés, dont la contemplation ne peut qu'éveiller des idées tristes; nous passons à Quamvi, à Lantonou, dans la matinée, et nous assistons à un changement de paysage. D'épaisses forêts de grands arbres longent le fleuve, la route des indigènes passe sous son ombrage; de temps à autre, nous apercevons des gens qui, à la file indienne, paraissent et disparaissent entre les arbres, parcourant de leur pas régulier, avec leur fardeau sur la tête, ces sentiers ombragés pendant des kilomètres.

Les berges du fleuve sont de plus en plus hautes; nous voyageons maintenant dans une partie du fleuve qui est encaissée entre des escarpements de 5 et 6 mètres de haut. Près de leur crête, on aperçoit sur leurs parois des traces d'érosions indiquant la hauteur des eaux après les pluies (octobre, novembre). Cet endroit doit avoir, à cette époque, de 6 à 7 mètres de profondeur.

Les eaux, basses en ce moment, permettent, en laissant les berges à sec, de voir distinctement la nature des terrains par couches superposées.

La forêt se prolonge sur tout le parcours du fleuve que peut embrasser la vue en face de nous; nous apercevons, après un tournant, une colline boisée chargée de verdure entourée d'éminences également couvertes de végétation : c'est Fanvier.

Le *pacificateur* du Whémé nous procure un accueil aimable. On nous regarde; on nous palpe avec un étonnement mêlé de crainte. Jamais on n'avait vu de blanc. Tout, nos vêtements, nos armes, notre embarcation, sont un sujet d'admiration; nous demandons au chef, un petit vieux alerte, de nous indiquer un endroit pour nous reposer, et il nous conduit, après plusieurs détours, dans un endroit charmant.

Autour de nous un espace circulaire formé par de grands arbres, dont le feuillage épais se réunit sur nos têtes en un dôme de verdure de 15 mètres d'élévation. Autour des arbres, des mimosées variées, mélangeant aux lianes

innombrables leurs fleurs aux couleurs vives; des oiseaux familiers voltigent autour de nous, et le grillon, de tous côtés, fait entendre son bruissement monotone. Nous jetons un coup d'œil à travers la forêt, et nous voyons à nos pieds, diminués par l'éloignement, le Whémé et ses rives pittoresques.

Ce coup d'œil admirable, cette forêt, ces collines, nous font autant de plaisir à contempler que les prairies et le bétail d'Afotonou; c'est le paysage d'Europe. Immobiles, absorbés par nos souvenirs, oubliant la foule qui nous regarde, nous pensons un instant à la patrie, à ses belles et riantes campagnes, à ses rivières tranquilles, là-bas, bien loin...

Le sol est jonché de feuilles sèches; le vieux chef fait sortir tout le monde de l'endroit qu'il nous réserve, et se met à balayer lui-même avec vigueur. Il met à découvert un sol uni, couvert de mousse rase; tout nous invite à nous asseoir; ce sera notre salle à manger.

Les habitants nous observent à travers le feuillage; nous entendons des exclamations d'étonnement, des marques de stupéfaction pendant tout le repas. Le chef s'assied, silencieux, à quelque distance de nous, prêt à nous être utile si nous le désirons; il a la physionomie d'un brave homme et l'air intelligent et perspicace.

Nous l'interrogeons tout en déjeunant. Il n'a jamais vu d'Européens, il en a entendu parler par les habitants du bas Whémé, mais ni lui ni personne, à Fanvier, n'a quitté son village. Il a reconnu, en nous voyant, les blancs dont on lui a fait la description. Il nous demande la permision, pour les habitants, de venir nous voir à leur aise, ce à quoi nous nous prêtons avec plaisir.

Nous distribuons un peu de tafia; bientôt le tam-tam arrive et mêle son bruit à la fête. On s'amuse, on chante autour de nous; des jeunes filles exécutent des danses tout à fait locales. On veut de force nous garder jusqu'au lendemain, mais nous ne pouvons nous attarder. La fièvre commence à nous attaquer depuis la veille; nous ne dormons pas, nous mangeons mal. Nous avons toute la journée le soleil sur la tête, malgré la tente légère qui surmonte l'embarcation, et nous respirons une atmosphère humide, certainement très malsaine.

Il faut que nous nous dépêchions, sans quoi nous ne pourrons continuer notre voyage. Nous quittons Fanvier après y avoir toutefois placé le pavillon sur la case du chef. Nous lui faisons des cadeaux, et il nous apporte en grande pompe deux porcs, qui poussent des cris déchirants d'avoir à quitter leur patrie.

Nous laissons à regret ces braves gens. On doit être heureux dans ce charmant village de Fanvier. Combien sont plus sympathiques les populations que l'Européen n'a pas perverties avec sa civilisation !

J'ai photographié du haut de la colline de Fanvier, ayant au-dessous de moi le village, le Whémé, qui coule dans une espèce de brouillard; on distingue à peine, de l'autre côté, quelques cases rondes qui font face au village. Cette colline a une altitude de 140 mètres au-dessus du niveau de la mer, et environ 90 mètres au-dessus de celui du fleuve. Mes compagnons l'ont appelée le *mont Foà*.

Vu du fleuve, le village est aussi pittoresque que du côté de la colline; on

ne fait qu'entrevoir au milieu d'un feuillage touffu, la plupart des toitures des cases qui s'échelonnent sur son versant. C'est le commencement de la troisième zone; on commence à apercevoir le granit en quantité. Le mont Foà en est entièrement formé; il est mélangé en certains endroits à du schiste, et le versant opposé au fleuve offre des gisements de gneiss à fleur de terre. L'aspect des rives, avec leurs forêts et leurs escarpements, reste le même bien longtemps après Fanvier.

A Aboucou, nous pendons nos hamacs pour la nuit; je calcule et ajoute à mes notes un parcours de 12 milles.

Nous devons passer vers midi, le jour suivant, au gué d'Ajoom, célèbre depuis quarante ans que Porto-Novo s'est brouillé avec le Dahomey. C'est là qu'ont passé les bandes dahomiennes, portant chaque année, dans des contrées fertiles, le pillage et l'incendie; c'est là aussi qu'elles ont traversé, à leur retour, emmenant captifs les habitants. Combien de malheureux ont passé là ! Combien d'entre eux ont dû se dire avec raison qu'ils ne franchiraient plus jamais le gué d'Ajoom, laissant pour toujours, de l'autre côté de l'eau, femme, enfants ou patrie!

Il existait autrefois un village du même nom; en 1881, il eut le même sort qu'Azanzoumé et que tous ceux sur lesquels le Dahomey jette son dévolu. Nous nous fîmes montrer son emplacement par des pêcheurs. Il ne reste rien, pas un seul vestige du village disparu.

Un petit hameau, situé 2 milles plus loin, a pris le nom d'Ajoom. On ne comprend pas que de nouveaux villages apparaissent encore dans ce voisinage dangereux; il faut vraiment que le noir soit l'insouciance même, pour ne pas profiter de la leçon cruelle que reçoivent quelquefois les autres.

Il en est de même partout; le Dahomey brûle un village, emmène les habitants, et quelques mois après d'autres viennent s'établir par là, sur le passage de leur redoutable ennemi, sans paraître prévoir qu'ils sont destinés tôt ou tard à avoir le même sort.

Il y a, à Ajoom, deux gués à 800 mètres l'un de l'autre; ils sont à fleur d'eau pendant la saison sèche, et l'on peut les traverser sans se mouiller les jambes. Le Whémé, en cet endroit, a 70 mètres de large.

Les berges continuent à être hautes; à Assiossi, nous sommes obligés d'expliquer notre présence dans le Whémé. On se contente de nos explications, et nous faisons quelques petits cadeaux. Les habitants nous rejoignent à quelque distance, pagayant avec force dans leurs petites pirogues; nous croyons à un changement brusque dans l'attitude des habitants, mais ils ne veulent que nous vendre du poisson et du miel. Nous faisons ces achats bord à bord sans nous arrêter.

Notre pirogue de vivres reste en arrière; les canotiers de Porto-Novo refusent tout à coup d'avancer. Nous sommes en plein Dahomey depuis hier, et ils ne se sentent pas tranquilles. Nos Kroomen eux-mêmes, si courageux et si énergiques, ne peuvent dissimuler une crainte des plus fondées.

Nous ne pouvons nous arrêter pour eux; il faut marcher. L'un des canotiers de Porto-Novo se sauve à quelque distance d'Assiossi, et comme nous ne voulons pas que les autres fassent de même, nous faisons passer la pirogue devant nous et la suivons de près.

A un certain moment, près de Dogban, les canotiers refusent net d'avan-

cer; la pirogue s'arrête et s'en va à la dérive. Nous posons un ultimatum : nous ferons feu sur le premier qui fait mine de rébellion. Comme ils ne prennent pas la menace au sérieux, M. Siciliano prend son fusil et leur fait siffler une balle à quelques pouces au-dessus de leurs têtes. Ils comprennent alors qu'il n'y a plus à plaisanter, et ils reprennent leur route de mauvaise grâce.

Nous faisons une découverte très intéressante, et qui nous signale encore notre présence dans la troisième zone. Nous nous échouons tout à coup, très légèrement par bonheur, et nous nous apercevons que nous sommes sur un véritable lit de rochers. La base des berges commence, en effet, à offrir des traces de gisements schisteux, mais les rochers sont complètement isolés au milieu du fleuve ; tout autour, du sable à 2 mètres de profondeur.

Seuls dans leur genre (car nous n'en avons pas vu d'autres), ces rochers sont assez étranges; ils mesurent une quinzaine de mètres de tour. Le plus élevé était, à cette époque de l'année, à 60 centimètres au-dessus de la surface de l'eau. Nous les appelons les *rochers Maignot*. J'en ai emporté quelques échantillons.

Nous arrivons à Coddé à la nuit tombante, et nous passons un traité avec le chef. Après avoir mis le village sous la protection de la France, nous nous mettons nous-mêmes sous celle des habitants. Parcours de la journée : 13 milles. Le matin du jour suivant, avant le départ, je place mon appareil, et un moulèque photographie toute notre expédition, avec la population de Coddé derrière nous.

Quelques heures après notre départ, voyant à Allioui un joli point de vue, nous descendons un instant pour prendre une photographie; au retour, nous nous apercevons que tout le monde a quitté la pirogue de vivres et qu'on a profité de cela pour nous voler une dame-jeanne de tafia, notre unique caisse à provisions, et plusieurs autres objets.

Il ne nous reste qu'un morceau de fromage, quelques oignons et un peu de pain sec, qui, fort heureusement, se trouvait dans la baleinière. Nous ne pouvons perdre inutilement un temps précieux à chercher les voleurs; nous croyons que ce sont les canotiers de Porto-Novo, car ils ont disparu; mais ils reparaissent à notre grand étonnement; ce sont les gens du village qui nous ont volé. Nos canotiers ne peuvent plus fuir, comme nous le comprenons ensuite; ils tomberaient entre les mains des Dahomiens. Nous sommes au contraire leur seule protection. Nous portons plainte au chef du village pour le vol dont nous sommes victimes; mais, au Dahomey, il faut donner au chef qui vous le fait rendre le double de la valeur de l'objet volé.

Cette perte de nos provisions est des plus fâcheuses ; nous ne rencontrons que des populations méfiantes, sinon hostiles, qui ne se nourrissent que de poisson sec et d'huile de palme. Avec la fièvre qui nous dévore plus ou moins tous les trois, ce n'est pas la nourriture qui nous convient.

Nous décidons néanmoins de continuer. M. Maignot est très malade; M. Siciliano et moi serons dans le même état dans deux ou trois jours; nous avons tous plus ou moins une insolation.

Une fièvre lente ne me quitte plus depuis Fanvier; cette position assise toute la journée sur un banc étroit, ces secousses continuelles imprimées par les pagaies, ce soleil brûlant, font que le soir nous sommes accablés de

fatigue. Cette situation a un avantage pour le moment : c'est que nous n'avons pas grande envie de nourriture, et que cela s'accorde très bien avec la situation de notre garde-manger.

Nous ne consommons que du sulfate de quinine.

A quelques milles d'Allioui, nous nous trouvons de nouveau devant deux bras du fleuve ; il n'y a personne pour nous renseigner, et il se produit ce qui arrive toujours en pareille occasion, nous prenons précisément le mauvais chemin. Nous ne nous en apercevons qu'une heure après en arrivant dans un cul-de-sac, fort joli endroit cependant, bordé d'arbres se reflétant dans une eau tranquille. Le manque de courant, qui ne s'est produit que vers la fin, nous a fait supposer que nous faisions fausse route, mais nous avons voulu voir où conduisait ce bras.

Le promontoire ou cap, que nous nommons la *pointe Siciliano* et qui divise le Whémé en deux bras, est une jolie presqu'île couverte de végétation et de crocodiles. Nous ne sommes nullement disposés à la chasse. C'est à grand'peine que je me tiens en ce moment au gouvernail ; la tête me tourne, et je souffre beaucoup de l'estomac. M. Siciliano roule en ce moment une cigarette de quinine avec cette réflexion amère « que le climat de Nice vaut infiniment mieux pour la santé que celui de la côte de Guinée », et M. Maignot, assis au fond de la baleinière, a la tête appuyée sur mes genoux, dans un état de prostration complète.

Les Kroomen sont fatigués ; ils pagayent neuf heures par jour contre le courant, et ils ne trouvent jamais de repos la nuit, comme nous d'ailleurs, à cause des moustiques. Les braves gens murmurent un peu, mais ils vont quand même de l'avant.

A Fuïssa, nouvelles palabres pour passer ; l'accordéon reste dans son étui, personne n'a envie de chanter.

A Dévicamey, Gobaïa, Batissa, Afouli, Huïssa, Grondai, Haloucamey, nous nous apercevons que les populations sont de plus en plus hostiles ; dans ce dernier village, on veut nous empêcher de passer, mais nous avons l'air de ne pas voir, ni d'entendre. On n'ose pas se mettre à notre poursuite.

C'est le Dahomey ; la façon de porter le pagne, le langage, tout l'indique [1]. En vue d'Oumkpakpa, à un endroit que nous appelons la *pointe aux Mouches,* parce que des milliers de ces insectes nous couvrent littéralement, nous arrêtons un moment pour laisser manger les hommes.

Nous nous sommes réfugiés sous un magasin à maïs, entre les pilotis qui le supportent, seul endroit où il y ait un peu d'ombre, à 100 mètres à la ronde.

J'essaie de manger un poisson sec, mais mon estomac se refuse à toute nourriture. M. Maignot sommeille. Deux ou trois individus viennent du village et s'arrêtent à quelques pas de nous.

Je crois entendre à ce moment le tonnerre dans le lointain, à intervalles réguliers. Mais le ciel est découvert de partout ; pas un nuage même à l'horizon. Le soleil brille, beaucoup trop même, à notre gré ; le bruit lointain continue. M. Siciliano écoute comme moi, on dirait le canon. Nous nous

1. Nous devons faire remarquer qu'avant cette époque personne ne connaissait la direction du fleuve, et par conséquent où étaient les limites est du Dahomey.



décidons à demander aux indigènes qui sont là des informations à ce sujet, et ils nous répondent que le bruit vient d'Abomey : ce sont *les grands fusils du roi*, disent-ils.

En effet, les coups sont régulièrement espacés ; ils cessent pendant un instant, puis recommencent. Je compte huit minutes entre deux salves de dix coups ; de soixante-cinq à cent dix secondes entre les coups, puis un arrêt de quinze minutes, puis dix-huit coups, puis plus rien[1].

La brise du sud-ouest, qui souffle toujours sur la côte, était assez forte ce jour-là. Je calculai, par déduction, que la capitale du Dahomey se trouvait à environ 3 ou 4 milles au sud du point où nous étions comme latitude, et à une distance d'une quinzaine de milles à l'ouest, vu les pièces qu'il possède, la façon dont il les charge et la force du vent. Mes calculs, plus tard établis sur des données astronomiques, vinrent, à peu de différences près, à l'appui de mon dire.

Comme je l'ai dit plus haut, nous nous étions aperçus que nous n'étions plus chez les populations du Whémé ; nous étions tout à fait dans le Dahomey, à quelques milles de la capitale.

Les gens restaient sourds à nos propositions de protection ; ils refusaient énergiquement, comme de juste. N'ayant pas le pouvoir de nous empêcher eux-mêmes de passer, ils avaient certainement prévenu, à la capitale, de notre présence en cet endroit. Nous fîmes toutes ces réflexions en continuant notre route.

En arrivant à Affamé, les gens nous font signe de venir ; il faut d'ailleurs que nous achetions des vivres ; mais nous avons à entamer des palabres sans fin. « Comme cela sent le Dahomey ! » dit M. Siciliano.

Si l'on réfléchit que nous étions les premiers Européens qu'on ait jamais aperçus dans la région, que notre embarcation était chose nouvelle dans le fleuve, qu'il était défendu de quitter les villes du littoral pour se rendre dans l'intérieur sans l'autorisation du roi, on se rendra compte de l'étonnement qui nous accueillit partout sur notre passage. Notre personnel, la route que nous suivions, nous rendaient à peu près indépendants, sans quoi nous ne fussions pas arrivés à mi-chemin.

Lorsque nous commençâmes notre exploration, nous ignorions absolument si le Whémé nous conduirait au Dahomey ou à Abéokouta ; la délimitation qui comprenait les rives du Whémé pour Porto-Novo et le Dahomey, n'allait que là où l'on avait remonté le fleuve, à peine à quelques milles. Le reste ne serait défini qu'à mon retour.

Nous étions alors à 92 milles environ de Porto-Novo, et au milieu d'un pays[2], sinon ennemi, du moins plein de persécutions pour les Européens.

A Haï, des gens ont l'air de nous suivre sur la plage, attendant que nous débarquions ; il y en a sur les deux rives.

Nous voulons éviter un conflit, et le soir nous nous arrêtons au milieu du

1. Nous sûmes plus tard que le roi recevait, à cette même date, la mission portugaise envoyée à Abomey, par le gouvernement de Lisbonne. (Voir chap. Ier, p. 43.)

2. Nous disons *au milieu*, parce que le Dahomey revendique au nord du Whémé, à hauteur d'Abomey, un grand territoire sur la rive gauche, habité et peuplé par des sujets dahomiens ; ce territoire n'est d'ailleurs à personne.



fleuve, et nous amarrons l'embarcation avec des bambous sur un fond de $1^{m},60$. Nous passons ainsi la nuit au milieu du courant. Nuit terrible ! Nous ne pouvons dormir faute de place, pas plus que nos hommes ; les moustiques nous atteignent par nuées. Nous montons la garde chacun à notre tour ; on fait de même sur la pirogue ancrée derrière.

Il est impossible de s'approcher de nous sans être vu ; au milieu de la nuit, il est trois heures, des pirogues arrivent en amont ; elles descendent avec rapidité et passent à côté de nous. Les gens qui les montent, sans nous voir ou sans en avoir l'air, causent à voix basse ; ils n'ont jamais couru de plus grand danger dans leur vie. Au premier geste, ils recevaient quinze balles à bout portant ; tout l'équipage ayant été mis sur pied à leur approche, nos Kroomen avaient chacun un fusil Snider.

Le matin du septième jour, tout en reprenant notre voyage, nous tenons conseil ; les vivres manquent, et nous n'osons plus atterrir ; nous sommes tous malades, notre personnel est exténué. De plus, les fonds diminuent de plus en plus, et nous pouvons calculer, d'après leur diminution graduelle, que nous ne pourrons pas aller bien loin à cette époque de l'année.

Nous ne faisons qu'échouer toute la matinée avec une embarcation qui cale 68 centimètres. Nous dépassons Oboa, et nous reprenons notre discussion sur le parti à prendre, quand une circonstance imprévue vient nous donner une solution immédiate.

A un certain endroit où le fleuve n'est plus large que de 40 mètres environ, nous nous échouons sur un banc de sable. Nos Kroomen se mettent à l'eau, et pendant qu'ils travaillent à nous dégager, nous voyons tout à coup une quinzaine d'individus armés de fusils qui, sortant de derrière les broussailles où ils étaient cachés, s'approchent de nous.

A l'endroit où nous sommes échoués, il y a à peine 2 pieds d'eau, et nous nous trouvons à 10 mètres de la rive. Ces gens sont des Dahomiens ; il y a avec eux un cabéçaire. Ils entrent dans l'eau, et, à deux pas, ce dernier prend la parole :

— Où allez-vous ?

— Nous nous promenons sur le Whémé.

— Qui êtes-vous et d'où venez-vous ?

— Français. Nous venons de Porto-Novo.

— Pourquoi n'avez-vous pas demandé au roi la permission de venir ici ?

— Parce que nous ne savions pas que ce fût nécessaire ; la rive gauche n'est pas au Dahomey.

— Ce n'est pas vrai. Tout est à Dada (le roi). Il faut que vous attendiez ici le retour du récadaire qui est allé à Dahomey (capitale).

— Mais nous voudrions nous dépêcher, car nous sommes pressés.

— Oh ! ce n'est qu'un moment. Le récadaire sera de retour tout à l'heure.

On sait ce que sont les petits moments du Dahomey.

— Si nous nous laissons prendre, dis-je à ces messieurs, vous savez que nous en avons pour deux ou trois mois à être les pensionnaires forcés de Sa Majesté ; on va confisquer l'embarcation, prendre les gens de Porto-Novo et les Kroomen, qui sont perdus, les malheureux, et nous conduire à la capitale. Vous avez vos occupations qui vous réclament à Porto-Novo ; quant à moi, je ne tiens nullement à être fait prisonnier. Si vous

m'en croyez, nous allons brûler la politesse à ces gens-là; mais faisons vite.

— Nous n'avons pas d'autre parti à prendre, dit M. Siciliano. Continuer le voyage est impossible dans les conditions où nous sommes; d'ailleurs, les eaux sont trop basses pour aller plus loin. Filons, mais adroitement, sans quoi nous nous faisons prendre.

— Laissez-nous sortir l'embarcation du sable, dit M. Siciliano au cabéçaire, pour pouvoir débarquer.

J'explique en anglais aux Kroomen ce qu'ils ont à faire : tourner l'embarcation de façon à faire face à la direction d'Affamé, et rentrer dedans prendre leurs places et leurs pagaies; les deux premiers maintiendront l'embarcation avec un bambou, afin qu'on nous croie toujours échoués, jusqu'au signal donné. Il y va de leur liberté, de leur vie peut-être, et les braves gens sont vite prêts.

Pendant ce temps, M. Maignot prend le gouvernail sans en avoir l'air, et je lui mets sous les yeux ma carte, où les bancs que nous avons rencontrés sont signalés. Je crie au moulèque qui est sur la pirogue de virer de bord et de descendre le plus vite qu'il peut dès qu'il nous verra en faire autant, et il communique mes ordres à voix basse aux canotiers.

Les Dahomiens, se méfiant de quelque chose, avancent un peu et mettent (quelques-uns d'entre eux) la main sur le bordage.

— Prenez votre fusil, dis-je à M. Siciliano, et quand je crierai : En avant! couchons en joue ces gaillards-là.

— Je leur brûlerai plutôt la cervelle que de me laisser prendre, dit-il.

— J'en ferai autant au premier mouvement, répondis-je. Allons!

Nous mettons la main sur nos armes et j'envoie aux Kroomen un *go on* retentissant, tandis que je couche en joue l'individu qui tient le bordage en face de moi et que M. Siciliano en fait autant.

Au même instant, les douze Kroomen enfoncent leurs pagaies dans l'eau avec une force inouïe; l'embarcation, aidée par le courant, fait un bond en avant, et elle échappe aux mains des Dahomiens, qui reculent à l'aspect de nos canons de fusil.

Avant qu'ils soient revenus de leur étonnement, nous sommes à 30 mètres; avant qu'ils se mettent à courir sur la rive, nous sommes hors de portée. Tout notre personnel, qui a encore plus peur que nous de tomber entre les mains du Dahomey, pagaye ou pousse avec une activité indescriptible.

Nous descendons ainsi pendant toute la soirée et une partie de la nuit. Nous nous arrêtons le soir, à 11 heures et demie, sur un banc de sable près de Lantonou, sur la rive gauche; aidés par le courant et le zèle de nos hommes, nous venons de faire 50 milles.

Nous voici de nouveau dans le royaume de Porto-Novo, où nous n'avons plus rien à craindre du côté de la rive gauche.

Le lendemain, nous nous arrêtons à Gamban, où nous passons un traité avec le chef, et nous partons en laissant derrière nous un pavillon français de plus.

Le soir même, nous campons à Tocouli, où nous nous faisons un nouvel allié, et nous faisons l'exploration de l'embranchement ouest du Whémé le lendemain et le surlendemain.

Le Lito, c'est le nom du bras que nous remontons, ressemble plutôt à un épanchement du fleuve dans des bas-fonds. Il a, vers l'entrée, environ 120 mètres de large, et plus de 250 au milieu; il aboutit, au bout de 4 à 5 milles, à un cul-de-sac où commencent deux petits cours d'eau. L'un d'eux ne doit exister qu'aux hautes eaux; l'autre, le Broutli, n'est navigable que pour les petites pirogues. Il traverse, en se dirigeant un instant vers le sud-ouest, des marécages peuplés de caïmans et qui sont en même temps des forêts de palétuviers.

On disait que ce petit cours d'eau rejoignait la lagune de So, dans le lac Denham. Il n'y a aucune trace de cette communication, ni du côté du Lito, ni du côté de ladite lagune, ni sur le chemin qui va d'Abomey-Calavy au Whémé et qui passe entre les deux.

Après avoir passé la dernière nuit à Tocouli, nous reprenons la direction de Porto-Novo; depuis Gamban, nous avons trouvé quelques poules, mais nous ne sommes pas en bonne santé.

Nous disons adieu au Whémé vers midi et sommes de retour à Porto-Novo le soir, après treize jours d'un voyage fatigant.

On a déjà vu la description de la case ronde en paille sur pilotis; c'est celle qu'on remarque sur tout le parcours du Whémé.

Le costume des habitants est le même que dans les autres régions, sauf à Affamé, où les gens vont presque nus, et à Lewé, où les hommes portent une petite jupe plissée dont nous avons déjà parlé. La langue qu'on parle le long du fleuve est le fon ou dahomien[1]. Il y a quelques villages où les gens appellent le fleuve *Okparà*, d'autres *Oagbo;* mais la généralité l'appelle *Whémé*.

Le Whémé est riche en cultures et en produits utiles au commerce. Ces derniers s'écoulent par le fleuve et par des routes intérieures passant par les marchés de Dévicamey, Aboséti, Dambo, Wéfin, Vacon, Adjara, Djofi, arrivent à Porto-Novo, à Abéokouta et à Lagos.

Les habitants vendent leurs produits à peu de distance de chez eux, et ils n'arrivent aux centres de commerce que de main en main.

En plus des productions végétales, on compte la poterie, le poisson, le bétail, qui vient du bas Whémé.

La direction générale du Whémé est nord-nord-ouest pendant la plus grande partie de son parcours.

Il est navigable aux hautes eaux (avec une force motrice suffisante pour vaincre un courant de 8 à 10 nœuds) jusqu'à 125 et 130 milles nord de son embouchure. Au point où nous nous sommes arrêtés, il mesurait 50 à 60 mètres de largeur; sa profondeur moyenne est de 2 à 4 mètres, sauf les gués et les bancs qu'il est facile de reconnaître.

Il se jette dans la lagune de Porto-Novo par le chenal d'Aguégué français, et dans le lac Denham et le Toché par ceux d'Aguégué-Quendji et le Zoumé. Il n'a comme affluents que de nombreux ruisseaux.

La population riveraine peut être estimée à 30 000 ou 40 000 habitants.

Le lever hydrographique que j'ai rapporté de mon voyage a été fait à la boussole, et vérifié par une triangulation sommaire établie sur vingt-deux

1. Beaucoup de gens appellent cette langue le *géji*.

villages principaux. Quatre points de repère en ont formé la base, établis par une observation astronomique régulière : Afobodji, Gamban, Fanvier et Oumkpakpa. Le calcul horaire a été basé sur l'heure donnée télégraphiquement par l'observatoire de Saint-Paul-de-Loanda.

Les altitudes de niveau ont été données par l'anéroïde compensé et vérifiées par le thermomètre à eau bouillante. L'échelle ascendante va de 3 mètres à Bodjémé jusqu'à 155 mètres à Oumkpakpa.

L'exploration du haut Whémé eut pour résultat de faire connaître, au juste, l'hydrographie du fleuve, les limites du Dahomey et de Porto-Novo d'une façon régulière, ainsi que l'importance commerciale de la région.

Au point de vue politique, elle fit connaître notre pavillon national dans l'intérieur du pays, à 90 milles au nord, et créa avec les principaux chefs nos premières relations. De plus, elle a appris la nouvelle route qui conduit à la capitale, car on ignorait jusqu'alors que le Whémé puisse être d'aucune utilité à cet égard.

Nous avons remis en arrivant, à M. Bayol, les traités passés avec les chefs de Tocouli, Léwé, Gamban, Fanvier, Coddé, Affamé. Nous avons laissé pour consigne aux chefs d'arborer les couleurs françaises chaque fois qu'ils apercevraient une embarcation montée par des Européens.

M. le lieutenant gouverneur des Rivières du Sud m'a fait l'honneur d'envoyer ma carte avec les traités au ministère de la marine et des colonies.

Pendant la dernière expédition de Dahomey, cette carte a servi à la colonne expéditionnaire pour remonter le fleuve et pénétrer au cœur du pays ennemi : c'est par le Whémé que le général Dodds a déposé des troupes le long du territoire dahomien, et qu'il a pu, après plusieurs combats acharnés, arriver jusqu'à la capitale.

En plus de son importance politique, le Whémé reste dans l'avenir une des seules voies fluviales permettant d'exporter les produits de l'intérieur. Qui sait si, un jour, la découverte d'un autre cours d'eau plus septentrional ne permettra pas de relier ainsi le littoral aux centres commerciaux de l'Afrique centrale ?

Comme je l'ai dit, la conquête du Dahomey nous assure, pour le Soudan, des débouchés sur l'Atlantique.

II

APERÇU SUR LA COTE DE GUINÉE.

Lagos. — Abéokouta. — Les Popos. — La Côte d'Or. — Grand-Bassam. Assinie. — Côte de Krou. — République de Libéria. — Sierra-Leone.

Nous avons souvent cité ces noms dans le cours de notre étude sur le Dahomey; il sera peut-être intéressant de connaître les parties les plus saillantes de leur histoire. Ce qui suit est un aperçu très succinct, un résumé de nos voyages dont le récit détaillé ne pourrait trouver place dans cet ouvrage. Cet aperçu donnera au lecteur une idée générale des pays voisins du Dahomey.

Lagos.

La colonie anglaise de Lagos débuta en 1861. Le roi de Lagos, Docemo, céda son pays aux Anglais, alors qu'il ne pouvait plus faire autrement, moyennant une pension annuelle de 1 000 livres sterling.

Situé sur une île au milieu de la lagune, il communique avec la mer et possède un port naturel où peuvent entrer les navires de petit tonnage. Il est à la sortie de la lagune de Porto-Novo, dans laquelle se jettent le Whémé, l'Addo, l'Agoun, de la lagune du Léké qui reçoit l'Ochoun et apporte tous les produits de la région du Yorouba et du Jebou. Sa situation est exceptionnellement avantageuse, aussi son commerce est-il considérable. Sa population se compose environ de 60 à 70 000 habitants indigènes, 1 500 Sierra-Leonais et 200 à 250 Européens.

C'est par Lagos que passent les exportations d'une partie du commerce de Porto-Novo.

La colonie de Lagos progresse assez lentement en ce qui concerne l'embellissement de la ville; les rues sont bordées de chaumières misérables ou de maisons mal faites. Sauf une ou deux belles factoreries, la mission, l'église catholique et protestante, il n'y a rien qui vaille la peine d'être cité.

Il existe, de l'autre côté de la lagune, en face de Lagos, à Ebouté-Méta, un jardin botanique qui sera très beau dans quelques années.

Autour de Lagos, sur la plage, se trouvent des séjours où l'on va passer la belle saison et prendre des bains de mer. Une route, qui doit être terminée actuellement, conduit à la plage.

La colonie de Lagos comprend les établissements de Badagry, Palma et

Léké. Jusqu'en 1886, elle s'administra séparément; elle fut réunie, à cette époque, à la Côte d'Or, puis isolée de nouveau. Depuis plusieurs années, elle rembourse à la métropole les frais des premières années d'établissement. Elle est administrée par un gouverneur. Position géographique, environ 6°25′ de latitude nord et 1°17′20″ de longitude est de Paris.

Abéokouta.

Le royaume d'Abéokouta est situé au nord-est de celui de Porto-Novo, et au nord-ouest de la colonie de Lagos ; il fait géographiquement partie du Morouba, mais ses habitants, les Egbas, ont formé un État à part.

Le pays d'Abéokouta, en nago *Unitokò*, est situé vers 7° 8′ 15″ de latitude est, et 1°24′15″ de longitude est, à quatre jours de voyage de Lagos par terre ou par la lagune en remontant l'Ogoun.

L'État d'Abéokouta se subdivise en sept royaumes ou principautés, comprenant une quinzaine de villages groupés autour d'un point principal qui en est le chef-lieu. La ville d'Abéokouta, dont nous avons déjà cité la situation avantageuse pour soutenir un siège, est bâtie au milieu d'énormes blocs de granit arrondis, d'où elle tire son nom (*a gbé*, elle demeure sur; *okouta*, pierres).

La forme de gouvernement, sous le nom d'une monarchie, est, de fait, une république.

Loin d'être aussi puissant que ceux de Dahomey, de Porto-Novo ou des Achantis, le roi d'Abéokouta est, au contraire, un mannequin que les gouvernants font mouvoir à leur façon; il ne peut rien tenter lui-même, et le moindre de ses actes est sous leur contrôle exclusif. Ils ont le droit de le nommer ou de le démettre, de le tuer même au besoin.

Chose étrange que cette contradiction absolue dans les usages chez deux peuples limitrophes : au Dahomey, le roi tout-puissant; à Abéokouta, une nullité.

Les maîtres d'Abéokouta, les gouvernants, sont les Ogbonis. Les Ogbonis forment une secte mi-religieuse, mi-laïque, très puissante. Les règlements sévères qui les régissent, le secret de leurs réunions, les épreuves diverses qu'il faut subir pour faire partie de leur ordre, font des Ogbonis une confrérie unie et redoutable, offrant tous les caractères de la franc-maçonnerie.

Les Ogbonis, comme leur nom le dit en nago, sont tous des gens âgés; en plus de leurs fonctions gouvernementales, ils remplissent une foule d'offices où il y a quelque chose à gagner ou à extorquer au peuple. Ils exploitent également la crédulité publique tant qu'ils peuvent et chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion. Ils choisissent le roi à l'unanimité et le nomment eux-mêmes; aux yeux du peuple, le monarque est tout-puissant, et les Ogbonis s'effacent, laissant ignorer la plus grande partie du fonctionnement gouvernemental.

Il arrive souvent que le roi oublie que l'œil des Ogbonis est fixé sur lui, et il sort de ses attributions commettant des abus de pouvoir. Si la moindre plainte s'élève parmi le peuple, une députation des Ogbonis arrive un beau matin, et lui enjoint *d'aller dormir*, ce qui signifie qu'il doit s'empoisonner.

Cette sentence est irrévocable ; elle est le résultat d'une décision unanime

des Ogbonis qui veulent remplacer le roi, et selon la loi du pays, ne peuvent le faire que s'il meurt. Le roi doit se soumettre; si le courage lui manque à cette heure suprême, un ami lui rend ce dernier service, ou bien on l'empoisonne dans son palais.

La chose est tellement inévitable, si certaine, que les Ogbonis, en quittant le roi, annoncent au peuple sa mort, qu'ils l'aient vu mourir ou non.

A Ohio, dans le Yorouba, à cinq jours de voyage d'Abéokouta, la chose se passe différemment, quoique le résultat soit le même. Les Ogbonis, quand le fils du roi vient au monde, modèlent en argile le pied du nouveau-né, et gardent soigneusement le moule ainsi façonné; si le roi d'Ohio se rend coupable d'un crime quelconque, les Ogbonis lui montrent, dans une grande cérémonie, la forme du pied de son enfant, ce qui signifie qu'il doit mettre immédiatement fin à ses jours.

Les Ogbonis jouent un rôle fort important dans les enterrements des gens riches; ces derniers sont en grand nombre dans le royaume d'Abéokouta, où, contrairement au Dahomey, chacun peut garder ce qu'il a.

Les Ogbonis font payer cher à la famille l'honneur qu'ils lui font de s'occuper du défunt. De plus, ils font amonceler autour de lui, pour être joints au cadavre dans la fosse, des pagnes, des bijoux, tout ce que le mort possédait d'effets personnels ou que la famille a les moyens de fournir. Ils font l'enterrement sans témoins, de façon à pouvoir ensevelir le défunt dans un mauvais pagne et s'approprier tout ce qui est censé être mis dans sa fosse.

On assure qu'à Aké, la capitale du royaume d'Abéokouta, lorsque le roi meurt, les Ogbonis le décapitent et placent sa tête dans un pot en terre qui est remis au nouveau souverain. Ce sera son fétiche. Quant au corps, il est porté loin de la ville et jeté dans les bois, ce qui n'empêche pas de nombreuses cérémonies pour célébrer ses funérailles.

Le signe distinctif des Ogbonis est la queue de cheval et un sac de cuir lors des enterrements. Ils portent généralement un chapeau à larges bords et se drapent dans leur pagne d'une façon particulière.

Les honneurs de la sépulture sont souvent refusés; les Egbas se montrent très sévères à ce sujet. On jette ainsi le corps des esclaves loin des villes, où les animaux carnassiers se chargent de les faire disparaître.

Les enfants qui meurent au-dessous de douze ans ont le même sort; on prétend qu'on les punit ainsi d'avoir quitté leurs parents.

La justice, les héritages, n'ont pas de différence marquée avec ceux du Dahomey. La principale réjouissance du pays est la fête dite *des Ignames*, qui vient en août ou septembre. Tout prend alors un air animé; les féticheurs prennent part à la fête, on échange des cadeaux d'ignames; les femmes se parent ce jour-là avec des tranches de ce légume.

Il n'y a rien à ajouter sur ce que nous avons dit du Dahomey sur l'administration intérieure, la perception des impôts, la police indigène. Toutefois, le Zangbéto n'existe pas, il est remplacé par Ovo[1].

Les Egbas sont laborieux par comparaison à leurs voisins de l'ouest; ils ont poussé assez loin, dans leur industrie, le tissage et la teinture.

Abéokouta est destiné, selon toute apparence, à être un jour, avec le

1. Voir chapitre VIII, Religions, p. 232.

Yorouba, sous l'influence anglaise. Néanmoins, si nous le voulions, il nous serait facile de changer les choses à notre avantage.

Le 25 mars 1889, le roi d'Abéokouta, Onilado (il est certain que c'est par décision des Ogbonis), a écrit au gouvernement du Sénégal pour lui demander de placer son pays sous le protectorat de la France. Il disait être disposé à faire tout ce qu'on exigerait. On n'a pas répondu à ses avances. En 1890, au moment de l'expédition franco-dahomienne, un mot de notre part eût suffi pour joindre les Egbas à notre parti, et ces excellents auxiliaires, ennemis mortels du Dahomey, nous eussent certainement permis d'obtenir un tout autre résultat.

Avec un traité d'alliance, on arriverait aisément à arrêter les affaires d'Abéokouta avec Lagos, et Porto-Novo bénéficierait ainsi d'un rendement énorme.

Les Popos.

Les Popos ont conservé un caractère particulier, malgré le voisinage des grands États auxquels ils touchent. On connaît déjà quels sont leur langue et les caractères les plus saillants de leurs mœurs. Jetons un coup d'œil sur leur histoire moderne et leur situation géographique.

Les Popos ont été placés sous le protectorat de la France en 1881 ; le traité fut ratifié, par décret du Président de la République, le 19 juillet 1883. La proclamation n'eut lieu que plus tard, et cela permit aux Allemands de passer, avec le roi de Porto-Seguro, Messan, un traité par lequel ce dernier mettait son territoire sous leur protection (5 juillet 1884).

Il ne nous restait donc plus que Grand et Petit-Popo. M. le lieutenant de vaisseau Pornair vint y proclamer le protectorat, le 10 avril 1885.

Les Allemands convoitaient les Popos; ils parvinrent, quelques mois après, à obtenir une autre concession de notre gouvernement.

Le 24 décembre 1885, M. Herbert de Bismark et M. le baron de Courcel signaient, à Berlin, un protocole par lequel le gouvernement de la République renonçait aux droits qu'il pouvait avoir sur le territoire de Togo, Porto-Seguro et Petit-Popo.

Le 1er février 1887, M. Jean Bayol, lieutenant gouverneur du Sénégal, et M. de Farkentall, commissaire de l'Empire, désignés par leurs gouvernements respectifs, ont fixé comme limite séparative entre les territoires français et allemands, le méridien qui passe par l'extrémité ouest de l'île Bayol (située dans la lagune du Petit-Popo, entre ce point et Agomé, par 6°14'45" de latitude nord, et 0°40'37" de longitude ouest de Paris).

Le gouvernement français fait, depuis le mois de janvier 1889, des rentes aux premiers chefs. Notre influence n'est pas considérable dans cette région ; les Allemands y ont beaucoup plus de partisans que nous. C'est notre faute; nous ne faisons que percevoir des droits, tandis que nos voisins cherchent à améliorer le pays à tous les points de vue.

Il s'est élevé entre les deux puissances une contestation qui fut réglée en 1889.

Le pays des Ouatchis, situé au nord de Grand-Popo, avait été placé sous notre protectorat le 10 juin 1885, et le traité ratifié le 21 juillet de la même

année. La rivière d'Agomé conduit de la lagune de Grand-Popo au cœur du pays.

Il s'agissait d'Agomé-Séva, la capitale du pays des Ouatchis. Les Allemands prétendaient à tort qu'ils avaient des droits sur cette ville, parce qu'elle se trouvait à l'ouest de la ligne de délimitation dont nous avons parlé. Pour trancher la question, le lieutenant Barnez, accompagné par le commandant de l'aviso *l'Ardent*, M. Delalande, se sont rendus à Agomé-Séva, où ils ont déterminé astronomiquement la position du lieu, le 24 février 1889. Il est résulté de leur observation qu'Agomé se trouvait à 6°29'1" de latitude nord, et 0°33'28" de longitude ouest de Paris.

Le méridien de l'île Bayol passant par 0°40'37" ouest de Paris, il y avait en notre faveur une distance de 0°7'9" à l'ouest de la ligne contestée. Les Allemands renoncèrent alors à leurs prétentions.

Nous avons à Grand-Popo un résident et un poste de tirailleurs.

Nous avons déjà dit, en parlant des villes de la région, ce que nous pensions du commerce et de l'avenir des Popos.

La Côte d'Or.

La Côte d'Or est limitrophe du Dahomey au nord-est, et séparée de sa frontière, au sud-est, par l'État des Popos. Elle est bornée, au nord, par le royaume des Achantis, et à l'est, par nos possessions de Grand-Bassam et d'Assinie.

Le territoire de la Côte d'Or est plutôt sous le protectorat des Anglais qu'en leur possession, sur une étendue de 315 milles de littoral, comprenant, depuis janvier 1868, les pays suivants : Appolonia, Ahanta, Winebah, Fantée, Accra et Adangmé.

Avant les échanges de territoires faits entre l'Angleterre et l'Allemagne en 1868 et 1872, où les limites furent définies telles qu'elles le sont aujourd'hui, Axim, Elmina et d'autres localités étaient des possessions allemandes.

La Côte d'Or eut longtemps à souffrir de son voisinage avec les Achantis. Ces derniers revendiquaient certaines parties du territoire et ne cherchaient que des prétextes de faire la guerre.

En 1719, le roi Osaï Tutu, fondateur de Coumassie, fit la conquête du royaume de Denkera, dont le roi l'avait mortellement offensé. Après Denkera, situé au nord de la Côte d'Or, il voulut entreprendre de rendre Akim son tributaire. Ce dernier royaume était, à cette époque, un des grands États indépendants qui formaient alors le territoire de la Côte d'Or.

Akim était aussi puissant qu'Osaï Tutu, et il repoussa ses attaques en lui infligeant de grosses pertes. Osaï Tutu lui-même disparut, et son cadavre ne fut jamais retrouvé; l'armée achantie battit en retraite, non sans avoir rasé complètement *Acromantie*, la ville principale du royaume d'Akim, et sacrifié tous les prisonniers à la mémoire du roi (1731). Dès que la mort du grand Osaï fut connue, tous ses nombreux tributaires voulurent secouer le joug. Parmi ces derniers, on pouvait compter la plupart des territoires de la Côte d'Or.

Son successeur, Osaï Apoko, les réduisit de nouveau à l'impuissance, et

s'empara, cette fois, non seulement d'Akim, mais aussi d'Assin, un autre royaume voisin.

En 1752, un autre successeur, Osaï Codjo, ajoutait encore d'autres conquêtes à celles qui précèdent, entre autres Vano, Aquambo et Aquapim.

La Côte d'Or était, à cette époque, le théâtre des exploits des Achantis, de même que le Dahomey se maintenait entre les Mahis, Abéokouta et les Eyos.

En 1807, les Achantis arrivaient sur le territoire Fanti, et avaient avec les Anglais leur premier engagement sur le littoral. Le pays des Fantis était le dernier fleuron que les Achantis voulaient ajouter à leur couronne de gloire, et s'ils avaient réussi, on ne sait jusqu'où ils eussent poussé leurs conquêtes.

Il y avait, à cette époque, à Dixcove, Secondee, Commendah, Cape-Coast-Castle, Annamaboe, Winnebah et Accra, des forts qu'habitait une compagnie commerciale du nom d'*African Company*.

Un démêlé ayant eu lieu entre les Achantis et les Assins, à la suite d'une défaite de ces derniers, deux chefs assins se sauvèrent sur le territoire fanti. Les Achantis réclamèrent les fugitifs, mais les Fantis refusèrent non seulement de les rendre, mais défendirent aux Achantis de les poursuivre sur leur territoire. Naturellement, ce refus causa tout de suite une levée de boucliers. Les Achantis marchent contre les Fantis et commencent à tout mettre à feu et à sang. Abrah, Annamaboe, Acromantie furent brûlés, et l'ennemi prit possession du fort hollandais situé dans cette dernière ville.

Le gouverneur de Cape-Coast, le colonel Torrane, fit mettre le drapeau blanc et livrer immédiatement un des chefs d'Assim, cause de cette invasion; l'autre s'était sauvé.

Une paix fut conclue entre le gouvernement anglais et les Achantis, par les termes de laquelle le royaume des Fantis était leur tributaire par droit de conquête.

Les Anglais ne firent toutes ces concessions que pour gagner la confiance du roi des Achantis. La guerre terminée, les Fantis voulurent punir Accra et Elmina de ne pas être venus à leur aide, et les Achantis revinrent.

En 1817, nouvelle invasion du royaume fanti; des milliers d'êtres humains égorgés, mis en esclavage ou destinés aux sacrifices. On termine la campagne par le payement d'une forte somme avancée aux Fantis par le gouvernement anglais, qui laissait faire sans rien dire pour la deuxième fois.

La même année, un autre traité de paix était signé, et le gouvernement anglais mettait un représentant à Coumassie, M. Dupuis.

Mais, en 1821, la guerre éclatait de nouveau. Au milieu de tous les pays soulevés, une expédition anglaise, commandée par sir Charles Mac Carthy, fut complètement massacrée à Adoomanson, près d'Assamacou (1824).

En 1826, nouvelle attaque, et cette fois défaite des Achantis par les indigènes coalisés alliés aux troupes anglaises.

Le roi des Achantis Osaï Okoto conclut, en 1831, avec le gouverneur Maclean un traité par lequel il respecterait désormais le territoire de la Côte d'Or, à condition qu'il pourrait le traverser librement pour se rendre

sur le littoral[1]. Tout différend serait soumis à l'arbitrage du gouvernement anglais.

En 1844, ce traité fut renouvelé par le gouverneur Hill et signé des chefs de Denkera, Abrah, Armin, Douadie, Douomassi, Annamaboe et Cape-Coast.

En 1852, à la suite d'une altercation avec un chef d'Assim, sept mille Achantis passent la Prah, rivière qui sert presque de limite entre leur territoire et la Côte d'Or. Ils se retirent, grâce à la façon amicale dont ils sont reçus par les ordres de M. l'enseigne de vaisseau anglais Brownell, qui veut à tout prix éviter un conflit.

En 1867, l'Angleterre et la Hollande passèrent ensemble le traité aux termes duquel elles faisaient l'échange de plusieurs points pour concentrer leurs possessions respectives dans la même région. La Hollande cédait à l'Angleterre toutes ses possessions à l'est de la Sweet River et prenait toutes celles situées à l'ouest, ce qui fit qu'en 1868 Appolonia, Dixcove, Secondée, Commandah, devinrent des possessions hollandaises, étant anglaises auparavant, et étaient remplacées par Mori, Cormantine, Appam et Accra. Ce traité donna lieu à des dissensions chez les indigènes; plusieurs peuplades se soulevèrent contre ce changement de protectorat, auquel elles n'avaient pas donné leur consentement.

La Côte d'Or était dans le plus grand désordre; les Elminas étaient alliés avec les Achantis, et en guerre continuelle avec les Fantis. Des chefs achantis faisaient des razzias chez ces derniers et se sauvaient chez les Elminas.

En 1870, les Fantis, alliés aux Denkeras, entrent sur le territoire d'Elmina, brûlent soixante-deux villages et bloquent les Hollandais dans leurs forts. Quelque temps auparavant, Ado Buffô, chef achanti, s'emparait de quatre Européens missionnaires, près du Volta, et les emmenait prisonniers à Coumassie. C'étaient trois Allemands, M. Kuelm, M. Ramseyer et sa femme, un Français, M. Bonnat. Les pauvres gens furent cruellement maltraités en route.

Telle était la situation en 1870 : les Achantis alliés aux Elminas; les Fantis hostiles aux deux et révoltés sourdement contre le protectorat anglais, en perspective; les Assins faisant avec eux cause commune et interdisant aux Achantis le commerce du littoral. Jusque-là, l'échange des possessions n'avait pas encore eu lieu. Les Anglais reculaient l'échange de peur d'attirer un conflit; les Hollandais ne demandaient pas mieux que d'en avoir un. D'un autre côté, on avertit le colonel Nachtglass, gouverneur hollandais, que les Elminas n'accepteraient jamais la mutation tant que les Achantis les soutiendraient.

On écrivit au roi des Achantis de rappeler Akyempon (chef d'une armée qui stationnait chez les Elminas) d'Elmina et Ado Buffô du Volta, de rendre les prisonniers européens s'il ne voulait pas amener des complications; d'un autre côté, les Anglais promirent aux Elminas de respecter leurs traditions et de les protéger contre leurs ennemis les Fantis.

Le roi achanti Koffee Kalkali, successeur de Quacou Doua, mort en 1868,

1. C'était surtout le but de toutes les campagnes que tentaient les Achantis : avoir une conquête sur le littoral et pouvoir faire directement du commerce avec les Européens, au lieu d'avoir à passer par des intermédiaires.



s'opposa à la cession d'Elmina aux Anglais, disant que ce pays lui appartenait, ses ancêtres l'ayant payé aux Hollandais une somme de 9000 livres sterling, que le roi de Denkera, Gackidi, leur devait.

Les Hollandais donnèrent à Koffee un formel démenti, assurant que le tribut payé par Elmina aux Achantis, soi-disant en remboursement de cette avance, n'était autre qu'une pension annuelle destinée à entretenir les bons rapports commerciaux.

Après plusieurs débats, les Hollandais exilèrent Akyempon sur une frégate, et le traité fut mis à exécution. Le gouvernement anglais demanda immédiatement la libération des prisonniers européens. Le temps passait, on en était à 1872, et les Achantis demandaient pour frais de guerre d'Ado-Buffô 1800 onces d'or (8000 livres sterling).

A la même époque, la Hollande céda par un traité ses établissements à l'Angleterre.

Le gouvernement anglais refusa de payer quoi que ce fût aux Achantis par contrainte; il envoya à Coumassie un ambassadeur, M. Plange, qui fut chargé de leur offrir 1000 livres sterling, simplement pour éviter un conflit. Le roi fit semblant de rester longtemps dans l'indécision, mais il se préparait secrètement à la guerre.

Les Anglais apprirent avec stupéfaction, le 22 janvier 1873, qu'une armée formidable d'Achantis se préparait à envahir le territoire, et qu'elle avait déjà traversé la Prah à Prahsou. Ils avertirent immédiatement leur gouvernement de cette façon déloyale de procéder.

Le 11 février, le colonel Harley, gouverneur, apprenait que l'ennemi n'était qu'à vingt-quatre heures de marche de Cape-Coast, saccageant et ruinant, selon sa coutume, tous les villages qu'il avait rencontrés. La situation n'était pas brillante; le gouvernement anglais ne possédait que quelques centaines de Aoussas (pays voisin de Lagos) insuffisants à défendre ses établissements. Les Fantis pouvaient mettre sur le champ de bataille 50000 à 60000 hommes; mais le pays n'était pas assez sous l'influence européenne pour qu'ils songeassent à défendre les Anglais. Ils chercheraient à se protéger eux-mêmes, pas davantage. Quant aux Elminas, leur attitude faisait supposer qu'ils allaient s'allier aux Achantis, ou tout au moins resteraient neutres.

Un des premiers engagements eut lieu à Yancoumassie, sur le territoire des Fantis. Nous passerons sur les nombreuses escarmouches qui suivirent et les alternatives de succès et de défaites qui en furent le résultat des deux côtés. Les Achantis se maintenaient dans le voisinage de Cape-Coast et d'Elmina à Dounqua.

On organisa à la hâte, du côté des Européens, la défense des principaux points : Annamaboe, Cormantine, Salt-Pond, Winebah, Abrah, Akim; les endroits les plus exposés étaient Cape-Coast et Elmina.

Le 4 juin, les Fantis furent complètement défaits; le roi de Denkera prit la fuite. A ce moment arrivèrent les premiers navires anglais, envoyés à la hâte des stations les plus proches; c'étaient le *Barracouta*, le *Druid*, le *Seagull* et l'*Argus*.

En apprenant l'arrivée des renforts, les Elminas font ouvertement alliance avec les Achantis, et les Anglais ont désormais à se défendre des deux côtés.

Elmina fut bombardé pour obtenir la soumission de sa population, et malgré l'interception des communications, les habitants firent passer aux Achantis des renseignements et des munitions. Quelques milliers d'Achantis furent mis en déroute par les Anglais à Elmina même.

Le 6 juillet, deux autres navires de guerre, le *Merlin* et l'*Himalaya*, apportaient des vivres, des munitions, ainsi qu'un fort détachement de troupes des régiments de « West Indies ».

Les 700 ou 800 hommes qui formaient alors les effectifs anglais eurent à lutter contre les fièvres, la dyssenterie, et servirent plutôt à garnir les ambulances et les hôpitaux qu'à renforcer la garnison.

Lorsque la saison des pluies fut passée, les hommes étaient en meilleur état; on avait remplacé les malades et les morts, et des approvisionnements complets et d'autres troupes étaient arrivés. On commençait à connaître un peu le pays, de nombreuses reconnaissances permettaient d'établir la route à suivre dans le cas d'une offensive, et le colonel Harley proposa au gouvernement de marcher sur Coumassie et de mettre une fois pour toutes les Achantis à la raison.

La situation resta à peu près la même, chacun des adversaires attendant une occasion jusqu'au mois d'août. Sir Garnet Wolseley, alors colonel, arriva à cette époque avec pleins pouvoirs du gouvernement anglais et avec des troupes fraîches et nombreuses. Il était accompagné du capitaine Glover, qui fut plus tard le fondateur de la colonie de Lagos.

Sir Wolseley voulut renforcer ses troupes d'effectifs indigènes. Il engagea, pour la durée de la campagne, quelques centaines de mahométans de Bathurst (Sénégal) et autant de Kroomen; il s'assura également du concours efficace des chefs indigènes, et exigea que chacun concourût pour sa part à une expédition où, après tout, ils étaient plus intéressés que les Anglais eux-mêmes.

Ils devaient donner le plus d'hommes possible, se mettre eux-mêmes à leur tête, et un officier anglais et quelques soldats guideraient les mouvements de chacun des détachements indigènes.

La petite saison des pluies arriva de nouveau, et les maladies avec elle; quelques escarmouches eurent lieu sur le territoire envahi, et le 27 novembre, avant qu'un engagement sérieux ait eu lieu, les Achantis repassaient la Prah avec 82000 hommes.

L'expédition destinée à l'invasion du territoire achanti fut alors organisée. Toutes les précautions furent prises pour ne pas avoir à rebrousser chemin. On établit et on jalonna une route allant directement à la Prah; on régla les campements et les arrêts, et des huttes furent construites à l'avance pour le repos des troupes européennes; on établit aussi des dépôts de vivres, de munitions et approvisionnements de toute sorte qui furent garnis d'avance; on n'oublia pas les ambulances, ainsi qu'un service de correspondance et de communication avec la côte. Le pays était excessivement difficile et ne permettait aucun transport par véhicule; ce furent des indigènes qui, au nombre de plusieurs milliers, durent servir de moyen de transport.

Deux corps d'armée devaient opérer de conserve : le premier, sous le commandement de sir Garnet Wolseley, était composé de 7000 hommes,

dont 3000 indigènes, plus 2500 porteurs; le second, sous la direction du capitaine Glover, était composé de même façon.

On arriva à Prahsou dans les premiers jours de janvier 1874. Sir Wolseley fit proposer au roi Koffée Kalkali de renoncer à l'invasion, s'il rendait les Européens prisonniers, donnait des otages, et payait une indemnité qu'il fixait.

La réponse fut évasive, on demandait du temps. Après une deuxième injonction, le commandant de l'expédition décida d'attendre un certain nombre de jours pour l'exécution de ce qu'il exigeait. N'ayant reçu ni satisfaction ni même une réponse, il donna l'ordre de marcher, et l'armée anglaise passa la Prah.

A Amoaful, un premier engagement eut lieu où les Achantis firent des prodiges de valeur ; la victoire fut longtemps indécise et enfin resta aux Anglais.

Tout guerriers et tacticiens qu'ils étaient, les Achantis avaient affaire à une armée de blancs, supérieure, par la discipline, les armes et la ténacité, à tout ce qu'ils avaient vu jusqu'alors. Les Européens leur inspiraient, malgré leur courage et leur énergie, une peur instinctive.

Quelques jours après, on passait la rivière Orda. A Ordam eut lieu le deuxième engagement; les Achantis se défendirent comme des lions, mais l'artillerie de campagne fit des ravages dans leurs rangs. Ils ne reculèrent pourtant pas, et les Anglais eurent à faire une trouée au milieu d'eux pour continuer leur chemin. L'arrière-garde et les flancs-gardes finirent par disperser ce qui restait des ennemis, et ils battirent en retraite laissant le passage libre aux Anglais.

Chaque village fut ainsi emporté à coups de canon, après des prodiges de valeur de la part des Achantis, qui reculaient peu à peu.

Sir Garnet Wolseley arriva ainsi devant Coumassie, où il entrait sans coup férir le 4 février 1874.

Le roi s'était dérobé au sort qui l'attendait, ainsi que toute sa famille; les habitants n'avaient pas bougé, la mort n'avait jamais fait peur à un Achanti. Ils assistèrent avec calme au campement de l'armée anglaise sur une des places de la ville.

Après avoir essayé inutilement de voir le roi, sir Garnet Wolseley fit prévenir les habitants qu'il allait brûler la ville; ils se retirèrent. On cerna le palais royal et on en fit le sac. Les Anglais trouvèrent de véritables trésors, en fait d'or et de curiosités du pays en même métal; on mit le feu aux quatre coins de la ville, et les Anglais se retirèrent, laissant à la place de Coumassie un monceau de cendres et de débris fumants.

Quelques jours après son retour, sir Garnet Wolseley envoya au roi un traité que celui-ci signa et renvoya par son propre fils Roffee Intmi, escorté de toutes les notabilités achanties et de tous les rois tributaires.

Il apportait 50 000 onces d'or (240 000 livres sterling ou 6 millions de fr.) à titre d'indemnité, et voulait que tous les grands du royaume ainsi que les chefs apposassent leurs signatures en présence du gouvernement anglais, afin de certifier ainsi que le traité était de bonne foi. Les prisonniers européens furent rendus à la liberté.

Depuis, les Achantis n'ont plus fait parler d'eux. Ce choc formidable

reçu d'une nation européenne, après avoir anéanti leur réputation d'invincibles, semble avoir calmé leur ancienne ardeur guerrière.

Depuis cette époque, la Côte d'Or a fait d'immenses progrès; les indigènes ont été remis en bonnes relations les uns avec les autres, le gouvernement anglais exigeant qu'ils oubliassent leurs anciens différends.

En 1850, le Danemark avait déjà cédé à l'Angleterre Accra et Quittah contre la somme de 10000 livres sterling; ce qui fit qu'après la campagne des Achantis, la Côte d'Or entière était définitivement sous l'influence anglaise.

Nous avons déjà parlé des mœurs de la Côte d'Or; le fétichisme, l'esclavage, les sacrifices humains règnent en maîtres dès qu'on quitte le littoral, malgré le frottement continuel avec une nation européenne. Dans les villes du littoral, seulement, on s'aperçoit que la civilisation exerce son influence. Accra a la spécialité des bijoutiers, Quittah celle des approvisionnements de bouche pour les navires.

L'aspect de la Côte d'Or est plus pittoresque que celui du Dahomey. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est, en moyenne, de 8 ou 10 mètres. On y aperçoit les premières falaises, moitié sable et moitié roche, sur lesquelles en général sont les forts du littoral.

Le commerce de la Côte d'Or, autrefois considérable, est aujourd'hui beaucoup moins important. Malgré la latitude que donne le gouvernement anglais d'exploiter les mines d'or qui se trouvent dans la région nord, aucune compagnie industrielle n'a tenté la chose. Les frais de transport, l'établissement de communications dans un pays difficile et accidenté, ne permettraient pas de réaliser un bénéfice quelconque. Le Volta, qui sépare la Côte d'Or de la Côte des Esclaves, est un grand et beau fleuve, aux rives boisées bordées de blocs de granit, navigable pendant toute l'année, et s'enfonçant dans le nord dans des territoires inconnus et encore inexplorés. Il réserve peut-être des surprises et de grands avantages au commerce de la région.

Grand-Bassam et Assinie.

Après la Côte d'Or sont les établissements français de Grand-Bassam et d'Assinie.

La France caressait depuis longtemps le projet de s'établir à l'entrée de la rivière Assinie. Une compagnie française y établit même des comptoirs qui subsistèrent sept ans. En 1838, le gouvernement de Louis-Philippe envoya le vaisseau *la Malouine*, commandé par le lieutenant de vaisseau Bouët-Villaumez, planter notre pavillon à Assinie, à Grand-Bassam et au Gabon.

Mais les indigènes n'étaient pas soumis et nécessitèrent une nouvelle expédition. Le lieutenant de vaisseau Fleuriot de Langle venait, en juillet 1843, s'emparer d'Assinie, et en septembre le lieutenant de vaisseau Kerhellet prenait possession de Grand-Bassam et de Dabou.

D'abord réunis au Sénégal, Grand-Bassam et Assinie font partie aujourd'hui des établissements du golfe de Bénin ou *Guinée française*, comme on les appelle maintenant.

La maison française A. Verdier tient avec assez de succès des plantations de café. Le reste du commerce est peu considérable.

Côte de Krou.

La Côte de Krou (nommée ainsi parce qu'on y recrute des équipages; *crew*, en anglais, signifie équipage) est une des régions les moins civilisées du golfe de Guinée.

Les indigènes, *Kroumen* ou *Kroomen*, comme on les appelle, n'ont jamais voulu que les Européens viennent chez eux. Civilisés eux-mêmes par leur contact avec les Européens dans les autres régions, ils savent que leur indépendance ne subsistera qu'à cette condition. Les Anglais prétendent que le pays est sous leur influence, comme de coutume; mais il n'en est ainsi que sur leurs cartes, où ils le colorent d'une teinte semblable à celle de leurs possessions.

Le pays est tout à fait indépendant. Les Kroomen sont encore anthropophages dans l'intérieur, et mangent les prisonniers qu'ils font dans leurs guerres continuelles. Leur pays abonde en rizières (c'est le seul endroit de la Guinée septentrionale qui en produise), et ils vivent de riz, de chasse et de pêche.

La vie du Krooman se passe en partie hors de chez lui, ou à peu près. Il s'engage pour un an et sert fidèlement le maître qui l'a engagé. Intelligent, adroit, fort, il est propre à toutes les besognes, et soldat, manœuvre, pêcheur, chasseur, canotier ou passeur de barre, il s'acquitte parfaitement de ses fonctions. Autrefois, il s'expatriait pour aller fort loin; on voyait le Krooman à Panama, à Hambourg, au Brésil; aujourd'hui, il refuse de quitter le golfe de Guinée.

Son année terminée, le Krooman est rapatrié par celui qui l'a engagé, et il retourne chez lui avec quelques pagnes, un peu de poudre, un fusil et de l'argent. Il se retrempe dans la vie de famille, plante son riz, et s'en va de nouveau gagner de l'argent à l'étranger. Il n'est pas économe, il dépense ce qu'il gagne.

Les Kroomen tolèrent sur la côte le commerce comme il se faisait il y a vingt ans : un navire chargé de pacotille arrive, et le capitaine se transforme pendant quelque temps en négociant; il repart après avoir écoulé ses marchandises et chargé des produits.

Pas d'établissements européens, pas de factoreries. Une seule exception est à mentionner : il y a à Tabou, sur une petite île en face de la côte, une factorerie hollandaise.

Soumis et obéissant chez les autres, le Krooman devient, chez lui, une bête fauve. Les Européens qui débarqueraient sur la côte de Krou sans son consentement seraient massacrés.

En 1887, un vapeur anglais, le *Sénégal*, fit naufrage en passant devant la côte. Il existe en cet endroit des récifs à fleur d'eau très dangereux, et cinq ou six carcasses de navires en sont le témoignage. Les passagers du *Sénégal* furent terriblement maltraités à leur débarquement ; il s'en fallut de peu qu'ils ne fussent emmenés prisonniers. On les dépouilla complètement et on les laissa aller à Libéria demi-nus dans un état pitoyable.

Vue du large, la côte de Krou a l'aspect de la côte des Esclaves : une bande de sable et quelques broussailles. Les villages sont à peu de distance dans l'intérieur. Il est défendu d'y débarquer; si l'on veut engager des Kroomen, on n'a qu'à stopper en face des villages que les capitaines connaissent. Les indigènes viennent eux-mêmes à bord. On va le plus souvent à Libéria, où l'on trouve beaucoup de Kroomen à engager.

Les principaux points de la côte de Krou, sont Half-Jack, Grand-Tabou, Petit-Tabou, le cap de Palmes, Grand-Cesse et Petit-Cesse.

République de Libéria.

Si nous continuons à longer la côte après Petit-Cesse, nous arrivons à Monrovia, capitale de la république de Libéria.

On connaît son histoire; en 1820, les États-Unis d'Amérique proclamaient l'abolition de l'esclavage et affranchissaient en même temps tous ceux qui portaient le nom d'*esclave* sur l'étendue du territoire. Le gouvernement laissa à leur option le choix de ce qu'ils désiraient faire, et il se forma parmi les anciens esclaves deux partis : le premier, presque la majorité, resta au service de ses maîtres, dès lors comme homme libre; bien peu d'esclaves avaient à se plaindre de leur situation, et ils se seraient trouvés fort gênés s'ils avaient été livrés à eux-mêmes.

D'autres voulurent fonder un État distinct et vivre ensemble; ils ne tenaient pas à retourner au pays de leurs ancêtres, quoique le gouvernement leur en facilitât les moyens. Ils pressentaient qu'ils n'y seraient pas heureux; puis les rois nègres les rendraient à l'esclavage dans le pays qu'ils habiteraient.

Les États-Unis, n'ayant aucun territoire à leur donner, créèrent à leur intention une colonie en Afrique.

Ceux qui le voulaient y furent transportés; ils reçurent des vivres pendant deux ans par les soins du gouvernement; on leur donna des semences, des instruments aratoires, des conseils et l'aide de gens expérimentés; après trois ans, les États-Unis devaient les abandonner à eux-mêmes; ils auraient dès lors à se suffire par la culture et l'industrie.

Le gouvernement les garda sous sa protection jusqu'en 1847, époque à laquelle il proclama leur indépendance. Ce ne fut qu'en 1860 que les citoyens de la république de Libéria se donnèrent un gouvernement et des lois. Le nom de Libéria vient de l'origine des habitants de la colonie ; il dérive d'une façon ou d'une autre de liberté, libération, libérer, etc.

En souvenir du président des États-Unis, James Monroe, qui fut le fondateur de leur colonie, ils appelèrent leur première ville Monrovia ; elle fut ensuite la capitale.

La république de Libéria couvre une superficie d'environ 1 200 kilomètres carrés, occupés par une moyenne de population de 40 à 50 000 habitants.

Peu à peu, les descendants des premiers occupants se sont fondus avec les peuplades voisines, principalement les Kroomen, et ils sont revenus aujourd'hui à l'état peu avancé de tous les indigènes de la côte. Ils offrent une preuve que le noir, livré à lui-même, tente plutôt à descendre qu'à progresser. La polygamie est revenue, et la plupart des usages nègres s'y re-

trouvent aujourd'hui; on ne croirait jamais que les parents des gens actuels aient reçu une éducation jusqu'à un certain point complète en Amérique.

Sauf dans la culture du café, où ils conservent encore une grande supériorité, il n'y a rien de particulier à signaler chez eux; leur costume est celui de tous les indigènes.

Le président seul, un noir d'environ cinquante ans, a conservé de son origine mi-civilisée une redingote, un pantalon et un chapeau haut de forme, qui ne servent que dans les réceptions extraordinaires.

Les exportations de Libéria sont assez considérables en café; ce produit a une certaine réputation. Tout celui des alentours est exporté sous le même nom aujourd'hui.

Monrovia est une jolie petite ville où il y a quelques constructions européennes et une église en ruines, aussi tombées en désuétude que les principes de civilisation donnés aux habitants. La capitale de la république est bâtie en amphithéâtre sur le versant d'une colline faisant face à la mer; sur une éminence voisine on a installé un phare à feu simple; les navires y trouvent des provisions et des Kroomen en quête d'engagements.

Le chien, mets de luxe dans l'alimentation krooman, y est l'objet d'un grand commerce; on y voit des éleveurs de chiens qui en prennent grand soin, et qui les vendent au marché par quatre ou six, comme de la volaille.

Il y a 290 milles de Libéria à Sierra-Leone.

Sierra-Leone.

Appelée autrefois Boulombat par nos navigateurs dieppois, elle est située au fond d'une grande baie, à l'embouchure de la rivière Mandingo.

La ville a l'aspect très pittoresque; au fond, de grandes montagnes (les premières qu'on voit depuis Lagos et qui ont commencé à Libéria et au cap des Palmes), puis des collines, et enfin la ville bâtie en espalier. Elle a l'aspect européen, mais mal imité : des maisons en bois difformes, des ouvertures et des appartements minuscules, des constructions décolorées ou décrépies pour la plupart. La teinte générale de la ville est un jaune rougeâtre; on y remarque des rues gazonnées (qui indiquent le manque de charroi et une population peu nombreuse) et une population insolente et mal disposée pour les Européens. Le noir devient un être insipide et gonflé d'orgueil dès qu'il est sujet anglais; il croit qu'il porte en lui-même l'honneur du Royaume-Uni. Il a l'air de mépriser le blanc et de se croire, sinon supérieur à lui, tout au moins son égal; de là son air impertinent.

Le Sierra-Leonais personnifie ce type parfait de l'*english subject*. Les Anglais ont le tort de beaucoup trop considérer leurs protégés, ou du moins de paraître en faire un grand cas; ces derniers s'enorgueillissent de ce qui n'est, en réalité, qu'un des principes de la politique britannique.

Sur les collines environnant Sierra-Leone se trouvent des forts et des canons braqués sur l'entrée de la barre.

Le nom de Sierra-Leone est plutôt celui de la colonie; la capitale s'appelle Freetown. C'est un petit territoire de 200 kilomètres carrés; sa population peut être estimée à 30000 habitants.

III

PREMIÈRE EXPÉDITION FRANÇAISE AU DAHOMEY

(1891)

L'expédition française au Dahomey a captivé, il y a quelques mois, en France, toute l'attention publique ; les journaux ont reproduit en grande partie et très sommairement ses principaux épisodes ; on a lu également l'histoire des Européens faits prisonniers à Whydah.

Nous nous trouvions sur les lieux au moment des différends franco-dahomiens et nous en avons suivi jour par jour les incidents. Nous avons pensé qu'il serait peut-être intéressant pour le lecteur de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de ces événements et nous donnons ici la relation fidèle de tout ce qui se passa sur le théâtre de l'expédition.

On a lu, dans notre aperçu sur l'histoire du pays, que le roi de Dahomey refusait de reconnaître les traités qu'il avait signés en 1868 et 1878, concernant la cession de Kotonou à la France.

En décembre 1889, M. le lieutenant gouverneur Bayol était de retour d'Abomey sans avoir pu obtenir aucune concession au sujet du refus que ce dernier élevait contre la prise de possession de Kotonou. Il donna avis au gouvernement du résultat négatif de sa mission et demanda qu'on défendît les traités par la force, puisqu'il était impossible d'y parvenir par la persuasion ; en cas de consentement, il demandait des troupes afin d'organiser tout au moins la défense des territoires de Kotonou et de Porto-Novo.

A cette époque, au point de vue politique, la France était dans une situation exceptionnelle ; elle pouvait agir en toute liberté ; de récents traités de délimitation interdisaient aux Anglais toute intervention à l'est de leurs possessions de Lagos et aux Allemands à l'ouest de leur colonie de Petit-Popo. Les deux puissances européennes qui convoitaient le plus le Dahomey se retiraient ainsi complètement du débat, et nous restions libres de traiter le Dahomey comme bon nous semblait. A ce moment, une expédition eût été organisée sérieusement, sans autre considération que la nécessité d'en finir au plus vite avec ces querelles de nègres que le gouvernement eût été largement dédommagé de ses peines et dépenses par le résultat obtenu.

Qu'était le Dahomey ? Une puissance ruinée par les guerres, des gens las du despotisme royal, un peuple affaibli, n'ayant plus qu'une vaine renommée, venue des temps passés. Ce n'étaient plus des guerriers, mais des pillards nocturnes. La misère y régnait en maître : point de culture, peu de

commerce, les autorités mourant de faim. La seule difficulté que présentait l'entreprise était l'ignorance complète de l'intérieur du pays, en dehors des villes du littoral et des bords du Whémé. Mais n'avait-on pas des indigènes qui le connaissaient? Les Egbas ne proposaient-ils pas de nous aider? Et le jour de la première victoire, nous eussions vu les Mahis et toutes ces populations tributaires et maltraitées se joindre à nous comme un seul homme.

Mais, disait-on à la Chambre, qu'est-ce que ce Dahomey? On prétend que c'est un pays pauvre, misérable; de plus, il est malsain; l'Européen n'y vit pas. Que rapportera sa conquête? C'est un deuxième Tonkin.

On avait exagéré aussi la force de l'ennemi, et le gouvernement croyait qu'il fallait des armées. C'étaient de grosses dépenses sans résultat.

Si les choses avaient été réellement comme on les supposait à Paris, il était sage de s'abstenir d'une pareille entreprise.

Le Dahomey est pauvre et misérable parce que personne ou bien peu de gens y cultivent la terre. Le roi paralyse le bon vouloir de ses sujets; il leur prend tout ce qu'ils possèdent. A quoi bon amasser alors? Et personne ne fait rien. On a vu, dans les chapitres qui précèdent, tout ce que fait le gouvernement au Dahomey; mais la terre est fertile, le sol est productif comme partout dans cette région; il ne demande qu'un peu de soins.

Le climat est meurtrier pour l'Européen, mais il l'est partout sur la côte, à Lagos, à Porto-Novo, à la Côte d'Or; cela n'empêche pas d'y voir des colonies florissantes. D'ailleurs, l'Européen, s'il ne rend pas le climat meilleur, remédie beaucoup à ses atteintes par le confort qu'il apporte à son existence, le choix de l'habitation et autres précautions sanitaires du même genre. Quant à la force du Dahomey, faut-il seulement en parler? Il peut être à craindre pour les noirs; mais que peut-il contre l'Européen, avec son fusil à pierre? Il y avait une chose qu'il fallait à tout prix éviter, c'était de faire avec eux la guerre d'embuscade, où ils avaient, comme supériorité marquée, la connaissance parfaite du pays et la faculté de toujours surprendre. C'est précisément ce qu'on a fait tout le temps et qui a causé nos pertes.

Voyez les Anglais dans leur campagne contre les Achantis. Pas de petite guerre, pas d'escarmouches; le plan de sir Wolseley était d'opérer sur plusieurs points à la fois, d'effrayer l'ennemi en lui montrant partout des troupes, qui n'étaient rien par elles-mêmes, mais que l'ennemi pouvait supposer en grand nombre. Être assez loin pour que l'attaque soit bien répartie et assez près pour se porter secours, en cas de nécessité. Mais, en somme, il marchait carrément au centre du pays ennemi, guidé par des indigènes, et en finissait d'un seul coup sans perte de temps ni d'hommes. Les seules pertes qu'il eut furent lorsque, pendant la saison des pluies, les troupes furent cantonnées en attendant le beau temps.

Malheureusement, la Chambre ne vota qu'une somme insuffisante; on ne voulait pas d'expédition. Aussi n'envoya-t-on que quelques hommes pour satisfaire la demande pressante de M. Bayol, simplement pour occuper Kotonou et défendre Porto-Novo, pensant que les événements n'iraient pas plus loin. Ces premières troupes arrivèrent dans le courant de janvier 1891 et commencement février, venant du Sénégal et du Gabon.

On avait décidé de s'emparer militairement de Kotonou; mais il était iné-

vitable, vu les mœurs des Dahomiens, que, si l'on s'attaquait à eux sur un point, ils se vengeraient immédiatement, partout ailleurs, de toutes les façons en leur pouvoir ; pour eux, les blancs ne sont qu'une seule et même famille et sont tous solidaires les uns des autres.

La première précaution était donc de sauvegarder les Européens qui se trouvaient à la merci des indigènes dans les villes du Dahomey, en les rappelant soit à Kotonou, soit aux Popos, ou leur donnant les moyens de se rendre à bord des navires de guerre ou de commerce. Il était, de plus, essentiel que cette retraite s'effectuât sans ostentation, sans éveiller les soupçons de la police du pays qui joint à une grande perfection de surveillance une perspicacité rare.

Les Européens devaient, sous prétexte de voyage, de partie de campagne, d'affaires, s'esquiver sans hâte, du jour où le signal leur serait donné par un mot d'ordre, un signe convenu d'avance, reçu assez à temps pour que tous soient en sûreté au commencement des hostilités.

Soit que les ordres aient été mal compris ou perdus avant d'arriver à destination, il restait encore à Whydah, au moment des hostilités, 12 Européens, dont 9 Français, 1 Hollandais et 2 Allemands.

Pourtant, le 15 février, les Européens disent eux-mêmes avoir reçu avis de ce qui allait se passer par les soins de M. Bayol.

L'agent en chef de la maison Fabre leur annonce un débarquement de troupes suivi de renforts à peu de jours d'intervalle ; mais cette nouvelle n'avait aucun caractère officiel qui pût permettre d'y compter. Le lieutenant gouverneur n'annonçait rien de ce genre dans la lettre d'avis qu'ils citent eux-mêmes *in extenso ;* il leur disait simplement d'avoir pris toutes leurs précautions pour le 17. C'était assez clair et compréhensible.

M. Bayol avait averti les chefs de maisons depuis longtemps et son seul désir était de voir les Européens quitter le Dahomey à temps ; il ne se faisait pas faute de le répéter à tout le monde.

Quoi qu'il en soit, les Européens semblèrent beaucoup plus faire cas de la lettre de l'agent de la maison Fabre que de l'avis officiel de M. Bayol. Au lieu de se retirer avec prudence, ils attendirent les prétendus renforts et ils furent faits prisonniers dès que les hostilités eurent commencé.

On a beaucoup blâmé M. Bayol, le rendant responsable de ce qui était arrivé. Il ne nous appartient pas de juger la conduite du lieutenant gouverneur du Sénégal, mais, à titre de témoin tout à fait désintéressé dans tous ces événements, nous croyons pouvoir dire que le seul souci de M. Bayol était de pourvoir en temps voulu à la sécurité des Européens. Bien avant le début des affaires avec le Dahomey, nous l'avons entendu s'informer, auprès de tout le monde, du meilleur moyen de mettre les blancs à l'abri du danger, et le plan qu'il avait conçu à ce sujet était basé sur l'opinion des chefs de maisons. Ces derniers n'auraient-ils pas une certaine part de responsabilité dans ce qui est arrivé ?

Bien des choses ont semblé étranges dans la direction de cette expédition. Les dissensions qui règnent continuellement entre l'autorité civile et l'autorité militaire et même, dans cette dernière, entre la guerre et la marine, se montrèrent à chaque instant.

Les trois partis étaient en présence ; chacun voulait avoir le pas sur son

voisin, et il en résulta plusieurs fois des contradictions dans les ordres donnés, des confusions qui nuisirent beaucoup à la cause commune. Le chef des forces navales refusa plusieurs fois, à des moments pressants, d'aider l'armée de terre, disant qu'il n'était pas du même avis ou que ses règlements s'y opposaient. Il en fut de même avec l'autorité civile et, de part et d'autre, le désaccord régna pendant toute la campagne, sous prétexte de différence de rang ou de grade, d'ancienneté ou de suprématie.

Il était, dès lors, impossible de rendre un seul homme responsable, puisqu'il y avait plusieurs commandements.

Mais reprenons le cours des événements par ordre de date.

Kotonou, 21 *février* 1890. — Les trois agorigans de Kotonou se trouvant en visite à la maison Régis, qui sert de quartier général aux troupes, M. Bayol et le chef de bataillon d'infanterie de marine Terrillon, commandant des forces à Kotonou, les font arrêter et les envoient à Porto-Novo. C'est le signal du début des hostilités. Quelques heures après, la gore est en notre pouvoir; on en brûle l'emplacement et l'on prend militairement possession de Kotonou. On fait des perquisitions chez le yévogan. Quelques indigènes font feu sur nos troupes et blessent quatre hommes; on répond par quelques coups de fusil. Les habitants du village prennent la fuite avec tout ce qu'ils peuvent emporter. Le feu est mis aux cases des chefs et il se communique rapidement au village. Le roi Toffa, à Porto-Novo, propose de mettre à mort les agorigans et de planter leurs têtes sur des piques devant son palais. M. Bayol s'oppose énergiquement à ce qu'il leur soit fait aucun mal. Heureusement pour les Européens faits prisonniers plus tard, la volonté de M. Bayol fut respectée.; s'il était arrivé malheur aux autorités dahomiennes prisonnières, les blancs au pouvoir du Dahomey étaient perdus; au lieu de faire l'échange des prisonniers, qui n'eut lieu que parce que le roi voulait à tout prix ravoir ses agorigans, le roi eût massacré les Européens pour se venger.

Kotonou, 23 *février*. — Les gens de Kotonou tentent, avec ceux des environs, une attaque contre nos troupes dans l'espoir de reprendre le village; ils sont au nombre de 400 ou 500; ils sont repoussés avec de nombreux morts et blessés et poursuivis jusque dans la forêt qui est au nord-ouest de Kotonou. Nous avons cinq blessés. On commence à comprendre que les Dahomiens ne se tiendront pas pour battus et l'on commence à établir provisoirement la défense des factoreries.

Le village, à moitié détruit déjà, est complètement rasé; toutes les broussailles entre lui et la plage sont abattues; on éclaircit la plaine dans un rayon assez étendu; on établit un poste à la lagune, un au télégraphe et un au sanitarium (petite construction en bambous destinée aux malades de Porto-Novo). Les factoreries sont fortifiées autant que possible; on met des abatis entre la ligne formée par les factoreries et le télégraphe et la plaine. Du côté de la plage, les mêmes précautions sont prises.

Whydah, 24 *février*. — Comme on s'y attendait, le Dahomey se venge de la prise de Kotonou. Il attire les Européens à la gore par une ruse habile et il fait prisonniers tous les Français ou ceux qu'il prend pour tels. On les roue de coups, on les enchaîne et on les jette dans un coin. Il y a deux missionnaires, les RR. PP. Dorgère et Van Pavord (ce dernier est Hollan-

dais), et sept agents de maisons de commerce : MM. Bontemps (agent consulaire de France à Whydah), Piétri, Chaudoin, Denlay, Heuzé, Leyraud et Thoris. On les interroge sur les intentions de M. Bayol vis-à-vis du Dahomey et voyant qu'ils ne peuvent donner aucun renseignement, on se contente de les garder jusqu'à décision du roi à leur égard.

WHYDAH, 27 *février*. — Les Français prisonniers quittent Whydah, se rendant enchaînés à la capitale.

KOTONOU, 1er *mars*. — Sur les conseils d'un agent de commerce, qui faillit, par son assurance et sa parfaite ignorance des lieux, être cause d'un désastre, une colonne se dirigeait, par le lac Denham, sur Zogbo, un village situé au nord-nord-ouest de Kotonou et à l'est de Godomé. Le but de l'expédition était de surprendre une armée dahomienne qu'on savait se former dans les environs. La configuration du lieu se prêtait admirablement à une surprise de la part de l'ennemi.

On arrive à Zogbo, après avoir quitté le lac Denham, par une petite lagune qui aboutit à un chenal bourbeux et sans eau de 2 mètres de large, droit comme un *i* et perpendiculaire à la côte ; il a environ 150 mètres de long. Le débarcadère est au bout. C'est l'entrée voûtée d'une forêt après quelques mètres d'un terrain bordé de hautes herbes. L'expédition fut ainsi signalée une heure au moins avant son arrivée ; les eaux étaient très basses, les embarcations ne pouvaient avancer et les tirailleurs, dans la boue jusqu'à la ceinture, les portaient plutôt qu'ils ne les poussaient.

Les troupes furent accueillies, à peine furent-elles à terre, par une grêle de balles presque à bout portant. Deux miliciens (Aoussas engagés à Porto-Novo), qui étaient en avant de quelques pas, furent tués raides, et nos pertes ne se bornèrent qu'à quelques blessés, grâce à la maladresse des Dahomiens ; sans cela, la colonne eût été forcée de battre en retraite avec des pertes considérables.

Le premier feu essuyé, on fit un mouvement en avant ; avec des feux de salve, on nettoya le terrain, du moins en apparence, car on ne vit aucune trace d'ennemis, sauf, peut-être, un ou deux morts dans les fourrés. Après avoir fait reconnaître l'endroit, sans résultat, dans toutes les directions et brûlé le village, l'expédition rentra à Kotonou, rapportant quelques fusils et quelques barils de poudre trouvés dans les caves.

Sur ces entrefaites, les préparatifs continuaient toujours à Kotonou ; on sentait vaguement qu'une attaque du Dahomey était imminente. Aussi finissait-on à la hâte de déblayer le terrain, d'accumuler des abatis et de terminer les fortifications destinées à soutenir la première attaque et tenir l'ennemi à distance.

Voici quelles étaient nos forces, à cette époque, et comment elles étaient distribuées. A Kotonou, les troupes se composaient :

2e et 4e compagnie de tirailleurs sénégalais, environ.....	240	hommes.
1re section de la 10e compagnie de tirailleurs sénégalais.	30	—
1 peloton de la compagnie de tirailleurs gabonnais......	60	—
8 artilleurs..	8	—
Total..................	338	hommes.

Soit 338 hommes, 13 officiers, 2 pièces de 4, 2 de 80 de campagne.

Le lieutenant-colonel Terrillon (il reçut avis de son avancement à Kotonou) était commandant supérieur des troupes et de la défense. Homme d'un grand sang-froid et d'un savoir militaire incontestable, il ne regretta qu'une chose pendant toute la campagne : c'est que les effectifs insuffisants dont il disposait ne lui aient pas permis de tenter une marche sérieuse sur l'ennemi. Attaché à sa personne, le capitaine d'état-major Septans, venu, depuis deux mois déjà, étudier la question de défense en vue de la prochaine expédition.

Les autres officiers qui prirent part à l'expédition étaient les capitaines Oudard, Pansier, Lemoine, Arnoux ; les lieutenants Colombier, La Gaspie, Huillard, Compeyrat ; les sous-lieutenants Mousset, Tyffon, Simanski. Tous étaient à Kotonou, sauf le capitaine Arnoux et le sous-lieutenant Simanski, qui commandaient, à Porto-Novo, trois sections de la 10e compagnie de tirailleurs sénégalais. Il y avait, en outre, environ deux cents hommes donnés par le roi Toffa et qu'on appelait, à tort, *les auxiliaires ;* loin d'être d'aucune utilité, ils ne servirent jamais qu'à jeter le désordre.

Telle était la situation, à Kotonou, le 3 mars au soir. En rade, le croiseur *le Sané,* commandé par le capitaine de vaisseau Fournier.

KOTONOU, 4 *mars*. — Vers 5 heures du matin, le lieutenant Compeyrat, qui veillait, avec une section, dans un fortin inachevé situé à l'extrémité nord de Kotonou, avait cru, à plusieurs reprises, entendre de légers bruits autour de lui. Il avait interrogé un tirailleur en faction, et le Sénégalais, plus habitué que lui à voir dans l'obscurité, n'avait rien signalé d'anormal. Pourtant, le vigilant officier ne fut pas convaincu qu'il faisait erreur et il redoubla d'attention ; la nuit était noire et il s'écoulerait presque une demi-heure avant les premières lueurs de l'aurore.

Le lieutenant Compeyrat et le factionnaire s'aperçoivent, quelques secondes avant d'être surpris, que des gens rampaient au pied de la palissade, à quelques mètres d'eux ; des ombres glissent sans bruit et ressemblent, dans les ténèbres, aux ondulations de l'herbe agitée par la brise. Il assemble ses hommes et fait exécuter aussitôt un feu nourri balayant la plaine devant lui.

C'est le signal de l'attaque. Les Dahomiens, se voyant découverts, poussent des clameurs formidables ; ils se précipitent sur tous les avant-postes et attaquent en même temps le détachement de la gore et le poste du capitaine Oudard, situé entre les deux.

A la gore, le poste est surpris, un sergent et neuf hommes combattent corps à corps ; le sergent perd la tête et prend la fuite avec quelques hommes, favorisés par l'obscurité ; les autres sont tués et décapités immédiatement.

L'attaque des Dahomiens, cette fois, est des plus sérieuses ; de tous côtés, on entend les cris sauvages, les détonations.

Au premier feu, le capitaine Oudard se trouvait, comme nous l'avons dit, au milieu de deux postes attaqués, la gore et le fortin du lieutenant Compeyrat, éloignés de 400 mètres environ l'un de l'autre ; sans quitter sa position et abrité par quelques abatis, il fait exécuter des feux de salve à droite et à gauche dans la direction où il entend l'ennemi.

La 2e compagnie sort de la factorerie, se porte en avant vers la gore et, après avoir repoussé l'ennemi qui s'y était déjà logé, fait également des

feux dans la direction de l'attaque. Une section s'avance même pour menacer la retraite de l'ennemi.

Une section de la 4ᵉ compagnie, contournant l'ancien emplacement du village, se rend en toute hâte au secours du lieutenant Compeyrat en passant derrière les positions occupées par le capitaine Oudard.

Mais, en ce moment, des ennemis ont passé entre le télégraphe et la gore et sont arrivés en rampant en dedans de la ligne de défense des trois postes avancés allant sud-ouest-nord-est.

Des feux commencent également entre ces postes avancés et les factoreries, et les Dahomiens arrivent au pied des palissades.

Près du sanitarium, où une pièce d'artillerie avait été installée, le maréchal des logis Moreau, au moment de l'attaque de la gore, cherchait quelqu'un pour l'aider à manœuvrer sa pièce, lorsqu'il aperçut des gens à quelques pas de lui et les appela à son aide; ceux que le sous-officier prenait pour des auxiliaires du roi Toffa commis au service de la batterie (auxiliaires qui s'étaient enfuis) étaient des Dahomiens qui ne l'avaient pas remarqué et dont il attira l'attention. Ils lui tombent dessus une dizaine; le malheureux est littéralement massacré. Un Dahomien, à cheval sur son corps, s'apprête à lui couper la tête, lorsqu'un artilleur accourt au secours de son supérieur, un peu tard, il est vrai, et assomme le Dahomien d'un coup de crosse de mousqueton. Le renfort arrive sur ces entrefaites; mais les ennemis ont dépassé le fortin et se groupent au pied des palissades, cherchant à pénétrer dans la factorerie Régis.

Tout cela avait lieu aux premières lueurs du crépuscule, alors qu'une clarté indécise n'éclairait que très vaguement la scène du combat. Mais nos officiers ne perdaient pas leur sang-froid; chacun contribua pour sa part et d'après sa propre initiative à repousser l'ennemi, et, vers 6 heures, les Dahomiens, repoussés de toutes parts, reculent vers le bois situé au nord-ouest de Kotonou, laissant un instant de repos aux troupes. Mais ils ont l'intention évidente de revenir à la charge.

Le jour est presque dans son plein, on distingue la plaine, les lignes ennemies, on entend distinctement le tam-tam de guerre, les cris des chefs; quelques-uns de ces derniers se voient, à cheval, apparaissant de temps en temps dans des éclaircies. En effet, au bout de quelques instants, des colonnes noires ondulent à l'horizon, hérissées de canons de fusils, et des clameurs lointaines amènent les cris de guerre aux oreilles de nos troupes.

Cette fois, tout le monde était prêt; les officiers, calmes, n'avaient plus cette incertitude que causent les ténèbres; le jour éclairait la plaine et les ordres étaient d'attendre l'attaque sans prendre l'offensive.

Les Dahomiens s'avancent, quittant le bois; on peut évaluer leur nombre à 5 ou 6000; ils paraissent décidés, cette fois, à en finir. Du côté des Français, rien ne bouge; chacun est à son poste, l'oreille attentive au commandement. On voit au premier rang les meilleurs guerriers dahomiens, le canon baissé, le doigt sur la détente, s'avançant avec assez d'ordre vers le pied des palissades. Les chefs de guerre et les féticheurs, dans tout leur apparat, vont de l'un à l'autre, excitant l'ardeur des combattants; ils circulent au milieu des rangs, se portant partout où leur présence est nécessaire; les grands chefs, à l'arrière, stimulant les troupes par leur présence,

prêts à entrer en triomphateurs dans la place ennemie. Çà et là, quelques amazones, qui s'y trouvent on ne sait pourquoi, car leur corps n'est pas présent. Toute cette masse noire avance sans hâte, mais sans crainte.

A 100 mètres des palissades, au moment où partent les premiers coups de fusil, nos troupes commencent le feu ; les rangs ennemis sont fauchés à vue d'œil; les pièces d'artillerie crachent leur mitraille, faisant de véritables trouées dans les masses. Ceux qui restent debout ne ralentissent pas leur marche en avant. Tels sont l'exaltation et l'acharnement des Dahomiens, que beaucoup d'entre eux passent à travers une grêle de balles et d'éclats d'obus, et viennent se faire tuer à la baïonnette, en essayant de combattre corps à corps. Beaucoup de guerriers meurent ainsi au pied des palissades.

L'armée ennemie avance, encore décimée par le feu des tirailleurs et l'artillerie, luttant en désespérée contre cette force incomparable des armes perfectionnées entre des mains exercées. Enfin, voyant leurs efforts impuissants, leurs pertes considérables, et comprenant leur infériorité, les Dahomiens se décident à battre en retraite, luttant jusqu'à la dernière charge de poudre, mais si désespérés, qu'ils ne songent même pas à enlever leurs morts, chose qu'ils n'oublient jamais en temps ordinaire.

Leur retraite est accélérée par les balles. De la rade, le *Sané* appuie l'action par ses hotchkiss et quelques grosses pièces qui tirent sur le bois. On aperçoit dans cette direction quelques chefs groupés, à cheval, lesquels paraissent tenir conseil ; un obus du *Sané* tombe au milieu d'eux.

Dans un rayon restreint, 200 ou 300 mètres autour de nos positions, on découvrit plus de quatre cents cadavres ; ce qui peut faire évaluer les pertes de l'ennemi, étant donnée la portée de nos armes, à 6 ou 700 morts et 1 200 blessés, en moyenne.

On trouva, sur le champ de bataille, deux ou trois amazones, dont une très jeune encore vivante, mais blessée grièvement ; elle fut achevée comme tous ceux qu'on ne trouva pas morts. Une autre amazone avait été tuée par une balle au moment où, auprès du corps d'un caporal gabonnais, elle était occupée à lui couper la tête. Au petit jour, on en surprit une troisième à l'intérieur des palissades, portant du soufre et des allumettes dans l'intention évidente de mettre le feu à la factorerie.

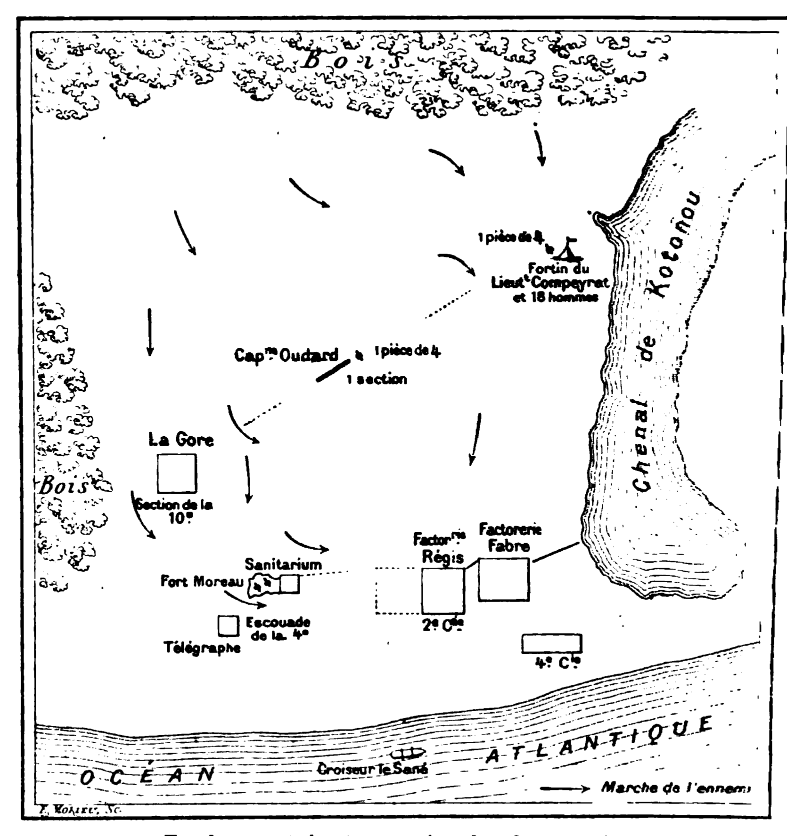
Sauf ces quelques femmes, qui avaient dû prendre part volontairement à l'action, le corps des amazones n'avait pas donné ce jour-là. On prétend qu'elles assistèrent à l'action et à la défaite, ainsi que le roi lui-même, à peu de distance de Kotonou.

Les Dahomiens étaient certains de la victoire le matin du 4 mars. Dans leur orgueil de guerriers, ils pensaient qu'ils auraient facilement raison de quelques soldats français enfermés dans une palissade en paille ; ils avaient tous au poignet gauche la cordelette destinée à emmener les prisonniers ou emporter les têtes ennemies.

Le combat du 4 démontra clairement, et une fois pour toutes, aux Dahomiens leur infériorité irrémédiable en champ découvert. Aussi fallut-il renoncer, dès lors, à les revoir jamais ainsi, face à face, dans le courant de la campagne. Ce devait être et ce serait, à l'avenir, la guerre d'embuscade, favorisée par la végétation compacte et inextricable du pays et la connaissance parfaite des lieux. Dès ce jour, partout où l'expédition fit des

reconnaissances, on surveilla ses mouvements sans se montrer et l'on chercha, sans s'exposer, à lui nuire le plus possible.

Les troupes françaises ne pouvaient compter sur des guides ou des espions dévoués que lorsqu'on ne pourrait plus douter de leur victoire. Il fallait écraser le Dahomien pour qu'il s'avoue vaincu ; il fallait qu'on vît le Dahomey perdu pour que ses sujets le trahissent. Mais nos opérations étaient indécises ; on n'avait pas d'ordre du gouvernement de pousser jusqu'au



Emplacement des troupes (combat du 4 mars).

bout ; on manquait de troupes et les indigènes n'osaient pas se joindre à notre cause. De cette façon, la France ne pouvait compter sur des alliés indigènes que lorsqu'elle n'en aurait plus besoin.

Aussitôt après l'affaire du 4, la fortification fut mieux organisée ; mais elle ne devait plus servir à rien, l'ennemi ne reparut plus.

Kotonou, 11 *mars*. — La canonnière portugaise *Mondovi* arrive sur rade, venant de Whydah et apporte des nouvelles. Le croiseur *Kerguelen* arrive du Gabon.

Porto-Novo, 12 *mars*. — La chaloupe canonnière *l'Emeraude* va dans le

lac Denham essayer de bombarder Abomey-Calavi, situé, à vol d'oiseau, à 3 kilomètres nord-ouest du lac. Un ou deux projectiles arrivent dans les environs et brûlent quelques cases.

KOTONOU, 16 *mars*. — Arrivée de l'*Ardent*, aviso venant du Sénégal.

PORTO-NOVO, 17 *mars*. — Nouveaux essais de bombardement sur Abomey-Calavi.

GODOMÉ, 19 *mars*. — Le *Sané* arrive sur rade, venant de Kotonou; il envoie plusieurs obus à Godomé-ville; mais il fait erreur sur la direction, prenant un but beaucoup plus à l'est que la ville elle-même. Cinq ou six obus tombent dans la campagne à un endroit nommé *Djigoué;* un seul arrive sur une place et tue une quinzaine de personnes.

Le bruit court, depuis quelques jours, que le roi de Dahomey réunit de nouveau une armée à Godomé ou à Abomey-Calavi; c'est ce qui a motivé les opérations du *Sané* et de l'*Émeraude*.

KOTONOU, 21 *mars*. — Le commandant fait faire une reconnaissance sans résultat, sur le chemin de Godomé-ville.

KOTONOU, 22 *mars*. — Même opération sur le chemin de Godomé-plage.

KOTONOU, 25 *mars*. — On fait le même chemin, cette fois avec l'intention de pousser plus loin et de s'avancer sur la route conduisant à Godomé-ville. L'avant-garde surprend, en arrivant à la factorerie Régis, sur la plage de Godomé, une douzaine de soldats dahomiens qui l'occupent; ils se sauvent aussitôt, abandonnant deux ou trois fusils. Un retardataire est fait prisonnier. Conduit au commandant des troupes, il déclare qu'il n'y a aucun ennemi dans les environs. Il ment. On s'avance sur la route de Godomé-ville, faisant de temps à autre des feux de salve dans les fourrés; après midi, on traverse une petite lagune et l'on arrive à l'entrée d'une clairière. L'avant-garde passe sans rien signaler; le gros de la troupe arrive à quelque distance. Le lieutenant-colonel Terrillon est en tête, à cheval, avec le sous-lieutenant Tyffon et un sous-lieutenant indigène.

On arrive à la hauteur d'un fourré où a déjà passé l'avant-garde et l'on reçoit deux cents coups de fusil presque à bout portant.

Le sous-lieutenant Tyffon, 1 sous-lieutenant indigène et 14 tirailleurs sont blessés, 1 tirailleur et 1 blanc tués. Le cheval du colonel reçoit une balle dans l'encolure.

Les Dahomiens ont remarqué qu'à Kotonou leurs projectiles passaient trop haut; il y a amélioration; ici, on tire plus bas. On a laissé passer l'avant-garde, afin d'éloigner les soupçons, sachant que les officiers sont en plus grand nombre au milieu et l'on tire sur eux : il y a progrès marqué.

On forme aussitôt le carré dans la clairière et, après quelques salves dirigées au hasard — car on n'a vu personne — le commandant donne le signal du retour; on bat en retraite, emportant morts et blessés.

PORTO-NOVO, 27 *mars*. — Le commandant de l'expédition, voulant donner le change à l'ennemi en simulant une attaque par le Whémé, envoie à Porto-Novo le peloton de tirailleurs gabonnais, la 4e compagnie, un peloton de la 2e. Cette colonne, augmentée des trois sections de la 10e stationnée à Porto-Novo, se met en marche vers le Whémé, remorquée, le 28, par l'*Émeraude*.

On débarque à Késonou et l'on s'avance, sur la rive gauche du fleuve,

dans la direction de Décamey[1] ou plutôt de Dangbô. Les troupes arrivent sur les ondulations de terrain en vue de ce dernier village ; elles rencontrent deux hameaux, qu'elles brûlent, et, du plateau, on bombarde un autre village, situé dans un contre-bas. Le roi de Porto-Novo désavoue la plupart de ses populations et les considère comme hostiles, quoiqu'elles se trouvent sur son territoire. On les traite comme les Dahoméens ; il y a, d'ailleurs, des ennemis dans les environs.

Wakon, 28 *mars*. — On arrive dans le village qu'on vient de bombarder, où il n'y a plus aucune trace d'habitants. On visite les lieux : tout a l'air abandonné. Le capitaine Oudard s'avance vers une case qui paraît sans habitants et reçoit, sur le pas de la porte, dix balles à bout portant : il tombe frappé à mort. Pauvre capitaine Oudard ! âgé déjà et attendant sa retraite, aimé de tous, il vient terminer sa longue et honorable carrière devant la porte d'une case abandonnée, tué traîtreusement par un ennemi invisible.

Quelques fourrés s'animent. Des coups de fusil partent du côté des grands arbres ; on ne voit personne. Nouveaux feux de salve dans toutes les directions.

La chaleur est suffocante, le soleil darde des rayons mortels sur nos troupes ; le sous-lieutenant Mousset tombe foudroyé par une insolation quelques instants après la mort du capitaine Oudard. Plusieurs cas d'insolation se produisent également chez les blancs. On n'a pas vu l'ennemi. On fait retour à Porto-Novo, où, le lendemain, on enterre les deux officiers, et, de là, on retourne à Kotonou.

Kotonou, 2 *avril*. — Le vapeur *Ville-de-Maranhão*, des Chargeurs réunis, débarque 75 disciplinaires blancs et 50 soldats d'infanterie de marine armés du fusil Lebel, avec 5 officiers.

L'effectif total se trouve porté, en déduisant les morts et les blessés, à environ 450 hommes, 14 officiers blancs et 6 indigènes.

Sur rade se trouvent les croiseurs *Sané* et *Kerguelen* et l'aviso *l'Ardent*.

Porto-Novo, 6 *avril*. — M. le lieutenant-gouverneur Bayol part pour Lagos, se rendant au Sénégal, et M. l'amiral Cavelier de Cuverville est investi de tous ses pouvoirs.

Kotonou, *du 7 au 10 avril*. — Le *Kerguelen* part pour aller faire bloquer les communications de la lagune entre Grand-Popo et Whydah ; il doit ensuite se rendre et séjourner à l'extrémité est de nos possessions du Bénin. Voici les termes de la notification du blocus :

« Je, soussigné, Rullier, Mathias, officier du transport *l'Ariège*, agissant en vertu des ordres donnés à M. Guillon, commandant ce bâtiment, par le commandant des forces navales françaises dans le golfe du Bénin, notifions, par la présente inscription sur le registre du bord du navire :

« Le blocus de la côte et des ports compris entre la limite des possessions françaises et allemandes, par 6°14'45" de latitude nord et 0°40'36" de longitude ouest de Paris (ou 1°39'38" de longitude est de Greenwich) et la limite orientale des possessions françaises de Porto-Novo, déterminée

1. Ici, il doit y avoir confusion de nom, car Décamey se trouve sur la rive droite du fleuve, entre l'embouchure du Whémé et le lac Denham ; or, les troupes marchaient vers Dangbô sur la rive gauche.

par le prolongement jusqu'à la mer du méridien passant par la crique d'Adjara.

« En foi de quoi j'ai signé et apposé le cachet du bord.

« *Signé :* Rullier.

« 10 avril 1890. »

Le commandement de l'expédition est déféré à M. le capitaine de vaisseau Fournier, commandant le *Sané*, depuis que la marine est autorisée, contrairement aux ordres précédents, à prendre à l'expédition la part qui sera nécessaire. Mais personne n'a jamais débarqué. On rend un officier de marine, en rade de Kotonou, responsable d'une expédition qui opère dans l'intérieur. Tout le monde en est étonné.

Le blocus une fois mis devant Whydah et signifié aux puissances, on est plus tranquille de ce côté. Les Allemands passent, à tort ou à raison, pour aider et exciter secrètement le Dahomey.

Quelques jours auparavant, le chef de l'expédition avait avisé notre gouvernement qu'un bateau allemand débarquait à Whydah des quantités anormales d'armes et de munitions.

Sur ces entrefaites, un nouveau renfort arrive; les 50 hommes de la 30e compagnie d'infanterie de marine sont renforcés par 150 de la 29e. L'artillerie se monte à 30 hommes, 1 officier et 12 pièces de 80 de montagne.

Si cela continuait, on pourrait songer à une expédition sérieuse au cœur du pays ennemi ; mais, malheureusement, nous sommes presque à la fin de la campagne et de la belle saison. Les pluies vont commencer, quelques-unes sont déjà tombées; les malades peuplent les infirmeries, et les Européens, officiers et soldats, commencent à payer leur tribut au climat.

Quant au roi du Dahomey, il accuse Toffa de tout ce qui est arrivé, et le bruit commence à circuler qu'il se dirige vers Porto-Novo.

Porto-Novo, 12 *avril*. — La défense de Porto-Novo n'est pas organisée ; le camp où logent les troupes commence à peine à se fortifier ; on n'a pas eu le temps, jusqu'ici, de s'occuper de tout.

Dans les environs de Kotonou, on signale, à chaque instant, des Dahomiens, destinés, sans doute, à attirer notre attention de ce côté pendant qu'on va opérer de l'autre. Mais on a eu soin de placer des postes d'Aoussas tout autour de Porto-Novo ; le roi Toffa a de nombreux espions et il sait, jour par jour, ce qui se passe dans les environs. C'est lui qui tient le résident au courant.

Quant au roi de Dahomey, il est décidé cette fois à en finir ; il lui faut Porto-Novo ; il lui faut la tête de Toffa et la liberté des agorigans : toute l'armée dahomienne est sur pied.

Le 13, le roi Toffa avertit le résident que le bruit court, sur les bords du Whémé, que le Dahomey approche. Le commandant de l'expédition délégué, le lieutenant-colonel Terrillon, paraît tourner ses plans d'attaque de ce côté.

Le 14 et le 15, la rumeur continue et, le 15 au soir, le roi de Porto-Novo donne avis que l'armée dahomienne vient de passer le Whémé et qu'elle est à Gbuéji, à 30 kilomètres environ de Porto-Novo. A l'appui de son dire,

la nouvelle arrive que deux Aoussas ont été tués et deux autres blessés dans un poste situé aux environs de ce village. Les Dahomiens seront à Porto-Novo dans quarante-huit heures.

Le lieutenant-colonel Terrillon vient lui-même à Porto-Novo, le 16, avec une compagnie et demie de tirailleurs (la 4e et un peloton de la 2e) et 75 disciplinaires qu'il joint au détachement de Porto-Novo.

PORTO-NOVO, 17 *avril*. — Le lendemain, il tente une reconnaissance, avec environ 350 hommes et 300 auxiliaires, dans la direction d'Adjara, en déviant un peu vers l'ouest.

Après deux heures de marche, on rencontre des traces évidentes de la présence de l'ennemi. On trouve en travers du sentier deux ou trois cadavres de Porto-Noviens fraîchement décapités; il y en a certainement d'autres ailleurs ; les Dahomiens ne sont pas loin.

On s'avance avec grande précaution ; on se rappelle des surprises désagréables de Godomé et de Zobbo et l'on éclaire le terrain avec de la mitraille.

Nous avons omis de dire que quatre pièces avaient été emmenées avec la reconnaissance.

Quelques instants après, quelques balles ennemies commencent à siffler. En cet endroit, le terrain est plat, planté de palmiers ; il y a des broussailles presque sous chacun des arbres, de hautes herbes et de petits fourrés. Mais on arrive, un peu plus loin, dans un espace découvert, formant une petite place où le commandant, sentant une attaque imminente, fait former le carré, place les auxiliaires au milieu et se prépare à recevoir l'ennemi. Les pièces d'artillerie occupent les coins.

Le carré est à peine formé qu'on essuie le premier feu de l'ennemi ; on voit des gens apparaître et disparaître tour à tour dans les broussailles, s'avancer, tirer et se cacher de nouveau pour recharger leurs armes. Leur nombre augmente à chaque instant. Nos officiers font exécuter des feux d'ensemble et balayer le terrain ; malgré cela, les Dahomiens ne cessent de s'approcher. Leur feu nourri, étant donné la lenteur de leurs armes, indique qu'ils sont en grand nombre.

Le feu continue; nos troupes ont à se défendre sur quatre faces à la fois ; l'ennemi les environne de toutes parts et ne leur laisse pas une minute de répit ; l'artillerie, le fusil Lebel[1] font leur œuvre de destruction, et pourtant les fourrés sont noirs d'ennemis qui s'agitent. Leur ardeur ne se ralentit pas un instant ; nos troupes ne bronchent pas ; le feu des Dahomiens passe au dessus des têtes. Le temps s'écoule, le feu n'a pas cessé.

Le lieutenant-colonel Terrillon, ne voyant pour résultat probable que l'épuisement des munitions — car l'ennemi est excessivement nombreux — se retire lentement en conservant la formation en carré. L'ennemi ne cesse pas ses attaques ; il nous poursuit avec acharnement ; il s'approche de nos troupes avec une audace extraordinaire. Dans les éclaircies de fumée, on reconnaît ces guerriers acharnés ; ce sont les amazones. La marche continue au milieu d'une grêle de balles, du crépitement de la fusillade, du grondement de l'artillerie. Nos soldats font quelques pas et s'arrêtent pour

1. C'était la première fois qu'il était mis en pratique.



exécuter des feux; les munitions tirent à leur fin; notre vaillante troupe ne perd pas son sang-froid; elle vise avec calme, ni trop haut ni trop bas.

Les Dahomiens tentent tout ce qui est en leur pouvoir pour arrêter la marche; ils essayent de couper la retraite, se découvrent en masse et tombent comme des épis sous la faux; d'autres les remplacent si vivement que ce sont les mêmes qui semblent se relever et combattre encore.

Les auxiliaires indigènes ne servent à rien. A un certain moment, on les fait sortir du carré pour protéger les flancs, pendant que nos troupes respirent un instant; on les voit aussitôt tirer sans viser, pousser des cris et se répandre dans le plus grand désordre; plusieurs sont tués par les amazones; ils parviennent cependant à faire deux prisonniers.

On apprend, en interrogeant ces Dahomiens, que le roi Gbédassé (Behanzin, comme on l'appelle en France) est lui-même à la tête des troupes, qu'il en a formé trois échelons qui donnent successivement; pendant qu'un d'eux combat, les autres se reposent. Toutes les amazones étaient là, au nombre de 3 500[1] environ.

« Les balles françaises, disent les prisonniers, ont tué beaucoup de monde, surtout les *grosses qui se cassent en l'air* (obus à mitraille). Le roi a été obligé, une fois, de changer de place, à cause du grand nombre de balles qui passaient à côté de lui. »

Notre petite troupe arrive ainsi presque en vue de Porto-Novo, harcelée par les amazones, bien plus féroces et audacieuses que le reste des troupes. Leurs mouvements, leur rapidité, leur activité étonnent beaucoup nos officiers.

Le lendemain de cette retraite *en musique*, selon le terme consacré, au milieu des félicitations méritées que le colonel Terrillon adressait à ses soldats, le capitaine Arnoux et le lieutenant Simanski, qui commandaient le front arrière, le plus menacé du carré, étaient mis à l'ordre du jour. Il y eut quelques blessés, mais rien de grave.

Quelques jours après, les troupes faisaient encore une sortie dans la direction de l'ennemi, décidées encore cette fois à lui infliger des pertes; mais les Dahomiens ne donnèrent pas signe de vie. Des nouvelles venues d'autres points apprirent que leur armée repassait le Whémé.

Le combat du 17 avril peut être cité à la fois à l'honneur de nos troupes et à celui des soldats dahomiens. Ceux-ci ne perdirent pas leur courage devant la gueule de nos canons et de nos fusils à tir rapide, et un petit détachement de 350 hommes lutta sans repos, pendant près de deux heures, contre 12 000 Dahomiens; c'est à ce chiffre qu'on a estimé l'armée ennemie dans cette journée, et nous ne le croyons pas exagéré. Les pertes qu'elle a éprouvées ne peuvent se compter; mais on croit pouvoir calculer qu'ils ont eu de 1 500 à 2 000 morts et autant de blessés. Les obus à mitraille ont fait plus de mal, à eux seuls, que toute la fusillade réunie.

L'engagement du 17 avril fut la clôture de l'expédition.

Le 21 arrivaient encore, à Kotonou, 30 hommes d'infanterie de marine.

1. Par conséquent, nos troupes ne voyaient dans cette multitude qui les entourait qu'un tiers à la fois de l'armée dahomienne; cela permet de juger combien elle était nombreuse et explique le feu continu de l'ennemi.

La saison des pluies faisant renvoyer à plus tard la fin de la campagne, on commença à organiser une défense sérieuse à Porto-Novo, ainsi que le cantonnement des troupes; les exercices, les théories et les revues remplacèrent le service en campagne.

La défense de Porto-Novo fut établie au moyen d'une ceinture de forts destinés à remplacer, à l'ouest, au nord et à l'est, les murailles en ruines. On commença ainsi la construction du *fort des Amazones*, du *fort Oudard*, du *fort Mousset*, ainsi nommés en souvenir des épisodes les plus glorieux ou les plus tristes de la première partie de la campagne.

Pour les officiers comme pour tout le monde, l'expédition était inachevée.

On n'avait à enregistrer, au demeurant, aucun succès éclatant, aucune victoire décidée, et chacun avait le secret espoir qu'on était trop avancé pour ne pas aller jusqu'au bout. Nous sommes certain que ce fut avec un profond regret que nos troupes de terre et de mer virent un arrangement diplomatique intervenir un peu plus tard et renvoyer — pour toujours, pensait-on, — cette conquête déjà achetée en partie au prix de leur sang.

Le lieutenant-colonel Terrillon, rappelé au Sénégal et remplacé par le lieutenant-colonel Klipfel, quittait à regret le théâtre des événements; il emportait dans son cœur l'espoir de revenir, plus tard, conduire à Whydah la colonne qui l'avait si vaillamment secondé.

Nos compatriotes faits prisonniers ont raconté eux-mêmes en détail les péripéties de leur captivité.

Fort maltraités jusqu'au moment où ils furent conduits devant le roi du Dahomey, leur sort fut ensuite amélioré, et, sauf le manque de liberté, ils n'eurent plus ensuite à se plaindre des mauvais traitements auxquels on les avait habitués depuis leur départ de Whydah.

Le 1er mai, ils étaient mis en présence du roi et, après cette entrevue, leur liberté leur fut rendue dans le royaume. Le 5, ils étaient de retour à Whydah et, le 8, sous la protection du lieutenant Santos, commandant du fort portugais, ils se rendaient à bord du *Kerguelen*, où le commandant Saget de la Joucherie leur fit l'accueil le plus aimable et le plus cordial.

Le 11 août, pendant la nuit, une faible tentative fut encore faite contre les retranchements de Kotonou. A un signal convenu en cas d'attaque, le *Roland* et la *Naïade* firent, de la rade, des projections électriques pour éclairer la plaine, et une fusillade suffit à repousser l'ennemi, épouvanté, sans doute, par cet inexplicable phénomène qui venait au secours des Français.

On sait ce qui se passa ensuite: des émissaires envoyés par le commandant Fournier furent gardés par le Dahomey, et le père Dorgère reçut la mission difficile d'arranger le différend.

Un télégramme de M. l'amiral Cavelier de Cuverville annonça, en France, le succès des négociations. Les agorigans de Kotonou avaient été mis en liberté quelques jours après le départ des Européens prisonniers. Le père Dorgère avait obtenu la liberté des messagers du commandant Fournier et signé, avec M. d'Ambrières, représentant le gouvernement français, le traité dont voici la teneur, accepté au nom du roi de Dahomey (?) par Candido Rodriguez et Alexandre[1]:

1. Ces deux nègres devaient être désavoués à la première occasion par le roi.

« Le roi de Dahomey s'engage à respecter le protectorat français sur le royaume de Porto-Novo et à s'abstenir de toute incursion sur les territoires faisant partie de ce royaume.

« Il reconnaît à la France le droit d'occuper définitivement Kotonou.

« La France exercera son action auprès du roi de Porto-Novo pour qu'aucune cause légitime de plainte ne soit donnée, à l'avenir, au roi de Dahomey.

« A titre de compensation pour l'occupation de Kotonou, il sera versé annuellement, par la France, une somme qui ne pourra, en aucun cas, dépasser 20 000 francs (or ou argent). »

Ce traité était signé le 3 octobre 1890, en attendant la ratification de la Chambre.

Celle-ci a discuté la question dans le courant de mars 1891. Comme ce traité n'était pas ce qu'on était en droit d'attendre du Dahomey, qui eût dû, au contraire, nous indemniser, au lieu de tirer avantage de l'expédition, les avis furent très partagés en ce qui concernait la ratification. Aussi la Chambre ne se prononça-t-elle pas et renvoya-t-elle la question devant le conseil des ministres. Il était impossible de mieux faire comprendre que, sans pousser à une expédition, elle ne comprenait guère qu'une nation comme la France traitât dans de pareilles conditions avec des nègres.

Le traité de 1890 fut violé comme les autres et notre gouvernement mis en demeure de le faire respecter. C'est ainsi que furent décidées les expéditions du Dahomey de 1892 et 1893-1894, dont on va lire le résumé, et qui eurent pour résultat la conquête de ce pays barbare.

IV

DERNIÈRES EXPÉDITIONS FRANÇAISES AU DAHOMEY

(1892-1894)

SITUATION GÉNÉRALE. — Le commandement des troupes expéditionnaires fut confié, avec les pouvoirs civils et militaires, au colonel Dodds, qui était alors à la tête du 8e régiment d'infanterie de marine. Né au Sénégal, cet officier supérieur avait déjà brillamment servi dans les colonies. En 1870, il avait pris part à la guerre contre l'Allemagne; fait prisonnier à Sedan, il s'était évadé et était venu à l'armée de la Loire, puis à l'armée de l'Est. Il était donc tout désigné au choix du gouvernement, et les événements ne tardèrent pas à justifier la confiance qu'on avait mise en lui.

Le colonel Dodds débarqua à Kotonou le 28 mai 1892.

Les forces qu'il trouva au Bénin comprenaient deux compagnies de tirailleurs aoussas, trois compagnies de sénégalais, un détachement d'artillerie [1] et enfin une flottille composée des canonnières *Émeraude* et *Topaze*. Devant Kotonou stationnaient deux avisos (*Héron* et *Brandon*) et deux croiseurs (le *Sané* et le *Talisman*).

L'ennemi disposait, de son côté, d'environ 15 000 hommes, groupés partie à Godomey, partie à Allada, avec une réserve à Cana et un détachement dans le Décamé, région qui venait de se rallier au Dahomey.

Behanzin avait emprisonné et retenait comme otages les agents français de la maison Fabre à Whydah, mais ils ne tardèrent pas à être échangés contre trois personnages de l'entourage du roi, qui avaient été arrêtés comme espions à Porto-Novo.

Préliminaires. — Invité à se conformer au traité de 1890 et à s'abstenir d'incursions sur les territoires placés sous notre protectorat, le roi répondit que, s'il avait réuni des troupes à Kotonou, à Zobbo, à Dogba, c'est que, d'abord, ces localités faisaient partie de son royaume et que, d'autre part, connaissant les intentions hostiles de la France, il *avait de la méfiance,* comme le héros d'une fantaisie bien connue.

En réalité, il multipliait les messages et prolongeait les pourparlers afin de retarder les opérations et d'attendre l'arrivée d'armes et de munitions qu'il avait commandées en Europe.

1. Ces forces furent successivement augmentées par l'envoi d'une compagnie de marche d'infanterie de marine, d'une batterie d'artillerie, d'une compagnie de tirailleurs et de trois compagnies de volontaires sénégalais.



LE GÉNÉRAL DODDS ET SON ÉTAT-MAJOR.



Il fallait en finir. Le gouvernement français déclara, à la date du 15 juin, le blocus de la côte du Dahomey. Behanzin riposta en ouvrant les hostilités le 26. Notre flottille, de son côté, bombarda, le 4 juillet, quelques villages du Décamé situés sur le Whémé. Mais il était nécessaire d'infliger un échec sérieux au roi, et le colonel Dodds estimait que le seul moyen qu'on eût d'y arriver était de marcher sur Abomey.

Après quelques tergiversations, le gouvernement accepta cette proposition; il accorda toute liberté au commandant supérieur pour la conduite des opérations, et il lui annonça l'envoi prochain de nouveaux renforts [1].

Behanzin fut alors mis en demeure de rendre les prisonniers porto-noviens faits par le roi du Décamé, et de nous livrer ce dernier. Sur son refus, accentué par un mouvement important de troupes dahomiennes, le colonel Dodds décida de commencer l'exécution de son plan par des opérations secondaires, destinées à préparer et à faciliter l'opération décisive, celle-ci ne pouvant être tentée qu'après l'arrivée des renforts.

En les attendant, il s'agissait de refouler l'ennemi établi devant Kotonou et de l'expulser du territoire de Porto-Novo, tandis que, d'autre part, on marcherait sur le Décamé et on le soumettrait, tout en accréditant, par tous les moyens possibles, le bruit que notre objectif était Whydah, de manière à y attirer le plus possible de forces dahomiennes.

OPÉRATIONS SECONDAIRES SUR LE DÉCAMÉ. — Le 9 août, les bâtiments de mer bombardent Whydah et toutes les positions ennemies du littoral. La flottille canonne les villages du lac Nokoué (Zobbo, Abomey-Calavi). Notre artillerie de Kotonou tire sur le camp dahomien établi devant nos lignes.

Aussitôt après, un détachement, sous les ordres du commandant Stéfani, part de Kotonou, brûle Zobbo et le camp, refoule plusieurs embuscades et rentre le 10, ayant fait subir de grosses pertes à l'ennemi et n'en ayant éprouvé que d'insignifiantes.

Ayant ainsi déblayé le terrain, toutes les troupes disponibles de Kotonou se dirigent sur Porto-Novo afin de constituer la colonne destinée à agir dans le Décamé. Elles sont formées en trois groupes, dont chacun comprend un état-major, deux compagnies indigènes soutenues par une section d'Européens et deux pièces d'artillerie, avec une ambulance et une réserve d'outils. Le convoi porte cinq jours de vivres.

Le colonel Dodds ne se faisait aucune illusion sur le caractère de son entreprise. « Les plus grosses difficultés qu'on aura à vaincre, écrivait-il, proviendront, on le sait d'avance, non pas du nombre ou de la valeur de l'ennemi, mais de l'insalubrité du pays, du manque de routes et de moyens de transport, enfin de la nature même de la région, qui ne constitue dans son ensemble qu'une immense forêt, dont les dessous, garnis d'arbustes et d'une herbe géante (plus de 2 mètres de hauteur) et épaisse, forment une brousse impénétrable.

« Il faudra, en marche ou en station, débroussailler constamment, soit

1. Ces renforts se composaient d'un bataillon de légion étrangère, de deux escadrons de spahis sénégalais, d'un détachement du génie. En outre, une troisième compagnie de tirailleurs aoussas devait être créée à l'aide des ressources locales, et la flottille s'augmentait de deux canonnières qu'on venait d'acheter: le *Corail* et l'*Opale*.



pour élargir le sentier à suivre, où un mulet et, à plus forte raison, une voiture ne peuvent pas passer, soit pour établir le bivouac et créer un champ de tir en avant.

« On doit s'attendre à trouver l'ennemi embusqué dans cette brousse, où un fusil à pierre qui irait à dix mètres produit le même effet que les armes de précision. On aura donc, sinon des surprises, au moins des attaques inattendues, et c'est surtout sur les chefs que se porteront les coups. On marchera constamment le fusil d'une main, le coupe-coupe de l'autre; l'habileté des indigènes et des Sénégalais dans le maniement de ces outils sera aussi précieuse que leur courage. »

Le 19, la colonne traverse l'Adjara et arrive à Kouti. Le lendemain, elle enlève Takon, où s'établissent deux groupes, tandis que le troisième, sous le commandement du colonel, se porte à Sakété, point important où l'ennemi peut se grouper et dont il importe de rallier les chefs à notre cause. Là, le colonel apprend, le 22, que les chefs des deux groupes restés en arrière viennent d'être simultanément blessés par des rôdeurs. Cette nouvelle le détermine à revenir immédiatement à Takon. Chemin faisant, il est attaqué, mais le terrain est rapidement déblayé par des feux de salve et quelques obus à mitraille.

Le roi du Décamé s'étant réfugié sur Bekandji avec le gros de ses forces, le colonel Dodds prescrit d'occuper Takon et Katagon, pendant que le reste des troupes, tournant la position par le sud et l'ouest, du côté de Fanvié, où doivent remonter les canonnières, couperont les communications du Décamé avec le Dahomey. Ce mouvement détermine la retraite de l'ennemi vers le nord. Le Décamé fait sa soumission. Son roi cherche à s'enfuir vers Lagos, mais il tombe malade et meurt abandonné dans un village voisin de Koddé.

Les opérations préliminaires sont achevées. Elles ont pleinement réussi. Le mouvement décisif peut être entrepris. Les derniers renforts sont arrivés; ils vont être immédiatement utilisés.

Marche sur Abomey. — Pour aller de Porto-Novo à Abomey, on pouvait passer par Abomey-Calavi, Allada, Agrimé, Cana. C'est par cette route que les Dahomiens s'attendaient à voir arriver les troupes du colonel Dodds; mais celui-ci préféra remonter la rive gauche du Whémé, franchir ce fleuve au gué de Tohoué et se diriger alors sur Cana.

En conséquence, les troupes qui venaient de combattre dans le Décamé se rabattirent à l'ouest, sur le Whémé, tandis que les renforts arrivés en août remontaient le fleuve soit en pirogues remorquées par les canonnières, soit par voie de terre, en longeant la rive gauche.

Le 14 septembre, toute la colonne, moins la cavalerie, était concentrée à Dogba, sous les ordres directs du commandant supérieur, avec le commandant Gonard pour chef d'état-major.

L'infanterie fut répartie en trois groupes, à la tête desquels furent placés les commandants Riou, Faurax et Lasserre. Les services auxiliaires comprenaient un parc d'artillerie, une ambulance, un convoi administratif et une flottille composée de l'*Opale*, du *Corail*, de la *Topaze* et de l'*Émeraude*.

L'effectif total s'élevait à 76 officiers et à 2088 hommes, dont 930 indigènes; 2239 porteurs et 132 mulets étaient employés au ravitaillement.

La défense de la base d'opérations est assurée par des garnisons laissées à Porto-Novo, où un hôpital est organisé dans les bâtiments de la Mission; à Kotonou, où se trouve également une ambulance; à Grand-Popo enfin, où deux compagnies indigènes avec une pièce doivent former, sous les ordres du commandant Audéoud, une colonne mobile chargée de nettoyer la région du Mono et d'inquiéter Behanzin dans l'ouest.

Combat de Dogba. — Dogba est à cheval sur le Whémé, ayant sa partie la plus importante sur la rive gauche. C'est au sud du Badao, affluent du Whémé, que nous avions établi notre bivouac, sur un plateau qui domine le fleuve. Du 14 au 18 septembre, un poste fortifié avec magasin y avait été installé.

Le 18, un groupe part de Dogba, en remontant la rive droite par Zounou; les autres devaient suivre la même route le lendemain. On se croyait en sécurité, les reconnaissances des jours précédents n'ayant pas signalé la présence de l'ennemi.

Celui-ci était pourtant renseigné sur notre situation. Dès que nos premières troupes arrivent à Zounou, il en conclut qu'il ne doit rester au bivouac de Dogba que les malades laissés à la garde du poste. Aussi, le 19, à cinq heures du matin, attaque-t-il cette position avec une extrême énergie; mais le feu de l'infanterie de marine et celui des canonnières l'arrêtent à 50 mètres. Une compagnie et demie de légion renforce la face attaquée et fait des salves de section, tandis que, dit le rapport officiel, « un certain nombre de tireurs habiles délogent les Dahomiens embusqués au sommet des arbres, d'où ils dirigent particulièrement leurs coups sur les officiers.

« Vers six heures, l'ennemi, arrêté et décimé, commence à plier. Après quelques retours offensifs, probablement tentés en vue de relever les morts, son mouvement en arrière se prononce.

« La ligne de combat se porte en avant par bonds de 30 mètres et l'ennemi, visiblement découragé, plie devant elle et regagne l'abri de la brousse. Quelques salves bien dirigées et le tir à mitraille des deux pièces d'artillerie, dont les servants ont repris leur poste normal, délogent les tireurs postés dans les arbres; la crête est occupée par nous, et le feu de l'ennemi devient dès lors peu efficace.

« Mais la marche en avant, rendue très pénible par l'épaisseur du fourré, est lente. Vers 7 heures, l'ennemi est en pleine déroute sur tous les points. Des salves exécutées au jugé accélèrent son mouvement. A 8 heures, le feu a complètement cessé et les reconnaissances lancées en avant ne trouvent plus de résistance. »

Sur le champ de bataille, on relève 130 cadavres dahomiens; beaucoup d'autres avaient dû être emportés. Les reconnaissances en trouvèrent plus tard un certain nombre. De notre côté, nous avions perdu 2 officiers (le commandant Faurax et le lieutenant Badaire) et 3 soldats européens.

Nous eûmes 27 blessés (dont 7 indigènes) qui furent évacués sur Porto-Novo.

A la suite de cette première affaire, la marche vers le nord continua. La cavalerie rejoignit la colonne, et, le 27, celle-ci arriva à Aouandjitomé, d'où le *Corail* et l'*Opale* furent envoyés reconnaître le Whémé jusqu'à Tohoué, ayant chacune à son bord une section de légion. Elles furent accueil-

lies par la canonnade et une violente mousqueterie des Dahomiens solidement établis sur la rive droite.

Le 30, la colonne remonta jusqu'à Gbédé, où elle fut canonnée, dans la nuit, au bivouac; mais personne ne fut atteint.

Passage du Whémé. — Les gués de Tohoué et d'Agony se trouvant fortement défendus, le colonel Dodds renonça à tenter le passage en ces points. Néanmoins, pour donner le change à l'ennemi, il prépara, comme d'habitude, la continuation de la marche le long de la rive gauche du fleuve. A la faveur de cette démonstration et mettant à profit un brouillard intense, il fit franchir le fleuve à ses troupes dans la matinée du 2 octobre, à hauteur de Gbédé. Une tête d'étapes de guerre fut établie en ce point sur la rive droite.

Une reconnaissance qui pousse jusqu'à Poguessa rencontre les Dahomiens à 1500 mètres du fleuve. Il va y avoir à les attaquer et à marcher sur Abomey où Behanzin vient de rentrer pour réprimer un complot fomenté par les partisans de la paix.

En vue de cette expédition, la colonne s'allège : les bagages sont réduits au strict minimum et le convoi ne conserve qu'un jour de vivres de réserve.

Combats de Poguessa. — Une route parallèle au Whémé ayant été ouverte, le corps expéditionnaire part, le 4, de Gbédé, où il laisse une garnison, et se dirige en deux colonnes sur Poguessa, le *Corail* et l'*Opale* se tenant à hauteur de la tête.

Après avoir marché 2 kilomètres, nos troupes rencontrent l'ennemi qu'elles repoussent et poursuivent de leurs feux. Nous perdons, dans cette affaire, 8 tués, dont 2 officiers (capitaine Bellamy et lieutenant Amelot), et nous avons 35 blessés, dont 3 officiers (commandant Lasserre, lieutenants Ferradini et Bosano). Morts et blessés sont évacués sur Porto-Novo, et la colonne bivouaque à 5 heures du soir à Adégon, au confluent du Zou et du Whémé.

La journée du 6 est employée à débroussailler pour ouvrir un passage jusqu'au Zou. Dans la soirée, le groupe du commandant Gonard se heurte à l'ennemi. Immédiatement renforcé, il franchit la rivière sous le feu et s'établit sur sa rive nord[1], où le reste de la colonne le rejoint le lendemain.

Le 8, on arrive à Poguessa. A Sabovi, on reconnaît un immense camp dahomien qui vient d'être évacué. Le ravitaillement par les canonnières se fait à Adégon où est installée une nouvelle tête d'étapes de guerre.

Combat d'Oumboumédi. — La marche sur Cana continua du 10 au 13, marche rendue singulièrement pénible par le manque d'eau. Le 10 au soir, en particulier, à Kossoupa, on en souffrit cruellement. Par bonheur, une violente tornade éclata le lendemain, et, si elle transforma les routes en torrents où la marche était de plus en plus difficile, elle calma un moment la soif qui, depuis trois jours, dévorait hommes et bêtes.

Le 12, on reprend le contact avec l'ennemi. Nos troupes s'avancent sur

1. Nous avons, dans cette action, 6 tués, dont un officier (lieutenant Doué) et 32 blessés, dont quatre officiers (commandant Gonard, capitaines Drude et Manet, lieutenant Farail).



trois colonnes, dont une seule, celle du centre, suit un sentier tracé. Dès 8 heures, elles sont attaquées par des tirailleurs dahomiens dont le nombre s'accroît à chaque instant, qui redoublent d'audace et qui, pour la première fois, se servent de balles explosibles. Pour la première fois aussi, on riposte par une charge à la baïonnette, au son des clairons et des tambours, et tel est l'effet de ce combat à l'arme blanche que l'ennemi n'ose plus se rapprocher de nos lignes; il finit par abandonner le terrain, y laissant ses morts et ses blessés.

De notre côté, il y avait 4 tués et 28 blessés, dont le lieutenant Cornetto.

Combats d'Akpa. — Le 13, en arrivant à Akpa, la colonne eut encore à soutenir un effort violent de la part des Dahomiens, qu'elle finit par repousser non sans peine.

Cette journée nous coûta 8 tués et 37 blessés, dont 3 officiers (lieutenants Kieffer, Passaga et Grandmontagne).

Les Dahomiens, pour nous barrer la route de Cana, avaient établi à Coto une série de trois lignes de retranchements qui défendaient les abords de la rivière.

Le colonel ne pouvant espérer en venir à bout par une attaque de front, se décida à tourner la position en passant par un gué qui devait se trouver à 3 kilomètres vers le nord. Mais ce plan ne put être exécuté. Il fallait effectuer une marche de flanc pour aller gagner le point de traversée choisi. Or, l'ennemi s'était aperçu de ce mouvement qui avait été commencé le 14, à la pointe du jour, et son tir incessant rendit impossible le passage de l'artillerie. Au surplus, les guides ne retrouvèrent pas le gué. Enfin, le sol détrempé et marécageux entravait la marche.

Il fallut donc reporter le bivouac en arrière, sur la crête qui domine le Coto.

Là, on souffre de nouveau cruellement du manque d'eau. Une corvée envoyée à la rivière, dans la matinée du 15, pour essayer d'en rapporter, ne réussit pas dans son entreprise et perd relativement beaucoup de monde. Dans l'après-midi, les Dahomiens attaquent le convoi qui, arrivant d'Akpa, venait de déboucher sur le plateau. L'artillerie de Cotopa appuie ce retour offensif. Un obus tombe au centre du camp et tue trois Toffanis. Aussi, bien que les agresseurs aient été repoussés, le colonel prend-il le parti de rétrograder encore, et il revient au bivouac qu'il avait le 13 au soir.

Cette journée nous a coûté 9 tués, dont le commandant Marmet. Il y a eu 66 blessés, dont 3 officiers (commandant Stéfani, capitaine Battréau, lieutenant d'Urbal) et 19 légionnaires.

Pendant la nuit, la cavalerie partit pour Oumboumédi, d'où elle rapporta, le matin, 1 100 bidons d'eau.

Nos troupes, épuisées par les fatigues, les combats et les souffrances, avaient besoin de repos. Le colonel les ramena donc à Akpa, où eut lieu l'évacuation des blessés ainsi que le ravitaillement de la colonne. Il comptait se remettre en marche dès que celle-ci serait reconstituée.

Inquiété par l'ennemi, le colonel Dodds voulut, le 20 octobre, établir son bivouac en un point plus éloigné et sur un terrain moins humide. La position qu'il avait choisie permettait à notre artillerie de découvrir Cotopa.

Mais à peine le mouvement est-il commencé, que nos troupes sont brus-

quement attaquées par les Dahomiens appuyés par leur artillerie de Coto et par les tireurs postés à 200 mètres de notre bivouac. Enfin, vers 6 heures, on parvient à les repousser; ils sont chassés du village et disparaissent dans la brousse.

Au cours de cette lutte, 2 officiers sont tués (lieutenants Michel et Toulouse) et 10 hommes sont blessés (dont 5 Européens). Le 21, au matin, des patrouilles culbutent l'ennemi qui s'était trop rapproché pendant la nuit.

Période de calme. — Un nouveau repos était devenu nécessaire avant de tenter de vive force le passage du Coto. Il fallait réorganiser les groupes décimés par les combats des jours précédents. On attendait des renforts; le commandant Audéoud avait été rappelé. Il arriva le 24 avec son détachement, ainsi que deux compagnies venant du Dakar[1].

D'autre part, il parut opportun de modifier le fractionnement de la colonne. Elle fut formée de quatre groupes au lieu des trois qu'il y avait précédemment. Cette disposition devait faciliter la marche en carré et la formation du bivouac.

Les convois par terre présentant de grandes difficultés, les services de l'arrière furent centralisés entre les mains d'un officier d'état-major.

Un gîte d'étapes fut créé à Kossoupa.

Pendant que le commandant supérieur s'apprête ainsi à tenter de nouveaux efforts, Behanzin continue à se fortifier. En même temps, il envoie des parlementaires pour demander la paix. A quoi il lui est répondu qu'on n'entrera en négociations avec lui que s'il livre, comme gages de sa sincérité, les lignes du Coto.

Sur son refus de les évacuer, la marche en avant est reprise le 26.

Les convois et bagages restent au réduit d'Akpa, sous la garde des hommes les plus fatigués. On y laisse également une section d'artillerie chargée de canonner la brousse en avant de Cotopa.

Prise des lignes de Coto. — Le 26, à 7 heures du matin, le carré s'ébranle, appuyé par le feu du réduit. Deux lignes de défense sont enlevées successivement, et, à midi, le carré débouche sur la place de Cotopa, après avoir repoussé par des salves, suivies de charges à la baïonnette, des attaques de réguliers et d'amazones.

A 2 heures, la marche est reprise.

Le colonel Dodds décide de tenter le passage en aval; en conséquence, on appuie vers le sud-ouest. A 5 heures, on arrive au bord d'un cours d'eau. Le commandant Audéoud le franchit avec deux groupes, repousse les Dahomiens, fait évacuer un village et s'installe sur la crête d'un plateau à 600 mètres de la rivière[2].

Le lendemain, les deux autres groupes et l'artillerie le rejoignent.

On se figurait avoir traversé le Coto; mais on reconnut qu'on s'était trompé. C'est le Han, affluent du Coto, qu'on avait franchi, et il allait falloir le repasser. « Le manque complet de renseignements, dit le rapport officiel, a été la plus grosse difficulté qu'ait rencontrée la conduite des opérations.

1. Ce même jour, le capitaine Crémieu-Foà, mon cousin, recevait à hauteur d'Oumboumédi une blessure dont il devait mourir trois semaines plus tard.

2. Pertes : 2 tués et 24 blessés, dont 1 officier (capitaine Demartinécourt).

Les prisonniers n'ont jamais pu ou voulu parler; les guides qu'on a pu employer ont quitté le Dahomey depuis de longues années et n'ont jamais dépassé Poguessa; enfin, les cartes n'existent pas ou sont fausses, et les renseignements recueillis à Porto-Novo sont inexacts ou insuffisants. »

Behanzin envoie de nouveau des parlementaires pour traiter de la paix. Ayant, à son tour, de la méfiance, le colonel Dodds fait repasser le Han et franchir le Coto [1]. A 4 heures, le bivouac est établi à proximité de Cotopa.

Comme le put écrire à ce moment le commandant supérieur du corps expéditionnaire, il avait dès lors mis le pied au cœur du Dahomey. « Cana, la ville sainte, n'est plus qu'à quelques kilomètres devant nous, ajoutait-il; à 15 kilomètres plus loin s'élève Abomey. Behanzin veut nous empêcher d'arriver à Cana; notre entrée dans cette ville, notre présence dans le voisinage d'Abomey doivent à jamais compromettre son prestige et anéantir sa puissance. »

Avant d'aller plus loin, cependant, il y avait à ravitailler la colonne et à procéder à l'évacuation des blessés. On s'en occupa du 28 octobre au 1er novembre. En même temps, un poste était créé à Cotopa, pour remplacer celui d'Akpa et assurer la communication avec Adégon.

Le 1er novembre, une reconnaissance sur Avlamé culbute les Dahomiens qui s'étaient retranchés à 1 kilomètre du camp.

Combats d'Ouakon. — Le 2 novembre, la colonne reprend sa marche, et, par un mouvement vers le nord-ouest, elle tourne la position d'Ouakon solidement occupée par l'ennemi. Après trois heures de lutte énergique, le colonel Dodds finit par avoir raison de la ténacité et de l'audace de ses adversaires. Il peut établir son bivouac sous les murs du palais d'Ouakon [2].

Le lendemain, à la pointe du jour, les Dahomiens exécutent avec une extrême violence un retour offensif sur les flancs et l'arrière du carré. Voici en quels termes le rapport officiel rend compte de cet engagement :

« Leur premier élan brisé, le commandant de chaque face porte en avant un peloton d'Européens et un d'indigènes pour donner de l'air au carré et éloigner les tireurs ennemis, dont les coups atteignent à dos les hommes de la face opposée.

« Le quatrième groupe (Audéoud) enlève brillamment à la baïonnette le palais d'Ouakon, où l'ennemi est revenu en nombre pendant la nuit.

« Après quatre heures d'un combat acharné, les Dahomiens battent en retraite, mais ouvrent aussitôt un violent feu d'artillerie, qui est assez bien dirigé. Quelques obus tombent dans le carré, mais le tir de nos propres pièces fait bien vite taire celles de l'ennemi. Vers 10 heures et demie, le feu cesse complètement.

« L'acharnement mis par les soldats de Behanzin dans leur attaque a été grand. Son armée, composée de quelques centaines de réguliers, débris des luttes précédentes ou rappelés de Whydah et d'Allada, comprenait encore un grand nombre d'hommes sortis la veille des prisons royales. Presque

1. Pertes : 2 tués et 12 blessés.

2. Cette affaire nous a coûté 4 tués (dont le lieutenant Mercier) et 22 blessés (dont le lieutenant Cany). La journée du lendemain devait être plus sanglante encore; nous y perdîmes 5 hommes et nous y eûmes 58 blessés (dont le capitaine Roget, les lieutenants Jacquot et Cany, le docteur Rouch).

tous avaient reçu en abondance du genièvre. Le désespoir et l'ivresse peuvent seuls faire comprendre l'audace qu'ils ont déployée dans l'attaque. »

Combat de Diokoué. — Le lendemain, la lutte devait avoir le même caractère. Pendant toute la journée, les défenseurs n'ont cessé de nous harceler « avec un acharnement plus grand encore, s'il est possible, que dans les combats précédents [1]. En particulier, une bande de 300 soldats environ a tenu la tête de toutes les attaques et a laissé la plus grande partie de son effectif sur le champ de bataille. D'après les renseignements recueillis après le combat, cette troupe était composée de soldats d'élite qui avaient prêté à Behanzin le serment de ne pas reculer devant nous. »

Le carré s'était ébranlé le 4 à 7 heures et demie. Dès 8 heures, sa première face avait surpris les Dahomiens qui se préparaient à l'attaquer sur le plateau d'Ouakon. La deuxième face tourna le tata de Diokoué, qui était armé d'artillerie, et l'ennemi dut se retirer.

Les troupes se reposent de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Après cette grande halte, on se remet en marche, et l'ennemi, chargé à la baïonnette, est délogé d'une forte position qu'il occupe à Diokoué, aux portes de Cana. On peut donc bivouaquer sous les murs de la ville sainte, où l'on devait entrer le surlendemain 6 novembre, sans nouveau combat.

Séjour à Cana. — Pendant que la nouvelle de ces événements, transmise par le télégraphe, arrivait en France et y suscitait une satisfaction unanime, Behanzin se reconnaissait vaincu et demandait à négocier. Il envoyait au bivouac de nouveaux émissaires qui affirmaient la sincérité de ses intentions. Il ne se passait pas de jour que le cossougan, principal conseiller du roi, ne se rendît à Cana, où le corps expéditionnaire s'était cantonné et s'organisait défensivement, et ne proposât de ravitailler la colonne et de la faire conduire à Whydah par Allada.

Mais l'insistance avec laquelle cette solution était présentée ne pouvait manquer de paraître suspecte. L'itinéraire qu'il eût fallu suivre était fort dangereux. Le passage du marais de Lama et la traversée de la forêt d'Allada devaient être très difficiles pendant la saison où l'on se trouvait. Le colonel Dodds refusa donc.

S'appuyant sur les traités antérieurement conclus avec le Dahomey, il déclara qu'il n'acceptait de négocier que si Behanzin lui livrait trois otages qu'il désigna nominativement, s'il lui cédait tout le littoral et la rive gauche du Whémé jusqu'à Agony, s'il lui remettait 8 canons et 2000 fusils à tir rapide, s'il consentait à ouvrir les routes aux Français et à payer 15 millions d'indemnité de guerre, enfin s'il laissait entrer le corps expéditionnaire à Abomey.

Le 14, les plénipotentiaires rendent compte que Behanzin accepte toutes ces conditions, même la dernière, qu'il a longtemps hésité à subir. Un délai de vingt-quatre heures lui est donné pour la remise des armes et le payement de la moitié de l'indemnité de guerre. Mais, le 15 au soir, on amène en tout 2 canons, 1 mitrailleuse, 100 fusils, 5000 francs et, comme otages, deux

1. Pertes : 2 tués (dont le lieutenant Menou) et 49 blessés (dont les lieutenants Maron, Gay et Mérienne-Lucas).

inconnus. Suivant son habitude, le roi ne cherche qu'à nous tromper et à gagner du temps. Il évacue sans doute ses réserves de munitions et les trésors monnayés qu'on sait exister à Abomey. Peut-être prépare-t-il la défense de sa capitale? Il faut en finir, lui porter un dernier coup et conduire le corps expéditionnaire à Abomey avant que cette ville, à la faveur des pourparlers engagés, ait été rendue imprenable.

Les négociations sont rompues et les hostilités reprises.

Occupation d'Abomey. — La colonne bien reposée, bien ravitaillée, débarrassée des blessés et des malades, se met en route le 16 novembre à 7 heures du matin, se dirigeant sur la capitale. Mais, au lieu de la laisser suivre la grande route le long de laquelle les défenses ont été accumulées, notamment autour du palais de Goho, le commandant supérieur [1] fait faire un crochet par Djibé et Bécon.

« Le pays est désert, dit-il dans son rapport officiel.

« A midi, halte à Aouanzon, près de Djibé, en vue des premières constructions d'Abomey. A 1 heure, on voit la ville en feu. Behanzin l'incendie avec ses propres palais avant de fuir. Les reconnaissances de cavalerie rendent compte que la ville est en flammes, sur une étendue de 3 kilomètres; les faubourgs sont abandonnés et brûlent également. On ne peut, dans ces conditions, songer à pénétrer dans la ville; le bivouac est établi sur place et fortement retranché.

« L'incendie dure pendant toute la nuit.

« Le 17, au matin, reprise du mouvement. Pas un coup de feu, pas un ennemi en vue. A 4 heures, le corps expéditionnaire installe son bivouac dans la cour principale du palais du roi. Ce palais, comme la ville, est complètement brûlé. Behanzin a disparu vers le nord. Les reconnaissances lancées sur ses traces jusqu'à Vindouté ne trouvent que des campements abandonnés à la hâte et un pays désert. »

FIN DE LA CAMPAGNE. — Les Nagos, heureux d'échapper au joug qui pesait depuis si longtemps sur eux, arrivent en foule à nos postes et font leur soumission.

Le général Dodds n'en continue pas moins à prendre des mesures de prudence. Tout est fouillé. On visite les cachettes. On détruit les liqueurs alcooliques, généralement de mauvaise qualité, dont on trouve des approvisionnements considérables. Le palais de Goho, à dix minutes d'Abomey, est fortifié. Une garnison de quatre compagnies avec quatre pièces y est installée sous le commandement du lieutenant-colonel Grégoire, qui a sous ses ordres les postes de Cana, de Cotopa et de Kossoupa, et qui est chargé de garder Abomey.

En effet, il est impossible de prolonger le séjour dans cette ville, à cause de la baisse des eaux et des difficultés du ravitaillement.

Les troupes rétrogradent donc sur Adégon, et les canonnières les ramènent à Porto-Novo, où le général arrive lui-même le 30 novembre. La colonne d'Abomey est dissoute le 1er décembre [2].

1. Le 9 novembre, à la suite de la nouvelle de la prise de Cana, le colonel Dodds avait été promu au grade de général.

2. En deux mois, sur un effectif qui était au départ de 76 officiers et de



MESURES DE PACIFICATION. — Dès le lendemain, trois compagnies d'infanterie appuyées par les troupes de débarquement des navires en rade et par une section d'artillerie, sous les ordres du commandant Marquer, occupent Whydah sans résistance et, par la suite, Abomey-Calavi, Godomé et Savi, sur la route d'Allada.

Le 14, les chefs de cette dernière ville se soumettent et elle est occupée, le 2 janvier 1893, par deux compagnies sous les ordres du lieutenant-colonel Lambinet. Dès lors, le poste de Goho peut se ravitailler à Whydah par Allada.

Les communications sont améliorées. Depuis le début de la campagne, le télégraphe reliait Porto-Novo à Dogba. Une nouvelle ligne est créée entre Kotonou et Whydah.

Le calme renaît partout. Grâce aux paroles de paix qui ont été transmises par les chefs, les indigènes reprennent confiance, et ils rentrent dans les villes. La population mâle de Whydah redevient presque aussi considérable qu'avant l'ouverture des hostilités.

Pendant que des missions topographiques lancées dans toutes les directions vont lever la carte du pays, des détachements fouillent le Décamé dont le chef vient faire sa soumission au poste de Dogba; d'autres détruisent des bandes de pillards. Des postes sont créés à Tori, Ekpé, Ouagbo.

Seule, la région d'Agony reste encore insoumise. Son chef demeure fidèle à Behanzin, dont il est le beau-frère.

Quant à celui-ci, il s'est retiré à Atchéribé, à 50 kilomètres au nord d'Abomey. La famine, la désertion, ainsi que la variole qui a sévi dans son entourage, ont réduit à environ 400 le nombre de ses fidèles, dont beaucoup ne sont retenus, d'ailleurs, que par la crainte.

Aussi le souverain, dont la déchéance a été prononcée par le gouvernement français, n'a-t-il plus aucun espoir de rentrer les armes à la main dans son pays; il ne peut plus se faire longtemps illusion sur les ressources qui lui restent. La misère et la faim vont achever l'œuvre commencée par la force. La guerre proprement dite est finie; la poursuite de Behanzin et la destruction de quelques bandes isolées constituent des descentes de police faites à main armée plutôt que des expéditions militaires. Disons le mot : ce n'est plus qu'une chasse à l'homme.

L'ex-roi, renonçant à la lutte, ne comptant plus sur la force, recourt encore à la diplomatie et à la ruse. Abusant de l'ignorance et de la crédulité de son peuple, il fait courir le bruit que la France va lui restituer son royaume. Peut-être, d'ailleurs, l'espérait-il. Il faisait appel, par un manifeste, aux puissances européennes, et il envoyait à Paris une ambassade chargée de demander au Président de la République l'annulation de la déchéance prononcée par le général Dodds.

Celui-ci, de son côté, était venu en France s'entendre avec le gouvernement, prendre un repos mérité et recevoir l'accueil chaleureux que ses compatriotes lui réservaient à bon droit. Mais, en remettant le commandement

2 088 hommes (dont 930 indigènes), elle a perdu *par le feu :* 11 officiers et 70 hommes tués (dont 33 indigènes), 25 officiers et 411 hommes blessés (dont 216 indigènes).

par intérim au colonel Lambinet, il lui avait laissé des instructions pour le cas où il faudrait reprendre les opérations contre Behanzin, si les moyens pacifiques n'aboutissaient pas.

Rentré le 3 août 1893, il prépara la nouvelle expédition qui avait pour objet la capture de Behanzin, dont les émissaires agitaient le pays.

Reprise des opérations. — Avant de marcher sur lui, il y avait des mesures de prudence à prendre. Si la région de Porto-Novo était parfaitement tranquille, par contre les pays du Décamé et des Ouatchis (entre Mono et Couffo) ne paraissaient pas suffisamment sûrs. Il fallait donc les forcer à rester tranquilles, afin qu'aucun accident ne vînt à se produire sur les derrières du corps expéditionnaire, pendant que celui-ci serait occupé sur le théâtre des opérations principales.

Ce résultat obtenu, le général Dodds se dirigea vers le nord [1].

Il avait divisé ses troupes en quatre groupes, placés respectivement sous les ordres des commandants Drude, Boutin, de Cauvigny et Chmitelin.

Concentration des troupes. — Le 16 septembre 1893, le commandant Drude était à Dogba avec son infanterie. Il fouilla le pays jusqu'à Sakété et trouva partout une tranquillité complète; mais, n'ayant pu franchir le Whémé, qui était débordé sur plusieurs kilomètres, il doit renoncer à poursuivre sa route par voie de terre jusqu'à hauteur d'Agombo. Il est obligé de recourir à la flottille. Celle-ci cesse donc le transport des vivres et elle conduit le groupe Drude vers le nord, pour qu'il opère sa jonction avec les groupes Boutin et de Cauvigny, lesquels se sont concentrés à Cotopa et débouchent par Allahé.

Le groupe Chmitelin, constitué par les troupes de Goho, va, le 7 octobre, s'établir à Oumbégamé, sur la route d'Atchéribé. Il reste isolé.

Quant à la flottille, qui avait été renforcée par l'*Olinda*, le *Marmet* et la *Mosca* (de la mission Mizon), elle amène à Dogba les réserves de vivres et de munitions.

Ces dispositions étant prises, le général quitte Porto-Novo le 13 octobre pour se mettre à la tête de l'expédition. Il s'agit d'en finir avec Behanzin, qui ne répond qu'évasivement aux sommations qui lui sont faites.

Le groupe Drude, avec le quartier général, débarque à Ouéméton, à hauteur d'Agony; il est destiné à former la droite de notre ligne, dont le centre sera occupé par le groupe Boutin. Celui-ci a quitté Allahé le 9. Il a passé le Zou à Abodougnanli le 13 et il s'établit à Zagnanado, où un magasin central est immédiatement commencé dans le palais [2]. Le 23, la concentration des trois premiers groupes à Zagnanado était terminée. Ce même jour, le commandant Chmitelin s'était avancé jusqu'à Yégo, sur la route d'Atchéribé.

Behanzin a préparé sa fuite vers le nord-est sur Lagos. Il est donc décidé qu'on lui coupera cette route de retraite. A cet effet, le colonel Dumas, avec le groupe Boutin, partira le 25, se portant vers le nord, en suivant le Whémé, et c'est seulement quand son mouvement sera prononcé que la marche directe commencera.

1. Bien que cette marche n'ait pas donné lieu à de brillantes actions de guerre, nous croyons devoir la raconter en détail, parce qu'elle n'est peut-être pas suffisamment connue, et elle mérite de l'être, ne fût-ce que comme exemple d'organisation prévoyante et méthodique.

2. Un deuxième magasin avait été créé à Abodougnanli.



Marche sur Atchéribé. — En deux étapes, dont une de nuit, le colonel Dumas se porte sur la route de Paouignan, par une marche lente et difficile, en suivant un sentier qui passe à travers de nombreux rochers.

Le 28, le groupe Drude se met en route. Lui aussi, il rencontre bien des obstacles sur son chemin, et, en particulier, il a de nombreux cours d'eau à traverser. Il installe un magasin à Begohonou.

Le groupe de Cauvigny arrive en ce point le 3 novembre, jour où les groupes Drude et Boutin se portent respectivement sur Bododji et sur la Louto. Quant au commandant Chmitelin, il amène son détachement à Abodougnanli.

Le 4, des émissaires de Behanzin se présentent au général Dodds; mais celui-ci ne considère pas leurs offres comme sérieuses et, continuant son mouvement, il pousse un de ses groupes jusqu'à Gounsoué, tandis que le colonel Dumas arrive à Zoutenou, puis à Paouignan. La possession de ce point ferme aux Dahomiens les routes vers le Whémé et le territoire de Lagos. Aussi ceux-ci livrent-ils, dans les journées des 6, 7 et 8, 476 fusils à tir rapide, 4 canons et des munitions. En même temps, ils annoncent l'arrivée de princes, de ministres et de cabéçaires qui viennent opérer leur soumission.

Mais deux ministres seulement se présentent et le général Dodds refuse de les recevoir, ne voulant pas entrer en pourparlers avec un souverain dont il a prononcé la déchéance. Il les renvoie donc, leur interdisant de revenir sans être accompagnés de la totalité des princes, des ministres et des chefs. Une compagnie escorte ces deux personnages jusqu'à deux heures du camp, sur le ruisseau le Paco.

Le 8, le groupe Drude y bivouaque, tandis que le colonel Dumas se porte de Paouignan sur Gouvelin, à mi-chemin d'Atchéribé. Mais on est obligé de suspendre cette marche qui affole la population de la ville et qui empêche la réunion des dignitaires dont la capitulation a été demandée. Le général annonce qu'il reprendra son mouvement en avant si, le 9, à 8 heures du matin, leur soumission n'est pas accomplie.

Tous se présentent dans la journée, au nombre de 32 (4 ministres, 8 princes, 20 grands chefs). Se considérant comme sacrifiés d'avance, ils sont tout étonnés d'être bien traités. Le général les reçoit et leur dit qu'il ne promet la vie sauve à Behanzin que si celui-ci se rend sans qu'on soit obligé de marcher contre lui.

Mais l'ex-souverain craint qu'il ne lui soit *fait du mal* et il n'ose se rendre, bien qu'un de ses frères lui soit envoyé à plusieurs reprises pour l'y décider. Il évacue Atchéribé pendant la nuit, et le colonel Dumas, qui y arrive, après avoir jeté un pont sur le Paco [1], ne l'y trouve plus.

Poursuite de Behanzin. — Il s'est retiré près de Bedavo, avec une centaine de guerriers armés de fusils à répétition. Il doit se diriger sur Savé et, de là, sur Aklampa, ou bien chercher à gagner la frontière anglaise. Peut-on compter sur les indigènes pour l'arrêter? Les gens de Dassa, qu'il a pillés, nous ont bien promis leur concours; mais le roi de Savalou a répondu évasivement quand on lui a demandé de barrer la route à Behanzin.

Les eaux baissant constamment, le service des étapes doit rechercher un

1. Il n'avait pas reçu l'ordre de suspendre sa marche.

point de débarquement en aval d'Ouéméton et, comme la colonne s'éloigne de plus en plus de ce point, la longueur de la ligne de ravitaillement augmente. En même temps, l'effectif des mulets diminue. Il faut donc s'alléger, réduire la réserve des munitions.

Comme aucune grosse action n'est à prévoir, des colonnes légères emportant huit jours de vivres peuvent être lancées sur la piste du fugitif. Chacune de ces colonnes, qui ne prend que les bagages indispensables[1], est formée par un des quatre groupes constitués, le quatrième restant avec le convoi pour l'escorter[2].

La colonne Boutin se porte immédiatement vers le nord (16 novembre) en suivant le Whémé, pour fermer les chemins allant vers l'est. Son objectif est Savalou, où elle doit arriver avant les Dahomiens.

La colonne Drude marche derrière. De cette façon, si Behanzin se rabat vers le sud, il retombera sur nos troupes. Quant à s'échapper par l'ouest, il n'y songera pas : les populations musulmanes d'Atakpamé, qui habitent ces régions, ont à se venger de lui et elles l'arrêteraient.

Le groupe de Cauvigny, avec le général, marche derrière les deux autres, dans les intervalles, de façon à fermer les issues vers l'est.

Le commandant Boutin annonce son arrivée au roi de Savalou et l'engage à couper la route à Behanzin. Ce dernier fait immédiatement un crochet vers l'ouest.

La colonne Drude s'engage sur la route de Bédavo, relève la piste du fugitif et s'attache à le suivre. A sa suite, elle redescend vers le sud, dans la direction d'Abomey.

Le groupe de Cauvigny se porte de Zoutenou sur Zounwei-Hono, Paouignan et Dassa-Togon (18 novembre).

Il est alors décidé que le commandant Drude se rabattra vers le sud en surveillant le flanc gauche de Behanzin (à l'est), tandis que le commandant Boutin suivra celui-ci en queue et que le commandant de Cauvigny se tiendra prêt à marcher sur Abomey; quant au commandant Chmitelin, il reçoit l'ordre de surveiller la ligne Abomey-Abodougnanli.

La colonne Drude arrive le 21 à Badagba où Behanzin a passé la nuit précédente. Le 24, elle cerne et fouille sans résultat Oumbégamé. Le 25, après s'être ravitaillée à Goho, elle repart pour le nord-ouest, battant en tous sens la région Atakpé, Lacbamé et Azakamé.

La colonne Boutin descendant de Savalou rencontre et incendie, le 26, un campement dahomien sur les bords du Zou. Elle établit son bivouac à proximité et reçoit l'ordre de s'y maintenir.

Le général Dodds, avec le groupe de Cauvigny, quitte Dassa-Togon le 22 novembre pour se porter au Fita; il descend vers le sud, en s'établissant successivement à Atchéribé, Cassécroulou, Gobé, et finit par arriver le 3 décembre à Oumbégamé. Il prescrit au commandant du cinquième groupe, lequel opérait jusqu'alors isolément dans la région du Mono, de remonter vers le nord et de relier ses mouvements à ceux de la colonne principale.

1. Deux d'entre elles n'ont même plus leur artillerie. Celle-ci fournit les éléments de deux sections de mulets de bât.

2. L'excédent des troupes, après constitution des trois colonnes volantes, est chargé de garder les divers magasins qui doivent assurer le ravitaillement.



A la date du 29, Behanzin occupe la région comprise entre Djidja et Goho. On croit le tenir dans un cercle de troupes, et on le serre de près. A chaque instant on rencontre sa piste : tantôt on échange des coups de fusil avec son arrière-garde, tantôt on lui enlève du monde (un jour, c'est le marabout de Kétou, son médecin; une autre fois, ce sont des chasseurs); tantôt on lui prend des bœufs. Il échappe toujours à nos poursuites.

Le 8 décembre, on apprend qu'il continue à descendre vers le sud, dans les territoires que battent les bandes d'Allada Maouzou, et de Fadet, chef nago, qui nous sont tous deux dévoués.

Nos reconnaissances, d'ailleurs, continuent à poursuivre les fuyards. A diverses reprises, elles capturent soit des princes, soit des femmes ou des enfants de Glèlè ou de Behanzin.

Celui-ci rebrousse brusquement chemin vers le nord, ayant toujours nos troupes à ses trousses.

Le quartier général s'est transporté, le 11 décembre, d'Oumbégamé à Goho. Du 12 au 20, les trois colonnes volantes fouillent toute la région comprise entre le chemin d'Abomey-Atchéribé et le Couffo. Vaines recherches! Behanzin reste introuvable. On sait seulement qu'il se tient dans le voisinage de Goho, et que son escorte est réduite à quelques hamacaires.

Agissant indépendamment les unes des autres, les colonnes se gênaient mutuellement. Leurs reconnaissances, en se présentant aux mêmes points à quelques heures d'intervalle, avaient fait échouer des surprises organisées par le commandement. Aussi fut-il décidé qu'une zone de surveillance nettement déterminée serait assignée à chaque groupe. Diverses autres mesures d'ordre sont prises.

Le Whémé n'étant plus navigable au-dessus de Dogba, Cotopa devient tête d'étapes avec Goho comme annexe. On s'occupe de relier ces deux points par une ligne télégraphique.

Le 21 décembre, à la suite de renseignements reçus sur la position de Behanzin, le groupe Drude remonte vers Dossa et se rabat vers le sud. Un autre groupe (n° 1) remonte au nord vers Atchéribé et redescend ensuite jusqu'à la ligne Oumbégamé-Tendji. Des postes sont établis à Pétépa, Agbé, Ouamé, Cana, Tendji, Badagba et Atchéribé. Jusqu'au 15 janvier, on fouille le pays en tous sens, mais sans aucun résultat. On découvre bien des cachettes, mais elles sont vides. On rencontre la piste de Behanzin le 29 décembre, près de Lesseni : il se dirige vers Dossa. Peu après, il est sur le point de quitter Djidja pour aller à l'ouest de Dienbatté. Accompagné de son grand féticheur, Bocono, il ne quitte pas la région d'Abomey-Oumbégamé, région dont les habitants, de pure race dahomienne, lui sont tout dévoués.

Cette chasse à l'homme semble devoir s'éterniser. On a bien fini par trouver des auxiliaires dans le pays même, et, si elles n'ont pas atteint leur vrai but, les reconnaissances ne sont pourtant jamais rentrées les mains vides. Peu à peu, on a ramené tous les membres de la famille royale. Les haines contre l'ex-roi commencent à se dévoiler. On reconnaît que, parmi ses frères qu'il avait évincés, quelques-uns ne lui ont pas pardonné.

Grâce à cette circonstance, on va pouvoir en finir. En désignant un nouveau roi, personnellement intéressé à se défaire le plus tôt possible de Behanzin, on forcera celui-ci à se rendre.

Cette solution n'ayant rencontré que des partisans, les princes de la maison royale sont appelés à élire un chef. Leurs suffrages unanimes se portent sur le prince Goutchili, fils de Glèlè, dont Behanzin avait, par ruse, usurpé la place. Accepté par le commandant du corps expéditionnaire, Goutchili est proclamé roi, le 15 janvier 1894 au matin, sur la place du palais de Cymbodji à Abomey. Le nouveau souverain prend le nom d'Agoli-Agbo.

Dix jours après, il annonce au général Dodds qu'il sait exactement où est Behanzin, qu'il est prêt à le livrer, qu'il n'y a plus qu'à l'envoyer chercher. Le capitaine d'état-major Privé est chargé de cette mission, et, dans la nuit du 25 au 26 janvier, l'ex-roi se remet à lui dans le village d'Acachacpa.

Cette capture terminait une campagne glorieuse et assurait la pacification du Dahomey. Puissent maintenant nos compatriotes s'établir sur cette terre devenue française. Puissent-ils, sous la garde de nos vaillants soldats et à l'ombre du drapeau tricolore, y créer un commerce florissant et y faire pénétrer les principes de la civilisation. C'est pour leur faire connaître les ressources de ce pays que le présent livre a été écrit, avec l'espoir qu'il contribuera à la prospérité de notre protectorat, prospérité qui ne peut manquer de rejaillir sur la France.

V

LES VILLES ANCIENNES ET MODERNES.

Les villes anciennes, leur importance passée, leur situation actuelle. — Les villes modernes, leur description succincte. -- Aspect des rues. — Population et sa densité. — Importance commerciale.

L'histoire des villes, dans la région qui nous occupe, est aussi difficile à reconstituer que celle des peuples ; les indigènes sont aussi peu au courant de ce qu'ont été leurs cités, que de l'origine de leurs pères. De plus, la grande diversité des langues donne aux villes plusieurs noms indigènes, si leur population comprend des gens de pays différents. On connaît ainsi trois ou quatre noms de ville qui n'en font en réalité qu'un seul.

La plupart des grandes cités modernes ont suivi dans leur prospérité une marche inverse des nôtres ; riches et florissantes autrefois, alors que la traite semait l'or dans toutes les bourses, elles sont tristes et mornes aujourd'hui que leur population active a disparu. Certaines d'entre elles se relèvent sous les bienfaits de l'influence européenne, comme Porto-Novo ; d'autres restent ruinées et redeviennent des villages à moitié déserts en comparaison de ce qu'elles étaient autrefois, comme Abomey, Whydah, Godomé.

Les villes principales du Dahomey et de Porto-Novo peuvent se diviser aujourd'hui en deux catégories : les villes anciennes disparues et les villes modernes provenant de vieilles cités qui ont changé de nom. Il n'en existe pas qui soient réellement nouvelles.

Villes anciennes disparues.

Cana ou Calmina était la capitale du royaume de ce nom ; c'était autrefois une ville prospère et florissante. Les Fons la convoitaient depuis longtemps. Aho, après plusieurs tentatives, parvint à s'emparer de la ville et la ruina pour toujours. Son royaume fut joint à celui des Fons, qui augmentèrent ainsi leur territoire d'une dizaine de lieues carrées (1661).

Les rois de Dahomey en firent autrefois une de leurs résidences et relevèrent ses murs en ruines. Aujourd'hui, les murailles sont tombées et la maison royale subsiste encore au milieu d'un village de peu d'importance.

Allada, la première ville du royaume d'Ardres, était la résidence favorite

des rois, de préférence à la capitale. Les anciens voyageurs la dépeignent comme une ville immense et peuplée, entourée d'un territoire fertile et cultivé, et fortifiée d'une façon redoutable avec trente-deux pièces de canon appartenant au roi ou aux compagnies de traite.

Après la conquête du royaume par les Fons, en 1724, elle commença à perdre de son importance. Comme Cana, elle disparut peu à peu. Ce n'est plus, aujourd'hui, qu'un village auprès duquel on voit encore les traces de l'ancienne cité; le roi de Dahomey y possédait un pied-à-terre. Allada est aujourd'hui, dans la nouvelle organisation administrative du Dahomey, la capitale du royaume ou district du même nom. Elle est située par 0°9'30" de longitude ouest de Paris, et 6°41' de latitude nord.

SAVI ou *Xavi, Xavier, Xabier, Sabée, Sabié*[1], située à quatre heures de Whydah, fut la capitale du royaume de Juda. Son histoire est à peu près la même que celle des villes précédentes. Conquise avec le royaume, en 1727, elle devint la propriété des Fons. Grand centre du commerce et de la traite, Savi était, malgré son éloignement de la mer, aussi important que Whydah. Parmi ses principaux établissements européens, on cite deux compagnies françaises, y compris celle des Indes, une anglaise, une portugaise, une hollandaise; de nombreux traitants arabes ou malais y étaient continuellement de passage. Ces comptoirs dirigeaient ceux de Whydah, leurs chefs résidant à Allada. Ils furent tous brûlés, à la suite d'une tentative de révolte du royaume de Juda contre le Dahomey, avec l'aide des Popos. La ville fut saccagée, tout y fut mis en cendres, et elle ne se releva jamais de ce désastre. Savi avait été, avant cette époque, fortifiée par le roi de Dahomey, qui ajouta de nouvelles murailles aux anciennes. Il y possédait une vingtaine de pièces de canon.

Aujourd'hui, on voit quelques cases indigènes dans une plaine verdoyante qui était autrefois l'emplacement de la ville. Le roi y possédait une propriété close de murs, où ses hôtes se reposaient dans le cours de leurs voyages à Abomey ou à Whydah.

DAHO ou *Dahé, Dahouy, Dahoué*, à une heure d'Abomey, fut la résidence de Dan, roi des Fons, avant qu'Aho ne l'eût détrôné; c'était le principal village d'un petit État mal défini aujourd'hui, qui fut le berceau de la nation dahomienne. Un hameau du même nom existe actuellement à peu près au même endroit. Le roi de Dahomey n'oubliait pas que c'est de là qu'est sortie sa nation; il y possédait une résidence et allait souvent y passer quelques jours.

ZAFFA, GOUNÉGY, APPOY, AGRIMÉ, TORÉE, ASSEM[2], décrites autrefois comme des villes importantes, furent détruites ou abandonnées, sauf Torée qui existe encore, réduite à l'état de tout petit village, et il n'en reste même pas le souvenir dans l'esprit des indigènes.

1. Nous donnons, à titre de renseignement, tous les noms sous lesquels les anciens voyageurs désignent les villes en en corrompant la prononciation.
2. Assem qui occupait l'emplacement où fut plus tard Ardres ou Porto-Novo.

Villes modernes.

Les villes actuelles offrent toutes le même type. On peut, en donnant le portrait d'une d'elles, les représenter toutes. Nous les diviserons en trois genres, selon qu'elles sont construites dans la première ou la deuxième zone, ou sur l'eau.

Dans la première zone, les matériaux de construction tels que l'argile, la glaise, l'humus gras, c'est partout le sable ou la vase ; les habitations et les murs sont en paille et bambous. Dans la deuxième zone, les toitures seules sont en paille et le reste en argile rougeâtre. Ces deux genres de villes ont donc forcément un aspect différent.

La ville en paille est plus propre, du moins en apparence; les ruelles ou sentiers qui en sont les artères sont dépourvus d'excavations ; c'est du sable épais dans lequel on enfonce, mais qui se referme sur vos pas.

La ville en argile, lorsqu'il pleut, est excessivement sale; elle manque toujours de niveau ; on l'a bâtie au hasard sur les inégalités du terrain, comme elles se sont présentées. Les pluies torrentielles qui tombent dans ces régions forment des torrents dans les rues, rongeant le pied des murs, creusant le terrain et produisant, en certains endroits, des mares qui ne disparaissent que par l'évaporation. Une boue épaisse et gluante s'attache aux pieds ou aux chaussures; elle s'y amoncelle et ce n'est que par son poids qu'elle finit par se détacher. On entre ainsi dans les cases, apportant avec soi ce mortier rougeâtre que l'on dépose partout.

Lorsque la pluie cesse et que le soleil sèche momentanément le sol, les rues se montrent pleines d'ornières, de rigoles, de trous et de monticules. Il flotte partout dans l'air une poussière rougeâtre impalpable, qui salit tous les objets ou les vêtements.

A ces inconvénients passagers, il faut ajouter l'aspect irrégulier que les rues offrent naturellement ; les habitants, trop paresseux pour aller hors de la ville chercher leurs matériaux de construction, enlèvent à quelques pas, dans le premier endroit venu, à côté de leur habitation, l'argile nécessaire à leur travail.

Il s'ensuit que l'on ne fait pas dix pas sans rencontrer des trous semblables, plus ou moins grands, et d'où l'on retire continuellement de la terre. Quelques-unes de ces excavations (comme à Porto-Novo, par exemple) atteignent les dimensions de véritables précipices de 15 à 20 mètres de profondeur. Il se développe dans le fond et le long de leurs parois une végétation épineuse qui, mêlée aux éclats de verre et immondices de toutes sortes qu'on y jette, rend fort dangereuses les excursions nocturnes faites sans lanterne.

Lorsque la pluie arrive, ces trous se remplissent d'une eau sale et puante. La plupart d'entre eux ne trouvent pas d'écoulement et se couvrent d'une mousse verdâtre, sur laquelle se détachent les cadavres enflés de chiens, de porcs, de poules et autres animaux morts qu'on y jette.

Pendant l'armatan, tout cela diminue et se change en flaques de boue verte dont on sent, à plusieurs centaines de mètres, les émanations pestilentielles. Ces gaz méphitiques s'ajoutent aux exhalaisons des marais et la-

gunes qui baignent le pays, et sont une des principales causes de l'insalubrité des villes.

L'aspect des rues manque généralement de perspective à cause de leurs détours. Contrairement à nos usages, ce ne sont pas les habitations qui sont bâties sur les rues ; ce sont les sentiers qui tournent autour des cases. La plus grande largeur de ces passages est de 4 à 5 mètres ; mais, le plus souvent, elle ne dépasse pas 2 mètres pour les grandes artères et 1 mètre pour les petites.

Il ne faut pas croire, après ce que nous avons dit des excavations, que l'on y jette plus particulièrement les ordures; on ne le fait que lorsque ces trous sont tout à fait à portée et qu'il n'y a que quelques mètres à franchir; sinon on ne prend pas tant de peine : on jette tout dans la rue, devant sa porte. Sans les porcs et les vautours, qui remplacent, les premiers, l'égout, et les seconds, la voirie, le sol des ruelles disparaîtrait sous les immondices. Les chefs indigènes s'occupent des impôts et des affaires locales, mais ils ne prennent aucun soin de la propreté ; leur nez, pas plus que celui des habitants, n'est affecté des mauvaises odeurs. Au surplus, si l'on jette beaucoup de choses dehors, on en garde aussi beaucoup chez soi : les enclos attenant aux cases sont dignes de rivaliser avec les rues sous le rapport de la malpropreté.

Les villes nagos sont excessivement sales, comme les Nagos eux-mêmes d'ailleurs; les cités et les habitants du Dahomey ne leur cèdent en rien sous ce rapport. Peut-être, aux Popos, les habitants sont-ils un peu plus soucieux de leur bien-être; mais la différence n'est pas grande.

Dans toutes les régions qui avoisinent les lagunes ou cours d'eau (et dans un rayon de 6 à 8 kilomètres), on trouve l'eau en descendant à leur niveau. On a, naturellement, à creuser plus ou moins, selon la zone : 2 mètres dans la première, 6 à 12 mètres dans la seconde, 18 à 20 mètres dans la troisième.

Dans les villes riveraines, les habitants du bord prennent leur eau dans la lagune ou le fleuve, et ceux qui en sont un peu éloignés creusent des puits.

Dans les cités de l'intérieur, on compte en moyenne un puits pour trente cases. Ces puits sont simplement des trous plus ou moins profonds, sans forme spéciale, et rien pour en maintenir les parois ou empêcher les éboulements ; leur orifice est béant, sans margelle, et l'on voit toujours des enfants en bas âge s'amuser et se rouler tout près. On pose en travers, sur l'ouverture, un gros tronc d'arbre sur lequel on fait glisser la corde qui conduit ou ramène la calebasse servant de seau.

Dans les villages situés en dehors du rayon dont nous parlons, les habitants cherchent les sources naturelles qui ne manquent jamais dans ces terrains pleins d'infiltrations ; la plupart de celles qui sont à fleur de terre disparaissent pendant l'armatan. Dans d'autres endroits, l'eau tarit brusquement, et l'habitant doit aller fort loin chercher ce qui lui est nécessaire. C'est encore une chose dont les indigènes ne se préoccupent pas, lorsqu'ils construisent leurs villages.

En écartant la question de salubrité, si nous considérons le côté pittoresque, nous trouvons des sites ravissants dans les villes indigènes. On a

généralement respecté les grands arbres, et toutes les places ou espaces sans maisons jouissent de leur ombrage bienfaisant. On rencontre ces beaux végétaux de tous côtés dans les villes, et ils donnent à ce qui les entoure un air tranquille et heureux. La végétation se développe librement ; dans tous les endroits sans constructions et dans l'enclos de chaque case, il y a quelques arbres ou arbustes. On rencontre ainsi par la ville, et semés avec une irrégularité artistique, des manguiers, des bananiers, des cocotiers, des corrossols, des mimosées, des acacias multicolores, encombrés de plantes grimpantes qui ajoutent leur feuillage capricieux aux enclos élevés par l'homme : un gazon moelleux remplit les interstices des murailles et orne le pied des habitations.

Il y a des rues qui semblent des allées de bosquet, des cases qui sont des nids de feuillage. De petits bengalis, des pinc-pincs, capociers, etc., ajoutent leur note gaie à ces jolis tableaux. Les divinités fétiches, semées çà et là, se détachent, comme des statues mal ébauchées, de ce cadre de verdure.

On voit peu d'endroits sans végétation ; il est rare que la nature ne fasse pas à chaque recoin des petits jardins à sa fantaisie.

A Whydah, que les Européens surnommèrent *le Jardin du Dahomey*, des milliers d'orangers et de citronniers répandent, au temps de la floraison, leur suave parfum par la ville, semant sous les pieds du passant leurs jolies fleurs blanches, semblables à des flocons de neige.

Comme population, nous dirons que l'observateur peut être facilement nduit en erreur s'il compte les portes de cases et établit une moyenne sur ces données ; cinq ou six cases de 2 mètres carrés correspondant entre elles, dans un salam, par exemple, peuvent servir d'abri à quatre ou cinq familles formant, avec les esclaves et les enfants, un total de trente ou quarante personnes.

La population est agglomérée dans un espace très restreint en proportion de nos habitations.

Telle est l'idée générale que l'on peut se faire des villes terrestres ; leur dimension, leur population, leur position peuvent changer, mais elles se rapportent toutes plus ou moins à cette description.

Les villes lacustres n'ont pas de végétation qui les orne ; en revanche, elles sont d'une propreté... obligatoire : par leurs constructions, qui sont très pittoresques dans leur genre, elles offrent des coups d'œil charmants. Lorsque la lagune est calme, qu'aucune brise ne vient rider sa surface, on voit ces habitations se refléter dans l'eau, ainsi que les pirogues qui passent dessous, sillonnant en tous sens l'emplacement du village.

On voit les habitants aller de l'une à l'autre au moyen de leurs embarcations et s'arrêter devant l'échelle, comme des seigneurs de Venise descendant devant leur porte de leurs gondoles silencieuses.

Après cet aperçu général, nous jetterons un coup d'œil sur chacune des villes principales qui existent actuellement dans la région, en les classant par ordre d'importance.

Abomey ou *Dahomey*[1], capitale actuelle du royaume, fut conquise par Aho, alors que ce n'était qu'un village sans importance. Le nouveau roi des Fons la choisit pour en faire sa capitale et, l'ayant agrandie, l'appela *Dahomey* ou plutôt *Danhomé*. Nous avons vu, au commencement de cet ouvrage, ce que raconte la tradition à ce sujet.

Abomey fut fortifiée, entourée de plusieurs murailles et de fossés; le roi Guêzou y installa une artillerie formidable quant au nombre des pièces.

Lorsque les négriers abandonnèrent le littoral, puis que les produits du pays diminuèrent de valeur, l'argent manqua au gouvernement dahomien pour faire face aux dépenses énormes de l'entretien des murs de la capitale.

Les constructions en argile sans cuisson, même crépies, souffrent énormément des pluies, et, au bout de quelques années de négligence, les murailles d'Abomey ne restaient plus qu'à l'état de souvenir. Aujourd'hui, il y a un mur fort mal entretenu qui en fait le tour, et un fossé assez large sur lequel on a établi des ponts.

Les anciens voyageurs prétendent que la ville ne possède pas d'eau et qu'il faut l'aller chercher au dehors ; nous ne savons si l'on a remédié de nos jours à cet inconvénient.

On peut estimer le diamètre d'Abomey à 1 kilomètre environ et sa population actuelle à 40 000 habitants, au plus, parmi lesquels des Nagos et des mahométans.

Au point de vue géographique, elle est située par 0°17'30" de longitude ouest de Paris et 7°16' de latitude nord[2], sur une élévation peu prononcée, où existent quelques gisements rocheux.

A l'est de la ville s'étend une vaste plaine couverte d'une rare végétation, légèrement marécageuse pendant les pluies, et dont les prolongements arrivent jusqu'au Whémé.

A l'ouest, quelques bois clairsemés, des broussailles s'étendant fort loin; au nord, quelques collines ou ondulations de terrain, et, au sud, des bois épais ou des broussailles.

L'altitude d'Abomey doit être, en jugeant par la même latitude dans le Whémé, à une moyenne de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Abomey était, dans ces dernières années, une ville morne, sans agitation, sans gaîté, surtout lorsque le roi était absent. Les coutumes, en y faisant affluer beaucoup de monde, occasionnaient un grand mouvement ; mais, en dehors de ces fêtes, tous ceux qui avaient occasion d'y aller en rapportaient une triste impression. Bien que ce fût la capitale officielle du royaume, Whydah pouvait plutôt réclamer ce titre par son importance comme ville dahomienne.

Porto-Novo ou *Assem*, *Adra*, *Ardres*, *Offra*, *Ardra-Offra*. Les indigènes l'appellent *Adjacha*. Le nom de *Porto-Novo* (port neuf) lui fut donné par les

1. Les indigènes appellent également ainsi la capitale par un reste de la vieille tradition dont nous avons parlé sur l'origine du nom : « aller à *Dahomey* » veut dire, à Whydah, se rendre à la capitale.

2. Il faut faire remarquer que la position d'Abomey est approximative et n'a pu être déterminée astronomiquement ; pas un voyageur n'avait pu, jusqu'à nos jours, se livrer à aucune étude de ce genre, par défense des autorités locales.

Portugais vers la fin du dix-septième siècle, en échange de celui d'*Offra* que la ville portait alors. C'était un des grands centres de la traite des esclaves : les Espagnols, les Danois, les Hollandais, les Suédois, les Anglais et les Français y avaient ce qu'on appelait alors des *nègreries*. Nous voyons dans un édit que publie le roi d'Ardres et d'Alguemy en faveur des Français, en 1723, que les messieurs de la Compagnie des Indes, établie depuis un an à Offra, ne payeraient comme patente que vingt-quatre captifs, au lieu de quatre-vingts que l'on payait au temps où les Portugais avaient quitté le pays, c'est-à-dire une trentaine d'années auparavant.

En 1724, comme on sait, Ardres perdit son indépendance et passa sous le joug du Dahomey, dont elle s'est affranchie de nos jours.

Porto-Novo est une ville qui promet d'être, dans quelques années, la plus importante de la côte de Guinée. Sa population indigène actuelle peut être estimée à 60 000 habitants, sans compter les gens de passage comme les Kroomen et les Dahomiens.

La partie civilisée peut comprendre de 50 à 60 Européens, en y comptant les officiers, les missionnaires, les fonctionnaires et les négociants, et, parmi les noirs, 180 Brésiliens, 40 Sierra-Léonais ou natifs de Lagos, et 50 sujets de Whydah ou des Popos, tous commerçants et établis, soit une totalité de 300 à 350 habitants non indigènes.

Porto-Novo est situé par 6°28′ de latitude nord et 0°19′ de longitude est de Paris, sur le bord de la lagune du même nom; la langue de terrain située en face de la ville, et qui sépare la lagune de la mer, a environ 5 kilomètres de largeur. La lagune atteint, pendant les hautes eaux, en face de Porto-Novo, la largeur maximum de 1 720 mètres et une profondeur moyenne de $2^m,50$ à $2^m,75$, qui va en diminuant vers l'ouest et en augmentant dans la direction opposée. L'altitude moyenne de la ville est de 14 mètres au-dessus du niveau de la mer.

. Porto-Novo, vu du large (de la lagune), a une certaine analogie avec Alger. La ville est longue et étroite, bâtie en amphithéâtre; les maisons disparaissent à chaque instant, couvertes par la végétation. La longueur de la ville, de l'ouest à l'est, est d'environ 2 kilomètres et demi, et sa profondeur la plus grande, depuis la lagune, de 1 800 mètres.

La ville se divise en dix quartiers, qui ont chacun leur administration à part : *Oganla, Soké, Tchango, Zebou, Lodjia, Sadônio, Atâkè, Akpassa, Gbokon, Gbékon.*

Depuis quelques années, Porto-Novo n'a cessé de se civiliser; on connaît déjà son histoire et l'on sait que l'influence française s'y développe davantage à chaque instant. Comme organisation administrative, il y avait en 1890, à Porto-Novo, une douane, un bureau de poste, une perception des contributions, une école catholique et deux écoles protestantes, un hôpital et une infirmerie régimentaire.

Les monuments consacrés au culte étaient une chapelle catholique desservie, ainsi que l'école, par la mission, deux églises protestantes, et six ou sept mosquées. Les grands établissements de commerce comprenaient : deux maisons françaises, Mante frères et Borelli de Régis aîné, et Cyprien Fabre et Cie; trois maisons allemandes, G. L. Gaiser, Witt et Bush, et Voight et Co de Hambourg; une maison portugaise, Sant'Anna et Cie.

Le commerce et l'agitation sont considérables à Porto-Novo. Son rendement a été en 1888, en produits, de 5 443 750 francs (près de 5 millions et demi). Nous avons donné une idée de son marché indigène en parlant des industries.

En dehors des locaux où seront installés définitivement la douane, la poste et tous les services, le gouvernement français y possède actuellement deux grandes constructions, la résidence et la maison des officiers.

Il manque un emplacement pour le cimetière, hors de la ville; il est à espérer qu'on enlèvera celui qui est au milieu et qu'on divisera le nouveau en plusieurs parties, afin que les protestants puissent y trouver place et ne soient pas enterrés au milieu d'un champ de maïs, comme cela se fait actuellement d'une façon peu charitable.

Au moment de l'expédition de 1890 contre le Dahomey, la garnison fixe de Porto-Novo était d'une compagnie de tirailleurs sénégalais avec cadres blancs.

Dans la lagune, le gouvernement français avait une péniche canonnière armée de deux hotchkiss, *l'Émeraude*.

L'Émeraude entra dans la lagune de Porto-Novo par la bouche de Kotonou et le lac Denham, alors que la lagune communiquait avec la mer, en novembre 1887. Elle est le seul bâtiment qui ait passé par là; elle faillit se perdre, d'ailleurs, dans ce dangereux passage.

Porto-Novo communique avec Lagos par le prolongement est de sa lagune. De petits bateaux à vapeur appartenant aux Allemands font ce service, en plus des pirogues du pays. Le parcours est de 72 milles par la lagune, de 51 milles par mer. Il dure de sept à douze heures.

Le véritable débouché, le port de Porto-Novo, c'est Kotonou, situé à 12 milles à l'ouest de la ville et à 4 milles plus au sud, sur le bord de l'Océan. On a vu, dans l'histoire de Porto-Novo, que la langue de terrain située en face, contestée par les Anglais, appartient depuis 1891 à la France, ainsi que les chenaux du Toché et d'Aguégué, par l'un desquels il faut passer pour se rendre à Kotonou. Le trajet dure cinq à six heures, en pirogue.

Maintenant que l'on n'a plus à craindre les incursions du Dahomey dans le royaume, l'avenir de Porto-Novo est assuré; tout dans le territoire, produits, commerce, population, converge vers la capitale.

WHYDAH ou *Juda, Ajuda, Grégoué, Gréoué, Grigues,* appelé par les indigènes *Gléhoué,* est la deuxième ville du Dahomey. Elle était autrefois bien plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui; c'était le plus grand centre de traite de la Côte des Esclaves, et l'on voyait, sur sa rade, flotter les pavillons de toutes les nations colonisatrices. Le trafic qui s'y faisait atteignait un chiffre incalculable, et le nombre d'Européens et d'étrangers qui s'y voyaient était considérable. Le roi de Dahomey savait ce qu'il faisait, lorsqu'il tenta la conquête du royaume de Whydah; le jour de sa victoire, en 1727, il ajouta à ses revenus le rendement énorme, en impôts et autres perceptions, que la ville rapportait auparavant aux anciens rois de Juda.

Les premiers voyageurs disent que, avant la conquête, Whydah avait un aspect riant et pittoresque : ils décrivent des jardins européens, des corbeilles de fleurs, des parcs entretenus, etc. Lorsque l'armée dahomienne

triomphante abandonna la ville, tout n'était qu'un monceau de cadavres, de débris et de cendres, à l'exception des forts qui avaient résisté à l'incendie.

Malgré cet à-coup et son changement de gouvernement, Whydah reprit bientôt son trafic et son mouvement; les arbres repoussèrent, les habitants anciens ou nouveaux reconstruisirent leurs habitations et tout recouvra, peu à peu, l'aspect d'autrefois.

Le roi de Dahomey encouragea et aida tant qu'il put ce développement; les négriers qui assistèrent à la conquête disent qu'ils n'eurent qu'à se féliciter de voir Whydah passer sous l'influence dahomienne.

Les guerres continuelles que faisait ce peuple augmentèrent le nombre des esclaves, et le roi, voulant pousser au commerce, dégreva légèrement certains impôts que payaient les négociants, dans le but de gagner leurs bonnes grâces.

A cette époque, Savi venait d'être ruinée et Whydah bénéficiait encore de sa disparition.

Les Portugais, les Hollandais, les Danois, les Anglais et les Français avaient des comptoirs à Grégoué, sans compter une foule de traitants comme les Malais et d'autres étrangers, et aussi les bâtiments isolés qui venaient s'approvisionner d'esclaves et dont les capitaines venaient à terre faire leurs acquisitions.

Whydah ne fut pas exempte, pourtant, de nouveaux troubles politiques. La famille des rois de Juda s'était enfuie aux Popos, et elle poussait les anciens habitants du royaume à se révolter contre le Dahomey. Plusieurs tentatives de rébellion se produisirent; ils n'eurent pour résultat que de véritables massacres faits par le Dahomey, qui tenait à ce que sa puissance et sa suprématie fussent respectées. Le palais des rois de Juda fut rasé de fond en comble, et c'est à peine si l'on en voyait encore les traces à la fin du dix-huitième siècle.

Les Européens qui avaient des forts, c'est-à-dire les Portugais, les Anglais et les Français, durent, malgré eux, se mêler aux guerres. Parfois, ils voulurent rester neutres; mais ils craignaient, malgré tout, de se brouiller avec le Dahomey, qui avait déjà ruiné leurs établissements de Savi, pour les punir d'avoir fait cause commune avec ses ennemis, alors qu'ils ne voulaient que la neutralité. Pour éviter une nouvelle méprise de ce genre, il arriva souvent que, dans les révoltes, le canon des Européens aida le Dahomey à se maintenir seul maître.

L'histoire des forts de Whydah mérite l'attention; ils furent construits pour protéger, en principe, les Européens et leur commerce contre les tentatives de pillage. Au début, ce n'étaient que des assemblages de cases servant de magasins et de logements, et entourés d'un mur épais; on y possédait de la mousqueterie, afin de défendre l'enceinte en cas d'attaque; plus tard, lorsque les affaires prospérèrent, on eut l'idée d'y élever d'abord un bastion, puis deux, d'exhausser et d'épaissir les murailles, enfin d'en faire des forts régulièrement établis, sur le modèle de ceux d'Europe.

Au commencement du dix-huitième siècle, le fort anglais était à une portée de fusil du fort français; c'était un bâtiment carré ayant des angles couverts, des boulevards, sans palissades, ni chemins cachés, et entouré de



UNE RUE A WHYDAH.


THE ASTOR LIBRARY
NY

fossés larges et profonds. Il y avait un pont-levis et une garnison d'environ cinquante hommes ; l'armement se composait de vingt-six canons, dont un dans la cour et braqué sur la porte. Au milieu, un petit bâtiment servant de poudrière et, tout autour, les nègreries et les magasins de la compagnie. Ce fort a disparu aujourd'hui ; il est devenu, après plusieurs transformations, une maison ordinaire, occupée par la factorerie Goedelt, de Hambourg.

Le fort portugais était le plus ancien; sa construction affectait à peu près la même forme, avec les bastions carrés et un armement moins considérable. A cette époque, il était déjà en mauvais état. Il n'en reste aujourd'hui que des traces. On a construit, sur le devant, une petite maison avec deux fenêtres à balcon et avec une grande porte ; c'est le logement des officiers. On y voit encore des bastions mal ébauchés et des fossés presque comblés.

Le fort français fut construit en 1671, par ordre de Colbert, pour la Compagnie des Indes. Cette Compagnie, fondée en 1664 sous le titre de *Compagnie française des Indes occidentales*, demanda au gouvernement français une station pour se procurer les noirs nécessaires à ses colonies. Louis XIV donna ordre d'équiper, au Havre-de-Grâce, deux vaisseaux de 250 tonneaux, qui furent armés chacun de trente-deux pièces de canon. Le sieur d'Elbée, commissaire ordinaire de la marine du roi, reçut le commandement de ces deux navires qui se nommaient *la Justice* et *la Concorde* (noms étranges pour aller faire la traite).

Le sieur d'Elbée avait ordre d'établir un fort sur la côte d'Ardres ou de Juda. Le sieur du Bourg, qui devait en prendre le commandement, était à bord.

Les deux vaisseaux mirent à la voile le 1er novembre 1669 et mouillèrent en rade d'Ardres [1], le 4 janvier 1670. Après des pourparlers qui n'aboutirent pas à sa satisfaction, le sieur d'Elbée décida de voir le roi de Juda, afin de déterminer quel serait l'endroit où il établirait le fort de la Compagnie. Il se rendit par terre à Juda, et ayant été mieux accueilli ou plus satisfait de ce qu'il vit dans ce dernier royaume, il décida que le fort serait construit à Grégoué (Whydah). On se mit aussitôt à l'œuvre, et la construction fut achevée au commencement de l'année suivante (février 1671).

Le fort était composé de quatre bastions reliés par des courtines, sans chemin couvert; il avait, pour couvrir la porte, un ouvrage en forme de demi-lune; il était entouré de fossés très larges et profonds, et avait un pont-levis jeté devant l'entrée.

L'armement se composait de trente canons montés tant sur les bastions que sur les courtines, et principalement sur celle qui faisait face au fort anglais.

Il y avait, à l'intérieur, quatre corps de logis formant une grande place d'armes carrée et comprenant les magasins, les logements pour les officiers et la garnison, et la captiverie [2].

Au milieu de la place d'armes se dressait une chapelle. Le fort était sous

1. Plage de Porto-Novo.
2. C'est ainsi qu'on nommait les magasins à esclaves.

le commandement du directeur général de la Compagnie des Indes, à Paris [1]. La garnison se composait de vingt soldats européens, deux sergents, quatre caporaux, un tambour, quatre canonniers et trente esclaves bambaras exercés au maniement des armes.

En 1783, la Compagnie cessa le trafic, laissant dans le fort, pour le garder, une garnison de quinze hommes, qui fut renouvelée et entretenue pendant neuf ans.

En 1792, le directeur, le sieur Danjean, rentra en France, pour se plaindre des vexations dont il était l'objet de la part des autorités dahomiennes [2]; il laissa le fort, à défaut d'Européens, sous la garde d'un mulâtre, employé du fort, et dévoué à notre nation.

En 1797, à la suite des plaintes du nouveau directeur, le fort français fut définitivement évacué et confié à la garde d'un noir, payé comme concierge pour l'entretenir. Ce gardien prit le titre de *commandant du fort* et fut remplacé, à sa mort, par son fils Titi.

En 1842, le gouvernement français céda le fort à M. V. Régis, de Marseille, avec autorisation d'en faire usage pour son commerce, à la seule condition qu'il serait entretenu. C'est grâce à cette sollicitude du gouvernement que le fort, toujours entretenu, s'est conservé de nos jours avec l'aspect qu'il avait autrefois.

Titi garda quand même le titre de commandant du fort, titre qui est passé à un de ses descendants, son fils peut-être, un nommé Talâo, lequel a l'air de le prendre tout à fait au sérieux.

Chaque fort avait autrefois une grande quantité d'esclaves destinés à son service intérieur. Faute de logements à l'intérieur, on leur avait bâti des salams, à peu de distance des bastions. Les habitants de ces salams, quoique n'étant plus esclaves ou du moins considérés comme tels, ont toujours été très utiles à la garnison et, dernièrement encore, ils ne pouvaient refuser leurs services, gratuitement, pour les travaux du fort.

Le salam portugais s'appelle *Zoma Ikpéta*, le salam français *Ahouandjigo;* celui des Anglais a disparu, comme le fort.

La maison Régis a toujours entretenu la construction qui lui a été confiée, et le fort est encore en bon état. Néanmoins, les droits du gouvernement sont demeurés intacts; la possession absolue de cette construction lui a été, de nouveau, garantie par l'article 9 du traité de commerce et d'amitié, signé le 1er juillet 1851 à Abomey et, depuis, par ceux de 1868 et 1878.

Le lieutenant-gouverneur Bayol reçut, en mars 1887, un récade du roi de Dahomey, lui disant que le gouvernement pouvait réoccuper quand bon lui semblerait; il ne demandait pour cela qu'un cadeau de 1 000 francs.

En 1890, les fossés étaient comblés, le pont-levis avait disparu; les bastions étaient déserts et les canons dormaient sur l'herbe, la plupart à moitié enterrés. L'ouvrage en demi-lune qui défendait la porte était remplacé par un balcon. La chapelle n'existait plus. Il y avait un beau jardin planté d'orangers, et la forteresse à l'aspect menaçant d'autrefois, qui servait de prison à des milliers d'esclaves, s'était changée en une maison paisible.

1. Ayant délégué le sieur du Bourg.
2. C'était sous le règne tyrannique et insupportable d'Adonozan.

Ces vestiges de forts sont tout ce qui reste de l'ancienne Whydah. Lors de la suppression de la traite, les gens qu'elle faisait vivre furent ruinés ou disparurent; tout diminua : l'affluence étrangère, le commerce, la population même. La ville devint déserte et triste à côté de ce qu'elle avait été, et ne rapporta plus rien, ou bien peu de chose, au roi de Dahomey.

Whydah est situé par 6°21'15" de latitude nord et 0°14' de longitude ouest de Paris. Son altitude n'est que de 2 à 3 mètres au plus au-dessus du niveau de la mer; elle n'est pas sur le bord de l'océan, mais à 5 kilomètres dans l'intérieur.

On traverse, avant d'y arriver, la lagune du même nom qui va de Godomé à Porto-Seguro, ainsi qu'un petit village appelé Zoumboji.

Sa population peut être estimée à 15 000 habitants, dont une dizaine d'Européens, 30 à 40 Brésiliens, et 300 ou 400 Nagos. Les principaux quartiers sont : *Ahouandjigo, Zobęmi, Doucomé, Chougbodji, Ikpéta*. On n'y voit un peu d'agitation que les jours de foire.

Les grands se réunissaient, pour recevoir les envoyés du roi, à un endroit nommé *Adaugblolotin*.

Whydah est éloigné de la capitale d'environ 90 milles; les indigènes font le trajet en quatre jours, et les Européens en mettent sept ou huit. On se rend aux Popos par la lagune en sept heures, et à Godomé, en hamac, dans le même espace de temps, avec des hamacaires du Dahomey, bien entendu.

Les maisons françaises qui sont à Porto-Novo ont des comptoirs à Whydah. Il y a, en plus, la maison Goedelt, de Hambourg. Elles possèdent, sur le bord de la mer, des magasins de dépôt servant à abriter les marchandises débarquées des navires.

Le mouillage est assez sûr, à 600 mètres de la barre; l'ancre mord facilement sur les fonds de sable qu'on y trouve.

Le rendement commercial de Whydah est insignifiant; les Dahomiens exploitent peu ou pas les produits de leur pays. Le commerce des esclaves continue en sous-main; aussi défendait-on aux Européens de coucher dans leurs établissements de la plage : ils devaient rentrer chaque soir en ville. Leur présence aurait gêné les embarquements nocturnes, qui avaient lieu de temps en temps. (Je parle, bien entendu, d'avant la conquête.)

Des courtiers *blancs* arrivaient à différents intervalles, séjournaient à Whydah quelque temps et repartaient avec des cargaisons à destination des pays que l'on désire repeupler ou augmenter en population. La traite ne se faisait plus aussi crûment qu'autrefois; l'homme apposait sa croix sur un papier, qui était un consentement à servir pendant cinq ans dans un certain endroit et à des conditions stipulées; on lui remettait deux pagnes, dans lesquels il se drapait; on ne l'attachait pas et on n'imprimait plus de marque au fer rouge sur sa peau. Il était payé au roi de Dahomey la somme de 80 piastres fortes ou 16 livres sterling.

Le soir, il était conduit sous bonne escorte à la plage, où on l'embarquait immédiatement. Cette opération, déjà très dangereuse le jour, l'est bien davantage la nuit; on chavirait souvent, et il se noyait chaque fois plusieurs de ces malheureux.

En novembre 1889, nous avons vu recueillir un matin deux noyés que la barre avait jetés à terre avant que les requins eussent pu les dévorer. C'était

un homme et une femme, qui avaient dû être embarqués la nuit précédente sur un navire. Celui-ci avait appareillé au point du jour; ses voiles se voyaient encore à l'horizon.

Dès que les esclaves arrivent à bord, on leur enlève les pagnes qu'on ne leur a donnés que pour la forme, et on les jette à fond de cale.

En cas de rencontre fâcheuse en mer, on fait monter les esclaves sur le pont, on leur rend leur pagne et une copie du contrat, et on les fait passer pour de paisibles passagers se rendant de leur plein gré en pays étranger; ceux qui sont rétifs sont jetés à la mer avec une pierre au cou et les mains attachées.

Nous nous empressons d'ajouter que ces gens ne sont pas à plaindre du tout; dans le pays où on les mène, ils sont forcément considérés comme des hommes libres travaillant pour gagner leur vie. Ils sont payés. Au bout de quelques années, ils ont une petite propriété, et il est inutile de dire qu'ils refuseraient énergiquement de retourner chez eux si on le leur proposait.

Abomey, Porto-Novo et Whydah sont les trois grandes villes de la région; celles qui suivent ont moins d'importance à tous les points de vue : ce sont, en réalité, des villages.

Grand-Popo ou *Afla*, *Popó*, appelé *Pla* par les indigènes, était autrefois la capitale de la principauté du même nom. Les voyageurs anciens ne sont pas d'accord sur son importance d'autrefois ; les uns la décrivent comme une ville très considérable, les autres n'en font aucun cas et en parlent comme d'un petit village.

Les Popos se divisaient autrefois en deux principautés distinctes : celle de Grand-Popo et celle de Petit-Popo. La dernière garda son indépendance; mais Grand-Popo, devenu tributaire des rois de Juda, ne recouvra sa liberté que lorsque ceux-ci disparurent.

Les gens des Popos soutinrent Juda dans ses révoltes contre le Dahomey, et ils partagèrent souvent les défaites que ce dernier lui infligea. Leur peu d'importance fut la seule cause pour laquelle le Dahomey ne les considéra jamais comme valant la peine d'une conquête.

En 1890, les anciennes principautés étaient réunies et formaient l'État des Popos, n'ayant pas de capitale, mais trois villes principales : Grand-Popo, Petit-Popo et Porto-Seguro. La première était sous l'influence française, et les deux autres sous celle des Allemands.

Grand-Popo est situé par 6°17′ de latitude nord et 0°27′ de longitude ouest de Paris, sur une langue de sable de 250 mètres de largeur, qui est entre la mer et la lagune.

La mer ronge continuellement le territoire. Plusieurs constructions, parmi lesquelles une factorerie européenne, furent enlevées, il y a quelques années, avec le sable qui les supportait. La ville aura, dans un temps plus ou moins éloigné, à se transporter ailleurs, à moins qu'une nouvelle bouche ou un ouvrage quelconque ne détourne le courant qui frappe en cet endroit. La population peut être estimée à 7000 ou 8000 habitants au plus. Il y a les mêmes maisons françaises qu'à Whydah et cinq maisons allemandes.

La ville, par elle-même, n'a aucun commerce ; mais elle est le centre de

réunion de tous les produits qui arrivent d'Agomé ou de la rivière du même nom, d'Abanankem, d'Hévé et d'une foule de petites localités situées dans les environs. Elle ne paraît pas destinée à un avenir brillant.

La rade de Grand-Popo est plus sûre que celles de Whydah et de Kotonou; les fonds sont à peu près les mêmes : de 6 à 12 mètres, à 400 mètres de la barre; sable fin..

Petit-Popo est plus important que Grand-Popo. La ville promet de subir de grands changements avant qu'il soit longtemps; plus peuplée que Grand-Popo, elle possède les mêmes comptoirs commerciaux.

Sa situation exacte est 6°14′ de latitude nord et 0°44′ de longitude ouest de Paris, sur une langue de sable comme celle de Grand-Popo. Le gouvernement allemand y fait des plantations de tabac et de café, qui promettent le succès. Par suite de ces améliorations, elle aura dans quelques années une avance considérable sur Grand-Popo, comme civilisation.

Kotonou (*Okou tônou*, *la lagune des morts*, en langue indigène, parce que l'on jetait les morts dans la lagune qui avoisine le village) n'a d'autre importance par lui-même que d'être le port de Porto-Novo. C'est un petit village indigène, qui consistait en une soixantaine de cases et pouvait avoir 700 ou 800 habitants ; il a été brûlé et rasé le 23 février 1890.

Les établissements européens étaient le télégraphe, qui communique avec Aceva depuis le 1er novembre 1886, le poste de tirailleurs et les entrepôts de transit des maisons françaises établies à Porto-Novo, tous entrepôts établis à 200 ou 300 mètres de la plage.

Kotonou appartient à la France, comme on sait, par les traités de 1878 et 1890. Le village est situé par 6°22′10″ de latitude nord et 0°7′52″ de longitude est de Paris.

Des ouvrages de fortification passagère ont été élevés à Kotonou au moment de l'expédition. C'étaient, à l'ouest, le fort Moreau, la redoute Gallois et la batterie de la plage, — à l'est, la batterie Septans et la redoute de la lagune.

Godomé ou Jacquim, comme on le nomme encore sur bien des cartes modernes, est construit sur l'emplacement qu'occupait l'ancienne ville de Jacquim, capitale du royaume du même nom, détruite par le Dahomey en 1729.

Jacquim fut un grand centre de traite avant l'invasion dahomienne, et même après. Toutes les nations établies à Juda : Portugais, Danois, Hollandais, Suédois, Anglais, Français, y possédaient des forts ou des comptoirs placés sous la direction de ceux de Juda. C'était une ville importante, située sur le bord de la lagune, comme Godomé aujourd'hui ; la lagune s'appelait alors *rivière de Jacquim*. Les anciens négriers y envoyaient de Juda des marchandises, que l'on débarquait de la pirogue à la porte de la négrerie. En 1729, la ville fut incendiée, les forts rasés ; aujourd'hui, les palmiers ont poussé, la végétation a tout couvert, et, ni aux alentours de Godomé, ni ailleurs, on ne voit plus aucune trace de l'ancienne ville, sauf deux grands arbres qui, dit-on dans le pays, étaient dans le fort hollandais.

Godomé communique avec le lac Denham par un chenal qui est presque

à sec pendant quatre mois de l'année. Elle est située par 6°23′ environ de latitude nord et exactement par 0°1′5″ de longitude est du méridien de Paris. Son altitude est de 5 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sa population est de 4000 à 5000 habitants. Son commerce est presque nul. Elle eut un poste portugais jusqu'en 1887. Godomé est à 7 kilomètres de la mer. Les mêmes maisons de commerce y ont des entrepôts à la plage, soumis, comme ceux de Whydah, à l'obligation d'être abandonnés le soir.

ABOMEY-CALAVI (de *kpavi*, petit, en fon : petit Abomey) est la troisième ville du Dahomey. Sa situation est par 6°27′ de latitude nord, et sur le méridien de Paris, à quelques secondes près. Elle communique avec le lac Denham par un chenal tortueux, long de 2 milles et quart, et qui a à peine assez d'eau pour que les pirogues puissent y passer toute l'année.

L'altitude d'Abomey-Calavi est de 22 mètres au-dessus du niveau de la mer; un chemin relie la ville à la capitale, et un autre conduit à Whydah. Elle est aussi peu importante que Godomé au point de vue commercial.

AGOUÉ, village situé entre Petit-Popo et Grand-Popo, par 6°15′ de latitude nord et 0°37′ de longitude ouest de Paris, n'a aucune importance commerciale. Population moyenne, 2000 habitants. La mission catholique y possède une station.

PORTO-SEGURO, ou ABODRANFO en langue des Popos, est situé, comme Grand et Petit-Popo, sur le bord de la lagune qui vient de Godomé. Elle est par 6°11′5″ de latitude nord et 0°54′ de longitude ouest de Paris. Population, 1500 habitants. Peu de commerce.

Villages lacustres et mi-lacustres.

Ces étranges assemblages de cases sur l'eau, dans un pays où la terre ferme est abondante, ont leur histoire, qui se rattache directement à celle du Dahomey.

Au temps des persécutions d'Adonozan, alors que le peuple voyait sa vie transformée en une souffrance continuelle par la tyrannie et la cruauté du roi, des sujets dahomiens cherchèrent dans la fuite un remède contre ses mauvais traitements. Les uns s'en allèrent aux Popos, d'autres ailleurs.

A cette époque, en vertu de traditions encore sacrées, Dahomey ne *faisait pas la guerre en passant l'eau.*

Au nombre des déserteurs se trouvèrent des familles entières, qui se sauvèrent dans le lac Denham par le chenal de Godomé. Les pauvres gens cherchèrent l'abri que leur offrait la tradition : on ne pouvait venir les persécuter sur l'eau, et ils s'y établirent. Plus tard, d'autres vinrent les rejoindre, venant d'autres parties du territoire ou encore des populations riveraines du Whémé. Dès lors, ils se réunirent, formèrent des villages par l'assemblage de leurs cases, et vécurent tranquilles et sans autre crainte de leurs tyrans. Ils vivent presque exclusivement de pêche. Nous avons décrit leurs habitations. Quelques-uns d'entre eux portent encore leur costume

étrange, la jupe du Whémé, qui ressemble à celle que portent les Grecs, dans leur costume national.

Il y a quatre villages lacustres, situés dans le lac Denham : au nord-ouest, *Ganvi* et *Sô ;* au sud, *Afotonou* et *Avansori.*

Ganvi et So se composent chacun d'une trentaine de cases, et peuvent avoir ensemble 400 ou 500 habitants, tous pêcheurs ; ils sont éloignés l'un de l'autre d'environ 1 mille.

Afotonou est le plus considérable des villages lacustres ; il comprend deux cents à deux cent cinquante cases et une moyenne de 3000 habitants, également tous pêcheurs.

Avansori, situé au nord-ouest de l'entrée du chenal de Kotonou, compte une moyenne de cent à cent vingt cases et 1 500 habitants.

Les villages ou hameaux *mi-lacustres* (parce qu'ils sont pendant quatre mois de l'année dans l'eau, deux dans la vase et six sur une plaine de gazon), sont en petit nombre : Aguégué-Quendjy, Kétonou, le poste du Toché, Aguégué-français et quelques autres localités riveraines du Whémé.

Nota. — Je crois devoir faire remarquer encore une fois que beaucoup de ces localités sont connues sous des noms divers ou qui se prononcent diversement. Qu'on ne soit donc pas surpris si l'orthographe en est parfois différente et si, dans la carte annexée au présent volume, elle ne se rapporte pas toujours exactement à celle du texte. Cette carte a été établie après la conquête.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE II.

CARACTÈRES INTELLECTUELS.

CHAPITRE III.

INDUSTRIES ET CULTURE.

CHAPITRE IV.

NOURRITURE ET PRÉPARATION DES ALIMENTS.

CHAPITRE V.

LE COSTUME ET LA PARURE.

CHAPITRE VI.

L'HABITATION.

CHAPITRE VII.

ÉTAT SOCIAL.

CHAPITRE VIII.

RELIGIONS.

CHAPITRE IX.

CARACTÈRES MORAUX.

CHAPITRE X.

GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION INDIGÈNES.

CHAPITRE XI.

FÊTES ET CÉRÉMONIES PUBLIQUES.

TROISIÈME PARTIE.

COMMERCE. — HYGIÈNE.

CHAPITRE I.

COMMERCE ET COMMUNICATIONS.

CHAPITRE II.

CONSEILS A L'EUROPÉEN.

CHAPITRE III.

VOCABULAIRE NAGO.

APPENDICE.

I

PREMIÈRE EXPLORATION DU HAUT WHÉMÉ.

II

APERÇU SUR LA COTE DE GUINÉE.

PLANCHES ET GRAVURES HORS TEXTE

PLANCHES.

GRAVURES HORS TEXTE.



Paris, Lith. Dufrénoy.





